Peuplement et langues dans l'espace mosellan de la fin de l'Antiquité à l'époque carolingienne

Alain Simmer

▶ **To cite this version:**

Alain Simmer. Peuplement et langues dans l'espace mosellan de la fin de l'Antiquité à l'époque carolingienne. Histoire. Université de Lorraine, 2013. Français. NNT : 2013LORR0305 . tel-01750396

HAL Id: tel-01750396
https://hal.univ-lorraine.fr/tel-01750396

Submitted on 29 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4
Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10
http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php
http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm

Alain Simmer

Peuplement et langues dans l'espace mosellan de la fin de l'Antiquité à l'époque carolingienne

Mémoire de thèse présenté en vue de l'obtention du doctorat d'Histoire

Université de Lorraine 2013

Avant-propos

C’est en abordant les nécropoles mérovingiennes du Pays thionvillois que j'ai pris conscience, il y a quelques années déjà, du fossé séparant le germanisme mosellan des théories classiques de la « colonisation franque ». Un domaine que j'ai alors exploité sous différentes formes, ce qui s’est matérialisé par la parution d'un ouvrage grand public sur l'origine de la frontière linguistique en Lorraine et qui a bénéficié d’une réédition peu de temps après[1]. Un second volet consacré au corollaire incontournable que constitue la toponymie régionale a été publié par la suite[2], ainsi qu’une étude sur un autre aspect du problème, les anthroponymes mosellans[3].

J’ai souhaité concrétiser ces recherches sous la forme d'un doctorat d'université, afin de réactualiser l’ensemble sous la forme d’une synthèse enrichie des dernières avancées scientifiques. En tant que Mosellan, j’ai tenu à ce que cette thèse soit présentée à Metz, et non pas ailleurs : c'est un problème de Mosellan qui doit être traité dans cette optique et non pas comme un phénomène extérieur, ce qui n'a quasiment jamais été tenté.

Je suis reconnaissant à Michèle Gaillard, Professeur à l’Université de Metz puis de Lille, et à Frédérique Lachaud, Professeur à l’Université de Metz, de m’avoir aidé à réaliser ce projet et les remercie pour leurs conseils éclairés et leur soutien constant.

[1] Alain SIMMER, *L'origine de la frontière linguistique en Lorraine; la fin des mythes ?* Knutange, 1995 ; deuxième édition, 1998.
[2] *Id.*, *Toponymie mosellane*, Knutange, 2002.
[3] *Id.*, *La bible des noms de famille mosellans*, Metz, 2006.

INTRODUCTION

Le poids de l'historiographie

Dans une plaquette éditée par le très officiel CRDP de Lorraine et destinée aux futurs bacheliers candidats à l'épreuve de langue et culture des Pays de la Moselle, on annonce sans ambages que les noms de lieux en *–heim* et *–ingen* du département signalent la colonisation franque ou alamane de la région. Les toponymes en *–ingen* auraient été le fait de familles devenues sédentaires et ceux en *–troff* seraient dus … à des troupes de cavaliers[4] !

C'est ainsi que, alors que pour de nombreux Français, « nos » ancêtres sont gaulois, ils ne le seraient pas en Moselle. En effet, pour tout le monde, ou presque, la Lorraine est foncièrement germanique, et en particulier l'espace mosellan qu'aujourd'hui encore on considère comme une émanation directe des Grandes Invasions. Si l'on parle de Metz, c'est seulement comme future capitale de l'Austrasie ; le reste de cet espace, submergé de toponymies germaniques, coupé en deux par une frontière linguistique puisqu'il pratique encore en grande partie un dialecte dit « francique » ne peut qu'être directement issu de la colonisation franque[5].

Et l'espace mosellan continue à accumuler les superlatifs : le plus envahi, le plus dévasté, le plus germanisé de tous les territoires de l'antique Belgique Première. Telle est l'image, directement issue de l'historiographie d'outre-Rhin, qui est toujours véhiculée, en Lorraine comme ailleurs, la recherche française se contentant, la plupart du temps, d'adhérer à ces thèses[6].

Il est vrai que cet espace mosellan révèle un panorama hautement singulier, marqué par l'usage de deux langues et par un germanisme omniprésent. Depuis des temps immémoriaux, des dialectes germaniques y ont en effet côtoyé la langue française. Avec comme corollaire « naturel » une toponymie propre et des patronymes qui en sont directement inspirés. C'est le fondement même de l'identité mosellane. Un concept qui n'a rien de neuf, né

[4] Philippe MARTIN (dir.), *La Moselle, l'essentiel*, Nancy, 1994, p. 9. Le titre des éditions suivantes a changé (*En pays de Moselle*, 2000, 2005), mais pas le contenu.
[5] Franz PETRI, *Die fränkische Landnahme und die Entstehung der germanisch–romanischen Sprachgrenze in der interdisciplinären Diskussion*, Darmstadt, 1977.
[6] Maurice TOUSSAINT, *La frontière linguistique en Lorraine. Les fluctuations et la délimitation actuelle des langues française et germanique dans la Moselle*, Paris, 1955. Cet ouvrage fait toujours autorité en la matière.

dans un XIX^e^ siècle exacerbé par l'antagonisme politique franco-allemand et le conflit des nationalités, où le rapport avec les invasions extérieures, avant tout germaniques, s'est imposé : le particularisme mosellan ne pouvait être né que des invasions franques du V^e^ siècle. La Lorraine mosellane se retrouva ainsi, bien malgré elle, au cœur du grand courant qui déchira le XIX^e^ siècle, et même bien au delà : l'antagonisme entre Rome et les Barbares.

Rome et les Barbares

Cet énorme iceberg divise le monde scientifique depuis plusieurs siècles : les germanistes s'y affrontent aux romanistes sur le vieux thème du *Barbaricum* opposé à la *Romania*. Ces Barbares ont–ils régénéré un monde décadent en anéantissant l'Empire romain – le germanisme étant alors considéré comme le sauveur du monde antique – ou l'empreinte de Rome est–elle restée la plus forte? Vaste débat derrière lequel se profilaient des prolongements tentaculaires, et qui n'est tranché qu'en apparence. La Lorraine en a souffert de plein fouet car ces théories de colonisation de la province ont servi à étayer les thèses pangermanistes d'une certaine époque. Impossible pour les régions mosellanes parlant « allemand » depuis des lustres d'échapper aux visées de ceux qui prônaient un retour – censé être pleinement justifié – dans le giron de la mère patrie germanique. Dans le même temps, l'archéologie mérovingienne acquérait ses bases scientifiques pour s'intéresser de plus près aux occupants des nombreuses tombes de la période des « Invasions » que l'on découvrait régulièrement[7].

La mise au jour de sépultures du haut Moyen Âge riches en armement – alors que celles de la période romaine n'en contenaient pas – coïncidait parfaitement avec les conclusions des historiens et des linguistes d'outre-Rhin, toujours en pointe dans ce domaine. La thèse de colonisation germanique de la Lorraine naquit alors, basée sur le concept d'une frontière linguistique marquant la limite de l'expansion des envahisseurs francs aux V^e^ et VI^e^ siècles : implantés partout comme le démontraient leurs sépultures, ils auraient imposé leur langue, la toponymie en représentant une éclatante confirmation. Partant de ce postulat *a priori* inattaquable et s'appuyant sur les témoignages littéraires d'auteurs latins de la fin du Bas-Empire décrivant à l'envi l'effondrement de la Gaule sous le coup des Barbares, on a ainsi induit une vérité historique qui a toujours cours aujourd'hui : à la chute de l'Empire romain

[7] Ludwig LINDENSCHMITT, *Handbuch der deutschen Alterthumskunde*, Braunschweig, 1880–1889.

(476), la Gaule Belgique, submergée par les envahisseurs francs, changea de visage[8]. Des milliers de Germains auraient alors pris possession des territoires de l'est, abandonnés par les Gallo-Romains, exterminés ou ayant pris la fuite. La frontière linguistique aurait constitué un point d'arrêt de cette colonisation germanique, face aux territoires restés gallo-romains. Car la Lorraine antique aurait diversement résisté aux envahisseurs : au sud, des fortins militaires, implantés le long de la voie romaine Lyon–Trèves, auraient arrêté la poussée franque ; la plus grande partie de la vallée de la Moselle aurait ainsi victorieusement fait front, notamment Metz, **«** le rocher qui invinciblement s'opposait au flot des envahisseurs **»** comme l'a écrit le linguiste Paul Lévy[9]. Les méandres pour le moins curieux de la frontière des langues au travers du paysage lorrain trouvaient ainsi une justification, et la frontière linguistique devint l'épine dorsale de la colonisation.

La frontière des langues en Lorraine

Il faut à présent s'interroger sur cette frontière des langues : ce n'est en rien un vieux mythe dépassé ou un phénomène littéraire. La frontière des langues germano–romane s'étend de la Mer du Nord aux Alpes, traversant d'ouest en est la Belgique, le nord–est de la France et la Suisse, sans correspondre en aucune manière aux frontières politiques. En Lorraine, elle court du Luxembourg aux Vosges, d'Audun-le-Tiche au col du Donon, selon un tracé, en apparence rectiligne, d'une centaine de kilomètres. L'actuel département de la Moselle se trouve ainsi scindé en deux zones romane et germanique, phénomène toujours vivace aujourd'hui, puisque cette frontière délimite encore les parlers et la toponymie germaniques qui confèrent à l'est et au nord de la Moselle son cachet particulier. Elle ne coïncide avec aucun repère géographique majeur, faisant fi des montagnes, rivières ou autres massifs forestiers et n'a que peu varié au cours des siècles. Seuls des bouleversements de date récente sont responsables de modifications sensibles dans l'aire des parlers germaniques mosellans, qui tendent à se restreindre.

La science allemande s'y intéressa très tôt, dès les années 1850[10]. Ce n'est toutefois qu'à partir de la fin du XIX^{e} siècle que ce concept de frontière des langues prit réellement corps avec les recherches toponymiques de Hans Witte, considéré, jusqu'à nos jours, comme

[8] Michel PARISSE, *Histoire de la Lorraine. L'époque médiévale*, Metz, 1990, p. 3–8.
[9] Paul LÉVY, *Histoire linguistique d'Alsace-Lorraine* Paris, 1929, t. 2, p. 118
[10] Richard BÖCKH, *Das deutsche Volkszahl und Sprachgebiet in den europäischen Staaten. Eine stattistische Untersuchung*, Berlin, 1869.

le « père de la frontière des langues » : c'est lui qui a forgé ce concept de limite entre deux zones de peuplement ancien, l'un romain, l'autre germanique[11].

« Après le travail de Witte, l'histoire de la frontière linguistique peut être considérée comme écrite», disait Paul Lévy il y a soixante–dix ans[12]. Il faut croire que la réalité lui a donné raison car les recherches du côté français sont restées quasi inexistantes. En France, ce problème a peu retenu l'attention des historiens et les quelques rares Lorrains qui se sont penchés sur la question ont entièrement souscrit aux thèses de Hans Witte et se sont contentés d'étudier les variations de la frontière des langues et leurs causes supposées, sans jamais s'attaquer aux fondements théoriques[13]. Même pour ceux, français comme allemands, qui ne sont pas tombés dans les outrances de la colonisation de masse héritée de la période nazie, la germanisation consécutive aux implantations franques semble indéniable. Même si la conquête, suivie d'une colonisation massive et d'une domination politico–militaire telles qu'elles avaient été imaginées au début du siècle ont laissé place à une infiltration larvée et une symbiose plus ou moins réussie entre les deux ethnies[14].

Abandonnant les thèses extrémistes de Franz Pétri[15] sur lesquelles s'appuya le pangermanisme ravageur des années 40, les chercheurs modernes, sarrois pour la plupart, sont passés à des idées quelque peu plus nuancées, et plus scientifiques. Le concept a ainsi légèrement évolué, différant dans sa formulation, mais identique quant aux résultats : d'une ligne d'arrêt de la submersion franque guerrière, on est passé à une limite de langues en tant qu'émanation d'un phénomène plus paisible, concrétisant une coexistence pacifique. Certains auteurs concèdent à présent, timidement, que la limite des langues ne représenterait plus vraiment cette ligne de démarcation romano–franque, mais qu'elle résulterait d'un phénomène de compensation linguistique dans une zone de bilinguisme. Sans varier d'un pouce quant aux postulats historiques, ils admettent néanmoins une germanisation mais qu'ils datent d'une période plus tardive, du VIII^{e}, voire du IX^{e} siècle selon les régions. Beaucoup s'accordent à

[11] Hans WITTE, *Das deutsche Sprachgebiet Lothringens und seine Wandelungen von der Feststellung der Sprachgrenze bis zum Ausgang des 16. Jahrhunderts*, Stuttgart, 1894.
[12] Paul LÉVY, « Les dialectes germaniques de Lorraine », *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine*, t. 32, 1923, p. 261–276 (ici p. 268).
[13] Maurice TOUSSAINT, *op.cit.*
[14] Franz STEINBACH, *Studien zur westdeutschen Stammes–und Volksgeschichte*, Jena, 1926.
[15] Franz PETRI, *Germanisches Volkserbe in Wallonien und Nordfrankreich. Die fränkische Landnahme in Frankreich und den Niederlanden und die Bildung der westlichen Sprachgr*enze, Bonn, 1937, 2 vol.

présent à penser que la frontière des langues en Lorraine résulterait d'un lent équilibrage, terminé vers le X^e^ siècle, des populations romanophones et germanophones[16].

Les dialectes germaniques

Bien qu'étroitement liée au concept de frontière linguistique, c'est la langue mosellane qui a le moins focalisé l'attention de la recherche. Elle constitue pourtant, à elle seule, une source d'étonnement assez inépuisable. Germanique par essence, elle ne pouvait, en fonction des données historiques du XIX^e^ siècle, qu'être d'origine franque. On l'a donc le plus simplement du monde baptisée « francique », une appellation sans véritable fondement linguistique. Car les parlers mosellans – il faut en effet employer un pluriel – ne sont en rien uniformes. Une constatation pour le moins surprenante : ils sont de type « moyen–allemand » (*Mitteldeutsch*) alors que de par leur origine géographique – l'antique Toxandrie – les Francs parlaient un dialecte « bas–allemand » (*Niederdeutsch*) lointain ancêtre du néerlandais actuel, au moment de leur entrée en Gaule[17].

La question se pose donc fort simplement : comment des gens du nord auraient–ils pu introduire une langue foncièrement différente, car presque méridionale ? Et ces dialectes mosellans ne sont pas qu'une simple vue de l'esprit. La Lorraine, qui n'a jamais réussi à se forger une unité historique, s'est toujours divisée entre évêchés et duché : on verra plus loin qu'une bonne partie de l'évêché de Metz était germanophone et qu'un des trois bailliages administratifs du duché était dit « d'Allemagne ». L'aire germanophone couvre encore plus de la moitié de l'actuel département de la Moselle et concernait, en 1975, 357 communes sur 716. On estime qu'à l'époque, de 300 000 à 400 000 personnes pratiquaient encore ces trois variantes dialectales, souvent fort différentes les unes des autres. Quant au nombre actuel de germanophones, bien que les estimations récentes divergent, il semble qu'il se soit assez fortement réduit[18].

[16] Michel PARISSE, « Toponymie et histoire entre Moselle et Sarre : les travaux de Wolfgang Haubrichs », *Annales de l'Est*, 1989, p. 287–298.
[17] Alfred JOLIVET, Fernand MOSSE, *Manuel de l'allemand du Moyen Âge*, Paris, 1965.
[18] Marielle RISPAIL, *Le francique*, Paris, 2003.

La toponymie mosellane

Corollaire incontournable du volet linguistique, la toponymie mosellane, a déjà suscité, à l'inverse de la langue, des études surabondantes[19]. Aujourd'hui encore, les « origines franques » des noms en *–ange* de la vallée de la Fentsch et d'ailleurs – les *ange* de nos campagnes mosellanes – sont toujours profondément ancrées dans les esprits. On insiste complaisamment sur ces chefs ou ces guerriers « francs » qui auraient fondé les villages correspondants : la Lorraine n'aurait donc émergé des ténèbres qu'au V^{e} ou VI^{e} siècle, et l'ancienne province romaine de Belgique Première, largement désertée, aurait ainsi été repeuplée. L'image des milliers de Germains de nos manuels scolaires des années 20 s'est à peine estompée devant des gentilshommes austrasiens créant à leur tour une seconde vague d'implantations en *–ville* et *–court*. En dépit de toutes les inflexions récentes de l'historiographie moderne, la Lorraine mosellane reste une terre d'invasions, soumise à une mainmise germanique plus ou moins généralisée[20]. Mais il semble de plus en plus difficile de continuer à occulter ainsi tout le passé antique de la région et d'éliminer d'un trait de plume cinq siècles de civilisation gallo-romaine. Persister à faire d'un germanisme « franc » les bases du haut Moyen Âge lorrain implique une méconnaissance totale de la société du Bas-Empire et des ressorts essentiels de l'époque mérovingienne. Continuer à s'appuyer sur un tel système équivaut, non seulement à un contresens, mais à une régression historique sans précédent, sans rapport avec les avancées de la science : les piliers de cet édifice se sont en effet effondrés les uns après les autres. Peut-être serait–il temps de mettre la Lorraine à l'unisson de la recherche nationale ?

[19] Wolfgang HAUBRICHS, Hans RAMGE, *Zwischen den Sprachen. Siedlungs– und Flurnamen in germanisch–romanisch Grenzgebiet*, Saarbrücken, 1983 (avec une bibliographie exhaustive).
[20] TOUSSAINT, *op.cit.*

Quelles invasions ?

Car on sait à présent que la France n'est pas née des Grandes Invasions. Le temps n'est plus où les vagues germaniques étaient censées délivrer une Gaule romaine, prisonnière d'un empire immoral et déliquescent et lui rendre son indépendance. Aujourd'hui, le mythe des invasions germaniques et son corollaire incontournable, la destruction du système impérial romain par les Barbares, a vécu.

Tout se reconstruit, non plus sur les bases de l'antagonisme franco-allemand de la fin du XIX^{e} siècle, qui n'imaginait l'histoire antique que sous la forme d'invasions–colonisations, mais à partir des réalités de l'histoire de l'Empire romain. On sait à présent qu'il a toujours stimulé une romanisation à grande échelle par une politique d'ouverture, une intégration ethnique et sociale constante, un élargissement de la citoyenneté facilitant la puissance militaire, un accueil dans son sein de tout citoyen étranger, y compris aux plus hautes charges, capable d'enrichir et de doper les forces et la richesse de l'Empire[21]. Vu sous cet angle, le problème des « Invasions germaniques » ne se pose même plus, les Barbares ayant simplement contribué, comme bien d'autres avant eux, au développement de la *Romania*, fût–il sous des formes nouvelles et différentes. Alors que l'Empire romain se dissout, d'autres Etats se constituent au haut Moyen Âge grâce à l'expansion de la culture chrétienne, qui s'affirme comme le grand vainqueur de ces temps nouveaux.

Le mythe des Grandes Invasions a vécu. Les myriades d'envahisseurs germaniques ont fait place, grâce à la science moderne, à des groupes en constante ethnogenèse, dont certains se sont réduits comme peau de chagrin, à la condition même qu'ils aient réellement existé et n'aient pas relevé d'une allégorie socio–politique du pouvoir romain[22].

Pourtant, en Lorraine, l'image traditionnelle reste tenace : elle veut que, contrairement au reste de la Gaule, l'est du pays passe toujours pour avoir été submergé par les Francs. Le leurre invasions/colonisation pèse toujours sur la province, prisonnière de cette historiographie qui a fait des invasions franques, réputées bien plus importantes qu'ailleurs, la base de l'histoire lorraine. L'espace mosellan en a été doublement marqué car l'annexion de 1870 a couvert la région d'une chape de plomb où cette franconisation de masse étayait à

[21] Patrick J. GEARY, *Quand les nations refont l'histoire. L'invention des origine médiévales de l'Europe*, Paris, 2004; Walter POHL, « Aux origines d'une Europe ethnique. Transformations d'identités entre Antiquité et Moyen Âge », *Annales ESC*, t. 60, 2005, p.183–208.
[22] Magali COUMERT, Bruno DUMÉZIL, *Les royaumes barbares en Occident*, Paris, 2010.

merveille la germanité des nouveaux territoires du *Reich* bismarckien. Dans un tel contexte, il semblait bien difficile de se défaire de ce concept de Moselle franque où le schéma colonisation – dialectes– frontière linguistique – toponymie germanique semblait tellement « clair » et évident qu'il en paraissait inattaquable et indestructible**.**

Au fur et à mesure que se dissipent les brumes accumulées par l'historiographie du XIX^{e} siècle, perpétuées chez nous jusqu'à ces dernières années, l'archéologie du haut Moyen Âge démontre chaque jour davantage l'incohérence de ce schéma, et les issues possibles à ce piège historique qui a fait de l'espace mosellan un sous–produit d'invasions extérieures.

La réalité historique de l'espace mosellan

Depuis toujours, malgré les progrès de la recherche, ce concept d'une frontière linguistique comme point d'arrêt de la colonisation germanique en Lorraine, face aux territoires restés gallo-romains est resté essentiellement fondé sur des études toponymiques et dans une moindre mesure, linguistiques. L'histoire et l'archéologie n'ont été, timidement, appelées à la rescousse que pour confirmer les conclusions toponymiques, tellement péremptoires qu'elles en semblaient inattaquables[23].

On peut légitimement s'étonner du rôle surdimensionné de cette toponymie, à laquelle on a fait écrire, à elle seule ou presque, l'histoire de la province. On n'a pas hésité à reconstituer l'occupation du sol de la fin de l'Antiquité – et par là-même, tous les fondements de l'histoire de la Lorraine du Nord – à partir de quelques suffixes toponymiques dont la genèse et l'emploi étaient, et demeurent toujours, parfaitement inconnus. Et elle continue à passer pour la concrétisation d'un non–événement historique, d'une vérité autoproclamée basée sur une conquête qui s'avère en contradiction totale avec les données archéologiques et historiques les plus récentes. Et chaque jour davantage, on s'étonne que le paysage révélé par l'occupation antique ne corresponde en rien à l'image qu'on a voulu en donner sur la base des considérations toponymiques classiques[24]. La toponymie « franque » ne serait–elle pas qu'un leurre historique, puisqu'elle s'applique aussi bien à un site paléolithique (Havange) qu'à un palais campagnard du Haut-Empire (Teting) ? Pourquoi les plus luxueuses résidences gallo-

[23] Cf. HAUBRICHS, RAMGE, *Zwischen den Sprachen, op.cit.*
[24] Cf. Pascal FLOTTE, Matthieu FUCHS, *Carte Archéologique de la Gaule, La Moselle* (CAG, 57/1), Paris, 2004.

romaines de Moselle (Berthelming, Dolving, Rouhling) sont–elles des *–ange* ? Continuer à affirmer que Mondelange a été créé, sur un terrain vierge ou déserté, par un chef germanique du nom de *Mundilo,* dans le sillage des invasions franques des V^{e} ou VI^{e} siècles, demande une démonstration scientifique que l'on serait bien en peine d'établir face aux découvertes de ces dernières années, surtout ici où une vaste nécropole démontre l'origine protohistorique du village, occupé sans discontinuer jusqu'au bas Moyen Âge.

Aussi étonnant que cela puisse paraître, on n'a jamais étudié l'origine de cette frontière des langues en fonction de données réelles, mais sur des bases très largement hypothétiques, particulièrement dans le domaine archéologique, fondées sur une conquête germanique massive, induite de témoignages plus littéraires qu'historiques, sur lesquels se sont greffées, dès la fin du XIX^{e} siècle, des conclusions linguistiques. Or l'ensemble du processus qui a présidé à sa genèse a toujours été faussé à la base, s'appuyant sur un raisonnement qui n'a jamais été étayé par aucun fondement scientifique : parti sur des prémisses entièrement fausses il a été tout bonnement inversé, et ce dès le départ. Ce postulat selon lequel les noms de lieux germaniques mosellans remonteraient aux Francs ne repose en effet que sur des arguments toponymiques, confortés par quelques textes d'auteurs latins du Bas-Empire et les concepts historiques du XIX^{e} siècle, décrivant des invasions généralisées, mais sans jamais avoir tenté de fonder la matérialité de ces invasions en Lorraine par une démonstration archéologique ou par une étude sérieuse de l'occupation du sol. En arrière-plan, c'est toujours le même cycle infernal invasions–colonisations qui l'emporte. En outre, on n'a jamais étudié la frontière linguistique de l'intérieur, en fonction de la conjoncture historique réelle, mais toujours de l'extérieur, intégrée à un vaste mouvement présumé de colonisation franque. On a présupposé une frontière des langues d'époque franque et tenté d'y adapter, *a posteriori*, tous les éléments censés s'y rattacher.

C’est, du même coup, l'intégralité de la problématique historique, archéologique et toponymique depuis un siècle qui a été faussée : les milliers de sépultures mérovingiennes découvertes au fil des ans ne pouvaient qu'être l'illustration parfaite des « Invasions » puisque ce concept était la clef de voûte de tout l'édifice. Les dialectes mosellans ne pouvaient que remonter à la langue des envahisseurs francs, de même que les innombrables toponymes germaniques ne pouvaient que représenter les différentes étapes de la colonisation du nord–est de la Gaule, que des générations de toponymistes ont vainement tenté de structurer.

Les objectifs de cette thèse : renouer avec les racines du germanisme mosellan

Il n’est plus possible d’appréhender le haut Moyen Âge mosellan selon des concepts du XIXe siècle qui ne reposent sur aucun fondement scientifique réel : il faut le mettre en accord avec les acquis les plus récentes de la recherche scientifique.

Après les dernières conclusions sur les invasions germaniques et leur portée véritable, on abordera ici la notion fondamentale de l’ethnogenèse des peuples barbares, le « phénomène franc » et ses conséquences historiques, avec pour but d’adapter l’espace mosellan au panorama général de l’historiographie moderne. Sur la base des dernières conclusions de l'archéologie, on fera le point sur le contexte historique global, puis sur le cadre régional de l’ancienne province de Belgique Première avant de s’attacher au peuplement et à l’occupation du sol mosellan. En un mot, il s’agit de passer du mythe historiographique à la réalité archéologique de la Gaule mosellane .

Tout cela constitue un préalable indispensable à une étude linguistique et toponymique de l’espace mosellan. Éprouvé cette fois à l’aune de l'archéologie et de l'occupation du sol, on tentera de lui redonner une cohérence historique et de remettre en cause le prétendu repeuplement germanique du haut Moyen Âge. La rupture linguistique et le renouvellement toponymique traditionnellement admis laisseront alors place à une pérennité antique et à une continuité avec le monde gallo-romain. Car ces données ramènent à un passé gallo-romain, tellement bien enraciné qu’il structure encore aujourd'hui le paysage toponymique régional, qu’il a marqué d’un sceau indélébile. En d’autres termes, c’est un véritable cadre antique fossilisé dans le paysage qui réapparaît

Suivra une étude approfondie de la toponymie régionale, appréhendée au sein de ses composantes les plus naturelles encore accessibles, et non plus comme une abstraction, ou la conséquence d’un apport extérieur. La frontière linguistique, considérée comme d’origine antique, retrouvera alors un rôle différent permettant de recadrer les toponymes dans leur

contexte historique au sein de structures quasi immuables qui s'avèrent d'origine ancestrale. Ce qui amènera des hypothèses renouvelées quant au rôle réel du haut Moyen Âge dans la genèse des noms de lieux régionaux et de leurs suffixes

Au coeur de ce panorama étonnamment stable, la « cité–diocèse » de Metz, inchangée durant quinze siècles avec ses archidiaconés mosellans, reprend sa place essentielle. Tel un fossile vivant, son rôle véritable dans la genèse de la frontière linguistique, l'histoire et la toponymie mosellanes apparaît alors, rendant aux invasions germaniques et à la « conquête franque » leur poids véritable. Se dessine alors un germanisme mosellan, qui a façonné un paysage immémorial où toutes les incohérences historiques traditionnelles s'éclairent sous un jour différent.

Cette étude s'articule en trois points : une première partie s'attache aux concepts généraux de germanité et de romanité ainsi qu'à la frontière linguistique lorraine. La seconde est consacrée à l'impact des Francs sur l'espace mosellan, abordé sous l'angle de l'archéologie, de la linguistique puis de la toponymie. La dernière amènera une vision nouvelle du peuplement et des langues de cet espace mosellan intégrés dans le cadre de l'ancien diocèse de Metz.

La documentation

Le peuplement et les langues de l'espace mosellan relèvent d'un thème qui n'a jamais été traité sous cette forme, particulièrement pour la période du haut Moyen Âge, une des phases les moins bien connues de l'histoire lorraine. La masse documentaire qui s'y rapporte est très inégale et il a fallu collationner et recouper de nombreuses sources de renseignements, de natures très diverses et largement dispersées.

Les sources mises en œuvre ici comportent en premier lieu des documents historiographiques traditionnels du domaine général, tant historiques que linguistiques, pour le Bas-Empire et le haut Moyen Âge. Une seconde catégorie, d'intérêt plus régional, concerne le paysage linguistique et toponymique de l'espace mosellan. L'occupation du sol de ce qui fut le territoire médiomatrique, du Bas-Empire à l'époque mérovingienne, sera ensuite retracé sur la base de toute la documentation archéologique disponible, avant d'aborder le cadre de l'ancien diocèse de Metz et de son devenir.

****

Les sources d'intérêt général proviennent essentiellement des textes d'auteurs« classiques »[1]. Même connues et exploitées depuis longtemps, elles amènent toujours d'utiles renseignements, bien qu'elles ne traitent qu'incidemment de l'espace mosellan. Il s'agit, pour le Bas-Empire, d'Ammien Marcellin, d'Ausone et de Sidoine Apollinaire, en se limitant aux principaux, complétés par les *Panégyriques Latins*[2], et quelques rares chroniques contemporaines[3].

Mais il a fallu rechercher ailleurs, souvent fort loin, d'autres indices indispensables à la compréhension de l'organisation de l'espace mosellan et de ses structures, tels le cadre administratif et juridique, les domaines fonciers et fiscaux.

J'ai la chance d'avoir beaucoup voyagé et d'avoir pu découvrir les différents aspects de la civilisation romaine dans le bassin méditerranéen et au Proche-Orient. La parenté entre le monastère de Saint-Siméon près d'Alep et la *Porta Nigra* de Trèves, la similitude des motifs des mosaïques de Metz, de Syrie et de Tunisie, l'analogie entre les chapiteaux d' *Aqueductus* /Audun-le-Tiche, des thermes d'Antonin à Carthage et ceux de Jerash (Jordanie) dépassent de fort loin le simple aspect anecdotique que l'on pourrait entrevoir au premier abord.

[1] Publiés pour la plupart dans les MGH, série AA.
[2] Traduction d'Édouard GALLETIER, Paris, 1952–1995, 3 vol.
[3] *Chronica Gallica*, MGH, AA, IX.

En effet, la grande unité qui se dégage de cet ensemble révèle des constantes aussi surprenantes qu'exemplaires qui peuvent être extrapolées dans bien d'autres domaines, beaucoup plus mal documentés**.** Or, une bonne partie des sources qui font actuellement défaut pour la Gaule se retrouve quasiment intacte en Orient et s'avère essentielle pour la compréhension des structures, non seulement du Bas-Empire, mais de leurs prolongements au haut Moyen Âge. Car ce qui était applicable au bord du Nil l'était également sur les rives de la Moselle.

Et c'est grâce aux milliers de documents comptables transmis par les papyrus orientaux que les institutions du Bas-Empire et ses applications dans le système des finances publiques ont pu être précisées. L'exemple le plus explicite de fiscalité foncière, valable dans tout l'Empire, provient ainsi de Bythinie[4] alors que des matrices cadastrales d'Italie, de Grèce et d'Égypte ont amené des précisions inconnues ailleurs[5]. Des domaines aussi fondamentaux que la capitation, l'impôt foncier et le délicat problème de l'*hospitalitas* ont de cette manière pu faire l'objet de développements novateurs. Les travaux déjà anciens de Ferdinand Lot et d'André Deléage[6], qui avaient ouvert la voie, ont ainsi été complétés par les dernières recherches de Roland Delmaire et de Jean Durliat[7].

Cette uniformité administrative n'en dissimule pas moins une infinie variété linguistique, parfaitement insoupçonnable en Gaule Belgique car en contradiction totale avec les théories d'école traditionnelles. Au Proche-Orient, la multiplicité linguistique était partout et a laissé des traces inattendues : dans les églises de Maaloula (près de Damas), on prie encore aujourd'hui en araméen, qui fut la langue du Christ. Dans bien des provinces romaines, le latin faisait figure de parent pauvre alors que le grec, omniprésent, se retrouve sur une foule de supports divers. À Palmyre toutefois, de nombreuses inscriptions trilingues indiquent qu'une langue vernaculaire avait continué à côtoyer latin et grec. En Égypte, le célèbre texte de la Pierre de Rosette est bilingue et transcrit en trois alphabets différents ; le grec y est resté la langue officielle des milliers de papyrus administratifs bien que le pays soit devenu très tôt

[4] Transmis par Lactance, *De mortibus persecutorum* ; étudié en dernier lieu par Gérard CHOUQUER, *La terre dans le monde romain*, Paris, 2010, p. 188.
[5] François SALVIAT, Claude VATIN, « Le cadastre de Larissa », *Bulletin de correspondance hellénique*, t. 98, 1974, p. 247–262 ; Gérard CHOUQUER, François FAVORY, *L'arpentage romain. Histoire des textes, Droit. Techniques*, Paris, 2001.
[6] Ferdinand LOT, *L'impôt foncier et la capitation personnelle sous le Bas-Empire et à l'époque franque*, Paris, 1928 ; Ferdinand LOT, « Du régime de l'hospitalité », *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 7, 1928, p. 975–1011. André DELÉAGE, *La capitation du Bas-Empire*, Mâcon, 1945.
[7] Roland DELMAIRE, *Les responsables des finances impériales au Bas-Empire romain, (IV^e^–VI^e^ s.). Etudes prosopographiques***,** Bruxelles, 1989 ; Jean DURLIAT, *Les finances publiques de Dioclétien aux Carolingiens*, Sigmaringen, 1990.

province romaine. En Tunisie, les stèles bilingues latin-numide abondent dans les nécropoles tant urbaines que rurales et sur les murs du théâtre de Leptis Magna (Libye), la dédicace monumentale du donateur est également bilingue, latin-punique.

Loin d'être anecdotique, cette approche linguistique est essentielle : d'elle dépendent non seulement les langues mais encore les systèmes toponymiques des différents pays qu'englobait l'Empire romain. Et ils sont souvent fort semblables.

Les Francs et leurs langues n'ont laissé que peu de témoignages directs. Il faut alors se tourner vers d'autres nouveaux venus germaniques mieux connus. Malheureusement implantés hors de Gaule, il faudra s'éloigner notablement, cette fois encore, pour appréhender leurs caractéristiques, notamment linguistiques, parfois jusqu'en Italie pour les Ostrogoths[8] ou en Espagne pour les Wisigoths[9]. Mais c'est l'Afrique romaine qui s'est montrée la plus féconde en ce domaine. En effet, les Vandales sont les seuls pour lesquels on dispose de repères chronologiques fiables et d'une masse d'attestations linguistiques et toponymiques qui se sont avérées irremplaçables et souvent uniques (telles les *Tablettes Albertini*), pour lesquelles la recherche est toujours florissante[10].

Pour le haut Moyen Âge, l'historiographie traditionnelle des « invasions » a été largement remise en cause par des publications récentes sur l'ethnogenèse et la constitution des peuples germaniques[11]. Les Francs sont le pivot de cette recherche : leur progression et leur installation en Gaule du Nord constitue un des thèmes essentiels, pour lequel toute la documentation existante a été mise en œuvre : textes littéraires[12], Vies de saints, rares sources juridiques[13] ainsi que de multiples publications récentes.

[8] Silvia ORLANDI, Gian–Luca GREGORI, « Inscriptions et vie urbaine dans l'Italie ostrogothique », in *Rome et les Barbares*, p. 504–507.
[9] Jean VEZIN, « Documents wisigothiques récemment découverts », *Journal des savants,* 1974, n° 3, p. 218–222.
[10] Christian COURTOIS, *Les Vandales et l'Afrique*, Paris, 1955 ; Serge LANCEL, *Victor de Vita. Histoire de la persécution vandale en Afrique,* suivie de *La passion des sept martyrs. Registre des provinces et des cités d'Afrique,* Paris, 2002 ; Yves MODÉRAN, « Des Maures aux Berbères : identité et ethnicité en Afrique du Nord dans l'Antiquité tardive », in Véronique GAZEAU, Pierre BAUDUIN, Yves MODÉRAN, *Identité et ethnicité ; concepts, débats historiographiques exemples (IIIe–XIIe siècle)*, Caen, 2008, p. 91–134 ; Samir AOUNALLAH, *Pagus, castellum* et *civitas. Étude d'épigraphie et d'histoire sur le village et la cité en Afrique romaine,* Bordeaux, 2010.
[11] Walter POHL, « Aux origines d'une Europe ethnique. Transformations d'identités entre Antiquité et Moyen Âge », *Annales ESC*, t. 60, 2005, p.183–208 ; Magali COUMERT, *Origines des peuples. Les récits du haut Moyen Age occidental* (550–850), Paris, 2007.
[12] Fortunat, Grégoire de Tours, Frédégaire, *Liber Historiae Francorum*,
[13] Étienne RENARD, « Le *Pactus legis Salicae*, règlement militaire romain ou code de lois compilé sous Clovis ? », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. 167, 2009, p. 321–352.

Beaucoup émanent de grands historiens d'outre-Rhin tels Eugen Ewig ou Karl-Ferdinand Werner[14] mais les chercheurs français ne sont pas en reste, particulièrement Patrick Périn avec des travaux fondateurs[15].

Alors que la latinité gauloise a été magistralement étudiée par Michel Banniard[16] dans de multiples publications, la germanité linguistique de la Gaule Belgique n'a connu que peu d'adeptes en France. En effet, tout ce qui concerne la langue des Francs est exclusivement l'œuvre de scientifiques allemands[17].

****

La seconde catégorie de sources, d'intérêt plus régional, concerne le paysage linguistique et toponymique de l'espace mosellan. Là encore, les chercheurs français ou lorrains y sont rares, avec des publications déjà relativement anciennes[18]. Une exception notable, le dictionnaire toponymique d'Henri Hiegel[19], un instrument de recherches irremplaçable.

L'Allemagne se taille ici la part du lion : depuis les prémices sur l'origine de la frontière linguistique[20], à la fin du XIX^{e} siècle, jusqu'aux dernières conclusions touchant à l'occupation franque de la Gaule Belgique[21], la quasi-totalité de la bibliographie émane de scientifiques allemands, plus particulièrement d'universitaires sarrois. Toutes les facettes linguistiques et toponymiques de la Lorraine germanophone ont ainsi été minutieusement

[14] Eugen EWIG, *Spätantikes und fränkisches Gallien*, München, 1976, 2 vol; Karl-Ferdinand WERNER, « Clovis. Antécédents et conséquences de la Bataille de Soissons en 486 », in *La Picardie, berceau de la France*, Amiens, 1986, p. 93–100 ; *Die Franken , Wegbereiter Europas*, Mainz, 1996,

[15] Patrick PÉRIN, « À propos de publications récentes concernant le peuplement de la Gaule à l'époque mérovingienne : la question franque », *Archéologie médiévale*, XI, 1981, p.125–145; *id.*, « La progression des Francs en Gaule du Nord au V^{e} siècle; histoire et archeologie », in Dieter GEUENICH, *die Franken und die Alemanen bis zur Schlacht bei Zülpich*, Berlin, 1996, p.59–81.

[16] On ne citera ici que *Langages et peuples d'Europe*, Toulouse, 2002.

[17] Wolfgang HAUBRICHS, « Sprache und Sprachzeugnisse der merowingischen Franken », in *Die Franken, Wegbereiter Europas*, t.1, p 559–573; Dieter GEUENICH, *Die Franken und die Alemannen bis zur Schlacht bei Zülpich*, Berlin, 1998 ; Walter POHL, Bernhard ZELLER (Hrsg.), *Sprache und Identität im frühen Mittelalter*, Wien, 2012 .

[18] Paul LÉVY, *Histoire linguistique d'Alsace et de Lorraine*, Paris, 1929, 2 vol.; Marthe PHILIPP, Arlette BOTHOREL, Guy LEVIEUGE, *Atlas linguistique et ethnographique de la Lorraine germanophone.* vol. 1 Paris, 1977.

[19] Henri et Charles HIEGEL, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux du département de la Moselle*, Sarreguemines, 1986.

[20] Hans WITTE, *Das deutsche Sprachgebiet Lothringens und seine Wandelungen von der Feststellung der Sprachgrenze bis zum Ausgang des 16. Jahrhunderts*, Stuttgart, 1894.

[21] Wolfgang HAUBRICHS, Hans RAMGE, *Zwischen den Sprachen. Siedlungs– und Flurnamen in germanisch–romanisch Grenzgebiet*, Saarbrücken, 1983; Max PFISTER, « Die sprachliche Situation zwischen Maas und Rhein im Frühmittelalter », in Kurt GÄRTNER, Günter HOLTUS, *Beiträge zum Sprachkontakt und zu den Urkundensprachen zwischen Maas und Rhein*, 1995, p. 61–96.

exploitées par le biais de dizaines de publications, essentiellement de Wolfgang Haubrichs[22] et de Martina Pitz[23]. On leur doit également diverses études sur des points plus particuliers tels les doublets, les zones-reliques et la continuité linguistique avec le Bas-Empire[24]. L'archéologie a également été mise à contribution pour traiter du délicat problème du peuplement de la Lorraine mosellane au haut Moyen Âge[25].

****

L' archéologie occupe en effet une place prépondérante dans l'étude de l'occupation du sol en Gaule mosellane. Les siècles du Bas-Empire sont relativement bien connus grâce aux synthèses classiques[26], utilement complétées par les volumes régionaux des *Cartes archéologiques de la Gaule*. Les régions voisines apportent d'utiles points de comparaison, tels les *burgi* du Luxembourg romain et de la vallée de la Moselle allemande[27]. Trèves et sa région, fondamentales à plus d'un titre, ne pouvaient rester à l'écart, notamment par l'étude de l'épigraphie chrétienne[28].

---

[22] Wolfgang HAUBRICHS, « Germanophone Dialekte in Lothringen », in Wolfgang BRUCHER, Peter Robert FRANKE, *Probleme von Grenzregionen: das Beispiel von Saar–Lor–Lux Raum*., Saarbrücken, 1987, p. 99–121.; *id*., « Germania submersa. Zu Fragen der Quantität und Dauer germanischer Siedlungsinseln im romanischen Lothringen und in Südbelgien », in Harald BURGER, Alois HAAS, Peter von MATT (Hrsg.), *Verborum amor Studien zur Geschichte und Kunst der deutschen Sprache. Festschrift für Steffan Sonderegger zum 65. Geburtstag*, Berlin, 1992, p. 633–666.

[23] Martina PITZ, *Siedlungsnamen auf –villare (–weiler, –villers) zwischen Mosel, Hunsrück und Vogesen. Untersuchungen zu einem germanisch–romanischen Mischtypus der jüngeren Merowinger- und der Karolingerzeit*, Sarrebrücken,1997, 2 vol.

[24] Wolfgang HAUBRICHS, « Warndtkorridor und Metzer Romanenring », in Rudolf SCHÜTZEICHEL, *Ortsnamenwechsel*, Heidelberg, 1986, p. 264–300. Wolfgang HAUBRICHS, « Galloromanische Kontinuitât zwischen unterer Saar und Mosel. Problematik und Chancen einer Auswertung der toponymischen Zeugnisse aus germanistischer Perspektive », in *Italica et Romanica. Festschrift Max Pfister*, Bd.3, Tübingen, 1997, p. 211–237; Martina PITZ, « Genuine Übersetzungspaare primärer Siedlungsnamen an der lothringischen Sprachgrenze. Überlegungen zu ihrem sprach– und siedlungsgeschichtlichen Aussagewert », *Onoma*, t. 36, 2002, p. 255–288.

[25] Frauke STEIN, « Franken und Romanen in Lothringen », *Studien zur Vor– und Frühgeschichtlichen Archäologie. Festschrift für Joachim Werner zum 65. Geburtstag*, München, 1974, p. 579–589 ;Martina PITZ, « Toponymie zwischen den Sprachen. Ortsnamen als Instrumente landes–und siedlungsgschichter Forschung im lothringischen Sprachgrenzraum », in Hans–Peter BROGIATO, *Geographische Namen in ihrer Bedeutung für die landeskundliche Forschung und Darstellung*, Trier, 1999, p. 67–95.

[26] Jeanne-Marie DEMAROLLE, « Les Médiomatriques dans l'Empire romain d'Auguste au V^{e} siècle » , in *CAG 57/1*, p.115–119 ; Yves BURNAND, « Histoire de la Lorraine. Les temps anciens » 2. De César à Clovis, Nancy, 1990.

[27] Jean KRIER, « Die Ausgrabungen auf dem Gelände der römischen Palastvilla von Bartringen Burmicht », in Gabrielle KREMER, *Das frühkaiserzeitliche Mausoleum von Bartringen (Luxemburg*), Luxembourg, 2009, p.13–30 ; Eugen EWIG, « Die Franken am Rhein », in Helmut BEUMANN, Werner SCHRÖDER, *Aspekte der Nationenbildung im Mittelalter*, Sigmaringen 1978, p. 109–125; *Trier, Kaiserresidenz und Bischofssitz*, Mayence, 1984.

[28] Nancy GAUTHIER, *L'évangélisation des pays de la Moselle*, Paris, 1980 ; Hans–Hubert ANTON, *Königtum – Kirche– Adel. Institutionen, Ideen, Räume von der Spätantike bis zum hohen Mittelalter*, Trier, 2002.

Les siècles du haut Moyen Âge sont beaucoup moins bien connus. Aucune synthèse n'existe pour l'espace mosellan et seuls quelques aspects en ont été étudiés[29]. L'archéologie est essentiellement d'ordre funéraire mais peu de nécropoles mérovingiennes ont été publiées[30]. Pour les nombreux sites toujours inédits, il a fallu avoir recours aux rapports de fouilles[31], et aux comptes rendus, réduits et épisodiques, du *Service Régional de l'Archéologie*. L'étude de l'habitat mérovingien n'en est qu'à ses débuts mais ses résultats prometteurs sont à l'origine de visions nouvelles, parfois révolutionnaires pour l'architecture de terre de bois[32]. Des pans entiers de la recherche se sont ainsi renouvelés ces dernières décennies et ont amené des conclusions fondamentales et novatrices grâce à l'archéologie préventive, la photographie aérienne[33] la datation par dendrochronologie ou encore les prospections géophysiques par laser[34].

Une dernière catégorie de sources, les pouillés du diocèse de Metz[35] et de quelques archidiaconés trévirois[36], a été associée aux données archéologiques et toponymiques pour esquisser une vision inédite du peuplement et des langues de l'espace mosellan, enrichies de nombreuses cartes de répartition.

[29] Jacques GUILLAUME, Édith PEYTREMANN (ed.), *L'Austrasie, société, économies, territoires, christianisation*, Nancy, 2008.
[30] Alain SIMMER, *Le cimetière mérovingien d'Audun-le-Tiche*, Paris, 1988; Jacques GUILLAUME, *La nécropole médiévale du Mont Saint–Germain (VI^e–XV^e siècle) à Châtel-Saint-Germain (Moselle)*, Nancy, 2010.
[31] Chroniques annuelles d'*Archéologie médiévale*.
[32] Édith PEYTREMANN, *Archéologie de l'habitat rural dans le nord de la France du IV^e au XII^e siècle*, Saint-Germain-en-Laye, 2003, 2 vol; Jean-Marie BLAISING, « L'habitat du haut Moyen Âge en vallée de Moselle : situation par rapport aux sites antiques et au bas Moyen Âge », in *Burgondes, Alamans, Francs, Romains*, Besançon, 2003, p. 287–311.
[33] René BERTON, *La mémoire du sol*, Nancy, 1989.
[34] Murielle Georges–LEROY et alii « Le massif forestier, objet pertinent pour la recherche archéologique. L'exemple du massif forestier de Haye (Meurthe-et-Moselle) », *Revue Géographique de l'Est* t. 49, 2/3, 2009, p. 2–16.
[35] Nicolas DORVAUX, *Les anciens pouillés du diocèse de Metz*, Nancy 1902.
[36] Jean–Baptiste KAISER, *Das Archidiakonat Longuyon am Anfang des 17. Jahrhunderts*, Colmar, 1929, 2 vol.

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE

ENTRE GERMANITÉ ET ROMANITÉ : PROBLÉMATIQUE

Chapitre I : Une germanité théorique

Chapitre II : Historiographie de la frontière linguistique

Chapitre III : De nouvelles perspectives

DEUXIÈME PARTIE

LES FRANCS ET L' ESPACE MOSELLAN
DU MYTHE HISTORIOGRAPHIQUE À LA RÉALITÉ DU TERRAIN

Chapitre I : Les données de l'archéologie

Chapitre II : Les données linguistiques

Chapitre III : Les apports de la toponymie

TROISIÈME PARTIE

AUX ORIGINES DU GERMANISME MOSELLAN

Chapitre I : Les caractères généraux de la romanisation

Chapitre II : L'impact sur la toponymie

Chapitre III : La romanisation de l'espace mosellan

Chapitre IV : La pérennité romaine au haut Moyen Âge

CONCLUSION

PREMIÈRE PARTIE

ENTRE GERMANITÉ ET ROMANITÉ : ROBLÉMATIQUE

CHAPITRE I : UNE GERMANITÉ THÉORIQUE

I. HISTORIOGRAPHIE DE LA NOTION DE BARBARE

Depuis le XIX^e^ siècle, l'histoire de la Gaule s'est réduite à un schéma manichéen faisant succéder à la colonisation gallo-romaine le grand bouleversement germanique du V^e^ siècle, résumé à une opposition forcenée entre Rome et les Barbares. La conquête, réputée sanglante, de la Gaule aurait été le résultat de la lutte entre ces deux races ennemies. Dans le sillage des historiens allemands, les invasions germaniques constituèrent alors le fondement du discours politique d'une bonne partie de l'Europe. Les premières recherches ont présenté une masse de peuples quittant leur Scandinavie natale[1], entamant une longue marche vers le Sud, poussés par des changements climatiques, la famine, la surpopulation ou d'autres causes encore inconnues. Traversant l'Europe entière, ils auraient transporté avec eux leurs langues et leurs traditions et auraient transmis leurs identités spécifiques à leurs descendants, au cours de pérégrinations qui se seraient étendues sur plusieurs générations. Parvenus aux confins de l'Empire romain. ils auraient défié le pouvoir central et sous la houlette de leurs rois–guerriers, descendant d'antiques familles nobles, auraient réussi à se tailler des royaumes indépendants dans les restes de l'Empire[2].

Telle est la vision traditionnelle, longtemps admise. Un phénomène qu'il convient d'analyser en détails, depuis les Germains de Tacite jusqu'aux Francs de Clovis, avec ses conséquences tant historiques que linguistiques.

Cest ainsi que l'on a admis la fin de Rome, de ses institutions et de la civilisation antique, jetés à bas par la volonté de destruction des Barbares germaniques, avec les Francs en première ligne d'une *Völkerwanderung* – terme voué à un bel avenir. Une thèse « humaniste » y a vu également, en complément, la victoire de la démocratie – celle des Germains, considérés comme des hommes libres – sur l'aristocratie romaine régnant sur la population

[1] Au sein d'une bibliographie surabondante : Ludwig SCHMIDT, *Geschichte der deutschen Stämme*, Berlin, 1911. Ces théories ont été reprises par Édouard SALIN, *La civilisation mérovingienne*, Paris, 1950, t.1, p. 33. Dernier défenseur de la thèse scandinave : Roger GRAND, *Recherches sur l'origine des Francs*, Paris, 1965

[2] Pour une mise au point sur ces traditions historiographiques : Patrick J. GEARY, *Quand les nations refont l'histoire. L'invention des origines médiévales de l'Europe*, Paris, 2004, p. 51.

gauloise[3]. Indissociable de cette théorie de conquêtes, il faut prendre en considération la notion de *Landnahme* (prise de possession du sol consécutive à l'invasion du pays), thème largement développé à une époque où le nationalisme et l'appropriation des terres du voisin obsédaient les historiens des deux côtés du Rhin[4]. Toute l'histoire européenne fut alors appréhendée sous l'aspect *germanique*, les « Germains » étant censés avoir totalement inféodé l'Empire romain et envahi les territoires qui constituaient la majorité des pays d'Europe. Le passé était devenu intrinsèquement germanique. Dans le grand mouvement de renouveau que connut l'historiographie allemande à la fin du XIX[e] siècle, l'étude des origines tenait une place de premier plan. L'identité ne pouvait qu'être ethnique, fondée sur un sang, une culture et une langue partagés. Dans une Allemagne qui n'existait pas encore, un pays aux frontières plus que fluctuantes et éclaté en une multitude de *Länder*, la seule unité préhensible était la langue. Une relation quasi charnelle entre langue et peuple s'établit alors dans un cadre que l'on pourrait qualifier de romantique – de plus en plus indissociable du nationalisme – s'il n'avait dangereusement privilégié l'évidence selon laquelle l'identité d'un peuple se définissait essentiellement par sa langue. La philologie et la linguistique se hissèrent alors au premier plan. Même si le découvreur officiel de la « famille » indo-européenne est l'orientaliste anglais William Jones, frappé, en 1786, par la ressemblance entre sanscrit, grec et latin, la philologie comparée et l'étude des langues indo-européennes devint rapidement une science essentiellement allemande, définitivement marquée par l'empreinte déterminante d'immenses linguistes tels que Franz Bopp et les frères Grimm, pour ne citer que ceux–là.

La langue des envahisseurs de l'Empire romain étant, en théorie, germanique, une des tâches des linguistes du XIX[e] siècle fut de reconstituer une base germanique « commune » en tant que substrat d'une communauté culturelle et d'une identité ethnique. Les philologues allemands s'associèrent alors étroitement aux historiens, la langue permettant, plus que jamais, de fonder l'histoire nationale d'un peuple[5] . Les savants d'outre-Rhin eurent alors vite fait de rebaptiser *indogermanisch* ce qui n'était en fait qu'indo-européen. Rien de surprenant dans ces conditions, à ce que la langue germanique se soit rapidement imposée comme « l'ancêtre européen »[6] et tout particulièrement la langue des Goths, l'idiome le plus

[3] Karl-Ferdinand WERNER, « La « conquête franque » de la Gaule. Itinéraires historiographiques d'une erreur », *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, t. 154, 1996, p. 7–45 (ici p. 14).
[4] *Ibid.*, p. 15.
[5] Walter POHL, « Aux origines d'une Europe ethnique. Transformations d'identités entre Antiquité et Moyen Âge », *Annales ESC*, t. 60, 2005, p.183–208 (ici p.203).
[6] Gabriel BERGOUNIOUX, « La langue des Indo-européens », in *Les Indo-européens*, Dossier d'Archéologie n° 338, 2010, p. 14–21.

anciennement attesté de tous, qui se vit alors proclamé l'égal du sanscrit. Seul témoignage réel d'une production littéraire vernaculaire germanique, le gothique, devenu un puissant support religieux grâce à la traduction de la Bible, devint le pivot linguistique d'un mythique *Volk* originel et fut considéré comme preuve d'une communauté politique et idéologique[7].

Dans cette vaste entreprise scientifique, rendre les sources historiques accessibles devenait une priorité. Tous les territoires supposés d'essence germanique – soit la quasi totalité de l'Europe occidentale…– furent ainsi annexés d'office dans le cadre des recherches des historiens d'outre-Rhin. Tous les textes en rapport avec les régions colonisées ou gouvernées par des peuples germanophones, depuis le Saint Empire romain germanique jusqu'au sud de l'Italie et à la Baltique se virent ainsi catalogués de *Monumenta Germaniae historica*. La totalité de l'histoire du haut Moyen Âge fut accaparée de la sorte, avec les chroniques et les actes des rois mérovingiens et carolingiens de toutes les régions de la Gaule[8]. En témoigne la remarque de Georg Pertz, qui, dans son édition du *Liber de episcopis Mettensibu*s de Paul Diacre, dit avoir renoncé à inclure les miracles de saint Clément parce qu'il les considérait comme « sans intérêt pour l'histoire de l'Allemagne »[9]. Sans oublier l'histoire des autres peuples ayant pratiqué une langue de même origine, Wisigoths, Burgondes, Lombards, jusqu'aux Vandales africains. L'histoire de tous ces peuples devint alors essentiellement l'affaire d'érudits allemands – les Français semblant alors peu préoccupés du problème – avec comme base de travail, un modèle–type, le moule originel de la *Germania* de Tacite. Par l'exégèse de celui qui était considéré comme un « auteur canonique », l'identité germanique, sa pureté originelle et son passé réputé prestigieux, se virent hissés au niveau d'Athènes et de Rome, capables, non seulement de rivaliser avec elles, mais de les surpasser[10].

Se fondant sur la division tripartite des peuples mythiques de Tacite (*Ingaevons, Herminons, Istaevons*[11]), l'historien allemand Georg Waitz (1813-1886) affirma que les Francs étaient des *Istaevons*, établissant ainsi une continuité parfaite entre les deux. Un concept promis à un bel avenir, et qui trouve toujours des défenseurs parmi les historiens

[7] Michael KULIKOWSKI , *Rome et les Goths : III^e–V^e siècle*, Paris, 2009, p. 58, 59.
[8] Patrick J. GEARY, *op.cit.*, p. 41.
[9] *… amplior de miraculis S. Clementis narratio inseritur, quam, ut valde incertae auctoritatis, nulliusque in historia Germaniae momenti, ommitendam duxi.* MGH, SS II, p. 261. Cité par Michel SOT, « Faut–il rééditer le Livre des évêques de Metz de Paul Diacre ? », in Sylvain GOUGENHEIM (ed), *Retour aux sources. Textes et documents d'histoire médiévale offerts à Michel Parisse*, Paris, 2004, p. 971–977 (ici p. 973, note10)
[10] Michael KULIKOWSKI, *op.cit.*, p. 28, 56, 64.
[11] *Manno tres filios assignant, e quorum nominibus proximi oceano Ingaevones, medii Herminones ceteri Iscaevones vocentur* : TACITE, *De situ ac populis Germaniae*, II, 2.

actuels [12]. La loi salique ne devint compréhensible que dans les termes de Tacite. Les Francs étaient vecteurs d'une vitalité nouvelle et apportaient la liberté à un monde miné par le désordre et l'oppression de l'Empire romain. Même si le nom « Franc » était nouveau, le peuple ne l'était pas : *es sind neue Namen, aber nicht neue Völker*[13]. Mais aucune exclusive : la France aussi était concernée…

> La France est le pays des Francs. L'exact point de départ de notre histoire juridique est l'installation des Francs, peuplade germanique, dans la Gaule romanisée

peut–on encore lire bien longtemps après[14] .

II. LES FRANCS ET L'HISTOIRE

A. En Gaule du Nord

L'apparition des Francs dans l'histoire de la Gaule du Bas-Empire est relativement tardive : pas avant la seconde moitié du III^e^ siècle. Et les textes de référence ne sont pas nombreux. En 277, ils profitent du démantèlement du *limes* en aval de Xanten pour s'établir sur la rive gauche du Rhin. Constance Chlore (293-294) accepte leur installation en Bétuwe comme *deditícii*, mais, délogés un peu plus tard par les Saxons, ils reprennent leur progression. Constance II se résout alors à les établir en Toxandrie en 342. Les descendants de ces *deditícii* francs sont mentionnés par Ammien Marcellin en 358 lorsque Julien les attaque après qu'ils ont pénétré en territoire romain *apud Toxandriam locum.* De Francs, il n'est plus guère question au cours des décennies suivantes. Ce n'est que peu avant le milieu du V^e^ siècle qu'ils réapparaissent en Gaule du Nord dans les sources, mais à travers le témoignage postérieur de Grégoire de Tours. Selon lui, Clodion s'empare en 448 des cités de Cambrai et Arras à la tête des Francs occidentaux qui atteignent la Somme. Ils auraient été battus par le général Aetius et contraints par Majorien de s'établir dans la moyenne vallée de l'Escaut. Il est probable que ce fut à la faveur de la conclusion d'un *foedus* avec l'autorité romaine que Clodion abandonna les

[12] Martina PITZ, « Kulturelle Umorientierung als Motor sprachlicher Innovation? Überlegungen zur Einführung ‚südlicher'Formen in der deutschsprachigen Urkundenüberlieferung des 14. Jahrhunderts im Saar–Mosel–Raum », in Kurt GÄRTNER und Günter HOLTUS, *Überlieferungs- und Aneignungsprozesse im 13. und 14. Jahrhundert auf dem Gebiet der westmitteldeutschen und ostfranzösischen Urkunden– und Literatursprache*n, Trier, 2005, p.323–356 (ici, p.331).

[13] Georg WAITZ, *Deutsche Verfassungsgeschichte*, II–1. Die deutsche Verfassung im Fränkischen Reich, Berlin 1882, p. 8.

[14] François OLIVIER-MARTIN, *Précis d'histoire du droit françai*s, 4e éd., Paris, 1945, chap. VII, § 7 –8 ; cité par K.F. WERNER, *op.cit.*

territoires conquis, alors qu'il conservait la *civitas* de Tournai et qu'il y garantissait la sécurité de la Belgique Seconde[15].

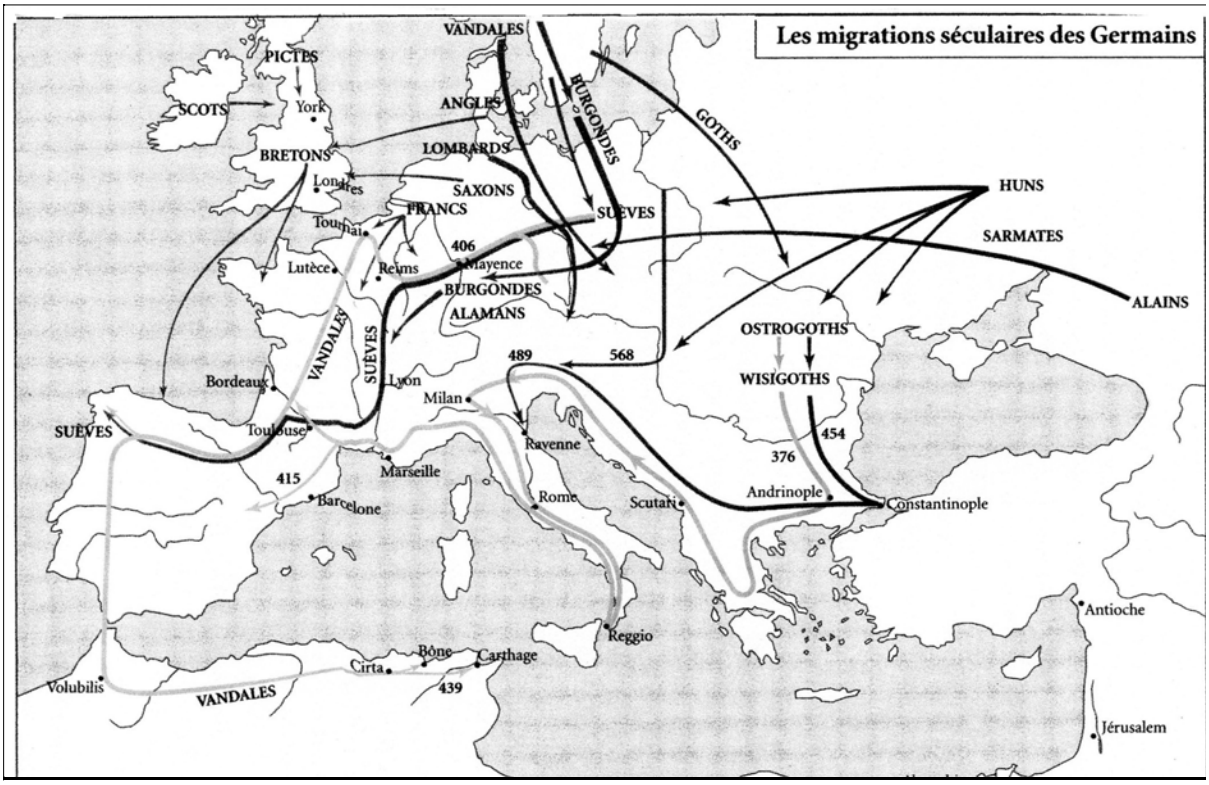

1. *Gentes barbarae quae pullulaverunt sub imperatoribus* (Liste de Vérone, vers 313)
(J.-P. Leguay, *L'Europe des Etats barbares, V^e–VIII^e siècles*, p. 41)

Cette progression des Francs vers la Somme est confirmée par Sidoine Apollinaire : dans le Panégyrique de Majorien, il rapporte en effet que ce général, qui venait d'affronter les Bagaudes d'Armorique et de libérer Tours en 448, alla peu après combattre avec Aetius le Franc Clodion qui avait occupé « la plaine des Atrébates », c'est–à–dire la cité d'Arras[16.] Parmi les potentats francs installés en Gaule du Nord, le premier à entrer de plain pied dans l'histoire est Childéric (fils du mythique Mérovée ?). Le mobilier funéraire retrouvé dans sa

[15] Patrick PÉRIN, Laure-Charlotte FEFFER, *Les Francs*, Paris, 1987, t .1, p 106.
[16] Émilienne DEMOUGEOT, *La formation de l'Europe et les invasions barbares, De l'avènement de Dioclétien au début du VI e siècle*, Paris 1979, p. 78,79. Laurent VERSLYPE, « Le peuple franc et ses élites », in *Nos ancêtres les barbares. Voyage autour de trois tombes de chefs francs,* Saint–Dizier, 2008 p. 16,17.

fastueuse sépulture à Tournai démontre qu'il n'avait plus grand-chose d'un Barbare : c'est en tant que fidèle allié de Rome qu'il avait la mainmise sur le Nord de la Gaule. Il n'était rien moins que général romain – il en portait d'ailleurs les insignes classiques dans sa tombe – chef militaire et civil de Belgique Seconde. En 463, il avait, aux côtés d'Aegidius, repoussé les Saxons et surtout les Wisigoths, les plus dangereux pour le pouvoir en place. C'est ce territoire administré par Syagrius (fils d'Aegidius) qui pouvait encore passer pour l'ultime bastion de la romanité en Gaule après la chute officielle du dernier empereur d'Occident en 476, événement passé pour ainsi dire inaperçu des contemporains. Clovis, fils de Childéric, se vit confier les mêmes prérogatives politiques et militaires que son père, comme l'atteste la célèbre lettre de Remi, évêque de Reims. On ne connaît pas les raisons profondes qui le poussèrent à attaquer Syagrius en 486. Toujours est-il que Clovis l'emporta, près de Soissons, à l'issue de ce qu'on considérerait aujourd'hui comme un putsch militaire et après une bataille sans grande ampleur qui opposa certainement plus d'auxiliaires germaniques les uns aux autres que de Gallo-Romains à des Francs. La voie du pouvoir était libre[17].

On admet aujourd'hui que cette défaite de Syagrius ne suscita aucune réaction particulière dans le pays et n'a, pour ainsi dire, rien changé Gaule du Nord. Un des atouts de Clovis fut précisément de tabler sur la continuité et de s'allier la classe politico–militaire romaine, la population civile et la hiérarchie religieuse. Il tenait déjà le pouvoir militaire, avait conquis le premier rang au niveau politique : il sut gagner la confiance de la classe sénatoriale en place, qui voyait en lui le défenseur de la Gaule.

Et l'archéologie confirme ces évolutions de l'historiographie. Depuis plusieurs décennies, on exhume entre Somme et Seine toute une série de tombes « guerrières » de haut rang[18]. Ces sépultures aristocratiques du dernier quart du V^{e} et de la première moitié du VI^{e} siècle jalonnent de façon régulière les régions de la Manche aux Vosges, via la Picardie, la Champagne–Ardenne et la Lorraine. Caractérisées par un armement standardisé, comportant au minimum une épée longue, un angon, une lance, une hache et un bouclier, ces tombes constituent un incontestable témoignage archéologique de la progression franque le long de la rive gauche du Rhin. On a reconnu à juste titre dans ces tombes de « chefs » – le terme « tombes de nobles » (cf. l'allemand *Adelsgräber*) serait plus approprié – la confirmation de

[17] Patrick PÉRIN, « Les Francs et Rome » in *Rome et les Barbares. La naissance d'un nouveau monde*, Venise, 2008, p. 342-345.
[18] Les plus connues sont celles de Mézières–Manchester (1968), Hordain (1973–1974) et, récemment, de Saint–Dizier (2002).

l'implantation d'élites rurales, peu nombreuses et dispersées, dont la vocation initiale était de contrôler des territoires nouvellement conquis par Clovis à partir de 486[19].

La suite est bien connue. Clovis réussit progressivement à intégrer à son royaume les territoires de ses concurrents et à éliminer un à un ses rivaux. Bientôt allait naître la *Francia*, en tant que royaume des Francs. Traditionnellement, on considère que cette « franconisation » s'accompagna d'une germanisation du Nord-Est du pays, censé avoir accueilli un maximum de nouveaux venus. Autre corollaire : on assisterait alors à la naissance de la frontière linguistique, ligne virtuelle séparant les territoires présumés conquis et envahis, donc de culture et d'expression germanique, du reste de la Gaule, en théorie moins submergé par les vainqueurs du moment et resté davantage romanisé.

B. Une vision renouvelée du haut Moyen Âge

Depuis l'Antiquité, l'image des peuples reposait essentiellement sur le concept assez élémentaire d'arbre généalogique et de parenté : ils ne pouvaient guère que dériver les uns des autres. Ces définitions des groupes ethniques, qui ont dominé la science historique du XIX^{e} siècle, ont été complétées par les visions romantiques touchant « l'âme du peuple », puis par les idées évolutionnistes de sélection naturelle, sans oublier les idéologies racistes prônant la supériorité de certains d'entre eux sur les autres[20]. Ces conceptions « pré–scientifiques d'un peuple en tant que communauté d'origine », tel que l'exprime fort justement Walter Pohl[21], ont longtemps véhiculé l'illusion, très réductrice, de groupes humains homogènes, bien identifiés, et de nations à culture unique ne pratiquant qu'une seule et même langue, facteur d'harmonie autant que d'uniformité. Dans les années d'après guerre, on prit toutefois peu à peu conscience que cette unité « biologique » ne résistait pas à une analyse objective et la correspondance, jusqu'alors largement admise, entre les peuples du Moyen Âge et leurs homologues contemporains apparut comme un mythe : même dans le meilleur des cas, ceux-ci ne pouvaient être identifiés à leurs homologues historiques [22]. L'identité traditionnelle des « Barbares » supposés avoir façonné l'Europe toute entière fut alors remise en question et avec elle les modèles « naturalistes » de l'historiographie classique, selon lesquels l'avènement des nouveaux royaumes résultait de grands mouvements

[19] Patrick PÉRIN, *Les Francs et Rome*, p. 344.
[20] Walter POHL, *Aux origines d'une Europe ethnique*, p. 198.
[21] *Id*., « Identités barbares et ethnogenèse », in *Rome et les Barbares*. p. 599.
[22] Patrick J. GEARY, *op.cit*., p.52.

de masse (*Völkerwanderung*), et était la conséquence d'invasions germaniques. Il devenait de plus en plus difficile de continuer à prétendre que ces peuples avaient importé sur le sol romain leurs formes d'organisation barbares[23].

L'identité profonde des *deutsche Stämme*, interprétée jusqu'en plein XX^e^ siècle comme les ramifications tribales d'une seule et même ethnie se mit alors à vaciller. Un exemple classique, celui des Goths : au II^e^ siècle, ils sont connus comme paysans des rives de la Baltique, au III^e^, on en fait des pirates écumant les mers européennes, au IV^e^, ils sont passés maîtres des steppes d'Europe centrale et au V^e^, ils sont alliés de l'Empire et intégrés à divers contingents de l'armée romaine[24]. Mais combien reste–t–il de Wisigoths en Aquitaine après la victoire de Clovis ?

Les Francs du VI^e^ siècle pouvaient–ils vraiment être les mêmes que ceux que les textes du III^e^ siècle nous avaient fait connaître avec parcimonie ?

L'étude des nouveaux venus qui s'étaient installés sur le territoire de l'Empire romain connut un changement majeur avec la publication fondamentale de Reinhard Wenskus (1961)[25] qui réfutait l'ensemble des propositions antérieures concernant les différentes ethnies barbares (*Stämme).* Selon lui, les considérer comme une lignée endogamique issue d'un ancêtre commun, telle que les présentent les sources de l'Antiquité et du haut Moyen Âge, n'est qu'une fiction politique.

> Aucun de ces groupes ne peut être défini en suivant des types raciaux ou régionaux, ou comme une communauté de mariage, de paix, de droit, d'installation ou de culture. Il ne représente ni une partie d'un peuple, ni une communauté politique structurée. Il ne peut être défini que comme une communauté de traditions[26].

C'en était fini de la « jeunesse héroïque des peuples européens »[27]. L'« identité barbare » avait vécu. Son unité ne pouvait qu'être un mythe : elle n'avait jamais été biologique, mais culturelle. Il s'agissait de communautés plus imaginaires que réelles, en

[23] Walter POHL, *Aux origines d'une Europe ethnique*, p.189.
[24] Michel ROUCHE, *Attila. La violence nomade*, Paris, 2009, p. 35.
[25] Reinhard WENSKUS**,** *Stammesbildung und Verfassung. Das Werden der frühmittelalterlichen Gentes,* Cologne, 1961.
[26] *Ibid.*, p. 54 ; cité par Magali COUMERT, *Origines des peuples. Les récits du haut Moyen Âge occidental* (550–850), Paris, 2007, p. 13,14.
[27] Walter POHL, *«* Identités barbares et ethnogenèse » , *op.cit.*

aucun cas de lignées immuables[28]. Peu après, l'école historique autrichienne – Herwig Wolfram, Walter Pohl pour ne citer qu'eux – développait le concept fondamental d'ethnogenèse : un peuple ne se constitue que par un processus historique au cours duquel il ne cesse de se transformer. Selon ce principe, des populations variées – mais ne comprenant qu'un nombre très restreint d'individus, quelques milliers au maximum – se seraient modifiées à l'issue d'une longue migration en « peuple » constitué autour d'un petit clan porteur d'un nom identitaire et d'un noyau de traditions servant de support à cette identité: ainsi seraient nés les Goths, les Lombards ou encore les Francs[29]. La croyance en une origine commune aurait tenu une place fondamentale dans ce processus, mais les éléments culturels ou linguistiques auraient également joué un rôle très important dans la définition de ce groupe et dans la conscience de l'appartenance à une même entité[30]. Ainsi, l'identité culturelle et ethnique des différentes populations barbares arrivées sur le sol romain nous apparaît aujourd'hui beaucoup plus complexe que ne semblent l'indiquer leurs appellatifs latins traditionnels : les termes Goths, Alamans, ou Vandales, n'ont plus guèer de sens concret et la réalité du terrain devait être le plus souvent bien éloignée de la classification des groupes ethniques.

Ce « brouillage identitaire » s'affirme très tôt, comme en témoigne une inscription récemment retrouvée à Augsbourg . En 260, une stèle y fut élevée pour célébrer une victoire romaine sur des Barbares, anéantis au retour d'un raid en Italie ; le texte parle de Semnons ou Juthunges (…*barbaros gentis semnorum sive iouthungorum*)[31.] Mais s'agit–il de Jugunthes, d'Alamans ou de Suèves ? Car ces *Juthungi* seront encore cités en 358 parmi les tribus alémaniques (*Juthungi Alammanorum pars*) contre lesquelles Gratien entreprend une expédition punitive en Rhétie. Et en Gaule, Suèves et Alamans semblaient systématiquement confondus : encore au VI^{e} siècle , Grégoire de Tours parle d' *Alamanni id est Suevi* [32].

Un exemple devenu classique est représenté par la coalition des Lombards, dans l'Italie de la fin du VI^{e} siècle, qui regroupait en fait des Saxons, des Gépides, des Suèves, des Ostrogoths, ainsi qu'un nombre considérable de déserteurs romains. Deux générations plus tard, tous le monde s'affirmait comme « Lombard »[33.] Et Odoacre, le vainqueur officiel de

[28] Michael KULIKOWSKI, *op.cit.*, p. 60.
[29] Bruno DUMÉZIL, *L'identité franque au VI^{e} siècle*, p. 25.
[30] Magali COUMERT, *op.cit.*, p.13,14.
[31] *Der Barbarenschatz. Geraubt und im Rhein versunken.* Historisches Museum der Pfalz Speyer, Stuttgart, 2006, p. 30–33.
[32] AMMIEN MARCELLIN, *Rerum Gestarum*, XVII, 6 ; GRÉGOIRE DE TOURS, *Historiarum libri decem*, II, 2.
[33] Peter ERHART, Walter POHL, *Die Langobarden : Herrschaft und Identität*, Wien, 2005; Jörg JARNUT, « Les Lombards au haut Moyen Âge : état actuel de la recherche », in Véronique GAZEAU, Pierre BAUDUIN

l'Empire romain d'Occident qui détrôna l'empereur Romulus Augustule en 476, est défini dans les textes d'époque aussi bien comme Hun, Skire, Goth, Thuringien ou Hérule[34].

En Afrique romaine, *Maurus* a fini par désigner tout Africain autochtone, un concept fort probablement créé par les Romains eux–mêmes. Façonné par des siècles de romanisation, ce terme n'avait de valeur que par opposition à la romanité. Le seul équivalent qu'Yves Modéran pouvait lui trouver était celui de *Germani*, un générique tellement vague qu'il n'a jamais désigné aucun royaume barbare. Les unités « ethniques » de l'armée impériale, qualifiées par les Romains de *Maures* ont certainement contribué à répandre ce nom, tout comme ceux de *Franci* et *Alemani*, portés par plusieurs détachements militaires et largement diffusés[35].

On estime le plus souvent que tous les membres d'un même peuple, quelle que soit l'origine réelle des individus, sont censés avoir partagé une même culture matérielle, à savoir porté des vêtements, des armes ou des bijoux plus ou moins semblables en signes de reconnaissance. Mais beaucoup, tel Patrick J. Geary[36], pensent à présent que le concept général de « culture » n'est apparu qu'au cours de la seconde moitié du XVIII^{e} siècle : il semble donc bien difficile de dégager un modèle conjuguant identité et culture matérielle. Et chaque jour davantage, les découvertes archéologiques démontrent que correspondance ethnique et culture matérielle ne sont pratiquement jamais assurées. Beaucoup d'accessoires et de décors que l'on avait considérés comme « identitaires » semblent plutôt relever de simples effets de mode : de nombreux éléments matériels se sont répandus au sein des populations germaniques sans qu'il y ait eu automatiquement déplacement des personnes concernées, comme le démontrent aussi bien les textes contemporains que les découvertes archéologiques actuelles [37].

Les exemples abondent, aux quatre coins de l'Empire. Ainsi les Avars : des « bergers des montagnes » qui firent sensation lors de leur première entrée à Constantinople en 558, où la foule, aussi curieuse qu'effrayée, s'était massée pour les découvrir, avec leurs cheveux longs tressés, leurs armures, leurs arcs en bandoulières, montés sur des chevaux caparaçonnés de fer et de feutre. Il leur fallut néanmoins fort peu de temps pour adopter les modes vestimentaires du Bas-Empire romain, sans négliger pour autant les accessoires hunniques ou

---

Yves MODÉRAN, *Identité et ethnicité ; concepts, débats historiographiques, exemples (III^{e}–XII^{e} siècle)*, Caen, 2008, p. 35–48.

[34] Alain CHAUVOT, *Opinions romaines face aux Barbares au IV^{e} siècle ap. J.–C.*, Paris, 1998, p. 182.

[35] Yves MODÉRAN, « Des Maures aux Berbères : identité et ethnicité en Afrique du Nord dans l'Antiquité tardive », in Véronique GAZEAU, Pierre BAUDUIN Yves MODÉRAN, *op.cit.* , p. 91-134.

[36] Patrick J. GEARY, *op.cit.*, p. 14.

[37] Bruno DUMÉZIL, *La reine Brunehaut*, Paris, 2008, p. 29, 30.

germaniques. Et l'attrait irrésistible qu'exerça sur eux le faste byzantin et ses bijoux somptueux, portés tant par les hommes que les femmes prit très vite le dessus au point de servir de modèles à leurs artisans indigènes[38] .

En Italie, Paul Diacre remarqua, au VIII[e] siècle, que le costume des Lombards, du siècle précédent, tel que les fresques du palais de Theodelinde à Monza le représentaient, s'était totalement modifié par rapport à celui qu'ils portaient à son époque[39]. Chez les Wisigoths de Toulouse, au V[e] siècle, on ne connaît pratiquement aucune tombe à mobilier alors que dans le royaume de Tolède en Castille, occupé par le même peuple, de vastes nécropoles bien pourvues en accessoires divers réapparaissent au VI[e] siècle, sans que ce phénomène ne s'étende pour autant à l'ensemble des territoires wisigothiques[40]. Quant aux Vandales d'Afrique, ils avaient tout simplement adopté l'habillement du Bas-Empire romain, comme l'attestent les nombreuses mosaïques encore visibles en Tunisie. Ce qui correspond en tout point aux observations de Procope au VI[e] siècle, relevant qu'ils vivaient dans des villas avec jardins, entourés de musiciens et de danseuses et qu'ils fréquentaient théâtres et jeux du cirque[41].

Une autre interrogation est devenue, en corollaire, incontournable : elle touche aux estimations numériques proposées par les auteurs anciens, des chiffres souvent fantasmagoriques : Procope de Césarée (520-560) prétend ainsi que les guerres gothiques auraient tué dix millions d'Italiens Une « voltige statistique »[42] qui s'avère sans commune mesure avec le nombre manifestement restreint de « Barbares » concernés par la longue errance de ces peuples, guère plus de quelques milliers de guerriers.

Il faut alors remettre très sérieusement en cause la capacité de cette poignée d'hommes à abattre un ensemble de plus de quarante millions d'habitants tel qu'était l'Empire romain. Les dernières réflexions en ce domaine viennent de franchir une étape supplémentaire : divers chercheurs, telle Magali Coumert, se demandent en effet si ces « peuples » barbares ne seraient pas une simple création romaine, une « allégorie », une invention pure et simple du pouvoir en place en quête d'identification commode et de reconnaissance politique d'adversaires fugaces et dispersés ? Affronter, et vaincre, des peuples constitués était bien plus valorisant pour l'autorité romaine et ses dirigeants que de pourchasser des bandes armées éparses et éphémères. Les différentes « identités barbares » relèveraient donc

[38] Falko DAIM, « Les Avars de Justinien à Charlemagne », in *Rome et les Barbares*, p. 413-417.
[39] Walter POHL, *Identités barbares et ethnogenèse*, p. 600.
[40] Id., *Aux origines d'une Europe ethnique*, p. 204, 205.
[41] *Ibid.*
[42] Jean-Pierre LEGUAY, *L'Europe des Etats barbares Ve–VIIIe siècles*, Paris, 2002, p. 245.

davantage d'une rhétorique politico–sociologique amenée, à plus ou moins long terme, à légitimer l'éclatement de l'Empire et la création de royaumes « barbares » indépendants[43].

Faute de pouvoir se débarrasser des Perses, devenus la hantise permanente de Rome, on anéantissait d'autres « Barbares » plus faciles à vaincre, et on ne manquait pas de le faire savoir : nombreux sont les empereurs à avoir modifié ainsi leur titulature, de préférence sur des monnaies, organes de propagande de premier ordre. Claude II devint *gothicus* après sa victoire de Nisch (Serbie actuelle) sur les Goths en 269[44] . Rares furent les empereurs du Bas-Empire à ne pas avoir porté, sous une forme ou sous une autre, le qualificatif de *Germanicus* (*maximus*)[45]. Quant à Constantin, il cumula, entre autres, les titres de *Germanicus, Alamannicus, Sarmaticus et Gothicus maximus*[46] .

Pendant longtemps, le terme de « hun » s'est appliqué à un vaste éventail de tribus diverses, dont des Sarmates et des Alains, mais au sein desquelles les Huns véritables étaient impossibles à cerner. Encore plus large, la notion de « scythe » qui a désigné durant plusieurs siècles une multitude de Barbares orientaux, dont des Huns ! Priscus s'en fait l'écho au V^e^ siècle[47]. Mais on en connaît encore des exemples jusqu'en pleine époque carolingienne : Reginon de Prüm qualifie ainsi de « scythes » les envahisseurs hongrois qui risquent des incursions jusqu'en Francie en 889[48].

Enfin, Hervé Inglebert a récemment rappelé que le danger « barbare » est une notion moderne, probablement perçue d'une manière fort différente dans l'Antiquité : l'Empire romain se comprenait en termes de pouvoir et non de nationalités et il était bien plus important de défendre le pouvoir impérial que le territoire romain, ou les populations qui l'habitaient, quitte à en sacrifier certaines. Un usurpateur politique paraissait bien plus dangereux que des incursions étrangères et la fragmentation du pouvoir politique introduite par Dioclétien avait, entre autres, pour but de rendre les usurpations plus difficiles[49] .

En d'autres termes, l'ethinicité barbare est à repenser totalement et c'est la matérialité tout entière des fameuses grandes migrations du V^e^ siècle qui se voit, par là même, très sérieusement remise en cause.

---

[43] Magali COUMERT, Bruno DUMÉZIL, *Les royaumes barbares en Occident*, Paris, 2010, p. 20–23.
[44] Ralph KANKELFITZ, *Katalog römischer Münzen*, München, 1981, p. 361.
[45] *Ibid.*, p. 332, 346.
[46] Der Barbarenschatz, *op.cit.*, p. 19, 21, 40; Alain CHAUVOT, *Opinions romaines face aux Barbares*, p. 80, 154, 176.
[47] Ambassade auprès d'Attila, fr. 8 ; original en grec, traduction allemande citée par Walter AREND, *Geschichte in Quellen*, München, 1965, Bd.1, p. 794.
[48] REGINONIS ABBATIS PRUMIENSIS CHRONICON, MGH SS rer germ .50, A. 889, p. 131-132.
[49] Hervé INGLEBERT, *Atlas de Rome et des barbares, III^e^–VI^e^ siècle*, Paris, 2009, p. 26.

III. LES FRANCS, DU MYTHE A LA RÉALITÉ

Dans cette optique, il convient de s'interroger sur ce concept de « Francs », car il est clair qu'au VI[e] siècle, seuls quelques milliers d'individus pouvaient encore être assimilés aux Francs du Ill[e] siècle, les autres n'étaient que des « étrangers » d'ascendance diverse ayant rejoint le groupe en adhérant à ses coutumes. Leur origine n'est donc certainement pas aussi simple qu'on a bien voulu l'imaginer[50]. La notion de « peuple » étant abandonnée, peut–on encore parler d'un assemblage de tribus comme les « *Germani* » au sens où César citait les Condruses, Eburons, Caeroses et autres[51] ?

Et quel crédit accorder à la fameuse « ligue franque » (*Frankenbund*[52]) regroupant, selon une tradition bien établie, un certain nombre de chefferies distinctes ? Beaucoup d'auteurs en avaient fait une puissante coalition militaire, à l'origine d'une grande partie des malheurs de l'Empire romain. On n'en est plus là aujourd'hui, car il semble bien que les plus convaincus en aient abandonné l'idée ; même la notion d'« essaim tribal » comme l'avait avancé Lucien Musset, paraît largement dépassée[53].

On a usé beaucoup d'encre pour essayer de percer le mystère de ces tribus et pour savoir si Chamaves, Bructères, Chattuaires, Chattes, Amsivariens, Usipètes, Sicambres, Tunctères et autres Tubantes[54] étaient bien des *Franci* ou si l'on était en présence de clans indépendants, regroupés au hasard de leurs incursions en Gaule. Le plus souvent en pure perte, car on connait fort peu de choses de ces petites peuplades citées par César et Tacite, mais qui ne se dévoilent qu'occasionnellement, au détour d'une brève mention ou d'une vague citation, souvent contradictoires. Ainsi les Chamaves : s'agit-il bien de Francs ? *Chamavi qui et Franci* mentionne la Table de Peutinger alors qu'Ausone les considère comme des Germains : *vires, quas Francia quasque Chamaves Germanique tremant*[55]. Les Sicambres

---

[50] « Die Entstehung des fränkischen Verbandes liegt in einem tiefen Dunkel, das sich kaum auhellen lässt. » Eugen EWIG, « Die Franken am Rhein », in Helmut BEUMANN, Werner SCHRÖDER, *Aspekte der Nationenbildung im Mittelalter*, Sigmaringen, 1978, p. 109–125 (ici p. 116).

[51] *Condrusos, Eburones, Caerosos, Paemanos, qui uno nomine Germani appellantur… ,* CESAR, *Commentarii De Bello Gallico,* 2,4,3.

[52] Eugen EWIG, « Die civitas Ubiorum, die Francia rinensis und das Land Ribuarien », in *Spätantikes und fränkisches Gallien*, München, 1976, Bd.1, p. 472–503 (ici p. 475–482).

[53] Jean–Pierre LEGUAY, *op.cit*, p. 43.

[54] Patrick PÉRIN, *Les Francs et Rome*, p. 342–345.

[55]« Des forces qui feront trembler les Francs, les Chamaves et les Germains », *Mosella* vers 435, cité par Heike GRAHN-HOEK, « *Salii -Franci ipsi -(gentes) qui et Franci* . Zur Ethnogenese der Franken und den Anfängen der fränkischen Südwestbewegung bis zum Ende des 4. Jahrhunderts », *Rheinische* Vierteljahrsblätter t. 69, 2005, p.1-69 (ici p. 33).

sont mentionnés dès le I[er] siècle, alors que les *Franci* n'apparaissent que bien plus tard ; il est difficile de dire si, à la fin du IV[e] siècle, il faut les identifier aux Francs ou toujours les considérer comme un clan indépendant. Pourtant, au siècle suivant, Sidoine Apollinaire les associe systématiquement aux Francs. Et c'est sous ce qualificatif célèbre de *Sigamber*, passé dans l'Histoire, qu'est cité Clovis par Grégoire de Tours. On ne sait néanmoins rien de précis à leur sujet[56]. Les questions que l'on a pu se poser quant à ces *diversae gentes Francorum*, pour reprendre les termes du Panégyrique de Constantin le Grand (310)[57] ne remontent pas à hier puisque dès 1877 Fustel de Coulanges se demandait ce qu'il pouvait en subsister réellement :

> On rencontre encore les noms de Bructères, de Chamaves, de Sicambres, mais ces noms ne désignent plus les grandes nations que Tacite avait connues et n'en représentent que de faibles restes.

À son avis, il y avait peu de rapport avec les peuplades mentionnées par Tacite et, pour lui, « les Francs étaient tout ce qui restait des Chattes, des Sicambres des Bructères des Chamaves, des Tenctères, des Angrivariens [58] ».

On insiste aujourd'hui sur la grande diversité qui semblait de règle au sein des Francs au point que certains pensent que s'ils ont été si nombreux parmi les officiers supérieurs proches du pouvoir aux IV[e] et V[e] siècles, comme le regrettait déjà Ammien Marcellin[59], c'est précisément parce que leur « ethnie était tenue pour peu dangereuse en raison de son manque d' unité »[60.] Et ces « Barbares impériaux » (*Reichsgermanen*) étaient d'autant plus appréciés qu'ils ne pouvaient constituer aucune menace réelle pour les Empereurs en place.

L'origine du terme *Franci* – issu du germanique *frekkr* : courageux, farouche[61] – soit l'équivalent du latin *ferox*, au sens de brave mais aussi cruel, ne pose pas de problème. Il faut en revanche préciser qu'il n'était porteur d'aucune signification ethnique, contrairement aux noms les plus classiques qui ont servi à les désigner et qui semblaient bien assurés. Ils le sont

---

[56] *Historiarum libri decem*, II, 31 (*mitis depone colla, Sicamber*). Magali COUMERT, *op.cit.,* p. 283-284.
[57] *Panégyriques Latins*, VI, 5,3.
[58] Numa Denys FUSTEL de COULANGES, *Histoire des institutions politiques de l'Ancienne France*, Paris, 1877, p. 355 ; cité par Adrian H. BREDERO, « Les Francs (Saliens ou non–Saliens) aux III[e] et IV[e] siècles sur la rive droite du Rhin ; guerriers et paysans », in Michel ROUCHE, *Clovis Histoire et Mémoire*, Paris 1997, t. 1, p. 45.
[59] *Franci quorum ea tempestate in palation multitudo florebat: Rerum gestarum*, XV, 5, 11.
[60] Magali COUMERT, Bruno DUMÉZIL, *op.cit.*, p. 42.
[61] Patrick PÉRIN, *Les Francs et Rome*, p. 342.

aujourd'hui de moins en moins. Ainsi, la plupart des auteurs[62] avaient, jusqu'à présent, distingué deux groupes principaux, les Ripuaires et surtout les Saliens, branche principale des Francs occidentaux, d'où serait issue la dynastie mérovingienne de Clovis et ses descendants. Or, Matthias Springer a récemment démontré que *Salioi–Salii* n'était qu'un qualificatif juridique, dérivé du germanique *saljon*, signifiant simplement « compagnon vivant sous la loi salique » et que ce substantif n'a jamais eu le fondement ethnico–géographique qu'on lui a toujours attribué. Il n'est donc plus possible de qualifier de « saliens » la branche principale des Francs. L'empereur Julien serait à l'origine de cette méprise, en employant dans ses écrits *Salii* au sens de *Franci*, par méconnaissance du sens réel de l'adjectif *saljon*, (qui donnera *Geselle* en allemand moderne), un usage repris par Ammien Marcellin qui a vu dans la transcription *Salii* un simple équivalent de *Franci*[63]. L'usage postérieur en a fait un synonyme historique de Franc (*Francos quos consuetudo Salios appelavit* écrit Ammien Marcellin[64]) promis au succès que l'on sait. Le dernier à utiliser le mot est Sidoine Apollinaire, en 456, qui l'emploie manifestement sans en connaître le sens exact. Il faut également remarquer que le terme salien est totalement absent des textes d'époque mérovingienne. Bien que récemment contestée – une autre étymologie de saljon, plus qu'incertaine, ayant été proposée[65] – il semble que cette interprétation doive s'imposer et que *Salien* soit à bannir des comptes rendus historiques.

La seconde composante des Francs était connue sous le nom de Ripuaires, désignant des Francs dits rhénans en fonction de leur implantation, maîtres, entre autres, du royaume de Cologne. Or ce terme n'est qu'une forme tardive, dérivée du latin *ripa* (rive) soit le « peuple des rives du Rhin » qui n'apparaît qu'au VIII^{e} siècle. Impossible donc de qualifier de « ripuaires » les Francs qui ont occupé la vallée du Rhin deux siècles plus tôt. De plus, il ne s'agit que de la déformation du qualificatif latin *riparii*, désignant tout simplement des auxiliaires militaires, souvent chargés de la défense des fleuves[66]. On notera l'absence totale de caractère germanique de cette désignation qui rappelle toutefois parfaitement le rôle premier des Francs dans le système de défense des frontières romaines. On a toujours associé ces francs rhénans au concept d'une mythique

[62] Au sein d'une abondante littérature : Eugen EWIG, « Die civitas Ubiorum, die Francia rinensis und das Land Ribuarien » *in Spätantikes und fränkisches Gallien,* Bd.1, p.472-503.
[63] Matthias SPRINGER, « Gab es ein Volk der Salier ? », in Dieter GEUENICH, Wolfgang HAUBRICHS, Jörg JARNUT, *Nomen et gens. Zur historischen Aussagekraft frühmittelalterliche Personennamen*, Berlin, 1997, p. 58-83.
[64] *Rerum gestarum*, XVII, 8, 1-4.
[65] Heike GRAHN–HOEK, *op.cit*., p. 19.
[66] Matthias SPRINGER, « Riparii–Ribuarien–Rheinfranken », in Dieter GEUENICH, *Die Franken und die Alemanen bis zur Schlacht bei Zülpich*, Berlin, 1998, p. 200-269.

Francia R(h)inensis, qui se serait étendue, au V^e^ siècle, du Rhin à la Moselle : Coblence, Trèves, Metz et Toul en auraient ainsi fait partie. Pour certains auteurs, c'était l'ancêtre direct de l'Austrasie. Tout repose en fait sur une seule source, le texte du fameux « Cosmographe de Ravenne », un moine anonyme d'époque carolingienne, censé avoir repris des données anciennes[67]. Mais personne n'a jamais été en mesure de démontrer la matérialité de cette entité franque, réalité beaucoup plus géographique qu'historique : en effet, il ne s'agit que d'une simple liste de noms de villes, mal recopiés et largement déformés par quelqu'un qui ne connaissait manifestement pas la région dont il parlait. Trèves y devient *Treoris*, Metz *Mecusa* et *Caranusca* (important relais routier sur la voie romaine Metz-Trèves) se mue en *Gaunia* [68] .

Matthias Springer[69] vient de porter le coup de grâce à cette *Francia R(h)inensis* qui n'a rien à voir avec la description d'un territoire nouvellement conquis tiré d'une carte de la fin du V^e^ siècle, comme on l'a affirmé longtemps. Ce qu'on a pris pour une fidèle évocation du contexte géopolitique des Francs rhénans, ne remonte au plus tôt qu'au IX^e^ siècle, avec des insertions encore plus tardives : lorsque l'auteur y parle du « Danemark, aujourd'hui le pays des Normands », son intervention ne peut qu'être postérieure au règne de Louis le Pieux (814–840)[70]. C'est en fait à un véritable travail de faussaire que s'est livré ce Ravennate, inventant des sources hautement fantaisistes : les « philosophes–géographes » goths – *Athanarich*, *Idebaldus* et *Marcomir* – auxquels il aurait emprunté ses renseignements, ne sont que les noms corrompus de personnages du Bas-Empire. *Athanarid* est un roi goth cité par Ammien Marcellin vers 380 à Constantinople, *Edelbaldus* un monarque ostrogoth des années 540 et le dernier, un roitelet franc du V^e^ siècle. En fait c'est à la Francie carolingienne telle qu'elle existait à son époque que tout cela fait référence. Et la graphie de certaines villes – déjà transcrites en vieil–haut allemand, donc impossibles à attribuer aux premiers temps mérovingiens – constitue une confirmation linguistique de ce « bricolage » carolingien, dans la mesure où il ne peut être antérieur au IX^e^ siècle : ainsi *Stratisburgo* (Strasbourg), *Ziurich* (Zurich), *Anternacha* (Andernach) qui présentent des évolutions phonétiques automatiquement postérieures au VIII^e^ siècle. Et comment croire que cette *Francia*

[67] Alfred JACOBS, *Gallia ab Anonymo Ravennate Descripta*, Paris,1858.
[68] *Ibid*., p. 34
[69] Matthias SPRINGER, « Riparii–Ribuarien–Rheinfranken », *op.cit.*
[70] *Que Dania modo Nordomannorum dicitur patria ; ibid.*, p. 234.

R(h)inensis puisse transcrire un panorama du V^e^ siècle, alors que son auteur anonyme y cite des *limites Arabum* [71].

Il faut donc reconnaître que la matérialité de ces Francs et de leurs assisses territoriales traditionnelles s'estompe ainsi chaque jour davantage.

A. La légende des origines

Si leur nom présente un incontestable flottement, ces Francs de Gaule avaient–ils le sentiment d'une origine commune ? Une mémoire collective s'était–elle transmise sous la forme de légendes et de récits oraux ? On retrouve bien trace d'un mythe des origines mais il est très tardif et a été forgé à la mode gallo-romaine. Plusieurs récits de type épique ont été rédigés, au VI^e^ siècle par Grégoire de Tours, au VII^e^ par Frédégaire et au VIII^e^ par l'auteur du *Liber Historiae Francorum*[72]**.** On a longtemps considéré qu'il s'agissait là de la mise par écrit d'une « mémoire ancestrale » que les Francs de souche se seraient transmise de génération en génération. Mais ces prétendues légendes orales des Francs sont en réalité des œuvres érudites, construites de toutes pièces à partir de mythes antiques, qui ne se réfèrent pas à un passé germanique, mais à une antiquité gréco–romaine largement déformée. Plusieurs de ces relations font des Francs des descendants des héros troyens, dont Enée, mais il s'agit d'une vision bien particulière de la guerre de Troie, basée en fait sur une profonde méconnaissance d'Homère et des sources grecques qui a permis cette insertion de peuples barbares dans l'histoire antique. Magali Coumert a récemment mis en évidence des divergences entre la version transmise par la *Chronique* de Frédégaire et celle du *Liber Historiae Francorum* : ce mythe des origines troyennes a été en fait composé en différentes étapes et réécrit plusieurs fois, peut-être en fonction de circonstances contemporaines nécessitant une explication nouvelle[73]. On peut reconnaître dans ces allégories des œuvres de propagande imaginées à une époque où les Francs cherchaient à s'inventer une identité ancienne. Car la patrie mythique des Francs est–elle à rechercher dans la Troie homérique ou à *Colonia Ulpia Trajana*, ancêtre de Xanten, au bord du Rhin, une fondation souvent attribuée aux Sicambres[74]? Il est également symptomatique de constater que, lorsqu'on a fabriqué une origine prestigieuse au messin Arnoul, pourtant Austrasien de pure souche, c'est vers une

[71] *Ibid.*, p. 240, 243, 253.
[72] Eugen EWIG, «Troja und die Franken », *Rheinische Vierteljahrsblätter*, t. 62, 1998, p. 1-16.
[73] Magali COUMERT, *op.cit.*, p. 539.
[74] Reinhard WENSKUS, « Der *hunnische* Siegfried. Fragen eines Historikers an den Germanisten » in Heiko UECKER, *Studien zum Altgermanischen*. *Festschrift für Heinrich Beck*, Berlin, 1994, p. 692, 699.

pseudo–famille sénatoriale romaine d'Aquitaine que l'on s'est tourné. Le passé germanique ne pouvait à l'évidence rivaliser avec le prestige gréco–romain[75].

L'exemple des Francs est loin d'être isolé. Ainsi les Goths, peuple emblématique de la germanité, modèle de référence pour toutes les théories de l'ethnogenèse. Le récit de leurs origines, rapportées par le *Getica* de Jordanès était jusqu'à présent considéré comme une *memoria* barbare. Mais les dernières conclusions de Magali Coumert tendent à démontrer que cette œuvre ne comporte pas de traditions orales transmises sur plusieurs générations et que Jordanès en serait l'auteur à part entière. Le *Getica* aurait été créé en fonction du contexte politique de 551 et ne serait pas un condensé de l' « Histoire des Goths » de Cassiodore – composée antérieurement à la demande du roi Théodoric (+526) – à laquelle l'auteur, qui n'était peut-être même pas goth – aurait apporté de nombreux ajouts[76] .

B. La langue

Pendant longtemps, les langues ont été utilisées comme marqueurs ethniques et les parlers germaniques y figuraient en bonne place.Or, on sait aujourd'hui qu'aucun sentiment d'appartenance à un groupe particulier constitué par les peuples barbares supposés parler une langue de type germanique n'apparaît entre le V^{e} et le IX^{e} siècle[77]. Car on n'a jamais pu reconstituer une langue germanique qui aurait servi d'élément fédérateur : chaque ethnie avait son dialecte propre, souvent étranger aux autres clans.

Le noyau de traditions autour duquel les Francs se sont constitués comportait–il un volet linguistique ? Autrement dit, peut–on parler d'une langue « franque » ? Contrairement à ce qu'on a longtemps avancé, les recherches menées ces dernières décennies ont obligé à renoncer à ce qui s'est révélé comme un mythe : les meilleurs linguistes d'outre Rhin reconnaissent à présent que l'existence d'une telle langue est pour le moins « invraisemblable »[78]. Il est difficile, dans de telles conditions, d'imaginer qu'un rapprochement linguistique ait servi de support à l'acculturation des nouveaux venus. Ainsi, il n' y a pas si longtemps, on pensait encore avoir retrouvé des traces de la langue des *Ingaevons*

[75] *Vita secunda sancti Arnulfi* (BHL 693) citée par Monique GOULLET, Martin HEINZELMANN, « Les Saints du diocèse de Metz » in *Miracles, Vies et réécritures dans l'Occident médiéval*, Ostfildern, 2006, p. 230.
[76] Magali COUMERT, « L'identité ethnique dans les récits d'origine : l'exemple des Goths », in *Identité et ethnicité*, p. 49–73.
[77] Magali COUMERT, *Origines des peuples*, p. 13, 14.
[78] « dass dieser Stammesverband [die Franken] jemals eine einheitliche Sprache gesprochen hat, ist sehr fraglich, ja unwahrscheinlich… », Wolfgang HAUBRICHS, « Sprache und Sprachzeugnisse der merowingischen Franken », in *Die Franken, Wegbereiter Europas*, Mannheim, 1996, t.1, p. 559.

en Gaule du Nord. Le suffixe–*haim*, fréquent dans de nombreux toponymes, ou encore la racine germanique **saipon* (fr. savon) en auraient, entre autres, constitué la preuve, en tant que vestiges d'une langue parlée par les nombreux auxiliaires militaires, Saxons, Frisons et Francs, dont la présence, particulièrement sur la ligne de défense côtière du *Litus Saxonicum*, est attestée par leurs sépultures. Mais de là à démontrer que ces termes auraient représenté une langue commune en usage au sein d'une grande coalition d'*Ingaevons* (incluant les envahisseurs francs) censés avoir occupé la Gaule du Nord au siècle suivant[79] il y a un pas difficile à franchir. Quant au rôle supposé de « passerelle linguistique » récemment attribué au francique occidental (*Westfränkisch*) au sein des diverses populations franques implantées en Gaule, et asséné comme une évidence, il ne repose sur aucune démonstration scientifique concrète et ne peut que demeurer au rang des hypothèses[80].

Aucun texte, aucune inscription, aucune épitaphe en langue germanique n'a été mis au jour en Gaule. Seules quelques runes, toujours isolées, ont été gravées sur des accessoires de costume. Il s'agit d'un domaine délicat, d'interprétation éminemment complexe, plus proche de formulations magiques ou incantatoires ancestrales (au sens encore compris par leurs utilisateurs ?) que d'un alphabet germanique d'usage courant. On peut en trouver une confirmation avec les dernières analyses des quelques runes découvertes sur des pommeaux d'épées de certaines tombes aristocratiques[81]. Le fait que Venance Fortunat y fasse une courte allusion, plus poétique que pratique, au détour de ses vers[82] (« …des runes barbares dessinées sur des tablettes de frêne… ») ne signifie en rien qu'ils étaient régulièrement employés.

Quant aux toponymes d'origine germanique, particulièrement abondants dans l'est, leur origine franque n'a jamais été démontrée, toujours présupposée. On y reviendra longuement par la suite.

En outre, on peut très sérieusement s'interroger sur la pratique réelle d'une langue germanique par Clovis et les siens. Mais en avaient–ils encore besoin ? Rien n'est moins sur. Les Francs, déjà profondément romanisés avant même leur prise de pouvoir en Gaule, se sont

---

[79] Lothar WOLF, «Ingwäoniscb, fränkisch und französich; anfr. *ai* und afr. *a* », in Sieglinde HEINZ und Ulrich WANDRUSZKA, *Fakten und Theorien, Beiträge zur romanischen und allgemeinen Sprachwissenschaft. Festschrift für Helmut Stimm zum 65. Geburtstag*, Tübingen, 1982, p. 353–361.

[80] Martina PITZ, « Pour une mise à jour des notices historiques consacrées aux emprunts à l'ancien francique dans le *Trésor de la langue française informatisé* », in Éva BUCHI, Actes du Séminaire de méthodologie en étymologie et histoire du lexique (Nancy/ATILF, année universitaire 2005/2006) , Nancy, ATILF (CNRS/Université Nancy 2/UHP), publication électronique (http://www.atilf.fr/atilf/seminaires/Seminaire_Pitz_2006) p. 5.

[81] Svante FISCHER, « Les seigneurs des anneaux », *Bulletin de liaison de l'Association française d'Archéologie mérovingienne, Hors série n° 2*, Saint-Germain-en–-aye, 2007.

[82] *Opera poetica* VII, 18-19 : *barbara fraxineis pingatur rhuna tabellis quodque papyrus agit virgula plana valet.*

intégrés dans un pays totalement dominé par la langue de Cicéron. Tout est latin en Gaule franque, depuis les actes officiels jusqu'aux épitaphes les plus modestes. On ne saura sans doute jamais jusqu'à quel point le dialecte dit « francique » (faute d'un qualificatif mieux adapté) a été conservé et utilisé. Il n'a pas pu se maintenir bien longtemps et a du disparaître très vite, en même temps que la génération susceptible de le pratiquer en tant que langue maternelle. On ne trouve non plus aucune trace, même fugitive, de recours à des interprètes de la part de Clovis ou de son entourage, alors qu'il en est épisodiquement, question, pour divers roitelets germaniques : chez les Alains du roi Goar en 445[83], les Vandales d'Huneric en Afrique, ou les Huns d'Attila en 448 avec Maximin, l'ambassadeur de Théodose II, dont l'interprète se nommait Bigilas[84]:

En fait, un seul domaine pourrait démontrer l'usage d'une langue germanique en Gaule : l'onomastique.

C. L'onomastique

L'empreinte germanique y est en effet incontestable. On peut parler d'une exception à la règle car c'est bien là la seule influence en profondeur qu'ait pu exercer cette langue dans le pays. Pendant longtemps, tout porteur d'un nom à consonance « barbare » était considéré comme venant d'outre-Rhin et le nombre d'anthroponymes germaniques a servi un peu trop facilement d'indicateur de la masse d'envahisseurs supposés en Gaule. Une conception simpliste qui ne résiste pas à l'analyse car on sait aujourd'hui qu'il ne s'agit que d'une mode, fulgurante il est vrai, mais qui ne peut en aucune façon impliquer qu'un individu au nom « franc » ait été issu de la même race et ait ignoré le latin. S'il en avait été ainsi, les Francs de Gaule se seraient comptés par millions car, au VIII^{e} siècle, l'onomastique gallo-romaine avait pour ainsi dire disparu.

De tels changements de nom sont intervenus partout et à toutes les époques. Un phénomène à l'évidence très fréquent et qui ne surprenait manifestement personne au point qu'il faut les hasards de l'épigraphie pour le saisir. De même qu'après la conquête de César, des chevaliers trévires – y compris des opposants à la colonisation romaine comme *Iulius Indus* et *Iulius Florus* – avaient très vite adopté le nom de *Iulius*, la mode avait favorisé,

[83] Sergëi PEREVALOV, Iaroslav LEBEDYNSKY, « Bazas 414 : la rupture de l'alliance alano–gothique », in *Dialogues d'histoire ancienne,* t. 26 , n°1, 2000, p. 175–193.
[84] Walter AREND, *op.cit.*

quelques siècles plus tard, les anthroponymes grecs et orientaux, même pour des esclaves[85]. À Metz, au premier siècle, une stèle funéraire cite quatre générations d'une même famille : *Boudillus* et son fils, *Bellianus*, portent des noms celtiques mais, *Augusta*, la femme de ce dernier, a déjà été conquise par le latin, alors que son père se nommait *Crobus*. Le fils de *Bellianus* et *Augusta* se nommera *Carianus*, terme à l'origine encore controversé, mais probablement celtique. Le dernier de la lignée s'appellera *Felix*, on ne peut plus latin[86]. En Egypte, au début du IV^e^ siècle, après la victoire de Constantin sur Licinius, de nombreux fonctionnaires ont adopté le nom de *Flavius*, gentilice principale de l'empereur[87].
Ce qualificatif connut un grand succès puisqu' Aspar, un Alain devenu généralissime de l'empereur Valentinien III à Constantinople en 440, se fit appeler *Flavius Ardabur Aspar*, ce qui ne l'empêcha en rien de nommer ses trois fils *Ardabur*, *Hermanaric* et *Patricius*, probablement selon l'origine de ses épouses successives, qui étaient respectivement alaine, gothe et romaine[88].

En Gaule, la vague « germanique » débute en fait dès la fin du Bas-Empire, mais dans des proportions relativement limitées. Quelques exemples peuvent être cités dès le V^e^ siècle : Médard évêque de Soissons, né vers 465, son frère Gildard, évêque de Rouen, Vaast évêque d'Arras, portent des noms germaniques. Mais des Germains adoptaient, quant à eux, des noms latins : sous Constance II (de 337 à 361) Ammien Marcellin cite un Alaman du nom de *Latinus*[89]. Rapidement, le processus s'amplifie, mais ne devient pas exclusif dans la mesure où de nombreux doublets romano-germaniques se répandent : le célèbre diacre austrasien, dont le testament constitue aujourd'hui le document mérovingien original le plus ancien de la province, est connu sous le nom *d'Adalgisel-Grimo*.

Comme tout phénomène de mode, ce processus de formation des noms reste soumis à de nombreux aléas ; on perçoit son succès dans les classes moyennes indigènes du nord de la Loire dès la fin du VI^e^ siècle, mais des pratiques plus sélectives dans les couches plus aisées : *Goëricus* évêque de Metz, qui s'appelait également *Abbo*, avait un frère au nom on ne peut plus latin, *Gedenus*. *Gaugericus*, futur saint Géry qui deviendra évêque de Cambrai, était né à

[85] Jeannot METZLER, Raymond WARINGO, *Clémency et les tombes de l'aristocratie en Gaule Belgique*, Luxembourg, 1995, p. 173-174.
[86] Yasmine FREIGANG, « La romanisation en pays de Moselle vue à travers les monuments funéraires » in Didier BAYARD, Jean–Luc COLLART, « De la ferme indigène à la villa romaine », *Revue archéologique de Picardie*, n°11, 1996, p. 212 (Espérandieu, XIV, 8442).
[87] Peter SARRIS, « Cultures aristocratique et les croissance économique dans l'empire proto–byzantin », in François BOUGARD, Régine LE JAN, Rosamond McKITTERICK, *La culture du haut Moyen Âge, une question d'élites ?* Turnhout, 2009 p. 127–138.
[88] Michel ROUCHE, *Attila. La violence nomade*, Paris, 2009, p. 317, 318.
[89] *Res Gestarum*, XIV,10,7.

Yvois au VI[e] siècle. Son père, *Gaudentius*, portait un nom gallo-romain et sa mère, *Austadiola*, un nom germanique ; si lui-même reçut un nom germanique, c'était donc bien pour suivre la mode du temps[90]. La mère de Didier – son père s'appelait *Salvius* – évêque de Cahors au début du VII[e] siècle, se nommait *Herchenfreda*, bien qu'issue d'une famille gallo-romaine de l'Albigeois[91].

Une situation très diversifiée, à apprécier localement, tant les influences ont pu être différentes. En Aquitaine, 73 % des anthroponymes de la noblesse sont latins au VI[e] siècle, et 50 % au VII[e] siècle, alors que les humbles ont adopté des noms germaniques en majorité[92] . A la fin du VI[e] siècle, le roi Chilpéric et la reine Frédégonde appellent un de leurs fils *Samson*, à l'évidence une réminiscence biblique, alors que quelques décennies plus tard, un des descendants du roi Thierry Il se nomme *Corbus*. En fait, même si l'anthroponymie germanique semble l'emporter, de nombreuses exceptions subsistent. Dans le conflit opposant les Goths et le comte Paul vers 660, Frédégaire mentionne dix chefs de guerre, décrits comme *ex genere Francorum* ; ils portent des noms germaniques, sauf un qui s'appelle *Barontus*, alors que le seul Romain (*genere Romano*) se nomme *Chramnelenus*[93].

Mais il existe des exceptions et des surprises de taille. : ainsi à Trèves, ville censée avoir été prise à de multiples reprises par les Barbares, c'est la tradition romaine qui l'a emporté longtemps : les anthroponymes germaniques n'y représentent qu'un pourcentage infime. Parmi la masse d'inscriptions épigraphiques étudiées, Nancy Gauthier a dénombré 0,7 % de noms celtiques, 1 % de noms orientaux, 23 % de noms grecs, 67 % de noms latins, et 6 % de noms germaniques. On notera avec autant d'intérêt que de surprise que le nombre d'anthroponymes grecs est quatre fois supérieur à celui des noms germaniques, qui n'apparaissent qu'à l'extrême fin du VII[e] siècle[94].

[90] Nancy GAUTHIER, *Recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule*, (RIG I) (Première Belgique), Paris, 1975, p. 245.
[91] *Vita Desiderii Cadurcae urbis episcopi*, MGH, SRM, IV, p.548.
[92] Christian LAURANSON–ROSAZ, « L'identité auvergnate durant le haut Moyen Âge » in Michel BANNIARD, *Langues et peuples d'Europe*, Toulouse, 2002, p. 157-177 (ici p. 171).
[93] Hans-Werner GOETZ, « Die germanisch–romanische (Kulur)Synthese in der Wahrnehmung der merowingischen Geschichtscheribung », in Dieter HÄGERMANN, Wolfgang HAUBRICHS, Jörg JARNUT, *Akkulturation. Probleme einer germanisch–romanischen Kultursynthese in Spätantike und frühem Mittelalter*, Berlin, 2004, p. 547-570 (ici p.558-559).
[94] Nancy GAUTHIER, *op.cit.*, p. 75-81.

On peut conclure, avec Bruno Dumézil, qu'en Gaule franque « l'acculturation franque et le snobisme romanophile se font concurrence »[95].

D. La culture matérielle

Si le volet linguistique reste relativement complexe, peut–on déceler d'autres traits communs ? On peut d'ores et déjà éliminer la religion : on ignore tout des cultes pratiqués à l'origine par les Francs. On sait que majoritairement païens jusqu'au baptême de Clovis entre 496 et 508, ils ont rapidement adopté le christianisme (qui a largement prospéré en Gaule par la suite). La religion des Francs n'a donc pas pu exercer une influence quelconque. On remarquera néanmoins qu'ils semblent s'être assez rapidement démarqués des autres « envahisseurs » de la Gaule, qui étaient en majorité ariens – tels les Goths, dont l'arianisme porta longtemps le nom de *lex gothica*[96] – et se sont donc, dans cette optique, rapprochés du pouvoir romain en place.

Quant aux aspects matériels, c'est vers l'archéologie qu'il faut se tourner. Et une archéologie essentiellement funéraire, les habitats restant encore trop peu exploités. Au V^e^ siècle, les nouveaux arrivants étaient en pleine ethnogenèse, ce que confirme le mobilier funéraire découverts dans les tombes de « chefs » ou d'aristocrates ; les éléments germaniques s'y confondent avec d'autres, romains, orientaux ou danubiens et la sépulture de Childéric est, à cet égard, parfaitement exemplaire.

En Gaule franque également, l'ethnogenèse est permanente et le peuple n'a plus grand-chose de commun avec les Francs du V^e^ siècle de la rive droite du Rhin, chez lesquels on n'a jamais pu, en outre, identifier une culture matérielle propre : on sait simplement qu'ils pratiquaient l'incinération accompagnée de dépôts funéraires modestes – dont un type particulier de céramique. En fait, rien ne les distinguait des peuples germaniques voisins. Un panorama bien différent de celui des *Gallo–Belgo–Francs* – selon la belle expression de Patrick Périn – implantés au nord de la Loire et « inventeurs » de la civilisation des cimetières par rangées (*Reihengräberzivilisation).* C'est en effet entre la Somme et la Meuse moyenne, et non pas outre-Rhin comme on l'a prétendu longtemps, qu'est né le faciès archéologique proto–franc au milieu du V^e^ siècle. Il s'agit d'une culture nouvelle, issue de la fusion progressive entre les minorités germaniques incorporées à la défense militaire de Rome depuis le IV^e^ siècle et les populations locales, toujours largement majoritaires. Les traditions y

[95] Bruno DUMÉZIL, *L'identité franque au VI^e^ siècle*, p. 26.
[96] *Id*., *La Conversion des peuples barbares,* p. 306-309.

sont mixtes, l'inhumation habillée gagne en importance avec une recrudescence des équipements de ceinture et de parure précieuse tout en conservant les pratiques du Bas-Empire, tel le dépôt de vaisselle et d'oboles selon la tradition gallo-romaine. De plus, la répartition géographique des types d'armes des tombes de chef précoces, leurs combinaisons ainsi que des usages funéraires étonnamment identiques montrent bien que les inhumés ne venaient pas d'outre-Rhin, mais d'un même territoire, qui allait de la rive gauche du Rhin à la Somme et à la Meuse moyenne, celui des royaumes francs primitifs. Ce qui coïncide parfaitement avec l'aire de la première expansion franque sous Clovis et ses fils. Quant aux sépultures du peuple, on y constate une uniformisation au niveau de tout le pays : le mobilier funéraire ne cesse de se standardiser pour finir par disparaître. Hormis quelques armes typiques, telle la hache de jet – la fameuse « francisque »– plusieurs tactiques militaires propres aux soldats des rois mérovingiens (usage de l'angon), on ne découvre rien de particulièrement « franc » et les archéologues sont de plus en plus dubitatifs devant le contenu des tombes : on trouve ainsi des francisques dans des zones en théorie étrangères aux Francs. À l'inverse, des influences danubiennes sont sensibles chez des peuples fort éloignés des Balkans. Beaucoup de motifs considérés comme « identitaires » semblent en fait relever de simples phénomènes de mode, notamment sur le plan vestimentaire où divers accessoires se sont diffusés avec une rapidité que l'on ne soupçonnait pas. Et la culture matérielle évolue très vite : les armes efficaces, telles les épées longues, ont rapidement été adoptées par d'autres peuples. Comme l'a remarqué avec humour l'historien britannique Chris Wickham « un homme ou une femme portant une broche de style lombard n'est pas plus nécessairement un Lombard qu'une famille habitant Bradford et propriétaire d'une Toyota n'est japonaise »[97]. Ce qu'on ne peut manquer de rapprocher du Vandale *Arifridos*, enterré à *Thuburbo Majus* (Tunisie actuelle) au V^{e} siècle : il répondait à un nom goth, portait un costume d'officier romain et avait été inhumé à la mode chrétienne avec une épitaphe en latin[98].

On lira plus loin qu'une étude récente portant sur le mobilier funéraire mérovingien mis au jour entre Manche et Lorraine confirme totalement cette uniformisation du matériel dans tout le Nord de la Gaule. On y découvre un panorama pratiquement identique d'est en ouest, sans aucune spécificité régionale particulière, simplement soumis à une mutation

[97] Patrick J. GEARY, *Quand les nations refont l'histoire*, p. 53.
[98] Jörg KLEEMANN, « Quelques réflexions sur l'interprétation ethnique des sépultures habillées considérées comme vandales », *Antiquité Tardive* 10, 2002, p. 123-129.

chronologique. C'est l'expression d'une Gaule mérovingienne ayant évolué au même rythme et dans des conditions matérielles fort semblables[99].

Il semble donc bien difficile de continuer à considérer cette germanité comme autre chose qu'une image plus théorique que réelle et de persister à en faire un des fondements de la Gaule du haut Moyen Âge. Car les *Franci*, leur langue et les mythes qui leur étaient attachés ont quasiment disparu au fur et à mesure de l'avancée de la recherche scientifique. Pourtant, l'espace mosellan est toujours scindé en deux par une frontière linguistique germano-romane : serait-ce là l'exception qui confirmerait la règle ? En conséquence, il faut s'arrêter à cette frontière des langues, image emblématique d'une Lorraine à deux visages.

[99] René LEGOUX, Patrick PÉRIN, Françoise VALET, *Chronologie normalisée du mobilier funéraire mérovingien entre Manche et Lorraine*, Saint-Germain-en-Laye, 2004.

CHAPITRE II. HISTORIOGRAPHIE DE LA FRONTIÈRE LINGUISTIQUE

En un XIX^e^ siècle marqué par l'émergence des nationalismes, la crise des nationalités avait pris une importance croissante. En 1801, la France avait décrété le Rhin frontière nationale, peut-être influencée par la description des limites de la Gaule par Jules César. Que Zülpich – l'antique *Tolbiac* – où Clovis avait vaincu les Alamans et Aix-la-Chapelle – avec la sépulture du grand Charlemagne – soient passés en terre française n'était pas pour déplaire à tous. Louis XIV, avec sa « politique d'envahissement et de conquête » – comme l'écrivait Fustel de Coulanges – avait annexé au royaume de France des régions germanophones de l'ancien *Bailliage d'Allemagne* du duché de Lorraine. Et les modifications de frontières, le démembrement de l'empire napoléonien consécutifs au désastre de 1815 aiguisèrent l'appétit des nationalistes[100]: les Allemands se mirent à revendiquer haut et fort les territoires d'expression germanique, avec comme conséquence une définition démesurée du territoire allemand.

I. LE NATIONALISME DU XIX^e^ SIÈCLE

Le principe de nationalité, soit la reconnaissance de la spécificité d'une nation, se vit hissé au rang des droits de l'homme, tout en prônant un refus systématique de la diversité linguistique et culturelle[101]. Bien que la plupart des langues en usage n'ait absolument pas correspondu aux règles artificielles définies par le nationalisme prussien, on inventa le concept de langues « officielles » à une époque où un Français sur deux seulement utilisait le français comme langue maternelle et où l'allemand était loin d'être parlé par l'ensemble des territoires du (futur) *Reich* bismarckien, que l'on pouvait qualifier de véritable paradis des dialectes. Rien qu'en Prusse, quatre parlers différents le concurrençaient, alors que la noblesse usait souvent du français.

[100] Wolfgang HAUBRICHS, « Der Krieg der Professoren. Sprachhistorische und sprachpolitische Argumentation in der Auseinandersetzung um Elsass–Lothringen zwischen 1870 und 1918 », in Roland Marti, *Sprachenpolitik in Grenzregionen*, Saarbrücken, 1996, p. 213, 214.
[101] Patrick J. GEARY, *Quand les nations refont l'histoire*, p. 16-43.

Et c'est ainsi que l'identification de la langue et de la nationalité se transforma en un axiome inattaquable : on reconnaît la nation à la langue. L'Alsace et la Lorraine parlant allemand, elles font donc partie intégrante de la nation allemande, qui a le droit – et le devoir – de s'unifier et d'intégrer ainsi ces provinces limitrophes. *So weit die deutsche Zunge klingt*, avait écrit un poète[102]. « La langue, c'est la nation », un principe auquel sacrifiera la science allemande toute entière, appuyée par les grands noms de l'époque – tel Theodor Mommsen – et que l'on retrouve dans des dizaines d'ouvrages de tous bords et de nombreux journaux. Ainsi naquit le leitmotiv « une langue, une nation » et la définition de l'identité d'un peuple par sa langue. Démontrer l'étendue de la langue allemande devint une des préoccupations principales des scientifiques et on n'a pas attendu la guerre de 1870 pour réclamer l'annexion des deux provinces[103]. Au sein du formidable essor scientifique impulsé par la science allemande, la philologie était devenue un instrument de premier ordre lui permettant d'annexer d'office tous les territoires « francs » de France et d'ailleurs. L'espace mosellan, germanique par essence, était de ceux–là.

Dans un tel contexte, faut–il s'étonner que le concept de frontière linguistique ait pris naissance outre-Rhin ? Les premières études, parues entre 1844 et 1856, assez sommaires, et se limitant souvent un simple tracé sur une carte, restèrent confidentielles, telle celle de Hans Nabert [104]. Elles furent suivies, en 1869, d'un traité plus détaillé de Richard Böckh, qui eut davantage de retentissement. Le véritable marqueur de nationalité étant la langue, l'allemand devait permettre à la grande Allemagne de retrouver ses « enfants perdus » (*verlorene Kinder*) d'Alsace et de Lorraine. La frontière linguistique se vit alors considérée comme la frontière naturelle d'un pays. Et les prises de position des historiens français tel Fustel de Coulanges, pour lequel « ce n'est ni la race ni la langue qui fait la nationalité » restèrent vaines et bien timides[105].

A. L'annexion de la Lorraine

Mais cet affrontement dépassa rapidement le cadre théorique avec l'éclatement de la guerre franco-allemande de 1870. Aux visées nationalistes s'ajoutaient à présent les

[102] Ernst–Moritz ARNDT (1813) ; cité par Paul LÉVY, *Histoire linguistique d'Alsace et de Lorraine*, p. 229.
[103] *Ibid*., p. 306-315.
[104] Karl BERNHARDI, *Sprachkarte von Deutschland. Als Versuch entworfen und erläutert*, Kassel, 1844; Hans NABERT, *Ueber Sprachgrenzen insonderheit die deutsch–französischen in den Jahren 1844-1847*, Hannover, 1856.
[105] Richard BÖCKH, *Das deutsche Volkszahl und Sprachgebiet in den europäischen Staaten. Eine stattistische Untersuchung*, Berlin, 1869, p.10.

arguments politiques et militaires : ainsi le général en chef prussien von Moltke réclamait–il, depuis longtemps – bien avant de parvenir au commandement suprême – l'Alsace-Lorraine comme une indispensable zone tampon avec les territoires d'outre-Rhin. En 1860 parut à Berlin un texte anonyme, *Elsaß–Lothringen deutsch,* où les deux provinces étaient revendiquées selon le principe des nationalités définies par la langue[106]. Le sort réservé à l'Alsace-Lorraine semblait scellé d'avance. Et dès le 25 juillet 1870 – soit une semaine à peine après la déclaration de guerre ! – on pouvait lire dans les colonnes d'un journal de Munich, qu' « on ne revendiquait pas un pouce du territoire français… hormis l'Alsace et la Lorraine, **notre** terre allemande dérobée jadis par Louis XIV, qu'on voulait reprendre à jamais »[107].

Tout reposait sur un postulat que l'on jugeait élémentaire : comme la région aurait fait partie d'un territoire originellement occupé par des peuplades germaniques, on ne pouvait alors parler de conquête mais d'un retour à la mère patrie. *Das alte Erbland Elsaß und Lothringen* devait être annexé. Quant au rôle dévolu à la langue, il était fort simple. C'était non seulement le seul véritable marqueur de la nationalité mais il était devenu trésor national, quasiment divinisé : *Volkssprache …als ein heiliges Nationalgut*[108]. Ce contexte langue–nationalité joua un rôle essentiel au sein de l'opinion publique d'outre-Rhin, qui considéra rapidement ces revendications comme naturelles, pour le plus grand profit de Bismarck. Après une guerre éclair, le Traité de Francfort du 10 mai 1871 scella l'annexion de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine (*die deutsch redenden Teile Frankreichs*) à l'Allemagne, entité politique créée à l'occasion. Le temps était alors venu de se préoccuper de « l'identité nationale » de ce nouveau *Reichsland,* d'établir et de démontrer la « germanité » ancestrale – *Deutschtum* (un terme difficile à traduire avec exactitude) ou mieux encore *verdecktes Deutschtum,* la germanité cachée – qui avait été à la base de sa revendication.

L'histoire et la culture spécifique de cette région, décrétée originellement germanique, allaient être l'objet de toute l'attention de la science allemande. Au premier plan de ces préoccupations, auxquelles s'attelèrent des scientifiques de tous bords, figurait bien évidemment la langue, censée définir l'identité des Mosellans. Indissociable, la frontière

[106] Wolfgang HAUBRICHS, *Der Krieg der Professoren*, p. 215.
[107] « Wir wollen keinen Fußbrett von Frankreichsboden nehmen, aber das deutsche Gebiet, unser städtereiches Elsaß, unser herrliches Lothringen, das Ludwig XIV, durch die Reunionen geraubt [hatte], wollen wir holen und sie für alle Zeiten halten », *Münchener Neueste Nachrichten*, 25 juillet 1870 ; cité par Wolfgang HAUBRICHS, *ibid.*, p. 223.
[108] *Ibid.*, p. 218.

linguistique, qui était devenue entre temps une ligne de démarcation politique : *im Ganzen kann die Sprachgrenze dazu erhoben werden*[109], écrivait–on le plus simplement du monde. Ses origines, son tracé et ses variations allaient devoir être passés au crible.

La filiation des deux termes mérite qu'on s'y arrête : elle relève d'un champ lexical nettement guerrier. *Frontière* provient, classiquement, du latin *frons* qui ramène directement à une notion de ligne de front. Quant à *Grenze*, son étymologie est plus curieuse, mais hautement symptomatique : le mot remonte à une racine polonaise *grenitze* (limite de propriété). Il est significatif de constater qu'il a été forgé au XIII^{e} siècle par les Chevaliers Teutoniques, qui, toujours en mal de conquête, ont de tous temps pratiqué une fructueuse *germanische Landnahme* en Prusse Orientale[110].

B. Les premières études régionales sur la frontière des langues

1. Constant This

La première publication détaillée fut pourtant l'œuvre d'un Mosellan, Constant This, parue – en allemand – à Strasbourg en 1887[111] sous les auspices de Gustav Groeber, éminent linguiste, alors professeur de philologie romane à l'université de Strasbourg.

C'est une étude assez limitée, qui se réduit à une enquête linguistique, en fait le compte rendu d'un voyage fait en 1886 par l'auteur dans les villages lorrains établis de part en d'autre de la frontière linguistique, telle qu'elle avait été établie par les érudits allemands. Son but était de vérifier la langue en usage chez les habitants. Pour This en effet, le seul moyen d'établir un tracé fiable de cette démarcation est d'étudier la langue parlée dans les localités qui la bordent.

[109] Paul LÉVY, *Histoire linguistique*, p. 313.
[110] Marie–Hélène PERENNEC, « Frontière » et « Grenze » , in Pierre BEHAR, Michel GRUNEWALD (ed.), *Frontières, transferts, échanges transfrontaliers et interculturels*, Berne, 2005, p. 67-69.
[111] Constant THIS, « Die deutsch–französische Sprachgrenze in Lothringen » in *Beiträge zur Landes–und Volkeskunde von Elsaß– Lothringen*, t. 1, Strasbourg, 1887, p. 5-34.

2. La frontière linguistique selon Constant This
(*Die deutsch–französische Sprachgrenze in Lothringen*, 1887, carte hors–texte)

Et la ligne d'arrêt du patois lorrain – d'origine romane – doit coïncider avec la frontière des langues. Il définit, en outre, différents obstacles naturels qui ont également dû entrer en ligne de compte pour ce tracé : des montagnes (les Vosges), des forêts (ainsi entre Fénetrange et Dieuze) ou des étangs (Mittersheim). L'absence de voies de communication directe entre des villages voisins (Fontoy et Algrange par exemple) a également renforcé la coupure entre différents villages proches[112]. Constant This passe ensuite en revue une soixantaine de villages – du Donon au Pays-Haut mosellan – en transcrivant phonétiquement leur nom en dialecte, attentif au patois roman des villageois, à la connaissance de l'allemand, à la langue en usage à l'église et à l'école, à la présence de familles « allemandes immigrées » et quantifie, chaque fois qu'il le peut, le nombre de foyers germanophones. Il termine son inventaire par divers points dignes d'intérêt, comme la présence de documents historiques dans les archives communales ou d'anciennes inscriptions (épitaphes, stèles funéraires). Là encore, c'est la langue dans laquelle ils ont été rédigés qui le préoccupe.

Au terme de cet inventaire, il produit une triple liste : une de localités « mixtes » (*gemischt*) où les deux langues sont employées, une seconde de villages germanophones constituant une ligne « germanique », et enfin une troisième de romanophones formant une ligne « romane ».

Entre les deux s'établit alors la frontière linguistique, qui court de Rédange par Lommerange, Uckange, Luttange, Volmérange–lès–Boulay, Piblange, Créhange, Morhange, Albestroff, Lostroff, Imling, Biberkirch jusqu'au Donon[113].

Constant This compare alors « sa » frontière linguistique avec le tracé publié par Hans Nabert en 1869 et constate que celui-ci n'a été établi que sur la base des noms de localités, les toponymes germaniques servant à fixer la démarcation linguistique. Divers villages de la région de Thionville et de Château–Salins ont été ainsi placés abusivement en zone germanophone. Il constate également quelques divergences avec les statistiques établies par *le Bureau des kaiserlichen Ministeriums für Elsaß–Lothringen* au lendemain de l'annexion quant à la langue des Mosellans, les variations pouvant être imputées à une immigration récente[114].

Après l'établissement du tracé de la frontière linguistique, se pose le problème de la nature des langues en usage de part et d'autre. Le dialecte germanique n'y est en rien uniforme et Constant This distingue trois sous–groupes différents : l'alsacien, le

[112] *Ibid.*, p. 7.
[113] *Ibid.*, p. 23,24.
[114] *Ibid.*, p. 26.

sarregueminois et le luxembourgeois, le dialecte de Boulay pouvant être considéré comme intermédiaire entre les deux derniers ; de plus, de nombreux emprunts au français sont à noter. Le patois roman semble, pour sa part, beaucoup plus homogène, avec néanmoins des disparités géographiques tels le *vazé* des Vosges et le *sano* du Saulnois. Une influence de l'allemand est nette dans la région de Thionville, proche de la frontière luxembourgeoise. Alors que les variations des dialectes germaniques sont à peine esquissées, Constant This attache manifestement plus d'importance au patois roman, dont il détaille assez longuement les particularités phonétiques et certaines évolutions à partir du latin[115].

En annexe, l'auteur établit un double tableau récapitulatif des localités sises de part et d'autre de la frontière des langues – à gauche les villages romanophones, à droite les germanopones – avec leur appartenance antérieure (duché de Lorraine, évêché de Metz, duché de Luxembourg) et leur année de rattachement à la France. L'étude était forcément tronquée car uniquement basée sur des enquêtes de terrain et sur l'aspect « moderne » de la frontière linguistique, sans recours aux documents anciens et sans base historique sérieuse. Pas un mot sur les origines, le contexte historique, ni sur les causes présumées du phénomène. Le travail de Constant This nous livre, malgré tout, le premier tracé de cette démarcation linguistique telle qu'il l'a établi pour son époque. Et c'est la première étude à être publiée en Alsace-Lorraine, accompagnée d'une grande carte dépliante au 1: 300 000^{e}, qui servira de base à bien des recherches ultérieures.

2. Hans Witte (1867-1945)

Parmi tous ceux qui s'intéressèrent à ce sujet, c'est incontestablement Hans Witte, un Allemand originaire du Mecklembourg, qui passe pour le « père » de la frontière des langues en Lorraine. C'est lui qui, de 1890 à 1894, jeta les bases de la théorie, et son travail, considéré encore aujourd'hui, comme l'acte de naissance de la frontière linguistique, nécessite une approche détaillée.

- La première étude de Hans Witte, prélude à une série de publications sur la frontière linguistique, est une thèse de doctorat intitulée *Histoire de la germanité en Lorraine. L'extension de la zone germanophone de l'évêché de Metz, de la fin du Moyen Âge au début*

[115] *Ibid.*, p. 28-30.

du XVII^e siècle[116]. Le titre de l'article, paru (en allemand) à Metz dès 1890, beaucoup plus approfondi que celui de Constant This, est explicite : le but est de retracer l'histoire du *Deutschtum* en Lorraine et plus particulièrement l'extension de la zone germanophone dans l'évêché de Metz, de la fin du Moyen Âge jusqu'au début du XVII^e siècle. Il défricha pour ce faire un terrain pratiquement vierge, celui du Cartulaire de l'Evêché de Metz et de sa chancellerie. Une oeuvre pionnière, le sujet n'ayant jamais été traité, un travail d'historien, reposant avant tout sur des documents d'archives. Hans Witte se livra ainsi à l'étude de nombreuses chartes, essentiellement des documents des XIV^e et XV^e siècles, concernant surtout la vallée de la Seille[117].

Hans Witte établit d'emblée sa méthode de travail : en s'attachant particulièrement à la langue des actes, on peut réussir à retrouver celle qui était en usage au Moyen Âge car la frontière linguistique actuelle, issue des invasions germaniques, lui semble étonnamment stable. La langue constituerait donc un fidèle reflet du parler des villageois de l'époque médiévale. L'emploi conjoint du français et de l'allemand est confirmé ; cependant, les documents généraux sont souvent en français alors que les pièces d'intérêt local sont rédigées dans la langue en usage dans chaque village. Mais, avant d'aborder le cœur du problème, Hans Witte reconnaît – pour répondre à l'avance à d'éventuelles critiques ? – que Metz n'a jamais été une ville allemande (*Metz niemals deutscher Nationalität war*[118]), contrairement à certaines idées répandues en Allemagne.

- **La langue allemande et la chancellerie messine**

Witte estime que dans les documents de la chancellerie, l'allemand semble avoir été assez mal considéré puisqu'il ne remplace jamais le français alors que les actes en français adressés à des villageois d'expression germanique ne sont pas rares. La zone francophone paraît avoir été jalousement protégée, sans véritable mélange des langues, hormis à Marsal. Contrairement à ses prédécesseurs, l'évêque francophone Henri de Lorraine se contenta, à la fin du XV^e siècle, de tolérer allemand alors qu'il s'employa par tous les moyens à favoriser l'usage du français : c'est ainsi que la correspondance des baillis de l'évêché se fait en français

[116] Hans WITTE, « Zur Geschichte des Deutschtums in Lothringen. Die Ausdehnung des deutschen Sprachgebietes im Metzer Bistume im ausgehenden Mittelalter bis zum Beginne des 17. Jahrhunderts », *Jahrbuch der Gesellschaft für Lothringische Geschichte und Altertumskunde* t. 2, 1890, p. 231-299.
[117] Ces chartes émanent de quatre évêques : Raoul de Coucy (1387-1415), Conrad Bayer de Boppard (1415-1459), Georges de Bade (1459-1484) et Henri de Lorraine-Vaudémont (1484-1505). Les plus nombreuses sont celles de Conrad Bayer de Boppard.
[118] *Ibid.*, p. 233.

de 1508 à 1510. On ne respectera plus la langue théorique des correspondants : la communication avec les villageois de Hombourg, Saint-Avold et Sarrebourg se fait dorénavant en français. L'allemand semblait de plus en plus réservé aux gens de basse extraction. Après un rapide dénombrement des villages pour lesquels une correspondance en allemand de la fin du XV^{e} siècle est conservée, il en conclut que l'usage de l'allemand est sans rapport avec la nomination d'évêques germanophones.

L'étude des documents anciens amène Hans Witte à conclure que la place du français fut très importante – omniprésente au XIII^{e} siècle – et antérieure à celle de l'allemand, qui n'apparaît qu'au XIV^{e} siècle. L'allemand éprouve cependant toujours certaines difficultés, particulièrement dans les zones proches de la frontière linguistique. Mais selon lui, on assista à l'éclosion d'une « conscience germanique » particulièrement en milieu urbain, à partir du XV^{e} siècle. (*Wohl war namentlich in den Stadten seit dem 15. Jahrhundert ein kraftiges deutsches Bewusstsein erwacht*). Pour Metz, qui compte, à son avis, une colonie germanophone non négligeable et établie depuis longtemps (*die Stadt Metz, wo doch unzweifelhaft zu allen Zeiten eine nicht ganz unbetrachtliche deutsche Kolonie bestand* [119]), il s'étonne du petit nombre d'actes en allemand conservés. Même constatation pour Vic, où pas un seul document en allemand ne subsiste. Il rappelle néanmoins que son but n'est pas d'établir des statistiques sur l'emploi des deux langues, mais d'étudier les villages proches de la frontière linguistique où l'allemand est en usage, dont il dresse une liste[120.]

- **Les évêques de Metz et le *Deuschtum***

Avant Conrad Bayer de Boppard, qui aimait s'entourer d'administrateurs germaniques (*nur dem Zuge seines deutschen Herzens folgend*), l'allemand ne semble pas avoir eu bonne presse. Hormis à Metz (où les Allemands sont supposés nombreux) Hans Witte dénombre une petite colonie à Vic, d'après leurs patronymes[121] . Mais d'autres proviennent de plus loin, d'outre-Rhin (*ansassiger Deutscher, deren Name auf eine weiter entfernte Heimat schliessen*[122]). Il constate en revanche que l'inverse n'est pas valable, que les Français ne s'installent pas volontiers en « terre allemande », et qu'ils éprouveraient même un irrésistible attrait « vers l'ouest » (*ein unverkennbarer Zug nach dem Westen*). L'évêque Georges de Bade

[119] *Ibid.*, p. 247, 248.
[120] *Ibid.*, p. 251.
[121] Husson de Morhange, Mathis Kueffer von Sarburg, Peltremans de Warnesperg, Wautrin de Hombourg, Bertrand Specht de Marsal.
[122] *Ibid.*, p. 252 : Hanry de Collogne, Paulus de Wesel, Jost de Bretzheim, Marcus von Ladenberg.

aurait encouragé une immigration étrangère, ce qui aurait provoqué le départ de francophones, un mouvement qui, s'il s'était poursuivi, aurait favorisé une extension de la zone germanophone, un apport de « sang neuf » particulièrement bienvenu à Marsal (*dem Deutschtume Marsals neu gewonnene Kräfte zu erhalten und es so durch Zuführung frischen Blutes in seiner Verteidigungsstellung zu starke*[123]). Constatation identique pour Vic, peuplée de Gallo-Romains dits ici « celto–romans » *(Vic, das immer von einer kelto–romanischen Bevölkerung bewohnt war*[124]). Mais la circulation n'était pas, paraît–il, à sens unique car, sous l'impulsion de l'évêque, des francophones de Blamont, Epinal et Toul seraient également venus s'installer dans la ville. L'action paraît pourtant bel et bien avoir été planifiée puisque Hans Witte reconnaît que l'évêque Georges de Bade a systématiquement favorisé l'installation de germanophones à Marsal et à Vic[125]. En 1478, il désigne Johann Bayer de Boppard comme bailli de l'évêché, sur la base de ses connaissances linguistiques, car il *était expers es deux langaiges de francoy et d'allemant* [126]. C'est la première mention de ce genre, qui se généralisera après lui. Un artifice destiné, paraît–il, à resserrer les rangs de la noblesse d'expression allemande autour de l'évêque : l'usage de l'allemand chez les francophones étant rare, le fait d'exiger la pratique de l'allemand aurait, indirectement, favorisé la noblesse régionale germanophone. Ce qui se vérifia par la suite, entre autres avec la nomination, comme Gouverneur des « pays de Vosge » de Henry Bayer, un bâtard de la même famille, alors que le bailli du bailliage d'Allemagne – intégré au duché de Lorraine – était un francophone, Jean Wiss de Gerbévillers.

L'action de ces deux évêques, Conrad Bayer von Boppard et George de Bade, s'est révélée déterminante pour la germanité de la vallée de la Seille, voire de la Lorraine (*einen entschiedenen Aufschwung des lothringischen Deutschtums herbeizufuhren*). Hans Witte n'hésite pas à parler de « combat » *(Kampf… in Marsal und Vic fiir das Deutschtum*), qui aurait renforcé le germanisme de Marsal, alors que Vic n'est restée que bilingue. (*Georg von Baden hatte sie durch eine rastlose Thatigkeit zu einer franzosisch–deutsch gemischten gemacht*[127]). Leur successeur Henri de Lorraine–Vaudémont (1484–1505) mena une politique inverse, surtout à Vic, alors qu'0 l'expansion du *Deuschtum* connut des jours plus difficiles. En fait, l'essor de l'allemand étant stoppé, le français reprit lentement de la vigueur : en 1540, le procurateur de Marsal demanda à l'administrateur de l'évêché l'autorisation d'utiliser le

[123] *Ibid.*.
[124] *Ibid.*, p. 253.
[125] À Marsal, sur treize officiers municipaux qu'il nomme, dix sont d'expression allemande.
[126] *Ibid.*, p. 254.
[127] *Ibid.*, p. 257.

français car l'allemand n'était plus maîtrisé par la majorité des habitants. Et en 1548, on déclara l'allemand interdit devant la juridiction du lieu. Pour Witte, le but de l'évêque était clair: détruire la germanité à Marsal (*möglichst schnelle Ausrottung des Marsaler Deutschtums*[128]).

- **L'extension de la frontière linguistique jusqu'à la fin du XVI^e^ siècle**

Après l'étude détaillée de la situation langagière de l'évêché de Metz, Hans Witte se préoccupe de la frontière linguistique à proprement parler. Pour lui, le panorama est bien tranché : hormis Marsal et Vic, aucune interférence des langues de part et d'autre de cette frontière. Il y a une exception, c'est la vallée de l'Orne, un territoire originellement germanique, mais très tôt romanisé (*Ein Teil der urspriinglich deutschen Ortschaften des Ornethales ist schon sehr friih romanisiert worden*[129]).

A ses yeux, le paysage est d'une grande clarté: le tracé de la frontière linguistique est d'une étonnante stabilité et reflète fidèlement l'état originel, consécutif aux invasions germaniques (*die urspriingliche Gestalt der deutsch–franzosischen Sprachgrenze, wie sie sich infolge der Volkerwanderung feststellte*[130]). Il énonce alors les « indices de germanité »: des actes et chartes en allemand, des traditions populaires germaniques, des lieux-dits et des patronymes germaniques. Et on va ainsi découvrir des dizaines de lieux-dits et de noms de famille médiévaux de Moselle, totalement inédits[131.]. Witte reconnaît toutefois qu'ils peuvent avoir été transposés du français, tout en sachant que de nombreux microtoponymes français ne sont que des traductions d'originaux allemands, une francisation qui se serait accélérée et amplifiée après la Guerre de Trente ans.

Quant aux noms de lieux, ils sont souvent un bon indice pour déterminer la langue d'origine d'une localité, mais des corruptions sont toujours possibles et l'auteur juge les lieux-dits plus fiables. Même les noms de famille peuvent avoir fait l'objet de traductions ou évoluer en formes mixtes comme *Andreu dit le Wyrthe* à Marsal en 1327, ou *Jehans filz lou Waguener* à Juvelize en 1408[132].

[128] *Ibid*., p. 262.
[129] *Ibid.*, p. 263.
[130] *Ibid*..
[131] Il s'agit d'un *corpus* remarquable, qui n'a du reste jamais été scientifiquement exploité.
[132] *Ibid*., p. 285, 287, (*der Wirt* : l'aubergiste, der *Wagner* : le charron).

Le Pays-Haut retient son attention dans la mesure où plusieurs villages, limitrophes de la Moselle annexée (*anschliessend an das Reichsland*) et réputés francophones, portent des toponymes manifestement germaniques : Crusnes, Brehain–la–Ville, Brehain–la–Cour, Tiercelet, Thil, Hussigny. D'après les attestations anciennes, il y reconnaît des corruptions de noms de lieux allemands : *Brehem* (1178) pour Bréhain, *Huzegney* (1270) pour Hussigny, *Lare* pour Tiercelet, voire des doublets toponymiques (*Berchem, Husingen*). Divers patronymes et lieux-dits – qui ont subsisté jusqu'au XVIII^{e} siècle – extraits de documents anciens, confirment leur appartenance à l'aire germanique originelle. Il assure qu'à Thil, vers 1712, on parlait encore allemand.

Dans la vallée de la Fentsch, Havange, Ludelange, Boulange, Bassompierre et Fontoy ont révélé des traces de germanisme sous forme de patronymes et quelques chartes, tout en y reconnaissant une romanisation tardive, de même que dans la vallée de l'Orne,à Fameck, Justemont, Gandrange, et Uckange. Il subsiste davantage de preuves à Mondelange avec, en 1599, un inventaire de biens dépendant de l'abbaye Saint–Vincent de Metz rédigé en allemand et révélant divers lieux-dits germaniques. L'auteur conclut qu'à Mondelange et même à Hagondange l'allemand régnait en maître à la fin du XVI^{e} siècle *(ein vollig ungebrochenes Deutschtum besteht)*[133]. Mais un siècle plus tard, les lieux-dits sont francisés. Les toponymes de la vallée de l' Orne (Rombas, Clouange) sont manifestement des noms de lieux allemands corrompus, mais le *Deuschtum* n'a pas dépassé le stade du XVII^{e} siècle. Moyeuvre semblerait bilingue et Witte y constate un processus de francisation plus précoce, probablement dès le XIV^{e} siècle. Quant aux localités de le rive droite de la Moselle (Blettange, Luttange, Bettelainville), une alternance des deux langues y semble nette : à Bettelainville, jusqu'en 1600, l'allemand est prospère, pour disparaître rapidement par la suite. En 1665, les noms de famille y sont mixtes. Un constat qui reviendra plus loin : une forêt (*bois de Warant*) y est considérée comme limite de la frontière linguistique.

La Vallée de la Nied allemande présente une situation intéressante. À Varize, en 1451, un rapport de droits de l'abbaye Saint–Vincent de Metz est rédigé en allemand. À Raville, les actes sont tous en allemand, ce qui amène l'auteur à dater la présence d'une limite linguistique jusqu'au début du XIV^{e} siècle. La grande forêt de Rémilly retient toute son attention : elle a représenté un tel obstacle que la frontière linguistique n'y a jamais varié . Le germanisme était à l'évidence plus puissant ici qu'ailleurs ; on relève une exception à Chémery, un village repeuplé par une immigration française du XVI^{e} siècle, bien documentée, mais qui n'a pas

[133] *Ibid.,* p. 273.

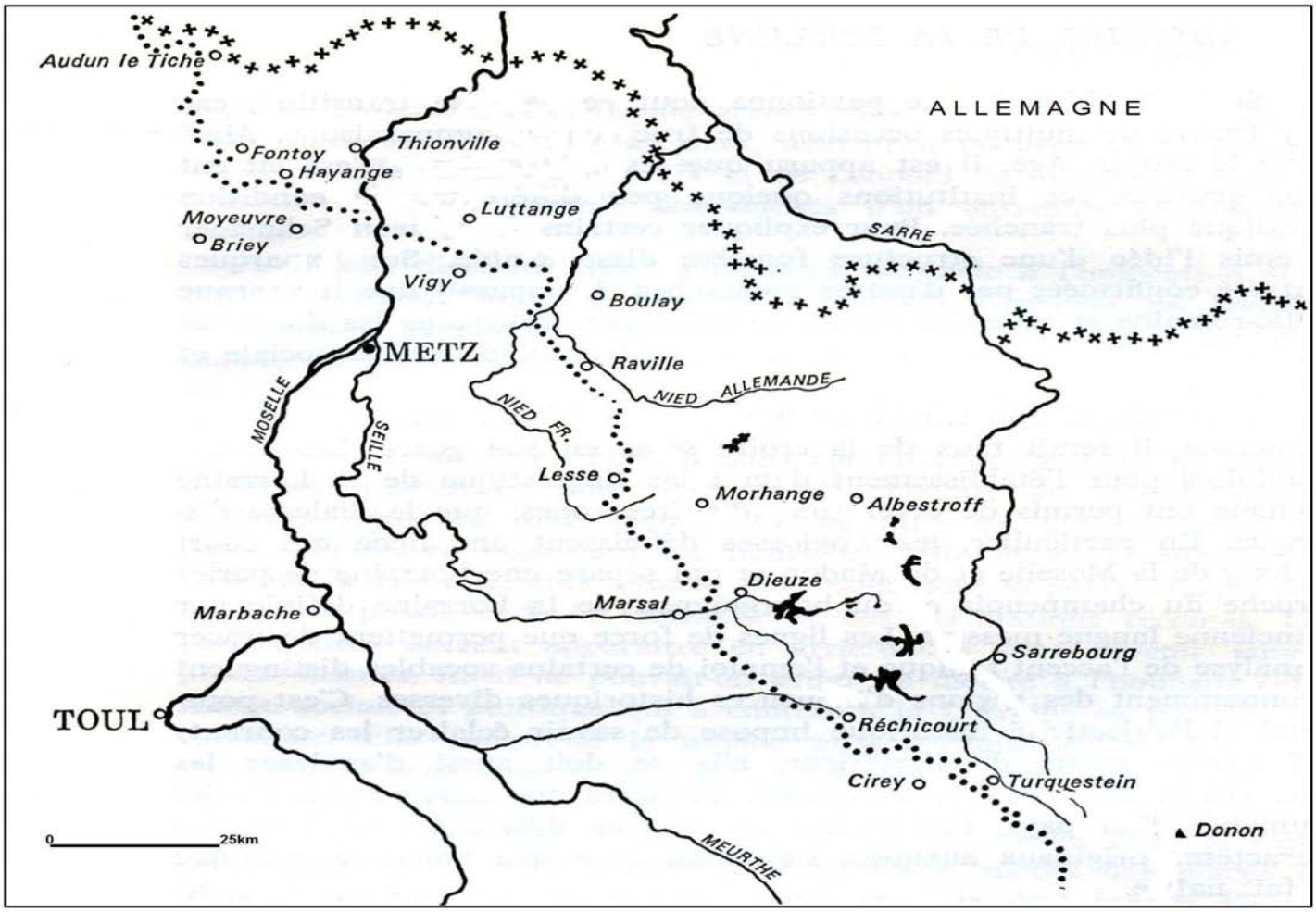

3. La frontière linguistique vers l'an Mil (selon Hans Witte)
(d'après M. Parisse, *Histoire de Lorraine*, p. 13)

étendu son influence aux alentours. Même la Nied française révèle des patronymes et des actes en allemand. La vallée de la Seille se révèle mixte, germanique à Juvelize, francophone à Moyenvic et à Morville. Il faut noter que Witte rejette les doublets toponymiques (Moyenvic/Medewich) comme indices de nationalité.

Jusqu'au Donon, le paysage reste contrasté et présente une alternance des deux langues, toujours basée sur des lieux-dits mixtes. Au sud, à Xanrey, Ommeray et Lagarde, subsistent les preuves de la présence d'une population germanophone, au moins jusqu'au XVII^{e} siècle. Les noms de famille sont mixtes. À Réchicourt, les actes de la chancellerie de l'évêché sont en allemand. Une constatation est intéressante : en 1607, la correspondance des villageois des environs de Gondrexange avec l'évêché se fait en latin : les uns étant germanophones, les autres francophones, on a préféré utiliser une troisième langue. Contrairement aux autres localités étudiées, les actes font défaut pour plusieurs villages (Foulcrey, Ibigny), ce qui rend l'analyse plus problématique, mais permet, là encore, d'assigner au XVII^{e} siècle le processus de francisation..

Arrivé au terme de son étude, Hans Witte présente un tracé de la frontière linguistique, tel qu'il devait être à la fin du XVI^{e} siècle (mais sans carte). Elle court d'Hussigny, Thil, Tiercelet, Brehain–la–Ville par Boulange, Fontoy Lommerange, Hagondange, Luttange, Hessange, Saint–Hubert, laissant tout le secteur de la Nied allemande en zone germanophone, puis reprend à Marcourt, Chémery, Brulange, Château–Bréhain Dalheim, Haboudange, Hampont, Donnelay, Maizières, Hellocourt, Ibigny, Hattigny, jusqu'à Saint–Quirin et Turquestein[134].

Hans Witte ne reconnaît aucun îlot francophone au sein de la zone germanique jusqu'au XVII^{e} siècle, alors qu'il pense que les quelques localités du Pays-Haut déjà évoquées se sont incontestablement situées en zone originellement germanophone. Il cite par contre quelques isolats germaniques, aujourd'hui en zone romane, Marbache (entre Pont–à–Mousson et Nancy) et surtout Bezange–la–Grande et Bezange–la–Petite, qui bénéficient d'un long développement : nées des grandes invasions, (*im Gefolge der Völkerwanderung entstanden*[135]) ils n'ont pu qu'être absorbées par leur environnement francophone. Pourtant, cela ne signifie en rien un rétrécissement de la zone germanique, rien que la perte de postes avancés, en fait intenables (*das war nur ein Verlust unhaltbarer Aussenposten.*). L'absence de toponymes

[134] *Ibid.*, p. 292.
[135] *Ibid.*, p. 294.

germaniques au sud de cette ligne Hussigny/Saint-Quirin peut s'expliquer par une progression de la romanisation, qui les aurait fait progressivement disparaître.

Mis à part ces quelques exceptions potentielles, le tracé de la frontière linguistique actuel semble quasiment identique à celui des origines, tel qu'il s'est formé entre Germains et Gallo-Romains, à l'issue des invasions (*wie sie sich im Gefolge der Vôlkerwanderung erstmalig zwischen Deutschen und Kelto–Romanen feststellte*). Les seuls changements significatifs ne seraient intervenus qu'au XVII^{e} siècle : les « terribles dévastations du sol allemand » *(furchtbare Vevwüstung des deutschen Bodens*) consécutifs à la Guerre de Trente ans, « la puissance en constante augmentation d'un pays étranger en Lorraine » *(beständig zunehmende Macht eines fremden Staates in Lothringen*) ont provoqué l'irruption en masse d'éléments français dans ces contrées « jadis authentiquement allemandes » (*in die ehemals rein deutschen Gebiete*) et déclenché le recul de la germanité. *(den eigentlichen Riickgang des Deutschtums*) avec comme conséquence le tracé actuel de la frontière des langues[136].

Les grandes lignes des théories de la recherche allemande sont ainsi définitivement établies, dès la première étude de Hans Witte, bien qu'en principe limitée à l'évêché de Metz : le concept de la frontière linguistique en tant qu'héritage des invasions, son étonnante stabilité, une germanité « immanente », victime d'une francisation latente, sensible par la langue des documents anciens, des toponymes, des lieux-dits, des patronymes. Des notions que l'on retrouvera bien souvent par la suite.

- Le second article de Hans Witte, *Germains et Gallo-Romains en Lorraine. la naissance de la frontière linguistique* [137], apparaît bien différent du premier En effet, contrairement à ce que pourrait laisser croire le titre, la frontière linguistique n'y occupe que fort peu de place : il faut attendre les dernières pages (p. 76 !) pour qu'elle soit, rapidement, abordée, sans y découvrir de véritable nouveauté par rapport aux thèses exposées dès 1890. Il est en fait essentiellement consacré à la toponymie, avec beaucoup de considérations générales, ans rapport véritable avec la Lorraine : l'épineux problème de l'interprétation des composés en *–weiler/–villare* occupe en effet près des trois–quarts de la publication. Il faut en remarquer le titre, aussi curieux que significatif : le terme *Deutsche* remplace celui de *Germanen* que l'on attendrait comme pendant de *Kelto–Romanen*. Ce glissement n'est pas un hasard : c'est le *Deutschtum* qui va être illustré ici.

[136] *Ibid.*, p. 299.
[137], Hans WITTE, *Deutsche und Keltoromanen in Lothringen nach der Völkerwanderung. Die Entstehung des deutschen Sprachgebiets*, Strassburg, 1891.

- **Les noms de lieux comme sources historiques**

Dans cette étude, les noms de lieux représentent une des sources essentielles pour la détermination de la nationalité d'une région. Les toponymes sont d'une valeur historique incomparable, que l'on peut même assimiler aux inscriptions épigraphiques. L'établissement d'une ethnie sur un sol étranger se fait, pour l'auteur, en deux étapes : d'abord l'immigration et l'installation, puis l'accroissement naturel et l'assimilation des habitants autochtones. Ce processus est tellement rapide que la langue du peuple concerné ne peut que se refléter dans les noms de lieux. Alors que pour le haut Moyen Âge, l'attestation de lieux-dits est rare, et rarement utilisable car souvent en latin, il en va différemment des toponymes, émanation directe du peuple, encore vierge des contraintes d'une bureaucratie qui aurait pu influer sur la formation des noms de lieux. Une région sans aucun toponyme germanique serait présumée n'avoir accueilli aucune population d'origine germanique. On peut, de la même manière, retrouver les traces d'un peuple disparu depuis longtemps grâce aux noms de lieux.

En Lorraine, l'établissement des « Allemands » (*deutsche Besiedlung*[138]) remonte à une époque relativement tardive et en fonction de l'abondance en témoignages de toutes époques, il doit être assez aisé de retrouver la trace de ces nouveaux arrivants. On connaît bien le début de cette immigration et on peut espérer, grâce aux nombreux documents anciens, aux lieux-dits et aux noms de lieux actuels, établir les différentes étapes de cette colonisation. L'occupation germanique de la Lorraine débuta à une époque où il ne pouvait être question de l'influence d'une administration ou d'un état sur les noms de lieux ; hormis quelques toponymes d'inspiration ecclésiastique, aisément reconnaissables, la plupart sont l'émanation du peuple lui-même. Dans le pays mosellan, l'empreinte germanique (*Germanentum*) prit rapidement le pas sur la romanité (*Romanentum*) et en dépit de la supériorité de la civilisation romaine, la germanité l'emporta grâce à la « supériorité physique et à la vigueur inaltérable de ce peuple rayonnant de jeunesse » (*die physiche Überkraft und Unverwüstlichkeit eines jugendfrisches Volkes*[139]). La présence de noms de lieux allemands démontre donc l'existence de localités « purement » allemandes (*rein deutsche Ortschaften*). Ils constituent incontestablement la preuve de leur nationalité, même s'ils ont subi une francisation postérieure.

Depuis 1870, on assiste à la naissance d'un mouvement inverse : les toponymes allemands disparus de Lorraine ont été exhumés des chroniques et des documents anciens

[138] *Ibid.*, p. 6.
[139] *Ibid.*

pour remplacer les formes françaises, y compris dans les localités où l'allemand n'est plus en usage depuis longtemps. De la même manière, les Français ont pris l'habitude d'attribuer à des localités qui n'ont jamais appartenu à la zone francophone des nouveaux toponymes français et de faire disparaître les noms germaniques. C'est pour ces raisons qu'il faut se tourner vers les documents anciens pour retrouver les toponymes originels de Lorraine.

- **Classification des noms de lieux de Lorraine**

Conformément au but de son étude, Hans Witte distingue trois grandes catégories de noms de lieux dans la Lorraine du haut Moyen Âge :
– les toponymes en *–inga/ingen, – heim, –hausen, –hof, –burg, –berg, –dorf,* et autres suffixes germaniques, qui désignent des implantations « allemandes »,
– les toponymes en *–acum, –acus, –iacum, –dunum* qui ramènent à des fondations gallo-romaines (*kelto–romanisch*),
– les formations intermédiaires en – *weiler –villare –ville –curtis –mons.*

Les toponymes en *–ingen* paraissent être des créations germaniques, issues des nouveaux venus en Lorraine, s'opposant aux formations en *–acum/–y,* émanant des populations gallo-romaines autochtones. Ces deux premières catégories ont chacune un caractère national bien marqué, à l'inverse du troisième type toponymique.

Comment interpréter ces toponymes en *–weiler/–villare* ? S'agit–il de formations germaniques, gallo-romaines, ou encore mixtes puisqu'elles associent très souvent un nom propre germanique à un suffixe latin ou roman ? L'auteur va consacrer une bonne soixantaine de pages à cet épineux problème, plus toponymique que linguistique, mais qu'il juge à l'évidence essentiel. Beaucoup d'interrogations, d'hypothèses, mais peu de réponses satisfaisantes.

Le premier élément de ces composés en *-weiler*, presque toujours un nom propre germanique, peut-il être déterminant pour la fixation de la nationalité ? Et les zones de répartition de ces composés peuvent–elles contribuer à établir la nationalité des peuples qui les ont forgés ?

L'étymologie doit être mise en œuvre, mais l'archéologie peut également fournir de bons résultats : de nombreuses localités qui portent un nom germanique en Lorraine allemande ont été occupées par des Celtes ou les Romains, mais les découvertes de ce genre ne peuvent démontrer qu'une occupation romaine antérieure à celle des les invasions germaniques. Il semble incontestable que la finale *–villare* soit romane, alors que de telles

formations ont été considérées comme germaniques, car elles incluent très souvent des noms propres allemands : c'est donc une formation germano–romane. Pourtant, la présence de patronymes germaniques dans ces composés les ont souvent fait considérer comme de pures formations germaniques et une preuve du *Deutschtum*.

Le problème est que ces toponymes sont très répandus dans toute la France. Au nord, les noms germaniques ont dominé partout et les patronymes gallo-romains y sont devenus très rares. Witte examine alors de très nombreux exemples[140], extérieurs à la Lorraine. Ils permettent d'éclairer l'extension des noms propres germaniques en Gaule. Partout, le pourcentage est très élevé ; pratiquement exclusifs dans tout le nord de la France, à l'exception de la Bretagne, ils diminuent dans le sud au profit des noms romains. L'auteur conclut à leur écrasante majorité, bien que l'envahisseur germanique n'ait représenté qu'une faible minorité de la population. Car c'est leur langue qui l'a rapidement emporté, dans un combat inégal avec celle des autochtones, (*Ihre Sprache verklang nach kurzer Zeit, besiegt in dem ungleichen Kampfe mit derjenigen der Eingeborenen*[141]).

Toutefois, en dépit de leur abondance, il n'est pas question d'utiliser les noms propres germaniques comme preuve de l'extension de la zone germanophone au Moyen Âge : personne ne soutiendra qu'en Limousin, au IX^{e} et X^{e} siècles, les nouveaux venus germaniques représentaient l'essentiel de la population. Les noms propres germaniques ne sont donc en aucun cas une preuve d'appartenance ethnique et les théories anciennes, qui faisaient des noms en *-weiler* la preuve d'un établissement germanique, sont à rejeter. Il faut compter sur une assimilation rapide des anciens toponymes originels dans la langue des nouveaux venus. Ainsi *Milcei* (Mulcey près de Dieuze) est-il devenu *Milzicha* puis *Milzingen*, *Ricciacum* s'est mué en *Ritzingen*. Une transformation des toponymes anciens sur la base de suffixes germaniques s'est également produite. Hans Witte constate qu'on a ainsi transformé en très peu de temps les territoires gallo-romains de la rive gauche du Rhin en un pays germanique (*es ist ihnen gelungen…in den denkbar kürzesten Zeit aus dem kelto–romanischen linken Rheinufer ein germanisches zu machen*[142]), tout en conservant parfois des noms anciens de rivières et de montagnes, mais avec des suffixes particuliers, marque de nationalité des nouveaux venus. Il lui semble donc difficile d'admettre que *-villare* soit un suffixe emprunté à aux autochtones, ce qui sous-entendrait une assimilation complète avec la population d'origine. La réalité démontre que c'est l'inverse qui s'est produit, les Gallo-Romains ayant été

[140] *Ibid.*. p. 13-19.
[141] *Ibid.*, p. 20.
[142] *Ibid.*, p. 23.

intégrés aux Germains. Et, en effet, un « Allemand » aurait utilisé comme suffixes *–burg –dorf –stadt* ou *–bach* dans des toponymes de ce genre.

Au Moyen Âge, la preuve de l'extension des Germains en Lorraine et l'emploi de leur langue peuvent donc s'établir, non seulement par des toponymes purement germaniques, mais également par des noms de lieux gallo-romains germanisés (*Lutiacum* > *Lüttingen*). Sont également apparues des formations nouvelles sur une base gallo-romaine associée à des déterminants germaniques (*Saarburg*). Les composés en *–weiler* ont également très bien pu être forgés par des Gallo-Romains, car leur zone d'extension correspond à des zones de peuplement gallo-romain. Même en Allemagne, ils sont nombreux dans les régions où beaucoup de toponymes gallo-romains ont été conservés. En Lorraine, ils sont partout, y compris dans des zones qui n'ont jamais été germanisées (Badonviller, Gerbévillers…) à l'ouest de Metz, en direction de Verdun. Mais ils ne sont en aucun cas exclusifs à la Lorraine et on en trouve partout en France, particulièrement dans l'ouest et dans la périphérie de Paris[143]. On peut également constater qu'ils côtoient souvent des formations en *–ville* et en *–court*. En Lorraine française, ils sont tellement fréquents qu'ils ne peuvent passer pour une formation réellement germanique. De plus, on ne constate jamais de composition typiquement germanique, employant par exemple un génitif en *–es*. Hans Witte doute donc de l'origine purement germanique des composés en *–weiler*, tout comme il rejette que la forte extension de ces formations démontre un processus de germanisation massive de tout le nord de la Gaule, comme on a pu le proposer. Il évoque l'hypothèse d'une colonisation de grande ampleur dans le nord, suivie d'une romanisation et d'une francisation des suffixes toponymiques, *–weiler* devenant *–villare , –heim –dorf –burg* se transformant en *–court –ville –mesnil*. Ce phénomène de « réromanisation » lui semble impossible, car il considère comme impossible la germanisation massive de la Gaule du Nord par les Francs Saliens, qui n'auraient pas dépassé l'Escaut (*nun ist bekannt, dass bei den salischen Franken keine eigentliche Völkerwanderung stattgefunden hat: sie haben ihren Königen Gallien erobert, die Masse des Volkes ist aber in seinen Sitzen im Scheldegebiete verblieben*[144]).

Pour l'auteur, les **–***weiler* sont une création mixte germano–romane, postérieure à l'époque des Invasions – il n'en existe aucun antérieur à cette période – mais instaurée après que les noms propres germaniques, qui n'étaient plus limités aux conquérants germaniques, se soient étendus à l'ensemble de la Gaule. Après la période des invasions débute dans le nord

[143] Nombreux exemples cités p. 26–27
[144] *Ibid.*, p. 42.

de la France une nouvelle séquence de détermination toponymique : les formations gallo-romaines disparaissent au profit de composés en *–weiler*. Ce qui ne signifie pas pour autant que tous les villages portant des noms de ce type soient des créations germaniques. C'est l'influence germanique qui a pris une telle ampleur qu'elle a réussi à imposer très rapidement les noms de personnes germaniques. Witte en conclut également qu'en Lorraine romane, les noms en *–villare* sont contemporains, voire un peu plus récents que ceux en *–ingen*.

Après cette très longue étude sur les toponymes en *–weiler*, Hans Witte s'intéresse, enfin, à l'équilibre romano–germanique (*germanisch–kelto–romanisch*) en Lorraine après les Invasions.

- **La naissance de la zone germanophone**

L'auteur cite une dizaine d'attestations de toponymes germaniques, parmi les plus anciens de Moselle, de *Rocheringas* (Rosselange 775) à *Tatelinga* (Talange 991)[145] . Elles se situent toutes sur une ligne au–delà de laquelle, au nord–est, le territoire ne comporte que des implantations germaniques. C'est la ligne *Rocheringas* (Rosselange)*–Nothingas* (Nitting), qui serait donc la première délimitation des langues en Lorraine. Cette zone comporte néanmoins un certain nombre de localités « pré–germaniques » essentiellement dans les vallées de la Moselle de la Sarre et de la Nied, et jusqu'au confluent de la Moselle avec le Rhin. Ce qui démontre, qu'à l'arrivée des Germains, la région était encore peuplée de Gallo-Romains. Pour Witte, une immigration massive ne se contente pas d'amener une vague de toponymes nouveaux mais elle influe également sur les noms de lieux antérieurs. Tels ces noms en *–iacum* qui se sont transformés en noms germaniques par adaptation des toponymes originels à la langue allemande comme *Sinteriacum* > *Soetrich*[146] . Les doublets romano–germaniques impliquent en outre une coexistence des deux communautés et de leur langue. Ainsi l'attestation de 713 *Haganbah que nuncupatur Disciacu* démontre la persistance du toponyme gallo –romain tout en attestant l'emploi du « nouveau nom » par la population germanique. On doit également voir dans ce phénomène le maintien d'une population gallo-romaine, d'où sans doute la création des toponymes en *–weiler* en zone germanophone. Mais s'il a pu exister une zone mixte, où se cotoyaient les deux nationalités, *(ein nationales Mischgebiet*), elle a automatiquement été limitée par la ligne *Rocheringas –Nothingas*.

[145] *Ibid.*, p. 69.
[146] *Ibid.*, p. 71.

Pour l'auteur, deux facteurs sont prendre en considération : la germanisation de la population gallo-romaine subsistant à l'intérieur de cette zone et la naissance d'une ligne de frontière entre eux les deux zones linguistiques.

Pour Witte, c'est un fait établi que les populations gallo-romaines de la rive gauche du Rhin ont été totalement germanisées après les grandes invasions. (*dass die im jetzigen linksrheinischen deutschen Sprachgebiete nach der Völkerwanderung vorhandenen kelto–romanischen Bevölkerungselement völlig germanisiert worden sind, ist eine genugsam feststehende Thatsache*[147]). Il s'agit simplement de déterminer l'époque à laquelle ce phénomène a eu lieu. Les toponymes en *–weiler* peuvent apporter quelque lumière : en territoire germanique, les premières attestations, avec des formes romanes prépondérantes, remontent à la fin du VII^{e} siècle ou au VIII^{e} siècle. Elles deviennent toutes germaniques (avec des formes au génitif en *–es*) au milieu du IX^{e} siècle. Ce changement a été plus précoce en Alsace (milieu du VIII^{e} siècle) : ainsi Strasbourg a–t–elle été la seule ville de la vallée du Rhin à avoir changé son nom contre un toponyme germanique. Il est également important de déterminer la période à laquelle la langue allemande est devenue la langue du peuple : fin VII^{e}, début VIII^{e} siècle, époque à laquelle les toponymes gallo-romains disparaissent[148]. Mais on constate que dans la haute vallée de la Sarre à la fin du VII^{e} siècle et au début du VIII^{e} siècle des noms gallo-romains sont encore dominants dans les localités qui portent aujourd'hui des toponymes allemands. Et le problème des doublets se pose, un fois encore[149]. Witte y voit la preuve du passage du latin à l'allemand. D'autres exemples tirés des actes de Wissembourg permettent à l'auteur de conclure que le processus de changement des toponymes est accompli à la fin du VIII^{e} siècle. Mais il reconnaît qu'il peut y avoir eu décalage entre la réalité linguistique sur le terrain et la transposition des toponymes des chartes.

De plus, changement de nom et changement de « nationalité » peuvent très bien ne pas avoir été concomitants et la germanisation des isolats linguistiques romans ne s'est certainement pas faite de manière linéaire : c'est le cas de *Churbelun, nunc autem Sarburch* en 994 (Saarburg, près de Trèves), où l'on voit que le doublet roman a encore été conservé dans la mémoire collective deux siècles après les doublets de la vallée de la Sarre. Mais, pour

[147] *Ibid.*, p. 77.
[148] Exemples p. 78.
[149] Prototype emblématique : celui de Hambach (près de Drulingen, aujourd'hui dans le Bas-Rhin) avec des attestations multiples : *Haganbah que nuncupatur Disciacu* (713), *Chaganbac qui vocatur Ditiagus* (742), *in marca Haganbache, Aganbach* (788).

Witte,la région tréviroise constitue manifestement une exception, un îlot linguistique où la germanisation s'est accomplie plus tard[150].

Pour ce qui est de la fixation de la frontière linguistique, Hans Witte estime que les documents utilisables ne sont pas aussi anciens : les lieux-dits d'époque sont inexistants, les changements toponymiques sont limités et les doublets romano–germaniques, très nombreux le long de la frontière linguistique, se maintiennent tout au long du Moyen Âge. Si on compare la ligne *Rocheringa/Nothingas* – soit le plus ancien tracé probable de la frontière – avec la limite des langues telle qu'elle apparaît à la fin du Moyen Âge, on constate que l'extension du domaine germanophone s'est faite par la germanisation des localités situées à la périphérie de la zone germanophone originelle (déjà citées dans sa première étude[151]). Il s'en est suivi un déplacement non négligeable de la frontière des langues, un processus de germanisation difficile à dater par manque de documents anciens, peut-être au XVI^{e} siècle.

Sur un plan plus général, on peut établir que la zone d'expression germanique de la rive gauche du Rhin a pris naissance à partir du moment où la germanité l'a emporté sur le fond de populations gallo-romaines. La zone germanophone s'est étendue vers le XI^{e} siècle par la germanisation de localités gallo-romaines subsistantes. À l'ouest, après la chute de l'Empire romain, la porte était grande ouverte à l'invasion germanique, qui ne rencontra aucune résistance armée. C'est ainsi que la masse des envahisseurs germaniques a pu se déverser sur la Gaule sans défense (*So konnte sich der Strom der deutschen Einwanderung ungehindert über das unverteidigte Gallien ergiessen*)[152].

Et Witte de conclure que l'immigration germanique en Gaule fut un grand succès avec comme résultat global, une puissante extension de « notre base nationale » (*das Gesamtergebnis der deutschen Einwanderung in Gallien (ist) doch ein grosser Erfolg, eine mächtige Verbreiterung unserer nationalen Basis gewesen*). Le maintien du tracé de la frontière linguistique franco-allemande, quasiment sans modification jusqu'à la Guerre de Trente ans, constitue également pour l'auteur une éclatante démonstration des capacités du *deutsche Volkstum* à conforter ses conquêtes. Witte termine en insistant sur le fait que les

[150] *Ibid.*, p. 82.
[151] *Ibid.*, p. 84 : Dans le Pays-Haut : Thil, Tiercelet, Villerupt, Crusnes, Aumetz, Hussigny, Fontoy ; sur la rive droite de la Moselle : Kirsch, Luttange, Mancey, Bettelainille ; dans les vallées de la Nied, Condé, Soulz, Dextry, Baronville, Marthil, Château–Bréhain ; dans la vallée de la Seille : Dieuze, Milcy, Marsal, Giverlise, Donnelay ; au sud-est : Maizières, Foulcrey, lbigney, Haitegney, Lorquin.
[152] *Ibid.*, p. 88.

isolats gallo-romains qui se sont maintenus après la période des grandes invasions n'ont pu que s'intégrer au milieu ambiant, se muer en une population uniforme, considérée aujourd'hui comme totalement allemande (*durchaus deutsch*) en dépit des brassages ethniques. L'analogie entre la Lorraine « allemande» et le *Reichsland* de 1870 ne pouvait être plus claire.

- **La situation linguistique de Metz et de sa région**

En annexe, Hans Witte revient, assez curieusement, sur ce problème, déjà largement traité dans sa première étude. S'agit–il pour lui, de justifier le tracé de la frontière des langues, qui contourne largement la capitale ? Il ne peut guère que reprendre les arguments précédemment avancés : Metz et ses environs n'ont jamais été de langue allemande, quoiqu'aient pu en penser certains chercheurs, dont les arguments sont sans valeur. Ainsi les patronymes messins de l'époque carolingienne, qui sont germaniques comme tous les autres, partout, à cette époque. Bien plus significatifs, les toponymes des localités environnantes, sont tous gallo-romains. L'auteur revient enfin, avec différents autres exemples, sur la mixité linguistique de Metz[153].

Le premier travail de Hans Witte reposait sur l'exploitation d'archives épiscopales. Depuis lors, d'autres documents, susceptibles d'étayer et de conforter ses conclusions, s'étaient révélés utilisables, tant à Metz, qu'à Nancy et Strasbourg. À Metz, les fonds Cheltenham et de Clervaux, d'une grande richesse, recèlent d'innombrables exemples anciens ; Hans Witte fut d'ailleurs engagé aux Archives de Metz, de 1892 à 1893, en tant qu'auxiliaire scientifique (*wissenschaftlicher Hilfsarbeiter*) et particulièrement affecté à l'inventaire et au classement de cette collection Cheltenham, acquise en 1890[154].

- Sa troisième étude, *L'espace germanophone de Lorraine et ses variations depuis l'établissement de la frontière linguistique jusqu'à la fin du XVI^e^ siècle* [155], est ainsi consacrée à l'exploitation de ces nouvelles acquisitions Fidèle à sa méthode, l'auteur se tourne, un fois encore vers les lieux-dits anciens et les patronymes. Mais le processus de francisation peut

[153] L'étude s'achève par une carte en couleurs, mais de format réduit, donc difficilement utilisable : les localités germaniques y sont en bleu, celles portant un toponyme gallo-romains en rouge et les formations en *–weiler* sont en noir. Sont également représentés : le tracé de la frontière linguistique à la fin du Moyen Âge (en rouge) et les limites politiques du *Reichsland* (en noir).

[154] Détails fort obligeamment communiqués par Charles Hiegel, ancien conservateur aux Archives de la Moselle, que je remercie.

[155] Hans WITTE, *Das deutsche Sprachgebiet Lothringens und seine Wandelungen von der Feststellung der Sprachgrenze bis zum Ausgang des 16. Jahrhunderts*, Stuttgart, 1894.

avoir faussé l'image actuelle. Il cite ainsi des lieux-dits de 1342 de Maxstadt où les deux langues se mêlent ou ceux, romans, de Kerprich en 1357, mais manifestement traduits de l'allemand[156]. Les noms de famille complètent les microtoponymes, qui sont assez statiques. Nés vers le XIII^{e} siècle, ils s'appliquent à des êtres vivants, contrairement aux lieux-dits, et sont donc plus fiables pour déterminer la nationalité. S'ils se révèlent germaniques, c'est que la langue en usage au moment de leur formation était l'allemand.

Comme précédemment, l'auteur va étudier la langue en usage anciennement le long de la frontière linguistique, selon la même progression, de la frontière luxembourgeoise aux Vosges, mais sans se limiter, cette fois, à l'étude de localités germanophones et en incluant dans son enquête des localités qu'il n'avait pu étudier précédemment, faute de documents. Et bien davantage encore que dans sa première étude, Hans Witte va nous livrer une fabuleuse série de lieux-dits des XIII^{e} et XIV^{e} siècles (sur un cinquantaine de pages, soit presque la moitié de l'ensemble).

Il commence par des exemples en zone romane, au–delà de la frontière du *Reich* : à Audun-le-Roman et Sancy, les lieux-dits ancien sont romans, mais germaniques à Audun-le-Tiche, dans un acte de 1347. Même constatation à Thil, Tiercelet, Villerupt, Aumetz, Fontoy et Angevillers. Il passe à la vallée de l'Orne et se rapproche de Metz, où il recontre partout (Sémécourt, Fèves, Maizières) , des microtoponymes germaniques. (XIV^{e}, XV^{e} siècles). Sur la rive droite de la Moselle, à Trémery, de très nombreux noms de personne et des lieux-dits XV^{e} siècle sont germaniques, de même qu'à Flévy, Bettelainville, Failly et Ennery (avec une abondance de témoignages anciens). A Condé–Northen, les documents sont d'une autre nature : un dénombrement de 1535 est en allemand, mais passe en français en 1627 et 1726, tout en contenant des lieux-dits germaniques[157]. Une situation identique à Arriance : en 1477 le seigneur de l'endroit rappelle ses droits dans les deux langues alors qu'en 1470 le processus de nomination du maire et de ses échevins s'était déroulé en français[158.]. En 1578, au cours d'un procès, un échevin du village de Lesse ne comprend pas ses voisins d'Arraincourt, qui s'expriment en allemand[159]. Dans la vallée de la Seille, la mixité linguistique semble s'imposer : Thicourt, Château–Bréhain, Chicourt, Burlioncourt ,Wuisse, Vannecourt, Mulcey Vergaville, Saint–Medard, Marsal, Moyenvic, Vic, Salival, Donnelay, Haute–Seille, Maizières–lès–Vic, partout des documents en français et en allemand. Pour la dernière partie du tracé, au sud–est, Witte ne dispose plus de lieux-dits anciens, mais peut se baser sur des

[156] *Ibid.*, p. 10-12.
[157] *Ibid.*, p. 37.
[158] *Ibid.*, p. 38
[159] *Ibid.*, p. 41.

documents divers. La mixité semble de règle. Ainsi à Rixing, en 1515, les échevins prêtaient serment en allemand, mais, en 1605, les noms de famille sont français ou mixtes alors qu'un acte de 1615 en latin précise que les villageois étaient germanophones. À Foulcrey, l'allemand parait avoir disparu assez tôt. À Rixingen 1602, un acte (en latin) précise que les habitants étaient germanophones. À Hattigny, en 1553, au cours d'un procès, les témoins de Blamont sont entendus par un interprète, car les habitants de Hattigny parlaient allemand[160].

- **Isolats germaniques en Lorraine romanophone**

Witte aborde ensuite le problème des isolats germaniques de Lorraine romanophone et celui du recul précoce de certaines implantations germaniques. Les nouveaux documents mis à sa disposition infirment l'impression livrée dans sa première étude : ni Bezange, longuement étudié auparavant , ni Bures, ni Marbache n'ont conservé leur « germanité » bien longtemps. Avec beaucoup de réserves, Witte estime que ces isolats germanophones ont dû disparaître dès le X^e^ siècle. D'autres pertes pour la germanité se seraient produites au Moyen Âge. Les invasions avaient provoqué un brassage de populations, ce qui s'est concrétisé par des différences évidentes entre les deux rives de la Moselle. Contrairement à la zone à l'est de la rivière, en plein essor, la rive gauche de la Moselle montre une situation fluctuante et un indiscutable recul de la germanité, comme à Rosselange, Marange et Silvange. Il doit s'agir d'une romanisation ancienne, probablement accomplie dès le X^e^ siècle, phénomène que l'on retrouve aux alentours, à Vitry, Pierrevillers et Amnéville. La germanité a sans doute pu s'y maintenir jusqu'au XIV^e^ siècle. D'autres preuves d'implantations germaniques apparaissent à Leirs et Amelange, villages disparus près de Maizières, qu'il étudie longuement. L'auteur cherche une explication à ce phénomène qu'il attribue à une émigration venue de la rive droite, où le *Deutschtum* était florissant, comme à Ennery. Pour Hans Witte, cette différence entre les deux zones est due à des massifs forestiers et à un apport de colonisateurs plus dispersés (*Zersplitterung der deutsche Siedelungen*[161]) . Il termine par une envolée lyrique quant à ces « postes avancés de la germanité, véritables brise–lames au cœur d'un romanité déferlante, sans même avoir jamais appartenu à la zone germanophone »[162].

[160] *Ibid.*, p. 55, 56.
[161] *Ibid.*, p. 66.
[162] « Einzelne vorgeschobene Posten des Deutschtums, als Wellenbrecher in der romanischen Brandung, ohne jemals dem deutschen Sprachgebiete angehört zu haben », *ibid.*, p. 70.

- **Le plus ancien tracé de la frontière des langues**

Witte admet qu'on ne peut pas parler de véritable recul de la zone germanique, les cas précédemment évoqués n'étant que des localités proches de la frontière des langues. A l'époque où Rosselange et autres ont perdu leur germanité, la zone germanophone de la riche gauche du Rhin n'est pas encore totalement constituée : des poches romanes, en cours d'absorption, subsistaient tout comme des implantations germaniques – tels Marbache et Bezange – se retrouvaient isolées en zone gallo-romaine. Mais l'intégration des colons germaniques isolés en Gaule était inéluctable et a dû s'accomplir assez rapidement. Quant aux poches romanes en territoire germanique, leur disparition a été beaucoup plus lente, comme on a déjà pu le constater. Une zone linguistique mixte a d'abord dû se former. Près de la frontière des langues par contre, le processus a sans doute été plus rapide – comme le confirme la précocité des lieux-dits germaniques dans les localités du Pays-Haut – mais probablement pas uniforme. Ainsi à Bettelainville, Mancy et Chelaincourt, où des formes mixtes sont fréquentes au XIV^{e} siècle.

En conclusion, la zone francophone couvre: Errouville, , Audun-le-Roman, Angevillers, Fontoy, Avril, Moyeuvre, Vitry, Amnéville, Silvange, Ay, Tremery, Mancy, Bettelainville, Vigy, Vry, Condé, Courcelles, Servigny, Hémilly, Arriance, Thicourt, Lesse, Lucy, Chicourt, Vannecourt, Burlioncourt, Harraucourt, Bathelemont, Lezey, Ley, Ommeray, Bourdonnay, Moussey, Avricourt. La zone germanophone, quant à elle, comprend : Tiercelet, Bréhain, Aumetz, Boulange, Havange, Oetrange, Algrange, Knutange, Hayange, Morlange, Beuvange, Gandrange, Hagondange, Talange, Blettange, Luttange, Nidange, Northen, Raville, Brulange, Brehain, Dalhain, Obreck, Mulcey, Juvelizee, Rixing, Folkling, Lafrimbolle.

Entre les deux s'établit la frontière linguistique, telle qu'elle devait être à la fin du fin X^{e} siècle. L'auteur rejette l'idée d'une zone mixte intermédiaire, l'écart entre les deux étant trop réduit[163] .

Ce tracé ne représente qu'une étape, car les possibilités d'extension de la germanité étaient grandes (*die expansive Kraft des Deutschtums war nicht erlahmt*). Les premiers gains de la zone germanophone s'établissent à Bettelainville, Mancy, Hessange (vers 1250–1325) ; un peu plus tard (1350), à Chelaincourt, Ennery, Trémery, Flévy, Ay ; en fonction des

[163] *Ibid.*, p. 80.

nombreux documents utilisables pour ces villages, on peut considérer le processus comme accompli en 1444. La constatation est semblable pour Argancy. Mais ce mouvement de forte amplitude ne se cantonna pas à ce secteur ; la vallée de la Nied française fut également concernée : Chicourt et Burlioncourt ont été germanisés vers le milieu du XIII^{e} siècle. Condé–Northen, Saint-Médard et Bathélémont, pourtant fortement romanisés au XIII^{e} siècle, seront germanisés au XVI^{e} siècle , de même que Thicourt.

Le sort de Marsal a déjà été longuement évoqué ; de langue romane en 1295, la ville bascule relativement vite : en 1346, un nombre respectable de noms de personnes est allemand alors que les lieux-dits restent français. Mais à partir du XV^{e} siècle, leur nombre grossit. Marsal aurait donc été germanisé durant la seconde moitié du XIV^{e} siècle, tout comme ses voisins Saint–Martin, Harraucourt et Bourdonnay.

Fixée au X^{e} siècle – à la suite de l'éclatant succès de la colonisation franque – (*grossen Erfolg der fränkischen Kolonisation*), la frontière linguistique résulte de la germanisation qui ne cessa de gagner du terrain, entre autres par la réduction des îlots gallo-romains (*durch die Aufsaugung der im deutschen Siedlungsgebiete verblieben Kelto–Romane*[164]). On note une nette progression du XIII^{e} au milieu du XVI^{e} siècle, non plus par le poids des armes comme lors des Invasions, mais plus pacifiquement, par la force de la charrue. Seules Metz, Vic et Marsal ont connu une colonisation germanique à caractère urbain : minoritaire dans la capitale épiscopale, elle gagna en importance à Vic mais ne triompha vraiment qu'à Marsal, plus proche de la zone germanophone et d'un secteur de colonisation agraire. Ennery et Marsal peuvent être considérés comme les avancées les plus extrêmes de la progression germanique, Metz n'ayant jamais été vraiment menacé.

Pour terminer, Hans Witte consacre encore, curieusement (sans doute pour répondre à certaines critiques), les 25 dernières pages de son étude au problème redondant des composés en –*weiler*. Il avait dû, jusqu'alors, se limiter à l'étude des noms de lieux, mais il est à présent en mesure de compléter son analyse sur la base de lieux-dits anciens. Les exemples sont nombreux et inédits, mais les arguments n'ont rien de neuf par rapport à sa seconde étude. Comme précédemment, le rapport direct avec la frontière linguistique n'est en rien évident, les développements touchant davantage le rapport des nationalités, et leur équilibre présumé, dans la Gaule du haut Moyen Âge. Résumons l'argument : bien que formés sur le même moule linguistique que les composés en – *ingen*, avec des génitifs identiques, on peut

[164] *Ibid.*, p. 95

associer les – *weiler* aux suffixes romans *–villa* et *–curtis*. Ils comportent néanmoins des patronymes germaniques, ce qui ne peut pas démontrer pour autant une submersion germanique généralisée sur la Gaule du Nord. Malgré cela, ce sont, à l'évidence, des formations romanes. Et Hans Witte ne pouvait trouver meilleure définition : *ein Germanismus auf romanischem Boden*[165] .

L'étude comporte cette fois un index des noms de lieux et une carte (au 1:300 000[e]). Il s'agit manifestement du fond de carte publié par Constant This, mais enrichi de trois tracés différents de la frontière des langues : vers l'an 1000, vers 1500 et celui établi par This. C'est cette carte qui fait autorité depuis.

Il s'agit d'un travail considérable, le premier du genre. *Das deutsche Sprachgebiet Lothringens* a servi de bible à la recherche moderne, encore salué de nos jours comme le socle intangible de la frontière linguistique en Lorraine.

3. Georg Wolfram (1858–1940)

Archiviste à Metz, Georg Wolfram a publié diverses études sur le peuplement ancien de la Lorraine germanique ; il s'est surtout intéressé aux différents peuples installés dans l'antique Belgique Première à la chute de l'Empire romain. Comme beaucoup d'autres, il a tenté de percer le mystère des noms de lieux en *–ingen* et en *–heim* ; mais il a toujours défendu une position originale (démentie par la suite), selon laquelle les nombreux toponymes en *-ingen* de Lorraine étaient attribuables aux Alamans. Bien qu'il se soit souvent attaché à délimiter les différentes zones d'influence des Francs et des Alamans, il n'a jamais étudié la frontière linguistique à proprement parler. Un autre thème a particulièrement retenu son attention : l'introduction du christianisme et son extension dans l'ancienne *civitas* gallo-romaine. Dans un de ses derniers articles, paru en 1927, il a ainsi brièvement étudié les premiers siècles du christianisme à Metz et la formation des archidiaconés en Lorraine[166]. Après avoir retracé l'introduction du christianisme dans la capitale des Médiomatriques, il aborde la période du haut Moyen Âge : pour lui, l'évêché de Metz a survécu à la chute de l'Empire romain. Les Alamans, censés avoir conquis tout le Pays Mosellan, n'ont pas pris la ville et ont continué vers le Nord, vers Trèves. Le fait que l'évêque Auctor ait été attesté en 451 démontre à son sens que le siège épiscopal de Metz n'est jamais resté vacant. Bien que

[165] *Ibid.*, p. 123.
[166] Georg WOLFRAM, « Zur Geschichte der Einführung des Christentums und der Bildung der Archidiakonate in Lothringen » in *Historische Aufsätze Aloys Schulte zum 70. Geburtstag gewidmet von Schülern und Freunden,* Düsseldorf, 1927, p. 18-29.

Metz soit entourée de noms de lieux gallo-romains, il est impensable que la ville ne soit pas passée aux mains des Francs. Clovis réussit à s'établir dans toute la région, mais sans effusion de sang et il est vraisemblable que Metz a réussi à conclure un traité pacifique avec le roi des Francs.

L'auteur s'intéresse ensuite au diocèse de Metz et à ses trois archidiaconés, Metz, Vic et Marsal, dont la conformation est particulière. Celui de Metz est relativement réduit avec ses trois doyennés de Metz, de Noisseville et du Val de Metz, entouré par les deux autres beaucoup plus grands et dont les chefs–lieux se situent au sud, très proches l'un de l'autre le long d'une voie romaine. L'archidiaconé de Vic, avec ses doyennés de Delme, Nomeny, Mousson, Gorze et Hatrize le borde au sud et à l'ouest. L'archidiaconé de Marsal avec ses doyennés Thionville, Rombas, Kédange, Varize, Saint-Avold, Haboudange, Morhange, le borde à l'est et au nord. Il faut remarquer l'étendue particulière de cet archidiaconé, qui déborde la Moselle et comporte une enclave vers le sud, jusqu'à la région de Briey.

Pour lui, ces subdivisions ne peuvent être fortuites. Leur taille est disproportionnée, les chefs–lieux de Vic et de Marsal sont à la fois trop proches l'un de l'autre et trop éloignés de Metz. Ces dispositions particulières doivent obéir à des raisons bien précises. Les archidiaconés sont attestés depuis le VIII^{e} siècle, mais leur existence remonte au moins au IVe siècle et même si les archidiacres n'apparaissent qu'à l'époque carolingienne, il faut admettre que ces limites épiscopales sont bien plus anciennes. Divers auteurs y reconnaissent des limites de *pagi* et de comtés[167]. On ne connaît pas suffisamment bien les limites *des pagi Scarponensis, Salinensis, Moselensis*, et autres pour pouvoir les comparer à celles des archidiaconés messins. Mais l'étude des toponymes s'avère beaucoup plus significative.

L'archidiaconé de Metz ne comporte que des villages gallo-romains ; il faut y voir un secteur purement romain qui, avec la ville de Metz, a constitué le dernier rempart de la romanité. C'est également là qu'une communauté chrétienne est attestée précocement. Il est certain que cette nouvelle doctrine a rayonné bien plus loin, jusqu'aux localités implantées le long des voies romaines, comme Vic et Marsal. L'archidiaconé de Marsal présente la particularité de ne comporter que de noms de lieux en *–ingen*, et en grand nombre (donc d'origine alémanique pour l'auteur). Il est essentiel de constater que ces toponymes en *–ingen* suivent les limites de l'archidiaconés au nord et au sud et qu'ils ne débordent pas dans les archidiaconés voisins. L'archidiaconé de Vic ne comporte, en revanche, pas un seul toponyme

[167] *Ibid.* , p. 25.

en *–ingen* ; on ne peut y dénombrer que des établissements francs en – *ville* et *–court* , avec une densité particulière que l'on ne retrouve nulle part ailleurs.

Pour Wolfram, l'explication ne peut résider que dans une différence dans le processus de conversion des Francs et des Alamans. Pour lui, il est probable que la christianisation des Alamans ait été plus ancienne, antérieure à celle des Francs. Lors de la conquête de la région par les Alamans, Marsal, chef-lieu de l'archidiaconé, ancienne place forte gallo-romaine implantée le long de la voie romaine, a bénéficié en priorité de la christianisation, qui s'est diffusée depuis Metz. Vic, l'antique *Vicus Bodatius*, a accueilli le siège de la mission des Francs. Ces deux centres, où existaient peut-être déjà des lieux de culte, devinrent des centres religieux importants, plus tard sièges de collégiales.

Mais une différence essentielle est intervenue : la différenciation linguistique qui existait entre Francs et Alamans. Leur langue n'étant pas la même, ce qui est confirmé par divers linguistes[168], ils ne pouvaient se comprendre, ce qui exclut par là–même toute coopération dans le domaine religieux.

Wolfram remarque ensuite que l'archidiaconé de Marsal est limitrophe, à l'est, de celui de Sarrebourg. Là se trouve la voie de passage utilisée par les Alamans pour leur colonisation de la Lorraine et cet archidiaconé comporte de nombreuses implantations alémaniques. Comme pour les autres chefs–lieux, Sarrebourg se situe au bord d'une voie romaine et a également accueilli une communauté chrétienne précoce. Il rappelle également qu' un *mithraeum* y a été découvert, et que la fouille a montré qu'il avait été détruit en 395, probablement par les Alamans. Comme à Marsal, on retrouve à Sarrebourg un contexte d'évangélisation dans lequel l'évêché de Metz, dans son extension territoriale ancienne, a joué un grand rôle. C'est sans doute par Sarrebourg et la voie romaine que l'évangélisation des contrées proches s'est opérée.

On sait que les limites de diocèses reprennent celles des cités gallo-romaines. La *civitas* des Médiomatriques s'étendait jusqu'aux Vosges, peut-être même jusqu'au Rhin et l'évêché de Metz correspond donc à l'extension primitive de la cité. Wolfram évoque ensuite les abbayes alsaciennes de Marmoutier et de Neuwiller, sur lesquelles le diocèse de Metz avait des droits. Il s'agit donc de possessions primitives de l'évêché de Metz et l'auteur voit dans ces exemples une attestation de l'extension ancienne de l'évêché de Metz.

Georg Wolfram termine son étude en insistant sur le rôle des anciennes places–fortes romaines, Vic, Marsal et Sarrebourg, dans l'évangélisation de la région. Il se dit en outre

[168] *Ibid.* , p. 26.

persuadé qu'il n'est plus possible de parler de coupure entre civilisation romaine, christianisme et haut Moyen Âge. Il avoue que les preuves tangibles et scientifiques lui manquent encore, mais cette piste de recherche, inaugurée par le diocèse de Metz, doit être approfondie et étendue à d'autres diocèses.

Beaucoup avaient déjà évoqué le lien entre diocèses et limites de cités gallo-romaines. Mais Georg Wolfram est le premier à avoir établi un parallèle entre les toponymes mosellans et les limites du diocèse de Metz. Ses propositions s'écartent totalement des théories couramment admises à son époque.

Ces conclusions de Georg Wolfram s'avèrent fondamentales, même s'il n'en a vraisemblablement pas saisi la portée exacte et s'il n'a pas été en mesure de les concrétiser pour le tracé de la frontière linguistique. Il est notamment le premier à avoir remarqué que l'archidiaconé de Marsal ne comporte que des toponymies germaniques en *–ingen*, que celui de Metz ne compte que des noms de lieux gallo-romains alors que celui de Vic renferme des toponymes mixtes en *–ville* et en *–court*. L'ancienneté des chefs–lieux d'archidiaconés, leur importance dès l'époque romaine, leur rôle évident dans la christianisation et les structures diocésaines ne lui ont pas échappé. Ces données essentielles n'ont malheureusement jamais été retenues par la recherche traditionnelle, pour laquelle les noms de lieux issus des invasions germaniques ne pouvaient être que postérieurs au diocèse de Metz[169].

Il est pratiquement impossible que l'auteur, familier de la Lorraine, n'ait pas fait le rapprochement entre la limite occidentale du diocèse de Metz et le tracé de la frontière des langues, qui n'a jamais correspondu à aucun découpage, qu'il soit d'ordre naturel ou politico-historique. Ils coïncident pourtant au mètre près, hormis un petite portion au sud.

C'est cette thèse que je vais développer moi-même plus loin. Il faut remarquer que, pour Wolfram, une théorie de ce genre signifiait la porte ouverte à un bouleversement total de la perspective historique : si le tracé de la frontière linguistique se révélait suivre fidèlement les limites du diocèse, lui-même héritage de la *civitas* antique, le rôle des invasions germaniques dans la genèse de cette frontière disparaissait de lui-même. Ce qui équivalait à admettre que les envahisseurs du V^{e} siècle n'étaient pour rien dans la fondation des villages mosellans, l'origine des dialectes dits « franciques », l'élaboration de la frontière linguistique et la détermination toponymique de la zone germanophone.

[169] L'étude se termine par une petite carte du diocèse de Metz. Elle comporte les limites d'archidiaconés ainsi que les différents types de toponymes, en couleur. La frontière linguistique n'y est pas représentée.

Une position insoutenable, qu'il n'était même pas imaginable , pour des raisons tant idéologiques que politiques, d'entrevoir pour un historien de la Lorraine annexée : autant rayer d'un trait de plume le rôle des Francs et des Alamans et expédier directement le *verdecktes Deutschtum* aux oubliettes. Il était encore trop tôt.

II. LES ALÉAS DU XX^{e} SIÈCLE

A. Le retour de la Lorraine à la France

1918 signa la fin de l'annexion de l'Alsace-Lorraine. On aurait pu alors espérer un renouveau touchant l'étude de la frontière linguistique : cet espoir fut déçu. C'est d'autant plus curieux que cette période reste marquée par la publication d'un traité de grande ampleur, l'Histoire linguistique d'Alsace-Lorraine de Paul Lévy[170] .

- **Paul Lévy (1887– 1962)**

Cet ouvrage constitue une grande première scientifique, d'une richesse inconnue jusqu'alors; même si l'Alsace y occupe une grande place, la situation linguistique de la Lorraine est abordée sous tous les angles. C'est en outre la première étude a être publiée en français, due à un homme du cru, originaire de la région de Wissembourg. Brillant linguiste – agrégé d'allemand – Paul Lévy dominait largement son sujet et a fait appel à d'innombrables sources de tous ordres : histoire, textes anciens, philologie, dialectologie, toponymie. Dans ses deux volumes, il passe en revue tout ce qui pouvait l'être, de la période gauloise au début du XX^{e} siècle, sans oublier nombre de publications antérieures. Dès 1923, l'auteur avait en effet étudié la situation linguistique de Thionville, ville où il enseignait, marquée par un bilinguisme ancestral[171]. La même année, il avait publié une synthèse sur les dialectes germaniques de Lorraine[172]; il s'agit en fait davantage d'une bibliographie critique sur la situation linguistique de la Lorraine, comme l'annonce le sous–titre, que d'une véritable

[170] Paul LÉVY**,** *Histoire linguistique d'Alsace-Lorraine,* Paris, 1929, 2 vol. Une réimpression moderne est parue aux Éditions Manucius en 2004.
[171] *Id.*, « Histoire linguistique de Thionville », *Revue des Etudes Historiques*, 1923, p. 423–452.
[172] *Id*., « Les dialectes germaniques de Lorraine », *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine*, t. 32, 1923, p. 261-276.

étude dialectale, renvoyée aux quatre dernières pages de l'article. Paul Lévy y fait preuve d'une excellente connaissance du sujet, doublée d'une clairvoyance assez rare :

> Il est un fait aussi surprenant que regrettable que presqu'aucun nom lorrain ne figure parmi les grands germanistes français

annonce–il dès les premières lignes[173]. Il démontre en outre qu'il maîtrise parfaitement la bibliographie du sujet, essentiellement parue outre-Rhin, pourtant dispersée et souvent d'accès difficile, ainsi que les tenants et les aboutissants des revendications pangermanistes du début du siècle et le problème crucial de la frontière des langues.
Il se révèle pleinement conscient des faiblesses de la recherche française dans ce domaine :

> Et il faut bien avouer qu'un quart de siècle avant 1870, on était déjà à Berlin et à Francfort considérablement mieux informé sur la situation linguistique d'Alsace et de Lorraine qu'à Paris et à Nancy.

peut–on lire au détour d'une de ses pages[174.] Dans une synthèse d'une telle ampleur, la frontière linguistique ne pouvait, bien évidemment, pas rester dans l'ombre ; le thème est largement abordé, dispersé sur plusieurs dizaines de pages, il s'agit souvent de reprises de ses articles précédents, mais sans idée véritablement novatrice. Pour Paul Lévy, les thèses « germaniques » de Hans Witte sont inattaquables et constituent la base de son raisonnement. Ainsi écrit–il, à son sujet que

> après son livre sur l'aire allemande de Lorraine, l'histoire de la frontière linguistique de notre province peut être considérée comme écrite[175].

Les invasions germaniques demeurent à ses yeux « la cause historique indéniable » du phénomène, ce qui ne l'empêche pas de remarquer que certains points de détails mériteraient d'être approfondis : le rôle des forêts, les ravages de la Guerre de Trente Ans – avec une perte importante pour l'allemand entre Dieuze et Albestroff – la lutte pour le français, aux conséquences mal connues. Il regrette également l'absence de cartes dialectales germaniques intérieures de Lorraine. Il n'est pas douteux que c'est l'invasion des Barbares au V^{e} siècle qui a

[173] *Id, Histoire linguistique d'Alsace-Lorraine*, t. 2, p. 142.
[174] *Id, Les dialectes germaniques de Lorraine*, p. 268.
[175] *Ibid.*.

déterminé la frontière linguistique et que dès le VI^e^ siècle environ, le germanique et le latin romanisant sont en présence.

> Au début a dû exister une zone mixte avec de nombreux îlots allogènes et persistance de parlers gallo-romains ; mais petit à petit ces indigènes perdus dans les masses tudesques abandonnèrent leur langue pour adopter celle de leurs maîtres[176].

À la fin du VIII^e^ siècle, le problème devait être réglé. On note toutefois une timide référence à l'archéologie, avec « des cimetières Barbares » qui correspondraient aux nouveaux venus. La frontière linguistique, c'est donc la ligne qui délimite l'établissement définitif des Francs en Lorraine, « la frange irrégulière dessinée par les points d'arrêt de l'invasion ». Paul Lévy voit une confirmation incontestable dans la limite des toponymes en *– ingen*, « dont l'origine et le caractère germaniques sont hors de doute », et qui coïncide d'une façon frappante avec la frontière linguistique. En face, des noms de lieux gallo-romains, en *–y* ou *–ey*, qui « ne peuvent que délimiter les confins de deux populations[177] ». Une ligne qui, en contournant les toponymes en *–y*, relie les points les plus avancés des *–ingen* : Lommerange, Rosselange, Beuvange, Wallingen (Vitry), Clouange, Russange, Mondelange, Hagondange, Talange, Ebange, Vieblingen (Vaudoncourt), Morlange (à Bionville), Rollingen (Raville). C'est le plus ancien tracé de la frontière linguistique, établi par Witte pour le X^e^ siècle.

Des précisions nouvelles toutefois concernant ce tracé : là où aucun obstacle naturel n'a pu faire écran, il faut compter sur une ligne de défense romaine. Les voies et les forteresses romaines y ont arrêté le mouvement des envahisseurs. La grande route Metz-Strasbourg avec ses points fortifiés *Divodurum* (Metz), *Decempagi* (Tarquimpol), *Bodesius Vicus* (Vic), *Marsallum* (Marsal) aurait ainsi brisé l'assaut des Germains. L'importance de cette route, sur la ligne de démarcation des deux langues, est d'autant plus probable que le secteur nord, en Belgique, montre une analogie frappante : là, la frontière linguistique suit exactement la voie romaine qui, de Bavay, se dirigeait sur Tongres[178].Le rôle essentiel de Metz est rappelé : dans un périmètre d'environ deux lieues autour de la ville, presque aucun nom de lieu n'est d'origine germanique. Les toponymes en *–ingen* et la limite des langues contournent ainsi Metz, en un vaste demi–cercle au nord et à l'est. Et Paul Lévy de citer alors

[176] Paul LÉVY, *Histoire linguistique d'Alsace-Lorraine*, p. 108,109.
[177] *Ibid.* , p. 117,111.
[178] *Ibid.* , p. 117.

« Metz le rocher qui, invinciblement, s'opposait au flot des envahisseurs »[179], une phrase qui, aujourd'hui encore, reste célèbre dans les annales lorraines. Il insiste sur la grande stabilité de cette frontière, pour laquelle les premières indications sont carolingiennes : c'est la fameuse ligne *Rocheringas/Nothingas*, le premier tracé connu. Elle partait de l'extrémité nord-ouest du territoire, traversait la Moselle entre Metz et Thionville, atteignait la Nied française au confluent de la Nied allemande qu'elle suivait jusqu'à la forêt de Remilly, prenait la direction de Marsal et longeait jusqu'au Donon la ligne qui deviendra après 1870, la frontière politique du *Reichsland*.

Il propose alors un tracé détaillé : c'est toujours celui publié par Witte, qu'il confirme pleinement. La zone romane couvre: Errouville, Beuvillers, Audun-le-Roman, Angevillers, Fontoy, Avril, Moyeuvre, Vitry, Amnéville, Silvange, Ay, Tremery, Mancy, Bettelainville, Vigy, Vry, Condé, Courcelles, Servigny, Hémilly, Arriance, Thicourt, Lesse, Lucy, Chicourt, Vannecourt, Burlioncourt, Harraucourt, Bathelemont, Lezey, Ley, Ommeray, Bourdonnay, Moussey, Avricourt.

Quant à la zone germanophone, elle couvre Tiercelet, Bréhain, Aumetz, Boulange, Havange, Oetrange, Algrange. Knutange, Hayange, Morlange, Beuvange, Gandrange, Hagondange, Talange, Blettange, Luttange, Nidange, Northen, Raville, Brulange, Brehain, Dalhain, Obreck, Mulcey, Juvelize, Rixing, Folkling, Lafrimbolle [180].

L'auteur fait la même constatation quant aux quelques modifications historiques connues : Rosselange, Rombas, Audun-le-Tiche, Ay, Fleury, Trémery ; il s'agit d'exemples déjà évoqués et développés par Witte, notamment Marsal et diverses localités de la vallée de la Seille. On remarquera toutefois que Paul Lévy attache une certaine importance aux doublets toponymiques – davantage que Witte – tel Gisselfingen/Gélucourt *(marca Gisalofinco* 786, *Gilloncourt* 1273), qui sont pour lui le point de rencontre des deux langues.

À l'époque suivante, aux XVI^{e} et XVII^{e} siècles, la frontière part de la zone franco–luxembourgeoise (Hussigny) et suit, jusqu'à la forêt de Rémilly, le tracé précédent sans modifications. Les variations constatées font l'objet d'un traitement plus précis, mais ces détails avaient, en règle générale, déjà été fournis par Witte.

Paul Lévy conclut à un état stationnaire de la frontière linguistique de 1540 à 1618 et essaye de trouver des explications à ce tracé : les obstacles naturels (forêts) ne lui semblent

[179] *Ibid.*, p. 118.
[180] *Ibid.*, p. 126.

pas très probants et les frontières politiques lui paraissent encore moins convaincantes, hormis les limites du bailliage d'Allemagne, dont le contour fut manifestement établi sur des critères linguistiques. Il s'étend un peu sur le repeuplement ordonné par Louis XIV dans la région de Dieuze, Sarrebourg et Phalsbourg vers 1680, qui amena alors quelques modifications, restées d'actualité depuis deux siècles, tout en constatant que les obstacles naturels ont dû y jouer un rôle[181].

Paul Lévy termine en relevant le peu de confirmations historiques existant quant à cette frontière linguistique lorraine: pratiquement rien, hormis une carte géographique du XVIII[e] siècle avec quelques mentions éparses et la liste de villages, distingués selon leur langue, publiée dans les «Pouillés» du diocèse de Metz[182.].

L'historien avait en mains tous les éléments indispensables à la révision du problème mais, prisonnier des théories de son époque, Paul Lévy pouvait–il aboutir à d'autres conclusions ?

B. Un nouveau nationalisme

On aurait pu croire que la défaite de 1918 allait sonner le glas du nationalisme allemand et marquer le début d'une ère nouvelle. Mais c'est tout simplement l'inverse qui s'est produit. L'écrasement de l'Allemagne, tant dans les domaines militaire qu'économique, allié à la dislocation du *Reich* bismarckien, subissant d'énormes pertes territoriales avec un retour à des frontières largement amputées, vont exacerber le pangermanisme et le vieux sentiment du *Deuschtum*. Il n'y a là rien de bien surprenant dans un pays à peine unifié, dont les élites avaient rêvé d'assurer la prééminence mondiale pour finir par subir l'occupation de la Sarre et de la Rhénanie.

Ainsi s'instaure une nostalgie des provinces perdues, et de ses habitants (*verlorene Kinder*), toujours considérés comme de souche germanique. Et une fois encore, la Lorraine allait se retrouver en première ligne. Alors qu'auparavant ce mouvement s'était limité aux sphères politico–industrielles, il a rapidement gagné les milieux scientifiques et universitaires

[181] *Ibid.* , p. 265.
[182] *Ibid.,* p. 323-324. L'étude est accompagnée d'une superbe carte au 1: 320 000[e] d'Alsace et de Lorraine, sur un fond de carte du Service Géographique de l'Armée, qui s'est d'ailleurs chargé de l'impression. Toutes les localités y sont reportées, de même que les courbes de niveau, avec les limites dialectales, les limites des toponymes en *–weiler* et en *–heim* et les différentes « frontières » linguistiques, en couleur: celle de l'An Mil, de 1500 et de 1887.

de la République de Weimar en donnant naissance à une nouvelle discipline : la *Westforschung*, soit « la science du peuplement germanique en Europe de l'Ouest ».

Née avec la défaite, cette *Westforschung*, qui exerça une grande influence sur la recherche de l'entre Deux Guerres, peut se définir comme l'apport des sciences humaines au pangermanisme, qui se dote alors d'une légitimité « historique ». Son but essentiel était de démontrer que les provinces perdues en 1918 présentent un caractère profondément germanique, notamment sur le plan du peuplement ancien et que les découpages territoriaux imposés par le traité de Versailles ne sont en rien « naturels ». La nouveauté était le caractère interdisciplinaire de cette recherche, alliant ethnologues, sociologues, géographes, historiens et archéologues. L'Université de Bonn (*Bonner Schule*) fut alors à l'avant-garde de cette recherche[183].

1. Franz Steinbach (1895–1964)

Un de ses chefs de file, qui y dirigea longtemps *l'Institut für geschichtliche Landeskunde der Rheinlande,* fut Franz Steinbach. Il insiste, dans ses nombreuses publications, sur l'opposition *Germanentum/Romanentum* : en tentant de promouvoir la civilisation germanique et de minimiser l'influence gallo-romaine dans les pays rhénans, il a développé la thèse d'une césure entre Bas-Empire et haut Moyen Âge et celle de la place incontournable des « Barbares » dans l'histoire de l'époque mérovingienne : la civilisation des *Germanen (die grosse Revolution der germanischen Völkerwanderung*) aurait anéanti la romanité finissante par le biais des Grandes Invasions et un monde nouveau, d'essence essentiellement germanique – donc régénéré et revivifié – aurait ainsi vu le jour.

C'est une vision totalement nouvelle du haut Moyen Âge qu'il propose : le passage du Bas-Empire romain au Moyen Âge germanique n'aurait été rendu possible que grâce à l'imprégnation franque de toute la Gaule du Nord, qui aurait réussi à évincer la romanité. L'instauration de la royauté mérovingienne en serait la concrétisation politique, qui n'aurait plus rien à voir, comme on l'a souvent pensé – tel Ferdinand Lot par exemple – avec la bonne fortune, assez surprenante, de Clovis, un roitelet isolé que rien n'aurait prédestiné à une telle réussite. Contrairement aux autres peuples issus des invasions, les Francs auraient su

[183] Hubert FEHR, « Hans Zeiss, Joachim Werner und die archäologischen Forschungen zur Merowingerzeit », in Heiko STEUER, Dieter HUCKELBERG, *Eine hervorragend nationale Wissenschaft; deutsche Prähistoriker zwischen 1900–1995*, Berlin, 2001, p. 1-68.

dépasser le stade de conquérants guerriers pour influer sur la société toute entière (*germanische Volksgrundlage*). En Austrasie, la présence d'une puissante aristocratie germanique aurait contribué à asseoir le pouvoir politique et à le structurer rapidement. La nouveauté était la place croissante dévolue à l'archéologie, très largement mise à l'honneur avec les découvertes funéraires hissées au rang d'une source historique de premier plan : *die Funde, eine vertrauenswürdige historische Quelle*[184].

C'est Franz Steinbach qui est à l'origine de la théorie de l'*Ausgleich* : la submersion germanique guerrière des pays conquis s'étant rapidement révélée utopique, elle fut habilement remplacée par un système de compensation et d'équilibre progressif (*Ausgleich*), responsable d'une germanisation aussi massive qu'invisible. Le *Namenausgleich* expliquerait les évidentes différences entre la répartition des nécropoles franques – les secteurs militairement conquis – et les toponymes germaniques – régions d'installation pacifique de colons francs –, dont les aires de diffusion ne correspondent pas. La frontière linguistique concrétiserait l'ensemble, non plus en tant que ligne d'arrêt de colonisateurs guerriers, mais comme ligne de retrait d'une vaste zone d'influence germanique, que la romanité aurait malgré tout réussi à faire reculer[185].

La prise du pouvoir par les Nazis en 1933 et la politique expansionniste du régime hitlérien donnèrent un élan inespéré à la *Westforschung*, qui devint une composante de l'idéologie officielle. De la contestation des pertes territoriales consécutives au traité de Versailles, on passa rapidement à un pangermanisme clairement affiché prônant la réunion à l'Allemagne de tous les pays à population « germanique[186] ». La notion de *bedrohtes deutsches Volkstum* « germanité menacée » devint, de plus, un des axes essentiels de réflexion.

2. Franz Petri (1903–1993), Hans Zeiss (1895–1944)

En 1937 parut la thèse de Franz Petri, *Germanisches Volkserbe in Wallonien und Nordfrankreich. Die fränkische Landnahme in Frankreich und den Niederlanden und die*

[184] *Ibid.*, p. 163.
[185] Franz STEINBACH, « Volksgeschichte und politische Geschichte an der deutschen Westgrenze », in Franz PETRI, *Collectanea Franz Steinbach*, Bonn, 1967, p. 190-193
[186] Jean–Pierre LEGENDRE, « La Westforschung et l'archéologie mérovingienne en Lorraine mosellane », in *L'Austrasie*, p. 13-22.

Bildung der westlichen Sprachgrenze[187], (L'héritage germanique en Wallonie et dans le Nord de la France. La conquête franque en France et aux Pays–Bas et la formation de la frontière linguistique). Professeur à l'université de Bonn, Franz Petri – dont le mentor n'était autre que Franz Steinbach – devint rapidement l'un des piliers de la *Westforschung*. Il se fondait à la fois sur l'archéologie, la toponymie et la « science raciale » pour légitimer le *Deutschtum* qu'il disait avoir décelé dans une bonne partie du nord de la France et des pays limitrophes. En dépit de la brillante appréciation que Steinbach portait – encore en 1963 ! – sur l'œuvre de son élève (*die bahnbrechende Bedeutung seines kühnen Versuches*[188]), les théories de Franz Petri furent accueillies avec beaucoup de réserves dans les milieux scientifiques. Elles connurent néanmoins un retentissement considérable sur le plan politique dans la mesure où elle faisaient parfaitement le jeu des dirigeants nazis. En effet, elles cautionnaient purement et simplement l'expansion du Reich dans les régions limitrophes et l'ouvrage de Petri fut, bien évidemment, très apprécié dans les hautes sphères national–socialistes. Car c'est tout le nord de la France, la Belgique et les Pays–Bas qui se voyaient ainsi « légitimement » revendiqués. Et la défaite française de 1940 fut considérée par Franz Petri comme l'aboutissement logique du combat séculaire entre *Germanen* et *Romanen*.

Adolf Hitler lui-même s'enthousiasma pour son travail, expliquant en 1942, qu'il était clair, à la lumière des recherches de Franz Petri, que

> la toponymie démontrait que ces régions septentrionales n'étaient que d'anciens territoires germaniques qui avaient été soustraits à l'Allemagne et qui étaient revendiqués à juste titre[189].

Un détail révélateur : Petri, nommé professeur d'histoire néerlandaise à Cologne de 1942 à 1945, était en outre, depuis 1940, conseiller technique auprès des autorités militaires de Belgique et du Nord de la France occupés[190]. En 1941, les travaux de Petri furent complétés par ceux de Hans Zeiss, un archéologue qui se lança dans l'étude des nécropoles mérovingiennes entre Seine et Loire. Il réussit à définir certains modes d'inhumation comme typiquement romans – alors que Petri n'y voyait que des *Germanen* – et développa en outre

[187] Franz PETRI, *Germanisches Volkserbe in Wallonien und Nordfrankreich. Die fränkische Landnahme in Frankreich und den Niederlanden und die Bildung der westlichen Sprachgrenze*, Bonn, 1937.
[188] « aspect novateur de sa courageuse tentative » : Franz PETRI, *Collectanea Franz Steinbach*, p. 138.
[189] « [es]...nach den Ortsnamen uns so weiter bei diesen Gebieten un altes deutsches Land handelte, das uns geraubt worden sei und dessen Rückgabe wir mit vollem Recht verlangen können ». Cité d'après Hans PICKER, *Hitlers Tischgespräche im Führerhauptquartier*, Stuttgart, 1976, p. 263.
[190] Karl DITT, « Die Kulturraumforschung zwischen Wissenschaft und Politik. Das Beispiel Franz Petri (1903–1993) » in *Westfälische Forschungen* , 46 (1996), p. 73–176.

l'idée d'une *bedrohtes Deutschtum im Ausland* (germanité menacée à l'étranger). Pour lui, la société mérovingienne se résumait à une « caste de seigneurs germaniques » (*germanische Herrenschicht*) dominant des « serfs romans » (*romanische Untertanen*), ce que ne devaient pas manquer de démontrer les découvertes archéologiques faites en France, dans la droite ligne de la *Westforschung* et à la plus grande satisfaction des occupants. Sa théorie de la *Herrensiedlung* – colonisation par des nobles et/ou guerriers francs, archéologiquement reconnaissables par un armement spécifique – étendant leur emprise sur des paysans plus ou moins serviles, connut un grand succès. Il fut également à l'origine de l'interprétation ethnique des cimetières par rangées, les *Germanen* ne pouvant être inhumés avec les *Romanen*, qui devaient nettement se différencier les uns des autres par le costume et par le mobilier funéraire[191].

- **La frontière linguistique selon Franz Petri**

Selon Petri, toute la Gaule septentrionale aurait été submergée par les invasions germaniques et serait tombée aux mains des Francs, qui, du Nord jusqu'à la Loire, se seraient installés en masses plus ou moins compactes au milieu des populations romanes. La Gaule du Nord aurait donc été bilingue pendant plusieurs siècles et les îlots minoritaires auraient été progressivement absorbés. Les Barbares des bords de la Somme, de la Seine, de la Loire et de la Saône auraient adopté la langue romane tandis que les Romans demeurés isolés sur les bords du Rhin, aux Pays–Bas et en France septentrionale seraient passés au germanique. Les emprunts du français à l'allemand, la toponymie germanique et les nombreux cimetières par rangées jusqu'à la Loire en constitueraient la preuve scientifique. Le résultat final aurait été une Gaule coupée en deux : germanique au nord, gallo-romaine au sud, et la limite ancienne du peuplement germanique majoritaire, tel qu'il le concevait au haut Moyen Âge, était à rechercher beaucoup plus à l'ouest, sur la Seine et la Loire, avec un arrière-plan ethnique toujours d'actualité dans ces années de guerre : *untere Seine und das Loireknie bei Orléans erscheinen als nordische Rassengrenze*[192] .

Comme l'indique le titre de son étude, la recherche sur la formation de la frontière linguistique n'était pas prioritaire mais le concept continua à jouer, dans ce système, un grand

[191] Hans ZEISS, *Die germanischen Grabfunde des frühen Mittelalters zwischen mittleren Seine und Loiremündung*, Berichte der Römisch-Germanische Kommission, 31/1, 1941, p. 5-173.
[192] Franz PETRI, *Germanisches Volkserbe*..., p. 856.

rôle, bien que différent de ce qui avait été précédemment établi. La frontière des langues telle que l'avait imaginée Hans Witte se concevait comme la ligne d'arrêt d'une colonisation franque massive, une théorie en fait vouée à l'échec car infirmée par la toponymie et les découvertes archéologiques. Petri relève ainsi fort justement qu'on comptait, selon les estimations d'Edouard Salin vers 1930, 416 nécropoles mérovingiennes en Lorraine, dont 113 seulement en Moselle. En Belgique, à peine un dixième des 500 nécropoles mérovingiennes se situe en Flandre germanophone[193]. Pour lui, la frontière des langues n'est pas l'aboutissement direct de la colonisation du V^e^ siècle, mais simplement le résultat d'un équilibre assez tardif, une limite d'influence linguistique et culturelle : *die westliche Sprachgrenze (ist)…keine Siedlungs–sondern eine Ausgleichsgrenze*[194]. Car cette frontière aurait connu un recul important vers le nord–est par suite d'une « réromanisation » intervenue aux VIII^e^–IX^e^ siècles.

D'une ligne de colonisation guerrière on était ainsi passé à une limite d'expansion franque. Un concept beaucoup plus nuancé et nettement plus « présentable »,car la démarcation linguistique aurait ainsi cédé la place à une délimitation culturelle. Petri s'attacha essentiellement à l'étude de la frontière des langues en Belgique et dans le nord de la France et les développements touchant la Lorraine restèrent limités. Il est vrai que la zone germanophone mosellane ne nécessitait plus de grandes démonstrations : le tracé de la frontière des langues y était établi depuis longtemps et seuls quelques points se devaient d'être réexaminés, entre autres l'absence de germanisation de quelques secteurs et certaines modifications de zones linguistiques. Conformément à sa méthode, la toponymie et le processus de changement de nom (*Namenausgleich*), justifiant la surprenante absence de toponymes germaniques par endroits, devaient être en mesure de régler le problème. Mais la région de Metz représentait pour Petri une énigme qu'il aurait aimé résoudre. Aucun écueil sérieux ne semblait pouvoir faire obstacle à la germanisation de la contrée : la présence de voies romaines lui paraissait secondaire, aucun massif forestier de grande ampleur, rien qui puisse justifier cet important détour autour de Metz (un écart estimé à 20 km au moins, comme l'avait déjà constaté Witte). Il ne pouvait s'agir que d'une régression de la frontière linguistique originelle, telle qu'il l'imaginait un peu partout. La présence de toponymes germaniques au cœur de la zone romane – considérés comme des reliques d'une germanisation antérieure massive – et au sud de Metz, la coexistence de toponymes romans et germaniques démontreraient également une rétraction de cette frontière. Une autre observation irait dans le même sens : parmi les toponymes en *–acum* de la périphérie

[193] *Id., Zum Stand der Diskussion über die fränkische Landnahme und die Entstehung der germanisch–romanischen Sprachgrenze*, Darmstadt, 1954, p. 14.
[194] *Ibid.*, p. 10.

messine, beaucoup sont formés sur des patronymes germaniques. Et l'abondance de ces mêmes patronymes dans les nombreuses formations en *–weiler* était pour lui la preuve éclatante de l'extension généralisée de l'empreinte germanique, ayant réussi à faire disparaître les autres compositions, incluant des noms celtiques ou gallo-romains[195].

Franz Petri attachait en outre beaucoup d'importance aux doublets toponymiques : concentrés le long de la frontière linguistique, ils ne représenteraient qu'un dernier état de l'évolution de la zone linguistique germanique originelle, qui n'a fait que reculer[196]. Il soumet alors une longue liste de dizaines d'exemples de doublets qui ne semblent qu'être des traductions réciproques, mais peut-être plus anciennes que prévues : ainsi Château–Rouge a–t–il du s'appeler *Rothendorf* bien avant le XVII^{e} siècle, époque de sa première attestation écrite. Même constatation avec *Wechsingen* pour Vic-sur-Seille, *Tinkeringen* pour Tincry. D'autres ne représenteraient qu'une adaptation à la langue française : *Lörchingen* serait ainsi devenu Lorquin. La majorité de ces doublets (*Doppelnamen*) concerne en fait une alternance de suffixes toponymiques, dont Petri cite de nombreuses attestations anciennes[197].

- **Les prolongements de la *Westforschung***

Une application des théories de Petri parut en Lorraine dès 1942 avec *der deutsche Charakter Lothringens*, par Ernst Christmann, alors professeur à l'École Normale d'Instituteurs de Metz. Les thèses de Petri y sont fidèlement reprises et le peuplement germanique de la Lorraine mosellane y est illustré par des cartes du *Westmark* mentionnant nécropoles mérovingiennes et toponymes germaniques, sans oublier les « restes de toponymes francs en zone romane ». Curieusement, la frontière linguistique n'y est pas représentée[198].

A la fin de la guerre, Petri perdit son poste d'enseignant et fut emprisonné par les Alliés jusqu'en 1947. Il fit amende honorable, reconnut, partiellement, ses erreurs et retrouva sa chaire à l'Université de Bonn en 1961 ! Ses différentes publications – dont plusieurs reprises de sa thèse légèrement expurgée des aspects les plus outranciers[199] – n'en

[195] Franz PETRI, *Germanisches Volkserbe...*, p. 715.
[196] *Ibid.*, cartes p. 745,747.
[197] *Ibid.*, p. 719-725 : 757 *Arconiago*, -848 *Argesinga* (Argancy) ; -1249 *Husingen* -1270 *Husegny* (Hussigny),. -1335 *Buinga* -1360 *Bouinvilla* (Bionville), -86 *Gisolvingo*, - 1273 *Gilloncourt* (Gelucourt), --1176 *Betesdorf* -1042 *Betelainville* (Bettlainville).
[198] Ernst CHRISTMANN, *Der deutsche Charakter Lothringens*, Berlin, 1942, p. 12-21.
[199] Franz PETRI, *Die fränkische Landnahme und die Entstehung der germanisch–romanischen Sprachgrenze in der interdisciplinären Diskussion*, Darmstadt, 1977.

continuèrent pas moins d'exercer une influence considérable sur la science historique d'outre-Rhin. Même si la recherche moderne semble avoir pris ses distances par rapport aux démonstrations formelles de Petri [200] – dont les bases scientifiques sont très souvent erronées – il n'en demeure pas moins que cette conception de la frontière linguistique en tant que « processus d'équilibre romano–germanique instauré à la fin du haut Moyen Âge » était promise à un bel avenir et reste toujours d'actualité[201]. Quant à la *Westforschung* et les théories archéologiques développées par Hans Zeiss, elles soustendent encore aujourd'hui, très directement, les travaux de certains archéologues modernes, qui persistent à couper la Lorraine en deux, les *Franken* s'opposant toujours aux *Romanen* [202] .

C. Le réveil des Lorrains

1. Maurice Toussaint (1885–1955)

Le constat amère de Paul Lévy était justifié : il aura fallu attendre plus d'un demi-siècle pour voir la publication d'un ouvrage en français, exclusivement consacré à la frontière linguistique .

C'est en effet en 1955 que parait l'étude du Lorrain Maurice Toussaint sur *La frontière linguistique en Lorraine, ses fluctuations et la délimitation actuelle des langues française et germanique dans la Moselle*[203]. Après s'être intéressé aux abondantes découvertes gallo-romaines et mérovingiennes de Lorraine et de la région parisienne, pour lesquelles il avait publié divers inventaires archéologiques, l'auteur s'attaque à la frontière des langues. Un problème qu'il avait en fait déjà longuement abordé, vingt ans plus tôt, dans un *Essai sur la question franque en Lorraine*[204]. Cet ouvrage constitue sa dernière publication, Maurice Toussaint disparaissant l'année suivante, on peut le considérer comme une synthèse de ses travaux antérieurs.

L'étude débute par un état des connaissances, et traite des fluctuations et délimitations actuelles de la frontière linguistique telles que l'ont traitées ses prédécesseurs[205]. Maurice

[200] Cf. Hubert FEHR, *op.cit.*
[201] Cf. *infra*, l'*École Sarroise*.
[202] Frauke STEIN, « Franken und Romanen in Lothringen », *op.cit.*; *id.*, « Die Bevölkerung des Saar–Moselraumes am Übergang von der Antike zum Mittelalter », *op cit.*
[203] Maurice TOUSSAINT, *La frontière linguistique en Lorraine, op.cit.*
[204] *Id*, « Essai sur la question franque en Lorraine », *Revue des Questions Historiques*, 1937, p. 3-38.
[205] Auparavant, une longue introduction de Charles–Edmond Perrin avait présenté le plan de l'ouvrage qui comprend deux parties. La première donne, en une cinquantaine de pages, une synthèse des travaux antérieurs et

Toussaint rappelle que, contrairement à l'Alsace, la démarcation linguistique n'est marquée en Lorraine par aucun accident de terrain ou frontière naturelle. A l'exception du Saulnois, la frontière des langues n'a subi depuis le Moyen Âge que des modifications insignifiantes: l'auteur attribue cet état de fait à l' « insouciance » des gouvernants d'avant la Révolution de répandre la langue française. Ainsi, en 1630, cet acte de fondation d'un collège de jésuites à Bockenhem (Bouquenom, aujourd'hui Sarre-Union), où le duc François de Lorraine exprimait clairement son intention que la langue allemande soit entretenue et cultivée dans le comté de Saarwerden[206] . L'auteur doute en outre de l'efficacité du décret de Stanislas en 1748 imposant le français comme langue officielle dans toute la province. Toussaint regrette que jusqu'à la fin du XVIII^{e} siècle aucun mot de français n'ait été enseigné dans les villages germanophones de Lorraine. Les mesures de Napoléon III pour la diffusion du français n'eurent pas les résultats espérés en raison de l'hostilité du clergé qui considérait la langue de Voltaire comme un dangereux vecteur de matérialisme antichrétien. Cette situation fut habilement exploitée par les scientifiques allemands qui réclamaient l'annexion à l'Allemagne des provinces germanophones. Après un rapide inventaire des thèses nationalistes du XIX^{e} siècle qui associaient langue et nationalité, des tracés de la frontière linguistique publiés sur quelques cartes allemandes, Maurice Toussaint constate qu'après 1870 les nombreuses mesures de germanisation n'ont jamais obtenu les résultats escomptés : la progression, toute relative, de la langue allemande est à mettre au compte de l'immigration, notamment à la suite de l'arrivée massive de militaires dans les différentes garnisons mosellanes de Metz, Dieuze et Sarrebourg.

C'est l'enquête de Constant This qui a fixé la délimitation de la frontière linguistique. Par rapport à ce tracé, Maurice Toussaint s'empresse de constater des modifications sensibles, depuis 1945, au préjudice de l'allemand, en particulier dans la région industrielle à l'ouest de Thionville et également dans la vallée de la Nied allemande, de Fouligny, à Condé–Northen, au confluent avec la Nied française. Il reconnaît bien évidemment le mérite du travail de Hans Witte, et indirectement, celui d'Adolf Schiber sur la toponymie germanique de Lorraine[207], tout en regrettant leur chauvinisme, et enfin les vertus des recherches de Paul Lévy. Ces dernières mériteraient, à son sens, un complément pour les villages situés sur le tracé de la frontière des langues et pour les localités reconquises par le français. Maurice Toussaint pense

---

fait le point sur l'état de la question. La seconde, beaucoup plus importante et couvrant les trois–quarts de l'étude (presque deux cents pages …), consiste en un relevé des lieux-dits des toutes les communes bordant la frontière linguistique.

[206] Maurice TOUSSAINT, *La frontière linguistique*, p. 15.

[207] Adolf SCHIBER, *Die fränkischen und alemanischen Siedlungen in Gallien, besonders in Elsass und Lothringen*, Strassburg, 1894.

en effet qu'il est indispensable publier la liste des lieux-dits, tout en précisant qu'il ne faut pas attacher trop d'importance à la présence de quelques microtoponymes « étrangers » tant en secteur romanophe que germanophone.

Parmi ses prédécesseurs, Georg Wolfram aurait émis l'hypothèse[208] selon laquelle, lors de la création des divisions ecclésiastiques du diocèse de Metz, l'archidiaconé de Vic, englobant les cinq archiprêtrés de Delme, Nomeny, Mousson, Gorze et Hatrize, ne comprenait que des paroisses de langue française alors que l'archidiaconé de Marsal (archiprêtrés de Marsal, Morhange, Haboudange, Kédange, Rombas, Thionville, Varize et Saint-Avold) ne comportait que des paroisses de langue allemande. Maurice Toussaint constate que l'idée est juste à propos du premier de ces archidiaconés, mais qu'elle ne l'est pas pour celui de Marsal, puisque seul le dernier des huit archiprêtrés, celui de Saint-Avold, se composait uniquement de paroisses et d'annexes de langue germanique : Et l'auteur reproduit consciencieusement la liste de toutes ces paroisses[209] avant de contester les prises de position de Wolfram. Toutefois, celui-ci n'a jamais parlé, dans son étude, de la langue des archiprêtrés en question, mais simplement des toponymes portés par les villages qui les composaient…S'agit–il d'une confusion ou d'une différence d'interprétation assez étonnante, peut-être imputable au désir de Toussaint de voir triompher le français le plus souvent possible, ou d'une simple erreur de lecture ?

- **Les origines de la frontière linguistique**

Curieusement, Maurice Toussaint n'apporte aucune précision sur les invasions germaniques, censées être à l'origine de la formation de la frontière linguistique, alors qu'il s'était, dans une étude précédente[210], largement étendu sur ce sujet et y avait rédigé une synthèse intéressante sur le Bas-Empire et son contexte historique.

Après un survol rapide des tribus franques originelles, leur apparition dans l'histoire, Maurice Toussaint avait noté, dans cette étude parue en 1937, l'infiltration progressive, et précoce, d'éléments « étrangers » en Gaule, l'emploi de Francs comme auxiliaires militaires dès le III^{e} siècle et les premières « invasions » de Francs et d'Alamans de 275, dans un contexte d'anarchie militaire. Un rétablissement de la situation amena l'installation de

[208] Georg WOLFRAM, « Zur Geschichte der Einführung des Christentums und der Bildung der Archidiakonate in Lothringen », *op.cit*.
[209] Maurice TOUSSAINT, *La frontière linguistique*, p. 20-21.
[210] *Id*., *Essai sur la question franque*, p. 7-17.

nombreux prisonniers francs chez les Trévires et Médiomatriques. L'erreur qui consista à dégarnir le *limes* rhénan au profit des défenses de la région du Danube ne lui avait pas échappé. Les campagnes de Julien et les premières mentions de « batailles » en Belgique Première (Tarquimpol, Scarponne) constituent le prélude à un rétablissement politique jusqu'à la « ruée de 406 », qui précède le ravage généralisé de la Gaule du Nord et l'installation de « tribus entières » dans l'Est, selon les conceptions en vigueur à l'époque.

La disparition du pouvoir militaire romain, l'invasion des Huns en 451, la prise de Metz lui semblent annoncer l'inévitable. Pour Maurice Toussaint, la chute d'Aetius ouvre la voie à l'invasion des Alamans en Alsace et des Francs dans la vallée de la Moselle. On est toutefois surpris d'apprendre que ces derniers auraient conquis toute la contrée, « de Coblence jusqu'à Thionville, dès 455 », alors qu'aucune source historique ne l'a jamais mentionné. Il admet enfin qu'on ne sait rien sur l'établissement des Barbares en Lorraine, clairsemés partout sauf dans le nord et le nord-est. Pourtant, il admet la création de la frontière linguistique franco-germanique comme « la conséquence indéniable » de leur installation. Un tracé auquel la géographie est demeurée étrangère, la seule explication restant l'implantation massive de Germains en Moselle, du II^{e} au V^{e} siècle. Elle s'étend à partir de la Meuse, entre Maastricht et Liège, par le Donon jusqu'au Mont Cervin dans les Alpes Pennines près de Zermat. En Moselle, elle est sensiblement limitée, au nord, par Thionville, Boulay, Faulquemont, Morhange, Albestroff, Sarrebourg et la vallée de la Sarre rouge.

L'auteur introduit alors une idée nouvelle sur les origines de cette frontière et son tracé : il lui paraît indéniable que les fortins gallo-romains construit au III^{e} siècle le long de la voie romaine Metz-Strasbourg (à Sarrebourg, Tarquimpol, Marsal, Vic et Delme) auraient arrêté la poussée franque vers Metz et rejeté les envahisseurs vers le nord. Selon lui, le tracé de la voie antique dans le Saulnois, qui correspond, à quelques kilomètres près, à la frontière des langues, en constitue la preuve[211]. Ainsi l'archidiaconé de Vic, resté gallo-romain et de langue française, s'étend–il, au sud et à l'ouest de Metz, de Vic jusqu'à Briey, tandis que celui de Marsal, possédé en majeure partie par les Alamans, contourne la citadelle par l'est et le nord. Si les fortifications de Sarrebourg et de Tarquimpol sont connues, celles de Delme, Vic et Marsal restent à découvrir, mais l'auteur ne doute pas de leur existence. Une autre ligne de fortifications a dû s'élever le long de la Fentsch, qui coule de Fontoy à Thionville : tous les villages qui bordent cette rivière sont de langue française, ce qui doit pouvoir s'expliquer,

[211] Maurice TOUSSAINT, *La frontière linguistique*, p. 22. Il s'agit en fait d'une hypothèse émise par l'archéologue Albert Grenier, quelques années auparavant dans son *Manuel d'archéologie gallo-romaine*. Première partie (Généralités, Travaux militaires), Paris, 1931, p. 493-494.

selon lui, par la présence d'un diverticule de la voie romaine Arlon–Trèves, sans doute pourvu de *castella*.

Toussaint souligne aussi la distinction significative qui existe entre la Nied Française et la Nied allemande. Si la vallée de la Nied allemande a longtemps marqué la frontière linguistique, c'est parce qu'elle borde la forêt de Rémillly, qui s'étend sur mille hectares, mais qui devait être bien plus importante dans l'Antiquité[212]. Elle correspond manifestement à la ligne d'arrêt de la pénétration germanique car cette forêt inhospitalière aurait repoussé les Barbares et isolé les Gallo-Romains. La Guerre de Trente Ans avait fait de toute la région du Saulnois un désert, mais Louis XIV avait pris la décision de repeupler ce secteur par des francophones, ce qui allait modifier le tracé de la frontière linguistique au préjudice de l'allemand, sur une superficie non négligeable : 60 km de long et une profondeur allant jusqu'à 25 km. La zone ainsi gagnée par le français se définit par une ligne passant au nord par Arriance, Morhange, Albestroff, Sarrebourg, Abreschviller, le Donon et, au sud, par Château–Bréhain, Marsal, Réchicourt–le–Château. Dans les cantons de Grostenquin, Château–Salins, Albestroff, Dieuze, Réchicourt, Fénétrange, Sarrebourg et Lorquin, une soixantaine de villages, bien que de langue française, ont ainsi conservé leur dénomination germanique[213].

- **Observations archéologiques et toponymiques**

L'auteur rappelle que les localités de la Moselle traversées par la frontière des langues appartenaient dans l'Antiquité à la cité des Médiomatriques, hormis sept communes du canton de Fontoy qui dépendaient des Trévires. Il précise également que ces villages ont livré d'abondantes trouvailles, tant gallo-romaines que mérovingiennes : c'est une situation qu'il connait bien pour avoir précédemment publié un inventaire archéologique du département[214]. Pourtant, il reconnait que ces découvertes n'apportent aucun élément décisif pour résoudre ce problème linguistique. Il livre alors un inventaire assez rapide, village par village, des trouvailles les plus importantes, sans oublier le tracé des voies romaines, en commençant par la frontière luxembourgeoise jusqu'à la vallée de la Moselle, puis jusqu'à la région des deux Nied en terminant par la région des Vosges. Sans pouvoir entrer dans le détail, on remarquera

[212] *Id.*, *La frontière linguistique*, p. 23.
[213] *Ibid.*, p. 24.
[214] Maurice TOUSSAINT, *Répertoire archéologique du département de la Moselle*, Nancy, 1950.

simplement que Toussaint note que la région de Sarrebourg/Tarqimpol, est, de tout le département, de loin la partie la plus riche en vestiges antiques, « bien que là, comme partout, la délimitation des langues ait été totalement étrangère à cette abondance de découvertes[215] ». Maurice Toussaint pense néanmoins que la toponymie apporte une contribution bien plus importante que les découvertes archéologiques. Les migrations germaniques du V^e^ siècle ont fixé la physionomie linguistique de la Moselle et la colonisation franque devait être presque achevée deux siècles plus tard si l'on en juge par les noms de lieux totalement germaniques. L'occupation, prolongée mais non définitive, par les éléments francs dans le nord–est de la Lorraine est marquée par la ligne terminale des toponymies en *–ingen/–ange*, qui comprend, rien que pour le département de la Moselle, environ 300 communes ou écarts, pour une petite vingtaine de noms de lieux en *–heim*. L'auteur donne alors une longue liste de tous les noms de lieux en *–ange*, avec les formes attestées les plus anciennes et la date de la première mention connue[216]. Au sud de cette ligne de toponymes germaniques, qui court de la région de Longwy (Herserange) jusqu'à la région de Sarrebourg (Hérange), débute une zone de villages en *–ville* et *–court*, qui suit, comme la précédente, une direction sensiblement parallèle à la frontière des langues. Ces localités proviendraient du démembrement d'anciens domaines gallo-romains, transformés en agglomérations agricoles franques. Suit une liste de noms de lieux en *–ville* et en *–court*[217]. Plus au sud, des toponymes en *–y* et *–ey*, nettement moins nombreux, en contact direct avec les précédents, particulièrement au nord et à l'est de Metz ; pour l'auteur, beaucoup marquent l'emplacement de villas romaines. Leur disposition en large demi–cercle autour de Metz attesterait de la résistance aux Francs de « ce rocher qui invinciblement s'opposait au flot des envahisseurs » comme l'avait écrit Paul Lévy. Pour Maurice Toussaint, la différence toponymique est bien nette : les noms en *–y* sont gallo-romains, les *–ingen* sont imputables aux Francs et les *–ville/–court* seraient des créations mérovingiennes. Les doublets ne sont jamais évoqués.

- **Les variations de la frontière linguistique**

L'auteur constate que les toponymes actuels en *–ange* ne correspondent nullement à l'avancée extrême de la colonisation franque et ne marquent même pas la limite de

[215] *Id*., *La frontière linguistique*, p. 28.
[216] *Ibid.*, p. 31-33.
[217] *Ibid.*, p. 34-35.

l'occupation du sol par des éléments germaniques. La preuve en est constituée, pour lui, par l'existence de lieux-dits nettement germaniques dans de nombreux villages de langue française. À ses yeux,, il est pratiquement certain que des Francs ont pénétré très loin dans la cité des Médiomatriques pour remettre en culture des terres plus ou moins abandonnées par les Gallo-Romains à la suite des incursions barbares. L'inventaire publié par Witte des toponymies germaniques existant encore au Moyen Âge jusque dans la région de Longwy et de Metz atteste ainsi de la fixation éphémère de colonies germaniques en pleine zone romane. C'est la raison pour laquelle il a semblé indispensable à Maurice Toussaint de reprendre la liste, déjà publiée par Witte, des lieux-dits germaniques antérieurs au XIX^{e} siècle des villages situés le long de la frontière linguistique, complétés par ceux du Pays-Haut, de la vallée de l'Orne et du Saulnois[218].

Le tracé de la frontière linguistique au XVI^{e} siècle donné par Witte indique qu'à cette époque, l'allemand était courant dans la partie septentrionale de la région de Longwy : ainsi, la distinction entre Audun-le-Roman, en zone française, et Audun-le-Tiche, en zone germanique, aujourd'hui tous deux de langue française. La progression de la colonisation franque après les invasions barbares entre le Luxembourg et la vallée de la Moselle a du être très forte, comme l'atteste l'existence, dans la région de Thionville, de toute une série de toponymes en *–ange*, comme Boulange, Lommerange, Édange (écart de Fameck), Vallange (Vitry–sur–Orne), Hagondange, Talange, où seul l'allemand était parlé au XVI^{e} siècle. La régression du roman n'en était pas moins nette sur la rive droite de la Moselle, ainsi que le prouvent les noms germaniques de Blettange (écart de Bousse), Rurange–lès–Thionville, Luttange, Altroff (écart de Bettelainville), Hessange (écart de Vigy), Nidange et Epange (écarts de Charleville–sous–Bois) et Hinckange, villages ultérieurement perdus, eux aussi, par l'allemand. Celui-ci était également parlé dans des communes dont l’origine gallo–franque est attestée par la forme de leur nom, selon l’auteur : Aboncourt, Bettelainville, Burtoncourt, reconquis depuis lors par le français.

Entre 1500 et 1600, Maurice Toussaint estime que les deux expressions de Nied française et de Nied allemande correspondaient à un état de fait identique à celui qui avait eu pour conséquence la création d'Audun-le-Tiche par opposition à Audun-le-Roman. Les habitants de tous les villages arrosés par la Nied allemande, avant son confluent avec la Nied française, ignoraient le français. Depuis, le français a reconquis, le long de la Nied allemande, Fouligny, Bionville, Bannay, Varize, Loutremange, Condé–Northen, et partiellement

[218] *Ibid.*, p. 37-40.

Guinglange, aujourd'hui bilingue, bien que le dialecte germanique de Boulay soit demeuré couramment employé à Créhange, Flétrange et Elvange. Les recherches de Witte ont montré que la colonisation germanique avait des racines profondes jusque dans la région de Château–Salins et que le roman avait sensiblement reculé dans le Saulnois, l'ancien *pagus Salinensis*. La preuve de cette avancée germanique jusque dans la vallée de la Nied française, au moulin de Villers–aux–Oies par exemple, est fournie par une succession de toponymes germaniques d'époque médiévale : Dalheim, Habundanges, Obrech, Hudingen, Veiskirchen, aujourd'hui Dalhain, Haboudange, Obreck, Hampont, Blanche–Église. En face, les villages de Lucy, Frémery, Chicourt, Vannecourt, Burlioncourt, Puttigny, Lubécourt, Morville–lès–Vic, Haraucourt–sur–Seille, tous de langue française au XVI^{e} siècle, conservaient le souvenir de leur origine gallo-romaine ou gallo–franque.

Comme dans la région thionvilloise et dans la vallée de la Nied allemande, le français a conquis ou reconquis une grande partie du Saulnois. Hormis une quinzaine de communes du canton d'Albestroff, le français est la langue usuelle de tout l'arrondissement de Château–Salins. Cette résistance à l'allemand est sans doute due à la voie romaine de Metz-Strasbourg, où les envahisseurs germaniques se sont heurtés aux *castella*. Il faut également citer le repeuplement, après les ravages de la guerre de Trente ans, par des paysans venus de Picardie et du Vermandois. En même temps que le Saulnois, l'expansion germanique avait gagné la Région des Étangs, qui s'étend de Dieuze jusqu'à l'ouest de Sarrebourg, mais l’occupation du sol n'avait cependant pas été complète. Le tracé établi par Witte indique en effet que la limite des langues y était totalement arbitraire, sans avoir subi l'influence de la nature du terrain. Le jalonnement de cette limite linguistique, du côté français, par des toponymes gallo-romains tels que Lezey, Ley, Ommeray, Bourdonnay, Moussey, Avricourt et Foulcrey marque une incontestable résistance à la colonisation, alors que les envahisseurs avaient conquis les terres situées à l'Est de ce villages et atteint Réchicourt et Turquestein.

L'enquête menée par This présente un intérêt d'autant plus grand qu'elle se place quelques années avant la publication des recherches toponymiques de Witte. Les investigations de This sur le terrain et de Witte dans les documents d'archives permettent ainsi de discerner les fluctuations linguistiques du XVI^{e} à la fin du XIX^{e} siècle. La comparaison entre chacune des deux études révèle un recul général de l'allemand. Toutes les communes mosellanes situées sur la frontière linguistique et indiquées par Witte comme de langue allemande sont devenues de langue française. Et Toussaint remarque que, depuis le XVI^{e} siècle, l'allemand n'a fait que reculer malgré tous les efforts prodigués par l’administration durant l’annexion. Depuis

longtemps déjà, le dialecte luxembourgeois avait disparu des communes situées au nord de Longwy et le français avait tendance à gagner du terrain dans la région industrielle de Thionville. De 1871 à 1918, en dépit des pressions allemandes et de statistiques démographiques tendancieuses , le français avait récupéré, sur la rive gauche de la Moselle, Tressange, Havange, Fontoy, Nilvange, Marspich et Richemont. Durant l'annexion, étaient considérés comme bilingues Audun-le-Tiche, Ottange, Serémange–Erzange, Fameck et Uckange alors que Algrange, Volkrange et Florange étaient jugées d'expression germanique, ce dont on peut réellement douter. Sur la rive droite de la Moselle, le français était devenu courant à Rurange–lès–Thionville, Bettelainville, Aboncourt, Saint–Bernard, Burtoncourt, Charleville–sous–Bois qui, au XVI^{e} siècle, marquaient du côté allemand la frontière linguistique. Bousse, Hinckange, Condé–Norten et Varize sont dits bilingues par This. Sur le cours inférieur de la Nied allemande, le patois germanique de Boulay avait commencé à perdre du terrain à Bannay et à Bionville, classés en 1886 comme bilingues. L'avance du français n'était pas moins manifeste dans la vallée de la Nied française et jusqu'à Morhange, cité comme bilingue par This, en attribuant au français Rode, son annexe. On a vu le cas discutable de Morhange , car la division qui y tenait garnison figurait toujours aux recensements et donnait ainsi une majorité allemande à l'ensemble des habitants. Le repeuplement du Saulnois et de la Région des Étangs par des paysans venus de l'intérieur de la France après la Guerre de Trente Ans explique le déplacement de la frontière linguistique au préjudice de l'allemand depuis le XVII^{e} siècle dans l'arrondissement de Château-Salins et dans le canton de Réchicourt-le-Château. Il en était de même pour les cantons de Lorquin et de Sarrebourg, où de nombreux villages ont été conquis par le français depuis le XVI^{e} siècle. Avant 1914, selon le témoignage de This, Abreschviller, Saint–Quirin et Turquestein avaient une population en majorité de langue française et il fallait, comme à présent, atteindre la région forestière de Trois–Fontaines et de Walscheid pour trouver un dialecte germanique assez proche de l'alsacien.

Maurice Toussaint constate que plus d'un demi-siècle s'est écoulé depuis la publication de l’enquête de Constant This. Deux guerres mondiales, le retour à la France en 1918, la seconde annexion allemande de 1940, la libération de 1945, soit d’innombrables événements et drames subis depuis une soixantaine d'années, ont automatiquement exercé une influence sur le sort des langues parlées en Moselle. Pourtant, il ne semble pas que la limite des langues établie par This ait subi des changements notables entre 1886 et 1918. Malgré toute la propagande officielle, le français se stabilisait à peu près partout, aussi bien dans le bassin d'emplois de Thionville qu'au

nord de Metz, dans les régions de Château–Salins et de Dieuze comme dans les cantons de Réchicourt–le–Château et de Lorquin. Les résultats des recensements de 1900 à 1910 indiquaient en effet une fluctuation presque insignifiante dans la population mosellane de langue française, mais favorable cependant à l'allemand en raison de l'augmentation de près de 100 000 personnes due à une forte immigration au cours de cette décade.

En 1900, sur une population totale de 564 829 habitants, 146 287 (25 %) parlaient français. En 1905, sur 615 790 habitants, 146 418 (23 %) parlaient français. En 1910, sur 655 211 habitants, 146 097 (22,%) parlaient français. M. Toussaint émet des doutes quant à ces chiffres, minorés par les autorités officielles pour des raisons idéologiques et préfère les chiffres avancés par Paul Lévy qui dénombre 160 000 locuteurs en 1914[219]. En 1918, la France retrouvera à peu de chose près les limites linguistiques des anciens départements annexés en 1871. Les modifications administratives et politiques qui s'ensuivirent eurent de profondes répercussions sur l'emploi de la langue française, qui ne cessa de progresser nettement en Moselle, comme l'atteste toute une série de pourcentages quant à l'usage des différentes langues jusqu'en 1946[220].

Maurice Toussaint publie ensuite la liste détaillée des 763 communes de Moselle avec l'emploi des différentes langues et leur répartition par canton.

Quant au tracé de la frontière linguistique, il s'établit, d'après Toussaint, comme suit : elle part de Rédange, passe à Ottange (la seule commune du canton de Cattenom qui appartienne au domaine du français) alors que Nondkail, écart d'Ottange, appartient à l'allemand, de même qu' Escherange. En face de ces villages, celui de Tressange parle français; plus au sud, Hayange est le dernier village de langue française et Angevillers, le premier de langue germanique. A partir d'Algrange, la limite linguistique fait un léger coude vers le nord, laissant au français Fontoy, Volkrange et Weymerange et à l'allemand. De là, on atteint la région de Thionville, qui appartient au domaine de la langue allemande, ainsi que de Daspich, situées au sud de cette ville. Dans la contrée industrielle de Serémange et Florange, la délimitation des deux langues est assez difficile à établir en raison d'une forte immigration étrangère. Mais depuis Hayange, on peut jusqu'à la vallée de la Moselle tracer une ligne droite, laissant au français Hayange les hameaux de Rémelange et Fameck.

[219] *Ibid.*, p. 47.
[220] *Ibid.*, p. 48-50 ; chiffres fournis par les services de l'INSEE de Strasbourg et Nancy.

La limite linguistique traverse très exactement la vallée de la Moselle entre Richemont et Uckange sur la rive gauche de la rivière et entre Bousse et Guénange sur la rive droite. À partir de là, la frontière est jalonnée du côté français par Bousse, Rurange, Montrequienne, Mancy (écart de Bettelainville), Aboncourt, Saint–Bernard, Villers–Bettnach, Burtoncourt, Charleville et Hinckange et, du côté allemand, par Haute et Basse–Guénange, Luttange, Bulding, Ebersviller, Piblange, Mégange et Guenkirchen. On atteint ensuite la région de Boulay. Cette petite ville se trouve dans l'aire allemande, de même que Volmérange, Ici, l'allemand fait une saillie dans le domaine linguistique français jusqu'au confluent des deux Nieds, à Condé–Northen, où l'on parle français. Au sud de Boulay, la limite passe entre Loutremange, Varize, Vaudoncourt, Bionville (seul village de langue française sur la Nied allemande), Raville, Servigny–lès–Raville, qui appartiennent au français et Volmérange, Helstroff, Bannay, Morhange, annexe de Bionville, Fouligny, Guinglange, Elvange, qui appartiennent à l'allemand.

La frontière fait encore, mais cette fois en faveur du français, une légère saillie à Créhange, laissant Faulquemont à l'aire allemande. Au sud, la limite est nettement tracée entre Arriance, Many, Chémery, Thonville, Suisse, Landroff, Destry, Baronville, communes de langue française et Mainvillers, Adelange, Boustroff, Einchviller, Harprich, Vallerange, de langue germanique. Morhange est redevenu de langue française. Aux alentours, Racrange et Rodalbe ont les premiers villages de langue allemande ; Pévange, au sud de Rode, et Conthill, les derniers à pratiquer le français. À partir de Zarbeling, la zone française avance sensiblement dans l'aire allemande jusqu'aux environs d'Albestroff, alors que Bénestroff est aujourd'hui une localité bilingue.

La limite passe entre Zarbeling, Benestroff ; Vahl, Montdidier, Torcheville, Guinzeling, Lostroff sont de langue française alors que Rodalbe, Bermering, Virming, Neufvillage, Léning, Réning, Givrycourt, Munster, Insviller et Lohr de langue allemande. La frontière linguistique atteint ainsi le canal des Salines entre Lostroff, village français et Loudrefing, allemand. Puis elle traverse la grande forêt de Fénétrange et franchit ensuite l'étang du Stock. Sont françaises de langue les communes de Rorbach, Angviller, Bisping, Dresseling, Fribourg, Rhodes, Languimberg et allemandes, Berthelming, Saint–Jean de Bassel, Haut-Clocher, Langatte et Hof. Sarrebourg, jadis en zone française, est aujourd'hui une ville bilingue, où domine l'allemand comme langue courante, mais le français y est compris de la grande majorité des habitants. A partir de cette ville, en remontant le cours de la Sarre, les deux vallées de la Sarre Rouge et de la Sarre Blanche, depuis leurs sources au pied du Donon et au–delà de leur confluent à la hauteur d'Hermelange, appartiennent au domaine

du français. Jusqu'à Sarrebourg, la Sarre continue de couler en territoire de langue française. Depuis Sarrebourg, la limite de l'allemand est marquée par Buhl, Schneckenbusch, Brouderdorf, Plaine–de–Walsch, Trois–Fontaines, Bieberskirch, Hartzviller, Walscheid. Toute la vallée de la Bièvre (petit affluent de la Sarre), se trouve donc dans l'aire linguistique allemande ainsi que la contrée de Dabo. En revanche, le français est seul parlé à Imling, Bebing, Xouaxange, Hesse, Hermelange, Nitting, Voyer, Abreschviller, Saint–Quirin et Lorquin.

Pour résumer, Maurice Toussaint constate que la frontière des langues au sud de Sarrebourg jusqu'au Bas–Rhin est nettement marquée par la vallée de la Sarre Rouge, dont seule la rive droite appartient au domaine germanique[221]. Si l'on compare avec la frontière décrite par This en 1886, on constate que nulle part la fluctuation ne s'est faite au détriment du français. À l'inverse, les patois germaniques ont perdu du terrain et de nombreux villages considérés comme bilingues ou d'expression allemande ont adopté le français. Aucune localité francophone n'est passée à l'allemand, la tendance étant plutôt inverse : perte de l'allemand au profit du bilinguisme comme à Rédange, Russange, Algrange, Veymerange, Volkrange, Florange, Guinglange et Faulquemont. Tandis que la limite des langues reste à peu près inchangée dans la région de Sarrebourg jusqu'aux Vosges, les gains du français sont, depuis un demi-siècle, assez sensibles de la frontière du Luxembourg jusque dans le canton d'Albestroff, mais plus particulièrement dans l'arrondissement de Thionville–Ouest et le long de la Nied allemande.

En conclusion, la prise de position de Maurice Toussaint est claire : selon lui, malgré la germanisation à outrance de la Moselle durant les dernières décennies, le français poursuit, et poursuivra sans doute, sa constante progression, notamment dans la région de Thionville et de Bouzonville, et les dialectes germaniques perdront de plus en plus de terrain.

Avec presque deux cents pages, soit presque quatre fois plus que la précédente, la seconde partie de son étude parait démesurée. Cela s'explique par le relevé de tous les lieux-dits des villages situés sur la frontière linguistique, du Luxembourg aux Vosges. Tous les termes figurant au cadastre moderne (début du XIX^{e} siècle) ont été en effet repris, classés par section, sans oublier les microtoponymes antérieurs, précédemment publiés par Witte. Il faut

[221] Liste publiée dès 1937, *Essai sur la question franque,* p. 19-22.

compter avec d'inévitables fautes de transcription, dues tant à l'auteur qu'aux rédacteurs des cadastres, dont beaucoup, ignorant manifestement l'allemand, se sont souvent contentés de transpositions phonétiques. Pour chaque village, l'auteur a noté la langue parlée, la superficie du ban, le saint tutélaire de la paroisse et les attestations anciennes du nom. Il respecte toujours le même ordre, commençant par les villages francophones, puis bilingues et enfin germanophones. La progression est également traditionnelle, du Luxembourg à la vallée de la Moselle, puis jusqu'aux deux Nied et aux Vosges, en terminant par une liste alphabétique des communes citées. Aucun commentaire n'accompagne les microtoponymes et l'objectif poursuivi par Maurice Toussaint n'apparait pas clairement : qu'il ait voulu compléter – et dépasser – les inventaires de Witte semble évident, mais son étude reste tronquée, car c'est au lecteur de tirer les conclusions de cet imposant répertoire. Malgré ces imperfections, ce livre reste cependant la référence de base, presque incontournable car unique, sur la frontière linguistique en Lorraine.

Maurice Toussaint a incontestablement réalisé une étude de très grande ampleur, qu'il a manifestement souhaitée la plus complète possible par rapport à celles de ses prédécesseurs. This s'était appuyé sur la langue parlée à son époque, Witte sur les documents anciens, et Toussaint tente une synthèse de l'ensemble. D'où une reprise systématique de presque tous les éléments connus sur la frontière linguistique, augmentés de centaines de lieux-dits. À cet égard, son ouvrage peut être considéré comme un – imposant – complément des publications de Hans Witte. Mais là où Witte avait proposé diverses interprétations, Toussaint n'avance rien de neuf. Une fois encore, Paul Lévy ne s'était, hélas, pas trompé en écrivant qu'après Witte, l'histoire de la frontière linguistique pouvait être considérée comme écrite. Le point le plus gênant demeure l'adhésion totale de Maurice Toussaint aux thèses de la *germanische Landnahme*, qu'il cautionne et développe sans la moindre critique. Il se démarque malgré tout de son prédécesseur sur un point : il prend, systématiquement, le contrepied de ses conclusions linguistiques : là où l'un penchait pour l'allemand, l'autre propose le français .

Quelle meilleure conclusion que les termes de Maurice Toussaint lui-même lorsqu'il termine en précisant :

sans forcer la note, sans juger la question avec parti pris, en conséquence des faits observés, il est permis de dire qu'à plus ou moins brève échéance, malgré la germani sation à outrance de la

Moselle durant les quatre années d'occupation hitlérienne, le français poursuivra ses progrès constants[222].

2. Paul Piémont (+ 1986) : une interprétation nouvelle

Moins d'une dizaine d'années plus tard paraissait, en 1963, le livre de Paul Piémont, *L'établissement de la frontière linguistique franco–germanique*[223]. C'est le dernier Français en date, Mosellan agrégé d'histoire, à s'être attaqué au problème. C'est également la seule voix discordante car de tous ceux qui ont étudié la frontière linguistique en Lorraine, il est le seul à avoir rejeté les thèses traditionnelles basées sur l'invasion franque. Pour lui, en l'absence de documents fiables et de textes précis, il faut se tourner vers la « méthode régressive » : la civilisation antique doit s'expliquer par l'empreinte qu'elle a laissée dans le milieu actuel. C'est pour cette raison que l'auteur commence ses investigations par le village où selon lui se trouvent réunis tous les caractères originels du paysage, « repères stables de la campagne ». Son champ d'action sera Louvigny, dans la vallée de la Seille, son village natal, semblable à beaucoup d'autres, qui peut donc avoir valeur d'exemple, et auquel il consacre une étude approfondie. La répartition des terres selon leur rendement, le parcellaire, les traces d'habitat ancien et le réseau des chemins, toute cette organisation reflète parfaitement l'économie antique. Pour Piémont, « le village est esclave de ses chemins [224] ». La circulation antique commande l'établissement de l'homme dans la nature. Les voies de communication sont essentielles, particulièrement dans cette région de salines, qui a probablement été la capitale économique de la Lorraine ancienne. L'auteur revient alors sur le commerce ancien, l'administration de la Lorraine gallo-romaine, le diocèse de Metz et ses archidiaconés. Deux cents pages, soit une bonne moitié de l'ouvrage, avant d'aborder le cœur du problème.

C'est la toponymie qui permet l'identification du tracé ancien de la limite des langues[225]. Le recul général de l'allemand est frappant en Lorraine : de quelques kilomètres seulement sur la Nied allemande, il atteint plusieurs dizaines de kilomètres sur la Seille supérieure. L'extension ancienne de la langue allemande est attestée par les lieux-dits, les noms de villages et la francisation des toponymes en *–ing* en *–ange*. Plus le passage d'une langue à l'autre est

[222] Maurice TOUSSAINT, *La frontière linguistique*, p. 57. L'ouvrage se termine par une carte (au format in -8) qui comporte, en plus des tracés classiques des époques antérieures (1000, 1500, 1885), celui de la frontière linguistique en 1950 (alors que le texte donnait 1946).
[223] Paul PIÉMONT, *L'établissement de la frontière linguistique franco–germanique*, Strasbourg, 1963.
[224] *Ibid.*, p. 9.
[225] *Ibid.*, p. 224.

récent, plus les lieux-dits formés sur cette première langue sont nombreux : ainsi à Luttange, depuis peu de langue française, où presque toute la toponymie est germanique. Piémont aborde ensuite le problème des doublets, – phénomène peu traité jusque là – où s'affrontaient les deux langues aux époques anciennes : lors du recul du germanique, la forme romane s'imposa. La zone ou avaient cours ces doublets était en général assez restreinte ; les doublets allemands des villages romans se sont souvent perdus, mais ils sont restés vivaces au Pays de la Nied où les variations de la frontière furent insignifiantes. Pour l'établir le tracé ancien de la frontière linguistique, Paul Piémont reprend le principe cher à Witte : repérer les lieux-dits germaniques de dizaines de communes, de Turquestein à Herserange[226]. Les variations de cette frontière n'ont été que rarement notées par les contemporains car considérées comme sans véritable intérêt. Les documents, les lieux-dits et les parlers anciens ne nous renseignent qu'imparfaitement. Une autre source existe : les voies de circulation antiques et les centres économiques, historiquement importants , qui doivent mettre en évidence les liens entre la géographie linguistique et l'emprise de l'homme sur une contrée précise.

Selon les thèses classiques, lors des Grandes Invasions, les Barbares auraient pris possession de la rive gauche du Rhin et auraient progressé d'est en ouest, jusque sur le Plateau Lorrain, implantant leur langue dans les pays conquis, avec, ici et là, des îlots de peuplement allogène. Un équilibre linguistique se serait établi progressivement. Pour Piémont, il s'agit là d'une thèse gratuite qui ne repose sur aucun argument valable, tant historique, qu'archéologique ou toponymique. Il conteste par exemple le lien entre la colonisation germanique et les toponymes en *–ville* et *–court*.

À ses yeux, le phénomène linguistique est en quelque sorte inscrit dans le sol : ainsi l'avancée extrême de l'allemand sur le Plateau Lorrain coïncide–t–elle avec des points bien précis : le col du Donon, la ligne de partage des eaux entre Sarre Blanche et Vesouze, Marsal en plein bassin salifère, le confluent des deux Nied ou encore le confluent de la Chiers et de la Moulaine. En Belgique orientale également, la frontière linguistique suit la ligne de partage des eaux entre Meuse et Rhin, ce qui semble démontrer qu'elle s'est fixée en des lieux de passage faciles, propices à la circulation, comme les confluents, les lignes de hauteur ou les cols. Loin de s'arrêter à des obstacles naturels, tels des rivières ou des forêts comme on l'a prétendu – l'exemple le plus connu, celui de la Forêt Charbonnière en Belgique s'est révélé

[226] *Ibid.,* p. 228-248.

totalement faux – elle s'est cristallisée à des endroits très fréquentés où s'intensifiaient les échanges[227].

Pour confirmer cette thèse, Piémont passe en revue toute une série d'implantations le long de cette frontière linguistique[228]. On n'en retiendra que deux exemples, du Donon à Marsal et la vallée de la Seille. Le col du Donon, malgré son altitude relativement élevée (737 mètres), est une voie de passage commode entre le versant alsacien des Vosges et la vallée de la Moselle, vers les centres tels que Metz, Nancy, Toul et Thionville. De nombreuses vallées convergent vers ce col. Une situation aussi favorable au commerce ne pouvait échapper à l'attention de « nos lointains ancêtres » selon les terems de l'auteur : l'archéologie confirme que le Donon, bien qu'éloigné de toute agglomération, fut un lieu de culte important depuis la Préhistoire. Différentes voies romaines y passaient et des lieux de culte chrétien y furent installés assez tôt. Pour Piémont, il semble logique que la limite entre le français et l'allemand se soit fixée au col du Donon.

De la Seille au Donon, la frontière des langues, qui suit diverses voies anciennes, est quasiment rectiligne, ce qui ne peut être dû au hasard : le rôle du sel est ici fondamental et il a amené une fortune exceptionnelle à tous les environs depuis les temps anciens jusqu'au Moyen Âge, sans oublier l'époque romaine, qui y a implanté des bourgs importants (*Decempagi*, Marsal, Vic, Moyenvic). D'où l'existence d'un vaste réseau de voies rayonnantes qui couvraient toute la province (chemins sauniers ou *Salzwege*). Et la frontière linguistique ne serait qu'un de ces chemins primitifs. C'est certainement grâce aux facilités de communication que Marsal et Vic – qui ne sont éloignées que de 6 km à vol d'oiseau – furent choisis comme chefs-lieux de deux immenses archidiaconés du diocèse de Metz[229]. Pourtant la frontière linguistique séparait en deux ce bassin salifère, attribuant Marsal à la zone germanique et Vic à la zone romane , alors que l'unité économique de la vallée de la Seille était incontestable et ne saurait être invoquée pour justifier cette coupure. La confusion est du reste fréquente entre frontière linguistique et limites de circonscriptions religieuses, non seulement dans le diocèse de Metz (ainsi Marange et Malancourt, dans l'archiprêtré de Rombas), mais également dans le diocèse de Trèves (doyenné de Luxembourg)[230].

L'aspect rectiligne de la frontière linguistique s'expliquerait par le tracé de chemins anciens, qu'elle a très souvent suivis. Ainsi deux grandes sections, presque rectilignes :

[227] *Ibid.*, p. 252.
[228] *Ibid.*, p. 252-266.
[229] *Ibid.*, p. 260.
[230] *Ibid.*, p. 270.

– le long des salines de la Seille, où elle s'adossait à des chemins sauniers sur une centaine de kilomètres.
– du confluent Chiers-Moulaine, à la vallée de la Moselle sur une cinquantaine de kilomètres, où elle suivait le plateau du Pays-Haut, itinéraire le plus direct vers Metz, où la frontière linguistique changeait brusquement de direction[231].

Pour la première fois, les thèses traditionnelles sur l'origine de la frontière des langues étaient totalement remises en cause, et Paul Piémont s'inscrit délibérément à contre–courant des théories classiques. L'auteur réexamine d'abord la situation linguistique de la Gaule, où le latin s'est répandu avec une rapidité d'autant plus surprenante que la majorité des gens était illettrée et ne pouvait donc recourir ni à l'écriture ni à la lecture. Or, dans le nord–est de la Gaule, un dialecte germanique s'est substitué au latin à une vitesse tout aussi spectaculaire: on a invoqué une romanisation imparfaite de la vallée du Rhin, ce qui ne correspond pas à la réalité archéologique et on ne sait toujours pas pourquoi une bonne partie du monde romain a accepté la langue des envahisseurs d'outre-Rhin. L'explication la plus classique est celle de la colonisation massive par des Barbares germaniques, mais pourquoi se sont–ils donc arrêtés juste devant Metz, selon une ligne pratiquement rectiligne ? Ou encore en plein milieu des riches plaines fertiles de la Belgique, des Flandres ou d'Artois ? Cela reste assez inconcevable. Autre interprétation, celle des obstacles naturels. Bien que la frontière linguistique coupe les Alpes, le Jura, les Vosges et les Ardennes, on a fait de la forêt un obstacle de colonisation, ce qui ne correspond en rien à la réalité. Les massifs forestiers n'ayant jamais représenté de réelle barrière pour l'homme, Paul Piémont se demande comment ils aurait pu le devenir, pour des Germains, issus de profondes forêts. L'hypothèse, plus récente, de fortifications intérieures le long des voies romaines, qui auraient arrêté les envahisseurs sur des centaines de kilomètres, n'a pas grand-chose à voir avec la réalité. Toute la Gaule a été rapidement submergée par le flot des Barbares que n'avaient arrêtés ni le *limes* ni le Rhin, ni même les légions romaines. Quant aux thèses plus récentes, selon lesquelles toute la Gaule du Nord aurait été bilingue pendant plusieurs siècles avant que des îlots minoritaires soient absorbés, la frontière linguistique représentant alors un équilibre linguistique tardif, l'auteur les rejette également :, elle ne correspond ni à la réalité du terrain ni à l'aspect rectiligne de la frontière des langues.

[231] *Ibid*., p. 294–343. Suivent ensuite de longs développements sur la frontière linguistique en Belgique, dans le Nord, en Alsace et en Suisse, où peut s'appliquer le même principe, celui des chemins anciens

Le latin ayant conquis l'ensemble de la Gaule, l'auteur étudie la manière par laquelle la langue germanique s'est introduite en Gaule et a évincé le latin. Les textes ne sont d'aucun secours alors que les échanges, le commerce et la circulation des hommes seraient bien plus explicites. Toute la vie d'une région dépendait de ce processus et plus on se rapprochait des grands centres, plus la circulation augmentait. Et c'est précisément près de ces endroits privilégiés que la séparation des langues s'est produite. De grandes orientations différentes peuvent être distinguées : l'une d'est en ouest, l'autre des Alpes à la Meuse avec de grands courants commerciaux et d'échange.

En Lorraine[232] plus précisément, de nombreuses voies de circulation partaient de la basse Moselle vers les vallées de la Chiers de la Fentsch et de l'Orne, déjà riches en mines de fer. Ce sont, pour Piement, par ces routes que l'allemand s'est infiltré vers l'ouest, suivant le grand axe commercial Meuse–Trèves–Alsace et la ligne de partage des eaux entre Moselle et Meuse, jusque dans la région de Longwy. D'autre voies continuaient jusqu'aux salines en passant par Metz, qui serait resté de langue romane, « les éléments romans la traversant étant plus nombreux que les germains[233]». On peut expliquer le retour à la langue romane des villages des vallées de l'Orne et de la vallée de la Moselle, momentanément germanisés, par une attraction constante de Metz dont le rayonnement a été très grand au Moyen Âge. Quant à la suite du tracé, elle s'expliquerait par l'ordonnancement des chemins sauniers autour de Marsal et de Vic. Au nord, la limite des langues était le résultat d'un courant d'échanges provenant de la Moselle inférieure et du confluent des deux Nied. L'installation de l'allemand sur la rive gauche de la Sarre favorisa certainement un circuit d'échange franchissant la Moselle près de Sierck, traversant l'actuel duché de Luxembourg et rejoignant plus loin un « courant principal » provenant de Trèves.

La frontière linguistique s'expliquerait donc par l'existence de vastes courants d'échanges, dirigés les uns vers le nord, les autres vers l'est. Les germanophones ont étendu progressivement leur langue en Gaule du Nord en suivant ces chemins. Pour l'auteur, il est possible de situer cette substitution de langues entre le V^{e} et le IX^{e} siècle. Il ne peut être question de colonisation systématique de la part de Barbares germaniques, une circulation active au sein des populations expliquant simplement ce changement de langue. Et l'auteur de rappeler qu'une modification semblable s'était déjà produite au début de notre ère, lors de la substitution du latin aux langues celtiques. Pour Paul Piémont, c'est toute l'histoire de l'Antiquité et du haut Moyen Âge qu'il faut reconsidérer à la lumière de la circulation

[232] *Ibid.*, p. 366.
[233] *Ibid.*, p. 367.

commerciale. Le traité de Verdun en 843, qui entérina le partage de l'empire carolingien, aurait été établi de manière à permettre à chacun des trois fils de Louis le Débonnaire de contrôler les chemins menant respectivement vers l'Italie, la Germanie et la Grande–Bretagne. Tout comme Henri Pirenne, il lui semble quasiment certain que l'expansion extraordinaire de l'Islam a amené le ralentissement du grand commerce international. L'élaboration postérieure de frontières politiques interrompant les grands circuits d'échanges et l'instauration de la féodalité ont contribué à fixer les hommes à la terre en multipliant les péages..

L'ouvrage – édité à compte d'auteur ! – connut un succès aussi rapide que surprenant (aux dires de Paul Piémont lui-même) et vit son tirage épuisé en trois mois. Le public était en attente de solutions nouvelles, mais qu'il ne trouva pas vraiment. *Eine bahnbrechende Bedeutung,* comme ne l'aurait pas dit Franz Steinbach, pour des théories qui manquent cruellement de démonstrations détaillées et de bases scientifiques, le plus curieux restant l'absence presque totale de fondements toponymiques.

Ces développements se trouvent en fait dans son second ouvrage, *La Toponymie, conception nouvelle*[234], complément indispensable à ses thèses sur la frontière linguistique. Paul Piémont y propose une toponymie revue de fond en comble : de très nombreux noms de lieux seraient dérivés de l'environnement naturel mais d'autres découleraient des institutions humaines et d'une organisation administrative gallo-romaine. La poste impériale, ou *cursus publicus*, serait devenue une des pièces essentielles de la centralisation romaine. Elle aurait généré une administration complexe, disposant de moyens énormes en hommes et en véhicules, ayant assuré la réussite de la romanisation, mais qui devait être également à l'origine de la formation d'une foule de noms de lieux à partir des termes *mansio*, (gîte d'étape), *leuga* (lieue), associés à diverses mesures de distance.

Pour Paul Piémont, les noms des villages de Gaule du Nord sont étroitement associés à la circulation de même qu'aux institutions qui réglaient les transports et ces échanges; c'est l'administration gallo-romaine qui aurait structuré la voirie des Gaules et le système d'imposition fiscale serait à la base de bon nombre de toponymes français. On ne retiendra que quelques exemples de sa démonstration :

L'impôt dit *quadragesima* (la quarantième) – se montant au quarantième de la valeur des marchandises transportées – aurait servi de moule aux noms de nombreux villages, implantés à la 40^{e} lieue par rapport à un point de départ : ainsi Argancy, Arrancy ou Argenteau

[234] Paul PIÉMONT, *La toponymie, conception nouvelle*, Strasbourg, 1969.

(Belgique). Cette distance de 40 lieues se retrouverait dans une foule de noms, de Lorraine et d'ailleurs : Rémilly, Reims, Remerschen, Remich. *Quintaginta* (à la 5e lieue), aurait servi à former Ancy, Annecy ou Sancy. Même *vicus* (Vic, Moyenvic, Longwy) proviendrait de *vicesimus* (20e lieue)[235.] Le thème de *portorium* (douanes) se retrouverait quant à lui dans divers noms lorrains comme Pompey ou Scarponne.

L'auteur rejette bien entendu les thèses traditionnelles sur les suffixes classiques, dont celle qui faisait des noms de lieux mosellans en *–ingen* des établissements créés par les Barbares colonisateurs du Ve siècle. Il propose une interprétation nouvelle : les noms de personnes ne servant que très rarement à former des toponymes, ceux-ci pourraient s'expliquer plus simplement comme des composés issus de différents termes désignant des éléments routiers. Ainsi Talange, Teting qui dériveraient de *ad stationem*, une racine qui serait même à l'origine du doublet Thionville/Diedenhofen[236]. Ottange comme Ottignies désigneraient la huitième lieue. Les itinéraires commerciaux antiques étaient jalonnés de relais ou caravansérails (*villas*), qui seraient signalés par des noms de lieux en *–villers* ou *–weiler*, termes auxquels se seraient substitué les suffixes *–ville* et *–court* au haut Moyen Âge.

On perçoit d'emblée les innombrables problèmes découlant de ces interprétations. La linguistique et la philologie, qu'elles soient germanique ou romane, ne peuvent tolérer de tels égarements car la presque totalité du système toponymique imaginé par Paul Piémont repose sur des étymologies proprement intolérables : ainsi le vénérable *Divodurum* se retrouve–t–il transformé en un dérivé de *Divo-Drôme* signifiant « aux deux quarantièmes[237] ».

À la fin de son ouvrage, Paul Piémont précise que « la toponymie dégagée de l'hypothèque des légendes nationalistes rappelle aux Européens la communauté de leur civilisation à l'origine de l'histoire[238] ». On ne peut que regretter qu'il ne soit pas parvenu à le démontrer.

D. L' École sarroise

Depuis Paul Piémont, il semblerait qu'aucun chercheur, en Lorraine, ne s'intéresse à la frontière linguistique. Cette situation est d'autant plus curieuse que le haut Moyen Âge a connu, depuis les travaux archéologiques d'Édouard Salin, un regain d'intérêt. Mais l'état de la recherche est tout à fait différent en Allemagne, où les universiataires sarrois font, à

[235] *Ibid.*, p. 175-188.
[236] *Ibid.*, p. 310.
[237] *Ibid.*, p. 185.
[238] *Ibid.*, p. 357.

l'inverse, depuis 1979, preuve d'une activité débordante. Profitant d'un vide abyssal au niveau de la recherche lorraine, Wolfgang Haubrichs crée à l'université de Sarrebruck, avec le soutien financier de la fondation Volkswagen, *l'Archiv der Siedlungs–und Flurnamen des Saarlandes und des östlichen Lothringen* (ASFSL)[239]. Plusieurs millions de données informatiques sont ainsi collectées sur la Lorraine germanophone et les régions voisines. Il est bien évident que dans un cadre aussi ambitieux –il ne s'agit rien moins que d'un inventaire exhaustif des attestations historiques anciennes jusqu'en 1500 – la frontière linguistique et tout ce qui peut s'y rattacher, reste toujours présente en arrière-plan.

Ce sont à présent des linguistes, et non plus des historiens, qui étudient la Lorraine mosellane sur des critères philologiques, ce qui n'avait jamais été tenté à un tel niveau. Les recueils d'actes anciens, le plus souvent les cartulaires des monastères régionaux – jamais vraiment exploités sur le plan linguistique – livrent d'innombrables attestations, souvent d'époque carolingienne. Elles viennent alors grossir les bases de données qui serviront à l'étude de la Lorraine germanophone. Grace à cet énorme *corpus* toponymique informatisé, toute la Moselle est passée au crible : étude toponymique, linguistique, sans oublier les patronymes entrant en composition dans les noms de lieux, qui sont également inventoriés en détails. La méthode devient nettement plus scientifique. On nuance fortement les données antérieures et les dérives politico−nationalistes des décennies passées ne sont plus de mise. Il n'est plus question de déferlement germanique comme l'avait envisagé Franz Petri[240]. Malgré tout, même si la submersion barbare est, en apparence, oubliée, la colonisation franque est toujours bien présente avec comme but, la mise en évidence des mouvements linguistiques qui découlent de ce processus de colonisation.

Changements de dénominations, zones-reliques (*Reliktzonen*) gallo-romaines, doublets toponymiques (*Doppelnamen*) appréhendés comme caractéristiques de peuplement ou de bilinguisme, remplacement de la langue romane par la langue germanique, phénomènes de franconisation, anthroponymes germaniques : jamais la toponymie mosellane n'aura été autant étudiée et cartographiée, avec une rigueur philologique jusqu'alors inconnue qu'il faut souligner. Et on ne conçoit plus de recherches de ce type dans un cadre trop restreint car

[239] Jean–Pierre LEGENDRE, *La Westforschung et l'époque mérovingienne en Lorraine mosellane*, p. 19.
[240] « Es gilt, Abschied zu nehmen von allzu grosszügigen Vorstellungen über das Ausmass und die Reichweite fränkischer Siedlung, die in den dreiziger Jahren auf mangelhaft gesicherter Quellengrunlage und in problematischer philologischer Auswertung gehegt und verbreitet wurden ». Wolfgang HAUBRICHS, « Sprache und Sprachzeugnisse der merowingischen Franken », in *Die Franken Wegbereiter Europas*, Mainz, 1996, p. 559-573 (ici p. 572).

« l'analyse de la genèse de la frontière linguistique est depuis longtemps un axe de recherche interdisciplinaire majeur de l'Université de la Sarre[241] ».

On met ainsi en parallèle les noms de lieux, l'histoire de la région et la géographie de l'habitat et les apports de l'archéologie. Car la confrontation des données archéologiques, issues de la fouille des nécropoles mérovingiennes, avec les résultats d'analyses linguistiques et surtout toponymiques, permettrait d'évaluer le peuplement ancien et l'importance respective des différents groupes ethniques, autochtones et nouveaux–venus. Une longue série d'études de spécialistes s'annonce tant du côté des germanistes, Wolfgang Haubrichs et ses élèves Monika Buchmüller-Pfaff et Martina Pitz, que des romanistes comme Max Pfister et Wolfgang Kleiber.

- ***Zwischen den Sprachen***

Les premiers résultats tangibles s'établissent sous la forme d'un colloque tenu à Sarrebruck en 1980 sur le thème de la toponymie des zones frontières, suivi de la publication des actes en 1983 sous le titre de *Zwischen den Sprachen. Siedlungs–und Flurnamen in germanisch–romanisch Grenzgebiet*[242]. Les zones partagées entre le français et l'allemand, y sont étudiées par le biais des toponymes et microtoponymes des zones romano–germaniques, que le titre, *Entre les langues*, bien qu'évocateur, ne reflète que difficilement. On notera l'ambiguïté constante du vocabulaire employé : « romanisch » (au lieu de *römisch*, romain) a en fait très souvent le sens de gallo-romain, terme quasiment banni de la littérature allemande. Après une introduction bilingue, divers spécialistes d'Allemagne, de Belgique, de Suisse, des Pays–Bas et d'Alsace se penchent sur les phénomènes des frontières langagières et leurs interférences en toponomastique. La Lorraine y occupe une place importante.

Le romaniste Max Pfister aborde les reliquats gallo-romains dans la toponymie de l'Est mosellan et de la Sarre (*Galloromanische Relikte in der Toponomastik Ostlothringens und des Saarlande*)[243]. Selon lui, la germanisation des régions actuellement dialectophones de Lorraine se serait effectuée principalement entre le VI^{e} et le VIII^{e} siècle, ainsi les vallées de la Nied, de la Blies, dont la fertilité a dû favoriser la colonisation, bien qu'on n'en ait encore aucune confirmation archéologique. Une longue période de bilinguisme se serait instaurée

[241] Frauke STEIN, Martina PITZ, « La progression de l'habitat entre Meurthe et Moselle à l'époque mérovingienne : éléments pour un argumentaire archéologique et onomastique » in *L'Austrasie*, p. 81.
[242] Wolfgang HAUBRICHS, Hans RAMGE, *Zwischen den Sprachen. Siedlungs–und Flurnamen in germanisch–romanisch Grenzgebiet*, Saarbrücken, 1983.
[243] *Ibid.*, p. 121-152.

après la prise de pouvoir par les Francs et la formation de la frontière linguistique s'établirait aux VIII^{e}–IX^{e} siècles. Mais divers ilots romans ont subsisté : grâce aux toponymes, l'auteur démontre une continuité linguistique gallo-romaine, dans les contreforts du Hunsrück, mais aussi dans la vallée de la Moselle au nord–est de Thionville (où sont groupés beaucoup de toponymes gallo-romains en *–iacum*) et au pays de la Sarre (région de Tholey–Mettlach). Ces isolats se seraient maintenus jusqu'au IX^{e} siècle, un phénomène manifestement influencé par la proximité de Trèves et de la *Mosella romana.*

Un autre romaniste, Wolfgang Kleiber, de Mayence, réussit à mettre en évidence le substrat romano–germanique de la région tréviroise (*Das moselromanische Substrat im Lichte der Toponymie und Dialektologie*)[244]. La romanité, qui s'est maintenue d'une manière exceptionnelle dans la *Mosella romana,* de Xanten à Spire, y est décelable, tant dans la toponymie que dans les dialectes régionaux, notamment le vocabulaire des vignerons, aux influences latines très marquées.

La *Mosella romana* de Trèves se caractérise par l'absence de toute trace de la première étape de la mutation consonantique du vieux haut allemand de /*t* / en /*ts*/ : ainsi pour Tawern qui aurait dû évoluer comme le toponyme alsacien Saverne, tous deux issus du latin *Tabernas.* C'est l'îlot linguistique roman le plus important, à la fois dans l'espace et le temps, de l'aire linguistique germanique. Des évolutions phonétiques romanes y subsistent bien plus longtemps que dans les autres zones reliques connues. Tout indique que le substrat roman s'est conservé longtemps et que la germanisation de la vallée moyenne de la Moselle, en amont de Coblence et en aval de Trèves, ne s'est effectuée que tardivement. Il s'agit d'une découverte fondamentale, dont on mesure encore mal les prolongements possibles, tant sur le plan linguistique qu'historique et dont les conséquences risquent d'amener un bouleversement total de la perspective traditionnelle.

> für die Sprach_und Kulturgeschichte der Rheinlande von grösser, bisher noch nicht in den Konsequenzen ganz abzuschätzender Bedeutung[245].

L'intervention la plus importante, et la plus ambitieuse, est celle de Wolfgang Haubrichs, qui présente une étude détaillée de l'occupation (*Raumorganisation*) de l'ancien Saargau, les vallées de la Sarre supérieure et de l'Eichel, (*Siedlungsnamen und frühe*

[244] *Ibid.*, p. 153-192.
[245] *Ibid.*, p. 154.

Raumorganisation im oberen Saargau[246]). L'auteur constate d'emblée que l'étude de la frontière linguistique en Lorraine en est restée au stade de l'époque de Hans Witte, l'ancêtre incontournable, mais dont le travail n'a malheureusement pas été relayé, alors que les zones bilingues des pays voisins ont fait l'objet de recherches plus récentes. Il n'y a eu aucune évolution depuis, ni au niveau théorique ni dans la pratique, quant aux données toponymiques et linguistiques mises à la disposition des chercheurs. Une situation que l'auteur se propose de faire évoluer radicalement avec le *Saarbrüker Projekt* (ASFSL). En fait, Wolfgang Haubrichs tente de retracer l'occupation de l'ancien *Saargau* entre Sarralbe et Sarrebourg, et bien évidemment, les mouvements linguistiques qui en ont découlé en combinant linguistique et toponymie avec l'archéologie (F. Stein), l'histoire (H.W. Herrmann) et la géographie (R. Spang). Les nombreuses chartes du monastère de Wissembourg, dont les plus anciennes remontent au VII^{e} siècle – un fond documentaire de premier ordre, riche en noms de lieux jamais vraiment exploités – constituent ses bases de travail.

Parmi les points les plus importants qui se dégagent des innombrables toponymes régionaux étudiés, on retiendra un processus de continuité gallo-romaine mis en lumière dans la région de Sarrebourg et des Etangs. L'archéologie démontre en outre que le passage aux rites funéraires francs ne s'est fait, dans cette région, qu'au VII^{e} siècle. Un isolat gallo-romain se dessine également dans les environs de Saint-Avold et dans la vallée de la Haute–Sarre, où la germanisation n'est sensible qu'à l'époque carolingienne. Wolfgang Haubrichs souligne l'émergence de toute une série d'anthroponymes carolingiens qui se retrouvent dans les noms de lieux de la région. Il s'agirait d'aristocrates austrasiens (Chrodoin, Gunduin) que l'auteur considère comme les fondateurs de nombreux villages – comme cette *villa Gunduino super fluvio Bibaracha* en 699 – et donc les protagonistes de la franconisation.

Le but initial de ces communications était manifestement de retracer les étapes de la colonisation régionale par le biais des toponymes, mais, également des anthroponymes anciens, et de définir les modifications linguistiques qui en ont découlé avec, en arrière-plan, le processus d'élaboration de la frontière linguistique. Pourtant, les résultats qui se dégagent paraissent sensiblement différer des intentions premières : on découvre un phénomène de continuité gallo-romaine qui s'impose à présent un peu partout, indissociable d'un bilinguisme prolongé. Une des conséquences essentielles en a été une germanisation plus

[246] *Ibid.,* p. 221-287.

tardive que prévue et un remplacement de la langue romane par la langue germanique décelable au cours du VIII[e] siècle seulement.

La germanisation du *Saargau* doit donc être considérée comme un mouvement échelonné sur plusieurs siècles, sans véritable rapport avec les « invasions » des premières décennies de l'époque mérovingienne. En arrière-plan, l'établissement de la frontière linguistique, qui se voit à présent repoussé à l'époque carolingienne.

À côté de ces analyses, souvent fort brillantes, les quelques pages du Sarregueminois Henri Hiegel (*der Stand der Orts– und Fluinamenforschung im Département de la Moselle*[247]) sont bien limitées. Elles se bornent à un aperçu de la toponymie mosellane : un état des acquis de la recherche ancienne, le tracé classique de la frontière linguistique, les grandes lignes de la recherche toponymique, sans conclusions nouvelles autres que les bases « germaniques » habituelles où l'invasion franque tient une place de choix.

Pour Wolfgang Haubrichs, les zones-reliques, les doublets toponymiques, la romanisation et la continuité gallo-romaine – ses thèmes de recherche privilégiés –, apparaissent essentiels dans le processus de formation de la frontière linguistique. Il y reviendra sous différentes formes, dans de nombreuses publications. Quelques années plus tard, dans l'article intitulé « Le processus d'élaboration des frontières linguistiques : le cas des zones de contact romano–germaniques » (*Über die allmähliche Verfertigung von Sprachgrenzen. Das Beispiel der Kontaktzonen von Germania und Romania*[248]), l'auteur se montre toujours aussi surpris de constater que les recherches sur la frontière linguistique lorraine en soient restées aux données de Witte.

Il ne revient donc pas sur son tracé classique, bien connu et cartographié un peu partout ; il rappelle simplement qu'il n'existe aucune raison géographique justifiant son parcours particulier. Il y ajoute quelques lignes toutefois sur le recul de cette frontière à l'époque moderne, avec les explications traditionnellement admises : les conflits successifs, et surtout la Guerre de Trente Ans, qui auraient entraîné un reflux démographique compensé par une immigration de colons francophones. De là, un changement de langue et un recul de la

[247] *Ibid.*, p. 289-303.

[248] Wolfgang HAUBRICHS, « Le processus d'élaboration des frontières linguistiques : le cas des zones de contact romano–germaniques » *Nouvelle Revue d'Onomastique* t. 35-36, 2000, p.41-52. (Traduction de Martina PITZ). Le même article était déjà paru en allemand sous le titre « Über die allmähliche Verfertigung von Sprachgrenzen. Das Beispiel der Kontaktzonen von Germania und Romania » in Wolfgang HAUBRICHS, Reinhard SCHNEIDER, *Grenzen und Grenzregionen- Frontières et régions frontalières- Borders and Border Regions*, Saarbrücken, 1993, p. 99-129.

frontière linguistique d'une quinzaine de kilomètres vers l'est. Les événements politiques qui aboutiront, au cours des XVI^{e} et XVII^{e} siècles, à l'annexion du duché de Lorraine par le royaume de France, puis, après la Révolution, à la République française, ont donné naissance à de nouvelles frontières qui ont, pour l'auteur, affecté la situation linguistique.

Mais l'étendue de la zone germanique n'est pas homogène : W. Haubrichs décèle de nouvelles zones-reliques, toujours sur des critères toponymiques, ainsi le *Warndtkorridor*, véritable « corridor gallo-romain » qui va de Metz en direction du Nord vers la Sarre, à travers la forêt du Warndt. La région des salines de la vallée de la Seille bien pourvue en *vici* gallo-romains, présente un profil semblable . C'est également le *Romanenring*[249] de Metz, une véritable *Romania* messine, entourée, sur une vingtaine de kilomètres, par des localités aux noms exclusivement gallo-romains, entièrement dépourvue de toponymes germaniques. Cette particularité justifierait le saillant de la frontière linguistique autour de l'ancienne capitale médiomatrique. Pour l'auteur, la germanisation de Metz et de sa périphérie serait intervenue à la fin du VI^{e} siècle, avec l'installation de la résidence des rois austrasiens, comme Childebert II en 585. Pour lui, l'intégration linguistique de ces îlots gallo-romains est antérieure à la consolidation de la frontière des langues. Toutefois, on ne décèle aucune germanisation au cours du VI^{e} siècle ; ainsi *Decempagi* (IV^{e} siècle) > *Techempal* (1333)[Tarquimpol], alors que *Decima* (897) > *Dezzeme* (1220) [Detzem, près de Trèves] a subi la palatalisation en [ts].

W. Haubrichs en conclut que la germanisation avait commencé au sud dès le VII^{e} siècle, alors qu'au nord, vers Trèves, les parlers gallo-romains étaient encore couramment employés.

Tout indique également que les populations « romanes » et germaniques sont restées longtemps en contact à partir du VII^{e} siècle, en conservant leurs langues propres. C'était donc une zone bilingue, mais qui n'a pas survécu au–delà des VIII^{e} ou IX^{e} siècles, voire jusqu'au XI^{e} siècle par endroits.

[249] Wolfgang HAUBRICHS, « Warndtkorridor und Metzer Romanenring. Überlegungen zur siedlungs–geschichtlichen und sprachgeschichtlichen Bedeutung der Doppelnamen und des Namenwechsels in Lothringen », in Rüdolf SCHÜTZEICHEL (Hrsg.), *Ortsnamenwechsel*, Heidelberg, 1986, p. 264-300.

E. Les avancées de la recherche

Même si, en apparence, la situation de la frontière linguistique parait figée, des innovations évidentes bouleversent quelque peu le paysage traditionnel. La première nouveauté, chez Wofgang Haubrichs et ses collaboratuers, concerne les *Reliktzonen*, interprétées comme des poches de résistance gallo-romaine, qui se sont souvent maintenues longtemps avant d'être germanisées. Une hypothèse, inconnue auparavant, se fait jour : la zone germanique ne serait donc pas uniforme, mais constellée de nombreuses « taches » gallo-romaines (*vorgermanisch*). On remarquera à ce propos l'emploi constant du qualificatif *vorgermanisch* au lieu de *(gallo)-römisch* : on ne peut manifestement pas imaginer la Gaule de l'Est autrement que colonisée, de manière quasi–définitive par les vagues germaniques, l'époque romaine ne représentant qu'un intermède aussi éphémère que limité. Seconde nouveauté, corollaire logique des données précédentes : une germanisation plus tardive que prévue, repoussée à l'époque carolingienne. L'élaboration de la frontière linguistique en serait donc retardée d'autant, aux VIII^{e} ou IX^{e} siècles seulement. Les phénomènes de colonisation semblent néanmoins bénéficier d'une meilleure approche, la franconisation pouvant se suivre à la trace grâce aux anthroponymes des fondateurs, aristocrates du VIII^{e} siècle, que l'on pense avoir retrouvés par le truchement des toponymes anciens. C'est ainsi que fut créée en 1999, par Wolfgang Haubrichs et d'autres universitaires allemands, *Nomen und Gens*, une banque de données européennes sur les anthroponymes du haut Moyen Âge[250].

Conformément aux principes de travail interdisciplinaire, les linguistes sarrois appuient systématiquement leurs travaux sur les découvertes archéologiques régionales. L'archéologue Frauke Stein collabore ainsi régulièrement aux enquêtes toponymiques. Tout comme pour l'étude des noms de lieux, qui déborde très largement en zone mosellane, les nécropoles lorraines du haut Moyen Âge font l'objet – depuis une trentaine d'années – d'une analyse détaillée. Le but en est fort clair : comparer les données archéologiques aux résultats d'études linguistico-toponymiques afin d'évaluer l'importance du peuplement germanique dans les régions aujourd'hui romanophones et de retrouver des éléments

[250] Wolfgang HAUBRICHS, « Biographie und Onomastik » in Dorothea Walz, *Scripturus vitam : lateinische Biographie von der Antike bis in die Gegenwart. Festgabe für Walter BERSCHIN zum 65. Geburtstag*, Heidelberg, 2002, p. 1-23.

« romans » dans les régions germanophones[251]. Bien qu'il semble plutôt problématique d'établir une correspondance entre un toponyme « germanique » et une présence franque effective, on recherche des nécropoles typiquement franques, en théorie au sein d'îlots de peuplement germanique majoritaire – on y reviendra plus loin – pour en tirer des conclusions ethniques, et, par voie de conséquence, des indices sur la formation de la frontière linguistique. Tout cela évoque irrésistiblement les méthodes de la *Westforschung*, auxquelles on ne semble jamais avoir véritablement renoncé ; les thèses de Franz Petri ne sont pas loin, ni surtout celles de Hans Zeiss, dont les théories ethniques servent toujours de bases, malgré leur aspect largement dépassé et unanimement rejeté par l'archéologie moderne[252]. La finalité ultime du travail de Frauke Stein est d'évaluer l'importance des deux populations respectives à l'époque mérovingienne en Gaule de l'Est, ce qui semble peu propice à illustrer la genèse de la frontière linguistique. En effet, on comprend mal comment un éparpillement de Francs et/ou de Romans, qui ne correspond en rien aux zones-reliques mises en lumière par la toponymie, aurait pu influer sur la formation d'une frontière linguistique uniforme et presque linéaire.

Autant les résultats linguistiques et toponymiques des dernières recherches sarroises paraissent novateurs et riches d'enseignements, autant leurs corollaires archéologiques sont manifestement dépassés. Il est impossible en effet de continuer à scinder la Lorraine du haut Moyen Âge en deux entités, « franque » d'un coté, « romane » de l'autre, sur la base d'analyses archéologiques parfaitement obsolètes, ignorant totalement les acquis de la recherche scientifique moderne.

Une synthèse des derniers résultats des nombreux travaux d'outre-Rhin aboutit aux conclusions suivantes : la germanisation des régions actuellement dialectophones de Lorraine s'est effectuée surtout aux VII^{e} et VIII^{e} siècles, mais sans aucune uniformité. Avec comme conséquence une Moselle bilingue, marquée par une interpénétration des deux langues et le maintien d' îlots de « résistance ». L'expression la plus significative de ce contexte particulier demeure la persistance des doublets romano-germaniques, dont l'évolution, souvent contrastée, mais en rien systématique, peut s'échelonner sur une longue période. Quant à la frontière des langues, elle bénéficie d'une vision renouvelée : les concepts anciens liés à la « conquête » sont abandonnés . Elle est à présent perçue comme une zone mixte où s'équilibrent des forces romanophones et germanophones. Il n'est plus question d'un

[251] Frauke STEIN, *Die Bevölkerung des Saar-Mosel-Raumes*, p. 89-195.
[252] Edward JAMES, « Cemeteries and the problem of frankish settlement in Gaul », in *Names, words and graves : early medieval settlement*, University of Leeds, 1979, p. 55-89.

changement massif et brutal de la langue des Mosellans du haut Moyen Âge; c'est le bilinguisme et l'absorption des zones-reliques qui détermineraient l'élaboration progressive de la frontière des langues.

CHAPITRE III : DE NOUVELLES PERSPECTIVES

Toute l'histoire de la frontière des langues en Lorraine repose en fait sur les thèses de Hans Witte, dont les conclusions font toujours autorité. On s'est toutefois rarement penché sur ses méthodes de travail, qui révèlent bien des surprises. Car, au lieu d'une lutte ancestrale entre deux langues, c'est un bilinguisme fortement marqué que l'on découvre au sein des multiples documents qu'il a exploités. Il faut alors s'interroger sur l'essence de cette frontière, qui ressemble davantage à une frontière imaginaire qu'à une limite de culture . La réalité du terrain permet ainsi de découvrir, au delà des siècles, une zone de mixité linguistique bien plus stable qu'on l'a prétendu, dont les origines plongent jusque dans la romanité du Bas-Empire. Et après la germanité de l'espace mosellan, c'est cette romanité qui demande à être abordée en détails.

I : CRITIQUE DU CONCEPT DE FRONTIÈRE DES LANGUES

Les conclusions de Hans Witte, le « père de la frontière linguistique »[253] avaient laissé Paul Lévy pratiquement sans voix[254]. Ses développements, basés sur un énorme travail de compilation de chartes médiévales mosellanes, semblent sans appel. Il est vrai que son étude, une somme pour son époque, constitue en soi une belle performance. Un travail de pionnier, sur le plan historique, mais beaucoup moins au niveau philologique-puisque le tracé précis de la frontière des langues avait déjà été établi avant lui par le Lorrain Constant This dont l'enquête, par une approche différente, plus empirique, mais éminemment linguistique, et reposant sur les langues pratiquées en 1886, s'est révélée précise et fiable. Elle a manifestement servi de point de départ aux investigations postérieures de Witte. En fait, les deux études sont complémentaires, celle de Witte comblant les lacunes historiques de celle de This.

Cependant le travail de Witte n'est pas aussi scientifique qu'il y paraît. On peut lui faire un reproche essentiel-: la méthode employée pour établir le plus ancien tracé de la frontière des langues . Car la date qu'il avance, à savoir les alentours de l'An Mil, ne correspond strictement à rien, étant donné l'absence de documents contemporains, et s'avère

[253] « Altmeister geschichtlicher Sprachgrenzenstudien », Franz STEINBACH, *Studien zur westdeutschen Stammes-und Volksgeschichte*, p. 180.
[254] « Après lui, l'histoire de la frontière linguistique de notre province peut être considérée comme écrite » : Paul LÉVY, *Les dialectes germaniques de Lorraine*, p. 268.

donc totalement arbitraire. Les documents étudiés remontent pour les plus anciens au XIII^e siècle : par conséquent, on voit mal comment il peut aboutir à une fixation de la frontière des langues trois siècles plus tôt. Bien qu'il s'appuie en outre sur les rares changements toponymiques attestés, notamment la germanisation des noms de lieux en *–weiler*, au début du VIII^e siècle, cette date, bien plus symbolique que scientifique, ne repose en fait que sur un seul postulat : la conséquence des grandes invasions (*die urspüngliche Gestalt der deutsch–franzosischen Sprachgrenze, wie sie sich infolge der Volkerwanderung feststellte*[255]) et de « l'éclatant succès de la colonisation franque » (*grossen Erfolg der fränkischen Kolonisation*), la frontière des langues résultant de la « germanisation qui ne cessa de gagner du terrain, entre autres par la réduction des îlots gallo-romains » (…*durch die Aufsaugung der im deutschen Siedlungsgebiete verblieben Kelto–Romanen*[256]).

Il semble tout à fait vraisemblable que Hans Witte ait voulu remonter au X^e siècle pour pouvoir inclure l'époque carolingienne dans la vague de germanisation de la province : une certitude incontournable pour un chercheur d'outre-Rhin. Cette « vérité » est assénée sur le ton de l'évidence, mais sans le moindre début de démonstration : sur plus de trois cents pages, on ne trouve pas une ligne de justification qui concernerait la prise de possession de l'espace mosellan par les Francs, tant il est vrai qu'à son époque il ne pouvait subsister aucun doute à ce sujet. En outre, l'archéologie est totalement absente du débat : on ne trouve pratiquement aucune référence au passé antique, à l'occupation du sol ; tout ce qui est considéré comme *vorgermanisch* est systématiquement passé sous silence et semble du reste ne pas le concerner puisque pour lui, l'histoire du *Reichsland* a débuté au haut Moyen Âge.Sur plusieurs centaines de pages, Hans Witte n'a pas consacré la moindre ligne à tenter de dresser un inventaire, même succinct, des villages ayant révélé une nécropole mérovingienne, alors qu'on en découvrait de nombreuses en Moselle à son époque. Pour lui, le simple fait qu'une localité se situe en zone germanophone et porte un toponyme germanique suffit à en faire, soit une création franque, soit un site totalement germanisé par les nouveaux venus[257.]

En fait, deux domaines précis semblent préoccuper plus particulièrement Witte : Metz, trop française à son goût, mais qu'il traite, il faut le reconnaître, avec beaucoup d'objectivité, et l'origine des toponymes en *–weiler*, auxquels il a dû consacrer presque autant de lignes

[255] Hans WITTE, *Zur Geschichte des Deutschtums in Lothringen*, p. 263
[256] *Id*., *Das deutsche Sprachgebiet Lothringens*, p. 95.
[257] « dass die im jetzigen linksrheinischen deutschen Sprachgebiete nach der Völkerwanderung vorhandenen kelto–romanischen Bevölkerungselement völlig germanisiert worden sind, ist eine genugsam feststehende Thatsache ». *Id*, *Deutsche und Keltoromanen in Lothringen*, p. 77.

qu'à la frontière linguistique. Il est impossible de reprocher à Hans Witte ses orientations historiques : il est, comme tout historien, *gegenwartsorientiert*, le produit de son temps[258]. Et le sien était au pangermanisme. En revanche, ce qui est difficilement admissible, c'est sa méthode de travail, partiale et non scientifique. Car ses démonstrations sont largement sujettes à caution. Beaucoup moins rigoureuses qu'elle n'y paraissent, ses analyses s'avèrent tronquées et souvent partisanes, privilégiant trop fréquemment les exemples « germaniques » au détriment des autres, qui sont laissés dans l'ombre, faussant ainsi l'appréciation d'ensemble du paysage linguistique étudié. Pour démontrer la germanité des villages, il préfère, de curieuse manière, recourir beaucoup plus souvent à la langue – par le biais d'attestations tirées de pièces anciennes, appuyées par des lieux-dits et des patronymes – qu'aux toponymes et aux doublets. Bien qu'il cite un nombre impressionnant de lieux-dits, le choix qu'il propose par village est étonnamment réduit, souvent limité à quelques exemples, alors que les documents qu'il a collationnés en contiennent des dizaines. On constate également beaucoup d'imprécisions : la langue dans laquelle sont rédigés les actes est rarement mentionnée et les nombreux exemples de noms de famille restent trop souvent approximatifs, les prénoms étant fréquemment omis : or, *Johan Wagner* ou *Hannes Wagner* peuvent avoir une signification bien différente en zone bilingue.

Beaucoup plus grave, ses analyses peuvent être entachées de partialité. En examinant les localités sises le long de la frontière linguistique[259], il publie pour Audun-le-Tiche, par exemple, une série de lieux-dits germaniques extraits d'un acte de 1347, sans autre commentaire ; ce qui sous–entend clairement que la localité serait d'expression germanique. Le hasard a voulu que ce document ait fait l'objet d'une publication détaillée[260], et la réalité historique est pour le moins différente des conclusions du « père de la frontière linguistique ». Alors qu'il cite 19 lieux-dits, tous germaniques, l'acte original en contient en réalité 24. Un écart qui pourrait sembler négligeable si les absents – soit plus du tiers de l'ensemble – n'étaient tous, soit romans, soit bilingues. À la liste de Witte[261] il faut en effet rajouter :

> « en finaige de Messe, en finage de Vileir, la vingne, en la voie Desch, derrier la maison maire Crest, à la Porte, entre le ruseaulz Somme, derrier la maison rouge, derrier le moulin. en finage de Vackendal »

[258] Agnès GRACEFFA, *Les historiens et la question franque*, Turnhout, 2009, p. 10.
[259] Hans WITTE, *Das deutsche Sprachgebiet*, p. 425.
[260] AD Moselle 2 E 269 ; analyse de l'acte : Alain SIMMER, *Les seigneurs d'Audun-le-Tiche*, Joeuf, 1984, p. 56-58; transcription intégrale du document en annexe.
[261] Reprise sans vérification par Maurice TOUSSAINT, *op.cit.*, p. 59 n.1.

De plus, Witte ne donne aucune précision sur la langue de l'acte, ce qui laisse supposer qu'elle serait germanique ; or le document est rédigé en français, avec de nombreuses marques de bilinguisme. Le rédacteur était manifestement germanophone mais avec une bonne connaissance de l'autre langue. C'est d'autant plus curieux qu'en règle générale, les nombreux documents de la famille luxembourgeoise de Malberg[262], sont, à cette époque, tous rédigés en allemand. Il s'agit en réalité d'un contrat de mariage – et non pas *ein Besitzverzeichnis,* une liste de biens, comme l'indique Witte – entre Maitholt, une fille (illégitime ?) d'Henri de Malberg et un bourgeois de la localité, les terres citées constituant la dot de la future épouse.

L'acte fourmille d'autres enseignements, toponymes et patronymes, passés sous silence par l'auteur. Le village est nommé *Aydoth,* doublet germanique indifféremment employé à l'époque avec *Awedeux* pour désigner Audun, les deux termes représentant une évolution parallèle d'*Aqueductus.* Or, seules les formes germaniques sont employées dans l'acte, tant comme toponymes que patronymes : le jeune homme se nomme en effet Hennekin *Dadoyth,* petit–fils de Struffin *Dadoyth* et tous les biens cités sont situés à *Aidoth* . Pourtant, quelques pages plus loin, la même étude mentionne un Peter *Dawedeu* dans le village voisin d'Aumetz en 1460 : un homme manifestement originaire du même endroit mais dont le patronyme avait évolué de manière totalement opposée à Hennekin *Dadoyth*[263]. Cette mixité est déjà sensible dans l'acte de 1347 avec *maistre Heince le Faibre*, bien différente des *Maiholt* et *Struffin,* mais dont l'auteur ne dit mot. Pour lui, c'est la germanité de l'endroit qu'il fallait démontrer.

En fait, bien des exemples cités par Witte peuvent amener des interprétations différentes, la germanisation côtoyant une fréquente romanisation, d'où ressort l'impression d'un bilinguisme fortement marqué. Ne serait-ce que pour ce petit secteur du Pays-Haut mosellan, on peut citer de nombreux cas, pourtant bien analysés dans sa première publication[264]. Crusnes, Brehain , Brehain-la-Cour, Tiercelet, Thil et Hussigny sont ainsi reconnus, à juste titre, comme d'anciens toponymes germaniques, ce qui permet à Witte de les classer comme appartenant à « l'aire germanique originelle ». Pourtant, les cadastres de ces villages ne montrent que quelques rares lieux-dits – la plupart toujours conservés – à consonance germanique au sein d'un environnement fondamentalement roman. C'est d'un

[262] Cf. plus loin.
[263] Hans WITTE, *Das deutsche Sprachgebiet*, p. 426.
[264] Id., *Zur Geschichte des Deutschtums in Lothringen*, p. 266–269.

secteur essentiellement bilingue qu'il s'agit, et non pas à dominante germanophone. On trouve une même mixité parmi les noms de lieux limitrophes : on cite *Villeir* pour Villerupt qui côtoie *Villeruelz* en 1333[265], *Russingen* pour Russange alors que Rédange reste *Raidengez* et que Cantebonne est devenu, provisoirement, *Kamburne* et Micheville *Micheweller*. Quant à *Aydoth*, déjà entrevu, cité ailleurs *Aweduis* en 1253[266], le toponyme sera *Auvedeu la thioxe* en 1422 avant de devenir *Adicht* à la Renaissance. Il faut s'arrêter à son homonyme, Audun-le-Roman, réputé illustrer la confrontation entre deux zones linguistiques opposées et qui s'est toujours localisé en secteur romanophone, d'où son qualificatif. Dès le XI^e^ siècle, les diverses attestations de l'endroit témoignent d'une mixité bien plus marquée que pour l'autre « Audun », pourtant en pleine zone germanique. On y rencontre en effet indifféremment, dans un même cartulaire[267], des formes latines (*Aqueductus*), romanes (*Awedeux*) et mixtes (*Audoth*). Ce dernier toponyme est particulièrement intéressant puisqu'il repose conjointement sur l'évolution romane (*Aud*) et germanique (*Oth*) de la même racine latine *Aqueductus*. Et, preuve ultime de germanisme, c'est sur ce terme *Oth* que sera forgé, bien plus tard, en 1870, *Deutsch Oth*, le nouveau nom attribué à Audun-le-Tiche lors de l'annexion de la Moselle. L'abbaye de Saint–Pierremont, fondée en 1095, est connue par de nombreux documents, dont certains ont été nécessairement collationnés par Witte dans les archives messines. Avant d'être voué à saint Pierre, l'endroit – situé en pleine zone romanophone entre Trieux et Avril – se nommait *Standalmont* : un lieu-dit bilingue formé sur un germanique *Steindal* (vallée pierreuse). L'acte de fondation précise les limites du territoire concédé à la communauté :

> *de Algerii Campo usque ad Cusisterp ; et de Cusisterp usque ad Lucummont ; et de Lucummont usque ad Albussterp*[268]…

Les microtoponymes, d'interprétation délicate, sont mixtes mais les formes germaniques y sont nombreuses, indices d'un bilinguisme qui a manifestement touché tout ce secteur. Que dire de Fontoy, noté *Fontibus* en 1181, puis *Fentsch*, *Fontes* ou encore *Fontois*[269] peu de temps après ? Tiercelet, que Witte cite, avec raison, comme la francisation d'un toponyme

[265] *Id*., *Das deutsche Sprachgebiet*, p. 426.
[266] BnF, fonds français n° 11853, f° 134.
[267] Acte de fondation de l'abbaye de Saint–Pierremont, 1095 (BnF nal 1608). Cf. Pierre MANGIN, *Histoire du pays de Briey*, t. 1. *L'abbaye de Saint–Pierremont et son cartulaire*, Briey, 1980, p. 47 ; cité également dans la thèse inédite de Yoric SCHLEEF, *Structures foncières et économie rurale dans la région de Briey (fin XI^e^ – début XIV^e^ siècle). D'après les archives de l'abbaye de Saint-Pierremont*, Metz, 2010, p. 34.
[268] Yoric SCHLEEF, *op.cit*., p. 59–63. Un résumé de cet acte avait déjà été publié par Robert DEHLINGER, *Briey 1. Répertoire archéologique et cartulaire analytique de la prévôté*, Briey, 1971, p. 33,34.
[269] Hans WITTE, *Das deutsche Sprachgebiet*, p. 427.

germanique originel *Lar,* est attesté sous la forme de *Leirs le tyoix* en 1333[270], ou encore *Thiexeleix* en 1456[271]. Dès lors, il n'y a pas lieu de s'étonner qu'en 1628, les paroissiens dudit lieu se soient plaints à l'évêque que leur maître d'école ignorait l'allemand ; ils en demandèrent donc un autre qui fût bilingue, et non pas uniquement germanophone : *ludimagister non novit Germanice ; optant habilem unum, qui utramque linguam noverit*[272]. Et la supplique fut, comme à l'habitude, rédigée en latin, langue-passerelle qui a souvent sauvé bien des situations en passe de devenir délicates. Même si Witte rappelle qu'à Thil, village voisin, on parlait encore allemand vers 1712[273], c'est approximativement à la même époque que le français se répand juste à côté, à Russange, où l'évêque recommande, dans sa visite canonique de 1714, aux prêtres des localités environnantes de prêcher aussi bien en français qu'en allemand[274].

On pourrait ainsi multiplier les exemples de ce bilinguisme qui semble avoir régné en maître un peu partout. Ainsi, en 1511, un rédacteur paroissial de Marsal se nomme indifféremment dans le même acte *Hans Schnider* ou *Hans Permentier*[275] ; au siècle suivant, à Audun-le-Tiche, un échevin de justice du nom de Samson le Maréchal signe *Smiedt* dans un acte de 1616. Et une centaine d'années plus tard, dans le village voisin de Russange, une dame appelée Barbe Maréchal (de la même famille ?) signe toujours *Cmit*[276]. Dans de nombreux villages mosellans, on hésitera souvent, et pour longtemps, entre *Schneider* et *Tailleur* et entre *Kremer* et *Marchand*. Aujourd'hui encore, à Altviller, on rencontre autant de *Lerch* que de *Lalouette*.

Hans Witte avait largement insisté sur le repeuplement, qu'il présumait massif, par des francophones, après les ravages de la Guerre de Trente Ans, supposée avoir fait basculer l'équilibre des langues dans certaines zones. Des études généalogiques récentes mettent un point final à cette légende : entre 1640 et 1710, les émigrants de Thiérache arrivés dans la vallée de la Sarre sont estimés entre 1500 et 2000 personnes sur 70 ans. Rien de commun avec

[270] AD Moselle, B 372, 876.
[271] *Ibid.*, B 373, 112.
[272] Jean–Baptiste KAISER, *Das Archidiakonat Longuyon am Anfang des 17. Jahrhunderts*, Colmar, 1929, t. 2, p. 45.
[273] Hans WITTE, *Zur Geschichte des Deutschtums in Lothringen*, p. 266-269.
[274] Louis ADAM, *La confrérie Saint–Sébastien de Russange*, Metz, 1939, p. 16. D'après des archives communales aujourd'hui disparues.
[275] Hans WITTE, *Zur Geschichte des Deutschtums in Lothringen*, p. 264.
[276] Jean–Baptiste KAISER, « La sorcellerie dans la seigneurie d'Audun-le-Tiche », *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine*, t. 35, 1935, p. 9.

les chiffres traditionnellement avancés, de très loin supérieurs. On note une situation identique dans le Warndt, où l'apport extérieur s'est limité à quelques dizaines de familles vers 1685[277].

Que conclure de tout cela ? À une conquête du roman sur le germanique et l'inverse le lendemain ? Ne faut–il plus simplement y voir un témoignage de ce bilinguisme multiséculaire qui a manifestement marqué de tout temps l'environnement de la frontière des langues, gage d'une pérennité pacifique, à mille lieux des luttes fratricides et des affrontements linguistiques immémoriaux que Witte avait cru déceler comme héritage de mythiques invasions ? Finalement, le seul enseignement que l'on puisse tirer de ses études, c'est qu'au bas Moyen Âge, la limite des langues devait suivre à peu près le tracé proposé, et qu'il est resté très stable ; bien qu' il soit impossible d'assigner une date à sa genèse. Le faible écart entre les différents tracés relevé au travers des âges démontre à l'évidence que le bilinguisme est profondément ancré dans le paysage mosellan. De ce fait, on ne doit pas parler de frontière entre les deux langues mais plutôt d'une simple zone mouvante, dont l'histoire a conservé de multiples traces.

A. Le bilinguisme mosellan

S'il ne subsiste aucune mention de « frontière linguistique » au sens propre, cela n'a en rien empêché de nombreux auteurs, d'époques différentes, de noter que la langue en usage dans la province n'était pas la même partout. La plus ancienne description connue de Lorraine due à Barthélémy l'Anglais, un des plus grands encyclopédistes du XIII^{e} siècle, rapporte déjà : *Gens est mixta ex Gallis et Germanis*[278]. Plus tard, en 1660, on note, dans une description du duché voisin de Luxembourg : *sunt enim in isto Ducatu* (Luxembourg) *quaedam oppida linguae germanica … et aliae quaedam gallica*[279]. Bertholet dans son *Histoire du comté de Luxembourg et de Chiny* remarque encore, en 1752, que « quelques auteurs partagent la Province de Luxembourg en quartiers Allemand, Wallon et François, à cause des différentes langues qui y sont en usage »[280].

[277]Didier HEMMERT, « L'immigration picarde dans la province de la Sarre », *Les Cahiers Lorrains,* 2007, p. 41-49.
[278] Paul LÉVY, *Histoire linguistique d'Alsace et de Lorraine,* t.1, p.162.
[279] *Ibid.,* p. 272 ; cité d'après *Belgicae sive inferioris Germaniae descriptio auctore Ludovico Guicciardino,* Amsterdam, 1660, p. 319.
[280] Jean BERTHOLET, *Histoire ecclésiastique et civile du duché de Luxembourg et comté de Chiny,* Luxembourg, 1752, t. 1, p. 7.

Vicus gallo-romain idéalement implanté sur les bords de la Moselle, siège d'un palais apprécié des souverains carolingiens – sept séjours de Charlemagne, neuf de Louis le Pieux, une douzaine d'autres par la suite[281] – , Thionville fut à la tête d'une prévôté dépendant de la Maison de Luxembourg qui finit par échoir à la France, à la suite du traité des Pyrénées en 1659 (avant d'être intégrée au *Reich* bismarckien). L'histoire de Thionville est marquée par une parfaite adaptation aux deux langues. Premier indice, le toponyme : la plus ancienne attestation connue de l'antique cité *Theodonis villa* (753) pourrait céder la primeur à un germanique *Dietenhoven* (707), antérieur d'un demi-siècle, mais dont l'authenticité peut prêter à discussion[282]. Ce qui correspondrait en tous points à sa localisation en zone germanophone. Et ce doublet bilingue perdura longtemps, ainsi en 1357, dans un diplôme impérial en faveur des *burgensium, incolarum, inhabitatorum et hominum Ville Theonis alias opidi quod Dyetenhofen vulgariter appellatur*[283]. Il suffit, du reste, de se reporter à la description donnée, en 1584, par le célèbre cartographe néerlandais Abraham Ortelius, dans son *Itinerarium per nonnullas Galliae Belgicae partes*, pour obtenir un fidèle reflet de la réalité : *…versus Theodonis villam, sic eam Regino Prumiensis et eius aetatis scriptores appelant, Gallis Thionville, ipsis, Germanice autem loquuntur, Dittenhoffen dictum*[284].

Les premiers actes thionvillois conservés (XIIIe et XIVe siècles) sont néanmoins en français, dont la charte de franchise de la ville, pourtant accordée en 1239 par un suzerain luxembourgeois à une population germanophone. Aux XVe et XVIe siècles, tout change : le dénombrement de la ville et de la prévôté de 1542 se fait en allemand. et l'équilibre des actes bascule. Il reste une centaine de diplômes en allemand contre huit en français, émanant pour la plupart de la garnison. Les lieux-dits, les patronymes des Thionvillois sont germaniques, de même que les baux et les règlements de police[285].

Le milieu du XVIIe siècle connaît un autre revirement dans les documents officiels, à nouveau rédigés dans la langue de Molière à la suite de l'occupation française de 1643, qui vit l'arrivée de nombreux fonctionnaires et militaires du royaume. Mais le peuple n'était manifestement pas prêt à oublier ses habitudes ancestrales, comme l'atteste la jolie sentence de Turgot en 1659 vantant « la douceur des habitans quoy qu'un peu al1emans qui est encore leur langage ». On mentionnera pour mémoire l'ordonnance de Louis XIV de 1661 selon laquelle « tous les actes publics seroient rédigés en language françois », tout en doutant de son

[281] Philippe LAMAIR, « Recherches sur le palais carolingien de Thionville », *PSH*, t. 96, 1982, p. 51-76.
[282] Nancy GAUTHIER, *L'évangélisation*, p. 359, n. 97.
[283] Paul LÉVY, *Histoire linguistique de Thionvill*e, p. 166 ; charte conservée aux Archives municipales de Thionville.
[284] Abraham ORTELIUS, *Itinerarium per nonnullas Galliae Belgicae partes*, Anvers, 1584, p. 51.
[285] Paul LÉVY, *Histoire linguistique de Thionville*, p. 438.

efficacité réelle, puisque en 1675 l'évêque de Metz défendit aux curés de Thionville de prêcher en allemand « comme cela se pratiquait pour lors[286] ». Divers documents du siècle suivant, dont les « Pouillés » de 1783, confirment toujours l'usage massif de l'allemand, en dépit des plaintes de certaines familles car « elles n'entendent que la langue française ». Et Teissier, dans son *Histoire de Thionville,* conclut en 1828 :

> le peuple de Thionville entend le français mais il aime à parler l'idiome exclusif des villages environnans, patois allemand[287].

La situation du pays de Thionville est un exemple frappant de la distinction absolue qui existe entre la langue parlée et la langue officielle. On peut juger des conséquences réelles, pour les Thionvillois, germanophones de toute ancienneté, de ces multiples mandements administratifs : le fossé entre la langue écrite et la langue du peuple était véritablement infranchissable.

B. Le Luxembourg

Le comté de Luxembourg voisin présente de nombreuses traces de bilinguisme. Si la langue française l'emporte dans les chartes dès 1230, l'allemand entre en lice un siècle plus tard et les documents d'époque démontrent un panachage assez généralisé : ainsi la charte de franchise de la ville de Luxembourg (1237), est-elle rédigée en français alors qu'elle concerne une population presque essentiellement germanophone[288]. Mais, de 1386 à 1444, tous les actes sont en allemand de même que les comptes du duché à partir de 1419 [289].

Ces documents nous permettent de découvrir certains personnages de premier plan, tel Jean de Faucompierre, dit aussi Johann von Falkenstein, né de la famille de Brandenburg[290]. Sa carrière militaire et diplomatique au service de la Maison de Luxembourg en fit une figure de renom. En 1316, il accompagna Jean l'Aveugle sur les champs de bataille d'Europe centrale et gagnera ainsi sa confiance, ce qui lui vaudra de hautes fonctions telle celle de sénéchal du comté. A ce titre, il participa aux négociations avec le roi de France Charles VI de

[286] *Ibid.*; d'après une charte des archives municipales de Thionville.
[287] *Ibid.*, p. 440, 441,425.
[288] Winfried REICHERT, « *In lingua Guallica sive Romana pro commoditate domini*. Beobachtungen zum Aufkommen volkssprachiger Urkunden in der Grafschaft Luxemburg », in Kurt GÄRTNER, Günter HOLTUS, *Urkundensprachen im germanisch–romanischen Grenzgebiet,* Mainz, 1997,. p. 369-475.
[289] Paul LÉVY, *Histoire linguistique de Thionville*, p. 169.
[290] Johan van VOLXEM, « Leben und Wirken des Ritters Johan von Falkenstein », *Publications de la Section historique de l'Institut Grand–Ducal de Luxembourg,* t. 46, 1933, p. 341-345.

Valois et côtoya le Pape Clément VI en Avignon. Comment imaginer que cet homme, familier des Grands de l'époque et aux possessions foncières dispersées entre le comté de Luxembourg germanophone et le duché de Bar d'expression romane, n'ait pas été, pour le moins, bilingue ? Et son surnom *Jean le Teutsch* ou *l'Allemand* en témoigne parfaitement.

Pourtant, le plus ancien texte luxembourgeois connu, *Yolanda von Vianden* (fin du XIII[e] siècle), est rédigé en *moselfränkisch* et ne montre quasiment aucune influence française, tant dans ses emprunts linguistiques que dans l'attraction culturelle de la *Romania*. C'est d'autant plus surprenant que l'histoire composée par le Bénédictin Herrmann von Veldenz retrace la vie de la prieure du couvent de Marienthal Yolande de Vianden (1231–1238). Issue d'une grande lignée française (sa mère Marguerite de Courtenay, était apparentée à la famille royale), elle devait pratiquer la langue romane mais ayant épousé un comte de Vianden, germanophone, elle ne pouvait échapper à un bilinguisme de rigueur [291].

C. La noblesse régionale

Ce témoignage est assez surprenant, car une bonne partie de la petite noblesse régionale maîtrisait les deux langues, à un niveau souvent impossible à quantifier, mais bien réel toutefois.

Ainsi la famille de Malberg, bel exemple de destin mêlé en *Lorraine d'Entre Deux* : originaire de l'Eife, elle est alliée très tôt à la lignée de Cons (près de Longwy), possessionnée au Luxembourg et dans le duché de Bar. Le chartrier de ses représentants montre de solides connaissances dans les deux langues, indispensables en fait à l'administration des domaines dispersés entre la Lorraine romane, le Luxembourg germanophone et la région d'Audun-le-Tiche, à cheval sur la frontière linguistique. L'abondante correspondance de certains de ses membres, telle Catherine de Brandenbourg (vers 1525–1600), veuve de Claude de Malberg, baronne d'Audun (le-Tiche) et de Malberg, en témoigne : ses lettres sont rédigées en allemand avec sa famille et ses filles – pensionnaires au couvent de Marienthal (Luxembourg) – en français avec le régisseur de son château d'Audun (le plus souvent désigné du reste par le doublet germanique d'*Adicht*) et lors des nombreuses procédures judiciaires qu'elle mena tout au long de sa vie. Il faudra, plus tard, des alliances avec des familles « extérieures » de Picardie (d'Ardres) ou de Lorraine centrale (du Châtelet) pour que

[291] Harald VOLKER, « Zwischen Germania et Romania ? Zu den kulturräumlichen Referenzen in Bruder Hermanns Yolanda von Vianden », in Guy BERG, *Man mohte schrîven wal ein buch : Ergebnisse des Yolanda–Kolloquiums*, Luxembourg, 2001, p. 52–63.

le français l'emporte peu à peu, mais très lentement[292.] On a parfois dit que les alliances matrimoniales étaient dictées par la frontière linguistique : on peut en douter, particulièrement dans ce cas.

Les accords de mariage furent aussi divers que multiples, mais jamais cantonnés à une zone linguistique particulière, ni conditionnés par la langue des protagonistes. Bernard de Malberg avait ainsi épousé, vers 1450 une Meusienne, Françoise de Ramburelle. Leur fils aîné, Robert de Malberg, avait contracté mariage avec Marie Rougrafin : germanophone de naissance, celle-ci était était néanmoins bilingue. A la mort de son époux en 1530, elle se remaria à Jean d'Apremont, originaire de Lorraine romane. Ses deux fils épousèrent des femmes originaires de la région, parfaitement bilingues, comme l'attestent les nombreux documents qu'elles ont laissés. Catherine de Brandenbourg – déjà évoquée plus haut – épouse du fils aîné, était bilingue de même que ses filles, qui furent pourtant élevées en milieu germanique. L'une épousa un germanophone, Adam Bayer de Boppard. L'autre fit de même, en premières noces puis, après l'annulation de ce mariage, elle s'unit successivement à deux francophones, un Champenois puis un Picard. Du dernier, François d'Ardres, qui vint s'installer à Audun, donc en milieu bilingue, elle eut deux enfants. Sa fille, Gabrielle d'Ardres, épousa un gentilhomme de Lorraine romane et ne pratiqua que le français : percluse de dettes, elle fit « translater en idiome françois » une montagne de documents allemands des archives familiales, pour essayer de récupérer quelque argent. Son fils, Florimond, fut en revanche bilingue. Sa correspondance démontre qu'il étudia en outre le latin. Bien que la pratique de l'allemand lui ait posé quelques problèmes (…*ungeschicklichkeit des deutscher sprach*, écrit–il) c'est dans cette langue qu'il correspondait avec sa mère et qu'il fit ses études dans une académie militaire de Mayence. Ce qui ne l'empêcha en rien de devenir gentilhomme de la Chambre du roi Louis XIII à Paris en 1615, puis du duc de Lorraine. Il avait alors repris le titre, germanique, de ses ancêtres maternels, *Freiherr von Malberg*[293] .

On peut déceler une multitude de cas particuliers, des exceptions qui semblent infirmer la règle, mais qui, en fait, illustrent l'infinie variété du problème. C'est, par exemple, le cas de la famille de Hunolstein, originaire de l'Eifel, où elle posséda des biens importants jusqu'à l'époque moderne, en même temps que de multiples seigneuries en Lorraine, sises des deux côtés de la frontière des langues. Les différents membres de la lignée, souvent alliés à des familles « extérieures » donc francophones, firent tous une belle carrière sur les deux rives du

[292] Alain SIMMER, *Les seigneurs d'Audun-le-Tiche*, p. 91-129.
[293] *Ibid.*, p. 79 -155.

Rhin, certains même jusqu' à la cour de Lorraine. Ce fut le cas de François-Hermann de Hunolstein (1675-1748), maréchal de Lorraine et Barrois, chambellan du duc de Lorraine et ambassadeur du duc Léopold en France[294]. Malgré ses origines, ses biens étendus de part et d'autre en Lorraine et les relations constantes qu'il avait développées dans les deux zones linguistiques, il ignorait l'allemand, tout comme ses descendants. Ce détail ne manqua pas de surprendre le biographe en titre de la famille, Friedrich Toepfer, lorsqu'il rédigea, en 1872, précisément au moment de l'annexion de la Lorraine, une monumentale étude sur le cartulaire de la lignée. Il était difficile pour cet Allemand d'admettre que de tels personnages aient pu ignorer la langue de Goethe[295]. D'autant que le nom de la famille était très souvent orthographié – à tort – *Vogt de Hunolstein*, la fonction médiévale de *Vogt* (avoué) étant pris pour un titre de noblesse d'outre-Rhin ! Mais on ne trouve jamais la moindre trace dans les abondants documents de la famille, de la moindre difficulté d'ordre linguistique.

On pourrait citer ainsi quantité de nobles régionaux, passant d'une zone linguistique à l'autre et auxquels la langue n'a manifestement jamais posé de problème. Une application directe de ce bilinguisme est constituée par les patronymes de la noblesse, les seuls ou presque à avoir laissé une trace dans l'histoire régionale : ainsi vers 1450 Huard d'Autel, – un Luxembourgeois – mentionné indistinctement *Huwart von Elter* ou *Hue von Aultry*. On peut également citer Wancelin de la Tour – un Lorrain – connu sous le nom de *Wentzlin vom Turne*, *Vancellinus de Turre*[296].

Un autre témoin de son temps est connu par une abondante documentation : Elisabeth de Lorraine, comtesse de Nassau. Née en 1394, la fille du duc Frédéric de Lorraine et de Marguerite de Joinville épousa en 1412 Philippe comte de Nassau[297]. Veuve à 35 ans, Elisabeth se retrouva à la tête de l'important comté de Nassau, qu'elle administra elle–même. Originaire de Vaudémont, elle dut apprendre l'allemand en arrivant à Sarrebruck alors que son mari maîtrisait mal le français. Il est clair qu'elle pratiqua ensuite parfaitement les deux langues, à tous les niveaux, comme l'atteste son abondante correspondance. Elisabeth de Nassau s'illustra en outre sur le plan littéraire : elle traduisit en effet quatre chansons de geste en allemand, les premiers romans en prose connus de la littérature d'outre-Rhin. En contact avec de nombreux représentants de la noblesse régionale, ses écrits représentent un précieux témoignage sur la situation linguistique de son époque, un parfait exemple de ce « Pays

[294] Abbé Louis JEAN, *Les seigneurs de Chateauvoué*, Nancy, 1897, p. 120-121
[295] Friedrich TOEPFER, *Urkundenbuch für die Geschichte des Hauses der Vögte von Hunolstein*, Nürnberg, 1872, t .3, p. 273.
[296] Wolfgang HAUBRICHS, Hans-Walter HERRMANN, *Zwischen Deutschland und Frankreich, Elisabeth von Lothringen, Gräfin von Nassau- Saarbrücken*, Saarbrücken, 2002, p. 70, 83.
[297] *Ibid*., p. 40.

d'Entre–Deux » qu'était la Lorraine du temps, véritablement à cheval sur deux aires linguistiques, *welsche lant und dutsche lant,* comme on peut le lire dans une de ses lettres.

Mais cet exemple ne doit pas faire oublier les réalités du terrain, toujours contrastées et fluctuantes en fonction des événements. En pleine zone germanophone, les connaissances en français dans son entourage restaient assez superficielles ; elle ne put ainsi envoyer personne de sa « cour » de Sarrebruck négocier directement avec le roi de France Charles VII (*nymandt…der es mit der frantzoisen sprache ußrichten konde*)[298]. Pourtant, elle n'avait jamais coupé les ponts avec la culture française : on sait qu'elle assistait régulièrement avec les gens de son entourage aux « mystères » joués à Metz en langue romane, souvent sur le parvis de la cathédrale[299].

D. Metz

Il serait vain d'essayer de décrire le rayonnement multiple de l'ancienne capitale médiomatrique depuis l'époque gallo-romaine. Centre d'affaires et d'échanges dont la réputation dépassait largement le cadre régional, Metz a toujours été d'expression française. Mais, proche de la frontière des langues et en contact permanent tant avec l'espace mosellan germanophone qu'avec les territoires d'outre-Rhin, Metz ne pouvait ignorer la langue de ses voisins et la ville a de tous temps servi de trait d'union entre les deux zones linguistiques. La situation y est donc pour le moins contrastée.

Au XII^{e} siècle déjà, l'évêque de Metz Etienne de Bar maniait les deux langues avec aisance ; lors de la croisade de 1147, il servait en Asie Mineure d'interprète entre Allemands et Français[300]. Il n'était certainement pas le seul, et comme l'atteste un vers de *La guerre de Metz* (1324), les Messins savaient fort bien utiliser l'allemand lorsqu'il le fallait.

> Là vint le cuens de Sallebruche (*Sarrebruck*)
> Qui veult ravoir tous les prisons (*prisonniers*).
> Ciel de Metz respondent en duche (*deutsch*)
> Où il n'est pas temps, lieu ne saison[301].

[298] *Ibid.*, p. 115.
[299] *Ibid.*, p. 56.
[300] Paul LÉVY, *Histoire linguistique de Thionville,* p. 129, d'après *Ex Odonis de Deoglio libro de via Sancti Sepulchri,* MGH SS XXVI, p. 70.
[301] *Ibid.*, p. 129, 166 ; Ernest de BOUTEILLER, *La guerre de Metz en 1324,* Paris, 1875, p. 140-141, v. 73.

La pratique de l'allemand y est donc fréquemment attestée, sans qu'on puisse pourtant parler d'un bilinguisme généralisé. C'est manifestement l'adaptation à la conjoncture qui a prévalu dans cette ville frontière, au rôle commercial avéré. Beaucoup de paraiges et maîtres–échevins de Metz étaient bilingues ; en 1389, l'échevin messin Colard le Gronnais écrit à la ville de Thionville en allemand[302] mais, en 1433, l'empereur Sigismond s'adresse aux délégués messins à Bâle, moitié en allemand moitié en latin[303.]. Le latin gardait donc toujours sa valeur de langue « officielle », même dans un milieu marqué par le bilinguisme. Et Sébastien Münster dit laconiquement de Metz dans sa *Cosmographie* (1544) : *Sie ist Teutsch und Welsch*[304]. Dans ses relations extérieures, la ville sait s'adapter aux contextes : au pape et aux autorités ecclésiastiques, parfois aussi aux empereurs, elle continue à s'adresser en latin alors que les contrats avec les mercenaires d'outre-Rhin sont rédigés en allemand[305].

Il est clair qu'en tant que centre régional, la ville a attiré des individus d'expression germanique de couches sociales fort diverses. Ainsi, en 1405, la Chronique de Jacquemin Husson rapporte l'affichage d'une sentence judiciaire « escript en allemant et en romant»[306]. Impossible pour autant d'affirmer que certains quartiers messins avaient une population essentiellement germanophone, à moins qu'il ne s'agisse de gens originaires de la zone dialectale, du « Bailliage d'Allemagne », terme trompeur. Le chroniqueur messin Philippe de Vigneulles (1471–1528) déclare ainsi avoir passé un an « en Allemaigne » : en fait, il avait séjourné à Insming, en Moselle[307]. Pourtant un acte du pape Nicolas IV de 1456 atteste la présence de cette communauté germanophone, tant dans la ville que dans de son diocèse : *ac magna pars nedum dioecesis, immo et civitatis Metensis in Alemanniae limitibus, in quibus per habitatores teutonico eloquio communiter utitur, constituta existat*[308]. On peut y voir une confirmation avec divers patronymes messins (1404), tels Colin, *den man nennet Siebenpening* ou encore divers *Deutschmann*, (*Hainritt, der Dutschman, von Magney*) ; mais dans ce cas, comment savoir s'il provenait d'outre-Rhin, du Bailliage d'Allemagne ou s'il était tout simplement au service des Chevaliers Teutoniques (*Deutsche Herren*), présents à

[302] Winfried REICHERT, *op.cit.* p. 452.
[303] *Ibid.*, p. 63.
[304] *Ibid.* , p.203. En Lorraine, *welsch* (cf. *Wales*, gallois) désignait une langue non–germanique, ici le roman.
[305] Winfried REICHERT, *op.cit.*, p. 166.
[306] Wolfgang HAUBRICHS, « Das Bibliothekverzeichnis eines Metzer Patriziers aus dem 16. Jahrhundert als Zeugnis doppelter Kulturkompetenz », in Roland MARTI, *Grenzkultur–Mischkultur* ? Saarbrücken, 2000, p. 53.
[307] *Ibid.*, p. 52.
[308] Cité par Hans WITTE, *Deutsche und Keltoromanen in Lothringen,* p. 99 (d'après Dom Calmet).

Metz à cette période, et d'où proviennent ces attestations[309]? La ville joua de tous temps un rôle culturel de premier plan : bourgeois et nobles de tous horizons s'y retrouvaient souvent pour profiter de ses plaisirs. La langue n'y avait manifestement que peu d'importance, signe qu'elle ne représentait aucun obstacle. On sait ainsi qu'Elisabeth de Görlitz (1390–1451) fréquentait régulièrement les établissements messins. Fille de Jean de Luxembourg, elle avait épousé Antoine de Bourgogne et devint, à son veuvage, duchesse engagère du Luxembourg de 1411 à 1441. Cette noble dame menait grand train – elle était criblée de dettes – « dansoit tres volantier » et séjournait habituellement de deux à trois mois à Metz[310].

Metz, fière de ses prérogatives, aurait pu se refermer sur elle–même. A l'inverse, elle est restée ouverte aux influences extérieures, assez forte pour y résister. Comme partout ailleurs, la situation aurait pu évoluer à partir du XVI^{e} siècle en faveur de l'allemand, en fonction de deux événements majeurs et particuliers à la ville : l'introduction de l'imprimerie – essentiellement sous l'impulsion d'imprimeurs d'outre-Rhin – et l'influence du protestantisme, importante à Metz, qui devint un point de ralliement des adeptes de « la nouvelle religion », souvent venus de pays germanophones. Ainsi, en 1522, c'est en « Allemant » que « fut attaichée et plantée une grande lettre contre l'anglée du pallais de Mets, laquelle parlait des faicts du devant dit Martin Luther hereticque ». Et, à partir de 1561, au Temple des huguenots messins, un pasteur prêchait en allemand, un second en français, un troisième dans les deux langues[311]. L'allemand n'aura en fait jamais réussi à s'implanter à Metz au point de supplanter le français. Il ne pouvait s'agir que d'un bilinguisme « à géométrie variable », dont l'étendue réelle reste impossible à apprécier : ainsi cet extrait d'un ouvrage, édité outre Rhin en 1602, qui dit, en parlant des Messins : *gebrauchen sich, mehrertheils der teutschen, andertheils der lotharigiscvhen oder welschen sprachen*[312] .

E. Le diocèse de Metz

Un autre aspect est remarquable : l'extension du puissant diocèse de Metz, englobant deux zones linguistiques qui comprenaient des habitants de langue allemande comme de langue française. On utilisait alor la langue en pratique dans les zones concernées. Comme l'avait fort bien remarqué Hans Witte, l'arrivée d'évêques issus de la noblesse rhénane,

[309] Dieter HECKMANN, « Die Deutschordensniederlassung Metz zwischen Germania und Romania » in Wolfgang HAUBRICHS, Kurt-Ulrich JÄSCHKE, Michael OBERWEIS, *Grenzen erkennen– Begrenzungen überwinden. Festschrift Reinhard Schneider*, Sigmaringen, 1999, p. 236-248.
[310] Wolfgang HAUBRICHS, *Das Bibliothekverzeichnis*, p. 55.
[311] Paul LÉVY, *Histoire linguistique d'Alsace-Lorraine*, p 201.
[312] Wolfgang HAUBRICHS, *Das Bibliothekverzeichnis*, p. 53.

Conrad Bayer de Boppard (I415–1459) puis Georges de Bade (1459–1484) coïncida avec une montée en puissance de l'allemand, à l'évidence favorisé durant ces longs épiscopats : le recours à des fonctionnaires germanophones, souvent issus de la petite noblesse rhénane, encouragea l'usage de l'allemand. Leur successeur, Henri de Lorraine–Vaudémont (1484–1505), en restreignit toutefois l'emploi et à partir de 1552, l'allemand eut davantage de mal à se maintenir[313].

Pour l'ensemble de la Lorraine, l'étendue des zones linguistiques se maintint dans ses grandes lignes et rien ne permet d'affirmer que cette situation se modifia au cours des siècles de manière significative. On a vu que les changements à la fin du XVII[e] siècle dans des régions repeuplées à la suite des ravages de la Guerre de Trente Ans – dans le secteur de Dieuze par exemple où l'immigration française fut favorisée, étaient en fait assez limités. Même si, en 1753, Durival, dans ses *Mémoires sur la Lorraine et le Barrois* signale que « le Bailliage de Dieuze est le canton de la Lorraine allemande où on entend le plus le françois[314] », le cahier de doléances d'Adelange (près de Boulay) précise, un demi-siècle plus tard, que sur 400 habitants (87 feux) il n'y a « au plus que 8 ou 10 personnes sachant le français »[315].

- **Une muraille infranchissable, source de conflits ou une frontière imaginaire ?**

Pour Michel Parisse, « la frontière linguistique joue un rôle séparateur dans la société noble à partir du XII[e] siècle ; elle manifeste le contact imperméable de deux civilisations[316] ». Pourtant, les preuves réelles d'une telle séparation restent ténues. Rien ne peut attester des problèmes majeurs. C'est à peine si on trouve trace, épisodiquement, d'une gêne occasionnée par l'ignorance de l'une ou l'autre langue. Au milieu du XII[e] siècle, à la suite d'inondations, des Prémontrés messins durent aller s'établir chez leurs confrères du couvent de Justemont, aux portes de Thionville. La différence linguistique se fit alors sentir et provoqua des incompréhensions (*crescente numero fratrum et sororum diversae linguae… crevit dissensio*[317].

[313] *Ibid.*, p. 172.
[314] Cité par Paul LÉVY, *Histoire linguistique d'Alsace-Lorraine,* p. 324.
[315] *Ibid.*, p. 217, 343.
[316] Michel PARISSE, *Noblesse et chevalerie en Lorraine médiévale. Les familles nobles du XI[e] au XIII[e] siècle,* Nancy, 1982, p13.
[317] Paul LÉVY, *Histoire linguistique d'Alsace-Lorraine,* p. 127.

La langue peut n'être, parfois, qu'un prétexte et dissimuler bien d'autres conflits sous–jacents, dans un contexte local tendu où les formalités linguistiques étaient manifestement secondaires. Ainsi, en 1397, lorsque le germanophone Jean de Fénetrange se plaint à Henry de Blâmont de ne pas comprendre ses lettres rédigées en français (*welschen schriften*) alors qu'il en avait manifestement saisi l'essentiel, traduit par les gens de son entourage[318]. Une conjoncture probablement fréquente, mais où les mésententes linguistiques n'étaient souvent que des échappatoires. A Metz en 1578, un procès opposa les villageois d'Arraincout à ceux de Leirs : un échevin de ce village, francophone, ne put prendre part aux débats *quia idioma germanicum, quo in Arraincourt utuntur, non intelligat.* Mais le compte rendu, rédigé en français, fut traduit en latin, langue qui intervenait alors pour remettre les deux autres sur un pied d'égalité[319].

Ces exemples restent rares car il semble avoir régné un bilinguisme dont l'extension exacte reste impossible à apprécier mais qui s'est à l'évidence adapté aux besoins locaux. À Arriance, en 1477, le seigneur de l'endroit rappelle ses droits *beiden parthigen zu dütscher und welscher spraiche*, alors qu'en 1470 il avait nommé le maire et ses échevins en français (*in welscher spraichen*). A Rixing, en 1515, les échevins prêtaient serment en allemand, mais en1605, les noms de famille sont français ou mixtes et en 1615, un acte – en latin – précise que les villageois étaient germanophones[320]. À Metz, les amans (les notaires de la ville) reçurent instruction de pratiquer les deux langues, et ce dès le XIII^{e} siècle. Quand, en 1457, Georges de Bade brigua la place de coadjuteur de l'évêque de Metz – étape transitoire vers l'évêché lui-même – il s'engagea à apprendre le français et séjourna deux ans en France pour ce faire. En 1478, l'évêque de Metz nomma Johann Bayer de Boppard bailli de l'évêché car il était « expers es deux langaiges de francoy et d'allemant[321] ». Henri de Warsberg permettait, on l'a vu, à ses sujets – français et allemands – d'Arriance de s'instruire dans la langue de leur choix. Dans la charte de 1477 qui réglait les relations des habitants entre eux et avec le seigneur, les litiges étaient portés au plus proche tribunal, dans la langue qu'ils pratiquaient *an den nesten nacheberen, scheffen und gerichten zu yrer tzungen und spraichen*[322]. Il serait cependant illusoire de s'imaginer que tout se passait toujours aussi simplement : en 1548,

[318] Werner PARAVICINI, « Streit an der Sprachgrenze : aus dem Briefwechsel zwischen den Herren von Vinstingen und von Blâmont am Ende des 14. Jahrhunderts », in *Retour aux sources. Textes, études et documents d'histoire médiévale offerts à Michel Parisse*. Textes réunis par Sylvain GOUGUENHEIM et *ali.*, Paris, 2004, p. 811-827.
[319] Hans WITTE, *Das deutsche Sprachgebiet Lothringens*, p. 41
[320] *Ibid*., p. 38, 56.
[321] *Id*., *Zur Geschichte des Deutschtums*, p. 254 .
[322] Paul LÉVY, *Histoire linguistique d'Alsace-Lorraine*, p. 164, 162, 217.

l'évêque Jean IV de Lorraine abolit l'allemand comme langue juridique à Marsal[323] et l'exemple fut suivi peu après à Chicourt.

Toutefois, dans cette zone fluctuante, où allemand et français alternaient sans poser de problème, cette ordonnance n'eut manifestement jamais grand sens. Pour preuve, la procédure, pour le moins originale, que devait suivre, en 1551, le seigneur de Chicourt : les causes, plaidées en allemand, étaient ensuite mises par écrit et « translaté en romant » puis envoyées à Rémilly où on les « interprétoit de roumant en allemant »… Et sa demande postérieure, qu'ils « soyent faict…en roumant et non en allemant » a–t–elle vraiment été suivie d'effet[324] ? Au pire, lorsque la situation se compliquait véritablement ou pouvait poser de réels problèmes, on avait recours aux « truchements », dont les mentions ne sont néanmoins pas aussi fréquentes qu'on aurait pu le penser, sauf en contexte judiciaire : ainsi à Hattigny en 1553, où, lors d'un procès, des témoins de Blamont sont entendus par un interprète alors que les villageois d'Hattigny parlaient allemand[325.]

On a vu que les amans messins devaient pouvoir acter dans les deux langues – ou à défaut renvoyer leur client vers un confrère maniant l'autre langue. Le rattachement officiel de Metz à la France amplifia le mouvement : en 1634, on créa la charge d'un interprète en langue germanique au Parlement de Metz « s'étendant dans les Terres de l'Evêché de Metz, et autres esquelles la langue allemande a cours[326] ». Et en 1703, le duc Léopold institua à son tour « un interprète–juré de langue germanique » pour le duché de Lorraine[327].

Stanislas, duc de Lorraine, interdit, en 1748, l'usage de l'allemand dans les actes officiels. Cet édit allait–il être suivi d'effet ? A Forbach, les comptes de la ville et les registres judiciaires passent brusquement en français. Mais une semblable interdiction avait déjà été promulguée trois siècles auparavant . En 1481, le duc René II avait en effet défendu d'employer l'allemand dans son bailliage d'Allemagne : « doresnavant ilz ne recevent plus les comptes du bailliage d'Alemaigne en langaige aleman fors en franczoys ou en latin[328] ». Et bien sûr la langue du peuple ne se modifia en rien.

---

[323] Document reproduit intégralement dans Hans WITTE, *Zur Geschichte des Deutschtums*, p. 300.
[324] Hans WITTE, *Das deutsche Sprachgebiet*, p. 42, d'après AD Mos.G 459.
[325] *Ibid.*, p. 56.
[326] *Id.*, *Zur Geschichte des Deutschtums*, p. 217, 301.
[327] Paul LÉVY, *Histoire linguistique d'Alsace-Lorraine*, p. 356.
[328] Hans WITTE, *Zur Geschichte des Deutschtums*, p. 352, 215.

En effet, il était impossible autant qu'inutile de changer la langue d'un peuple. Rien ne permet d'avancer qu'il y eut un antagonisme véritable entre les deux langues ou leurs locuteurs. A l'inverse, on note une variabilité familière, un passage du français à l'allemand lié à la conjoncture, une qualité d'adaptation linguistique assez remarquable. Mais dans ce panorama « ondoyant et varié », aucune notion de séparation véritable n'apparaît entre des secteurs d'expression différente et étrangère. Un seul témoignage pourrait aller dans ce sens : le curieux relevé, composé vers 1783, et adjoint aux « Pouillés » du diocèse de Metz avec « l'indication de la langue en usage dans la paroisse ». Aucune dichotomie n'existe néanmoins : le rédacteur attribue parfois les deux langues à certaines localités ou aucune à d'autres[329.]

En fait, on ne perçoit pas grand-chose qui puisse être, de près ou de loin, assimilé à une frontière des langues. Ce qui semble s'imposer, à l'inverse, est un bilinguisme aussi généralisé que diversifié, un parfait reflet de ce « Pays d'Entre–Deux », à cheval sur deux aires linguistiques, *welsche lant und dutsche lant.* À la place d'une ligne de fracture entre deux mondes, une zone d'opposition permanente, c'est une osmose romano–germanique constante qui se dessine, bien loin de la chape de germanisme qu'a voulu démontrer Hans Witte. En effet, on attend toujours une attestation de frontière linguistique ou de *Sprachgrenze*, – qu'elle soit en français ou en allemand – dans l'histoire lorraine jusqu'au XIX[e] siècle.

On pourrait croire que cette notion de muraille infranchissable, en contradiction avec la plupart des preuves historiographiques, n'existe plus de nos jours. On peut répondre par la négative car le postulat qui identifie ensembles ethniques et unités linguistiques paraît avoir la vie dure. Ainsi l'introduction à la prestigieuse exposition vénitienne *Rome et les Barbares* rappelle–elle encore, en 2008

> cette confrontation des mondes romans et barbares illustrée par Audun-le-Roman *la gallophone* séparée d'Audun-le-Tiche *la germanophone* par cette frontière linguistique qui marque la stabilisation des fronts de résistance culturelle entre deux mondes antagonistes[330].

Il s'agit en fait de réflexes éminemment intellectuels, où percent les postulats du XIX[e] siècle, pour lesquels tout changement de langue induisait un changement de

[329] Paul LÉVY, *Histoire linguistique d'Alsace-Lorraine,*p. 323
[330] *Rome et les Barbares. La naissance d'un nouveau monde,* p. 47.

« mentalités » : à l'ouest la partie française, rassurante et civilisée, à l'est un bloc germanique, « inquiétant et barbare[331] ». Un concept encore renforcé par la perte de la Moselle en 1870, qui a fait naître l'idée curieuse selon laquelle la frontière linguistique aurait été imposée par une conquête militaire et aurait été consécutive à l'annexion prussienne alors que la démarcation dictée par Bismarck ne reposait pas sur la limite des langues : elle la débordait largement pour des raisons stratégiques, basées sur la nécessité d'incorporer la place forte de Metz à l'empire allemand.

Le raisonnement de base reste fort simple, toujours le même : à une langue donnée correspond une mentalité propre qui ne tient pas compte des frontières politiques. Ainsi affirmait–on encore récemment, dans une thèse sur les habitudes alimentaires dans la France du nord–est :

> Cette frontière des langues reste une limite de civilisation et de développement économique actuel. De part et d'autre, les comportements, les manières de penser et de vivre sont encore très dissemblables[332].

Dans un autre domaine, celui de l'architecture, un historien allemand pensait avoir démontré, il y a peu de temps, que toutes les églises situées à l'ouest de la frontière linguistique étaient conçues d'après le pied romain tandis que les bâtiments situés à l'est l'avaient été sont selon le pied druso–germanique[333]. Et jusqu'à une date récente, il était de bon ton de relever les différences marquant les deux zones linguistiques stigmatisant ainsi le « retard » traditionnellement attribué aux Mosellans du Nord.

Une étude sociologique de Colette Méchin vient, enfin, d'aborder ce problème sous un angle différent ; basée sur des enquêtes de terrain et non plus sur les éternels *a priori* anciens, elle a le mérite de rompre avec les schémas traditionnels et de s'écarter délibérément des domaines linguistiques et historiques en posant la question, élémentaire, mais rarement explicitée : la frontière des langues en Moselle est–elle une limite de culture ? Que représente–t–elle réellement dans l'inconscient des Lorrains ?

---

[331] Colette MÉCHIN, *Frontière linguistique et frontière des usages en lorraine*, Nancy, 1999, p. 95.
[332] Claude THOUVENOT, *Les habitudes alimentaires de la France du Nord–Est*, Paris, 1974, p. 275, cité par Colette MÉCHIN, *op.cit.*, p. 9.
[333] Dieter AHRENS, « Recherches métrologiques de part et d'autre de la frontière linguistique en Lorraine », *Les Cahiers Lorrains*, 1993, p. 301-305 (ici p. 303).

Le premier domaine exploré par la sociologue a été celui de la langue : constitue–t–elle une véritable opposition ? A première vue oui, mais les deux sphères linguistiques sont bien plus perméables qu'on l'imagine. On ignore souvent qu'il n'existe aucune unité linguistique dans la zone germanophone : on reviendra plus loin sur les différentes variantes dialectales germaniques qui s'y côtoient. De plus, hormis un bilinguisme plus fréquent qu'on le croit, de nombreuses interférences existent entre patois roman et germanique dans des villages limitrophes.

« Caleçon » (en allemand *Unterhose*) se dit « cannçon » en patois d'Hellimer, pourtant germanique. « Jamais entendu autrement ; ça vient du français » expliqua le témoin interrogé. Et son épouse, née à Xanrey (en zone romanophone) de renchérir : « Chez nous, un chat c'est un katz. C'était un mot du village et on ne peut pas empêcher ça[334] »

Un second aspect concerne le volet culturel. Il n'existe pas, au sens classique, de « culture » francique mosellane, unifiant un ensemble de connaissances et de comportements – techniques, économiques, rituels, religieux ou sociaux – qui caractérisent une société humaine déterminée. Tout au plus a–t–on pu remarquer certaines spécificités qui peuvent, occasionnellement, servir d'éléments fédérateurs, tels que ceux qu'on a noté durant l'évacuation, lors la Deuxième Guerre mondiale. Quant au domaine religieux, le constat est encore plus simple : aucune opposition ne sépare les religions présentes de longue date en Moselle. Il n'y a pas d'un côté des protestants parlant un dialecte allemand et de l'autre des catholiques. On sait depuis longtemps que la géographie religieuse de la Moselle était bien plus simple que la géographie linguistique : la presque totalité de sa population était catholique, et les autres confessions ne comptaient en 1866 que 3% du nombre total d'habitants[335].

Par conséquent, dans les trois domaines essentiels que constituent langue, religion et culture, on ne peut rien observer de particulièrement probant. Les conclusions de l'enquête s'avèrent plus complexes et plus ambiguës que la coupure est–ouest habituelle ne le laisse présager[336]. Le principal enseignement à en tirer est que la frontière linguistique est une frontière qui s'évanouit au fur et à mesure qu'on s'en approche.

C'est bien à partir de la frontière linguistique que le village lorrain prend une physionomie différente par ses maisons larges, imposantes ; toutefois le retard agricole

[334] Colette MÉCHIN, *op.cit*., p. 54.
[335] *Ibid*., p. 48.
[336] *Ibid*., p. 22.

souvent constaté n'est pas imputable à la langue, mais à la différence des structures des exploitations actuelles, héritage d'un passé ancien. mais sans aucune démarcation dans la morphologie du sol. Si on constate en Moselle des différences au niveau de l'architecture, des traditions alimentaires, – telle la découpe du cochon – ou des choix électoraux[337], ce n'est pas à la frontière des langues que ces changements s'opèrent. La zone de fabrication et de consommation de la choucroute et du *kugelhopf*, pour se limiter à des exemples emblématiques, n'a rien à voir avec le tracé de la frontière linguistique. Car souvent la limite d'usage coupe la frontière des langues et ne renvoie donc pas à l'opposition roman–germanique attendue ; il s'agit là non pas de faits de langue mais d'oppositions de techniques.

Il existe, à l'évidence, une continuité des pratiques entre la Lorraine romane et la Lorraine germanophone : la frontière linguistique ne constitue donc pas une barrière. L'auteur va plus loin encore : selon elle, perpétuer cette notion de barrière culturelle pour la frontière des langues et persister à faire correspondre une langue donnée et une mentalité particulière voire une culture différente ne sont que des stéréotypes éculés et relèvent de parti pris idéologiques. S'obstiner à opposer les « mentalités » de deux groupes humains de langue différente découle d'une « cécité intellectuelle » plus que confortable puisqu'elle permet de réduire toute différence à la donnée primordiale de la langue autrefois pratiquée[338]. Et on doit pouvoir conclure avec Jean Lanher, un des rares romanistes lorrains au fait du problème, qu' « un tabou, un de plus, serait en train de disparaître »[339].

Au lieu d'une ligne de front symbolisant une lutte ethnique ancestrale entre deux peuples et deux langues, la réalité du terrain permet de découvrir une zone de mixité linguistique, bien plus stable qu'on l'a prétendu. Stable, car elle symbolise une coexistence pacifique entre deux groupes humains de langue différente mais où un bilinguisme, parfois laborieux, a de tout temps joué le rôle d'une tête de pont. Aussi, là où on s'attendait à un champ de bataille, c'est une véritable éponge linguistique qui apparaît.

C'est à présent l'ensemble du cadre antique qu'il faut revoir, mais débarassé de ses *a priori* traditionnels.

[337] *Ibid.*, p. 46
[338] *Ibid.*, p. 79
[339] Jean LANHER, « La frontière des langues : limite de civilisation ? A propos d'un livre récent », *Le Pays Lorrain* ,2000, p. 109-111.

II. LA ROMANITÉ DE L'ESPACE MOSELLAN

L'espace mosellan ne montre aucune unité géographique : la diversité domine au sein d'une grande variété de paysages. La région s'articule essentiellement le long de la vallée de la Moselle, épine dorsale de la Lorraine, enrichie de ses affluents ou sous–affluents : Sarre, Blies, les deux Nied. La fertilité du plateau lorrain, avec le Saulnoy et la Seille, s'oppose au vaste massif forestier du Warndt, partagé aujourd'hui entre la France et l'Allemagne, parcouru par la Bisten et la Rosselle. Au nord, le Pays Haut s'étend entre la plaine de la Woëvre, la Belgique et le Luxembourg avec les vallées étroites et profondes de l'Orne, la Chiers et la Fentsch[340].

Après la conquête romaine, la Gaule Chevelue fut divisée en trois provinces, les *Tres Galliae* : Lyonnaise, Aquitaine et Belgique. La *Gallia Belgica* couvrait alors un vaste territoire, de la Seine au Rhin avec trois peuples implantés sur l'axe mosellan : Trévires, Médiomatriques et Leuques. César laisse entrevoir une réalité linguistique et ethnique complexe pour le territoire de la Belgique : pour lui, la plupart des Belges sont originaires de Germanie, proviennent d'au–delà du Rhin et auraient chassé les Gaulois du territoire où ils se sont installés[341]. Si les Médiomatriques – les *Mediomatrikoi* de Strabon[342] – représentent incontestablement une part intégrante du peuple belge, on ne sait ce qu'il en est exactement des Trévires. Pour Tacite, les Trévires et les Nerviens refusaient de se faire appeler gaulois :

> Les Trévires et les Nerviens témoignent de quelque vanité à faire valoir une origine germanique, comme si, grâce à ce sang glorieux, ils se distinguaient des Gaulois, ne voulant pas leur ressembler ni imiter leur paresse[343] .

En fait beaucoup d'éléments semblent indiquer que la Gaule Belgique était une zone mixte mêlant des peuples différents, mais vivant en relative symbiose. Le texte de César le

---

[340] Henry JOLY, *Géographie physique de la Lorraine et de ses enveloppes*, Nancy, 1912.

[341] *Plerosque Belgos esse ortos a Germanis Rhenumque antiquitus traductos propter loci fertilitatem ibi consedisse Gallosque qui ea loca incolerent expulsseplerosque Belgos esse ortos a Germanis Rhenumque antiquitus traductos propter loci fertilitatem ibi consedisse Gallosque qui ea loca incolerent expulisse.* CÉSAR, *Commentarii de bello gallico*, II, 4.

[342] STRABON, *Géographie*, IV, 3, 4.

[343] *Treveri et Nervi circa affectationem Germanicae originis ultro ambitiosi sunt, tamquam per hanc gloriam sanguinis, a similitudine et inertia Gallorum separentur*: TACITE, *De situ ac populis Germaniae*, 28, 4.

confirme d'ailleurs indirectement. Et la science moderne aurait plutôt tendance à corroborer cette mixité gallo–germanique[344].

Quant aux Médiomatriques, leur territoire s'étendait à l'origine de l'Argonne au Rhin et couvrait les actuels départements de la Moselle, une partie du département du Bas-Rhin et de la Sarre, soit environ 10 000 km², dont plus de 6 000 pour la Moselle actuelle. Les dernières recherches ont démontré qu'à l'époque de l'Indépendance, il comptait plusieurs *oppida* dont le plus important était celui du « Fossé des Pandours », au col de Saverne. On y a reconnu leur chef-lieu probable à l'époque celtique. Après la conquête romaine, César fit du Rhin la frontière entre Gaulois et Germains : le territoire des Médiomatriques fut alors réduit, et le peuple germanique des Triboques fut installé sur la rive gauche du Rhin, et l'actuelle Basse–Alsace leur fut attribuée : *…ad Rhenum sunt …Mediomatrices, in quibus Tribocchi, gens Germanica, ex eo patria sunt translati* [345].

Amputée de ses territoires rhénans, la cité des Médiomatriques correspondait alors *grosso modo* aux diocèses de Metz et de Verdun, et *Divodorum* en devint le chef-lieu[346]. À la fin du III^e^ siècle, un nouveau cadre administratif fut instauré par Dioclétien : la province de Gaule Belgique fut scindée en deux, les cités des Trévires, des Médiomatriques et des Leuques constituant la Belgique Première, le reste la Belgique Seconde. Dans le courant du IV^e^ siècle, la partie occidentale du territoire des Médiomatriques devint autonome pour former la *civitas* de Verdun.

L'espace mosellan coïncide donc essentiellement avec le territoire des Médiomatriques augmenté d'une zone qui relevait des Trévires, soit l'extrême Nord des actuels départements de la Moselle, de Meurthe-et-Moselle et de la Meuse[347] .

A. *Divodurum*, carrefour médiomatrique

À *Divodorum*, terme d'origine celtique signifiant « la forteresse divine », on adjoignit plus tard le nom du peuple *Mediomatricorum*, (« vivant au milieu de la terre maternelle ») qui évolua en *Mettis*, d'où est issu le toponyme moderne de Metz : une étymologie qui, contrairement aux apparences, n'a donc rien de germanique[348]. Implantée au confluent de la Moselle et de la Seille, la ville gauloise s'est, à l'origine, organisée autour d'un *oppidum*

[344] Bernard SERGENT, *Les Indo-européens : Histoire, langues, mythes*, Paris, 1995, p. 84.
[345] STRABON, *op.cit.*
[346] Pascal FLOTTE, Matthieu FUCHS, *Carte Archéologique de la Gaule, La Moselle (CAG, 57/1)* Paris, 2004, p. 102, 103.
[347] Yves BURNAND, « Histoire de la Lorraine. Les temps anciens » 2. *De César à Clovis*, Nancy, 1990, p. 3, 4.
[348] Ernest NÈGRE, *Toponymie générale de la France*, Genève, 1990, t. 1, p. 175, 155.

implanté sur les hauteurs de Sainte–Croix, protégé par un rempart de type *murus gallicus*. Elle a connu un développement au milieu du premier siècle et à son apogée, à la fin du III[e] siècle, son territoire couvrait une bonne centaine d'hectares. Cette superficie fut réduite à 70 ha durant l'Antiquité tardive par l'édification de remparts, laissant *extra muros* divers quartiers (Pontiffroy, Outre–Seille, Sablon) dont le grand amphithéâtre, un des plus grands de Gaule[349].

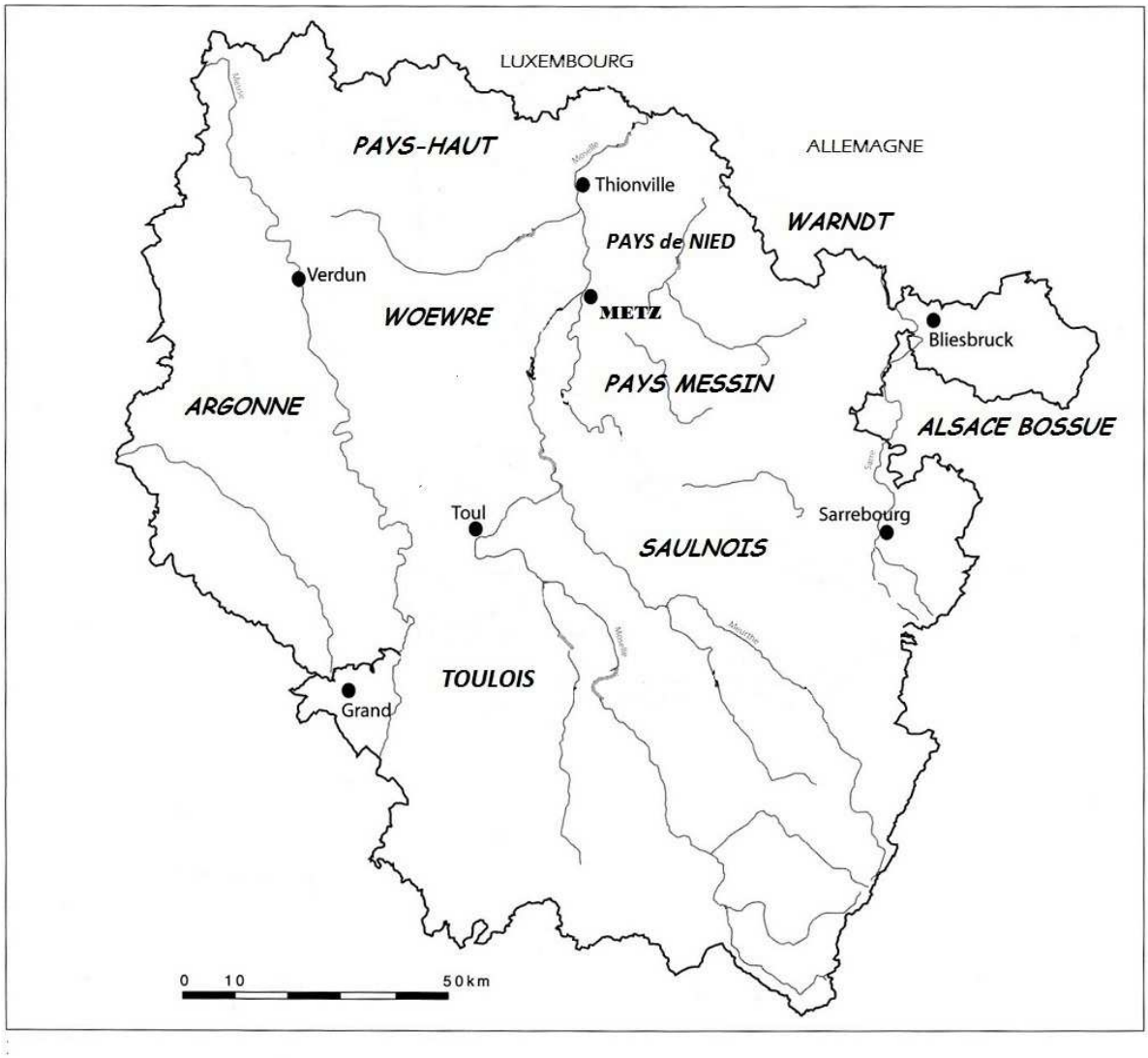

4. Le cadre géographique (d'après *La Lorraine antique, Villes et Villages*, p. 2)

[349] Robert BEDON, *Atlas des villes, bourgs et villages de France au passé romain,* Paris, 2001, p. 223-226.

Les fouilles des dernières décennies (Pontiffroy, espace Serpenoise, Arsenal Ney) ont montré que l'architecture de terre et de bois avait prévalu jusqu'à la fin du I^er^ siècle, avant l'édification des grands bâtiments publics classiques tels la « Maison Quarrée », sans doute une basilique, les deux amphithéâtres, les aqueducs, et les thermes, pour la plupart encore en élévation au XVIII^e^ siècle. Divers ensembles privés résidentiels, trois grandes nécropoles implantées en bordure des voies antiques complètent un ensemble assez prestigieux. La qualité du lapidaire et du mobilier, essentiellement funéraire, une abondante série de stèles originales, un riche *corpus* épigraphique font de *Divodurum* une cité de premier ordre, au passé antique constamment ravivé par d'abondantes découvertes archéologiques, révélant souvent quelques surprises, tel le temple de Cybèle du parking de la République, premier exemple de ce type en France[350].

Implanté sur un axe de circulation majeur reliant la Méditerranée au Rhin, *Divodurum* ne pouvait échapper à la zone d'attraction du triangle stratégique Cologne-Mayence-Trèves. C'était un des secteurs les plus dynamiques de l'Empire, où se concentrait un maximum de troupes affectées à la défense du *limes*, courant du Rhin au Danube. La situation de la ville a ainsi considérablement accru une prospérité économique initiée dès l'époque de La Tène. Le ravitaillement des troupes et les approvisionnements civils et militaires ont fait de cette région frontalière, où le commerce a amené une aisance indéniable, une zone ouverte à de multiples influences [351] .

Deux voies antiques essentielles ont fait de *Divodurum* un carrefour routier incontournable :

– la voie Lyon–Trèves, franchissant la Moselle à *Scarponne*/Dieulouard reliait le sillon rhodanien au Rhin. Vers le nord, l'existence d'un double tronçon Metz-Trèves sur chacune des rives de la Moselle a été archéologiquement prouvé, alors que la *Table de Peutinger* ne connaît qu'un seul tracé par *Caranusca*/ Hettange–Grande puis *Ricciacum*/ Dalheim chez les Trévires.

– la voie Reims–Strasbourg, déjà utilisée par le commerce du sel protohistorique, reliait Metz à la vallée rhénane ; elle est bien documentée avec ses diverses étapes (*Ad duodecimum*

[350] Renata DUPOND, *Metz, place de la République. 2000 ans d'histoire*, Metz, 2010, p. 39, 40.
[351] Jeanne-Marie DEMAROLLE, « Les Médiomatriques dans l'Empire romain d'Auguste au V^e^ siècle », in *CAG 57/1*, p. 115-119.

lapidem/Delme, *Marosallum*/ Marsal, *Decempagi*/Tarquimpol/ et *Pons Saravi*/ Sarrebourg), d'où une branche se détachait vers le Donon.

À ces deux grands itinéraires classiques, connus par la littérature antique, il faut en ajouter d'autres révélés par des observations de terrain et par l'archéologie : la voie Metz–Worms par Le Hérapel, Sarrebruck, Schwarzenacker et la route Metz–Brumath par le plateau lorrain (Chémery, Grostenquin, Sarre-Union, Domfessel). Les recherches archéologiques des dernières décennies ont révélé un axe nord–sud parallèle à celui de la vallée de la Moselle, tourné d'une part vers Trèves et de l'autre vers la Germanie. Il confirme l'importance de ce secteur oriental de la cité médiomatrique avec les vallées de la Sarre et de la Blies, dominé par Bliesbruck-Reinheim, que l'on peut à présent qualifier de centre urbain. Nombreuses étaient en outre les voies secondaires qui assuraient des liaisons avec les grands axes et qui ont joué un rôle majeur dans l'économie régionale. Parmi les plus importantes, la route de la Seille se dirigeait de Metz vers Nomeny, la route de la Sarre reliait Sarrebourg, Sarre-Union, Bliesbruck et Sarrebruck avec un embranchement vers Pachten (*Contiomagus*), Trèves et Worms[352].

B. Les agglomérations secondaires

Indissociables de ce réseau routier, de nombreux gîtes d'étapes avaient progressivement acquis un rôle multiple. Leur position souvent stratégique favorisait les activités agricoles, commerciales et artisanales et les échanges en tous genres. Brassant une population diversifiée, leur fonction religieuse n'était pas négligeable car là s'élevaient souvent temples et sanctuaires, parfois des édifices de spectacle. Ils pouvaient enfin assumer des missions administratives comme celle de *vicus* à la tête d'un *pagus*. Nombreux dans l'espace mosellan, géographiquement bien répartis, ces bourgs étaient d'importance inégale. Les plus connus sont ceux de l'axe mosellan, tel *Scarponne*/Dieulouard, mais d'autres ont joué un rôle important. Ainsi Le Hérapel ou, dans le Pays Thionvillois, *Caranusca*/Hettange, Yutz, Kirschnaumen ; dans le Pays-Haut mosellan *Aqueductus*/Audun-le-Tiche, Fontoy ; dans le Nord-Meusien, Saint–Laurent-sur-Othain. Les dernières recherches archéologiques ont mis en lumière toute une série d'agglomérations secondaires, jalonnant les vallées de l'Est

[352] Jeanne-Marie DEMAROLLE, *op.cit* ; Jean-Paul PETIT, « L'influence des frontières administratives sur la recherche archéologique : l'exemple du secteur oriental de la cité antique des Médiomatriques », in Jeanne-Marie DEMAROLLE, *Frontières (?) en Europe occidentale et médiane de l'Antiquité à l'an 20*00, Metz, 2001, p. 571-588.

mosellan à des distances régulières de 20 à 25 km, au sein d'un territoire très densément occupé : Sarrebourg, Sarre-Union, Schwarzenacker[353].

Quelques sites émergent :

– *Decempagi*/Tarquimpol dépasse largement le stade de carrefour routier sur la voie Metz-Strasbourg . Il s'agit d'une place fortifiée, englobant une agglomération d'une quarantaine d'hectares, où de multiples constructions ont été repérées : un ensemble thermal et surtout un théâtre. De récentes prospections géo–physiques viennent de révéler la présence d'un vaste quartier implanté en face de ce théâtre, de même qu'un nymphée. Son nom dissimule sans doute une fonction religieuse, régissant un grand territoire (*decem pagi*), d'où l'importance des substructions[354].

– Bliesbruck, implanté dans la partie orientale de la cité médiomatrique, dans une zone à l'écart de l'axe mosellan traditionnel, mais dont l'importance s'affirme au fur et à mesure des découvertes. C'était un véritable centre urbain, avec tous les attributs d'une ville de province : vastes quartiers artisanaux et résidentiels, thermes, le tout en rapport avec une somptueuse villa, probablement le centre d'un immense domaine[355].

– Senon, peut-être le chef-lieu originel du Verdunois, est entouré d'un tissu de villas à la densité surprenante. Implanté au cœur d'un réseau de voies antiques régionales, défendu par un *burgus* fortifié au Bas-Empire, il a révélé des bâtiments publics (*forum*?), thermes, habitats privés, sanctuaires et diverses nécropoles[356].

Outre ce tissu d'agglomérations secondaires, les richesses naturelles de l'espace mosellan avaient très tôt favorisé l'éclosion de nombreux domaines ruraux organisés autour d'une voirie bien développée.

C. Les domaines ruraux

Les vallées de la Moselle, des deux Nied, de la Sarre, de la Blies, mais surtout les plateaux de Sarreguemines à Bitche, de l'Alsace Bossue, du pays de Sarrebourg ont attiré un nombre élevé d'établissements de diverse nature. On a reconnu un peuplement rural d'une grande densité puisque des recensements archéologiques, pourtant relativement anciens (1987), ont permis de comptabiliser 556 villas, rien que pour l'actuel département de la Moselle. La plupart des établissements ruraux se regroupe autour des centres urbains (Metz)

[353] Jean-Paul PETIT, « L'influence… », *op.cit.*
[354] Inédit, communication de Joachim Henning à la Journée ADRAL du 8 novembre 2009 à Sarrebourg.
[355] Jean-Paul PETIT, *Bliesbruck-Reinheim. Celtes et Gallo-romains en Moselle et en Sarre*, Paris, 2005.
[356] Jean Luc MASSY, *Les agglomérations secondaires de la Lorraine romaine*, Besançon, 1997, p. 313, 29, 285.

et des agglomérations secondaires : Le Hérapel, Schwarzenacker, Sarre-Union, Sarrebourg. Tarquimpol, Bliesbruck : on a ainsi pu dénombrer 130 sites rien que dans l'arrondissement de Sarrebourg. Quant à l'environnement de la voie Metz-Strasbourg par la vallée de la Seille, il concentre à lui seul presque la moitié des villas mosellanes connues. On remarque toutefois un déséquilibre entre l'ouest et l'est de la cité : on ne connaît qu'une seule grande villa dans le Verdunois, contre six au moins à l'autre extrémité du territoire. Le taux d'occupation est très variable : un établissement pour 4 km^2 dans la Woëvre, un par hectare sur le Plateau Lorrain entre Seille et Nied, un sur 50 ha dans le secteur du Pays de Bitche, mais une villa au km^2 autour de Senon, dont on a déjà entrevu l'importance[357].

L'architecture de ces édifices, bâtis pour la plupart durant la deuxième moitié du I^er^ siècle et occupés jusqu'à la fin du IV^e^ ou au début du V^e^ siècle, adopte un plan classique, voire standardisé : celui de la galerie de façade avec pièces–tours d'angle. Partout, des signes de confort « à la romaine » tels que hypocaustes, bains, mosaïques ou enduits peints. Il faut remarquer la richesse du secteur oriental avec plusieurs grands établissements luxueux : Saint–Ulrich, Reinheim, Bierbach, Rouhling, Téting, Lezey, Mackwiller. Les plus importants semblent systématiquement associés à des agglomérations secondaires : Saint–Ulrich pour Sarrebourg, Mackwiller pour Sarre-Union, Reinheim pour Bliesbruck, Bierbach pour Schwarzenacker[358]. Parmi les plus marquants, le site de Bierbach forme un ensemble exceptionnel, alliant une villa somptueuse, à un monument funéraire et un espace cultuel. Quant au domaine de Saint–Ulrich, (200 ha), la villa de la fin du I^er^ siècle constitue une exception avec son plan à péristyle d'inspiration méditerranéenne. Mais la vallée de la Moselle, au nord de Metz, commence, elle- aussi, à révéler des édifices du même type avec la villa de Larry, à son apogée sous les Antonins, dont la *pars urbana* (environ 1,5 ha) regroupait 80 pièces autour d'une cour centrale à bassin ornemental[359] **.**

D. Une économie florissante

La vitalité économique de l'espace mosellan est sensible dans tous les domaines : agricoles, artisanaux et commerciaux. Aussi bien pour le chef-lieu de la cité que pour les campagnes, la période de prospérité débute au I^er^ siècle jusqu'au milieu du III^e^, avec un apogée dans la première moitié de ce siècle. Aux difficultés des années 250 succède une nette

[357] Jeanne-Marie DEMAROLLE, *op. cit*. p. 120.
[358] Jean-Paul PETIT, « L'influence… », *op. cit.*
[359] Jeanne-Marie DEMAROLLE, *op. cit.*, p.119 -122.

reprise à l'époque tétrarchique et constantinienne avant que n'alternent phases de difficultés et périodes de reconstruction. Au IV^e^ siècle, le marasme économique a touché la région d'une manière très contrastée selon les secteurs. Une étude de 1991 (dont les données doivent donc être revues à la hausse) fait état de 278 sites médiomatriques ayant livré des exemplaires monétaires, toutes périodes confondues ; c'est deux fois plus que pour le territoire voisin des Leuques. On peut donc en conclure que l'économie régionale a été marquée par l'importance de la circulation monétaire, au sein de laquelle les monnaies gauloises sont restées nombreuses jusqu'à la fin du IV^e^ siècle.

Domaines essentiels, l'agriculture et l'élevage ont livré une masse de témoignages, dans les campagnes, mais également en ville, puisqu'une installation de boucherie est signalée à Metz et que la culture des légumes y est également mentionnée[360]. Il ne subsiste aucun doute sur le niveau de production de blé et de farine : plus de 150 meules domestiques en basalte de l'Eifel ont été retrouvées et des installations urbaines de boulangerie ont été signalées à Bliesbruck et à Metz[361]. La batellerie, connue par la corporation des *nautae Mosallici*[362], devait sa réussite au commerce, y compris celui des esclaves, et de multiples négociants sont attestés par leurs stèles funéraires. Plus difficile à cerner, la viticulture régionale semble beaucoup moins développée que dans la région tréviroise. On verra plus loin le rôle majeur joué par le monde vinicole dans la vallée de la Moselle allemande tout au long du Moyen Âge et il serait surprenant que les coteaux messins de la Moselle médiomatrique n'aient pas été, eux aussi, couverts de vigne : deux stèles funéraires, au moins, attestent la fabrication de tonneaux et la vente de vin[363]. À cet égard, le mode de transport essentiel que représentait la Moselle a dû jouer un rôle de premier plan, trop souvent sous–estimé[364]. L'artisanat du bois (constructions, vaisselle, sculpture, mobilier) de la laine, des activités textiles et la tabletterie sont également attestés un peu partout. L'exploitation du sous–sol (minerais, argile) était très active ; non seulement avec les minerais de fer, minette et fer fort du Pays-Haut et de la vallée de l'Orne, mais également grâce au cuivre, dont il existait une mine à Vaudrevange. L'exploitation du sel, en revanche, est beaucoup moins bien documentée qu'aux époques

[360] CIL XIII 4332.
[361] Jeanne-Marie DEMAROLLE, *op. cit.* p. 123-125.
[362] CIL XIII 4335.
[363] Musée de Metz, inv. 75–38–34, 75–38–55. Cf. *La civilisation romaine de la Moselle à la Sarre*, Mayence, 1983, p. 225 ; Gérald COLLOT, « Les Médiomatriques et leur territoire », *ibid.* p.40–49.
[364] Stéphane LEBECQ, « L'économie de la voie d'eau dans le nord de la Gaule à l'époque mérovingienne : réflexions historiographiques et problématiques », in Jean PLUMIER, Maude REGNARD (ed.), *Voies d'eau, commerce et artisanat en Gaule mérovingienne*, Namur, 2005, p. 11–28.

antérieures et on peut se demander si elle n'a pas subi une récession, volontaire ou non, de la part de l'administration romaine, pour ne pas concurrencer d'autres régions[365].

L'essor urbain a stimulé l'extraction de la pierre et le développement des carrières qui existaient un peu partout ; le calcaire de Norroy–lès–Pont–à–Mousson, utilisé entre autres pour la construction de l'amphithéâtre, a même été exploité par des détachements de différentes légions. L'exportation dans ce domaine était florissante, tout comme pour la céramique sigillée, en constante expansion, produite dès le Haut-Empire, à Chémery, à Blickweiler–Eschweilerhof et plus tard en Argonne. On en a retrouvé des quantités impressionnantes de la Bretagne au Danube. Au Bas-Empire, la sigillée d'Argonne décorée connaît même une situation de quasi–monopole, de la Suisse à l'Armorique. On peut y ajouter les terres cuites architecturales : les tuiles d'*Optatu*s (sans doute fabriquées à Corny), celles d'*Adiutex* (produites pour certaines à Yutz) ont été diffusées de Metz au Rhin, sur plus de 200 km de distance. L'importation de productions lointaines a également largement stimulé les activités commerciales. La consommation de produits méditerranéens est abondante : sigillée ornée de La Graufesenque au I^{er} siècle, vin, huile, *garum*, jusqu'à la fin du Bas-Empire. L'économie du secteur oriental de la cité était nettement orientée vers la région rhénane : la majorité de la céramique retrouvée à Bliesbruck provient ainsi essentiellement de la vallée du Rhin alors qu'à Metz, les réseaux d'approvisionnement sont différents. On remarquera également la présence à *Divodurum* de luxueuses pièces de provenance lointaine : statue d'Isis d'origine alexandrine, urne cinéraire en onyx, baignoire en porphyre, placages de marbres[366]. Une région qui s'avère éclatante de vitalité, débordante d'énergie et de richesses. Mais l'âge d'or de la *pax romana* à la mosellane allait s'achever dans le courant du III^{e} siècle.

E. Les crises du Bas-Empire

Alors que la première moitié du III^{e} siècle constitue l'apogée de la paix romaine en Gau1e Belgique, la seconde moitié du siècle inaugure une ère profondément troublée dans tout le nord–est. Une cinquantaine d'années – de 235 jusqu'aux réformes de Dioclétien en 284 – marquée par des invasions barbares mais aussi par de graves problèmes politiques internes. En quelques décennies, de la mort de Sévère Alexandre (235) à l'accession de Dioclétien (284), une vingtaine d'empereurs ou usurpateurs, dont beaucoup meurent de mort violente, se succèdent à la tête de l'Empire.

[365] Jeanne-Marie DEMAROLLE, *op. cit.* p.122.
[366] *Id., op. cit.* p.124 ; Jean-Paul PETIT, « L'influence…», *op.cit.*

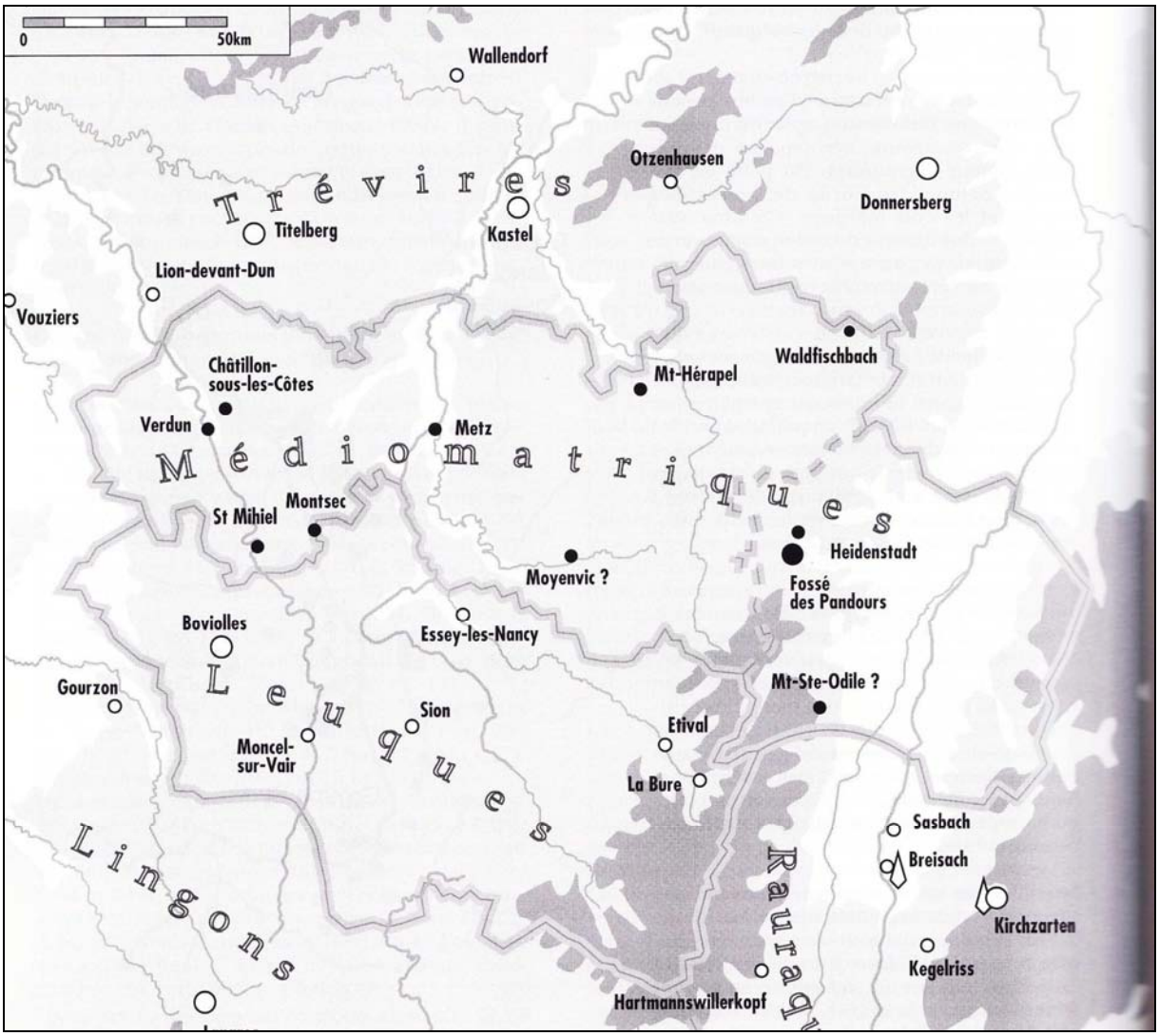

5. Les peuples celtiques de Lorraine (*CAG* 67-1, p. 114)

Pendant de longues années, on a vu dans cette période les prémices de la fin de l'Empire romain, Mais le catastrophisme qui a prévalu longtemps a laissé place aux progrès de la recherche archéologique, qui ont permis de mettre l'accent sur la continuité et non plus sur la rupture, même si l'alternance se révèle très différenciée d'un secteur à l'autre[367]. Un affaiblissement des défenses militaires sur le Rhin – dégarnies pour protéger l'Orient et les Balkans – a ouvert la voie à des raids germaniques qui ont touché la Gaule mosellane pendant près d'un quart de siècle, de 254 à 276. Les premières incursions provoquèrent en outre une crise politique en 260, qui eut pour conséquence la proclamation du général Postumus comme empereur dissident. La création de cet « Empire gaulois » permit une reprise en mains de la situation jusqu'en 274, mais la défaite de l'usurpateur Tetricus, face à l'empereur légitime, marqua la fin de la dissidence, tout comme la reprise des razzias germaniques en 275–276, qui furent probablement les plus destructrices. Ce n'est qu'en 279 que Probus réussit à rétablir l'ordre en Gaule de l'Est.

Les premiers indices de ces « invasions » à avoir marqué les esprits sont les trésors monétaires, dissimulés à la hâte aux moments des troubles, et qui constellent la Gaule toute entière. L'espace mosellan ne fait pas exception : partout des caches, d'importance diverse, tant en ville que dans les campagnes. Plusieurs ont été découvertes à Metz et à Sarrebourg, beaucoup d'autres dans l'espace mosellan : à Scarponne, au Hérapel, au Heidenkopf à Sarreinsming, à Veckring, à Vic-sur-Seille[368]. Les sommes pouvaient parfois être énormes, comme à Senon, où 10 000 deniers, sans doute la solde d'une garnison, ont été enfouis après 263[369]. Les responsables de ces troubles étaient diverses factions germaniques, parmi lesquelles un nom se voit cité pour la première fois : les Francs, dont une troupe est anéantie près de Mayence vers 240 par le futur empereur Aurélien, alors tribun de la VI^{e} légion[370].

Les strates de destruction et les couches d'incendie relevées dans les différents bâtiments antiques permettent de préciser que ces raids dévastateurs ont touché la région de manière diversifiée : les bâtiments en pierre ont sans doute beaucoup mieux résisté que ceux qui comportaient des murs de terre et de bois. Même si les dégâts constatés ne sont jamais

[367] Jean-Paul PETIT, *Bliesbruck-Reinheim*, p. 191, 192.
[368] Yves BURNAND, *op.cit.*, p. 193-196. Frauke STEIN, « Die Bevölkerung des Saar-Moselraumes am Übergang von der Antike zum Mittelalter »**,** *Archeologia Mosellana*, t. 1, 1989, p. 174-175. Jean-Paul PETIT, *Bliesbruck-Reinheim*, p. 191.
[369] Franck MOUROT, *Carte archéologique de la France*. *La Meuse –55*, Paris, 2001, p. 508.
[370] *Idem apud Mogontiacum tribunus legionis sextae Gallicanae Francos inruentes, cum vagarentur per totam Galliam, sic adflixit, ut trecentos ex his captos septingentis interemptis sub corona vendiderit.* (HISTORIA AUGUSTA, *Divus Aurelianus*, 7, 1).

uniformes ni généralisés, rares furent les secteurs à ne pas avoir été concernés. Toutefois, ces attaques ont très souvent été suivies de reprises d'occupation, parfois partielles. À *Ricciacum*/Dalheim, une inscription de 255, récemment découverte, relate la restauration d'un portique des thermes, détruits « par la violence des barbares »[371]. Dans le *vicus* de *Caranusca* un incendie daté des années 250 n'empêchera pas de nouvelles activités jusqu'au début du V^e^ siècle[372]. À Bliesbruck, la situation paraissait contrastée : une destruction vers 260 dans le quartier artisanal ouest, une autre ailleurs vers 276 mais ces deux zones sont toujours utilisées au IV^e^ siècle. Mêmes constatations à Erfweiler–Ehlingen et au Grosswald où, après des dégâts datables des années 275–276, ces deux villas continuent à être occupées. En revanche, on ne trouve aucune trace de destruction dans le domaine de Reinheim, mais l'occupation postérieure semble se réduire au bâtiment principal[373]. On sait à présent que ces « invasions » de la seconde moitié du III^e^ siècle n'ont pas entraîné la destruction ou l'abandon de la majorité des établissements ruraux et des agglomérations secondaires de l'espace mosellan. Paul van Ossel a ainsi pu établir que sur une quarantaine de villas, réparties entre la région de Trèves et la Sarre, seule une dizaine avait été réellement abandonnée à la fin du III^e^ siècle[374]. Un exemple emblématique est constitué par les ateliers de sigillée d'Argonne, dont on a longtemps dit qu'ils n'avaient pas survécu. L'archéologie démontre, à l'inverse, qu'ils n'ont jamais cessé leur activité vers 260-270 et que la production s'y est amplifiée, jusqu'à jouer un rôle majeur dans toute la Gaule du Nord[375].

[371] Jean KRIER, « *Deae Fortunae Ob Salutem Imperi* : nouvelles inscriptions de Dalheim (Luxembourg) et la vie religieuse d'un *vicus* du nord–est de la Gaule à la vieille de la tourmente du III^e^ siècle », *Gallia*, t. 68, 2011, p. 313–340.
[372] Jean Luc MASSY, *op.cit.*,p. 194.
[373] Jean-Paul PETIT, *Bliesbruck–Reinhein*, p. 200.
[374] Paul van OSSEL, *Établissements ruraux de l'Antiquité tardive dans le Nord de la Gaule*, Paris, 1992 (Supplément à Gallia, t. 51) p. 171-184.
[375] Marc FELLER, Bertrand HOERNER, « Première approche de la céramique du Bas-Empire en Lorraine », in Marie TUFFREAU–LIBRE, Alain JACQUES, *La céramique du Bas-Empire en Gaule Belgique dans les régions voisines*, Lille, 1994, p. 96–115.

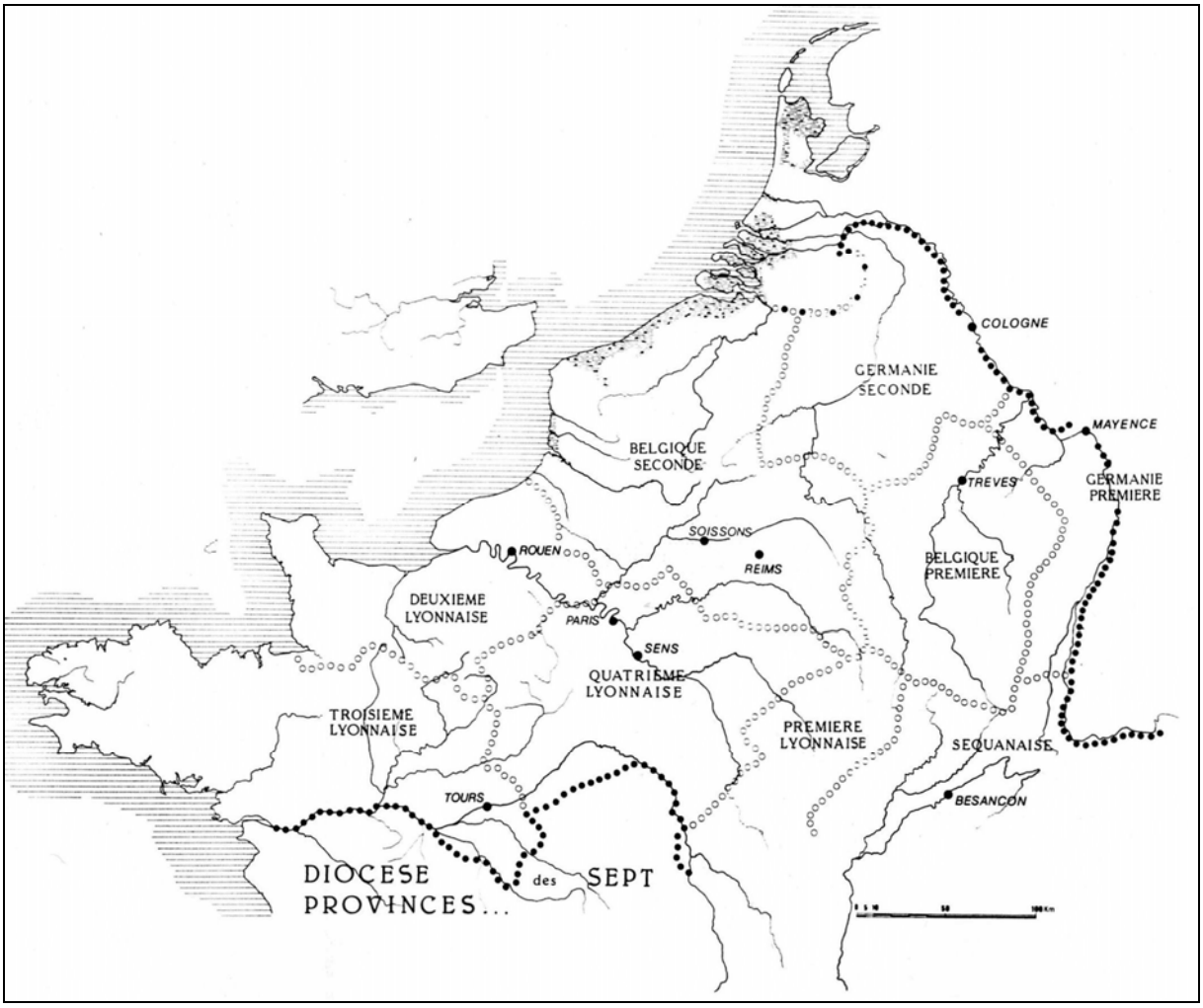

6. La Gaule du Nord (*La Picardie, berceau de la France*, p. 26)

1. Un IV^{e} siècle en demi-teinte

Une très nette reprise s'amorce à l'extrême fin du III^{e} siècle ; avec Dioclétien (285–305) puis Constantin (306–337), on assiste alors à une vigoureuse restauration de la puissance romaine par de profondes réformes institutionnelles. L'instauration d'une Tétrarchie permit une meilleure gestion de l'Empire avec une réorganisation des provinces de Gaule, divisées en deux diocèses avec Trèves à la tête de dix provinces. Une réforme monétaire et fiscale vise à assainir les finances de l'État, la bureaucratie se fait de plus en plus nombreuse ; on procède à un renforcement du *limes*, à une augmentation des effectifs militaires et à la création d'une armée mobile. À partir de 337, les diocèses sont regroupés en préfectures ; celle des Gaules aura son siège à Trèves, dont l'importance devient considérable. Ses prérogatives s'étendaient de la Gaule à la Maurétanie Tingitane, en passant par la Bretagne et l'Espagne. Tous les empereurs du Bas-Empire, de Maximien (287) à Valentinien II (392) ont gouverné, légiféré et physiquement séjourné à Trèves ; Constantin s'y installa dès 306, y résida de manière permanente pendant dix ans et Valentinien agit de même en 367[376].

Il faut insister sur cette proximité de Trèves : moins d'une centaine de *milles* la sépare de *Divodurum*, – plus près que jusqu'à *Ponte Saravi*/Sarrebourg–, par des voies de communication rapides et bien desservies, sans oublier la Moselle – *hic noster ingens fluvius* (notre grande rivière) écrit le panégyriste de Constantin en 310[377] – qui a dû connaître un trafic très important. Pendant au moins deux siècles, l'espace mosellan vit en étroite symbiose avec la nouvelle capitale des Gaules, qui est pour un temps la plus grande ville au nord des Alpes, une « Rome belge » que les empereurs couvrent de prestigieux édifices. Par contrecoup, toute la vallée de la Moselle bénéficie d'une période de prospérité et de dynamisme, largement confirmée par des découvertes archéologiques régulières.

De nombreuses villes, comme Metz, et des agglomérations secondaires (Tarquimpol, Hérapel), sont alors pourvues d'enceintes (rarement établies dans l'urgence), ou d'un *castellum* (Sarrebruck). Un fait est à présent bien établi par l'archéologie : en raison d'une pénurie, les monnaies officielles se voient remplacées par des monnaies de « nécessité », frappées par de nouvelles officines, souvent privées : le réaménagement de la villa du Heidenkopf à Sarreinsming s'accompagna ainsi de la mise en place de plusieurs ateliers de ce

[376] Christine DELAPLACE, Jérôme FRANCE, *Histoire des Gaules, (VI^{e} s. av. J.C /VI^{e} s. ap. J.C.)*, Paris, 1997, p. 105-119, 157-159.
[377] *Panégyriques Latins* (VI–X), p. 64 .

type, dont la production s'étalera sur une trentaine d'années, de 275 jusqu'aux environs de 310. Même si l'occupation semble quelque peu péricliter, la grande quantité d'imitations qui circule démontre une activité économique importante[378].

Les années 352 à 364 correspondent à une nouvelle période troublée pour les populations de Gaule mosellane. Une fois encore, une crise politique interne – l'usurpation du pouvoir par Magnence, dégarnissant la frontière rhénane pour combattre l'empereur Constance II en une guerre civile dévastatrice – allait favoriser de nouvelles incursions des Alamans en 352. En 355 se produit une nouvelle usurpation du pouvoir à Cologne, et de nouvelles incursions barbares sont sans doute à l'origine de la destruction de l'atelier monétaire de Trèves. Julien réussit à rétablir l'ordre et malgré une embuscade des Alamans sur la route Reims–Strasbourg, il remporta la victoire près de Tarquimpol (*per Decem pagos)*. Il passe l'hiver 356 avec ses troupes à Senon (et non pas à Sens)[379], avant de reprendre progressivement la situation en mains, entre 357 et 361. Après une courte accalmie, une nouvelle attaque des Alamans eut lieu en 366 : le maître de la cavalerie Jovin détruisit une colonne barbare près de Scarponne (*prope locum Scarpona*). Les combats furent probablement sanglants car l'hagiographie populaire en a conservé le souvenir réactivé et enjolivé au Moyen Âge : à Loisy, non loin de *Scarponne,* une croix rappelle le sacrifice de « martyrs chrétiens », censés être tombés sous les coups des Alamans[380]. Ce sont là les premières mentions connues – et il y en a fort peu – d'accrochages entre des troupes romaines régulières et des « envahisseurs » germaniques dans l'espace mosellan. Ces deux engagements armés, à quelques années d'intervalle, constituent une confirmation implicite de la gravité de la situation et renforcent l'importance des deux places–fortes de *Decempagi* et *Scarpona* : elles seront, pour longtemps, en première ligne, car situées sur deux voies de pénétration essentielles au cœur de la Belgique Première.

On pense à présent que ces raids du milieu du IV^{e} siècle furent responsables de dommages importants dans l'économie romaine. L'archéologie complète les données de l'histoire en attestant de sérieux dégâts vers 350–360, dus probablement autant aux Alamans qu'aux troubles intérieurs. A Metz, une couche de destruction avec traces d'incendie dans le quartier de Sainte–Croix – le plus ancien de la ville – a été attribuée à cette époque par Jean-

[378] Jean-Paul PETIT, *Bliesbruck-Reinheim*, p.199–200.
[379] Alain SIMMER, « Sens ou Senon ? un nouvel épisode de l'histoire du Bas-Empire en Lorraine », *Le Pays Lorrain*, t. 89, 2008, p. 223-226.
[380] Jacques CHOUX, *La Lorraine chrétienne au Moyen Âge*, Metz, 1981, p. 351.

Jacques Hatt[381]. Les campagnes furent très éprouvées : on estime ainsi à près de 40 % le nombre de villas abandonnées en Gaule de l'Est. A Hallstrof et Villing (près de Bouzonville), Betting, Sarreinsming et Mackviller, les couches de destruction sont scellées par des caches monétaires qui permettent d'assigner à l'année 352 une incursion germanique particulièrement dévastatrice, au confluent de la Nied et de la Sarre[382]. Cette région de la Sarre semble avoir été fortement touchée : l'occupation de Reinheim est très réduite dans les années 350–360 mais elle se poursuit au moins jusqu'en 375. Une nécropole proche est encore utilisée et quelques tombes à inhumation ont révélé du mobilier de la fin du IV^{e} siècle. Plusieurs villas des alentours de Bliesbruck sont abandonnées après le milieu du siècle, bien que celle d'Erfweiler–Ehlingen soit encore occupée jusqu'au début du V^{e} siècle. À Schwarzenacker, un sanctuaire reste fréquenté jusqu'à la fin du siècle[383].

Néanmoins, comme souvent, la situation ne doit en aucun cas être généralisée : alors que l'est de la province affiche des dégâts importants, bon nombre d'habitats d'autres secteurs témoignent encore d'une occupation jusqu'à la fin du IV^{e} siècle : dans la région messine notamment, dans le Nord Mosellan – à Yutz, Ritzing entre autres – mais également un peu partout ailleurs : ainsi le grand *vicus* de *Ricciacus*/Dahleim, qui se relève rapidement[384]. Et il ne faudrait pas oublier que les plus prestigieux édifices civils de Trèves, devenue résidence impériale, furent précisément élevés au IV^{e} siècle, véritable âge d'or de la cité. Et les campagnes alentours ont dû largement bénéficier de cet essor.

Cette période de troubles se termine vers les années 365, mais les conditions de vie ont profondément changé : une dégradation devient sensible par des transformations assez sommaires, voire des réductions de la surface habitée au sein de l'habitat rural, telles celles constatées au Grosswald, au Heidenkopf ou encore à Rouhling ; à Saint–Ulrich la somptueuse villa perd un peu de son lustre[385] .

[381] Jean-Jacques HATT, « Fouilles stratigraphiques à Metz », *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles–Lettres*, 1958, p. 96-101.
[382] Jacques SCHWARTZ, « Trouvailles monétaires et invasions germaniques sous Magnence et Décence » *Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire*, 1957, p. 33-49; Marcel LUTZ, *La Moselle gallo-romaine*, Sarrebourg, 1991, p .59.
[383] Jean-Paul PETIT, *Bliesbruck-Reinheim*, p. 204, 205.
[384] Marcel LUTZ, *op.cit*. p. 288 ; Jean KRIER, « Zu den Anfängen der römischen Besiedlung auf 'Pëtzel' bei Dalheim», *PSH*, t. 94, 1980, p. 139-194.
[385] Jean-Paul PETIT, *Bliesbruck-Reinheim*, p. 206-208.

2. Un sombre V^e siècle

Le V^e siècle marque une incontestable aggravation de la situation de l'Empire romain d'Occident. À la mort de l'empereur Théodose en 395, son fils Honorius n'est qu'un enfant. Stilicon, un Vandale devenu généralissime (*magister utriusque militae*) et bras droit de l'empereur défunt, assure la régence, mais se montre incapable de surmonter la situation. La révolte des fédérés goths permet à leur roi Alaric de mettre l'Italie à sac : Stilicon mobilise alors toutes les forces disponibles, réussit à refouler les Goths, mais, les défenses rhénanes ayant été largement dégarnies, l'armée ne peut résister à ce qu'il est convenu d'appeler la « grande invasion » de janvier 407. Après avoir dû maîtriser une usurpation du pouvoir politique, Stilicon se préparait, enfin, à voler au secours de la Gaule à la tête d'une armée de fédérés germaniques, lorsqu'un coup d'état amena sa perte à Ravenne, où Honorius le fit assassiner en août 408[386].

La voie était libre pour les Suèves, Vandales, Alains et Burgondes qui s'enfoncent en Gaule sans rencontrer de véritable résistance. Faut–il prendre au pied de la lettre l'appréciation de Jérôme, pour qui la majorité des villes de Gaule du Nord auraient été « transférées en Germanie » (*translatae in Germaniam)* ? Même si les « barbares » ne s'attardèrent pas en Gaule et s'installèrent en 409 dans la péninsule hispanique, puis en Afrique du Nord en 415, les dégâts en Gaule du Nord semblent avoir été réels. Quel que soit le crédit à apporter à ces informations, envoyées par Jérôme de Bethléem en 409, soit deux ans plus tard, la situation régionale semble avoir atteint un seuil critique. On remarquera néanmoins que ni Trèves, ni Metz ne sont citées dans l'énumération de Jérôme[387]. À ces destructions s'ajoutèrent de nouveaux troubles intérieurs en Gaule : une nouvelle usurpation du pouvoir amena des heurts armés, auxquels prirent part des troupes barbares. Jusqu'à présent, la situation de l'espace mosellan avait toujours été étroitement liée au sort de Trèves : or, celle-ci perd son rang de préfecture des Gaules au profit d'Arles dans les premières années du V^e siècle. Il faut y voir une aggravation de la situation globale, mais on ne connaît pas l'ampleur exacte des dégâts subis : si les poèmes d'Ausone montrent la ville en pleine

[386] Émilienne DEMOUGEOT, « Notes sur l'évacuation des troupes romaines en Alsace au début du V^e siècle » *Revue d'Alsace*, t. 92, 1953, p. 7-28.
[387] *Non enim hoc agitur in Mogontiacensium civitate, sed quia excisa atque deleta est; non agitur Agrippinae, sed quia hostibus plena; non agitur in Treverorum urbe excellentissima, sed quia quadruplici est eversione prostrata* : JÉRÔME, *Epistulae*, 123,15, Patrologie Latine, t. 22, col. 1058.

prospérité, les écrits de Salvien annoncent l'apocalypse. Selon lui, la capitale aurait été détruite à quatre reprises en un demi-siècle : en 410, 413, 420 et vers 430[388]. Quant au sort de Metz, il est un peu mieux connu, bien que la précision fasse souvent défaut. Alors que le passage des Vandales à Trèves n'a jamais pu être établi, leur présence à Metz semble avérée. Frédégaire l'assure (*capta est civitas a Wandalis)* information confirmée par une source hagiogaphique (*Wandalorum tempore…in medio urbis incendio sola inlesa permansit*.)[389]. Toutefois le sac de Metz est attribué à un roi des Vandales du nom de Chrocus, personnage inconnu lors de l'invasion de 407 .Comme un roi des Alamans ainsi nommé aurait ravagé la Gaule vers 260, selon Grégoire de Tours, on en vient à se demander s'il ne s'agirait pas en réalité d'un terme générique désignant un chef de guerre, sans réelle existence historique[390]. Du reste, une confusion certaine s'est opérée au niveau régional entre Vandales et Huns et ne simplifie pas les choses : ainsi saint Livier, martyr des Huns ou des Vandales, soit à Metz, soit à Marsal[391].

Quel sort a été réservé aux campagnes mosellanes ? La situation se complique quelque peu car l'archéologie peine à apporter ses précisions habituelles. En effet, une évolution des rites funéraires amène une disparition progressive du dépôt d'accessoires dans les sépultures ; et le matériel accompagnant les défunts se raréfie considérablement pour disparaître peu à peu au V^{e} siècle, alors qu'il était encore abondant au siècle précédent. La datation et l'étude des nécropoles deviennent alors difficiles, voire impossibles dans bien des cas.

Cette déficience est encore renforcée par une carence numismatique : les frappes officielles de numéraire de bronze ayant cessé en Gaule entre 394 et 402, les monnaies se voient remplacées, soit par des imitations locales, soit par des pièces des siècles antérieurs et les datations s'en trouvent largement faussées. Les récentes découvertes de Bliesbruck ont ainsi clairement démontré que des potins d'époque gauloises et des bronzes de la République romaine pouvaient côtoyer des imitations de Tetricus dans des quartiers encore occupés au V^{e} siècle[392]. Une autre difficulté surgit pour l'archéologie : l'architecture traditionnelle recule de plus en plus et les constructions de pierre laissent souvent la place à des murs de terre et de bois, des vestiges plus légers difficiles à repérer et à étudier.

---

[388] AUSONE, XIX, 28–34, MGH., AA, t. V, p. 99 ; SALVIEN, *De gubernatione Dei*, VI, 13–15, MGH.A A , t I,1.
[389] FRÉDÉGAIRE, II, 60, MGH.s.r.m., t. II, p. 84 ; *Vita Trudonis*, 9, MGH.S.R.M., t. VII, p. 282.
[390] *Historiarum libri decem,* I, 24. Christian COURTOIS, *Les Vandales et l'Afrique*, Paris, 1955, p. 44 ,45.
[391] Nancy GAUTHIER, *L'évangélisation des pays de la Moselle,* Paris, 1980, p. 234.
[392] Daniel GRICOURT, Johannes NAUMANN et Jean SCHAUB (+), *Le mobilier numismatique de l'agglomération secondaire de Bliesbruck (Moselle).Fouilles 1978 -1998* (BLESA 5) Paris, 2009, p. 775-785.

La seconde moitié du V^e^ siècle est marquée par un événement qui a occulté tout le reste : l'incursion d'Attila en Gaule. Pas un ouvrage qui ne retrace la destruction de *Divodurum* par le feu et la mort de la population (*urbem incendium, populum in ore gladii trucidantes*). Lorsqu'on sait que les faits ont été relatés par Grégoire de Tours, on comprend mieux que seul l'oratoire Saint–Etienne (*nec remansit in ea locus inustus praeter oratorium beati Stefani*) ait pu être épargné à la suite d'une intervention miraculeuse des saints Pierre et Paul en personne. Une autre version tirée de l'*Histoire des Évêques de Metz,* rédigée par Paul Diacre (qui lui séjourna à Metz au VIII^e^ siècle)[393] en reprend les grandes lignes avec quelques détails supplémentaires : les Huns se seraient retirés de Metz en emmenant des prisonniers (dont l'évêque Auctor), libérés plus tard à *Decempagi* (Tarquimpol) ; il mentionne en outre une attaque à *Scarpona* (Dieulouard). Hormis le rôle, devenu classique, des places–fortes régionales, il est bien difficile de démêler la réalité de la légende hagiographique. Toutefois, le passage des Huns dans l'espace mosellan est indéniable et on situe leur présence un peu plus tard à Verdun, avant de subir une défaite définitive aux Champs Catalauniques[394].

Il ne faudrait pas croire, cependant, que les villes de Belgique Première ont été réduites à néant. A Trèves, l'amphithéâtre était encore en état puisque Salvien se désole de voir la population locale l'utiliser et la réalité archéologique s'oppose catégoriquement à l'apocalypse telle qu'il l'a décrite. Un atelier monétaire y fonctionnait encore en 455 et des monnaies de nécessité continuèrent à y être frappées bien après cette date. La basilique et les thermes de la ville restent en usage jusqu'à la même période[395]. Bien que la préfecture des Gaules ait été transférée à Arles, il ne semble pas que la ville se soit appauvrie de manière trop inquiétante : les ateliers de céramique de Trèves continuent ainsi à fournir toute la région, notamment en produisant les célèbres vases rouges engobés que l'on retrouve dans bien des sépultures[396]. À Metz, une masse considérable de céramique, découverte dans le grand amphithéâtre et jusqu'alors datée du III^e^ siècle, s'est avérée remonter à la première moitié du V^e^ siècle. En considérant quelques inscriptions funéraires chrétiennes retrouvées au même endroit et attribuées aux décennies suivantes, c'est une occupation sur l'ensemble du V^e^ siècle que l'on peut admettre à présent. Les répercussions sur l'histoire messine sont considérables :

[393] *Historiarum libri decem*, II, 6. Paul DIACRE, *Liber de episcopis Mettensibus*, MGH SS II, p. 261-268.
[394] Nancy GAUTHIER, *L'évangélisation*, p. 139–149.
[395] *Ibid.*, p. 136–138.
[396] Karl-Joseph GILLES, « Ateliers de céramique du Bas-Empire dans la vallée de la Moselle et l'Eifel », in Marie TUFFREAU-LIBRE, Alain JACQUES, *La céramique du Bas-Empire en Gaule Belgique dans les régions voisines*, Lille, 1994, p. 123.

car on avait vu dans ce grand amphithéâtre le premier lieu de culte du christianisme, traditionnellement daté du III^e^ siècle et qui passe pour avoir été sauvagement détruit par les Huns en 451[397]. Un point s'avère fondamental : cette céramique messine est identique à celle retrouvée à Alzey, Echternach et Trèves et dans bien d'autres sites, notamment divers *castella* militaires du *limes* encore occupés dans les années 460–470[398]. A la même époque, un second amphithéâtre sortit de terre ; la construction du seul bâtiment antique encore en élévation aujourd'hui, Saint–Pierre–aux–Nonnains, a été daté par électromagnétisme. des alentours de 400, et on peut présumer que sa période d'utilisation s'est prolongée durant les décennies suivantes. De plus, de nombreuses briques estampillées *ADIUTEX* ont été incluses dans la maçonnerie. Comme cette officine fonctionnait très certainement à Yutz, il faut en conclure que ces ateliers de Yutz étaient, eux aussi, encore opérationnels au début du V^e^ siècle[399]. La *Notitia Dignitatum* nous apprend en outre que divers ateliers d'État, fabriques d'armement et gynécées produisant sans doute des uniformes pour l'armée, ont été transférés à Metz : ainsi celui d'*Augustodunum* (Autun) – *Procurator gynaecii Augustoduno translati Mettis* – et probablement un second établissement, implanté à Viviers (Ardèche) : *Procurator gynecaei Vivarensis ... Metti translata*[400].

La production économique se poursuivait donc, ce que confirme l'activité des ateliers argonnais de sigillée, qui ont continué à diffuser leur production fort loin en Europe, donc par l'entremise de circuits commerciaux toujours fonctionnels – en ayant même renouvelé leur décor par des molettes chrétiennes[401]. À Bliesbruck, la qualité des recherches archéologiques permet des précisions rarement observées ailleurs : une importante activité artisanale (notamment avec le travail du bronze) se poursuit et la mise au jour de nombreuses monnaies, de céramiques d'Argonne et des ateliers de l'Eifel confirme la vitalité d'une partie au moins de l'agglomération. L'importante découverte de quatre monnaies frappées à Antioche entre 425 et 435 témoigne du maintien des relations avec les lointaines provinces d'Orient et la persistance de réseaux économiques qui dépassent largement le cadre local[402]. Les campagnes n'ont pas été dévastées et le désert que l'on a décrit trop longtemps n'existe pas. Beaucoup de nécropoles mises au jour, ou réétudiées ces dernières années, ont révélé des inhumations du

[397] Didier BAYARD, « L'ensemble du grand amphithéâtre de Metz et la sigillée d'Argonne au V^e^ siècle », *Gallia* t. 47, 1990. p. 271-319.
[398] *Ibid.*
[399] Jeanne-Marie DEMAROLLE, *op. cit.*, p.112.
[400] *Notitia Dignitatum, In partibus occidentis,* XI, 59 ; XII, 27 http://www.thelatinlibrary.com/notitia.html
[401] Jeanne-Marie DEMAROLLE, *op. cit.*, p. 112.
[402] Daniel GRICOURT, Johannes NAUMANN et Jean SCHAUB (+), *op.cit.*

V^e siècle : ainsi Fontoy, Daspich, Cutry, le Hérapel, Scarponne[403]. Des habitats en matériaux périssables sont de plus en plus nombreux à voir le jour : dans la vallée de la Seille, c'est une bonne douzaine de sites qui ont ainsi été repérés dans les environs d'Eply–Clémery[404]. On verra plus loin que l'inventaire dressé en 2003 (Amnéville, Florange, Frouard, Mondelange, Terville, Thionville, Woippy, Yutz[405]) s'est bien enrichi.

Alors qu'on pensait que les camps militaires du *limes* rhénan n'avaient pas résisté aux « Barbares », on sait à présent, grâce à des fouilles récentes, que les fortins d'Alzey, de Bad–Dürkeim et Eisenberg (le long du Rhin) ont été occupés jusqu'en 450 au moins[406]. À Echternach, si l'immense palais rural a probablement été déserté au début du siècle à la suite du danger, l'enceinte fortifiée édifiée un peu plus loin a révélé une occupation continue jusque dans la seconde moitié du V^e siècle. À *Ricciacus/* Dalheim, les découvertes monétaires s'échelonnent jusqu'en 455. Malgré une légende locale attribuant la destruction du *vicus* du Hérapel aux « invasions » de 407, des monnaies d'Arcadius (423) y ont été trouvées. La grande villa de Saint–Ulrich fut très certainement occupée jusqu'au début du V^e siècle. La conclusion est identique pour le *castellum* de *Scarponne*, pourtant en première ligne, où, hormis la découverte d'une seule monnaie de Théodose II (408–450), les nombreuses inhumations reconnues attestent une occupation contemporaine[407]. À *Decempagi*/Tarquimpol, diverses constructions en bois sur poteaux, ainsi qu'une abondante céramique, confirment une poursuite de l'occupation au V^e siècle[408]. Et les travaux de Paul van Ossel tendent à montrer que l'abandon des établissements ruraux n'a pas été aussi massif qu'on l'avait pensé[409].

En 455, les événements se précipitent avec l'assassinat du vainqueur des Huns, Aetius, puis de Valentinien III. Après une succession de monarques fantoches nommés en fait par Ricimer, général mi–suève–mi–goth, le patrice Odoacre, un autre Barbare – dont on n'a jamais su vraiment s'il était hérule, skire ou hun – fit déposer Romulus Augustule, dernier empereur romain officiel en 476. C'est alors un éclatement du pouvoir central en Gaule où s'installe l'anarchie. Le *limes* rhénan est définitivement abandonné. Cet affaiblissement de la

[403] Jean–Luc MASSY, *op..cit.*
[404] Pierre CUVELIER, Xavier DELESTRE, François HEBER–SUFFRIN, « Peuplement et habitat en Lorraine centrale (de l'Antiquité au Moyen Âge) », in *Studien zur Sachsenforschung 8*, Hildesheim, 1993, p. 29–38.
[405] Édith PEYTREMANN, *Archéologie de l'habitat rural dans le nord de la France du IV^e au XII^e siècle* (Mémoires de l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne, t.XIII), Saint-Germain-en-Laye, 2003, t. 2, p. 256–284.
[406] Jean-Paul PETIT, *Bliesbruck- Reinheim*, p. 215.
[407] Jean–Luc MASSY, *op..cit.*
[408] Inédit, communication de Joachim Henning à la Journée ADRAL du 8 novembre 2009 (Sarrebourg).
[409] Paul van OSSEL, *op.cit.3*

puissance romaine aboutit à un morcellement territorial : Aetius avait su l'emporter sur les Huns grâce à une alliance avec les Burgondes et les Wisigoths, mais, après sa mort, la coalition s'avéra éphémère. L'Arverne Avitus, proclamé empereur à Arles en 455, ayant été déchu l'année suivante, le chaos politique reprit. Le *magister militum* Aegidius, chargé par l'empereur Majorien de rétablir l'ordre en Gaule, ne put résister aux Wisigoths et aux Burgondes qui étendirent, lentement mais sûrement, leur emprise sur tout le pays. Des troubles sanglants sont attestés dans le Lyonnais et l'Auvergne où les Wisigoths, rompant le *foedus* officiel qui en faisait des auxiliaires de l'Empire, se constituent un état autonome. Au sud, la Gaule romaine n'est plus qu'un souvenir. Aegidius poursuit alors la lutte pour son compte propre en Gaule du Nord et maintient tant bien que mal une enclave gallo-romaine entre la Loire et la Somme. Après son assassinat en 464, il semble que son fils Syagrius ait réussi à composer avec les Francs pour rester maître du dernier territoire romain de Gaule, bien que le roi Childéric (+482) qui assiégea Paris en 465, ait pris le contrôle d'une zone de plus en plus vaste. L'aventure se termina face à Clovis en 486 à Soissons[410].

Pendant près d'un demi-siècle, crises politiques internes et soulèvements populaires alternent avec des incursions barbares, dont l'ampleur exacte en Gaule du Nord reste incertaine, bien qu'elle ait sans doute moins souffert que le Sud. La Belgique Première semble avoir connu un dernier sursaut de romanité avec le *comes* Arbogast, installé à Trèves. En dépit de son origine franque, il gouvernait toujours au nom de Rome. Chrétien et pétri de culture classique, il passe pour défenseur de la romanité contre la « barbarie » germanique : on pense aujourd'hui que son autorité s'étendait sur presque toute la Belgique Première, dont la cité des Médiomatriques et au moins jusqu'à Toul[411]. Vers 480, Arbogast quitte la scène régionale ; c'est probablement lui que l'on retrouve un peu plus tard évêque de Chartres[412]. Ce repli – on pourrait parler de fuite en terre « loyaliste » encore aux mains de Syagrius – a été interprété comme la fin de la domination romaine à Trèves. Il est probable en effet que c'est à cette époque que la Belgique Première passa sous le contrôle des Francs.

[410] Ulrich NONN, « Zur Verwaltungsorganisation in der nördlichen Galloromania », in Dieter GEUENICH, *Die Franken und die Alemannen bis zur Schlacht bei Zülpich*, Berlin, 1998, p. 82–94. Cf. l'excellente synthèse de cette période par Brigitte BEAUJARD, *Le culte des saints en Gaule*, Paris, 2000, p. 25–34, 117–122.
[411] Nancy GAUTHIER, *L'évangélisation*, p. 152,153 ; Jeanne-Marie DEMAROLLE, *op.cit*., p. 111.
[412] Nancy GAUTHIER, *L'évangélisation*, p. 120,121.

F. Insécurité et militarisation

Dans un telle conjoncture, l'installation d'un incontestable climat d'insécurité en Gaule Belgique n'a rien de surprenant. Une des premières conséquences en fut la fortification de diverses agglomérations. On en connaît quelques–unes dans le secteur oriental de la province : ainsi au Hérapel, à Sarrebruck. Il en existe bien davantage dans les zones sises aujourd'hui en Allemagne, surtout des sites de hauteur fortifiés comme à Lemberg, Kreimbach, Völklingen et Limbach. Il s'agissait souvent de constructions massives et imposantes : à *Contiomagus*/Pachten, le castel mesurait 150 mètres sur 130, avec une douzaine de tours de défense[413]. Ne serait–ce qu'entre Trèves et Coblence, on dénombre une cinquantaine de fortifications de hauteur et une vingtaine de *castella* le long de la Moselle, répartis dans la vallée ou sur les collines environnantes[414]. cela constitue un contraste saisissant avec la Moselle médiomatrique, qui n'en compte que fort peu : aucune le long de la rivière, quelques–unes à l'extrême nord du territoire à Saint–Laurent–sur–Othain, Baalon et Senon (avec un *burgus* où Julien passa l'hiver 356)[415]. Le nombre d'agglomérations secondaires fortifiées est également ridiculement bas : on ne peut guère citer que quelques rares points forts le long des grandes voies Lyon–Metz et Reims–Strasbourg, tels Delme ou S*arponne* Des découvertes récentes de monnaies confirment que le rempart de *Decempagi*/Tarquimpol a été aménagé (ou réaménagé ?) entre 325–412 et 382–532 et la mise au jour d'une pointe de catapulte y atteste la présence de troupes[416]. En revanche, aucun grand domaine, pourtant nombreux en territoire médiomatrique, ne semble avoir été protégé au Bas-Empire par la fortification d'une partie des bâtiments ou par l'édification d'un *burgus*, comme l'ont été, par exemple, les « palais » d'Echternach ou de Bertrange, dans la seconde moitié du III^{e} siècle[417]. On aurait pu s'attendre à trouver des aménagements de ce type dans les luxueux établissements de Saint–Ulrich ou de Lezey, pour n'en citer que quelques–uns.

Ces fortifications sont, pour beaucoup, connues de longue date et la plupart ont fait l'objet de fouilles récentes qui permettent des conclusions précises : alors que le cours du Rhin était totalement protégé, de même que la Moselle jusqu 'à Trèves, la partie méridionale,

[413] Jean-Paul PETIT, *Bliesbruck-Reinheim*, p. 209-215; La civilisation romaine de la Moselle à la Sarre, *op.cit.*
[414] Trier, Kaiserresidenz und Bischofssitz, *op.cit.*, p. 322–324.
[415] Jean-Luc MASSY, *op.cit.*, p. 367,15, 285.
[416] Communication inédite de Joachim Henning (8 novembre 2009 , Sarrebourg).
[417] Jeannot METZLER, Johny ZIMMER, Lothar BAKKER, *Ausgrabungen in Echternach*, Luxembourg, 1981, p. 363 ; Jean KRIER, « Die Ausgrabungen auf dem Gelände der römischen Palastvilla von Bartringen „Burmicht“ », in Gabrielle KREMER, *Das frühkaiserzeitliche Mausoleum von Bartringen* (Luxemburg), Luxembourg, 2009, p. 13-30.

vers Metz, semble être restée véritablement sans défense. La résidence impériale de Trèves justifie sans doute cette surprotection de la vallée tréviroise ; mais la Moselle médiomatrique aurait-elle été considérée comme peu stratégique, ou la menace aurait–elle été beaucoup moins forte qu'on l'a imaginée ?

Dans des proportions plus modestes, l'apparition d'armes et d'équipements, inconnus dans les sépultures jusqu'alors, traduit une présence armée qui correspond à une militarisation des campagnes. Un indice se montre aussi significatif qu'inquiétant : une loi de 391 accorde aux *privati* pratiquement le droit de se faire justice eux–mêmes en cas d'attaque ou d'incursion dans leurs propriétés[418]. Au niveau archéologique, la progression est très nette : selon Horst-Wolfgang Böhme, au IV^e^ siècle, les nécropoles entre Seine et Loire ont révélé moins de 10 % de tombes à armes alors qu'au V^e^ siècle on dépasse les 50 %[419]. Dans la nécropole du Hérapel, plusieurs tombes de la fin du IV^e^ siècle ont livré armes et ceintures militaires d'apparat, ce qui correspond au cantonnement sur ce site fortifié d'un détachement de soldats, en partie composé de recrues vraisemblablement d'origine germanique. Du matériel identique a été mis au jour dans un quartier de Bliesbruck ainsi que dans la villa de Reinheim. D'autres sépultures du même horizon ont été découvertes dans deux nécropoles des environs, à Bexbach et à Wolfersheim. Tous ces objets suggèrent la militarisation de l'environnement dans la vallée de la Sarre[420]. Des trouvailles de même type sont signalées un peu partout dans l'espace mosellan, mais dans des proportions nettement plus faibles. En effet, on n'a relevé que des implantations, très dispersées et toujours limitées à quelques sépultures : Baslieux, Scarponne, Bainville–sur–Madon, (Meurthe-et-Moselle) Daspich et Molvange, près de Thionville ; les auxiliaires en question étaient donc certainement très peu nombreux. Et les fouilles récentes n'ont pas modifié ce panorama : on ne connaît qu'une sépulture à Fontoy, une autre à Cutry[421]. Des découvertes identiques, sur le territoire du Luxembourg actuel, donnent la même impression de dissémination au sein du paysage gallo-romain. Il est pour l'instant impossible d'analyser la répartition en Belgique Première de ces troupes, traditionnellement considérées comme d'origine germanique, mais il semblerait que

[418] *CTh*. 9.14.2: *universi igitur provinciales sciant opprimendorum sibi desertorum facultatem esse permissam;* cité par Soazick KERNEIS, « Le pacte et la loi. Droit militaire et conscience franque à la fin de l'empire romain » in Giles CONSTABLE et Michel ROUCHE (dir.), *Auctoritas. Mélanges offerts à Olivier Guillot*, Paris, 2006, p. 129-146. (ici p. 139).

[419] Horst-Wolfgang BÖHME, *Germanische Grabfunde des 4. bis 5. Jahrhunderts zwischen unterer Elbe und Loire*, München, 1974, Bd.1, p. 167.

[420] Jean-Paul PETIT, *Bliesbruck-Reinheim*, p. 209-215.

[421] Inédit. Fontoy : d'après le matériel exposé au Musée de la Tour aux Puces de Thionville ; Cutry : d'après le matériel présenté à Sarrebourg lors de l'exposition *Pratiques funéraires gallo-romaines* (juin 2009-janvier 2010).

les *vici* ou les bourgs d'une certaine importance les aient accueillis en priorité: une constatation identique est valable au Luxembourg pour la grande station routière de *Ricciacus* et le castel d'Echternach[422].

On a souvent assimilé cette militarisation à une germanisation plus ou moins systématique de ces détachements de campagne. Si la présence de recrues « étrangères » dans l'armée romaine en Gaule est évidente – on en reparlera plus loin – il ne faut pas surestimer leur rôle ni leur attribuer de fait tous les accessoires à caractère militaire. De plus, divers éléments peuvent également entrer en ligne de compte : l'adoption par l'armée impériale d'armes « germaniques » est bien connue[423] et un phénomène de mode n'est pas à négliger au sein d'unités d'origines probablement très diverses, où la prestance d'officiers « barbares » devait jouer un rôle moteur. L'interprétation exclusivement ethnique de ces sépultures doit à présent s'effacer car il est bien évident que seules certaines de ces tombes à armes sont attribuables à des hommes d'origine germanique enrôlés dans ces milices territoriales, véritable « gendarmerie » de campagne, crées au Bas-Empire[424] .

[422] Norbert HEBBERT, Alain SIMMER, Romain WAGNER, « Tombes du Bas-Empire à caractère militaire de la région de Thionville (Moselle) », *RAE* t. 50, 2000, p. 411-421.
[423] Iaroslav LEBEDYNSKY, *Armes et guerriers barbares au temps des grandes invasions*, Paris, 2001, p. 75.
[424] Michel KAZANSKI, « L'équipement et le matériel militaires au Bas-Empire en Gaule Nord et de l'Est », *Revue du Nord*, t. LXXVII, 1995, p. 37-52.

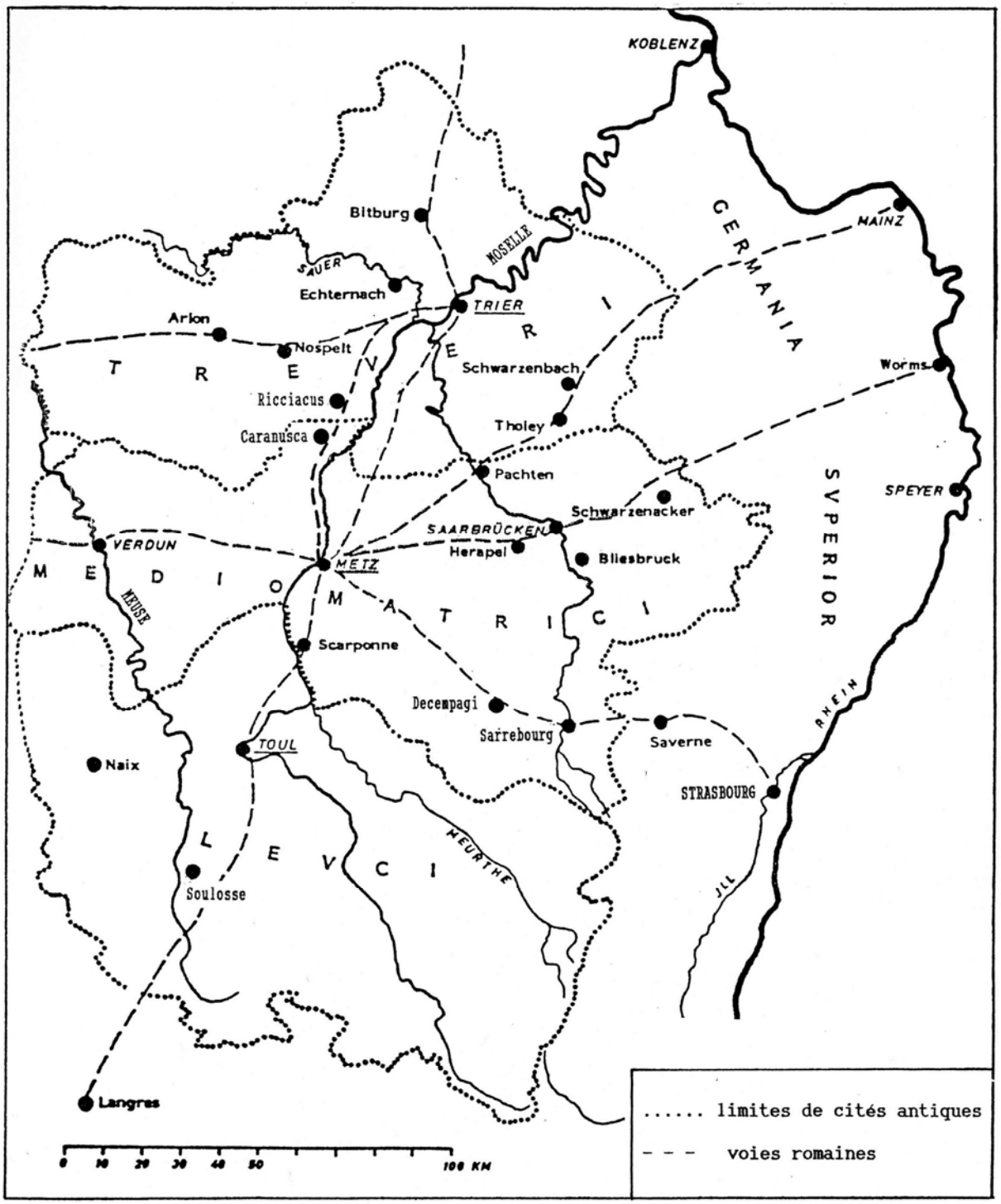

7. La province antique de Belgique Première
(d'après H. Freis, « Römer und Gallo–Romanen in den Mosellanden », *Zeitschrift für die Geschichte der Saargegend*, t. 34-35, 1986-87, p. 16.)

- **Une réelle décadence ?**

Les visions apocalyptiques de Jérôme et Salvien sont une chose, la réalité archéologique de terrain en est une autre. Et les dernières recherches jettent une lumière assez différente sur le paysage de Belgique Première. À Trèves même, où on continue à frapper monnaie et à produire de la céramique, une masse assez considérable d'épitaphes chrétiennes datées du V^e^ siècle vient contredire le catastrophisme littéraire. Nancy Gauthier y a même relevé un parfait maintien de la langue latine avec une « proportion anormalement faible » d'anthroponymes germaniques : la mode de ces noms, très développée ailleurs, semblait ici inconnue [425]. En outre, il faut se rendre à l'évidence : aucune ville de la vallée de la Moselle n'a été rayée de la carte, aucune agglomération secondaire n'a disparu. Certaines ont souffert, tels *Caranusca*/Hettange ou *Ricciacum*/Dalheim, mais la majorité a surmonté la crise. L'archéologie démontre que la plupart des *burgi* de la Moselle tréviroise – Bitburg, Jünkerath, Neumagen, Pachten, pour ne citer que les plus importants – a continué d'être occupée, au moins jusqu'au milieu du V^e^ siècle. Si les preuves tangibles manquent souvent pour les décennies suivantes, il est remarquable de constater que l'occupation s'est poursuivie aux VI^e^ et VII^e^ siècles, le christianisme y ayant assuré une pérennité nouvelle par l'édification d'églises[426]. Un bilan de l'état des villas rurales est beaucoup plus difficile à établir car on est incapable d'estimer leur taux d'abandon. Mais on sait à présent que l'habitat de la fin du Bas-Empire et des premières décennies du haut Moyen Âge, que l'on commence enfin à mieux connaître, a été le plus souvent implanté sur des villas gallo-romaines ou à proximité immédiate.

La dégradation fréquente des modes de vie traditionnels et les profonds changements dans l'art de bâtir, rompant avec les traditions gallo-romaines, ont conféré une physionomie nouvelle à l'espace mosellan de la fin de l'Antiquité. Mais la désertion de certains domaines, lorsqu'elle est avérée, ne signifie pas pour autant la disparition des populations : il peut s'agir simplement d'un déplacement des zones habitées, d'un glissement des secteurs d'activités, parfois suivis de concentrations de type villageois. Toutefois, différentes études[427] confirment une indéniable baisse démographique, même si celle–ci reste difficile à quantifier.

---

[425] Nancy GAUTHIER, *RICG I*, p. 80, 81, 93.

[426] Hans Hubert ANTON, Alfred HAVERKAMP, *Trier im Mittelalter* (2000 Jahre Trier, Bd. 2) Trèves, 1996, p. 144-155.

[427] « Déclin du nombre des hommes du III^e^ à la fin du VI^e^ siècle. … Ce n'est pas l'installation des barbares (pas plus de 3 à 4 % de la population de l'empire au VI^e^ siècle) qui a pu enrayer cette baisse ». Danièle ALEXANDRE-BIDON, *Les enfants au Moyen Âge*, Paris, 1998, p. 62. Cf. Jacques DUPÂQUIER, *Histoire de la population française*, Paris, 1995, t. 1, p. 120.

On ne peut donc observer aucune rupture définitive ni bouleversement du cadre général ; à l'inverse, c'est une pérennité et une continuité, parfois différenciées, toujours dans la lignée du Bas-Empire, qui l'emportent. Il faut y voir l'amorce d'une longue transition vers le monde médiéval, où les traditions pré-romaines se mêlent aux acquis séculaires. Il n'y a pas d'abandon généralisé, aucune zone dévastée ni dépeuplée qui auraient pu gravement hypothéquer l'avenir ; pas de secteur déserté susceptible d'accueillir « une population franque, … qui, par une vague de défrichements systématiques, va remplir des espaces très faiblement occupés depuis la chute de l'empire romain » comme on peut encore le lire régulièrement, mais sans la moindre preuve archéologique[428]. En Lorraine, il n'existe aucune trace d'habitat de type « germanique » tels qu'on en connaît quelques exemples dans d'autres régions, aux Pays–Bas (Bennekon, Wijster, Gennep) ou en Flandre (Wange–Damekot). En Normandie, à Saint–Ouen-du-Breuil, des bâtiments de bois de la fin du IV^{e} siècle ont pris la suite d'une ferme de l'Âge du Fer : des céramiques de type « Rhin-Weser » ont permis d'identifier les occupants coimme un groupe de « Germains », fort probablement des auxiliaires militaires[429]. C'était alors (2003) la seule implantation de ce type connue en Gaule : même si d'autres découvertes sont intervenues depuis, on ne peut qu'en souligner la rareté.

Pour conclure, provisoirement, sur ce point, il semble clair qu'en Belgique Première, la romanité n'a en aucun cas disparu. De plus, le V^{e} siècle s'avère sans conteste un siècle de désolation, mais pas de colonisation. Il importe donc de s'intéresser, dans le détail, à la présence des Francs en Belgique Première et au rôle précis qu'ils ont pu jouer dans l'espace mosellan .

[428] Martina PITZ, Frauke STEIN, « Genèse linguistique d'une région frontalière: les environs de Forbach et de Sarreguemines », *Les Cahiers Lorrains*, 2000, p. 367.
[429] Valérie GONZALEZ, Pierre OUZOULAS et Paul Van OSSEL, « Des Germains en Lyonnaise seconde ? À propos de la découverte récente d'un habitat du IV^{e} siècle à Saint–Ouen–du–Breuil (Haute–Normandie) », in Ernst TAAYKE, *Essays on the Early Franks*, Groningen, 2003, p. 150-164 ; Lieve OPSTEYN, « Ein Blick auf die fränkische Migration: die Siedlung von Wange–Damekot und die Verbreitung der Franken in Flandern (Belgien) », *ibid.*, p. 128-149.

DEUXIÈME PARTIE

LES FRANCS ET L' ESPACE MOSELLAN
DU MYTHE HISTORIOGRAPHIQUE À LA RÉALITÉ DU TERRAIN

CHAPITRE I : LES DONNÉES DE L'ARCHÉOLOGIE

I. LES FRANCS ET LA BELGIQUE PREMIÈRE

A. Militarisation de la société

Très tôt, Rome a été confrontée à ses voisins germaniques. Les solutions mises en œuvre ont beaucoup varié : d'auxiliaires militaires, ils sont devenus envahisseurs, puis défenseurs d'un pays où ils finiront par s'implanter.

L'Empire romain a toujours tenté d'utiliser au mieux ces Germains, tant dans les rangs de son armée que dans les campagnes. Au début du I^{er} siècle, Tacite rapporte que des Bataves et des Chauques combattaient déjà dans les rangs de l'armée romaine en tant qu'auxiliaires.

[1]. Plus tard, beaucoup d'autres y servirent, en nombre toujours croissant, particulièrement sur le *limes*. Les listes des *auxilia* pourraient souvent se confondre avec à un catalogue de « tribus » germaniques : *Tervingi, Bructeri, Ampsivarii*, pour ne citer que quelques unités parmi toutes celles mentionnées par la *Notitia Dignitatum*[2]. Un autre type d'auxiliaires est représenté par les Lètes, dont le statut social n'a jamais pu être clairement établi. Il s'agissait le plus souvent de prisonniers de guerre germaniques, regroupés avec leurs familles en colonies rurales sur des terres abandonnées et désertées après les troubles du III^{e} siècle ; c'étaient probablement des colons–soldats, autorisés à cultiver la terre en contrepartie de leur engagement dans des unités régulières dans l'armée romaine. On pense qu'il s'agissait de demi–libres proches du servage[3].

---

[1] *postremum auxiliorum agmen Batavique in parte ea ;… quidam adgnitum a Chaucis inter auxilia Romana*. TACITE, *De situ ac populis Germaniae*, II, VIII, XVII.

[2] Constantin ZUCKERMANN, « Les «Barbares » romains : au sujet de l'origine des *auxilia* tétrarchiques », in Françoise VALLET, Michel KAZANSKI (ed), *L'armée romaine et les barbares du III^{e} au VII^{e} siècle*, Condé–sur Noireau, 1993, (Mémoires de l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne, t. V) p. 17-20 (ici p. 17).

[3] Kurt BOEHNER, « Zur historischen Interpretation der sogennannten Laetengräber », *Jahrbuch des Romisch–Germanische Zentralmuseum Mainz*, t. 10, 1963, p. 139-166. Horst-Wolfgang BÖHME, « Tombes germaniques des IV^{e} et V^{e} siècles en Gaule du Nord, chronologie, distribution, interprétation » in Michel FLEURY, Patrick PÉRIN (éd), *Problèmes de chronologie relative et absolue concernant les cimetières mérovingiens d'entre Loire et Rhin*, Paris, 1978, p. 21-38.

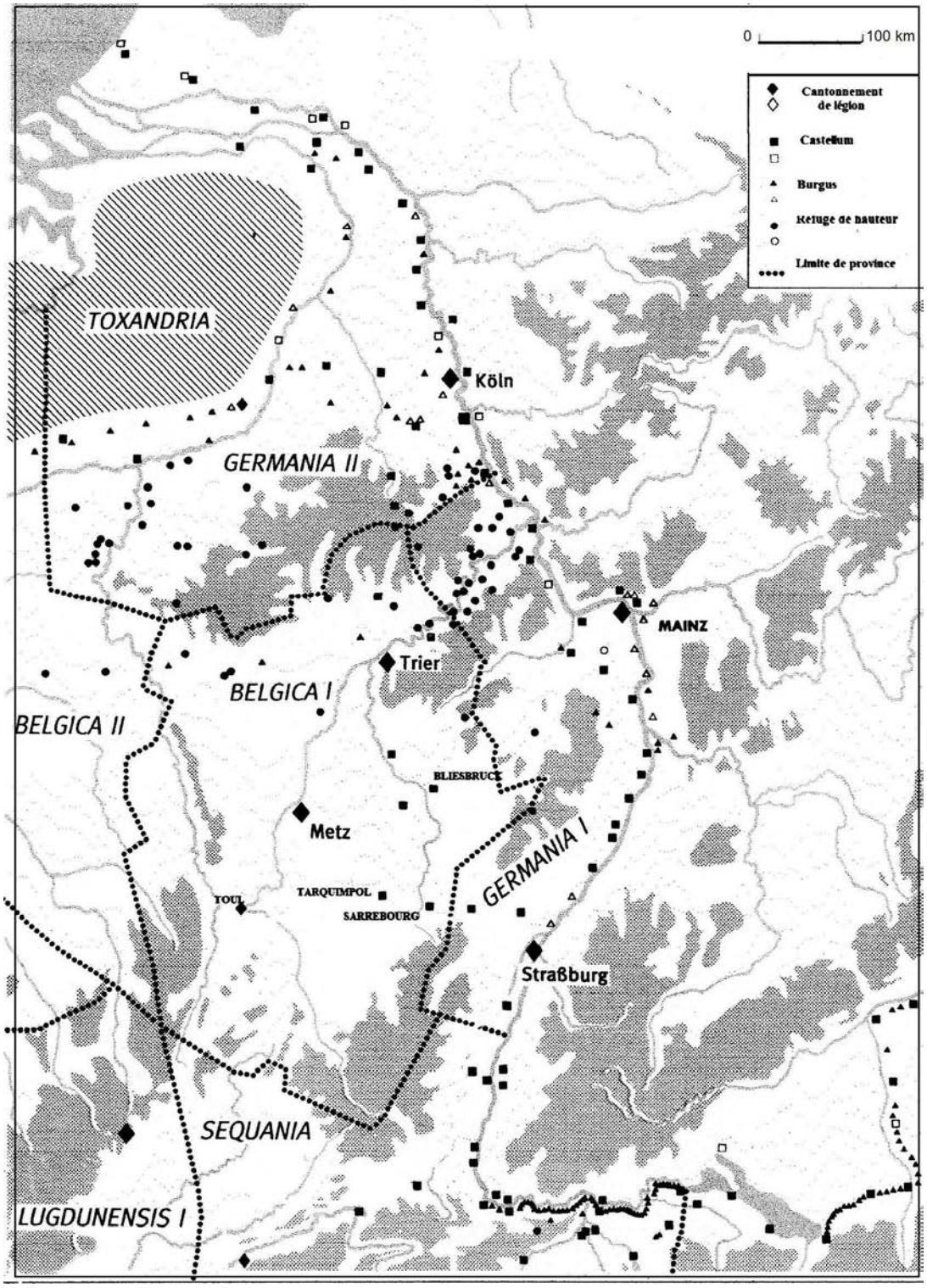

8. Le système défensif de la Gaule de l'Est
(d'après F. Staab, « die Rheinfranken und das Reich von Köln», in *Die Franken, Wegbereiter Europas*, p. 239)

Leur première attestation connue émane du panégyrique de 297, qui montre Constance–Chlore installant des troupes de Lètes autour des grandes villes :

> sur un signe de toi, Maximien Auguste, les champs en friche des Nerviens et des Trévires furent cultivés par les Lètes rétablis dans leur pays et par les Francs assujettis à nos lois[4].

La *Notitia Dignitatum* cite diverses « préfectures » de Lètes : alors qu'on en dénombre cinq dans les environs de Reims, deux seulement sont mentionnées en Belgique Première, l'une, sans localisation précise (*... per diversa dispersorum*) l'autre à Yvois (*Epuso Belgicae Primae*) – aujourd'hui Carignan, dans les Ardennes – loin de l'espace mosellan[5]. Aucune trace archéologique de ces Lètes ne paraît avoir subsisté : bien qu'en théorie relativement nombreux, leur condition modeste ne leur a sans doute pas permis de laisser des accessoires funéraires caractéristiques et ils ont dû s'intégrer aux populations autochtones sans autre forme de procès. Mais, vu le nombre extrêmement réduit de « préfectures » de Lètes en Belgique Première, il est plus qu'improbable qu'ils aient joué un rôle quelconque dans l'espace mosellan. Avec l'aggravation de la situation au III^e^ siècle, et l'amplification des incursions barbares, ces « envahisseurs » auraient pu laisser des traces. Toutefois, même dans les secteurs biens explorés comme la Moselle trèviroise, aucun vestige archéologique n'a pu leur être attribué[6].

De plus, ces incursions n'ont jamais été suivies d'installations germaniques en Gaule, les Barbares n'ayant à cette époque qu'un seul but : le pillage, pour l'or, les femmes, les esclaves… La terre ne présentait pour eux aucun intérêt, et une fois leurs exactions accomplies, ils reprenaient le chemin du retour. L'archéologie vient d'en fournir d'éclatantes confirmations. Entre Worms et Karlsruhe, le Rhin a dévoilé, il y a quelques décennies, une vingtaine de « trésors » résultant de telles incursions. On a pu reconstituer ces expéditions, essentiellement grâce aux découvertes provenant des deux sites les plus riches (Neupotz et Hagenbach) : en 260 – date établie grâce aux monnaies retrouvées – des bandes de pillards, très certainement des Alamans, ont franchi le fleuve pour écumer la Gaule. Après un périple de près de 2 000 km (qui a dû durer au moins six mois), ils ont tenté de réintégrer la Germanie, essayant de franchir le Rhin dans l'autre sens. Mais, interceptés par la flotte romaine patrouillant sur le fleuve

[4] *tuo, Maximiane Auguste, nutu Neruiorum et Treuirorum arua acentia laetus postliminio restitutus et receptus in leges Francus excoluit.*: *Panégyriques Latins*, IV, XXI, 1.
[5] Émilienne DEMOUGEOT, *La formation de l'Europe*, p. 193.
[6] Trier, Kaiserresidenz und Bischofssitz, *op.cit.*, p. 335-338.

– plusieurs épaves de bateaux de ce type ont été retrouvées à Mayence[7]– leurs chariots lourdement chargés de butin ont coulé. Et les centaines d'objets retrouvés sont riches d'enseignements : chaudrons, vaisselle de bronze ou d'argent, ustensiles divers, armes et outils, tout était destiné à la refonte après avoir été partagé entre les différents protagonistes, comme l'attestent les plats ou vases en métaux précieux, découpés sans le moindre discernement. L'étude du matériel récupéré (plusieurs quintaux) a permis d'en établir l'origine : la Gaule centrale et l'Aquitaine, les Pyrénées même pour certains décors particuliers. On ne saura jamais combien de villas et d'établissements divers – y compris des lieux de culte – ont ainsi été pillés et dépouillés de leurs ornements les plus recherchés. Il n'y avait donc aucune intention colonisatrice de la part de ces Alamans, qui n'avaient d'autre but que de ramener dans leurs villages un maximum de richesses[8]. Bien qu'il soit impossible de l'affirmer, on peut penser qu'un certain nombre de prisonniers, voués à l'esclavage, les avait accompagnés.

Cette preuve, un autre raid contemporain l'a fournie. Plus loin, en Bavière, une inscription précise que des Juthungen – identifiés comme des Alamans – ont été anéantis en 260 par l'armée romaine dans la région d'Augsbourg. Une stèle, élevée à l'occasion de cette victoire, indique que des milliers d'Italiens (*multis milibus italorum capotivorum*) ont alors été libérés. Pour ces Alamans, passés en Italie après avoir franchi le *limes* de Rhétie, les habitants des régions saccagées venaient donc grossir leur butin avant sans doute d'être vendus par la suite comme esclaves en Germanie[9].

B. L' intégration

Ces ravages subis par la Gaule du Bas-Empire ont amené d'énergiques réactions de la part du pouvoir romain. Devant le péril grandissant, un dédoublement de l'armée fut décidé : les *limitanei* furent affectés aux frontières et on créa les *comitatenses*, des troupes mobiles d'intervention rapide. Mais par manque de ressources, ce sont des auxiliaires germaniques qui furent enrôlés. Horst-Wofgang Böhme les estime à 75 000 hommes, rien qu'en Gaule, surtout des Francs et des Alamans. Pour longtemps, des Germains devaient combattre alors d'autres Germains, alliés un jour, adversaires le lendemain.

[7] Ronald BOCKIUS, « Zur amphibischen Grenzsicherung am Oberrhein im späten 3.und 4. Jahrhundert », in *Der Barbarenschatz. Geraubt und im Rhein versunken*. Historisches Museum der Pfalz Speyer, Stuttgart, 2006, p. 40-43.
[8] Der Barbarenschatz, *op.cit.*, p. 62–80.
[9] Lothar BAKKER, « Der Siegesaltar zur Augsburger Juthungenschlacht von 260 n.Chr.», in *Der Barbarenschatz*, p. 30-33.

Une grande nouveauté fut introduite par Constantin : de simples mercenaires, les Barbares devinrent des composantes à part entière de l'armée, avec des contingents particuliers, dirigés par leurs propres chefs. Tout en ayant la possibilité de devenir généraux romains, ils pouvaient toujours rester à la tête de leurs troupes germaniques. Ainsi le roitelet franc Mallobaude, *comes domesticorum* (chef de la garde de l'empereur) vers 375, est-il redevenu *rex Francorum* en 380 et combat des Alamans au–delà du Rhin[10]. À partir du IV^e^ siècle, la barbarisation de l'armée ne fit que s'amplifier, et de grandes possibilités d'ascension sociale s'ouvrirent ainsi à ces « étrangers », parmi lesquels de plus en plus de Francs, qui accédèrent alors aux grades les plus élevés de la hiérarchie militaire : l'armée impériale exerçait une attraction extraordinaire sur eux, y compris parmi les membres des familles princières germaniques. Les exemples abondent : Mérobaude, Bauto, Arbogast et Richomer étaient tous des Francs de sang royal devenus *magister militum* à la fin du IV^e^ siècle[11]. Ainsi cette épitaphe de la même époque qui mentionne Hariulfus, né d'une famille royale burgonde (*regalis gentius burgundionum*), passé garde du corps (*protector domestigus*) de l'empereur à Trèves[12].

On assiste alors à la naissance d'une véritable aristocratie militaire, parfois alliée à la maison impériale par mariage, qui prend très vite de l'ampleur et dont certains représentants passeront dans l'histoire (Stilichon, Bauto …). Ces *Reichsgermanen* finiront par représenter l'essentiel de l'armée impériale. On a cru longtemps que cette germanisation de l'armée équivalait à une barbarisation de la société. Claude Lepelley insiste sur l'inanité de cette théorie ancienne, selon laquelle l'empire tardif aurait vu le triomphe d'une soldatesque inculte. À l'inverse, la société du Bas-Empire a joué un rôle attractif important sur ces étrangers, dont le désir de romanisation, et donc d'ascension sociale, constituait souvent le moteur principal. Le palais impérial de Trèves, et sa cour, étaient ainsi devenus de véritables centres d'assimilation des Francs : en oubliant leurs racines ethniques, c'est leur dévouement à l'Empire qui l'emportait[13]. Quel plus bel exemple que celui de Childéric, superbe illustration de convergence entre archéologie et sources historique : roi franc, tel que le précise son anneau sigillaire (*Childerici regis*) portant cheveux longs et lance à la

[10] Horst–Wofgang BÖHME, « Söldner und Siedler im spätantiken Gallien », in *Die Franken, Wegbereiter Europas*, Mainz, 1996, p. 91-101 (ici p. 92).
[11] Lellia CRACCO–RUGGINI, « Les généraux francs aux IV^e^–V^e^ siècles et leurs groupes aristocratiques », in Michel ROUCHE, *Clovis. Histoire et mémoire*. Paris, 1997, t. 1, p. 673-688 (ici p .684).
[12] CIL, XIII, 3682. Cf. Trier, Kaiseresidenz, *op.cit*., p. 349, 350.
[13] Claude LEPELLEY, « Parvenus de la culture en Afrique romaine tardive », in Louis HOLTZ et Jean–Claude FREDOUILLE (dir.) *De Tertullien aux Mozarabes. Mélanges offerts à Jacques Fontaine à l'occasion de son 70e anniversaire*, Paris, 1992, t.1, p. 583-594 (ici p.585).

mode « barbare », tout en étant général romain, comme l'atteste la fibule d'officier supérieur qui l'accompagnait dans sa tombe, et administrateur civil de la Belgique Seconde (*administrationem vos Secundum Belgice…sicut parentes tui semper fuerunt*) au nom de l'Empire, ainsi que le mentionne la célèbre lettre de Remi à Clovis[14].

L'archéologie a également permis de retrouver la trace de nombre de protagonistes plus modestes parmi ces *Reichsgermanen.* Entre Loire et Rhin on estime à plusieurs centaines les nécropoles des IV^e^ et V^e^ siècles qui ont révélé des sépultures d'auxiliaires de ce genre. Samson, Haillot, Oudenburg, Vireux–Molhain, Vermand[15] sont ainsi devenus célèbres par la richesse de certaines de leurs sépultures, où le mobilier féminin (fibules en trompette) ne manque pas, démontrant que certains s'étaient déplacés avec femmes (et enfants) en conservant leurs coutumes vestimentaires. Les dernières recherches ont établi que la frange côtière de la Gaule du Nord a également été concernée, certainement dans le cadre des lignes de défense du *tractus Armoricanus* et du *litus Saxonicum*, où opéraient entre autres des Germains orientaux[16]. C'est toutefois la Picardie qui semble en avoir accueilli le plus grand nombre et les cartes de répartition établies par Horst-Wolfgang Böhme y montrent une densité assez impressionnante[17].

Le problème est que de telles nécropoles sont pratiquement inconnues en Belgique Première, tant dans la périphérie de Trèves que dans l'espace mosellan. La disproportion est même criante puisque les auxiliaires se limitent à quelques individus dispersés, alors qu'ils se comptent par centaines en Belgique Seconde. Même s'il faut y voir la conséquence de l'absence de réelles bourgades fortifiées, une telle situation reste difficilement explicable.

L'entrée en Gaule en 407 de divers groupes barbares changea totalement la donne. Le pouvoir romain installa alors un peu partout des contingents germaniques, en théorie pour maintenir l'ordre et empêcher l'incursion d'autres Barbares. *Foedi* et accords militaires voient ainsi le jour et c'est de cette manière que les Francs de Childéric furent installés comme alliés de Rome en Toxandrie : une terre reçue en échange d'une aide militaire. Cependant, le principe consistant à recruter parmi des agresseurs d'hypothétiques défenseurs, en leur accordant divers avantages pour les fidéliser, devait s'avérer lourd de menaces. L'Empire finit par être victime de ce système car les alliés de jadis allaient vite devenir les ennemis de demain, avec des conséquences catastrophiques à

[14] *Epistulae austrasicae* 2, p. 15, MGH, Ep. III.
[15] Claude SEILLIER, « La présence germanique en Picardie à l'époque romaine : les textes et l'archéologie » in *La Picardie, Berceau de la France*, Amiens, 1986, p. 55-58.
[16] Christian PILET, « Identification des populations de Lyonnaise seconde (future Normandie) pendant la période des Grandes Migrations », in Véronique GAZEAU, Pierre BAUDUIN, Yves MODERAN (dir.), *Identité et ethnicité ; concepts, débats historiographiques, exemples (III^e^– XII^e^ siècle)*, Caen, 2008, p. 135-165.
[17] Horst–Wofgang BÖHME, « Söldner und Siedler im spätantiken Gallien », *op.cit.*

long terme : les fédérés, en nombre toujours croissant, désirent s'approprier une part du territoire qu'ils étaient censés protéger. À la faveur de l'anarchie politique ambiante et à la suite de la désagrégation du pouvoir central, ils finiront par obtenir des résultats décisifs : leur installation définitive sur le sol romain. Une nouvelle carte politique se dessina ainsi lentement, avec l'apparition de « royaumes » germaniques.

L'exemple le plus emblématique, et le plus dramatique, reste certainement celui des Goths d'Orient. L'empereur Valens voulut en effet les utiliser contre les Perses ; mais à la suite de nombreuses maladresses, ces Goths se révoltèrent et se retournèrent contre lui. Le désastre d'Andrinople (378), probablement la plus grande défaite que connut jamais l'armée romaine, en fut l'aboutissement[18]. En Aquitaine, les Wisigoths ont été utilisés par le pouvoir central, autant pour résister aux Vandales et aux Alains que pour éviter de nouvelles sécessions de généraux romains. Ils surent également se rendre précieux ; en 451 ils se rangent aux côtés d'Aetius contre les Huns ; mais le royaume qu'ils avaient fondé en 418 représenta longtemps la force politique étrangère la plus solidement établie en Gaule, préfigurant le démembrement de l'empire d'Occident. En Afrique, le comte Boniface aurait fait appel aux Vandales pour résister à l'empereur qui tentait de le renverser : lorsqu'il comprit son erreur, il était trop tard et Valentinien III dut leur accorder un *foedus* en 435[19].

Est–ce dans un contexte de ce genre que doit se placer le *vicus Francorum***,** cité à Metz dans un acte carolingien ? Établi en périphérie de la ville antique, dans un endroit planté de vignes (*vinea in francorum vico*)[20], il figure longtemps au cadastre messin (*in Franconis vico,* 1162)[21] avant de s'y intégrer sous le nom de *Franconrue.* Il peut s'agir d'un contingent d'auxiliaires militaires, implanté dans un faubourg urbain à la fin du Bas-Empire. Bien qu'il soit difficile d'épiloguer sur cette implantation, on remarquera qu'il n'en subsiste aucune trace archéologique et qu'elle n'a manifestement exercé aucun rôle sur la germanisation de son environnement ; on notera en outre sa formulation latine, parfaitement conforme à son époque et à son milieu. Nous reviendrons sur cette constatation : la seule attestation écrite d'une présence « franque » dans l'espace mosellan est manifestement restée sans aucun impact. Il faut sans doute y voir un fidèle reflet de la réalité historique.

[18] Hervé INGLEBERT, *Atlas de Rome et des barbares, III e–VI e siècle*, Paris, 2009, p. 32.
[19] Yann LE BOHEC, *L'armée romaine sous le Bas-Empire*, Paris, 2006, p. 172.
[20] AD Moselle, H 4058 n°2, 6 octobre 945.
[21] Georg WOLFRAM, « Ungedrückte Papsturkunden der Metzer Archive », *Jahrbuch der Gesellschaft für Lothringische Geschichte und Altertumskunde,* t. 15, 1903, p. 278-323 (ici p. 286).

C. Francs rhénans ou Francs de Clovis ?

Alors que divers « peuples » barbares se fixaient en Gaule, les Francs restaient cantonnés dans la partie septentrionale du pays. Childéric, qui avait été établi par Rome à Tournai comme administrateur de Belgique Seconde (et allié de Syagrius ?), entreprit une progression vers le Bassin Parisien. Elle fut sans doute plus précoce qu'on ne l'a pensé car des trouvailles archéologiques récentes attestent une série d'implantations aristocratiques franques dès 470-480 (et non à partir de la bataille de Soissons en 486)[22]. A la mort de son père en 482, Clovis hérita sans doute de toutes ses prérogatives, mais les premières années de son règne sont fort mal connues. De même, on ignore les raisons véritables qui le poussèrent à s'opposer à Syagrius : on sait simplement qu'il remporta la fameuse victoire de Soissons. Ce n'était qu'une première étape[23]. La défaite de Syagrius paraît avoir sonné le signal de la retraite des troupes romaines dans l'Est : l'étude de la céramique a montré que c'est à cette époque que cesse, selon toute vraisemblance, l'occupation militaire de nombreux sites défensifs[24]. L'armée romaine abandonna la région et on pense que les Francs rhénans en profitèrent pour s'infiltrer en Belgique Première, mais les preuves manquent. Ce qui est sûr, c'est qu'ils sont responsables des quatre pillages de Trèves (410, 413, 420, 430 ?) que Salvien décrit avec force détails[25]. En 425, le *magister militum Galliarum* Aetius avait réussi à les expulser de la région tréviroise et il put leur imposer une paix fragile en 428. Toutefois, Cologne et Mayence, où ils avaient constitué un petit royaume sous la houlette du roi Sigebert, étaient restés entre leurs mains. Il est vraisemblable qu'ils avaient étendu leur emprise sur l'ensemble de la Germanie Seconde durant la seconde moitié du V^e^ siècle. Un dernier pillage de Trèves est attesté en 456 et attribué cette fois aux Burgondes[26], sans que la ville en ait été ruinée pour autant. Mais, en 475–476, quand l'empereur Jules Nepos et le patrice Odoacre eurent pour ainsi dire abandonné la Gaule romaine,

[22] Patrick PÉRIN, « La progression des Francs en Gaule du Nord au V^e^ siècle », in Dieter GEUENICH, *die Franken und die Alemannen bis zur ‚Schlacht bei Zülpich'*, Berlin, 1998, p. 59-81.
[23] Patrick PÉRIN, Laure-Charlotte FEFFER, *Les Francs*, t. 2, p. 137-138.
[24] Didier BAYARD, « La sigillée d'Argonne, un paramètre essentiel pour l'établissement de la chronologie du V^e^ siècle dans le Nord de la Gaule », in *La datation des structures et des objets du haut Moyen Âge: méthodes et résultats*, Saint–Germain-en-Laye, 1998, (Mémoires de l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne, T.VII). p. 7-20 .
[25] SALVIEN, *De Gubernatione Dei*, VI, 13, MGH, AA, I,1.
[26] Émilienne DEMOUGEOT, *La formation de l'Europe et les invasions barbares*, p. 485, 486.

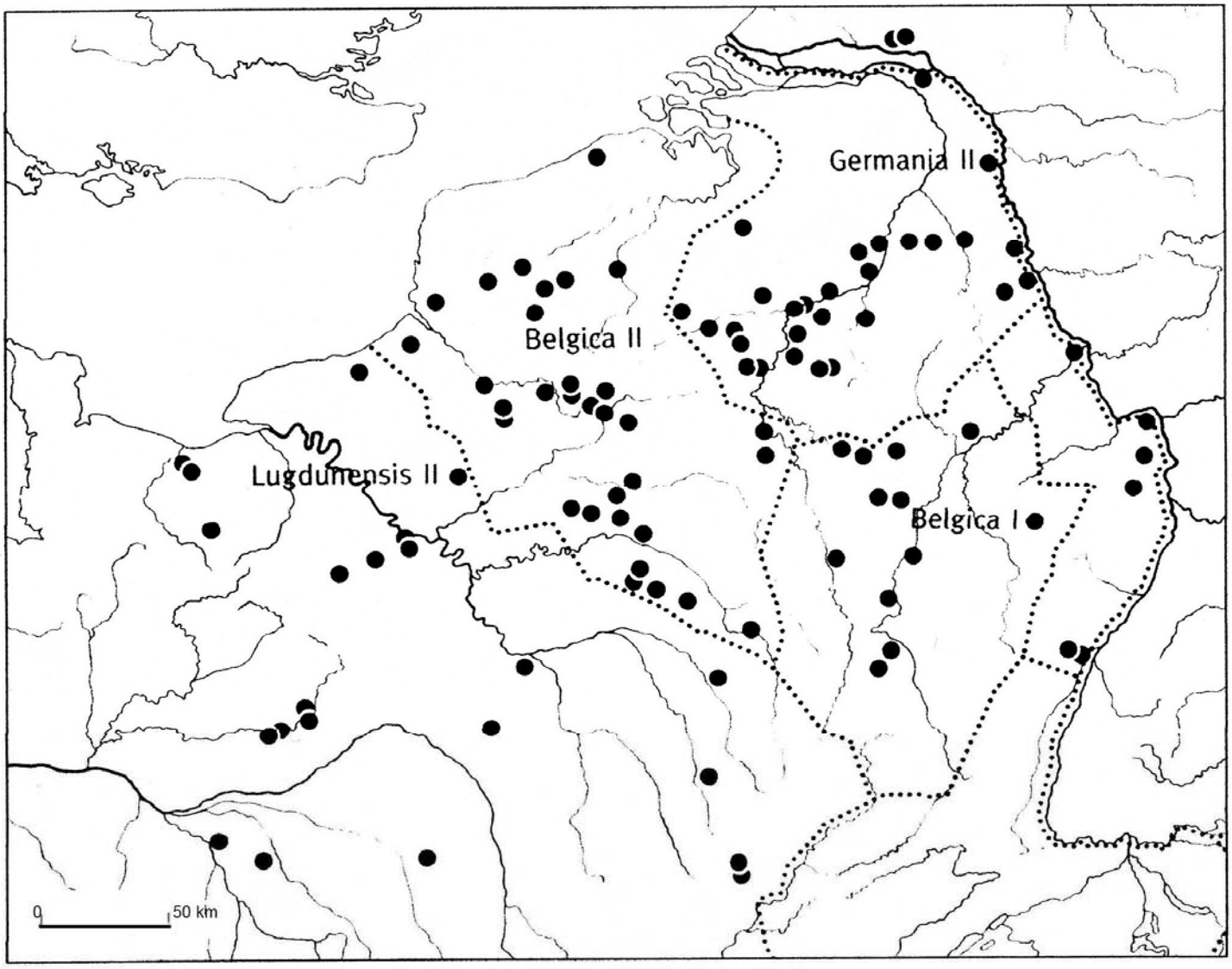

9. Les tombes à armes des IV^e^ et V^e^ siècles
H-W Böhme, « Söldner und Siedler im spätantiken Gallien »,
(*Die Franken,Wegbereiter Europas*, p. 95)

les Francs rhénans se tournèrent vers la Belgique Première[27]. Le transfert de la préfecture des Gaules à Arles entraîna certainement un affaiblissement des défenses régionales. Arbogast, qui avait administré la région et probablement l'ensemble de la Belgique Première, au moins jusqu'à Toul, jusqu'aux années 480, quitta la ville, sans doute devant de nouvelles menaces d'invasion. C'est très certainement lui qui devint évêque de Chartres[28].

[27] *Ibid.*, p. 679.
[28] Nancy GAUTHIER, *L'évangélisation*, p. 120, 121.

Aujourd'hui encore, certains continuent à affirmer que ces Rhénans auraient étendu leur hégémonie sur toute la Belgique Première, qu'ils auraient poussé jusqu'aux rives de la Moselle médiomatrique et que vers 475 ils se seraient définitivement établis à Trèves, Metz et Toul[29]. Cette conquête n'a laissé quasiment aucune trace écrite ni archéologique contrairement à l'avancée des Francs de Clovis dans le reste de la Gaule. Tout reposait en fait sur le texte du fameux « Cosmographe de Ravenne » inventeur d'une mythique *Francia Rhinensis* qui, au V^e^ siècle, aurait couvert un territoire allant du Rhin à la Moselle. Mais on a vu ce qu'il fallait penser de ce montage d'époque carolingienne[30].

Il faut donc reconnaître que les preuves, tant historiques qu'archéologiques, font cruellement défaut : même Eugène Ewig admet que la présence des Rhénans entre Meuse et Moselle est peu étayée par des témoignages fiables[31]. En fait, on ne sait rien de précis quant à la présence de Francs rhénans en Belgique Première ; divers indices font toutefois penser à des troubles assez graves. L'évêque de Langres *Aprunculus* dut s'enfuir à Clermont, au temps où se propageait la *terror Francorum* (480, 486 ?). Avit, évêque de Vienne, évoquait pour sa part les malheurs de son collègue Maximien de Trèves (après 502) qui parlait de *regionis suae subversio*[32]. Plus grave, Nancy Gauthier rappelle qu'aucun évêque ne représentait la Belgique Première au grand concile d'Orléans en 511[33].

Il existe quelques autres indices, d'interprétation difficile, mais qui ramènent curieusement à Clovis. La *Vie de saint Vaast* (VII^e^ siècle) rapporte le passage de Clovis à Toul, d'où il aurait emmené *Vedastus*, un noble Franc vivant en ermite, pour en faire son confesseur : on ne sait pas grand chose sur ce personnage, plus tard évêque d'Arras, né dans le Limousin mais dont on dit qu'il serait venu se réfugier chez les Alamans ; on ne peut guère en retenir que le passage du roi des Francs à Toul. Plus explicite, la *Vie de saint Mesmin* (IX^e^ siècle), décrit un siège de Verdun par Clovis ; la ville, en pleine révolte, aurait été assiégée en bonne et due forme (avec machines de guerre) ; un prêtre, *Euspicius*, aurait sauvé la situation en invitant Clovis à entrer solennellement dans la ville. En récompense, le roi des Francs aurait voulu faire d' *Euspicius* l'évêque de Verdun, mais ce dernier aurait refusé, en toute modestie, pour finir sa vie dans une abbaye d'Orléans. Il est

[29] Laurent VERSLYPE, *Le peuple franc et ses élites*, p. 19 .
[30] Matthias SPRINGER, « Riparii- Ribuarien- Rheinfranken », *op.cit.*
[31] « Die Okkupation der Mosel-und Maaslande durch die rheinischen Franken wird durch historische Zeugnisse kaum erhellet ». Eugène EWIG « Die fränkischen Teilungen und Teilreiche (511–613) », in *Spätantikes und fränkisches Gallien*, Bd.1, p. 114-171 (ici p.117, n.13).
[32] *Libri Historiarum Decem*, II 23; cf. Émilienne DEMOUGEOT , *La formation de l'Europe*, p. 678.
[33] Nancy GAUTHIER, *L'évangélisation*, p. 156.

probable que l'épisode de Verdun s'inscrive dans un contexte général plutôt troublé ; une légende hagiographique locale évoque des exodes massifs de l'est vers l'ouest : certains évêques étaient en fuite ou exilés, ainsi *Polychronius* de Verdun et *Iamblychus* de Trèves. Mais il peut s'agir de l'invasion des Huns. Et une lettre du clergé de Verdun à son évêque mentionne l'exil des habitants qui auraient été accueillis à Chartres[34].

Il est impossible de retrouver les événements originels qui ont servi de base à ces broderies religieuses : ils se réduisaient probablement à peu de choses, dont on ne peut guère retenir qu'un passage effectif, bien qu'éphémère, de Clovis dans le sud de la Belgique Première. Un indice toutefois : on verra plus loin que c'est précisément dans ce secteur Verdun–Toul que se localisent les inhumations mérovingiennes les plus précoces de Lorraine. Des combats auraient–ils réellement marqué l'arrivée des Francs à Verdun ? Mais contre qui ? L'armée romaine – qui avait en théorie abandonné la région – ou des Rhénans ? Car les différentes factions germaniques se sont bien souvent affrontées mutuellement. Les quelques détails existants sont d'une interprétation délicate : ainsi, la *Vie de saint Mesmin*, qui précise que Verdun ne serait passé sous le contrôle des Francs qu'avec l'arrivée de Clovis. ce qui ne plaide pas pour une date précoce[35].

En fait, il est difficile de savoir ce qui s'est réellement produit en ce début de VI^{e} siècle. Des combats fratricides entre Rhénans et partisans de Clovis ou les derniers soubresauts de l'armée romaine, réputée pourtant avoir quitté le secteur ? En admettant même que la Belgique Première ait fini par tomber aux mains des Rhénans, cette occupation n' a pu durer qu'une petite dizaine d'années. Il n'était en aucun cas possible, dans ce laps de temps, d'implanter des milliers de soldats–paysans dans des centaines de villages nouvellement créés. Car, vers 509, Clovis devint officiellement roi des Francs rhénans : la Belgique Première était donc devenue franque, politiquement du moins.

Mais la réalité du terrain était peut-être différente et une petite découverte dans une tombe mérovingiennne de Châtel mérite ainsi attention : plusieurs *argentei*, des imitations de monnaies impériales romaines, s'avèrent avoir été frappées à Metz, dont le nom figure clairement sur les pièces, probablement vers ou après 496 selon Jean Lafaurie[36]. Les ateliers de Trèves ayant cessé de fonctionner durant la seconde moitié du V^{e} siècle, on pourrait penser que Metz a pris le relais quelques décennies plus tard. C'est un argument supplémentaire pour éliminer l'éventualité d'une hégémonie rhénane et qui laisse à penser que Clovis aurait mis la main sur la région plus tôt que

[34] *Ibid.*, p.133-135,148.
[35] Eugène EWIG, « Die fränkischen Teilungen und Teilreiche (511–613) » , *op.cit.*
[36] Jean LAFAURIE, Jacqueline PILET-LEMIERE, « Monnaies du Haut Moyen Âge découvertes en France (V^{e}-VIII^{e} siècle) », *Cahiers Ernest-Babelon*, 8, 2003, p. 225.

prévu. À moins qu'il ne faille voir dans ces monnaies – les plus anciennes connues portant un lieu d'émission – de simples imitations du Bas-Empire « barbarisées » , ce qui tendrait alors à prouver que Metz aurait conservé son rôle ancestral de capitale régionale bien plus longtemps que prévu ?

D. Conquête ou changement de régime ?

Les modalités de la prise de pouvoir des Francs en Gaule mosellane – qu'elle soit attribuable aux Rhénans ou aux Francs de Clovis –, demeurent mystérieuses. Mais le fait qu'aucun texte explicite ni aucun témoignage significatif n'ait subsisté ne plaide pas en faveur d'une action héroïque qui aurait marqué la mémoire collective.

Clovis mourut en 511 : cette Lorraine « franque », censée être responsable d'un bouleversement fondamental de l'occupation du sol lorrain, n'aura donc pas duré trente ans, dans la meilleure des hypothèses, et l'action de Clovis se concentra ensuite sur Paris et le Bassin Parisien. Il est significatif de constater que, tant pour ses fils que ses petits–fils, qui se partagèrent la Gaule à sa mort, les quatre nouveaux royaumes eurent pour capitale respective Paris, Reims, Orléans et Soissons, toutes d'anciennes cités romaines devenues villes épiscopales… Il fallut attendre un bon demi-siècle pour voir apparaître Metz à la tête de l'Austrasie. On peut sans doute en conclure que la Belgique Première intéressait manifestement assez peu les nouveaux maîtres de la Gaule. Et probablement pas davantage la capitale des Médiomatriques. De Tournai à Soissons, puis de Soissons à Lutèce, Lucien Musset avait noté, depuis longtemps déjà,[37] que le cœur de l'État mérovingien coïncidait très précisément avec le dernier bastion de la romanité. Clovis se posait donc nettement en successeur de l'Empire, et l'espace mosellan, pourtant réputé la plus « germanisée » de toutes ses conquêtes, était en fait sans grande importance pour la royauté naissante. Cela ne plaide pas en faveur d'une submersion germanique des régions mosellanes. Quant à l'archéologie, elle ne confirme jamais – alors que c'est le cas en Picardie ou dans le Bassin Parisien – une avancée significative, faute d'être massive, des Francs vers la Belgique Première. La Lorraine est tombée aux mains de Clovis, mais il n'y eut sans doute jamais de véritables combats, tels que ceux qui l'ont opposé aux Wisigoths et aux Burgondes. Pourquoi Tolbiac contre les Alamans, Vouillé contre les Wisigoths, mais aucune bataille en Belgique Première ? Car, hormis les incursions d'Alamans (355) et de Huns (451) aucun accrochage militaire, si petit soit–il, n'est connu au début du VI^{e} siècle en Belgique Première. Dans l'espace mosellan, la transition vers l'époque franque dut passer totalement inaperçue. La Belgique Première est tombée aux mains des

[37] Lucien MUSSET, *Les invasions barbares. Les vagues germaniques*, Paris, 1965, p. 66.

Francs presque par hasard, comme un fruit mûr : elle ne pouvait plus faire autre chose que de devenir franque. Elle est devenue franque parce qu'elle ne pouvait plus être romaine. Mais elle était manifestement sans valeur stratégique pour Clovis : le Bassin Parisien et le sud de la Gaule l'intéressaient à l'évidence bien davantage. La plus belle preuve en est que Metz n'est jamais tombée aux mains des Francs.

Il est fondamental de rappeler qu'aucune installation de peuple fédéré n'a jamais été signalée en Belgique Première, pourtant censée être la première terre d'invasion des Gaules de par sa situation géographique, et que jamais aucun *foedus* n'a été conclu dans l'espace mosellan avec un peuple germanique, qu'il soit franc ou autre. La Belgique Première fut sans doute la dernière province de la Gaule de l'Est à accueillir des éléments étrangers et la dernière à passer sous l'emprise politique de Clovis. On verra plus loin qu'il n'existe aucune preuve de redistribution de terres dans l'espace mosellan selon le principe de l'*hospitalitas*. Alors que l'histoire a, fort justement, fait de la Picardie et du Bassin Parisien le cœur du futur royaume de Clovis et de la France en devenir, on peut s'étonner que la Lorraine mosellane ait été transformée en champ clos de l' « invasion franque » sans la moindre justification historique. Et on sait à présent que les acteurs principaux des premières décennies de l'époque mérovingienne ont été des aristocrates gallo–belgo–francs rompus aux arcanes de la vie politique tourmentée du Bas-Empire romain et non des envahisseurs extérieurs.

La prise de pouvoir de Clovis est passée pratiquement inaperçue en Gaule du Nord, du moins dans la population. Comme l'a fort justement écrit Lucien Musset :

> Quand (…) Clovis élimina Syagrius en 486 (…), l'événement ressembla plus à un coup d'État intérieur qu'à la submersion de la Gaule par un envahisseur [38].

Ce ne fut qu'un putsch militaire réussi – beaucoup d'autres avaient échoué – lui permettant de s'affranchir de la tutelle romaine et concrétisant rapidement une prise de pouvoir politique, sans aucune colonisation ni arrivée massive de population, ce qui du reste aurait été parfaitement inutile et totalement impossible, les Francs ayant toujours été limités numériquement. Clovis et les Francs ont été les moteurs d'un changement au sommet de la hiérarchie politico–militaire, mais en aucun cas à la base de la société, qui resta inchangée. Ces événements, limités à la scène politique, sont donc demeurés sans impact ethnique.

[38] Lucien MUSSET, « Les étapes historiques de la conquête franque sous Clovis et ses fils », in *Les Francs sont–ils nos ancêtres* ? Histoire et Archéologie n° 56, septembre 1981, p. 30-37 (ici p.34).

Pourquoi et comment en aurait–il été autrement en Belgique Première ? Il faut à présent interroger les vestiges du sol car, une fois de plus, l'archéologie est en mesure d'éclairer l'histoire.

II. ARCHÉOLOGIE ET OCCUPATION DU SOL

Les textes et les rares documents d'époque ont tous, ou presque, été exploités depuis longtemps ; ils n'offrent que peu d'informations concrètes sur le nouveau contexte instauré en Belgique Première. Seule l'archéologie peut à présent apporter des indications nouvelles sur l'occupation du sol au haut Moyen Âge mosellan depuis la chute – théorique – de l'Empire romain.

On n'est plus au temps où Theodor Mommsen considérait l'archéologie comme « une science d'analphabètes, un champ de recherches pour pasteurs de campagne et officiers en retraite »[39]. Elle seule et ses multiples applications connexes (archéozoologie, carpologie, dendrochronologie, palynologie…) peuvent aboutir à de nouvelles perspectives sur le changement de pouvoir politique en Belgique Première et préciser s'il a été à l'origine d'un bouleversement majeur : un peuplement germanique consécutif à la « conquête franque ».

Au V^{e} siècle, le mobilier funéraire avait presque totalement disparu des sépultures en Gaule du Nord, alors que les décennies suivantes sont marquées par la réapparition de multiples accessoires dans les tombes, souvent dans des proportions importantes. Ce phénomène est imputable aux Francs, qui furent les vecteurs de nouvelles modes funéraires : amplifiant les traditions gallo-romaines et adjoignant leurs composantes propres, essentiellement des armes; ils ont élaboré un faciès archéologique original, reflet de leur nouveau statut social et d'une culture mixte romano–franque[40] .

Un des aspects les plus spectaculaires est l'apparition de sépultures pourvues d'un très riche mobilier, apanage de personnalités de haut rang : épées à pommeau d'or, armes nombreuses et variées, accessoires de ceintures d'orfèvrerie cloisonnée, céramiques, verreries et ustensiles en bronze d'apparat. Ces tombes, scientifiquement datées des années 480–520 par les monnaies qui les accompagnaient[41], sont considérées comme celles de personnages détenteurs du pouvoir. Elles sont connues en France sous le nom de « tombes de chefs » (*Adelsgräber)*. Selon les archéologues allemands, fidèles à la théorie de la « germanische Landnahme », ces implantations seraient

[39] « Wissenschaft der Analphabeten…für Landpastoren und pensionierte Offiziere. » cité par Agnès GRACEFFA, *op.cit.*, p. 110 n. 10.
[40] Patrick PÉRIN, « À propos de publications récentes concernant le peuplement de la Gaule à l'époque mérovingienne: la question franque », *Archéologie médiévale*, t. XI, 1981, p. 125-145 (ici p. 137).
[41] Joachim WERNER, *Münzdatierte austrasische Grabfunde*, Berlin, 1935.

l'aboutissement direct de la colonisation de la Gaule du Nord et résulteraient de l'attribution de territoires nouveaux à des aristocrates francs. Les archéologues français, suivant les idées avancées par Patrick Périn, y voient, à l'inverse, l'installation des représentants du nouveau pouvoir politique, des « Gallo–Belgo–Francs », chargés d'asseoir l'emprise politico-militaire de Clovis[42]. Car cette conquête doit être envisagée en termes politiques bien davantage que militaires, à savoir la prise du pouvoir par une minorité. Comme l'a fort justement rappelé Karl-Ferdinand Werner il y a déjà un quart de siècle :

> Il n'y a pas eu conquête franque de la Gaule mais prise de pouvoir dans le dernier État romain en Gaule par un chef militaire franc [43].
>
> 2

Les territoires entre Loire et Rhin ont ainsi révélé toute une série de tombes aristocratiques bien datées, du groupe dit de « Flonheim–Gültlingen » qui illustrent cette progression franque en Picardie et dans le nord de la Gaule[44]. Elles coïncident souvent avec des sépultures d'auxiliaires germaniques du Bas-Empire, et se regroupent autour de villes ou de *vici* importants. Nombreuses dans la vallée du Rhin, il en existe un bon nombre dans la périphérie de Cologne (Morken, Mürgensdorf, Jünkersdorf)[45], mais elles sont également fréquentes dans les Ardennes[46], alors qu'elles se font de plus en plus rares vers le sud.

A. De Trèves a Metz

Contrairement à toute attente, les sépultures de ce genre sont fort rares en Belgique Première. À Trèves et dans sa périphérie, par exemple, on note une absence totale de tombes « proto–mérovingiennes », attribuables à la fin du V^{e} siècle et aux premières décennies du siècle

[42] Patrick PÉRIN, « Les conséquences ethniques de l'expansion franque : état de la question », in *Le phénomène des grandes invasions. Réalité ethniques ou échanges culturels l'anthropologie au secours de l'histoire*, Valbonne, 1983, p. 85-89

[43] Karl-Ferdinand WERNER, « Clovis. Antécédents et conséquences de la Bataille de Soissons en 486 », in *La Picardie, berceau de la France,* p. 93-100 (ici p. 98).

[44] Hermann AMENT, *Fränkische Adelsgräber von Flonheim*, Berlin, 1970.

[45] Otto DOPPELFELD, Renate PIRLING, *Fränkische Fürsten im Rheinland. Die Gräber aus dem Kölner Dom, von Krefeld-Gellep und Morken*, Bonn, 1966.

[46] Patrick PÉRIN, « Trois tombes de « chefs » du début de la période mérovingienne : les sépultures n° 66, 68 et 74 de la nécropole de Mézières (Ardennes) », *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 1972 , n° 4, p. 3-70.

suivant. Bien que l'ancienne capitale des Gaules soit réputée pour avoir été « prise» à de multiples reprises par les Francs, on ne connaît aucune sépulture de haut rang des premiers temps mérovingiens dans la vallée de la Moselle allemande[47]. Il ne s'agit en aucun cas de lacunes de la recherche : la région tréviroise croule sous les découvertes archéologiques et les nécropoles (on en connaît plus de 80) restent de type gallo-romain alors que les caractéristiques proprement « franques » ne se rencontrent qu'au premier quart du VI^{e} siècle et sont en minorité. Il faut attendre la fin du siècle pour voir l'éclosion de cimetières véritablement mérovingiens : de Traben à Coblence, les modes funéraires « franques » ne dominent qu'à partir du VII^{e} siècle[48].La recherche archéologique de ces dernières décénnies a même démontré que la présence romaine, toujours bien établie au début du V^{e} siècle, s'y était maintenue en force (à Tarforst, Tawern, Kastel par exemple). Le peuplement reste pratiquement intact durant tout le VI^{e} siècle, y compris dans beaucoup de sites importants tels les castels militaires de Bitburg, Neumagen, Pachten[49]. Il n'y a là rien de bien surprenant : nous sommes en pleine *Mosella romana*, où une romanité débordante, dans le sillage de l'ancienne capitale des Gaules, survécut pendant des siècles, jusqu'en plein Moyen Âge, y compris dans le domaine linguistique, engendrant une zone-relique, sur laquelle on reviendra[50].

Sur le territoire de l'actuel Luxembourg, on n'observe rien de foncièrement différent : quelques sépultures isolées riches en armes de la seconde moitié du VI^{e} siècle (comme à Lorentzweiler), mais qu'il est difficile d'assimiler à des tombes aristocratiques[51]. La plus riche tombe mérovingienne de la contrée, celle de la « dame de Bertrange », d'un niveau incontestablement supérieur, inhumée dans les ruines d'un palais romain fortifié au Bas-Empire, ne remonte qu'aux années 560–570[52]. Légèrement plus ancienne, une riche tombe d'Arlon (en Belgique actuelle) comble ce vide ; il faut souligner que sa datation (vers 535) établie dans un premier temps grâce à son riche mobilier, a été confirmée par une expertise dendrochronologique du plancher de chêne de la sépulture[53].

---

[47] Hans Hubert ANTON, Alferd HAVERKAMP, *Trier im Mittelalter*,(2000 Jahre Trier, Bd 2), Trier, 1996, p. 17, 28-29.
[48] Émilienne DEMOUGEOT, « La Gaule nord–orientale à la veille de la grande invasion germanique de 407 », *Revue historique*, juillet–septembre 1966, p. 17-46 (ici p. 45).
[49] Kurt BOEHNER, *Die fränkischen Altertümer des Trierer Landes*, Berlin, 1958; Hans Hubert ANTON, Alfred HAVERKAMP, *op.cit.*
[50] Wolfgang JUNGANDREAS**,** *Zur Geschichte des Moselromanischen*, Wiesbaden, 1979.
[51] Holger SCHAAF, *Die Altertümer der Merowingerzeit im Grossherzogtum Luxemburg*, Luxembourg, 1993.
[52] *Musée-info*, Luxembourg, février 2000, p .9 ; *Die Warte*, 18 janvier 2001.
[53] Héli ROOSENS, Jeannine ALENUS-LECERF, « Sépultures mérovingiennes au Vieux–Cimetière d'Arlon », *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. XVIV, 1963, p.1–189. Patrick PÉRIN, *La datation des tombes mérovingiennes. Historique-Méthode-Applications*, Genève, 1980, p. 185, 186.

L'espace mosellan tout proche ne déroge pas à la règle : on n'y a relevé que très peu de sépultures des premiers temps mérovingiens. On ne peut retenir qu'un groupement assez particulier des environs de Sierck–lès–Bains (dans l'arrière pays thionvillois). La tombe aristocratique de Kirschnaumen retient toute l'attention : scientifiquement datée par une monnaie d'or des années 500, cette sépulture peut être rattachée à la fin du groupe de « Flonheim–Gültlingen »[54]. Bien que d'une grande richesse et correspondant de toute évidence à un personnage de très haut rang, elle ne contenait aucune arme. S'agissait–il d'un dignitaire « civil », voire religieux ? Car il se nommait *Agnus* – d'après le monogramme gravé sur une de ses boucles de ceinture – et une autre portait un motif chrétien. Les nombreux accessoires (vaisselle métallique de luxe, offrandes alimentaires) découverts aux côtés du défunt indiquent en outre qu'il avait été inhumé selon des rites funéraires gallo-romains. Cette tombe n'était pas isolée et était associée à d'autres sépultures d'un niveau social équivalent ; certaines comportaient des armes de type précoce et l'une renfermait même un casque et des monnaies d'or[55]. Il est difficile d'en dire davantage sur ces sépultures, connues au demeurant par des fouilles anciennes assez incomplètes ; on peut au moins avancer que Kirschnaumen (un ancien *Noviomagus* celtique germanisé tardivement[56]), qui a révélé d'abondantes découvertes d'époque gallo-romaine, avait été le point de chute de notables mérovingiens. Cette implantation n'était pas la seule, puisqu'on peut y associer des inhumations riches et précoces découvertes dans les environs, à Montenach et Waldwisse[57]. Et c'est à quelque distance, à Monneren, qu'a été trouvé un prestigieux trésor du VI^{e} siècle: une quarantaine de monnaies d'or, émises entre 490 et 570 selon Jean Lafaurie[58], et enfouies vers 560. Lorsqu'on connaît la rareté des frappes mérovingiennes dans l'Est – le trésor de Monneren est, à lui seul, presque aussi important que l'ensemble des trouvailles messines – on peut estimer cette découverte (aujourd'hui perdue) à sa juste valeur. De même que ce « triangle d'or » de la vallée de la Moselle, que des découvertes postérieures viendront peut-être éclairer.

Le reste de l'espace mosellan ne brille pas des mêmes feux. C'est d'autant plus curieux qu'il n'a jamais été déserté par la population gallo-romaine. D'autres tombes « proto–mérovingiennes » existent bien, mais elles sont ailleurs : les plus anciennes sépultures du haut Moyen Âge de Belgique Première (450–520) sont à rechercher plus au sud, dans les environs de

[54] Hermann AMENT, *op.cit.*
[55] Alain SIMMER, « Une redécouverte d'époque mérovingienne: la riche sépulture de Kirschnaumen », *Revue Archéologique de l'Est*, t. 36, 1985, p. 311-316, et t. 40, 1989, p. 266-268.
[56] Henri et Charles HIEGEL, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux du département de la Moselle*, Sarreguemines, 1986, p. 191.
[57] Alain SIMMER, « Le Nord du département de la Moselle à l'époque mérovingienne », *Revue Archéologique de l'Est*, t. 38,1987, p. 333-396 (ici p. 361-383).
[58] *Ibid.*, p. 374 ; Jean LAFAURIE et Jacqueline PILET–LEMIERE, *op.cit.*, p. 229.

Verdun, et les vallées de la Meuse et ses affluents (Othain, Ornain, Aire) ou plus loin encore en direction de Toul, à la confluence de la Meurthe et de la Moselle[59]. À Verdun même, la continuité d'occupation du *castrum* du Bas-Empire est bien assurée et le schéma classique est parfaitement respecté : une ou plusieurs sépultures aristocratiques précoces, caractéristiques de la classe dirigeante, découvertes dans la ville même ou à proximité immédiate, ont été relayées par diverses nécropoles, certaines d'origine gallo-romaine : Jacques Guillaume en dénombre près d'une quinzaine[60]. Il faut noter la présence, à Belleray, tout proche, de tombes d'auxiliaires militaires datées de la première moitié du V^e^ siècle[61].

Non loin de là, l'immense nécropole d'Eix–Abaucourt, malheureusement détruite par une carrière au XIX^e^ siècle, pourrait avoir comporté un millier de tombes. Il s'agissait vraisemblablement du plus vaste site funéraire de Lorraine[62]. Aux alentours, d'autres grands cimetières : Dieue-sur-Meuse (186 tombes) où à deux noyaux romains tardifs succède, dans les années 530–570, une occupation plus dense qui se diffuse autour de deux sépultures féminines aristocratiques ; le site ne fut abandonné qu'au VIII^e^ siècle. Un peu plus loin, le cimetière de Lavoye comporte 367 tombes : également en usage dès le IV^e^ siècle, cette nécropole s'enrichit de diverses sépultures aristocratiques de la fin du V^e^ siècle, dont la célèbre tombe de chef 319 « à la buire chrétienne »[63]. L'abandon du cimetière se situe avant la fin du VI^e^ siècle. Toujours dans les environs, Dugny, avec 269 tombes, figure également parmi les grands sites lorrains[64].

Mais la Meuse n'a pas l'exclusivité des sépultures précoces. D'autres témoignages d'un même horizon chronologique avec de riches tombes aristocratiques se massent à la confluence de la Meurthe et de la Moselle : à Chaouilley, Villey-Saint-Etienne, au Vieil Aître à Nancy (aujourd'hui en Meurthe-et-Moselle). Non loin de là, à Pompey, la tradition rapporte le supplice, sous l'empereur Julien, d'Euchaire et de ses compagnons. Le *Champ des Tombes* s'y est développé dès le Bas-Empire ; on compte peut-être plus d'un millier de sépultures, et ce site est considéré, avec Eix, comme la plus vaste nécropole lorraine. À Liverdun, trois cimetières d'époque mérovingienne et quatre autres du haut Moyen Âge sont attestés : un chiffre inégalé pour

[59] Frauke STEIN, « Die Bevölkerung des Saar–Moselraumes am Übergang von der Antike zum Mittelalter », *Archeologia Mosellana*, t. 1, 1989, p. 89-195 (ici p .138-142).
[60] Patrick PÉRIN, *La datation des tombes mérovingiennes*, p. 13, Pl. VI ; Jacques GUILLAUME, Franck MOUROT, « Le haut Moyen Âge », *Carte archéologique de la Gaule, La Meuse (CAG 55)*, Paris, 2001 p. 121–128 (ici p. 123) ; Jacques GUILLAUME, « La Haute Meuse mérovingienne » , in Jean PLUMIER, Maude REGNARD (éd.), *Voies d'eau, commerce et artisanat en Gaule mérovingienne*, Namur, 2005, p. 195-209 (ici p. 197-202).
[61] Horst-Wolfgang BÖHME, *Germanische Grabfunde*, p. 308, Pl. 115.
[62] Jacques GUILLAUME, Franck MOUROT, *op.cit.*, p. 126-127.
[63] René JOFFROY, *Le cimetière de Lavoye (Meuse). Nécropole mérovingienne*, Paris, 1974, Pl. 32.
[64] Jacques GUILLAUME, Franck MOUROT, *op.cit.*

l'ensemble de la province. Tout près, un *vicus* s'est constitué à *Scarponne* / Dieulouard autour du *castrum* du IV^e^ siècle qui défendait la voie romaine Lyon–Trèves : celui-ci conserva sa vitalité et son importance à l'époque mérovingienne. Une des rares attestations de la littérature du haut Moyen Âge régionale le concerne : en 624, un certain *Bertharius* est qualifié d'*homo Scarponinsis*[65]. Des ateliers monétaires (onze types de frappes connus) y ont fonctionné, au moins au VII^e^ siècle. L'endroit a révélé quatre nécropoles différentes, dont certaines ont été en usage dès l'époque gallo-romaine[66] : il s'agit donc d'un site de premier ordre entre Meuse et Moselle, que prolonge probablement le noyau du haut Moyen Âge de Nomeny et du val de Seille[67]. Un dernier gisement important de Meurthe-et-Moselle, excentré par rapport au reste, en territoire trévire, est celui de Cutry. Il s'agit d'une des rares nécropoles régionales à avoir fait l'objet d'une publication intégrale. Avec près de 800 sépultures – depuis la Protohistoire jusqu'au haut Moyen Âge – il compte 284 tombes mérovingiennes**,** ce qui en fait un des sites lorrains de premier plan, tant par le nombre que par la qualité des inhumations – certaines précoces – et son mobilier funéraire[68].

Les témoignages les plus anciens se situent entre Verdun et Toul, où, en toute logique, s'est développée la majorité des nécropoles du VI^e^ siècle. Le cœur mérovingien de Belgique Première est à donc à rechercher en plein centre de la zone romane, dans la région verdunoise ou nettement plus au sud, dans la partie méridionale de la vallée de la Moselle. Ce qui laisserait à penser que la progression franque s'est faite probablement par la vallée de la Meuse. Si les sépultures précoces du secteur meusien peuvent être considérées comme le prolongement des sites proto-mérovingiens ardennais – dans le sillage de Clovis ? – le reste demeure en étroite relation avec la vallée de la Moselle et les implantations gallo-romaines antérieures, qui ont exercé une attraction indéniable. Ces localisations excluent de fait une avancée des Francs rhénans de Cologne : il n'y eut sans doute aucune progression du nord au sud de la part de ces Francs. On aurait pu attendre une telle progression par la grande voie romaine Cologne-Trèves-Metz, dont bien des auteurs nous assurent qu'elle fut l'épine dorsale de la conquête, que celle-ci ait été guerrière ou plus pacifique, avec comme débouché naturel de cette voie considérée comme celle de toutes les invasions, Metz. Mais la ville réserve une autre surprise, et de taille : les trouvailles d'époque mérovingienne y confinent à l'absence.

[65] FRÉDÉGAIRE, *Chronicarum...,* IV, chap. 52.
[66] Jacques GUILLAUME, « Le haut Moyen Âge », in Gilles HAMM, *Carte archéologique de la Gaule ,La Meurthe-et-Moselle* (*CAG 54*), Paris, 2004, p. 68-92.
[67] Cet aspect sera développé plus loin.
[68] René LEGOUX, *La nécropole mérovingienne de Cutry, (Meurthe-et-Moselle)* (Mémoires de l'Association, française d'Archéologie mérovingienne, t. XIV), Saint-Germain-en-Laye, 2005.

B. Metz et l'espace mosellan

À la mort de Clovis, Metz échut à son fils aîné, Thierry (511–534) ; à partir du règne de son petit–fils Théodebert (534–548), la ville devint le séjour favori des rois et capitale de l'Austrasie, entité politique nouvelle citée dès 576 par Grégoire de Tours[69]. Arrivé au pouvoir par le jeu des alliances, Sigebert (petit–fils de Clovis) s'installe à Metz et y célèbre ses noces fastueuses avec Brunehaut (569), chantées par Fortunat[70]. Childebert y est proclamé roi en 575, son palais s'élève à l'extrémité du *forum* antique près de la cathédrale et du *portus* (signalé en 864, mais actif bien avant)[71]. Siège de plusieurs conciles (551, 571, 590), la ville prend lentement de l'importance et l'évêque Arnoul (613–629) y acquiert une puissance grandissante jusqu'à ce que ses descendants assurent à Metz un rôle de premier plan. On peut parler d'une véritable explosion religieuse dans la *Mettis* mérovingienne : la liste stationale de 775 cite 32 sanctuaires en ville et 28 autres dans les faubourgs[72]. Une *domus ecclesiae* est attestée avant 581 et *sanctus Stéphanus* est citée comme cathédrale dès 616[73]. L'emblématique chancel de Saint–Pierre–Aux–Nonnains constitue un prestigieux symbole de cette abondance[74]

On manque de données explicites sur la situation économique de Metz au haut Moyen Âge : toutefois, divers témoignages indirects suggèrent que les activités commerciales devaient y être florissantes. Des greniers royaux sont cités dans la ville et les vignobles de la vallée de la Moselle sont de nouveau attestés. Le commerce ne souffre visiblement d'aucune entrave et la Moselle continue à jouer son rôle ancestral : Grégoire de Tours et Fortunat décrivent les bateaux qui empruntent la rivière jusqu'à Trèves, véhiculant du sel de la Seille qui approvisionnait une bonne partie de la Gaule[75]. L'abondance du numéraire est un autre indicateur de ce dynamisme économique : alors que les monnaies mérovingiennes restent rares au niveau funéraire, une bonne moitié de la cinquantaine d'exemplaires du haut Moyen Âge mosellan actuellement connues

[69] *Libri Historiarum Decem*, V, 14.
[70] FORTUNAT, *Carmina*, VI, I. *De domno Sigiberctho rege et Brunichilde regina*.
[71] Pierre-Edouard WAGNER, « Le haut Moyen Âge », in *Carte archéologique de la Gaule». Metz (CAG 57/2)*, Paris, 2005, p. 142-154. (ici p. 142).
[72] Roch-Stefan BOUR, Theodor KLAUSER, « Un document du IX[e] siècle. Notes sur l'ancienne liturgie de Metz et sur ses églises antérieures à l'an mil » *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine*, t. 38, 1929 ,p 497-639.
[73] Pierre-Edouard WAGNER, *op.cit.* p. 142,144,147.
[74] Madeleine WILL, « Die ehemalige Abteikirche St Peter zu Metz und ihre frühmittelalterlichen Schrankelemente », *Bonner Beiträge zur Vor–und Frühgeschichtlichen Archäologie*, Bd.3, 2005.
[75] Pierre–Edouard WAGNER, *op.cit.*

provient de Metz. Sur les 270 pièces émises en Austrasie, 68 types différents ont été retrouvés Metz, contre 18 à Verdun 13 à Toul et 8 à Trèves[76].

Metz n'a donc rien d'une ville en léthargie, mais la culture matérielle y reste totalement hors de portée : alors que la numismatique atteste d'une richesse manifeste, les découvertes d'objets mérovingiens demeurent d'une indigente pauvreté. Les épitaphes chrétiennes, parmi lesquelles le V^e^ siècle est bien représenté, y sont bien plus nombreuses que les accessoires « francs » traditionnels . Il faut rappeler à cet égard un point fondamental : pendant des décennies, on a sacrifié les quartiers anciens de la ville au modernisme. À Metz, des hectares de substructions antiques, révélant des couches stratigraphiques hautes parfois de plusieurs mètres, et souvent étagées sur deux millénaires, ont été saccagés. Il s'en est suivi une masse de trouvailles de toutes époques, parmi lesquelles les siècles mérovingiens sont quasiment absents. Le matériel du haut Moyen Âge se limite en effet à une trentaine d'accessoires vestimentaires épars, essentiellement des boucles de ceinture, tous de provenance funéraire[77]. Et il n'a même jamais été possible de situer une seule véritable nécropole du haut Moyen Âge dans la ville. Tout provient de cimetières gallo-romains occupés sans discontinuer ; seuls trois sites funéraires mérovingiens sont localisables[78]. Diverses autres découvertes proviennent de la crypte de l'ancienne église Saint–Arnoul, près de la basilique de Saint–Pierre–aux–Nonnains, de la nécropole paléo–chétienne de l'Amphithéâtre, et de l'immense nécropole gallo-romaine du Sablon, au sud de la ville[79].

Metz mérovingien reste donc une énigme : siège d'un fastueux mariage royal, patrie d'un évêque emblématique – ancêtre de la lignée de Charlemagne–, c'est aussi une capitale où n'a jamais été édicté aucun diplôme mérovingien (contrairement à l'époque carolingienne[80]) et qui n'a livré aucune véritable trace matérielle du premier Moyen Âge. Rien n'est « germanique», à aucun moment ni à aucun endroit. La seule explication valable à cette carence est que le cœur de la ville battait toujours au rythme du Bas-Empire romain. On a continué à vivre dans des bâtiments romains, y compris et surtout dans la sphère royale, installée dans un palais qui resta pratiquement intact jusqu'au XVIII^e^ siècle[81]. On continua également à utiliser les mêmes lieux d'inhumation, toujours dans les vastes nécropoles du Bas-Empire. L'enveloppe semblait austrasienne, mais l'âme

[76] Jean LAFAURIE et Jacqueline PILET-LEMIERE, *op.cit.,* p. 225, 232.
[77] Magdeleine CLERMONT–JOLY, *Catalogue des collections archéologiques des musées de Metz. L'époque mérovingienne*, Metz, 1982, p. 31-33.
[78] Aux anciennes halles (nécropole située sur le forum antique, place Saint-Jacques), à la Brasserie Messine et à l'ancien Jardin Botanique, près de la « rue du Tombois » (où a dû exister une nécropole importante). Cf. *infra*.
[79] *Ibid.*, p. 31.
[80] Jens SCHNEIDER, *Auf der Suche nach dem verlorenen Reich. Lotharingien im 9. und 10. Jahrhundert,* Köln, 2010, p. 531 (Herscherdiplome).
[81] Yves BURNAND, *op.cit.*, p. 99 ; *Lorraine mérovingienne*, Metz, 1988, p. 32.

est bel et bien restée romaine. L'antique *Divodurum* n'avait toujours pas cédé la place à la fantomatique *Mettis*, siège d'une Austrasie qui ne vécut que deux siècles.

Faire le point sur l'occupation mérovingienne de l'espace mosellan n'est pas chose aisée. Contrairement aux départements voisins, pour lesquels Jacques Guillaume, en bon connaisseur de la période, a rédigé des synthèses bien documentées et illustrées dans les *Cartes archéologiques de Meurthe-et-Moselle et de la Meuse*[82], il n'existe rien de ce genre dans celle de la Moselle. Hormis un compte-rendu, forcément limité, sur Metz de Pierre–Edouard Wagner[83], les quelques pages consacrées au haut Moyen Âge en Moselle se limitent à une simple compilation de publications anciennes, sur des points de détails (typologie des tombes, du mobilier, pratiques funéraires, sarcophages) sans perspective synthétique[84]. Les nécropoles récemment fouillées et les nombreux habitats explorés ces dernières années, qui auraient dû constituer une nouveauté essentielle, ne sont même pas évoqués.

La seule publication d'ensemble est due en fait à l'archéologue sarroise Frauke Stein [85]: ce travail est vieux de plusieurs décennies et les découvertes des vingt dernières années ont remis en cause une partie de ses conclusions. Rédigé dans la droite ligne de la « germanische Lannahme », il est à exploiter avec beaucoup de prudence. Il est donc probable que l'inventaire qui suit, basé pour une grande partie sur des recherches personnelles, comporte quelques imprécisions, d'autant que les découvertes anciennes, les plus nombreuses, sont souvent fort mal documentées.

La particularité de Metz, qui se caractérise par une quasi-absence de découvertes d'époque mérovingienne, se retrouve dans la périphérie : c'est le *Romanenring* de la littérature allemande, un véritable bastion roman qui ceinture la ville de toute part. La perspective est identique dans les faubourgs immédiats, au Ban-Saint-Martin, à Longeville et à Plappeville où les trouvailles mérovingiennnes se limitent à quelques accessoires épars. Aux alentours, on ne dénombre que de petites nécropoles sans ampleur, et assez éloignées de la capitale[86]. Seul Châtel-Saint-Germain, déjà à quelque distance, semble échapper à la règle avec son vaste cimetière de 374 tombes : mais elles

[82] Jacques GUILLAUME, Franck MOUROT, « Le haut Moyen Âge », *Carte archéologique de la Gaule, La Meuse (CAG 55), op.cit.;*. Jacques GUILLAUME, « Le haut Moyen Âge », *Carte archéologique de la Gaule, La Meurthe -et-Moselle (CAG, 54*), *op.cit.*.

[83] Pierre–Edouard WAGNER, *op.cit.*

[84] Sophie SIMON, *L'archéologie funéraire du haut Moyen Âge dans le département de la Moselle (CAG, 57/1)* p. 216-220, où on apprend avec étonnement qu' « une croix monumentale » a été mise au jour à Audun-le-Tiche . Elle mesure en fait moins de 50 cm ; Jacques GUILLAUME, « Les sarcophages du haut Moyen Âge dans le département de la Moselle », *ibid.*, p. 221-224.

[85] Frauke STEIN, « Franken und Romanen in Lothringen ». *Studien zur Vor– und Frühgeschichtlichen Archäologie. Festschrift für Joachim Werner zum 65. Geburtstag*, München, 1974 ; Frauke STEIN, « Die Bevölkerung des Saar–Moselraumes am Übergang von der Antike zum Mittelalter », *Archeologia Mosellana*, t. 1, 1989.

[86] Amanvillers, Ancy, Ars-Laquenexy, Lorry, Montigny, Plappeville, Mécleuves, Mey, Noisseville, Orny, Scy.

s'échelonnent sur diverses époques et les inhumations mérovingiennes, peu nombreuses, se limitent à 70 sépultures[87]. À l'ouest, la densité d'occupation s'accroît ; relativement plus nombreuses et manifestement centrées autour de Gorze, les nécropoles n'en restent pas moins de faible importance[88.]

Plus loin, un autre groupement, plus restreint, se distingue autour de Hatrize[89]. Le panorama change dans le val de Seille : autour de Nomeny s'établit tout un réseau de nécropoles et d'habitats du haut Moyen Âge, où émergent Cheminot, Clémery, Eply[90]. Il faut sans doute l'associer avec la grande concentration de sites à la confluence Meurthe-Moselle. Cette occupation se poursuit dans les environs de Delme et de Vic-sur-Seille, avec un forte densité de nécropoles. L'exploitation et le commerce du sel, prospères depuis la Protohistoire, y ont manifestement généré une richesse qui se traduit par le nombre de sites et la présence d'ateliers monétaires, dès le VI^{e} siècle[91].

Bien que les sites y soient un peu moins nombreux, un paysage semblable se dessine dans la zone de Marsal où les salines ont certainement joué un rôle identique[92]. Alors que les ateliers monétaires du pays du sel ont produit à eux seuls plus de numéraire au VII^{e} siècle que ceux de Metz et de Trèves, les vestiges mérovingiens de Tarquinpol se limitent à quelques

[87] CAG 57/1, *op.cit*., p. 347-349.
[88] Arnaville, Bayonville, Bouillonville, Charey, Chambley, Dommartin, Dampvitoux, Euvezin, Gravelotte, Hagéville, Hannonville, Novéant, Pannes, Puxieux, Tronville, Vandelainville, Waville.
[89] Auboué, Homécourt, Labry, Mars–la–Tour, Moineville, Saint–Privat, Sainte–Marie–aux–Chênes, Saint–Marcel–lès–Doncourt.
[90] Goin, Liéhon, Port-sur-Seille, Raucourt, Rouves, Secourt, Silly.
[91]Aboncourt, Arraye, Attiloncourt, Aulnois, Bey,. Bratte, Belleau, Donjeux, Craincourt, Faulx, Fossieux, Jeandelaincourt, Manhoué, Morville-lès-Vic, Pettoncourt, Puzieux, Prévocourt, Salonnes, Sivry.
[92] Assenoncourt, Donnelay, Fribourg, Haraucourt-sur-Seille, Juvelize, Lagarde, Languimberg, Lezey, Maizières-lès-Vic, Moyenvic, Ommeray.

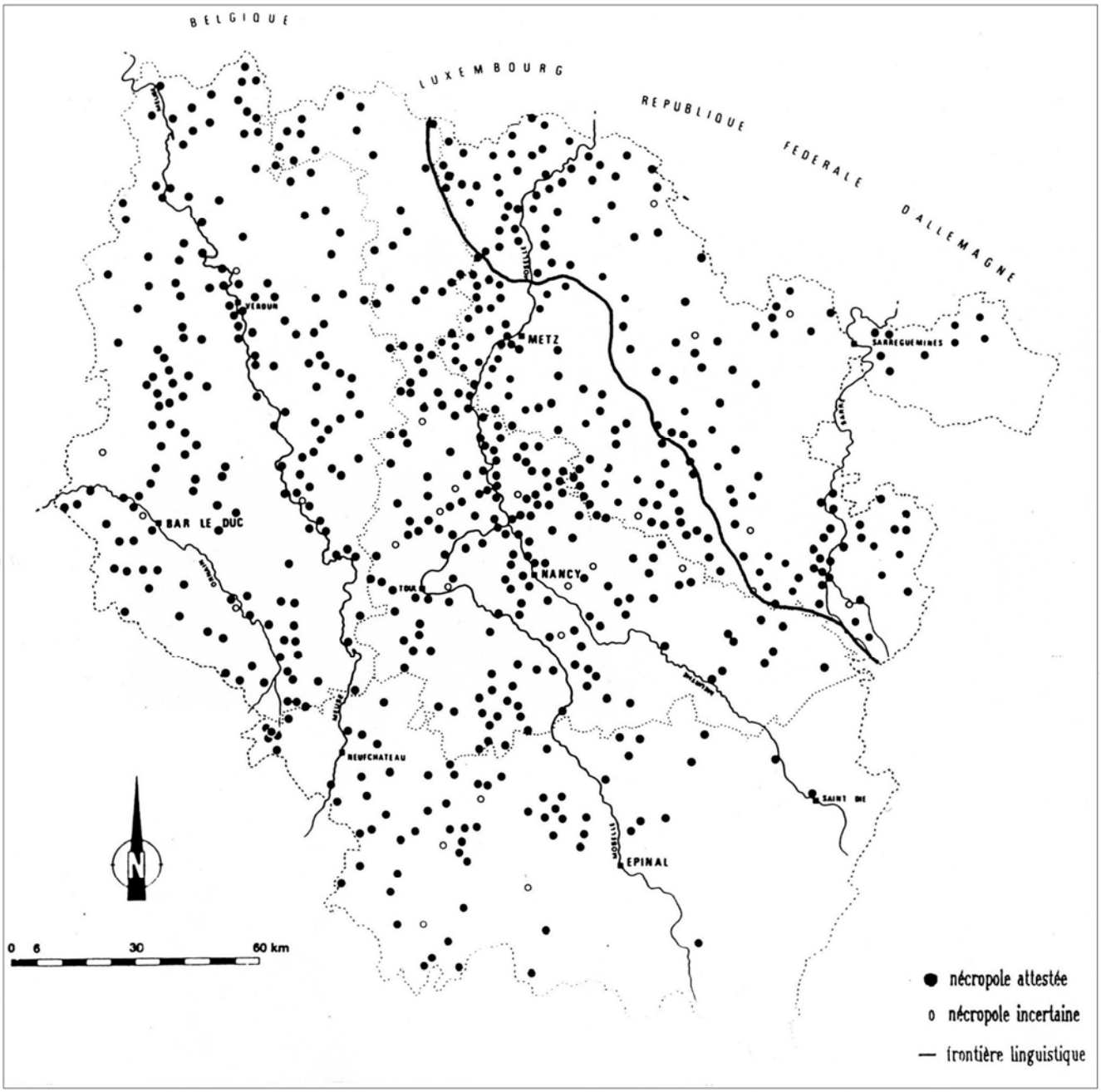

10. Les nécropoles mérovingiennes de Lorraine
(d'après la carte actualisée de J.Guillaume, *Lorraine Mérovingienne*, p. 10)

sarcophages dans l'église paroissiale. Les villages du sud de la vallée de la Moselle sont pratiquement tous associés à une nécropole mérovingienne[93]. On notera la découverte d'une église du haut Moyen Âge à Mousson.

Quant au secteur oriental de l'espace mosellan, dont une bonne partie se situe en zone germanophone, au–delà de la frontière linguistique, il réserve quelques surprises. La plus forte densité d'occupation se retrouve aux alentours de Sarrebourg, dont l'attraction semble avoir été évidente[94], bien qu'elle y soit nettement inférieure à celle des siècles précédents. Il faut néanmoins remarquer l'absence de grands sites funéraires.

Plus au nord, la partie septentrionale de la vallée de la Moselle présente également une occupation assez conséquente. À côté de sites de faible ampleur, on y rencontre des nécropoles que l'on peut qualifier de « grandes » pour la région, bien que n'atteignant pas la centaine d'inhumations[95]. Ainsi Ennery, qui est une des seules à avoir fait l'objet d'une publication d'ensemble [96] et Vitry-Vallange : toujours en cours d'étude , ce vaste ensemble comporte plusieurs nécropoles et habitats, dont certains en usage sur deux millénaires.

Le bassin de Thionville offre un panorama assez semblable, avec une richesse pour lors inconnue ailleurs . Il s'agit de sites de taille variable, parfois avec une occupation en continuité, du Bas-Empire à l'époque carolingienne : ainsi Daspich, Fontoy et Yutz, ce dernier avec un vaste habitat, échelonné sur un bon millénaire[97]. C'est là que se situe la plus grande nécropole mérovingienne de Moselle : Audun-le-Tiche . Elle ne compte pourtant que 200 tombes[98]. Plus au nord, les cimetières gagnent en importance, comme Koenigsmacker, Montenach et Métrich, mais ils côtoient toujours des sites mineurs[99]. On perçoit néanmoins une richesse et une ancienneté inconnue ailleurs : Kirschnaumen et Waldwisse, bien que jamais complètement exploités, ont

[93] Autreville, Atton, Bezaumont, Corny, Custines, Loisy, Lesménils, Lorry-Mardigny, Thirey.
[94] Abreschviller, Avricourt, Berthelming, Bettborn, Bourscheid, Barchain, Bebing, Dabo, Diane-Capelle, Dolving, Foulcrey, Fraquelfing, Gondrexange, Haut-Clocher, Heming, Hermelange, Hilbesheim, Imling, Kerprich, Lixheim, Lorquin, Mittelbronn, Réchicourt-le-Château,. Reding, Romelfing, Sarrexing, Veschheim, Xouaxange, Zilling.
[95] Beuvange, Boussange, Briey, Fameck, Flévy, Gandrange, Maizières, Mondelange, Montois-la-Montagne, Moyeuvre, Norroy-le-Veneur, Richemont, Rombas, Roncourt, Rosselange, Vitry.
[96] Alain SIMMER, *La nécropole mérovingienne d'Ennery (Fouilles d'Émile Delort, 1941)*, Rouen-Thionville, 1993 (Mémoires de l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne t. IV). Cette étude n'a pas été prise en compte dans la notice de la *CAG 57/1* (p. 419-423). Tous les détails rapportés émanent du *Catalogue du Musée de Metz*, basé sur la publication, erronée et très lacunaire, de 1941.
[97] Angevillers, Aumetz, Basompierre, Bousse, Boust, Basse-Ham, Cattenom, Hettange, Evrange, Hamévillers, Manom, Ottange, Rédange, Thionville, Terville, Uckange, Volmerange. Pour Yutz : Jean-Marie BLAISING, « Évolution de l'habitat sur le terroir de Yutz (Moselle–France) », *Ruralia III* , Prague, 2000, p. 120-155.
[98] Alain SIMMER, *Le cimetière mérovingien d'Audun-le-Tiche*, Paris, 1988 (Mémoires de l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne, t.II).
[99] Bouzonville, Breistroff, Distroff, Flastroff, Freistroff, Kerling, Klang, Mancy, Merschweiler, Ritzing, Sierck Stuckange, Volstroff.

révélé des pièces exceptionnelles. Le trésor du Monneren (VI^e siècle) s'intègre parfaitement à ce « triangle d'or » mérovingien[100].

La partie orientale de l'espace mosellan présente un panorama beaucoup moins homogène, où les nécropoles sont rares, dispersées et de faible ampleur. Le bassin houiller et son prolongement (secteurs de Boulay, Bitche, Forbach, Saint-Avold et Sarreguemines) sont ainsi étonnamment sous-représentés pour le haut Moyen Âge, alors que les découvertes d'époques antérieures ne manquent pas. La liste des cimetières répertoriés ne doit pas faire illusion, car elle couvre une vaste superficie[101]. Quant à l'énorme nécropole du Hérapel (plus de 600 sépultures du I^er au V^e siècle), une occupation du haut Moyen Âge y est attestée par quelques découvertes anciennes, qui restent toutefois sans commune mesure avec l'ampleur du site à l'époque gallo-romaine. Bliesbruck en revanche semble avoir conservé une partie de son importance avec trois nécropoles dont une avec des tombes aristocratiques[102]. Le secteur aujourd'hui alsacien de l'« Alsace Bossue », réserve une surprise : bien que les sites s'y limitent à quelques inhumations, souvent mal documentées, et que les cimetières plus importants (tel celui d'Eywiller) soient rares, les nécropoles sont plus nombreuses que dans la partie mosellane[103]. Même constatation pour la rive actuellement allemande de la Sarre, où l'occupation est nettement plus forte que du côté lorrain, avec notamment une concentration autour de Sarrebruck.

C. La physionomie du haut Moyen Âge mosellan

1. Les nécropoles

Il est difficile de discerner une logique quelconque au sein de l'implantation mérovingienne dans l'espace mosellan. On n'y décèle, en tout cas, aucun mouvement ni de conquête ni de peuplement : c'est la dispersion qui est de mise. La progression « franque » semble en effet avoir négligé une bonne partie de la zone mosellane. Les dernières statistiques confirment que l'actuel département de la Moselle est le plus mal loti en nécropoles mérovingiennes : selon Jacques

[100] Alain SIMMER, « Le Nord du département de la Moselle », *op.cit.*
[101] Achen, Altrippe, Aube, Bambiderstroff, Baronville, Baudrecourt, Bechy, Betting-lès-Saint-Avold, Bettviller , Biesingen, Blies-Ebersing, Bistroff, Bousbach, Brulange, Cocheren, Dalhain, Destry, Elvange, Eschringen, Folkling, Farébersviller, Faulquemont, Folpersville, Grosbliederstroff, Güdingen, Hampont, Laudrefang, Longeville-lès-Saint-Avold, Marthille, Merten, Morsbach, Obreck, Ormesheim, Pontpierre, Puttigny, Raville, Rémilly, Rich, Rouhling, Sotzeling, Teting, Tritteling, Vahl, Varize, Varsberg, Wiesviller.
[102] Jean-Paul PETIT, *Bliesbruck-Reinheim*, p . 215.
[103] Pascal FLOTTE, Matthieu FUCHS, *Carte archéologique de la Gaule, Le Bas-Rhin (CAG, 67/1*), Paris, 2000 : cantons de Sarre-Union, Drulingen, La Petite-Pierre.

Guillaume, 21 % des communes mosellanes en ont révélé une, pour 23 % dans les Vosges, 27 % dans la Meuse et 32 % en Meurthe-et-Moselle[104]. Des quatre départements lorrains, c'est donc la Meurthe-et-Moselle la mieux dotée. Bien qu'elle ne compte que deux grands cimetières (Cutry, 284 tombes et Prény, au moins 200 tombes, toujours en cours de fouilles[105]) elle peut se prévaloir d'avoir accueilli les sites les plus anciens. Et la concentration à la confluence de la Meurthe et de la Moselle (Pompey, Liverdun, en rapport avec *Scarponne*) demeure exceptionnelle. En outre, 24 villages ont révélé deux nécropoles, trois en comportent trois (Charency-Vezin, *Scarponne*/Dieulouard, Grand-Failly)[106]. Les plus grands cimetières de Lorraine sont pourtant en Meuse : Eix, 1 000 tombes, 367 à Lavoye, 269 à Dugny, 186 à Dieue, plusieurs centaines à Gondrecourt-le-Château et à Nixéville. Comme on l'a vu, certaines comportaient des sépultures aristocratiques précoces.

Il n'y a rien là, toutefois, qui puisse rivaliser avec d'autres régions. Ainsi l'Aisne compte–t–elle une bonne dizaine de sites de plus de mille sépultures : Caranda avec 2 000 tombes, à Arcy-Sainte-Restitue avec 3 300, 4 000 à Marchélépot… En Picardie on estime à 50 000 le nombre de sépultures mérovingiennes fouillées, rien qu'au XIX^{e} siècle[107]. De plus, aucun grand site funéraire ne semble correspondre à des cantonnements militaires des armées franques, comme on en connaît ailleurs: Krefeld (près de Cologne) 6 000 tombes, Vicq (Yvelines, 2 000 tombes au moins) ou Herpès (Charente)[108].

L'espace mosellan, quant à lui, fait piètre figure. Bien qu'ayant, en théorie, accueilli un maximum de Francs, on y trouve la plus faible occupation de toute la Lorraine, une dispersion qui tend à se transformer en vide dans le secteur oriental. Si l'on tente une comparaison d'ensemble, ces nécropoles apparaissent comme d'étendue très moyenne, voire limitée, la plupart des cimetières ne comptant guère plus de quelques dizaines de tombes. Les plus grands sites – Ennery, Koenigsmacker, Métrich, Stuckange, Vallange – n'atteignent même pas la centaine. Châtel ne doit pas faire illusion avec 70 tombes mérovingiennes seulement et Audun avec 200 sépultures fouillées (sur un ensemble probable de 250), fait exception.

---

[104] Jacques GUILLAUME, *CAG 54*, p. 79.
[105] *Ibid.*, p. 151, 152, 323.
[106] Jacques GUILLAUME, Franck MOUROT, *CAG 55*, p. 79, 125.
[107] « La Picardie, berceau de la France », *op.cit.*, p. 9-14.
[108] Otto DOPPELFELD**,** Renate PIRLING**,** *op.cit. ;* Edmond SERVAT, *La nécropole mérovingienne de Vicq (Yvelines*), Vicq, 1984 ; cf. *L'Archéologue*, n° 29 avril-mai 1997, p. 32, 33. Cathy HAITH, « Un nouveau regard sur le cimetière d'Herpès (Charente) », *Revue archéologique de Picardie*, 1988, n° 3-4, p. 71-80.

On ne distingue que de rares zones mieux fournies : le pays thionvillois, le Saulnois, la région de Sarrebourg mais les sites y sont le plus souvent de faible importance. Et le « triangle d'or » de Kirschnaumen demeure exceptionnel. Les secteurs très clairsemés, voire quasiment vides, comme la région de Sarreguemines et le bassin houiller, sont en revanche plus nombreux. Les données chronologiques se révèlent également assez surprenantes. Les sites du VI^e^ siècle sont rares : ils sont en moyenne cinq fois moins nombreux que ceux du VII^e^ siècle dans l'actuel département de la Moselle[109]. Bien que certaines études de synthèse fassent encore défaut, le hasard ou les aléas de la recherche n'expliquent pas tout. La Belgique Première, prospère et populeuse, n'a jamais été dévastée au point de devenir un désert dépeuplé, comme on le prétend encore trop souvent[110]. En outre, ces zones à faible occupation mérovingienne ont, presque toutes, révélé de nombreuses découvertes gallo-romaines et souvent d'époques antérieures. Une estimation globale montre qu'en règle générale l'occupation des terroirs lorrains était au minimum deux fois plus forte à l'époque gallo-romaine qu'au haut Moyen Âge.

Une baisse démographique est pratiquement certaine, ici comme ailleurs (Normandie, Nord, Seine–Maritime)[111], mais d'autres éléments sont à prendre en compte. Le VI^e^ siècle a connu une situation politique pour le moins instable avec un contexte troublé : Trèves a vu se succéder huit évêques, rien qu'entre 486 et 525[112]. Les guerres locales, les crises de succession et les luttes entre les monarques mérovingiens sont incessantes. ; elles opposent notamment Sigebert I^er^ et Chilpéric de 562 à 575, puis Childebert II et son oncle jusqu'en 584, sans oublier les règlements de comptes entre Brunehaut–Sigebert et Frédégonde–Chilpéric. Celui-ci envahit l'Austrasie et remporta la bataille de Toul en 612[113]**.** Faut–il s'étonner qu'en Moselle, les nécropoles du VI^e^ siècle, bien que nettement moins nombreuses que celles du siècle suivant, soient beaucoup plus riches en armes ? Si l'on ajoute

[109] Frauke STEIN, *Franken und Romanen in Lothringen*, p. 581;

[110] « remplir des espaces très faiblement occupés depuis la chute de l'empire romain », Martina PITZ, Frauke STEIN, « Genèse linguistique d'une région frontalière: les environs de Forbach et de Sarreguemines », *Les Cahiers Lorrains*, 2000, p. 365-412 (ici p. 365). « die Verlegung der Präfektur nach Arles … einen beträchtilichen Bevölkerungsrückgang nach sich zog », Martina PITZ, « Zu Genese und Lebensdauer der romanischen Sprachinseln an Mosel und Mittelrhein », in Albrecht GREULE, Hans-Walter HERRMANN, Klaus RIDDER und Andreas SCHORR, *Studien zu Literatur, Sprache und Geschichte in Europa, Walter Haubrichs zum 65.Geburtstag gewidmet*, Sankt-Ingbert, 2008, p. 439-450 (ici p. 53).

[111] Joël BLONDIAUX, « Les cimetières de Gaule du Nord revus par l'anthropologie, la paléodémographie et la paléopathologie » in Françoise VALLET et Michel KAZANSKI, *L'armée romaine et les Barbares du III^e^ au VI^e^ siècle*, Saint-Germain-en-Laye, 1993 (Mémoires de l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne t. V). p. 241-248 (ici p. 241).

[112] Friedrich PFEIFFER, « Die frühere fränkische Zeit », in Heinz HEINEN, Hans-Hubert ANTON und Winfried WEBER (Hrsg.) *Im Umbruch der Kulturen, Spätantike und Frühmittelalter*, Trier, 2003, p. 195-219 (ici p. 196**).**

[113] FRÉDÉGAIRE, IV, 38. Jean-Charles PICARD, « L'Austrasie, entité géographique ou politique ? » in *Lorraine mérovingienne*, p. 13-21.

les épidémies de peste (deux au moins sont attestées par Grégoire de Tours en 543 et 572), on comprend aisément que les populations locales aient pu souffrir du contexte général[114].

La masse des nécropoles du VII^e^ siècle témoigne d'une spectaculaire augmentation, preuve d'une probable poussée démographique et d'une amélioration des conditions de vie. Même si les cimetières se multiplient incontestablement, ils restent de taille modeste : on ne connaît aucun site de grande ampleur, comme à Dugny ou Pompey par exemple C'est une constatation aussi incontournable que fondamentale : les zones les plus peuplées à l'époque gallo-romaine restent étonnamment privilégiées, partout, aux quatre coins de l'antique Belgique Première (vallées de la Meuse, de la Moselle, de la Seille, plateaux fertiles, *vici*, carrefours routiers stratégiques). Aucune nécropole mérovingienne de Lorraine n'a été établie sur un sol vierge. De plus, on ne trouve que fort peu de cimetières le long de la frontière linguistique, alors qu'on aurait pu s'attendre à les retrouver groupés en chapelet, au fil de cette démarcation longtemps considérée comme le point d'arrêt de l' « expansion franque ».

Là encore, il est impossible d'incriminer l'état de la recherche : sur les 1 895 nouveaux sites archéologiques officiellement recensés en Lorraine en 1999[115], la Moselle arrive très largement en tête. Mais depuis vingt ans, on a découvert une dizaine de nouvelles nécropoles mérovingiennes en Moselle[116], alors que, dans le même temps, les gisements gallo-romains se comptaient par centaines. Les derniers cimetières connus proviennent de villages à l'occupation antique avérée (Fontoy, Maizières, Scy–Chazelles, Stuckange, Vallange) ou constituent le prolongement de sites fouillés antérieurement (Daspich, Métrich, Terville). Seuls deux d'entre eux, Boussange et Stuckange, auraient pu passer pour des « nouveautés », s'ils n'avaient été implantés sur des vestiges d'époques antérieures. Même constat à Sarrexing, près de Sarrebourg, où une nécropole a été découverte à l'emplacement d'une localité disparue et occupée dès l'époque gallo-romaine[117].

2. Les habitats

L'archéologie mérovingienne étant restée longtemps exclusivement funéraire, les processus d'occupation du sol échappaient totalement à notre appréciation. Mais aujourd'hui le domaine des vivants est en passe de compléter le panorama laissé par celui des défunts. Et les résultats sont

[114] Jean–Noël BIRABEN, Jacques LE GOFF, « La peste dans le haut Moyen Âge », *Annales ESC*, 1969, p. 1484-1507 (ici p. 1491-1493).
[115] *Bilan scientifique 1999*, Service Régional de l'Archéologie (SRA), parution en 2004. Aucun décompte global n'a été publié depuis.
[116] *Bilan scientifique 1998* (SRA) (paru en 2001).
[117] SRA 1998, *op. cit.*

significatifs.

On reviendra en détails plus loin sur différents habitats mis au jour ces dernières années : sera simplement évoqué, à titre d'exemple, un des secteurs les plus représentatifs, la vallée de la Seille. À Nomeny, un *vicus* principalement occupé au Bas-Empire a été abandonné à l'époque mérovingienne au profit de deux nécropoles des VI^e^–VII^e^ siècles, alors que le village s'est déplacé d'une centaine de mètres. Aux environs, à Eply, Clémery, Rouves et Raucourt, de grandes villas du Haut-Empire, réoccupées partiellement dès le III^e^ siècle, ont été désertées à l'époque mérovingienne et reconverties en nécropoles. Mais ces nouveaux villages demeurent globalement situés sur des terroirs exploités dès l'époque gallo-romaine, bien que se répartissant désormais en périphérie des ruines des villas[118].

Entre 1991 et 1997, sur plus de 400 opérations archéologiques menées dans la vallée de la Moselle (essentiellement en zone rurale), seule une vingtaine d'habitats du haut Moyen Âge a été découverte, dont une quinzaine datable des VI^e^ et VII^e^ siècles. C'est fort peu pour une région censée avoir été (re)peuplée de fond en comble à l'époque mérovingienne. Mais combien d'établissements gallo-romains ont été exhumés durant ces mêmes années de recherche ? Autre constatation : treize sites mérovingiens sur quinze avaient été implantés sur des substructions antiques et deux seulement ont révélé un glissement des zones habitées, mais de quelques centaines de mètres. À partir du V^e^ siècle, 86 % des sites se localisent sur des habitats antérieurs et seuls 14 % montrent un déplacement de quelques centaines de mètres[119]. Ainsi à Yutz où, durant dix–sept siècles, de l'âge du Bronze jusqu'au Moyen Âge, la présence humaine s'est invariablement concentrée sur une superficie étonnamment restreinte à deux kilomètres carrés[120]. La continuité de peuplement, qui n'était que fortement soupçonnée jusqu'alors, se voit donc scientifiquement confirmée, dans la droite ligne de la continuité des nécropoles.

3. Le mobilier funéraire

Le matériel du haut Moyen Âge mosellan est presque exclusivement de provenance funéraire et émane le plus souvent de sépultures souvent maçonnées, plus rarement de sarcophages (plus abondants en Meuse), tous deux de tradition gallo-romaine. Au sein de ce mobilier funéraire, on note un maintien très net des usages gallo-romains, notamment pour la verrerie et surtout la

[118] Jacques GUILLAUME, *CAG 54*, p. 72.
[119] Jean-Marie BLAISING, « Continuité et formes d'occupation du sol de la Protohistoire au Moyen Âge en vallées de Moselle et de Nied », *CAG 5/1*, p. 156-160 (ici p. 159).
[120] *Id.*, « Évolution de l'habitat sur le terroir de Yutz », *op.cit.*

céramique, qui reste très souvent de tradition argonnaise. On en a vu sa prospérité au Bas-Empire : elle se poursuit au haut Moyen Âge avec des centaines d'exemplaires, provenant des ateliers meusiens, qui parsèment les nécropoles du nord–est. Une catégorie particulière de vase, le bol de type « Chenet 320 », fait ainsi preuve d'une stupéfiante pérennité : créé au I^er^ siècle, il se retrouve partout, quasiment sans modification de forme : depuis une tombe chrétienne de la fin du Bas-Empire[121], jusque dans une sépulture du début du VII^e^ siècle à Audun-le-Tiche[122] et sans doute plus tard encore. Un habitat du haut Moyen Âge, fouillé tout récemment à Thionville, vient en effet de révéler de la céramique culinaire, dont une écuelle du même type; il s'agit là d'un emploi dans la vie courante (ce n'était donc pas une forme archaïque uniquement réservée à un usage funéraire), et sa datation peut probablement être repoussée jusqu'au début de l'époque carolingienne en fonction des découvertes voisines[123]. On rappellera au passage que pendant longtemps, tout vase de sigillée d'Argonne était automatiquement considéré comme antérieur au début du V^e^ siècle puisque les textes assuraient que la « Grande Invasion » de 407 avait définitivement ruiné les ateliers argonnais. Ce matériel n'est, en aucune façon, différent de part et d'autre de l'actuelle frontière linguistique : on pourrait même déceler, en zone romane une certaine richesse et une abondance qu'on ne retrouve pas toujours au delà de la frontière des langues. L'armement est représenté de façon assez inégale, relativement varié mais sans grande richesse.

En fait, on ne distingue pratiquement pas de traits spécifiquement germaniques et lorsque certains se dégagent, ce n'est pas dans l'espace mosellan. Ainsi les inhumations en troncs d'arbres (*Totenbaum*) , qui sont réputées d'influence germanique : c'est de Cutry que proviennent dix sépultures monoxyles (fin V^e^ siècle – début VI^e^ siècle) de ce type. Quelques fossés circulaires, bien plus fréquents outre-Rhin qu'en Lorraine, ont été découverts autour de deux tombes, mais à Prény-Tautecourt. De même des vases trapus, de facture médiocre, à fond plat et montés au colombin, ont été trouvés à Avrainville, Liverdun, Pompey, et Villey–Saint–Etienne : ils sont, en théorie, classés comme alamans[124]. On pense donc qu'ils auraient été produits localement par des éléments de population germanique. Ce qui reste bien difficile à établir.

[121] *La Lorraine antique, villes et villages,* Metz, 1990, p. 62,63.
[122] Alain SIMMER, *Le cimetière mérovingien d'Audun,* T. 168, p. 79.
[123] Renée LANSIVAL, « Premiers résultats de l'opération d'archéologie préventive rue de la « Vielle Porte » à Thionville en 2003 », *Les Cahiers du pays Thionvillois,* n°14, 2006, p. 10-12 (photographie p. 10).
[124] Jacques GUILLAUME, *CAG 54*, p. 84, 91.

On dispose à présent de données beaucoup plus fines sur ce mobilier funéraire grâce à la classification récemment entreprise par René Legoux, Patrick Perin et Françoise Valet[125]. Elle a été conçue d'après le principe d'une répartition basée sur des types d'objets suffisamment représentatifs recueillis dans les tombes, qui aboutit à la constitution d'ensembles funéraires permettant une distribution typologique. Elle s'appuie en outre sur des repères chronologiques établis par des « tombes références », comportant des monnaies contemporaines qui fournissent un *terminus post quem* souvent très précis. Le point d'aboutissement est une datation – relative, puis absolue – du matériel mérovingien.

Toute la partie septentrionale du pays a été ainsi passée en revue avec 69 sites (comptant plus de mille ensembles) provenant d'une vingtaine de départements différents. Reposant sur 400 critères archéologiques de classification, la portée et l'importance de cette étude s'affirment d'elles–mêmes. C'est la Picardie qui arrive largement en tête des six grandes régions représentées, tant par le nombre de sites retenus – 17 nécropoles – que par celui des ensembles funéraires (483) ; elle regroupe, à elle seule, plus de 40 % des ensembles de l'étude. La Lorraine n'apparaît qu'ensuite avec 264 ensembles, mais provenant de 11 sites seulement (soit 22 % du total), presque égale en importance avec la région Champagne–Ardennes qui aligne 13 sites, avec 85 ensembles. Il s'agit là d'une première surprise car, en fonction des conceptions classiques sur « l'invasion franque », on aurait pu s'attendre à une masse de données provenant essentiellement de Lorraine, supposée avoir accueilli les nouveaux–venus en nombre. Parmi les nécropoles essentielles, on retrouve en toute logique les plus grands sites actuellement connus : la première est celle de Bulles, en Picardie, avec 141 ensembles funéraires, suivie par Lavoye (Meuse) avec 107 ensembles[126].

Ces statistiques permettent un recoupement fort précis de l'état des découvertes archéologiques, tel qu'on a pu l'estimer par ailleurs, selon des modes de raisonnement tout à fait différents. Ainsi pour la Picardie, que l'on a pu qualifier, à juste titre, de « berceau de la France »[127], tant par l'abondance et l'ancienneté du matériel mérovingien mis au jour que par le nombre et l'importance des nécropoles. À l'échelon lorrain, c'est la Meuse, avec Lavoye et Dieue, qui joue un rôle de premier plan dans cette chronologie normalisée. Le grand site de

[125] René LEGOUX, Patrick PÉRIN, Françoise VALET, « Chronologie normalisée du mobilier funéraire mérovingien entre Manche et Lorraine », *Bulletin de liaison de l'Association française d'Archéologie mérovingienne*, n° hors-série, Saint-Germain-en-Laye, 2004.
[126] Alain SIMMER, « La Lorraine et la chronologie normalisée du mobilier funéraire mérovingien », in *L'Austrasie. Sociétés, économies, territoires, christianisation* (Mémoires de l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne t.XIX), Nancy, 2008, p. 407-413.
[127] La Picardie, berceau de la France, *op. cit.*

Lavoye (107 ensembles) doit son importance à sa situation en Argonne avec toute une série d'ateliers de potiers du Bas-Empire, dont la production s'est certainement pérennisée. Les deux cimetières de Dieue–sur–Meuse (avec respectivement 29 et 4 ensembles) se situent à l'évidence dans la mouvance de la *civitas* de Verdun, dont le rôle déjà bien attesté, tant historiquement que sur le plan archéologique, se voit ainsi scientifiquement confirmé. Mais c'est la Lorraine centrale, correspondant à l'actuel département de Meurthe-et-Moselle, qui occupe une place substantielle avec 4 sites (mais 90 ensembles). Le plus important est Cutry avec 75 ensembles ; les trois autres, Chaouilley, Ceintrey et Royaumeix se situent manifestement dans le sillage de la cité antique de Toul. On retrouve là, en toute logique, les plus grands sites de Belgique Première dont l'importance a été entrevue précédemment.

Avec 4 sites et 34 ensembles funéraires, l'actuel département de la Moselle n'occupe qu'une place secondaire à l'échelon régional. Le secteur germanophone, au delà de la frontière linguistique, n'y est pas prépondérant et la seule nécropole de la zone germanique est celle de Montenach. Audun–le Tiche et Ennery se situent en secteur bilingue, à la limite de la frontière des langues, mais il faut remarquer l'absence totale dans cette classification des régions orientales (Forbach, Sarreguemines) dont la pauvreté archéologique pour l'époque mérovingienne a été relevée par ailleurs. Leur localisation est également à noter : l'absence d'attraction de la capitale austrasienne est flagrante, le dernier site retenu, Châtel-Saint-Germain, bien que relativement proche de Metz, ne pouvant être directement intégré à la périphérie messine. Et il faut constater que les autres nécropoles mosellanes – toutes établies sur des sites gallo-romains – sont fort éloignées de la capitale Metz/*Divodurum.*

Les enseignements que l'on peut tirer de cette classification de grande ampleur dépassent largement le simple aspect technique touchant le matériel archéologique du haut Moyen Âge. On y découvre un mobilier funéraire uniforme, quasiment standardisé ; il reflète donc un monde des morts – et par la même un monde des vivants – pratiquement identiques de la Manche à la Lorraine. Il ne peut être que l'expression d'une Gaule mérovingienne ayant évolué de façon similaire, vivant au même rythme et dans des conditions matérielles fort semblables. En conséquence, on est bien obligé d'admettre que l'image véhiculée jusqu'alors d'un monde mérovingien sans aucune unité, écartelé entre Neustrie et Austrasie, cette dernière fortement germanisée, ne se retrouve pas dans la réalité quotidienne. L'enseignement des textes, tout théorique, est une chose, la réalité du terrain en est une autre.

Contrairement à ce qu'on aurait pu croire, le mobilier régional ne se situe pas dans le

sillage de Trèves, ville phare de Belgique Première censée être très tôt passée aux mains des Francs, ce que l'archéologie infirme totalement. Et aucun caractère germanique particulier ne marque ce matériel. Les conséquences sont lourdes de sens car la thèse de l'invasion de la vallée de la Moselle qui a toujours été imputée – sans preuves réelles autre que littéraires – aux Francs rhénans, se voit rejetée une nouvelle fois. Déjà entrevue par l'absence de tombes précoces, par la répartition et la datation des sites, cette théorie se voit à présent confirmée par l'étude du mobilier funéraire.

Il n'y a pas de création mérovingienne : les plus grandes nécropoles lorraines ont toutes été implantées sur des terroirs habités dès l'époque romaine, parfois dans des *vici* importants, et occupés sans discontinuer depuis le Haut-Empire au moins. On remarquera en outre que les deux plus grands sites lorrains (Lavoye et Cutry) – précoces et à forte occupation – se situent en zone non germanique et il n'y a rien de surprenant à ne retrouver dans cette liste aucun toponyme d'origine germanique. Enfin, on ne perçoit aucune influence particulière de l'Austrasie et de sa capitale : il fallait s'y attendre en fonction de la place occupée par Metz au sein de l'archéologie du haut Moyen Âge, entrevue par ailleurs. On retrouve, une fois encore, cet incontournable concept de pérennité gallo-romaine pour une ville dont on sait fort bien qu'elle a conservé une rôle de premier plan dans de nombreux domaines. Et une pérennité à peine moins forte pour les sites mosellans, dans une Lorraine dont on sait à présent qu'elle n'a jamais été, archéologiquement, le fer de lance de l'expansion franque.

D. Les conclusions fondées sur l'archéologie

L'étude de Patrick Périn et de ses collaborateurs colle parfaitement à la réalité et constitue un fidèle reflet du panorama mérovingien. Ainsi pour la Picardie, où, ne serait-ce qu'entre 1880 et 1890, Jean–Baptiste Lelaurain a exhumé, à lui seul, plus de 22 000 tombes mérovingiennes, alors que dans le même temps, un de ses nombreux acolytes, Frédéric Moreau, en ouvrait près de 12 000 autres. Des chiffres sans commune mesure avec les découvertes lorraines[128]. Mais on dépasse rapidement ce cadre régional. Il faut y voir également une parfaite confirmation archéologique des données accumulées sur le haut Moyen Âge depuis plusieurs décennies, mais par d'autres voies d'investigation. En fonction de l'homogénéité de ce matériel, à présent scientifiquement démontrée au niveau national, on peut affirmer que la « conquête » de la Gaule, au sens habituel du terme, n'a jamais existé telle qu'on nous l'a décrite. Et la phrase célèbre de

[128] *Trésors archéologiques du Nord de la France*, Valenciennes, 1997.

Karl Ferdinand Werner « celui qui parle des invasions à propos de la fondation de l'Etat franc par Clovis se trompe d'époque[129] » prend à présent tout son sens. On savait que l'arrivée des Francs en Gaule n'avait jamais eu aucun impact ethnique. L'homogénéité du mobilier funéraire de la Manche à la Lorraine permet à présent de préciser que leur influence n'est pas décelable par l'archéologie et qu'elle a été beaucoup plus limitée qu'on l'avait imaginé : vecteurs de modes vestimentaires et de traditions funéraires nouvelles, ils n'ont pas été propagateurs d'ustensiles plus ou moins germaniques. Ces accessoires relèvent bien davantage d'une évolution interne du matériel romain du Bas-Empire, particulièrement des équipements d'auxiliaires militaires, que d'un réel apport extérieur lié aux « Invasions ». L'uniformité de ces trouvailles funéraires confirme en outre que l'ancienne Belgique Première n'était pas peuplée, d'une part par des Germains conquérants, de l'autre par de pauvres survivants gallo-romains, séparés par une frontière des langues, barrière réputée infranchissable entre deux mondes antagonistes. On remarquera en outre que le mobilier funéraire disparaît des sépultures lorraines à la fin du VII^{e} siècle alors que la tradition se maintient plus tardivement en Allemagne du Sud.

Cette conclusion est parfaitement adaptable au niveau régional : l'image traditionnelle d'un espace mosellan perçu comme plaque tournante des invasions franques et d'une Austrasie championne d'un germanisme pur et dur s'estompe. Les différentes données archéologiques convergent toutes pour affirmer que la région doit à l'évidence peu de choses aux arrivants germaniques. Les nouveaux venus ne l'ont ni peuplé ni modelé. Jusqu'alors, la Lorraine mosellane était considérée comme le champ clos des Barbares, prise en tenaille, disait–on, entre les diverses factions franques et regorgeant de nécropoles pleines d'hommes en armes. La réalité archéologique est bien différente : la Lorraine n'est qu'un maillon semblable aux autres dans la chaîne de la civilisation mérovingienne. Ainsi, l'archéologie, basée sur l'étude scientifique tant du matériel funéraire mérovingien que sur la répartition des habitats, démontre, à son tour, que l'invasion franque de la Lorraine, telle qu'on l'a toujours conçue, est à oublier. C'est l'historiographie du XIX^{e} siècle qui a décrété de façon péremptoire qu'une nécropole mérovingienne correspondait à la fondation d'un nouveau village par un chef franc, théorie totalement infirmée par l'archéologie. Il est des chiffres qui ne trompent pas : les nécropoles d'Audun, Cutry et Ennery regroupent à elles seules plus de 560 inhumations, réparties sur les VI^{e} et VII^{e} siècles, de tous milieux sociaux, riches et pauvres. Sur les 160 monnaies provenant de ces tombes et de leur environnement direct, plus de 150 sont d'époque romaine, 8 sont des pièces gauloises et une seule est une frappe mérovingienne. Au sein de secteurs à l'évolution contrastée,

[129] Karl-Ferdinand WERNER, « Les origines », in Jean FAVIER (dir.), *Histoire de France*, Paris, 1984, t.1 p. 302.

se relevant de la crise du V^e^ siècle de façon inégale, n'émerge qu'un nombre relativement restreint de sites du haut Moyen Âge, d'importance souvent modeste, très inégalement répartis, où la survivance des traditions gallo-romaines témoigne d'un maintien probablement important d'une population indigène.

Quoiqu'il en soit de l'interprétation finale, il n'y a pas d'apport massif de population, pas de submersion germanique en Lorraine et particulièrement dans l'espace mosellan, tant au VI^e^ qu'au VII^e^ siècle. Et il semble de plus en plus difficile d'envisager la naissance d'une frontière linguistique mosellane dans de telles conditions.

III. LA FRONTIÈRE DES LANGUES ECLAIRÉE PAR L'ARCHÉOLOGIE

Le tracé de cette frontière des langues n'a quasiment jamais varié : il est tel qu'il a été établi par Witte en 1890 et on peut dire que la frontière linguistique du XXI^e^ siècle est restée pratiquement la même que celle du XIX^e^. Ses thèses font toujours autorité et sont systématiquement reprises, y compris pour les variations plus récentes de son parcours : ainsi son recul dans le Saulnois est-il traditionnellement attribué à la politique de repeuplement et à l'immigration francophone instaurées au XVII^e^ siècle[130]. On a vu que ce processus pouvait être remis en question suite au dépouillement de nombreux registres d'état civil du XVII^e^ siècle qui révèlent un apport démographique extérieur beaucoup plus faible qu'on l'avait imaginé. C'est particulièrement le cas dans la vallée de la Sarre, où les bouleversements linguistiques de grande ampleur imputés à l'arrivée de Picards se résument en fait à peu de choses[131].

L'apparence de cette frontière ne manque pas de surprendre et tous les auteurs ont insisté sur son aspect pour le moins illogique, qui ne correspond à rien. On ne reprendra ici que l'avis du romaniste Jean Lanher, un des rares Lorrains à s'être préoccupé de la question et qui résume parfaitement la situation :

> Ce qui est certain, c'est le caractère étonnant, paradoxal, de ce tracé : là où on ne l'attendait

[130] Wolfgang HAUBRICHS, « Le processus d'élaboration des frontières linguistiques : le cas des zones de contact romano–germaniques », *Nouvelle Revue d'Onomastique* 35/36, 2000 , p. 41–68 (ici p. 47).
[131] Didier HEMMERT, *op.cit.*

> pas, c'est–à–dire en plaine où les ruptures du relief ne créent aucune césure majeure, elle se fixe durablement ; là où il était imaginable que l'obstacle d'un massif montagneux devînt barrière infranchissable, elle n'existe pas[132].

Elle est de direction opposée aux grandes voies de communication et à la Moselle, épine dorsale de la Belgique Première, dont la riche vallée reste, pour l'essentiel, à l'écart du processus. Elle ne suit pas le cours de la Moselle, mais le coupe, tout comme elle coupe la plupart des voies romaines régionales, qu'elles soient nord–sud ou est–ouest. Son parcours ne correspond à aucune de ces grandes voies antiques, hormis une faible portion de la route Metz–Sarrebourg–Strasbourg, à l'extrême sud–est, dans le secteur de Tarquimpol. Quant à la capitale régionale, *Divodurum*, largement contournée par l'est, elle n'a à l'évidence joué aucun rôle dans son élaboration et reste à l'écart.

Pour tenter d'expliquer ces méandres aussi irritants que fantaisistes, la thèse la plus couramment proposée s'appuie, comme de juste, sur la progression franque, qui se serait heurtée à divers écueils. Ils peuvent à présent être évalués à l'aune de l'archéologique moderne.

Les grandes forêts, particulièrement celle de Rémilly (plus de mille hectares) auraient constitué une barrière assez insurmontable[133]. Mais il paraît aujourd'hui bien hasardeux de considérer un massif forestier comme un obstacle. Durant toute la période antique, la ferveur populaire a souvent transformé les bois en lieux consacrés et vénérés. Encore en plein IX^{e} siècle, les admonestations des synodes attestent que les arbres faisaient toujours l'objet de cultes réguliers[134]. Une hypothèse de ce genre équivaut en outre à la négation de tout un système économique plus que millénaire : la vie quotidienne a été, pendant des siècles, basée sur la forêt et son exploitation : chauffage, bois d'œuvre – qui a servi à l'édification de milliers de maisons – moyens de transport, artisanat et activités industrielles, tout reposait sur le bois. En outre, le nombre considérable de toponymes et microtoponymes formés à partir de noms d'arbres démontre la familiarité de l'homme avec ce milieu naturel. Comment voir dans une forêt une barrière infranchissable, alors qu'on la fréquentait quotidiennement, qu'on en vivait, particulièrement à cette époque, où l'écrasante majorité de la population, qu'elle soit de Gaule ou des bords du Rhin, était implantée en secteur rural fortement boisé ?

---

[132] Jean LANHER « Les parlers des Lorrains », in Claude GERARD, Jean LANHER, *La mémoire des Lorrains*, Nancy, 1984, p. 343-386 (ici p. 348).
[133] Maurice TOUSSAINT, *op.cit.*, p. 24.
[134] Alain DIERKENS, « Superstitions, christianisme paganisme à la fin de l'époque mérovingienne. À propos de l'*Indiculus superstitionum et paganiarum* », in Hervé HASQUIN (dir.), *Magie, sorcellerie, parapsychologie*, Bruxelles, 1994, p. 9-26.

Les routes romaines auraient également représenté une barrière à la progression des nouveaux venus. La grande voie Strasbourg–Metz, empruntant la vallée de la Seille, aurait ainsi constitué, selon Maurice Toussaint, un rempart particulièrement hostile. Mais a–t–on jamais vu une voie de communication, quelle qu'elle soit, arrêter un envahisseur ? À l'inverse, elles ont toujours constitué, dans l'Empire romain, un véritable « boulevard des invasions », particulièrement ici, où Alamans, Vandales et Huns l'ont régulièrement empruntée en direction de *Divodurum*. S'il est vrai que la frontière des langues longe, partiellement, cette voie romaine dans le Saulnois, il est impossible de la considérer comme un rempart contre la progression franque, militaire ou politique. Car elle commande l'accès à la vallée de la Seille, non germanisée au niveau toponymique, et qui a toujours représenté un foyer d'activité en plein essor à toutes les époques. C'est un des secteurs vitaux de Lorraine avec ses salines, incontournable avec son commerce du sel, acheminé par la Seille vers la Moselle et les régions septentrionales. Et c'est là qu'a fonctionné le plus grand nombre d'ateliers monétaires à l'époque mérovingienne[135]. De plus, il est clair que cette voie a joué un rôle diamétralement opposé à celui qu'on a voulu lui attribuer puisqu'elle a servi de vecteur à la religion chrétienne. Comme l'a fort justement remarqué Jeanne–Marie Demarolle, la titulature des églises du secteur Delme–Tarquimpol atteste une propagation rapide et relativement précoce du christianisme dès les premiers temps de l'époque mérovingienne. Et cette progression, repérable entre autres par la diffusion de la titulature de saint Etienne, s'est opérée, en toute logique, à partir de Metz vers le Saulnois, et non l'inverse[136]. Si cette route Metz-Strasbourg avait eu un quelconque rapport avec la progression franque, elle aurait été, *de facto,* englobée dans la zone germanique. Elle aurait alors représenté, avec l'ensemble de son tracé et non sur une infime partie, le point d'arrêt de l'expansion franque, qu'elle ait été militaire ou pacifique : on en est loin, puisque la majeure partie de cette route, en direction de Metz, est restée en zone romane.

Une dernière hypothèse est née avec l'essor de l'archéologie de l'entre-deux- guerres : les fortifications militaires gallo-romaines auraient joué un rôle fondamental. Les *castella* de Sarrebourg, Tarquimpol, Marsal, Vic et Delme auraient ainsi représenté un obstacle de poids pour les « Barbares », ce qui les aurait même forcés à contourner Metz. Cette théorie ingénieuse, émise par l'archéologue Albert Grenier à une époque où les connaissances dans ce domaine

[135] 13 monétaires sont connus à Marsal, 9 à Vic et 8 à Moyenvic : Gérard GIULIATO, « Les premiers châteaux dans le pays du sel en Lorraine (X^e^–XII^e^ s.) », *Château–Gaillard* XVI, 1994, p. 215–233 (ici p. 215).

[136] Jeanne-Marie DEMAROLLE, « L'axe Delme–Tarquimpol dans l'Antiquité », *Les Cahiers Lorrains* 1987, p. 361-374.

étaient encore lacunaires, n'a malheureusement jamais trouvé de confirmation sur le terrain[137]. La vallée de la Moselle manque à l'évidence d'ouvrages fortifiés et les quelques sites révélés par l'archéologie n'étaient, à de rares exceptions, que de petites fortifications sans grande ampleur. La plus importante était l'enceinte de Tarquimpol, couvrant huit hectares, celle de Dieulouard/*Scarpone* étant nettement plus réduite. Delme et Marsal, sites de hauteur, étaient vraisemblablement protégés, mais selon des modalités qui restent inconnues. Une des dernières murailles à avoir été découverte est celle de Nomeny, d'un type tout à fait particulier, faite de terre et de bois, dont la résistance réelle reste à démontrer. Les fortifications de deux autres sites s'avèrent, en revanche, incontestables, car elles ont fait l'objet de contrôles archéologiques : le Hérapel et Saint-Laurent-sur-Othain dans le Nord-Meusien. Mais ils ne peuvent avoir eu un rapport quelconque avec la frontière linguistique[138]. On a longtemps présenté Sarrebourg comme place fortifiée ; il est aujourd'hui démontré que sa muraille, que l'on datait traditionnellement de l'époque romaine, n'est qu'une création médiévale. Si le *vicus* de *Ponte Saravi* est une réalité, le *castellum* défendu par une fortification antique de plus d'un kilomètre est un mythe qui n'a pas résisté aux dernières datations radio–carbone et dendrochronologique effectuées à la demande de Gérard Giuliato : la première enceinte a été bâtie vers 1130[139]. Une argumentation identique a été développée à la limite nord de l'espace mosellan, où un diverticule routier dans la vallée de la Fentsch aurait également fait barrage, avec un chapelet de petites fortifications. Maurice Toussaint pensait ainsi pouvoir situer une série de *castella* entre Fontoy et Thionville[140]. Malheureusement, on attend toujours de retrouver la moindre trace de place–forte, dans un secteur qui a pourtant fait l'objet de nombreuses fouilles archéologiques et où l'expansion sidérurgique à l'époque du « Texas lorrain » n'a pas laissé un pouce de terrain vierge.

Ces hypothèses, en dépit de l'avancée considérable de la recherche archéologique en Moselle, comptent encore des adeptes puisque les auteurs de *En Pays de Moselle* décrivent toujours, en 2005, comme obstacles à la frontière linguistique mosellane

[137] Albert GRENIER, *Manuel d'Archéologie gallo-romaine*. Première partie : Généralités. Travaux militaires , Paris, 1931, p. 493-494.
[138] Jean–Luc MASSY, « Les agglomérations secondaires de la Lorraine romaine », *op. cit. ;* Jean-Paul PETIT, « Les agglomérations secondaires de la cité des Médiomatriques », in *CAG 57/1*, p. 161–-176 (ici p.175).
[139] Gérard GIULIATO, Nicolas MEYER, « Sarrebourg », in Yves HENIGFELD, Amaury MASQUILIER, *Archéologie des enceintes urbaines et de leurs abords en Lorraine et en Alsace* (*XII^e–XV^e siècle*), Revue Archéologique de l'Est, 26^e suppl., Dijon, 2008, p. 261–274 (ici p. 274).
[140] Maurice TOUSSAINT, *op.cit*., p. 23.

la forêt des Ardennes, qui, à l'époque, s'étend jusqu'en Lorraine et les zones marécageuses de Marsal-Vic sans oublier la ligne de défense romaine qui va de Metz au Jura[141] .

Ce qui confirme bien que, dans l'inconscient collectif des Lorrains, la frontière linguistique s'identifie toujours à la limite de la conquête franque.

A. Le poids de la tradition historiographique

Depuis la ligne d'arrêt de l'expansion guerrière du V^e^ siècle chère à Hans Witte jusqu'à la limite d'influence linguistique et culturelle franco–romane de Franz Petri, les théories sur les origines profondes de la frontière des langues ont beaucoup varié. À présent abandonnées par la recherche contemporaine d'outre-Rhin, ces deux thèses ont cédé la place à un lent équilibrage des forces romanophones et germanophones, vraisemblablement jusqu'au X^e^ siècle, souvent encore en devenir un siècle plus tard. La frontière linguistique d'époque mérovingienne a donc vécu : « von eigentlicher Sprachgrenze zur Merowingerzeit kann man kaum sprechen » écrivait ainsi Max Pfister en 1995[142]. On penche donc à présent pour une création d'époque carolingienne.

Même le concept traditionnel d'une frontière linéaire n'est aujourd'hui plus de mise et certains y voient l'aboutissement d'un processus historique dynamique, au sein d'une large zone de contact bilingue interactive, où se côtoient divers isolats linguistique de longévité variable[143]. Dernière étape, et non des moindres : la frontière linguistique n'existerait plus. On lui préfère à présent l'image d'une « peau de léopard » constituée d'îlots linguistiques témoignant d'échanges mutuels entre les deux langues. Cette avancée, spectaculaire s'il en est, appelle néanmoins quelques remarques car cette opinion semble découler d'un optimisme largement excessif. Il s'agit là d'avis de linguistes, parmi lesquels subsistent encore nombre de divergences, et qui sont souvent bien loin de faire l'unanimité parmi les historiens d'outre-Rhin. Jens Schneider a beau écrire[144]

[141] Philippe MARTIN, *En Pays de Moselle*, p. 9, 10.
[142] Max PFISTER , « Die sprachliche Situation zwischen Maas und Rhein », in Kurt GÄRTNER, Georg HOLTUS, *Beiträge zur Sprachkontakt und zu Urkundensprachen zwischen Maas und Rhein***,** Trier, 1995, p. 61-96 (ici p. 65).
[143] Hans-Werner GOETZ, « Romania submersa ? Zum Beitrag der Geschichtswissenschaft zu einem zentralen sprachwissenschaftlichen Problem», in Albrecht GREULE, Hans–Walter HERRMANN, Klaus RIDDER, Andreas SCHORR (Hrsg.), *Studien zu Literatur, Sprache und Geschichte in Europa*, *Wolfgang Haubrichs zum 65.Geburtstag gewidmet*, Sankt–Ingbert, 2008 p. 655-667 (ici p. 655).
[144] Jens SCHNEIDER, *Auf der Suche nach dem verlorenen Reich. Lotharingien im 9. und 10. Jahrhundert*, p. 479.

> des travaux récents comme ceux de Wolfgang Haubrichs, Wolfgang Kleiber, Max Pfister et Martina Pitz ont démontré qu'il n'existait pas de frontière linéaire où deux communautés linguistiques se font face ni de zones ou cordons de contacts mais qu'il faut voir plutôt un paysage composés d'îlots linguistiques qui témoignent de deux langues qui petit à petit s'interchangent,

de 1993 à 2007, l'avis de Wolfgang Haubrichs n'a pas varié : pour lui, ce processus de dissolution des zones mixtes et des îlots linguistiques amène « avec éventuellement un ourlet de communes bilingues » la création d'une frontière linguistique linéaire[145].

Il ne faut donc pas s'étonner que ces théories n'aient pas encore vraiment fait leur chemin; on est encore souvent à mille lieux de la *Leopardenfels,* comme le rappelle – en 2008 – l'introduction à la grande exposition de Venise sur *Rome et les Barbares* en évoquant

> la confrontation des mondes romans et barbares illustrée … par cette frontière linguistique qui marque la stabilisation des fronts de résistance culturelle entre deux mondes antagonistes[146].

Aussi bien comme ligne d'arrêt d'une expansion guerrière que comme une zone d'échanges linguistiques, ce sont toujours des Francs qui sont censés être à l'origine de ce processus de germanisation–franconisation. Le concept de base demeure donc rigoureusement inchangé. De plus, le principe d'une installation « pacifique » est encore fréquemment escamoté au profit d'une « Landnahme », plus ou moins déguisée, qui rencontre encore souvent beaucoup d'écho au sein de la recherche d'outre-Rhin[147]. Dans l'espace mosellan, la *germanische Landnahme* n'est pas encore prête à faire place à la *Leopardenfels*. L'image des invasions franques s'est progressivement estompée mais n'a jamais réellement disparu. Bien que les théories de base aient très largement évolué et que les « funestes » thèses maximalistes de Franz Petri – comme l'écrit Wolfgang Haubrichs[148] – ne soient plus qu'un mauvais souvenir, de

---

[145] Wolfgang HAUBRICHS, « Über die allmähliche Verfertigung von Sprachgrenzen. Das Beispiel der Kontaktzonen von Germania und Romania », in Wolfgang HAUBRICHS, Reinhard SCHNEIDER (Hrsg.) *Grenzen und Grenzregionen – Frontières et régions frontalières – Borders and border regions,* Saarbrücken, 1993, p.99-129 ; Wolfgang HAUBRICHS, « L'élaboration des zones de contact et de frontières linguistiques entre Romania et Germania, entre la Suisse et le Luxembourg », in Thomas LIENHARD (dir.), *Construction de l'espace au Moyen Âge: pratiques et représentations*, Paris, 2007, p. 167-191 (ici p. 167).

[146] *Rome et les Barbares,* p. 47.

[147] Parmi de multiples exemples, Volker BIERBRAUER, « Romanen im fränkischen Siedelgebiet », in *Die Franken, Wegbereiter Europas*, p. 110-120 (ici p. 110).

[148] « ich erinnere an Ernst Gamillscheg, Walther von Wartburg und das **unselige Werk von Franz Petri»**: Wolfgang HAUBRICHS, « Sprachliche Integration, Sprachinseln und Sprachgrenzbildung im Bereich der-ostlichen Gallia. Das

nombreuses divergences demeurent outre-Rhin. On a vu que, comme pour l'ethnogenèse – un concept qui demeure encore superbement ignoré de beaucoup – les Francs sont restés, pour un certain nombre d'historiens, tels qu'ils étaient perçus au début du siècle[149].

Il n'y a donc rien de surprenant au fait, qu'en Lorraine, les thèses anciennes soient toujours à l'honneur. Il faut bien admettre que dans ce domaine, les scientifiques français n'ont jamais brillé par leur présence. On peut même parler d'une absence quasi permanente : on a donc toujours laissé libre cours à la science allemande. Déjà en 1954 – donc avant la parution de l'étude de Maurice Toussaint – l'archéologue mosellan Nicolas Baroth (1917-1984) déplorait la prise de position de Paul Lévy selon lequel, après les travaux de Hans Witte, l'histoire de la frontière linguistique pouvait être considérée comme écrite.

> Il est à remarquer que la question a surtout intéressé les Allemands, auxquels le sentiment national a pu faire accepter comme une certitude ce qui a défaut d'autres renseignements n'aurait dû leur apparaître que comme hypothèse la plus plausible. Il aurait appartenu à un Français de rectifier leur point de vue plutôt que de se mettre à leur remorque[150].

Un autre facteur, assez inédit, s'avère plus inattendu. Les publications dans ce domaine provenant exclusivement d'outre-Rhin, la barrière de la langue joue à présent un rôle redoutable. Avec la chute vertigineuse de l'enseignement de l'allemand en Lorraine, la connaissance de la langue de Goethe s'estompe de plus en plus et bien des lecteurs – même diplômés – sont incapables de saisir la plupart des articles récents sur le sujet, qui, de plus, sont souvent d'un accès difficile. Hormis quelques publications de Martina Pitz, qui était parfaitement bilingue[151], il n'existe aucun ouvrage ni de publication globale consacrés à ce problème qui soient aisément accessibles au public mosellan. Desservies par trop d'acrobaties étymologiques, les idées novatrices de Paul Piémont (1963) n'ont pas trouvé l'écho escompté. La seule étude en français – donc intégralement abordable – sur la frontière linguistique reste celle de Maurice Toussaint : vieille d'un demi-siècle, donc largement dépassée sur le plan archéologique, et très marquée par

---

Beispiel der Burgunden und der Franken». In Theo KÖLZER und Rudolf SCHIEFFER (Hrsgb.), *Von der Spätantike zum frühen Mittelalter: Kontinuitäten und Brüche, Konzeptionen und Befunde*, Ostfildern , 2009, p. 61-100 (ici p. 93).

[149] Ulrich NONN, *Die Franken*, Stuttgart, 2010.

[150] Nicolas BAROTH, « Le déplacement de la Frontière linguistique au Pays de Sarrebourg », *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine* t. 54, 1954, p. 29-34 (ici p. 29,30).

[151] Outre diverses publications propres, Martina Pitz a traduit plusieurs études de Wolfang Haubrichs. Elle a disparu précocement en mai 2010.

les thèses d'outre-Rhin, elle fait pourtant encore autorité. Toujours en vente dans le commerce, elle demeure l'unique source communément abordable.

B. L' implantation des nécropoles mérovingiennes et la frontière linguistique

Quelle que soit l'interprétation que l'on donne à présent à cette limite linguistique, son rôle au sein du contexte archéologique et son rapport avec les nécropoles du haut Moyen Âge est fondamental. Pour échapper à la tradition historiographique, le recours à l'archéologie se révèle, une fois encore, essentiel avec, en particulier, l'étude des nécropoles mérovingiennes. Il est bien évident qu'on ne peut estimer avec précision le niveau de l'implantation franque à la densité des inhumations des cimetières du haut Moyen Âge, ces derniers ayant accueilli aussi bien des indigènes gallo-romains que des nouveaux venus. Mais c'est le seul instrument dont on dispose, et manié avec précaution, il doit pouvoir nous renseigner sur le niveau d'occupation du sol contemporain.

Il faut rappeler que les tombes les plus anciennes ont été mises au jour dans la région verdunoise ou nettement plus au sud, dans la partie méridionale de la vallée de la Moselle. On a vu que les plus grandes nécropoles de Lorraine se localisent également en Meuse : Eix, Lavoye, Dugny, Dieue, Gondrecourt–le–Château, Nixéville. Mais c'est en Meurthe-et-Moselle qu'elles sont les plus nombreuses et une densité d'occupation telle que celle qui a été reconnue à la confluence de la Meurthe et de la Moselle (Pompey, Liverdun, Dieulourd/*Scarponne*) est inconnue dans l'espace mosellan. Il apparaît donc clairement que la progression franque s'est opérée par la vallée de la Meuse : les chercheurs allemands situent du reste l'implantation franque la plus précoce de Belgique Première dans la région verdunoise, où les nécropoles anciennes semblent se combiner avec une toponymie germanique, bien que les suffixes classiques *–ingen /–heim* fassent défaut. Quelle que soit l'interprétation que l'on puisse donner à ces découvertes[152], qui restent sans rapport possible avec l'espace mosellan, il faut constater qu'il n'a jamais existé de frontière des langues en Meuse et que l'implantation d'aristocrates francs n'y a sans doute exercé aucun effet sur le processus de germanisation linguistique.

1. Metz et la zone romane

[152] Wolfgang HAUBRICHS, « Germania submersa. Zu Fragen der Quantität und Dauer germanischer Siedlungsinseln im romanischen Lothringen und in Südbelgien » in Harald BURGER, Alois M. HAAS, Peter von MATT, *Verborum amor Studien zur Geschichte und Kunst der deutschen Sprache. Festschrift für Steffan Sonderegger zum 65. Geburtstag*, Berlin, 1992, p. 633-666, (ici p. 652-662).

Si Verdun et sa région semblent avoir été aux premières lignes de l'expansion franque, on ne peut pas en dire autant de Metz et de sa périphérie, manifestement restées à l'écart. Il n'y a guère que trois sites funéraires du haut Moyen Âge *intra muros*[153] connus et qui ne font que prolonger des nécropoles du Bas-Empire. Le plus grand cimetière des environs, celui de Châtel-Saint-Germain, ne comporte que 70 sépultures d'époque mérovingienne. Les alentours présentent un panorama semblable : les deux arrondissements[154] de Metz (143 communes) ne comptent que 35 nécropoles, soit 24 %. L'arrondissement de Château–Salins affiche, avec un taux de 31 % (40 nécropoles pour 128 communes), une densité nettement supérieure, qui peut probablement s'expliquer par l'exploitation du sel qui a généré de nombreux ateliers monétaires, bien que les découvertes funéraires n'y soient que de faible ampleur. On reste en effet fort loin du niveau d'occupation des siècles précédents puisqu'un bilan déjà ancien (1996) relevait 350 sites ruraux d'époque romaine entre Seille et Nied française[155]. On a la nette impression que, plus on s'éloigne de la frontière linguistique, plus l'occupation mérovingienne augmente, comme en témoigne, par exemple, l'arrondissement de Briey et les cantons de Dieulouard et Nomeny (aujourd'hui en Meurthe-et-Moselle). Autrefois partie intégrante de l'ancienne *civitas* messine, leurs 166 communes affichent un taux de presque 40 % (66 nécropoles). Le secteur de Gorze–Hatrize, déjà plus éloigné de la frontière linguistique, affiche une densité identique, assez conséquente. Non loin de là se situe Prény, un des plus vastes cimetières découverts ces dernières années (toujours en cours de fouilles), avec au moins 200 tombes. La dernière zone romane – en fait mixte – de Sarrebourg reste dans la moyenne avec 21 % (23 nécropoles pour 102 villages).

2. Le secteur germanophone

Il réserve quelques surprises car les arrondissements de Forbach, Sarreguemines et Boulay ne comptent que 16 % de nécropoles mérovingiennes (41 sites pour 253 villages). On constate un étonnement semblable au Hérapel, où l'occupation du haut Moyen Âge se limite à quelques rares découvertes anciennes, alors que la nécropole gallo-romaine a révélé au moins 600 sépultures. En revanche, trois sites du haut Moyen Âge ont été repérés à Bliesbruck (dont un

[153] Cf. Madeleine CLERMONT–JOLY, *op.cit*, p. 31.
[154] Pour des raisons pratiques, l'ensemble a été abordé par arrondissements. La zone romane de Moselle couvre les deux arrondissements de Metz, Château–Salins et Thionvillle-Ouest ; le secteur germanophone ceux de Forbach, Sarreguemines, Boulay, Thionvillle–Est ; celui de Sarrebourg est mixte.
[155] Jean–Denis LAFFITE, « Occupation du sol en milieu rural à l'époque gallo-romaine entre la Seille et la Nied française », *Bilan scientifique 1996, (*SRA) Paris , 1996 , p. 120-121.

comporte des tombes aristocratiques), ce qui s'avère assez exceptionnel. Ces constatations sont d'autant plus curieuses que l'occupation de ce secteur oriental de la cité médiomatrique était bien supérieure à l'époque romaine. Des agglomérations secondaires en jalonnent les vallées à des distances régulières, au sein d'un territoire très densément occupé. Ces sites étaient souvent associés à d'importantes villas, centres de grands domaines : Saint–Ulrich pour Sarrebourg, Mackwiller pour Sarre-Union, Reinheim pour Bliesbruck, Bierbach pour Schwarzenacker[156]. Comme à Bliesbruck, on aurait pu s'attendre à quelques sépultures aristocratiques ou à des nécropoles mérovingiennes d'une certaine ampleur. Cette relative abondance semble, en revanche, s'être pérennisée dans le secteur voisin de l'« Alsace Bossue » avec 41 % de nécropoles.

Autre situation assez étonnante, celle du Pays Thionvillois et de la zone des Trois Frontières où les deux arrondissements affichent un taux de 46,6 % (49 nécropoles pour 105 communes), soit le double de la moyenne régionale, Thionville–Ouest atteignant même 63 %. (19 nécropoles pour 30 communes). Ce secteur, qui a révélé la plus forte occupation de l'espace mosellan et qui présente une richesse inconnue ailleurs, mérite qu'on s'y arrête. Avec une cinquantaine de cimetières, de part et d'autre de la Moselle, cette occupation du sol importante se révèle pourtant nettement plus faible qu'à l'époque antérieure. Avec plusieurs *vici* et un grand nombre d'établissements de taille moyenne, mais sans grand domaine rural actuellement connu, les siècles gallo-romains affichaient une densité au moins deux fois supérieure. Cette situation prolongeait une évidente richesse durant les périodes pré-et protohistoriques. On ne connaît pourtant pas de nécropole de plus de 200 tombes, telle celle d'Audun-le-Tiche[157]. Une quinzaine de cimetières a été occupé de façon certaine au VI^{e} siècle, mais aucun ne dépasse quelques dizaines de sépultures. Les témoignages les plus anciens se concentrent dans le secteur de Koenigsmacker–Waldwisse, qui connaissait déjà un peuplement protohistorique et gallo-romain important. Ces sites se situent quasiment tous sur la rive droite de la Moselle, la rive gauche n'ayant révélé que très peu de cimetières du haut Moyen Âge : une constatation fort étonnante car les gisements les plus florissants d'époque romaine (*Caranusca*/Garche pour n'en citer qu'un) étaient pratiquement tous implantés sur la rive gauche, en rapport avec la voie romaine vers Trèves. Ces cimetières sont, pour la plupart, de faible ampleur (Breistroff, Flastroff, Merschweiler, Kerling, Ritzing, Sierck), mais voisinent avec des implantations plus importantes (Montenach), voire exceptionnels, tels Kirschnaumen et Waldwisse. Ces deux derniers comptent

[156] Jean-Paul PETIT, « L'influence des frontières administratives …», *op. cit.*
[157] Alain SIMMER, « Le cimetière mérovingien d'Audun-le-Tiche », *op. cit.*

parmi les plus précoces de Lorraine, avec des inhumations aristocratiques des premières décennies du VI^e^ siècle, parfaitement datées par des monnaies. Et c'est de ce « triangle d'or » que provient, en toute logique, le trésor de Monneren du VI^e^ siècle. Toutes ces nécropoles ont été établies sur des terroirs occupés, pour le moins, depuis l'époque romaine, souvent bien avant, et les réutilisations de bâtiments antiques sont fréquentes. Aucune création ne peut être imputée au haut Moyen Âge. La pérennité avec l'époque gallo-romaine est quasiment parfaite pour l'importance des sites : à un établissement antique conséquent succède une nécropole mérovingienne d'ampleur remarquable. Ainsi pour les plus grandes, Audun-le-Tiche et Fontoy, deux bourgades gallo-romaines au nord, Bassompierre (écart de la commune de Boulange), Métrich et Koenigsmacker (aujourd'hui sur le même ban) dans la vallée de la Moselle. Certaines ont été occupées en continuité, y compris au V^e^ siècle : Fontoy depuis le Bas-Empire, dès le I^er^ siècle au moins à Daspich–Florange et Yutz. À Audun, elle fait suite à un temple et à des incinérations du Haut-Empire. Quant aux sites de moindre importance, ils correspondent à des implantations gallo-romaines encore mal définies, mais toutes attestées par l'archéologie[158].

Il semble difficile de ne pas aborder l'aspect toponymique de ce secteur – qui sera traité en détail plus loin – ne serait–ce que pour en souligner l'aspect essentiellement germanique et relever une contradiction flagrante. Avec une telle massivité de toponymes germaniques, on aurait pu s'attendre à une concentration maximale de nécropoles du haut Moyen Âge : on en est loin. Il faut relever la grande variété de ces toponymes, dont les plus caractéristiques sont des formations en *–ange/–ingen*. Ils ne correspondent toutefois qu'à un petit nombre de nécropoles mérovingiennes, restent en retrait, presque tous dispersés dans l'arrière–pays, et sans rapport véritable avec le cours de la Moselle. Rares sont ceux qui ont révélé une – petite – implantation du VI^e^ siècle (Malling, Mondelange, Uckange), alors que tous ont montré une occupation antique avérée. Le nombre des formations en *–dorf/–stroff* est étonnant : beaucoup ont pourtant connu une occupation gallo-romaine substantielle (comme à Halstroff). Les trois *–heim* sont par contre implantés dans la vallée de la rivière et deux s'appliquent à des sites plus précoces, Cattenom et Danheim–Koenigsmacker. Cinq toponymes en *–ville/–weiler* sont censés être de formation plus récente : deux possèdent un cimetière du VI^e^ siècle, probablement assez précoce, mais limité, et trois autres sites sont datés du VII^e^ siècle, avec une nécropole relativement importante à Hamévillers–Hayange. Aucun ne peut passer pour une création mérovingienne, l'occupation gallo-romaine, et souvent antérieure, étant prouvée partout. Au–delà du piège des apparences, les appellatifs latins et celtiques ne sont pas absents et s'appliquent, de manière significative, aux

[158] *Id.*, *Le Nord du département de la Moselle à l'époque mérovingienne*, p. 333-396.

sites les plus importants : Kirschnaumen (*Numagon*, X^e siècle) n'est qu'un **noviomagus* germanisé tardivement et Waldwisse (*Weisse,* X^e siècle), représente la germanisation du latin *vicus*. Montenach, malgré son allure germanique, est un ancien **Montiniacum*, une formation gallo-romaine classique[159].

Richesse, variété et surprise caractérisent donc ce secteur ; mais cette abondance constitue une exception, difficile à expliquer dans l'état actuel de nos connaissances. Une chose est néanmoins certaine : elle n'est en rien liée à la « colonisation franque », à la situation linguistique ou à la frontière des langues.

3. Les enseignements tirés des nécropoles

Avec 21 % de nécropoles, contre et 32 % en Meurthe-et-Moselle et 27 % dans la Meuse, la Moselle mérovingienne affiche la plus faible occupation régionale[160]. Les carences de la recherche ne peuvent être mises en cause : sur les 350 opérations de archéologiques réalisées en Lorraine en 2001, plus de la moitié (183) concernait la Moselle, qui reste, de loin, le secteur le plus productif dans ce domaine puisqu'elle en totalise, à elle seule, autant que les trois autres département réunis[161]. Mêmes chiffres ou presque pour 2002 (les derniers connus) où sur 313 chantiers ouverts, 150 concernaient la Moselle[162] .

À l'heure actuelle, le département de la Moselle compte 200 nécropoles pour 731 localités modernes : la moyenne d'occupation par arrondissement s'établit aux alentours de 27 %, un pourcentage très moyen. Sur les 9 arrondissements mosellans, une moitié se situe au–delà de la frontière linguistique, en zone germanophone, celui de Sarrebourg étant coupé en deux : on y dénombre 371 communes, qui ont révélé une centaine de nécropoles mérovingiennes (26 %). La zone romane en compte, pour sa part, quasiment autant pour 352 communes, soit 28,5 %. Mais 60 % des nécropoles mosellanes se localisent en secteur roman contre seulement 40 % au–delà de la frontière linguistique, en zone germanophone, bien qu'elle soit plus vaste que la première.

---

[159] Henri et Charles HIEGEL, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux du département de la Moselle*, Sarreguemines, 1986, p. 191, 364, 239.
[160] Jacques Guillaume (*CAG 54*, p.79) indique un taux de 21 %, mais sans préciser le nombre des nécropoles ; mes calculs personnels sont légèrement supérieurs (27 %).et la réalité doit sans doute s'établir entre ces deux estimations.
[161] *Bilan scientifique 2001*, SRA, Paris, 2007, p. 14.
[162] *Bilan scientifique 2002*, SRA, Paris, 2010, p. 9.

Alors qu'en fonction des théories classiques, on s'attendrait à trouver une déferlante en zone germanique, on est loin du compte. Un peu moins des deux tiers des nécropoles lorraines se situe donc en deçà de la frontière linguistique. Avec la plus faible occupation de toute la Lorraine – une dispersion qui tend à se transformer en vide dans le secteur oriental – l'espace mosellan fait piètre figure. La plupart des cimetières ne comptent guère plus de quelques dizaines de tombes, les plus grands sites n'atteignant que rarement la centaine. Audun avec 200 sépultures reste toujours une exception et même en incluant Cutry (aujourd'hui en Meurthe-et-Moselle, mais implanté en pays trévire), ses 270 tombes ne peuvent rivaliser avec les grandes nécropoles des départements voisins. Une réserve potentielle : la nécropole de Vallange, toujours en cours de fouilles, qui atteindrait 500 sépultures : mais il est probable que ces inhumations proviennent de plusieurs villages et la prudence s'impose pour l'instant[163].

Il faut souvent attendre le VII^e^ siècle pour constater une augmentation, tant du nombre que de l'importance des sites, au moins cinq fois plus nombreux – Frauke Stein va même jusqu'à sept fois[164] – qu'au siècle précédent. Un état de fait qui, outre un accroissement probable de la démographie, tient sans doute à une adoption tardive des rites funéraires « francs » dans de nombreux secteurs, qui doivent être restés fidèles aux traditions gallo-romaines. Une hypothèse qui demande à être confirmée par des observations complémentaires, mais qui, dans l'état actuel des choses, est plus que plausible. On n'en prendra pour exemple que le cimetière d'Audun, sans aucune inhumation du VI^e^ siècle et en usage uniquement au siècle suivant

On aurait pensé retrouver ces nécropoles massées le long de la frontière linguistique ; elles semblent avoir été attirées bien davantage par le cours des rivières régionales, où elles se regroupent le plus souvent: il s'agit de toute évidence une continuité d'implantations ancestrales. La densité de peuplement à l'époque gallo-romaine a manifestement joué un rôle, mais pas partout, comme dans le secteur oriental de la cité médiomatrique. À l'inverse, le Pays-Haut mosellan s'est révélé fort riche en cimetières mérovingiens alors que la période précédente n'y avait rien démontré d'exceptionnel.

Au regard des centaines de sites gallo-romains – probablement même plusieurs milliers à l'heure actuelle – mis au jour depuis vingt ans en Moselle (qui demeure toujours le plus riche des départements lorrains), la petite dizaine de nécropoles mérovingiennes découverte dans le même temps – toutes implantées sur des sites antérieurs – donne une exacte mesure de cette criante

[163] Encore en grande partie inédite ; communication personnelle de Jean-Marie Blaising (octobre 2011).
[164] Frauke STEIN, *Franken und Romanen in Lothringen*, p. 581.

disparité[165]. Des disproportions qui demeurent assez inexplicables dans l'état actuel de nos connaissances : beaucoup d'interprétations restent encore en suspens mais, en tout état de cause, il semble pour le moins aléatoire d'établir un rapport entre occupation du sol au haut Moyen Âge, frontière linguistique, répartition des nécropoles et peuplement d'origine franque.

Comment continuer à envisager, dans de telles conditions, l'hypothèse de la création d'une frontière linguistique à la suite d'implantations extérieures aboutissant à la naissance de centaines de villages nouveaux, même étalés sur plusieurs siècles dans le cadre de défrichements pacifiques[166] ?

Il y a un siècle, le peuplement « franc» prôné par Hans Witte n'avait jamais été démontré. Il n'est pas davantage démontrable aujourd'hui car l'archéologie a établi que dans pratiquement aucun village de Lorraine, l'occupation antique ne s'était limitée à une nécropole du haut Moyen Âge : elle fait toujours suite une occupation antérieure préalable, le plus souvent gallo-romaine. On a fréquemment constaté la présence d'inhumations, qui ont été cataloguées comme « franques » par leur datation aux VI^{e} ou VII^{e} siècles, aux côtés ou à la suite d'une population du Bas-Empire. Or, la découverte de matériel mérovingien ne signifie en rien un peuplement automatiquement « franc », un faciès archéologique qui n'a en fait jamais existé, comme l'a rappelé il y à peu la classification du mobilier funéraire de la Gaule du Nord[167]. Il est, de plus, assez difficile d'imaginer que tous ces « nouveaux venus » se soient installés aux côtés des autres, sur des sites qui n'avaient jamais été désertés. Une démarche hautement illogique car on imagine mal des « envahisseurs », germaniques de surcroît, reposer au milieu d'une population présumée vaincue ou colonisée. Il aurait semblé bien plus naturel d'inhumer à part, dans un cimetière différent, des gens qu'on avait peut-être combattus, ou qui en maintenaient d'autres dans un statut d'occupation, fût-il pacifique.

Dans ce même ordre d'idées, un aspect touchant aux croyances religieuses a été trop souvent estompé : pour pouvoir trouver leur dernier repos auprès de populations gallo-romaines, ces « nouveaux venus » devaient presque sûrement pratiquer les mêmes cultes, ce qui paraît peu vraisemblable de la part de Germains, païens ou ariens. Il semble donc fort probable, qu'en dépit de rites funéraires et d'accessoires différents, les hommes soient restés essentiellement les

[165] Le dernier bilan global du SRA (1999) a été publié en 2004, mais aucun accroissement significatif ne semble avoir été signalé depuis.
[166] « arrivée d'une population franque…qui par une vague de défrichements systématiques, vont remplir des espaces très faiblement occupés depuis la chute de l'empire romain » : Martina PITZ, Frauke STEIN, *Genèse linguistique d'une région frontalière : les environs de Forbach et de Sarreguemines*, p. 367.
[167] René LEGOUX, Patrick PÉRIN, Françoise VALET, « Chronologie normalisée du mobilier funéraire mérovingien entre Manche et Lorraine », *op. cit.*

mêmes. De plus, beaucoup de nécropoles mosellanes ont été établies dans des bâtiments romains. Bien qu'il reste d'interprétation délicate, ce constat est insuffisant pour démontrer une occupation ou une réoccupation franque ; à l'inverse, il ne peut se justifier qu'au sein d'un vaste processus de continuation au-delà des siècles et, même s'il s'agit d'une pérennité différenciée, démontre un maintien de la même population. C'est donc, à l'évidence, une nouvelle marque de continuité historique qui se dégage du contexte funéraire. Un domaine, dans lequel s'est trop longtemps cantonnée la recherche archéologique, mais qu'il est possible de dépasser à présent en s'attachant au monde des vivants.

IV. L'OCCUPATION DU SOL À LA LUMIÈRE DES HABITATS DU HAUT MOYEN ÂGE

La mise au jour d'habitats du haut Moyen Âge représente incontestablement l'avancée la plus déterminante de l'archéologie des dernières décennies. Quasiment inconnus auparavant, c'est leur nature même qui les avait condamnés à l'oubli : élaborées en matériaux hautement périssables, les habitations des villages mérovingiens sont passées inaperçues durant des siècles, en Lorraine comme ailleurs. Ainsi en 1947, les fouilleurs de la villa de Berthelming avaient–ils déjà signalé la présence de murs de facture différente, manifestement postérieurs[168]. Combien de sites médiévaux ont–ils été rasés de la sorte, au dessus de massifs de maçonnerie gallo-romaine ?

On sait à présent que, durant plusieurs millénaires, la majorité des bâtiments de Gaule, en ville comme dans les campagnes, était faite de colombages, de terre, de bois et de toits de chaume ; l'ossature des superstructures était constituée de poteaux plantés dans le sol ou sur une assise de pierre, les murs confectionnés en terre ou en pisé et renforcés par des poutres. Ce qui n'empêchait en rien le confort, voire le luxe dans certains cas : à Metz, on a exhumé des maisons du I^{er} siècle dont les murs de terre étaient encore agrémentés de peintures[169]**.** À Vitry–Vallange, un grand bâtiment de bois de la fin du IV^{e} siècle, probablement à étage, disposait d'un chauffage par hypocauste, aménagé avec des éléments provenant d'une villa ruinée toute proche[170]. Si la pierre fut massivement utilisée durant la période romaine, elle n'a jamais fait disparaître pour autant les constructions traditionnelles. Des dizaines d'exemples en sont régulièrement retrouvés sur des sites gallo-romains, où les deux types de bâtis se côtoyaient souvent sans le moindre problème. Les premiers bâtiments « à la romaine » ont certainement créé une surprise : en témoigne le toponyme Tholey (aujourd'hui en Sarre) *Taulegio*, cité dès 634 dans le testament de Grimo, mais certainement plus ancien. Il ramène à un **tegulegium* – formé sur *tegula* – soit un édifice couvert de tuiles, qui n'est pas passé inaperçu à l'époque puisque ce mode de couverture, était à l'évidence encore peu courant. Le géographe grec Strabon rapporte ainsi, qu'avant l'arrivée des Romains, Troie n'était qu'un modeste village, « tellement pauvre que les bâtiments étaient

[168] Édith PEYTREMANN, *Archéologie de l'habitat rural dans le Nord de la France du IV^{e} au XII^{e} siècle* (Mémoires de l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne, t. XIII), Saint-Germain-en-Laye, 2003. t. 1 p. 146.
[169] Dominique HECKENBENNER, « Peintures murales de Metz », *CAG, 57/2*, p. 108.
[170] *Vallange, un village retrouvé*, Vitry–sur–Orne, 2006, p. 26.

dépourvus de tuiles »[171]. Pour reprendre les termes de Jean–Marie Blaising, « cette technique dure ce que durent les beaux jours de l'Empire romain ». Et on peut l'assimiler à une « parenthèse coloniale de la deuxième moitié du 1er siècle à la fin du IIIe siècle ». Car, à partir du IVe siècle, l'architecture rurale revient à une dominante de terre et bois[172]. Le village du haut Moyen Âge de Lorraine, qu'on découvre ou redécouvre, n'a donc rien de nouveau, en tout cas rien de germanique, et s'inscrit dans la droite ligne des traditions gauloises ancestrales. Il perdurera en outre pendant des siècles, ici comme ailleurs, dans toute l'Europe. À la fin du XVIe siècle, Jean Bertels (1544–1607) abbé d'Echternach, a dessiné les possessions qui dépendaient de son abbaye : certaines fermes à pans de bois et à colombages des environs de Thionville ressemblent à s'y méprendre aux bâtiments tels que l'archéologie les a révélés à Vallange[173]. Il suffit, du reste, de considérer la fréquence des noms de famille mosellans du type *Kleber*, *Kleiber*, *Kleffert* ou *Klöffer*, toujours largement représentés[174], qui s'appliquaient aux ouvriers chargés d'élaborer des murs de torchis (*kleben* : coller).

L'essentiel de ces structures d'habitat consiste en fonds de cabane, datés du Ve au XIIe siècle ; les dimensions en sont variables, mais les maisons étaient souvent de bonne taille, majoritairement rectangulaires à une ou deux nefs, avec parfois des plans en abside, comme à Yutz. Il pouvait s'agir aussi bien de fermes isolées (Woippy, Veymerange) que d'habitats agglomérés au plan plus lâche (Yutz, Frouard)[175]. Toutefois, les ensembles ainsi découverts correspondent toujours à de petites unités d'habitation et sont de faible importance. Sans entrer dans des détails techniques, un rapide tour d'horizon permet de rendre compte de l'ampleur et de la variété des découvertes. Partout, de l'installation assez sommaire au village plus conséquent, des caractéristiques communes se dessinent.

Terville n'a révélé que quelques cabanes mérovingiennes et carolingiennes ainsi que plusieurs sépultures du VIIe siècle. Bien que diverses trouvailles indiquent une occupation dès l'époque préhistorique, aucun habitat gallo-romain n'y a été découvert[176]. Florange, occupé dès l'Âge du bronze, accueille divers ateliers de potiers au Haut-Empire, puis des habitats aux IIIe et

[171] STRABON, *Géographie*, XIII, 1, 27 ; cité par Pierre OUZOULIAS, « Les campagnes gallo-romaines : quelle place pour la villa ? » in Pierre OUZOULIAS, Laurence TRANOY (dir.) *Comment les Gaules devinrent romaines*, Paris, 2010 p. 189-211 (ici p. 210).
[172] Jean-Marie BLAISING, « Continuité et formes d'occupation du sol de Ia Protohistoire au Moyen Âge en vallées de Moselle et de Nied», *CAG 57/1*, p.156-160.
[173] *Vallange, un village retrouvé*, p. 42, 43 *; BERTELS ABBAS DELINEAVIT*, Luxembourg, 1984.
[174] Alain SIMMER, *La bible des noms de famille mosellans*, Metz, 2006, p.112
[175] Édith PEYTREMANN, *op.cit.*, t. 2, p. 146-161.
[176] *Archéologie Médiévale*, t. 25, 1995, Chronique annuelle p. 272 .

IV^e siècles. Aux V^e et VI^e siècles, l'occupation se poursuit avec d'autres constructions vouées à l'habitation et un atelier de pelleterie, relayées ensuite par un village carolingien[177]. L'éventail est plus complet à Gandrange, où une quinzaine de maisons, occupées du IX^e au XII^e siècle ont été dégagées à proximité d'une nécropole du Bas-Empire et du haut Moyen Âge[178]. À Vitry–Vallange, toujours dans la vallée de l'Orne, le panorama change : c'est un très vaste ensemble de plusieurs nécropoles et d'habitats, dont certains en usage sur deux millénaires, depuis le Néolithique jusqu'au XVI^e siècle, qui a été mis au jour. Toutes les époques sont représentées, tant par des hameaux – qui, tel Huppigny, n'ont pas tous survécu – que par des nécropoles. À Vitry, une villa gallo-romaine du I^er siècle couvrait cinq hectares ; détruite au II^e ou III^e siècle, elle est réoccupée à la fin du IV^e et au V^e siècle. Des dizaines de bâtiments (certains avaient abrité une activité métallurgique) de toutes tailles et d'architecture différente ont été exhumés, ainsi qu'une vaste nécropole mérovingienne, dont l'exploitation se poursuit. Vallange, un village–rue, a été créé au VIII^e siècle et a perduré jusqu'à la Renaissance[179]: beaucoup de données nouvelles sont à attendre de l'étude de ce site. Yutz est en passe de constituer un modèle du genre : durant dix–sept siècles, de l'Âge du Bronze jusqu'au Moyen Âge, la présence humaine s'est invariablement concentrée sur une superficie étonnamment restreinte de deux kilomètres carrés. Pourtant, on peut dire que tous les types d'occupation y sont représentés : habitats, tant cabanes protohistoriques, villa gallo-romaine avec de nombreuses modifications, que bâtiments de bois du Bas-Empire et du haut Moyen Âge, et des nécropoles[180].

Mais c'est la vallée de la Moselle qui arrive, de très loin, en tête : faut–il s'en étonner ? La périphérie messine n'est pas en reste. À Luppy, l'archéologie a permis de surprenantes précisions : un bâtiment de bonne taille, du I^er siècle, abritait à la fois des pièces réservées à l'habitation et d'autres à des activités agricoles. Occupé jusqu'aux années 430, l'ensemble fut incendié et abandonné au V^e siècle avant d'être réoccupé aux VI^e et VII^e siècles : une grande cabane en bois est alors installée à l'emplacement de trois pièces de la villa[181]. À La Maxe, des bâtiments du néolithique et de La Tène avaient précédé une villa gallo-romaine, puis un petit habitat occupé du V^e au VII^e siècle, abandonné au IX^e siècle[182]. À Peltre, une belle résidence gallo-romaine de la fin du I^er siècle a été partiellement occupée jusqu'à la fin du IV^e siècle; et des

[177] *Ibid.*, p. 262.
[178] *Archéologie Médiévale* t. 24, 1994, p. 534 ; *ibid.*, t. 30-31, 2001, p. 216.
[179] *Ibid.*, t. 30-31, 2001, p. 359,515 ; « Vallange, un village retrouvé », *op.cit*.
[180] Jean-Marie BLAISING, « L'habitat du haut Moyen Âge en vallée de Moselle : situation par rapport aux sites antiques et au bas Moyen Âge » in *Burgondes, Alamans, Francs, Romains*, Besançon, 2003, p. 287-311; Jean-Marie BLAISING, Marie FRAUCIEL, « Haute–Yutz, le temps d'un village », *Les Cahiers Lorrains*, 2007, p. 52-73.
[181] *Bilan scientifique 2002*, SRA, Paris, 2010, p. 130-131.
[182] Édith PEYTREMANN, *op.cit.*, t. 2, p. 268.

bâtiments de bois à poteaux, aménagés dans un secteur en ruines, ont été en usage jusqu'à la fin du VIII^e siècle[183]. À Liéhon, une très grande villa gallo-romaine de près d'une centaine de pièces a probablement été abandonnée au IV^e siècle, mais sa *pars urbana* a été réoccupée au V^e siècle puis au haut Moyen Âge ; aux alentours a été implantée une nécropole d'une soixantaine de sépultures du VII^e siècle[184].

Dans la vallée de la Seille, à Moyenvic, un domaine rural gallo-romain, succédant à un site du Hallstatt, a été habité jusqu'au V^e siècle ; dans la cour, des structures légères de terre et de bois ont été datées du Bas-Empire. Autour des ruines de la villa, huit cabanes du haut Moyen Âge ont été occupées jusqu'à l'époque carolingienne[185]. On a déjà évoqué le riche ensemble de Nomeny où l'abandon d'un *vicus* a généré de nouveaux habitats, à une centaine de mètres. Dans les ruines romaines, a été implantée une nécropole des VI^e et VII^e siècles ; un autre déplacement aux siècles carolingiens fut à l'origine du bourg de Malnoy. À Eply, un grand domaine du I^er siècle, abandonné au Bas-Empire, a accueilli dans ses ruines une nécropole utilisée du V^e au VII^e siècle. Là encore, l'habitat s'est déplacéde 500 mètres et a perduré jusqu'au XII^e siècle. Une situation pratiquement identique, avec des phases d'occupation semblables, a été observée à Clémery, tout proche. À Raucourt, c'est une villa du II^e siècle, réaménagée au Bas-Empire, qui a vu l'installation d'une centaine de tombes au VII^e siècle[186]. À Frouard, un vaste gisement, établi à la confluence de la Meurthe et de la Moselle, non loin des importants sites de *Scarponne* et Pompey, offre un panorama complet : une demi-douzaine d'établissements agricoles, occupés depuis le Néolithique et la Protohistoire, sont remplacés par deux villas du Bas-Empire et de l'Antiquité tardive, puis par des maisons de bois au haut Moyen Âge[187]. La dernière découverte en date, toujours en cours de fouilles, celle de Prény–Tautecourt, est sans doute une des plus prometteuses : avec cinq phases d'occupation différentes, depuis la Préhistoire jusqu'à la fin de l'époque carolingienne, plusieurs dizaines de structures d'habitat et les vastes nécropoles afférentes permettent des investigations très fines qui seront sans doute riches d'enseignements[188].

V. UN AUTRE PAYSAGE

[183] *Archéologie Médiévale*, t. 30–31, 2001, p. 377.
[184] Source INRAP : http://www.inrap.fr/archeologie–preventive/Sites_archeologiques/p–683–Larry.htm
[185] *Archéologie Médiévale*, t. 29, 1999, p. 223
[186] Pierre CUVELIER, Xavier DELESTRE, François HEBER–SUFFRIN, « Peuplement et habitat en Lorraine centrale », *op. cit.*
[187] Édith PEYTREMANN, *op. cit.*, t. 2, p. 247.
[188] Marie FRAUCIEL, « Prény–Tautecourt, un habitat rural du haut Moyen Âge » in *L'Austrasie, société, économies, territoires, christianisation*, .p. 25-35.

Selon les derniers résultats connus, sur plus de 400 opérations archéologiques menées entre 1991 et 1997 dans la vallée de la Moselle, essentiellement en zone rurale, seule une vingtaine d'habitats du haut Moyen Âge a été découverte, les trois–quarts étant datables de l'époque mérovingienne. En 1999, 895 nouveaux sites archéologiques ont été recensés : on n'y a dénombré que trois habitats mérovingiens, avec une seule nécropole, d'époque carolingienne[189]. Il est évidemment impossible d'épiloguer sur tout ce que les fouilles antérieures n'ont pu déceler, mais il semble que l'espace mosellan n'ait révélé que relativement peu d'habitats post–romains : une trentaine de sites différents en Lorraine ces dernières années, dont plus d'une vingtaine dans la vallée de la Moselle, un total modeste, bien inférieur à d'autres régions comme la Picardie ou l'Ile–de–France[190]. Ce constat reste d'interprétation délicate : faut–il incriminer un contexte socio–économique particulier, une baisse démographique ? L'avenir le dira peut-être mais la prudence s'impose pour l'instant.

Quoi qu'il en soit, les dernières recherches ont démontré qu'à partir du V^{e} siècle, les trois–quarts des sites ont été découverts sur des habitats antérieurs et que très peu montrent un léger déplacement[191]. Il semble donc bien difficile de continuer à prétendre que l'espace mosellan a connu un (re)peuplement massif au haut Moyen Âge.

Or, si arrivée étrangère il y eut, la logique la plus élémentaire aurait voulu qu'on retrouve, outre des nécropoles nettement différenciées, de nouveaux villages « germaniques », établis à l'écart des premiers, avec des structures différentes, construits sur un mode particulier. Bien qu'on puisse encore lire que les « nouveaux venus germaniques se seraient installés sur des terres abandonnées ou désertées par les populations antérieures »[192], il est pour le moins étonnant de constater que l'immense majorité des villages du haut Moyen Âge a été découverte sur ou à proximité immédiate d'habitats gallo-romains. Une autre précision ne manque pas d'intérêt : le matériel recueilli, parfois en abondance, dans ces habitats modestes, ne contient jamais d'armes. Il semble difficile, par conséquent, d'interpréter ces villages comme ceux de conquérants venus s'emparer par la force d'une terre étrangère. À l'inverse, ces accessoires de la vie quotidienne témoignent à l'évidence d'une existence aussi rustique que paisible : céramiques culinaires, petit

[189] Jean-Marie BLAISING, « Continuité et formes d'occupation du sol », *op. cit.*, p. 159.
[190] Édith PEYTREMANN, *op. cit*, t. 1, carte p. 148.
[191] Cf. Jean-Marie BLAISING, « Continuité et formes d'occupation du sol », *op. cit.*
[192] Martina Pitz, *La genèse de la frontière linguistique germano–romane à la lumière des recherches toponymiques et archéologiques.* Communication du 26 mars 2008 dans le cadre du Centre d'Études Linguistiques de l'Université Jean-Moulin (Lyon 3), p.1-15. (ici p.2) http://www.cahiersducel. com/uploads/ file/Pitz_ communication_26.3.08.

outillage, très souvent en rapport avec le tissage (une activité manifestement très répandue) et la culture de céréales.

Pendant trop longtemps, les hypothèses se sont transformées en certitude, sans la moindre assise scientifique. L'archéologie est en mesure de mettre un point final à ces affirmations gratuites, devenues théories autoproclamées. C'en est fini de la « lecture à l'envers » des découvertes du haut Moyen Âge de l'espace mosellan.

1. Entre Meuse et Moselle, toute tombe à armes mise au jour hors d'un contexte gallo-romain ne pouvait être que celle d'un « Franc » puisque ceux-ci étaient réputés avoir colonisé l'espace mosellan. On sait maintenant que les milliers de sépultures d'époque mérovingienne ont accueilli certes des Francs mais que la population indigène y est restée largement majoritaire, comme le démontrent les traditions funéraires, les types de sépultures et le mobilier des défunts, où les caractéristiques germaniques sont fort rares.

2. Toute structure d'habitats en matériau léger ne pouvait s'appliquer qu'à des nouveaux venus ayant importé culture et coutumes différentes. Il est à présent démontré que l'habitat de terre et de bois correspond au mode de vie traditionnel en Belgique Première qui perdure tout au long de l'époque gallo-romaine et opère un retour en force à la fin du Bas-Empire en remplaçant peu à peu la pierre. Il faut relever l'étonnante stabilité des domaines et des habitats, qui, depuis l'époque romaine, se maintiennent souvent jusqu'aux VIII^{e}-IX^{e} siècles.

3. Les fouilles des dernières décennies confirment également que le haut Moyen Âge ne se borne pas à la réoccupation sporadique de villas antiques : c'est bien d'une continuité jusqu'à la fin de l'époque carolingienne dont qu'il est question. Deux cas de figure ont pu être observés. Des réoccupations directes, sur place, bien que les constructions gallo-romaines soient rarement réemployées : l'habitat de terre et de bois est alors implanté à proximité immédiate. Lorsque le bâti antique ruiné n'est pas réutilisé, il sert à l'établissement de nécropoles, le village correspondant s'installant alors en périphérie, à quelques centaines de mètres. Ces nouvelles implantations sont occupées le plus souvent durant tout le haut Moyen Âge, avant d'être abandonnées ou réduites à de simples hameaux qui peuvent parfois subsister encore aujourd'hui. Comme l'écrit Jean–Marie Blaising,

> Ce constat donne à penser que le mode d'occupation du sol reste identique à ce qu'il était durant la fin de l'âge du Fer et l'Antiquité : des habitats fixes dispersés avec des domaines probablement toujours fixes[193].

Les données archéologiques permettent donc des avancées que l'on peut qualifier de définitives et qui n'ont plus grand-chose de commun avec les conclusions de l'historiographie traditionnelle. Il est à présent possible d'envisager le passé de l'espace mosellan sous un jour nouveau. La persistance de peuplement entre le Bas-Empire et le haut Moyen Âge se voit donc scientifiquement confirmée. En outre, de par leur nature même, ces modestes habitations de terre et de bois sont devenues des jalons chronologiques de première grandeur dans le paysage antique. Car un nouvel atout, fondamental, constitue un progrès essentiel. Ce qui a fait la faiblesse de l'habitat médiéval est devenu à présent une force de premier ordre : les possibilités de datations fines, essentiellement par radiocarbone et/ou par dendrochronologie des structures ligneuses, amènent des précisions inégalées, jusqu'alors inconnues, et permettent d'affecter à ces découvertes des repères précis. Après les nécropoles, qui ont toutes été découvertes en continuité d'établissements antiques, l'habitat du haut Moyen Âge, exactement daté par des repères irréfutables, ne se signale donc par aucun bouleversement de l'occupation du sol, qui demeure le plus souvent en l'état jusqu'à l'époque carolingienne.

C'est au IX^{e} siècle que l'archéologie situe à présent l'abandon de nombreux villages et le regroupement de l'habitat rural, jusqu'au XII^{e} siècle, qui représente alors une date–clé dans l'histoire mosellane avec une réorganisation totale du paysage, probablement en rapport avec l'instauration des structures féodales[194].

A. Rupture ou continuité ?

Pourtant, on continue souvent à parler de « mainmise franque », et même pour certains auteurs français, les Francs « étaient particulièrement nombreux dans le Nord–Est de la

[193] Jean-Marie BLAISING, « Continuité et formes d'occupation du sol », *op. cit.*
[194] Jean-Marie BLAISING, Marie FRAUCIEL, *Haute–Yutz, le temps d'un village* ,p. 61-62.

France »[195]. Car la notion de « germanische Landnahme », que l'on croyait abandonnée depuis longtemps ne l'est pas vraiment. Karl-Ferdinand Werner avait, pourtant, déjà longuement traité ce thème et qualifié ce concept de « thèse pseudo–scientifique » et notoirement fausse.

> L'infiltration d'une population minoritaire en des régions déjà occupées par une population majoritaire n'est pas une « occupation du sol », une *Landnahme*, mais au mieux, une occupation militaire qui, éventuellement, peut déboucher sur une prise de pouvoir durable, dont les effets à long terme sont à venir[196].

Il précise en outre que ce terme a été emprunté à un *Landnamabok* islandais, s'appliquant aux modalités d'occupation et de partage d'un territoire vide par des Norvégiens, donc sans aucun rapport avec ce qui s'est passé en Gaule. Même qualifiée de *pseudo scientifique* par un des meilleurs spécialistes du haut Moyen Âge européen, cette notion reste apparemment bien vivante, puisqu'un récent colloque l'a encore considérée comme un concept de portée générale pour historiens et géographes[197]. Et ce n'est en rien une exception, puisque dans le monumental ouvrage *Die Franken, Wegbereiter Europas*, la « fränkische Landnahme » est toujours une réalité[198]. Beaucoup de scientifiques ont néanmoins abandonné cette idée en la transposant habilement ; certains l'ont adaptée à un contexte plus moderniste teinté d'ethnogenèse[199]; chez d'autres, elle s'est transformée en un « noyautage progressif » (*Unterwanderung*)[200]. En fait, dans la plupart des cas, on l'a convertie en « colonisation » (*Siedlung*), ce qui ne modifie pas fondamentalement les perspectives. Ainsi Martina Pitz reconnaît–elle, en 2004, que ce concept de *Landnahme* est abandonné, ce qui ne l'empêche en rien de se lancer, quelques lignes plus loin,

---

[195] Martin–Dietrich GLESSGEN, *Linguistique romane. Domaines et méthodes en linguistique française et romane*, Paris, 2007, p. 321.

[196] Karl-Ferdinand WERNER, « La *conquête franque* de la Gaule. Itinéraires historiographiques d'une erreur », *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, t. 154, 1996, p.7-45 (ici p. 14,15).

[197] Michael MÜLLER–WILLE et Reinhard SCHNEIDER (Hrsg.), *Ausgewählte Probleme europäischer Landnahmen der Früh– und Hochmittelalter*, Sigmaringen, 1993–1994, 2 vol.

[198] Volker BIERBRAUER « Romanen im fränkischen Siedelgebiet », in *Die Franken, Wegbereiter Europas*, p. 110–120 (ici p.110).

[199] « DaB die sogenannte fränkische « Landnahme » als ein über Generationen hinweg anhaltender, von einer « staatlichen », nun « fränkischen », aber letztlich doch noch römischen Administration begleiteter Vorgang zu sehen ist, muB anzunehmen sein ». Helmut ROTH, « Bemerkungen und Notizen zur Ethnogenese von Franken und Alemannen » in Dieter GEUENICH, *Die Franken und die Alemannen bis zur Schlacht bei Zülpich*, Berlin, 1998, p. 628-635(ici p. 631)

[200] « Die fränkische *Landnahme* in Gallien war keine Eroberung, sondern eher eine allmahliche *Unterwanderung* ». Hans-Werner GOETZ, « Zur Wandlung des Frankennamens im Frühmittelalter », in Walter POHL, Maximilian DIESENBERGER, *Integration und Herrschaft. Ethnische Identitäten und soziale Organisation im Frühmittelalter*, Wien, 2002. p. 133-150 (ici p. 134).

à la recherche des *Indikatoren fränkischer Siedlung im Nordosten der Galloromania*[201]. Et, en 2008, elle écrit toujours

> On est donc loin de l'idée d'une « invasion barbare » véhiculée par les manuels scolaires, plutôt une lente infiltration à partir du milieu du IV[e] siècle.

Mais elle cite un peu après « les nouveaux mouvements de colonisation impulsés par les Francs »[202]. On pourrait en mentionner bien d'autres, tel Andreas Schorr[203].

> On sait aujourd'hui qu'il n'y a jamais eu de véritable invasion barbare dans notre région, la province romaine de Première Belgique (*Belgica prima*), mais plutôt une lente colonisation qui succédé à succédé à l'implantation du pouvoir franc par Clovis.

De fait, c'est par dizaines que se rencontrent encore les termes « Siedler, Siedlung » – ainsi chez Wolfgang Haubrichs[204] – alors que « Ausbreitung » ou « Expansion », pourtant plus appropriés, restent rarissimes[205]. Une autre constante reste indissociable : la Belgique Première est toujours dépeinte comme une province quasiment dépeuplée, mais revitalisée par les Francs. Il est alors question d'une

> Austrasie en gestation encore faiblement peuplée, du moins dans sa frange orientale, par une population gallo-romaine restée au pays... C'est alors que la « colonisation » franque prendra de l'ampleur[206].

---

[201] « Ist von der archäologischen und historischen Forschung inzwischen weitgehend aufgegeben worden; ... [er hat sich]völlig inadäquat erwiesen ». Martina PITZ, « Namen und Siedlung im südostlichen Vorland des merowingischen Königssitzes Metz. Überlegungen zur Relevant toponomastischer Zeugnisse als Indikatoren fränkischer Siedlung im Nordosten der Galloromania », in Friedhelm DEBUS, *Namen in sprachlichen Kontaktgebieten*, Hildesheim, 2004, p. 127-225 (ici p. 127).

[202] Martina PITZ, *La genèse de la frontière linguistique germano–romane*», p.2.

[203] Andreas SCHORR, « Entre Chiers et Attert. Essai de reconstitution d'une ancienne zone bilingue au sein du *Pays des trois frontières* (France, Belgique, Luxembourg) » in Wolfgang BRÜCHER (Hrsg.) *Grenzverchiebungm. Interdisziplinäre Beitrage zu einem zeitlosen Phänomen*. Annales Universitatis Saraviensis, Band 21, Sankt Ingbert, 2003, p. 165–197 (ici p. 165)

[204] « Auch östlich der späteren Sprachgrenze gab es zunächst trotz der massiven Zuwanderung germanischer Gruppen und trotz zunehmender grundherrlicher *Siedlung* zahlreiche romanische Sprachinseln ». Wolfgang HAUBRICHS, « Grenzen und Interferenzen. Zur Genese der deutsch–französichen Sprachgrenze», in Pierre BEHAR, Michel GRUNEWALD (dir.), *Frontières, transferts, échanges transfrontaliers et interculturels*, Berne, 2005. p.79-104 (ici p. 86).

[205] *Die Franken, Wegbereiter Europas* : « die Ausbreitung der fränkischen Herrschaft in den Rheinlanden » , p. 892, « die fränkische Expansion in rechtsrheinische Gebiete », p. 902.

[206] Martina PITZ, , « La genèse de la frontière linguistique germano–romane », *op. cit.*

Et, dans la droite ligne de cette conquête, une préoccupation se révèle incontournable et revient comme un véritable *letmotiv* : estimer le nombre de Francs arrivés en Gaule et plus particulièrement en Lorraine. Il est impossible de relever ici toutes ces estimations, plus fantaisistes les unes que les autres, qui s'avèrent, même aujourd'hui, largement utopiques. On se limitera à l'intéressante récapitulation fournie par Agnès Graceffa : des 25 % de Germains en Gaule proposés par Walther von Wartburg il y a quelques décennies, on est tombé à 5 % dans l'esprit de Robert Latouche, soit 250 000 hommes, dont 100 000 *Saliens* dans une Gaule de 5 millions d'habitants[207]. Les chiffres n'ont jamais fait défaut mais on remarquera qu'ils sont en baisse constante : on estime à présent les « Barbares » à 3 ou 4 % de la population de l'empire au VI^{e} siècle[208]. À remarquer enfin l'appréciation de Jean Hurstel dans sa thèse (inédite) sur les sépultures médiomatriques, pour qui les Francs représentaient 1 % de la population totale de la Gaule (entre 10 et 15 millions): 100 à 150 000 personnes[209].

B. Une Lorraine du haut Moyen Âge coupée en deux ?

En Lorraine, on a tenté d'affiner ces données, cette fois sur des bases archéologiques. Une première ébauche a été tentée à Ennery, où des tombes du haut Moyen Âge avaient été découvertes avant–guerre. En 1941, les autorités d'occupation reprirent l'exploitation de la nécropole, qui tombait à point nommé pour démontrer par l'archéologie l'ancien peuplement germanique de ce secteur, idéalement situé à proximité de la frontière linguistique, mais encore en zone romane. Ennery devait pouvoir étayer les thèses de la germanisation des environs de Metz et accessoirement justifier l'annexion d'un territoire francophone que rien ne rattachait *a priori* à l'Allemagne. Comme l'écrivait le responsable de l'époque, Wilhelm Reusch, il s'agissait rien moins que de « lever le voile d'ombre qui recouvre le passé germanique de notre pays[210]» Il s'empressa donc d'y reconnaître des « colons francs (*fränkische Siedler*) témoins de la conquête territoriale germanique à l'ouest[211]». Cette hypothèse fut rapidement abandonnée au vu du petit nombre d'armes découvertes, qui ne correspondait pas précisément à ce qu'on en attendait. Wilhelm Reusch préféra alors y voir la suite d'un roi austrasien, ou encore des Gallo-Romains

[207] Agnès GRACEFFA, *op. cit.*, p. 233, 278.
[208] Danièle ALEXANDRE-BIDON, *op. cit.*, p. 62.
[209] Jean HURSTEL, *Sépultures médiomatriques et techniques artisanales du V^{e} au VIII ^{e} siècle*, Nancy, 1984, p. 163 (thèse de doctorat inédite).
[210] « Das Dunkel zu lichten, das sich über der germanischen Frühzeit unseres Landes ausbreitet » : Wilhelm REUSCH, *Westmarkische Abhandlungen zur Landes–und Volksforshung, Bericht über den gegenwartigen Stand der frügeschichtischen Spatenforschung in Lothringen*» Bd.5, 1943, p.39–58 (ici p.57).
[211] « Waffen und Schmuck aus lothringischer Erde », *Metzer Zeitung am Abend*, 14–15 février 1942, p. 3.

ayant adopté l'armement franc[212]. Une étude récente a établi qu'il s'agissait en fait d'une population paisible, où les hommes qui avaient vécu là attachaient plus d'importance au contenu de leurs aumônières qu'au nombre de leurs armes, manifestement plus utilisées pour la chasse qu'autre chose : la lame décorée d'un des *scramasax* représentait en effet une chasse au lièvre. Là où on avait voulu voir l'implantation de guerriers conquérants, dans le sillage de l'invasion franque de la Lorraine, la réalité archéologique a révélé une vérité bien différente, l'inverse d'un village d'« envahisseurs », mais un fidèle reflet d'une conjoncture difficile : un site occupé depuis le Haut-Empire, quasiment abandonné vers 350, probablement à la suite des troubles consécutifs à l'usurpation du pouvoir politique par Magnence, réoccupé au V^e^ siècle et reprenant lentement une vie presque pastorale ensuite, puis disparaissant, pour des raisons inconnues, à l'aube du VII^e^ siècle[213].

Cependant, cette démarche tendant à définir l'origine romane ou germanique de la population par le biais des rites et du mobilier funéraires n'a pas été abandonnée. Hermann Ament a ainsi repris l'étude des grandes nécropoles meusiennes de Dieue–sur–Meuse et de Lavoye en pensant y déceler deux groupes différents d'inhumations. L'un où les usages funéraires auraient attesté la permanence de traditions indigènes gallo-romaines, l'autre, à l'inverse, étant l'illustration d'un peuplement germanique et témoignant de l'implantation de groupes de Francs des premières années de la « conquête »[214]. Mais Patrick Périn n'a pas manqué de rappeler que le « phénomène franc » a de toute évidence été un processus politique et social, en aucun cas ethnique. Ainsi les sépultures aristocratiques de Krefeld, Mézières, Lavoye et Saint–Dizier, identiques malgré leur éloignement géographique, appartiennent–elles incontestablement à une même classe sociale supérieure. Que ces hommes – une minorité – probablement des Francs (ou des Gallo–Belgo–Francs ?) aient joué un rôle dans la prise de pouvoir de Clovis semble hors de doute. Mais, vu leur nombre et leur dispersion, leur action ne peut que s'être limitée au domaine politique. En faire des acteurs d'une vaste « conquête » franque du pays est hors de propos. Tout comme il n'est plus question d'assimiler les milliers de tombes à armes de Gaule du Nord à des envahisseurs. Elles ne démontrent rien de plus que

[212] Wilhelm REUSCH, *op. cit.*
[213] Alain SIMMER, *La nécropole mérovingienne d'Ennery*, p. 17, 18, 115.
[214] Hermann AMENT, « Das Gräberfeld von Dieue-sur-Meuse, ein Bestattungsplatz von Franken und Romanen », *Acta Praehistorica el Archaeologica*, 1976/1977, t. 7/8, p. 301-309; Hermann AMENT, « Franken und Romanen im Merowingerreich als archäologisches Forschungsproblem », *Bonner Jahrbücher*, 1978, t. 178, p. 377-394 .

l'extension de modes sociales, vestimentaires et funéraires qui tendent à l'uniformisation, comme le confirme l'étude du matériel révélés par les sépultures[215].

L'interprétation ethnique des cimetières mérovingiens n'est plus de mise et on sait à présent que ces phénomènes de mode ont été déterminants dans la diffusion et l'adoption des nouveaux usages funéraires initiés par l'aristocratie militaire qui a accompagné la progression de Clovis. Les nouveaux venus ont rapidement imité les coutumes de la population gallo-romaine, restée largement supérieure en nombre. Il n'a jamais été possible de différencier les inhumations indigènes de celles des Francs et la « fusion progressive » chère à Edouard Salin a fait son œuvre [216]. C'est cette culture mixte qui a permis le maintien en Gaule du Nord de l'inhumation habillée avec mobilier funéraire, alors qu'elle a disparu plus tôt dans le sud du pays.

Pourtant, l'exercice continua d'être appliqué et étendu à toute la Lorraine, sans tenir aucun compte des avancées de la recherche. Frauke Stein a même franchi une étape supplémentaire en tentant de couper la province en deux, distinguant des Francs d'un côté et des Romains de l'autre. Les deux groupes ethniques se seraient démarqués par de nombreux critères : des types de sépultures foncièrement différentes, en pleine terre pour les « Germains », en caissons maçonnés ou en sarcophages pour les autres ainsi que sur la base du matériel déposé dans les sépultures, selon deux rituels funéraires bien distincts. Elle a ainsi établi un *Totenritual A*, caractérisé par une abondance d'armes et d'accessoires divers : il serait l'émanation de populations franques et païennes alors qu'un rituel B, pauvre en mobilier et proche des traditions du Sud de la Gaule, correspondrait aux populations romanes et christianisées. Cette méthode d'identification permettrait ainsi de mettre en évidence en Lorraine des nécropoles qui correspondraient à un « peuplement franc majoritaire ». Quatre grands sites lorrains ont été ainsi réinterprétés sur la base de publications déjà anciennes. À Chaouilley, une riche nécropole des environs de Nancy, elle reconnut un « peuplement franc », essentiellement d'après le mobilier funéraire de diverses sépultures du VI^{e} siècle, parmi lesquelles la tombe 20, une des rares inhumations que l'on puisse qualifier d'aristocratique en Lorraine. L'interprétation était donc, dans ce cas précis, des plus simples : nantis et bien pourvus – parce que précoces et émanant d'une classe sociale privilégiée – ces personnages ne pouvaient être que des « colonisateurs francs ». Plus étonnante est l'interprétation du site de Villey–Saint–Etienne : plus tardif et moins bien fourni, le mobilier se résume souvent à des *scramasax*, il est vrai assez nombreux. Cela

[215] Patrick PÉRIN, « À propos de publications récentes concernant le peuplement de la Gaule à l'époque mérovingienne: la question franque », *Archéologie médiévale*, XI, 1981, p. 125-145.
[216] Édouard SALIN, *La civilisation mérovingienne*, Paris, 1950, t. 1. p. 68-70.

semble suffisant à l'auteur pour y reconnaître des Francs. Le cimetière du Trémont (Meuse) comptait 94 tombes, assez pauvres en mobilier et avec de nombreux sarcophages, souvent remployés – jusqu'à 12 inhumations successives dans une même cuve. Frauke Stein se fonde sur l'absence de mobilier et le grand nombre de réutilisations pour assimiler les inhumés à des *Romanen* . Il est vrai qu'en Lorraine les remplois de sépultures, rares au VI^{e} siècle, se généralisent ensuite et faussent ainsi souvent les observations archéologiques. À Tarquimpol, où l'église a révélé quelques inhumations, elle s'appuie sur l'inventaire d'une seule sépulture féminine – dont les accessoires n'ont même pas été reproduits – pour établir que toutes les autres tombes sont celles de « Romains »[217].

Les critères archéologiques pris en compte relèvent avant tout du domaine des modes funéraires et de leur évolution chronologique : elles n'ont qu'un très lointain rapport avec des facteurs ethniques. Il apparaît en effet clairement que les tombes les plus riches sont les plus anciennes alors que les plus récentes comportent de moins en moins d'accessoires. Patrick Périn a pu démontrer qu'il s'agissait simplement d'une transposition en termes ethniques de banales différences chronologiques[218]. De plus, toutes ces nécropoles ont été fouillées anciennement, jamais de manière exhaustive, et le matériel retrouvé n'a été que rarement reproduit et décrit avec précision. On remarquera en outre avec étonnement qu'aucun de ces sites n'appartient à l'espace mosellan et que, situés hors de la zone germanophone, ils ne présentent aucun lien avec la frontière linguistique.

On aurait pu penser qu'avec les avancées considérables de l'archéologie mérovingienne, fondées entre autres sur le développement des théories de l'ethnogenèse, ces thèses dépassées auraient été totalement abandonnées. Il n'en est rien puisque c'est en 2004 que la nécropole d'Audun-le-Tiche a encore été revue et corrigée selon les mêmes principes, agrémentés cette fois d'une notion d'« acculturation » devenue à la mode[219]. La population romane, supposée fortement christianisée, aurait inhumé ses morts en linceul, donc dans des tombes sans mobilier et souvent remployées, alors que les Francs auraient conservé des traditions funéraires différentes : croyant à l'au–delà en tant que continuation de la vie terrestre, le défunt aurait été inhumé avec

[217] Frauke Stein, « Franken und Romanen in Lothringen », *Studien zur Vor-und Frühgeschichtlichen Archäologie. Festschrift für Joachim Werner zum 65. Geburtstag*, München, 1974, p. 579–589, (ici p. 582–585).
[218] Patrick PÉRIN « Les conséquences ethniques de l'expansion franque : état de la question », in Luc BUCHET (dir.), *Le phénomène des grandes invasions. Réalité ethniques ou échanges culturels. L'anthropologie au secours de l'histoire*, Valbonne, 1983, p 85-89.
[219] Frauke STEIN, « Kulturelle Ausgleichsprozesse zwischen Franken und Romanen im 7. Jahrhundert. Eine archäologische Untersuchung zu den Verhaltensweisen der Bestattungsgemeinschaft von Rency/Renzig bei Audun-le-Tiche in Lothringen», in Dieter HÄGERMANN, Wolfgang HAUBRICHS, Jörg JARNUT, *Akkulturation. Problem einer germanisch–romanischen Kultursynthese in Spätantike und frühem Mittelalter*, Berlin, 2004, p. 274-309.

ses plus beaux atours, armes pour les hommes et bijoux pour les femmes, accompagnés d'offrandes alimentaires, impliquant donc la découverte fréquente de céramiques. Les « Romans » auraient partiellement imité les Francs en déposant du mobilier funéraire dans leurs sépultures alors que leur christianisation progressive, dans le courant du VII[e] siècle, aurait entraîné la disparition de ce mobilier, une corrélation qui n'a, en fait, jamais pu être établie.

On passe ici à un stade bien différent : une archéologie détachée de la réalité du terrain, qu'on n'hésite d'ailleurs pas à accommoder pour les besoins de la démonstration. On peut dire qu'on a réinventé la fouille d'Audun. Dans un site ne comptant qu'une vingtaine de tombes à armes (sur 200 sépultures, soit 10 %), l'armement des tombes y est devenu « abondant » (*zahlreiche Waffenbeigaben*). La nécropole se voit pourvue par la même occasion de nombreux sarcophages (*relativ viele Sarkophage*) [220], alors qu'on n'en connaît que 16, soit moins de 9 % de l'ensemble. Des débris métalliques, inidentifiables, se transforment en une lame d'épée de 80 cm provenant soi–disant d'une sépulture violée (*doch wohl gestört*)[221] alors que, comme le précise bien la publication initiale, la tombe en question (T. 31) était parfaitement intacte. Une céramique, retrouvée vide dans la tombe 147, est censée avoir contenu une offrande alimentaire. Un autre élément a été considéré comme un marqueur essentiel : la présence d'un vêtement franc typique (*typisch fränkische Tracht*) thème directement inspiré de la dichotomie raciale élaborée par Hans Zeiss en 1941[222], qui avait cru pouvoir démontrer (en 1934, en Espagne) une différence vestimentaire entre les Wisigoths et les indigènes. Une démarche devenue obsolète, même outre-Rhin, où on n'a jamais pu déceler une mode particulière chez les femmes franques du VII[e] siècle[223]. Des recherches récentes viennent en outre d'établir, grâce à l'analyse des vestiges textiles provenant des sépultures, que les vêtements des hommes ne différaient pratiquement pas de ceux des femmes[224] .

N'est-il pas totalement vain de vouloir distinguer, en plein VII[e] siècle, des Francs de Romans, au sein d'une nécropole en usage sur une centaine d'années seulement ? Et dans un contexte d'évidente continuité gallo-romaine, une continuité malheureusement totalement occultée. Il est regrettable que l'on n'ait pas tenu compte du mode d'élaboration des sépultures – toutes maçonnées avec des dizaines de milliers de moellons en petit appareil gallo-romain de

[220] *Ibid.*, p. 287.
[221] *Ibid*., p. 304.
[222] Hans ZEISS, *op.cit.*
[223] « In der jüngeren Merowingerzeit kleideten sich die fränkischen Frauen ähnlich den Romaninnen ». Gudula ZELLER, « Tracht der Frauen », in *Die Franken, Wegbereiter Europas*, p. 672-683, (ici p.683).
[224] Fabien MEDART, Christophe MONHERAT, « Les textiles mérovingiens: état des recherches et nouvelles découvertes dans l'Est de la France », in *L'Austrasie*, p. 123-132.

remploi–, de l'abondance de monnaies romaines, du nombre élevé de violations – susceptible de fausser bien des analyses – de la pauvreté relative du mobilier et de la durée d'utilisation réduite au seul VII[e] siècle[225].

Quant à la finalité ultime du travail de Frauke Stein, qui est d'évaluer l'importance des deux populations respectives à l'époque mérovingienne en Gaule de l'Est, elle semble peu propice à illustrer la genèse de la frontière linguistique. En effet, on comprend mal comment un tel éparpillement de Francs et/ou de Romans, qui ne correspond en rien aux zones-reliques mises en lumière par la toponymie, aurait pu influer sur la formation d'une frontière linguistique uniforme. De plus, cette analyse privilégie la sur-interprétation d'éléments isolés et la mise en exergue de données éparses et peu significatives. Elle occulte totalement la complexité des phénomènes de brassage des populations et aboutit à une vision simpliste de la Moselle du haut Moyen Âge, sans rapport avec la réalité du terrain.

[225] Alain SIMMER, « Francs, Romans ou Mérovingiens à Audun-le-Tiche (Moselle) au VII[e] siècle ? » *Bulletin de l'Association Française d'archéologie mérovingienne*, n° 32, 2008 p. 99-105.

C. Dans les campagnes mosellanes : Francs, Romains ou Mérovingiens?

Bien qu'on ait déjà constaté que le mobilier funéraire était relativement uniforme, la diversité et la variété ne sont jamais absentes de ces nécropoles. Un survol rapide de quelques sites régionaux peut aisément l'établir. Les sépultures sont toutes maçonnées à Audun[226] et à Cutry[227], mais pas à Ennery[228] ni à Metzervisse[229]. Dans l'espace mosellan, les sarcophages sont relativement rares, mais leur nombre reste très variable : inconnus à Ennery et à Metzervisse, ils ne représentent que 9% des sépultures à Audun, mais 20 % à Châtel[230]. À Cutry, on rencontre quelques inhumations en tronc d'arbre, peut-être les seules de Lorraine ; à Vallange[231], on a signalé des tombes sous tumulus et quelques incinérations à Prény[232], des pratiques rarissimes en Moselle. À Ennery, le port d'une aumônière chez les hommes est très fréquent, mais inconnu ailleurs. Sur le même site, l'inhumation en linceul a eu comme conséquence le dépôt de matériel, dont des *scramasax*, derrière le crâne, rite inusité dans d'autres cimetières mosellans. En fonction de divers décors sur le mobilier funéraire, le christianisme a laissé une empreinte à Audun et à Cutry, mais reste inconnu à Ennery, malgré des inhumations en linceul très fréquentes. À Cutry, les armes abondent, contrairement à Audun et à Metzervisse, alors que les monnaies romaines, du Haut et du Bas-Empire, sont courantes dans les deux sites, de même qu'à Ennery. Dans le Nord mosellan, peu de céramiques et de verreries, à l'inverse de certains sites de la vallée de la Moselle, comme Métrich et Koenigsmacker[233]. On pourrait ainsi multiplier les exemples de ce type, qui interdisent toute généralisation abusive.

Bien que la différenciation anthropologique traditionnelle au sein des nécropoles mérovingiennes soit à présent abandonnée, quelques observations anciennes ne manquent pas d'intérêt. À Ennery, au sein des tombes du VI^{e} siècle, on a reconnu deux groupes physiques différents, l'un d'allure germanique – de grande taille et dolichocrânes, pour reprendre les termes

[226] Alain SIMMER, « Le cimetière mérovingien d'Audun-le-Tiche (Moselle) », *op. cit.*
[227] René LEGOUX, *La nécropole mérovingienne de Cutry (Meurthe-et-Moselle),* Saint-Germain-en-Laye, 2005, (Mémoires de l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne, t. XIV).
[228] Alain SIMMER, « La nécropole mérovingienne d'Ennery » , *op. cit.*
[229] Renée LANSIVAL, *La nécropole mérovingienne de Metzervisse, (Moselle), RD 918,* in *L'Austrasie*, p. 241-268.
[230] Jacques GUILLAUME, « Les sarcophages du haut Moyen Âge dans le département de la Moselle », in *CAG 57–1*, p.221-224.
[231] « Vallange, un village retrouvé » , *op. cit.*
[232] Marie FAUCIEL, « Prény–Tautecourt (Meurthe–et– Moselle), un habitat rural du haut Moyen Âge », in *L'Austrasie*, p. 25-36.
[233] Édith PEYTREMANN, « La nécropole mérovingienne de Métrich à Koenigsmacker(Moselle) », in *L'Austrasie*, p. 257–268.

en usage il y a quelques décennies – l'autre non. Mais ces caractéristiques germaniques ne correspondaient pas précisément à celles des « Francs » telles qu'on les connaît outre-Rhin. Une surprise s'est révélée avec les individus du V^e^ siècle, inhumés au même endroit : ils étaient identiques à ceux du VI^e^ siècle, en contradiction avec les concepts historiques traditionnels. On peut donc penser à des autochtones d'un type physique germanique, mêlés à une population d'origine différente, une hétérogénéité qui peut s'expliquer par la proximité de Metz, plus cosmopolite; on peut y voir également un démenti aux thèses avancées jadis par Wilhelm Reusch[234]. Autre étonnement lorsqu'on a comparé ces « Germains » d'Ennery à la population inhumée à *Scarponne*–Dieulouard, en plein IV^e^ siècle, dans une nécropole, pourtant relativement éloignée et on ne peut plus gallo-romaine, sur le site d'un *castrum* important : les particularités anthropologiques étaient identiques[235]. Et à Cutry, l'étude préliminaire d'une centaine de squelettes provenant essentiellement de tombes du IV^e^ siècle a révélé, là encore, un type « germanique septentrional » homogène et fortement endogame (apparentée par consanguinité)[236]. À Audun-le-Tiche – bourgade importante du I^er^ au IV^e^ siècle – on a vu que la nécropole, occupée exclusivement au VII^e^ siècle, était caractérisée par une pérennité gallo-romaine à de nombreux niveaux. Une population essentiellement gallo-romaine, de type brachycrâne, aurait donc dû y coexister aux côtés de quelques nouveaux venus. L'étude anthropologique a pourtant établi la présence, à une écrasante majorité, d'individus germaniques, très homogènes, sans aucun mélange. Il ne peut s'agir, ici encore, que d'une population indigène, étonnamment stable au–delà des siècles et des invasions. On a relevé par ailleurs des traits physiques identiques à Angevillers, petit site proche de même époque[237].

Même si ces données peuvent être susceptibles de révision, une constante indéniable s'en dégage : l'unicité du type physique rencontré un peu partout. Il est tentant de reconnaître dans ces « Mérovingiens » les descendants d'une peuplement ancestral, de type germanique, au sein duquel les siècles du Bas-Empire et du haut Moyen Âge n'auraient apporté aucune modification, témoignant ainsi de la stabilité et de la pérennité de l'occupation du sol au–delà d'invasions, qui sont le plus souvent restées lettre morte. Mais on a vu à quel point les généralisations abusives pouvaient se montrer dangereuses et ces éléments restent à interpréter avec prudence car les distinctions ne peuvent que rarement reposer sur des bases ethniques. À Ottange, quelques

[234] Alain SIMMER, « La nécropole mérovingienne d'Ennery », *op. cit*.,p. 116,117.
[235] Jean–Pierre MASSON, *Etude anthropologique de la nécropole gallo-romaine de Scarpona*, Nancy, 1975 (thèse de médecine, inédite).
[236] Olivier CUSSENOT, « Etat de santé d'une population lorraine aux époques paléochrétiennes. A propos de la nécropole de Cutry (IV^e^–VII^e^ siècles) », *Le Pays Lorrain*, 1990, p. 141–143.
[237] Alain SIMMER, *Le cimetière mérovingien d'Audun-le-Tiche*, p. 155.

sépultures du VII[e] siècle, d'un mode d'élaboration et d'un faciès archéologique très proche de celui d'Audun-le-Tiche (qui n'est qu'à petite distance), les individus exhumés étaient de type « méditerranéen gracile », radicalement différents des habitants des alentours [238].

Et en dépit de l'uniformité du mobilier funéraire, de nombreuses différences subsistent : elles ne reflètent que des écarts de statut social, souvent importants : il est impossible de confondre riches et pauvres dans l'espace mosellan du haut Moyen Âge. Elles permettent en outre de déceler la présence de nouveaux venus. C'est en fonction de divers accessoires de costume qu'on a pu établir l'arrivée, à Cutry, de quelques rares « immigrants » d'origine wisigothique, lombarde, thuringienne et même danubienne. Ce n'étaient pas des envahisseurs ou des conquérants, simplement des « étrangers », souvent des femmes du reste, qui avaient donc trouvé là un nouveau foyer [239].

De fait, aucun site ne peut être, dans l'absolu, assimilé à un autre : les faciès micro–régionaux l'emportent partout. Le type physique de certaines populations était germanique, leur culture gallo-romaine et leurs rites funéraires gallo–mérovingiens. Loin d'un manichéisme franc–roman, trop largement théorique et sans rapport avec la réalité de terrain, le haut Moyen Âge mosellan ne peut s'appréhender que par des approches plurielles, multiples et incontournables.

D. Les zones urbanisées de Belgique Première

Il serait illusoire de vouloir se cantonner à un contexte essentiellement funéraire et rustique: il est donc indispensable d'étendre les observations aux zones plus urbanisées et à l'ensemble de la province dans la mesure où ils sont susceptibles d'éclairer la situation sous un jour différent.

On a vu ce qu'il fallait penser de Metz, restée romaine tant dans le fond que dans la forme. Mais la ville constitue–t–elle une exception ? Trèves, la capitale de la province, offre peut-être un panorama différent ? On peut répondre par la négative et c'est une curieuse impression qui s'en dégage. Les témoignages archéologiques y sont bien plus nombreux que dans la capitale médiomatrique, mais les premiers temps du haut Moyen Âge sont pratiquement absents alors que la continuité gallo-romaine est présente partout. Contrairement aux témoignages littéraires qui font de l'ancienne métropole impériale une ville maintes fois ravagée, les dernières investigations en ont modifié l'image traditionnelle. On sait que l'atelier

[238] *Id., Le Nord du département de la Moselle à l'époque mérovingienne,* p. 394.
[239] René LEGOUX, *La nécropole mérovingienne de Cutry,* p 224-226.

monétaire de Trèves a continué à fonctionner au moins jusqu' au milieu du V^e^ siècle, et la masse de monnaies – dont beaucoup en métaux précieux – recueillies à Trèves et aux alentours est impressionnante. Les centres de production céramique des alentours n'ont jamais cessé leur production. Les *Barbarathermen* ont été occupés jusqu'au VII^e^ siècle ; la destination des bâtiments a manifestement changé (ils ont probablement été transformés en résidence) et au haut Moyen Âge, deux églises ont été fondées à cet emplacement. C'est dans le domaine religieux que la continuité est la plus évidente : la fréquentation des églises est très forte et le grand nombre d'épitaphes chrétiennes de la première moitié du V^e^ siècle démontre que la cité et ses lieux de culte sont restés longtemps en usage. Comment imaginer le contraire alors qu'on y a recensé près de 1300 inscriptions funéraires : seule Rome en a livré davantage[240]. En fait, il faut évoquer un destin assez différencié en fonction des divers quartiers de la ville. Ainsi la cathédrale a-t-elle manifestement été incendiée et où une couche de destruction a pu être datée par des monnaies de la fin du IV^e^ siècle, ce qui peut correspondre à un des pillages perpétré par les Francs. Il est raisonnable de penser aujourd'hui qu'une partie de Trèves, dont l'importance reste difficile à estimer, a été effectivement abandonnée, particulièrement durant la seconde moitié du V^e^ siècle, ce que confirme la raréfaction des épitaphes chrétiennes[241]. Mais en fonction de la proportion anormalement faible des anthroponymes germaniques de ces inscriptions – elle n'augmente qu'au VIII^e^ siècle[242] – il semble évident que la population romaine s'est maintenue dans de très fortes proportions. Mais cette constatation, qui s'écarte délibérément des clichés traditionnels, ne reste pas limitée à l'ancienne capitale et de nombreux autres sites de Belgique Première sont susceptibles de fournir divers éléments de comparaison. Le Luxembourg actuel, par exemple, idéalement situé entre Metz et Trèves, ainsi que la Moselle tréviroise, s'avèrent d'autant plus intéressants qu'ils sont censés avoir subi de plein fouet, et avant la Lorraine mosellane, l'impact des Francs.

- **Au Luxembourg**

[240] Hiltrud MERTEN, « *Sancte martyres et beata spirita.* lnscriptions funéraires paléochrétiennes inédites de nécropole de Saint–Maximin à Trèves » *Bulletin de l'Association Française d'archéologie mérovingienne*, n° 34, 2010, p. 23,24, Hans Hubert ANTON, Alferd HAVERKAMP, *Trier im Mittelalter,* p. 120–123, 129.
[241] Friedrich PETER, « Das Bistum Trier im Übergang zur fränkischen Herrschaft (Ende 5. Jahrhundert–525) », in Heinz HEINEN, Hans Hubert ANTON und Winfried WEBER (Hrsg.), *Im Umbruch der Kulturen. Spätantike und Frühmittelalter*, Trier, 2003, p. 195–219.
[242] Nancy GAUTHIER, *RIG I*, p. 81

Au sein de l'extraordinaire densité d'occupation gallo-romaine du Luxembourg, le sort de quelques « palais » ruraux mérite d'être évoqué. Ainsi celui de Helmsange, un somptueux édifice qui a été partiellement abandonné au V^e^ siècle ; mais la mise au jour d'un habitat bien plus modeste, en matériaux légers, à quelques mètres de la façade arrière, atteste d'une reprise aux VI^e^–VII^e^ siècles, peut-être par la création d'un petit village. D'un luxueux édifice romain, on est donc passé à un habitat plus sommaire, mais la continuité y est confirmée. Les riches sépultures du VII^e^ siècle, et peut-être postérieures, mises au jour pourraient attester d'un niveau de vie bien supérieur à ce que laisserait penser les vestiges de l'habitat[243]. À Bertrange, une autre résidence aristocratique a vu sa *pars rustica* transformée durant la seconde moitié du III^e^ siècle en *burgus*, avec murailles et tours d'angles. Le remploi d'éléments architecturaux antérieurs a révélé la présence d'un mausolée funéraire, certainement celui de la famille d'un opulent propriétaire. Le *castellum* a été abandonné au IV^e^ siècle, mais pas les alentours, où ont été élevées de nombreuses constructions en bois[244]. Dans les ruines du palais, quelques sépultures mérovingiennes, dont celle de la « dame de Bertrange », une femme de haut rang inhumée vers 560-570 avec un riche mobilier, attestent la pérennité du site[245]. Même si une occupation du V^e^ siècle n'est pas encore démontrée – mais les fouilles ne sont pas terminées – comment ne pas remarquer l'étonnante pérennité de l'endroit et du contexte social, du I^er^ au VII^e^ siècle ? En effet, comment ne pas évoquer le destin d'une même lignée aristocratique qui aurait réussi à se maintenir sur son domaine au–delà des siècles ?

[243] Jean KRIER, « Helmsange, du palais romain à l'habitat mérovingien », *Archéologia* n° 328, novembre 1996, p. 46–53 Jean KRIER, *Musée Info – Bulletin d'information du Musée national d'Histoire et d'Art*, Luxembourg, n° 7, décembre 1993, p. 23–24.
[244] Jean KRIER, « Die Ausgrabungen auf dem Gelände der römischen Palastvilla von Bartringen », *op. cit.*
[245] *Id.*, « Die Dame von Bartringen, eine fränkische Prinzesin ? », *Die Warte*, janvier 2004.

On passe à un niveau nettement supérieur avec l'immense palais provincial d'Echternach, un des plus riches domaines gallo-romains de l'Est de la Gaule. Elevé au premier siècle, certainement par un noble Trévire romanisé, cet ensemble d'une dizaine d'hectares a été déserté au début du V^e^ siècle. Durant la deuxième moitié du III^e^ siècle, un *burgus* de 50 mètres de diamètre, défendu par quatre tours carrées, a été édifié avec de nombreux éléments architecturaux en remploi, à quelques centaines mètres, dans le prolongement de la *pars urbana.* Militairement occupé jusqu'au milieu du V^e^ siècle, il fut transformé en église au XII^e^ siècle. En fonction des éléments recueillis, un lieu de culte voué à *Intarabus,* (un dieu indigène vénéré dans toute la région de Trèves) s'élevait non loin de là et fut relayé plus tard par un sanctuaire gallo-romain. Juste en face, au delà d'une petite rivière, fut élevée la célèbre abbaye d'Echternach dont la fondation repose sur la donation au moine anglo–saxon Willibrord, en 697, par Irmina, abbesse d'Oeren, de la moitié de sa villa d'*Epternacus* – héritage de ses parents – ainsi que de ses biens alentours. D'autres donations de la toute puissante famille des Pippinides ont suivi. Il ne s'agit pas d'une création *ex nihilo* puisque de nombreux vestiges, tant gallo-romains que mérovingiens, ont été mis au jour dans le sous-sol de la basilique carolingienne. Une église existait probablement à Echternach avant l'arrivée de Willibrord ; sa création remonterait à la fin du V^e^ ou au début du VI^e^ siècle, sur le modèle, fréquent dans la région, de lieux de culte fondés dans des castels du Bas-Empire (Bitburg, Neumagen). La continuité au–delà des siècles se révèle donc sans faille, du I^er^ siècle au Moyen Âge, du temple indigène à l'abbaye chrétienne. Ce domaine, ébranlé par les incursions germaniques du Bas-Empire, aurait pu être abandonné, ses riches résidents n'étant probablement pas en peine de se loger ailleurs : on préféra créer un refuge fortifié, là où s'était élevé le monument funéraire familial retrouvé dans les fondations du *burgus*. Une fois encore, on peut parler d'attachement atavique à un domaine familial depuis des temps immémoriaux, en accord avec la religiosité de chaque époque[246]. Toute proportion gardée, on ne peut qu'être frappé par ce schéma d'occupation, identique à celui des modestes villas romaines mosellanes, où la pérennité ne s'est jamais démentie.

[246] Jeannot METZLER, Johny ZIMMER, Lothar BAKKER, Ausgrabungen in Echternach, *op. cit.* Jean KRIER, « Echternach und das Kloster des hl. Willibrords », in *Die Franken, Wegbereiter Europas*, p. 466-478.

- **Sur le *limes***

Autre secteur riche d'enseignements, à quelques *milles*, le *limes* où les sites fortifiés se sont toujours retrouvés aux premières lignes. A Boppard (*Bodobrica*) le castel fut construit du temps de Julien (357–359), au moment de la réorganisation de la frontière du Rhin. Des thermes, utilisés jusqu'au début du V^e^ siècle, furent édifiés conjointement. Durant la seconde moitié du siècle, on érigea une église avec baptistère, relayée par une construction carolingienne[247]. À Bitburg (*Beda*), le fortin a été occupé au moins jusqu'au milieu du V^e^ siècle : un lieu de culte chrétien, devenu par la suite église paroissiale, a été élevé au cœur de l'enceinte à la fin du Bas-Empire. Plusieurs nécropoles à incinérations, des sarcophages et des inhumations du VII^e^ siècle confirment cette occupation en continuité du IV^e^ au VIII^e^ siècle. À Neumagen (*Noviomagus*), une église été érigée, comme à Bitburg, à l'intérieur du *castellum*, et diverses nécropoles ont été en usage de la fin du IV^e^ jusqu'au VIIe siècle. À Pachten (*Contiomagus*), la fortification semble avoir été abandonnée au début du V^e^ siècle ; l'église paroissiale a été bâtie sur des ruines romaines, à une centaine de mètres de la muraille. Plusieurs nécropoles, avec de nombreux sarcophages et divers remplois gallo-romains, attestent une pérennité de l'endroit jusqu'au VIII^e^ siècle. Tous les archéologues allemands insistent à présent sur l'évidente continuité qui caractérise la Moselle tréviroise : non seulement dans les castels ou les fortifications de hauteur mais également dans les villas établies dans la vallée proche : Niederemmel, Gondorf, Ehrang, Kenn, Kirf, Lösnich, Metzdorf, Mülheim, Wadern, Wiltingen, Zewen, Serrig, Tholey. Tout comme en Moselle, beaucoup d'inhumations mérovingiennes ont été mises au jour dans des ruines antiques. En fonction des trouvailles monétaires et d'accessoires de vêtement, les archéologues sont en mesure d'affirmer que la population romaine est restée intacte du début du V^e^ siècle à la fin du VI^e^ siècle, époque à laquelle apparaît le faciès funéraire « franc »[248].

On terminera ce rapide tour d'horizon du *limes* par un site un peu plus éloigné – en périphérie de Cologne – mais d'une richesse inégalée, Krefeld–Gellep : il s'agit d'une frise historique grandeur nature, illustrée par un véritable condensé d'archéologie, du Néolithique au Moyen Âge, comme il en existe peu en Europe et qui a fourni un luxe de données, inconnues ailleurs. Toutes les séquences historiques, dont d'inestimables détails touchant la tourmente

[247] Joachim WERNER**,** Eugen EWIG, *Von der Spätantike zum frühen Mittelalter*, Sigmaringen, 1979, p. 336– 345.
[248] Bernd BIENERT, « Zeugnisse zur frühmittelalterlichen Besiedlung des Trierer Landes », in Hans Hubert ANTON, Alfred HAVERKAMP, *Trier im Mittelalter*, p. 142-155.

germanique qu'a connu le *limes*, sont en effet ici concentrées et scientifiquement exploitables[249]. *Gelduba,* occupé dès le Néolithique, cité dans la littérature antique – depuis l'*Histoire naturelle* de Pline à *l'Itinéraire d'Antonin* – réussit à concentrer toutes les occupations possibles de l'Antiquité. Le panorama y est véritablement complet : *vgicus* et port sur le Rhin (où a été retrouvée, entre autres, une barque carolingienne), fortification du *limes,* casernes et immense site funéraire, *pagus* carolingien. Il a accueilli une garnison romaine défendant le *limes,* et son *castellum* de troupes auxiliaires a connu huit phases différentes de destructions et reconstructions – tant en pierre qu'en terre et bois – avec une occupation ininterrompue, du I^er^ siècle jusque dans la seconde moitié du V^e^ siècle. La nécropole, qui continue à y être fouillée, compte plus de 6 000 tombes et cumule les superlatifs : c'est à la fois le plus grand cimetière romain au nord des Alpes et le plus important de l'époque des invasions en Europe. Elle a, faut–il le préciser, livré un matériel qui dépasse de fort loin les caractéristiques habituelles. Les sites funéraires ne connaissent aucune interruption jusqu'au VIII^e^ siècle, époque à laquelle les inhumations se sont certainement déplacées autour d'une église. Bien que les sépultures mérovingiennes se comptent par centaines, aucune trace d'habitat contemporain n'a pour l'instant été découverte : celui-ci fut probablement détruit par les strates d'occupations postérieures. Deux nécropoles différentes ont été reconnues, l'une comportant des tombes du Bas-Empire qui ne se distinguent en rien des autres ; le second cimetière a révélé, entre autres, la célèbre tombe 1782, datée par une monnaie d'or d'Anastase des années 520-530. Cette sépulture, que l'on peut qualifier de « princière », est la plus riche du haut Moyen Âge européen et beaucoup ont vu dans l'occupant de cette tombe un proche des souverains mérovingiens. Diverses donations carolingiennes mentionnent l'endroit comme centre d'un *pagus* franc éponyme, *in pago que dicitur Gildegavia*. Des membres de la famille royale mérovingienne, le sénéchal franc Hugobert et sa troisième fille Plectrude, femme de Pepin II, y avaient des biens substantiels. Ces actes permettent de rattacher l'inhumé de la tombe 1782 aux plus hautes sphères mérovingiennes, peut-être même à l'entourage de Clovis[250].

Mais l'éclatante leçon d'histoire que présente Krefeld–Gellep, édifiante par sa continuité, atteint encore une dimension supplémentaire, inconnue ailleurs. Car le personnage inhumé dans la tombe 1782 a laissé son nom à l'histoire : il s'appelait *Arpvar*, anthroponyme qui avait été gravé – *post mortem* – sur une cruche de bronze. Parmi les nombreux accessoires de son éblouissant mobilier funéraire, le bandeau inférieur d'une cruche portait en effet l'inscription *Arpvar erat felex*

[249] Au sein d'une littérature surabondante, Renate PIRLING, *Römer und Franken in Krefeld-Gellep*, Mainz, 1986, p. 9-45.
[250] Renate PIRLING, *Römer und Franken in Krefeld–Gellep*, p. 139-164.

undique preclarus (« Arpvar vivait heureux et dans la haute estime de tous »). Sans s'attarder sur l'erreur – *felex* au lieu de *felix* – et sur la gravure assez maladroite, probablement ajoutée au moment de l'inhumation, c'est le texte tout entier qui suscite des interrogations, ainsi que le rapport avec *clarissimus*, un qualificatif couramment appliqué aux sénateurs romains[251]. Que l'anthroponyme soit germanique n'a rien de surprenant ; ce qui l'est bien davantage est que le texte ne le soit pas, particulièrement chez cet aristocrate qui devait avoir la mainmise sur toute une région, passée sous obédience franque de fraîche date. On reviendra plus loin sur cette question, mais on peut d'ores et déjà se demander si le latin n'aurait pas été la langue de communication des Francs du début du VI^e^ siècle, ou leur langue tout court. Car plusieurs autres tombes de ce site ont révélé des témoignages du même genre : deux sépultures du IV^e^ siècle portaient en effet de courtes inscriptions latines – des invitations à boire – ainsi qu'une inhumation de la seconde moitié du VII^e^ siècle, où EGO CHRODENNDUS avait été gravé sur un passe–courroie[252]. On posera simplement le problème : du IV^e^ au VII^e^ siècle, la langue aurait–elle été la même au bord du Rhin ?

Il a semblé intéressant de compléter ce panorama sous un angle différent, par le biais d'exemples, non plus axés sur l'archéologie, mais que l'on peut qualifier d'atypiques : une évocation littéraire, un testament antique et l'art de la viticulture.

Diversité mosellane

Fortunat rapporte la construction, vers 560, au bord de la Moselle, d'un véritable palais par l'évêque de Trèves Nicetius (525–566). Les détails de sa description démontrent que le poète l'a manifestement vu de ses yeux[253], et cet impressionnant domaine, intéressant par bien des aspects, mérite qu'on s'y arrête. Bien que l'archéologie n'en ait jamais retrouvé la moindre trace, on sait qu'il a été aménagé non loin de Trèves, à *Mediolanum* (aujourd'hui Niederemmel). Ce somptueux édifice à trois étages, orné de colonnes en marbre, n'avait rien à envier à ceux du sud de la Gaule, tels que nous les ont décrits Ausone et Sidoine Apollinaire. Nancy Gauthier pense que Nicetius avait fait venir des artisans italiens pour parfaire les travaux[254]. Signe des temps, une chapelle privée avait été installée dans ce domaine protégé par une muraille et trente tours de défense ; il comportait en outre des magasins d'armes et une machine de guerre (baliste). On peut penser qu'il

[251] Précision obligeamment communiquée par Michèle Gaillard.
[252] Renate PIRLING, *Römer und Franken in Krefeld–Gellep*, p. 84, 104, 185.
[253] FORTUNAT, *Carmina*, III, p. 64, 65.
[254] Nancy GAUTHIER, *L'évangélisation des pays de la Moselle*, p. 182-184.

s'agissait d'un bien familial, une villa préexistante remise au goût du jour, transformée et surtout fortifiée : un véritable *castellum* stratégique protégeant une propriété qui pouvait vivre en autarcie et surveillant autant la voie romaine menant vers Trèves que le franchissement de la Moselle à Piesport . Tout en sachant que le prélat appartenait à une classe sociale privilégiée, le luxe de la demeure ne concorde pas vraiment avec une période de déclin ni avec un appauvrissement général tel qu'on l'imagine encore trop souvent à cette époque : l'évêque l'aurait fait rebâtir ailleurs. Bien que les vers idylliques de Fortunat soient rarement à prendre au pied de la lettre, il est clair que le contexte ne semblait pas particulièrement défavorable : moulins, vignes et vergers s'étalent au milieu d'une campagne riante baignée par la rivière parcourue de barques. Juste en face, à Piesport, existait un vaste pressoir à vin gallo-romain qui a fonctionné au moins jusqu'à l'époque carolingienne[255]. Nicetius perpétuait également la longue tradition de résidences luxueuses qui parsemaient les environs de la capitale impériale : Euren, Konz, Pfalzel, Welschbillig[256]. La vie n'avait donc manifestement jamais cessé, à un moment où les textes ne nous rapportent que dévastations dans cette vallée de la Moselle tréviroise. Même si la puissance épiscopale peut justifier une telle opulence, bien peu de signes de rupture se dégagent de ce tableau, peut-être un peu trop idyllique, mais où l'emporte une évidente pérennité ; il s'agit sans doute d'un contexte privilégié, mais bien réel[257].

On peut se pencher sur un autre exemple « littéraire » : le legs du diacre verdunois Adalgisel-Grimo, un des douze testaments du haut Moyen Âge qui subsistent aujourd'hui. L'original – probablement rédigé sur papyrus – a disparu mais ce texte, établi en 634, est considéré comme le plus ancien document de Rhénanie. Le signataire – dont on a déjà noté le double nom – n'était pas le premier venu : grand propriétaire foncier, membre d'un puissant clan austrasien, il était proche du roi Sigebert III. Pourtant, ce document semble tout droit sorti du Bas-Empire ; il suffit d'en lire la date : *sub die III. Kalendas Januarias anno XII. regni gloriosi domini nostri*[258]. Tout est romain dans ce legs, « un testament romain dégénéré », comme l'écrit Nancy Gauthier[259], par la forme autant par que le fond : les pratiques juridiques, les modalités d'application, l'arrière-

[255] Bernd BIENERT, *op. cit.*
[256] Thomas FONTAINE, « Das Trierer Umland im 4. Jahrhundert », in Alexander DEMANDT, Josef ENGEMANN (Hrsg.), *Konstantin der Grosse*, Mainz, 2007, p. 333-341.
[257] Friedrich PFEIFFER, « Die frühere fränkische Zeit », in Heinz HEINEN, Hans–Hubert ANTON, Winfried WEBER, Im Umbruch der Kulturen, *op.cit.*, p. 195-219 (ici p. 209-210).
[258] Texte intégral publié par Camille WAMPACH, *Urkunden und Quellenbuch zur Geschichte der altluxemburgischen Territorien bis zur burgundischen Zeit*, Luxembourg, 1935, t. 1, p. 7.
[259] Nancy GAUTHIER, *L'évangélisation des pays de la Moselle.*, p. 411-416 (ici p. 412) ; parmi une abondante bibliographie, Wilhelm LEVISON, « Das Testament des Diakons Adalgisel-Grimo », *Trierer Zeitschrift*, VII, 1932, p. 69-85.

plan économique que l'on devine – viticulture, meunerie, système d'exploitation des villas – la langue. Quant au contenu, il réserve quelques surprises : des 17 localités où sont dispersés ses biens, entre Amay (Belgique), Tholey (Sarre) et Longuyon – des toponymes sur lesquels on reviendra plus loin – pas une seule ne porte de nom germanique, y compris au sein de la plus forte concentration, dans les vallées de la Crusnes et de la Chiers, manifestement le cœur d'un important domaine: *villa Belulfiaga* (Beuveille), *Fatiliago* (Failly), *Marciaco* (Mercy), *Madiaca* (Montmédy), *Nogaria* (Noers). Il est évident qu'il s'agit là d'un patrimoine familial, sans création nouvelle, où peuplement et habitat sont restés les mêmes au–delà des siècles. On remarquera en outre que ces propriétés sont toutes centrées sur des bourgades antiques, essentiellement Longuyon et Tholey. À Longuyon, Adalgisel crée une fondation religieuse et l'abbaye Sainte–Agathe, dont on découvre l'existence à cette occasion, est sa principale légataire. L'endroit était déjà un *vicus* gallo-romain : il devient ensuite atelier monétaire et siège d'un archidiaconé. C'est une des plus anciennes implantations religieuses rurales de Lorraine du Nord : il n'y a rien de surprenant au fait que le nom antique n'ait jamais été modifié. À Tholey (*castrum Teulegio*), Adalgisel a construit des *loca sanctorum*, noyau d'une future abbaye ; l'archéologie a démontré que la demeure abbatiale a été implantée sur le mur du *castrum* antique et l'église directement sur les thermes d'une villa romaine encore en parfait état de fonctionnement, sans même avoir subi la moindre transformation[260].

Ces différentes indications poussent les archéologues allemands à y voir, là encore, un bien familial. Il semble étonnant de ne trouver dans cette série de possessions foncières aucun toponyme germanique, ce qui laisserait à penser, soit qu'elles sont toutes d'origine familiale, donc anciennes, soit que les créations, s'il y en a eu, se sont opérées d'après un moule toponymique gallo-romain. En fait, les seuls indices de nouveauté dans cet acte sont les noms des sept témoins : tous, sauf un, portent un anthroponyme germanique, comme la plupart des gens du VII^{e} siècle. Pourtant, ce testament est encore aujourd'hui considéré par quelques chercheurs d'outre-Rhin comme un « reflet du processus de prise de position du pays par les Francs… soit l'infiltration de la population gallo-romaine restée majoritaire dans les villes comme à la campagne par une mince strate d'aristocrates francs et de guerriers de leur suite[261]».

Un dernier élément de comparaison s'écarte délibérément des aspects déjà évoqués : la viticulture de la vallée de la Moselle tréviroise. Il importe peu d'en déterminer ici l'origine,

[260] Winfried WEBER, « Archäologische Zeugnisse aus der Spätantike und dem frühen Mittelalter zur Geschichte der Kirche im Bistum Trier (3–10^{e} Jhr.) », in Heinz HEINEN, Hans–Hubert ANTON, Winfried WEBER (Hrsg.), *Im Umbruch der Kulturen*, Trier, 2003, p. 407-541.

[261] Franz IRSIGLER, « Vie sociale, économique et religieuse dans le pays de la Moselle et de la Sarre au temps du diacre Adalgisel-Grimo », *Les Annales de l'Est*, 1991, p. 3-28 (ici p.13).

incontestablement ancienne ; l'essentiel est d'en étudier l'évolution au Bas-Empire et au haut Moyen Âge. Les preuves d'époque gallo-romaine abondent : depuis les superbes bateaux chargés de tonneaux des stèles de Neumagen jusqu'aux cuves de bois – avec leurs cerclages – et aux rangées de ceps de vigne encore plantés en terre retrouvés ces derniers temps par l'archéologie[262], sans oublier les multiples céramiques et verreries servant au service du vin. La culture de ce « divin breuvage » ne s'est jamais arrêtée à l'époque mérovingienne : il n'est pas une sépulture aristocratique du haut Moyen Âge qui n'ait révélé un seau d'apparat, destiné à contenir le précieux nectar lors de banquets. Les découvertes funéraires attestent l'importance qu'avait conservé le vin, même chez les plus modestes : les innombrables verreries, de tradition romaine, exhumées dans des centaines de tombes, étaient, encore et toujours, des coupes à vin. Certaines, somptueuses comme les vases de Waldwisse et de Bassompierre[263], devaient valoir de petites fortunes ; d'autres, de production courante, étaient sans pied et ne pouvaient tenir en équilibre que remplies de vin. Là encore, l'archéologie amène son lot de surprises : une dizaine de pressoirs du Bas-Empire – dont certains ont fonctionné jusqu'à l'époque carolingienne – ont été mis au jour dans la vallée de la Moselle tréviroise. La production estimée des installations de Piesport a semblé à ce point énorme qu'on en a conclu qu'elles devaient alimenter la cour impériale de Trèves[264]. Ce n'est pas qu'une hypothèse : la découverte récente d'une inscription funéraire dans la capitale citant un *praepositus vinorum* au début du IV^{e} siècle confirme une probable mainmise officielle sur la viticulture tréviroise : le vignoble devait être administré par l'Etat et sans doute même par l'armée. Cela sous–entend un apogée de la production dans un cadre administratif en rapport étroit avec la préfecture des Gaules, et précisément à une époque où la ville était censée avoir été ruinée par les invasions germaniques des années 350[265]. On peut voir une autre confirmation de cette importance, avec le calendrier officiel établi en 354 agrémenté de diverses personnifications des capitales de l'Empire : Rome, Constantinople, Alexandrie et Trèves. *Treberis* est représentée sous la forme d'une amazone casquée et en armes, terrassant un Germain vaincu. L'allégorie est classique ; ce qui l'est moins, ce sont les différents attributs qui l'entourent : vases à boire, canthare, coupes, tous sont de luxueux accessoires en rapport avec le vin et la viticulture. Avec un arrière-plan mystico–religieux, l'allusion est claire : Trèves était la ville – la capitale ? – du vin. Et bien plus tard, au XIII^{e} siècle,

[262] Heinz CÜPPERS, « Südländischer Weinbau und vor– und frührömischer Weinimport im Moselland » in *2000 Jahre Weinkultur an Mosel–Saar–Ruwer*, Trier, 1987, p. 9–-40 (ici p. 11-13).
[263] Xavier DELESTRE (dir.), *Lorraine Mérovingienne*, Metz, 1988, PL. IX, XII.
[264] Hans–Peter KÜHNEN, « Les grandes entreprises agricoles de la Moselle dans l'Antiquité tardive », *Revue archéologique de Picardie*, 2003, n° 1-2, p.195-202.
[265] Andrea BINSFELD, « Aussagemöglichkeiten von Ziegelstempeln am Beispiel des Materials aus der frühchristlichen Kirchenanlage in Trier », in Manfred HAINZMANN, Reinhold WENEDIG (Hsrg.), *Instrumenta Inscripta Latina II*, Klagenfurt, 2008. p. 35-45 (ici p. 43).

la réputation de l'ancienne métropole des Gaules restait encore solidement établie : une chanson (à boire) des *Carmina Burana* dépeint toujours *Trevir, urbs regia*, comme la « ville du vin » et la résidence de Bacchus[266]. Il apparaît donc clairement que la viticulture de la Moselle tréviroise n'a connu aucune éclipse et a prospéré tout au long du haut Moyen Âge. Un panorama complété par divers témoignages littéraires (Fortunat) et des mentions de vignobles dans les chartes contemporaines : Grimo fait don de ses vignes à Lieser en 634, et un acte de 776 en signale encore près de Piesport[267]. C'est donc un domaine resté plein de vitalité à l'époque mérovingienne, étendu aux diverses classes de la société contemporaine, à commencer par la plus élevée d'entre elles, les aristocrates au pouvoir, qui aurait dû essuyer de plein fouet l'impact « germanique » : car rien dans les traditions des nouveaux venus ne se rattachait à la culture du vin. Pourtant, les faits sont là et attestent l'inverse, sans controverse possible. Ce milieu n'a non seulement subi aucune influence, mais s'affirme encore comme un exemple assez stupéfiant de conservatisme prolongé. La pérennité de l'agriculture, réalité quotidienne et multiséculaire, se révèle ici indissociable de celle de la culture. En arrière-plan se profile la transmission de toute une chaîne de savoirs, depuis la connaissance des sols, les secrets de vinification jusqu'à la maîtrise des circuits de production et de commercialisation. Cela ne peut guère s'envisager que par le maintien d'une population autochtone.

Tout cela a trouvé en outre une éclatante confirmation par la linguistique, qui a pu établir la persistance d'un dialecte roman qui s'est maintenu dans les environs de Trèves, et qui est resté particulièrement vivace dans le vocabulaire de la viticulture, probablement jusqu'au XIII^{e} siècle : les termes techniques qu'y s'y rattachent sont tous d'origine latine. La microtoponymie des coteaux de la Moselle, tant en secteur allemand que luxembourgeois, en garde aujourd'hui encore la trace, preuve de son enracinement séculaire. Son aire de diffusion s'étend quasiment de Coblence au nord jusqu'à Saarburg au sud et englobe une partie de l'actuel Luxembourg, soit une part substantielle de l'ancienne Belgique Première[268] . Pourtant, découverte paradoxale s'il en est, au bas Moyen Âge, le vin de Trèves était connu comme *vinum francicum* ! Divers documents citent en effet *un vinum francigenum* ou *francicum*, qu'on opposait même à un *vinum hunnicum,* de moins bonne qualité[269] !

---

[266] *Urbs salve regia, Trevir, urbs urbium, Trevir metropolis, urbs amenissima, que Bacchum recolis Baccho gratissima, da tuis incolis vina fortissima* ! in *2000 Jahre Weinkultur an Mose-Saar-Ruwer*, p. 166, 167.
[267] *vineolas duas super fluvium Mosella ad porto pigontio, ibid.*, p. 108, 109, 110.
[268] Wolfgang JUNGANDREAS, *Zur Geschichte des Moselromanischen*, Wiesbaden, 1979.
[269] Richard LAUFNER, « Wein, Weinbau, Weingenuß und Weinhandel im Trierer Land vom Jahre 1000 bis 1814 », in *2000 Jahre Weinkultur an Mosel-Saar-Ruwer*, p. 49-72.

Archéologie, textes littéraires, chartes privées, dialectologie, toponymie : pouvait–on rêver plus belle convergence d'une pérennité sans faille entre le Bas-Empire et le haut Moyen Âge ?

Conclusion : une nouvelle image du haut Moyen Âge en Belgique Première

Il paraît à présent quasiment impossible de continuer à adhérer aux schémas classiques de l'historiographie allemande pour laquelle la continuité, pourtant évidente en de multiples secteurs de Belgique Première, se serait effacée devant la colonisation franque. On concède parfois une coexistence romano–franque[270] précédant une hégémonie totale : tel à Bitburg et à Ehrang, où des fondations religieuses du VIII^{e} siècle sont censées confirmer cette mixité alors que le christianisme y est présent depuis le Bas-Empire. Mais elle est très vite relayée, au sein d'un processus de colonisation aristocratique, par une réoccupation de biens abandonnés par les Romains. Franz Irsigler a ainsi dépeint Grimo comme un aristocrate franc s'installant dans un domaine « abandonné par son précédent maître ou dont celui-ci avait été chassé de force[271] »

Il est néanmoins difficile de le suivre lorsqu'il y décèle un « reflet du processus de prise de position du pays par les Francs, et même les prémisses de **«** l'affermissement de la frontière linguistique »[272]**.** On a vu, pourtant, que les domaines d'Adalgisel étaient presque tous situés dans une région demeurée romanophone ou comme à Tholey, au cœur de zones-reliques à forte empreinte « pré–germanique ». Dix ans plus tard, d'autres spécialistes sont toutefois devenus plus circonspects, tel Winfried Weber qui conçoit que les biens de Tholey étaient tout simplement d'origine familiale [273].

À Echternach, le domaine et l'abbaye de Willibrord seraient nés autour d'Irmina et de Plectrude, à la suite de la prise de pouvoir de l'aristocratie franque. On peut malgré tout s'étonner que la famille du propriétaire de ce palais gallo-romain ait su résister aux incursions du III^{e} siècle mais qu'elle n'ait pu s'adapter, ou s'intégrer, aux Francs nouveaux venus. Occupant à l'évidence un rôle prépondérant à Trèves ou dans l'administration régionale, ces aristocrates régionaux allaient devenir bienfaiteurs de l'église, suivant l'ordre des temps nouveaux et transformer leur domaine en abbaye. Arbogast avait ainsi abandonné les hautes sphères politiques de Trèves pour

[270] Bernd BIENERT, *op .cit.*; Friedrich PETER, *op. cit.*
[271] Franz IRSIGLER, *op. cit.*, p. 15.
[272] *Ibid.*, p. 25.
[273] « Offenbar war die Familie des Adalgisel-Grimo in den Besitz des römischen Gebäudes und des dazugehörigen Grundbesitzes gelangt »: Winfried WEBER, *Archäologische Zeugnisse aus der Spätantike und dem frühen Mittelalter zur Geschichte der Kirche im Bistum Trier (3.–10. Jhr.)*, p. 510-511.

une carrière épiscopale. De même, on admettra sans difficulté, avec Jean Krier, que le propriétaire du palais de Bertrange était un Trévire, non compromis dans la révolte contre les nouveaux maîtres de la Gaule de l'Est ; il aurait conservé les biens de ses ancêtres et mené une belle carrière religieuse à Trèves. Mais pourquoi dénier ces mêmes facultés d'adaptation à la « dame de Bertrange », qui vécut là cinq siècles plus tard ? Pourquoi persister à y voir une « Franque », qui se serait appropriée ce domaine et non pas l'héritière d'une lignée ancestrale, qui aurait su préserver son patrimoine et son statut social au travers des siècles et des invasions ?

La logique voudrait qu'on ait affaire aux mêmes lignées, au–delà des ans : des Trévires et des Médiomatriques devenus Austrasiens par les nécessités politiques du temps, mais qui auraient su sauvegarder leurs biens immémoriaux, tout en s'adaptant aux exigences de leur époque. En oubliant les outrances du palais de Nicetius, on se retrouve devant le même processus d'occupation que celui des modestes villas mosellanes, où la pérennité ne s'est jamais démentie. Au haut Moyen Âge, la continuité est partout, à l'opposé de toutes ces « preuves d'abandon » que personne n'a jamais été en mesure de fournir : force est de constater qu'il subsiste bien plus d'attestations de continuité, dans tous les domaines, que de rupture imputable à l'époque « franque ». Un concept qui reste encore bien difficile à intégrer : surpris, et troublé, par l'insolente vitalité de la viticulture tréviroise du haut Moyen Âge, Heinz Cüppers n'a pas vu d'autre issue que de la justifier par une victoire des « vaincus » – les Romains – sur les « vainqueurs » francs, à qui les premiers auraient transmis toutes les finesses de l'œnologie [274].

Un rééquilibrage de la perspective historique s'impose et les visions subjectives d'une autre époque doivent être abandonnées et ne peuvent plus tenir lieu de preuves : le haut Moyen Âge mosellan a incontestablement changé de visage. Une autre interrogation se profile à présent : a-t-il changé de langue ?

[274] « Hier wurden die Unterworfenen und Besiegten zu den Lehrmeistern der Sieger », Heinz CÜPPERS, *Südländischer Weinbau und vor– und frührömischer Weinimport im Moselland*, p. 28.

11. Trèves victorieuse des Barbares ; copie médiévale du chronographe de 354 (*Trier, Kaiserresidenz und Bischofssitz*, t. 2, p. 157)

CHAPITRE II : LES DONNÉES LINGUISTIQUES

I. LA LANGUE GERMANIQUE MOSELLANE

Contrairement à la frontière linguistique, le dialecte mosellan proprement dit n'a jamais suscité beaucoup d'intérêt, en Lorraine ou ailleurs. Il constitue pourtant la pierre angulaire du problème. Son origine, son extension réelle en Gaule, sa place parmi les autres langues germaniques, son importance dans l'Empire romain , tout cela doit être étudié dans le détail. La transmission de la langue au sein de la société du haut Moyen Âge, le multilinguisme et le bilinguisme de la Gaule de l'Est représentent en outre des éléments incontournables du débat, qui ont ont bénéficié, pour leur part, de mises au point récentes.

A. Historiographie des dialectes mosellans

Alors que Dom François s'était préoccupé dès 1773 du parler roman avec son *Vocabulaire austrasien*[275] , le premier travail d'envergure sur la langue germanique de Moselle remonte à 1909. Le dictionnaire de Michael Follman[276] s'inscrit en droite ligne dans le sillage de l'annexion, bien que cette étude, initiée dès 1897 à Metz par la Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine, soit parue dans le cadre des documents de l'histoire de la Lorraine (Quellen zur Lothringischen Geschichte). Cet imposant lexique de près de 600 pages reste aujourd'hui encore toujours d'actualité. Il faut attendre 1923 pour trouver une publication française, due à Paul Lévy, bon connaisseur du problème[277]. Mais en dépit de son titre (« Les dialectes germaniques de Lorraine ») , ce petit article traite davantage du contexte historique, de toponymie régionale, de la frontière linguistique et de bibliographie générale que des dialectes lorrains.

Toute différente est l'étude publiée en 1939 par Émile Guélen (1900-1975), un germaniste mosellan au parcours tourmenté. Cette étude dont le titre, « Les dialectes germaniques lorrains[278] », est déjà remarquable en soi, présente d'indéniables qualités car, loin d'être un simple catalogue de formes dialectales, on peut la considérer comme la première description scientifique des parlers germaniques mosellans. Malheureusement, parue en allemand, dans une édition confidentielle –

[275] Dom Jean FRANCOIS, *Vocabulaire austrasien*, Metz, 1773.
[276] Michael Ferdinand FOLLMANN, *Wörterbuch der deutsch–lothringischen Mundarten*, Leipzig, 1909. (Quellen zur Lothringischen Geschichte – documents de l'histoire de la Lorraine t. 12).
[277] Paul LEVY, « Les dialectes germaniques de Lorraine », *op. cit.*
[278] Émile GUÉLEN, *Die Deutschlothringischen Mundarten*, Forbach, 1939 (Sonderausgabe der Stimmen aus Lothringen/Voix de Lorraine), paginé p. 81-200.

une revue bilingue de diffusion limitée – elle est devenue aujourd'hui quasiment introuvable, donc inaccessible à un large public. C'est un travail très poussé, qui passe en revue tous les aspects philologiques de la langue, avec ses différentes variantes. Il comporte en outre la transcription d'un texte dans les diverses variétés dialectales mosellanes, des exemples dont certains furent repris par la suite, notamment par Marthe Philipp. Curieusement, cette étude est demeurée totalement ignorée des linguistes allemands. Dialectophone natif de Russange, Émile Guélen se révèle un excellent linguiste, montrant une parfaite connaissance du contexte historique régional et du milieu local. Il précise ainsi – c'est le seul à l'avoir jamais mentionné – qu'une vaste enquête linguistique fut entreprise dès 1873, donc bien avant les travaux de Follmann. Un questionnaire détaillé fut envoyé à chaque instituteur de la zone germanophone de Moselle : le but officiel en était d'établir un descriptif du dialecte pratiqué dans la région. Il s'agissait en fait de mesurer l'extension réelle de la langue allemande dans le nouveau *Reichsland.* Le résultat ne fut certainement pas à la hauteur des attentes car l'enquête ne fut jamais publiée[279]. Émile Guélen n'a jamais été dupe du pangermanisme ravageur qui avait envahi la science allemande, mais n'avait pu se départir des théories de son époque sur « l'invasion franque ». Sa démarche sort toutefois des sentiers battus et se révèle est originale : à ses yeux, les Francs sont entrés en Gaule dès le IV^{e} siècle et y ont constamment joué un rôle de défenseurs, particulièrement lors des invasions germaniques du V^{e} siècle censées avoir détruit l'Empire romain. Pour lui, les Francs sont restés cantonnés dans les secteurs ruraux, les villes demeurant romanisées, sans aucune idée de submersion : du reste, *Landnahme* et *Siedlung* sont des termes totalement inconnus de son étude[280]. Autre élément remarquable, l'appellatif « fränkisch » pour le dialecte n'existe quasiment pas chez lui et fait place à « lothringisch ».

Le travail le plus récent, et le plus exhaustif, est dû à Marthe Philipp (1922-2007), titulaire de la chaire de dialectologie à la Faculté de Nancy jusqu'en 1972. Elle fut la cheville ouvrière de l'*Atlas linguistique et ethnographique de la Lorraine germanophone*[281], dont la publication n'a malheureusement jamais été menée à son terme. Auteur de nombreuses études qui font toujours autorité, elle reste la spécialiste incontestée des dialectes mosellans. Toutefois, elle ne s'est attachée qu'à leurs aspects « techniques » et à leurs différentes variantes, soigneusement cartographiés, mais sans aucune dimension historique[282].

[279] *Ibid.*, p. 86, 87.
[280] *Ibid.*, p. 95, 96.
[281] Marthe PHILIPP, Arlette BOTHOREL, Guy LEVIEUGE, *Atlas linguistique et ethnographique de la Lorraine germanophone*, vol. 1, Paris, 1977.
[282] Marthe PHILIPP, « La Moselle germanophone », in François-Yves LE MOIGNE, *Moselle*, Paris, 1991, p. 228-245.

Le dialecte germanique de Moselle n'a donc suscité qu'un enthousiasme relatif parmi les chercheurs régionaux. Il est significatif de constater que l'*Atlas linguistique et ethnographique de la Lorraine romane*[283] est riche de quatre tomes, parus entre 1979 et 1988, alors que son équivalent pour la Lorraine germanophone n'a jamais dépassé le stade du premier volume. Même outre-Rhin, le sujet n'a éveillé que peu d'intérêt ; parmi les dernières études en date, on peut citer celle de Wolfgang Haubrichs[284] sur l'évolution des dialectes germaniques mosellans depuis le Moyen Âge où l'auteur reconnaît lui-même qu'on peut parler, à ce propos, de *tabula rasa.* En effet, lorsqu'il est question des dialectes mosellans, c'est, de loin, l'approche socio–politique qui l'emporte, particulièrement en France, où les langues régionales sont revenues au goût du jour. Seul l'avenir du « francique » est au cœur des préoccupations des diverses associations[285]qui oeuvrent pour sa conservation et sa diffusion, mais les bases scientifiques restent inchangées.

.

1. Aperçu linguistique

Une précision s'impose d'emblée quant au nom qui est traditionnellement attribué au parler mosellan : il est dénommé « francique », un terme sans réel fondement linguistique qui repose sur des concepts historiques largement discutables et sur lesquels on reviendra plus loin. Il sera repris ici sous cette forme, uniquement pour respecter la terminologie en usage, mais il faut savoir qu'on appelle encore aujourd'hui « francique » des aires dialectales – censées avoir accueilli des Francs au haut Moyen Âge – sans aucun lien de parenté linguistique, qui vont du « bas–francique » des Pays–Bas au « francique–mosellan » de la vallée de la Moselle.

[283] Jean LANHER, Jean RICHARD, Alain LITAIZE, *Atlas linguistique et ethnographique de la Lorraine romane,* Paris, t. I : 1979, t. II : 1981, t. III : 1985, t. IV : 1988.
[284] Wolfgang HAUBRICHS, « Germanophone Dialekte in Lothringen », in Wolfgang BRUCHER, Peter Robert FRANKE, *Probleme von Grenzregionen: das Beispiel von Saar-Lor-Lux Raum,* Saarbrücken, 1987, p. 99-121. « Die Geschichte der Entwicklung der lothringischen Dialekte im Mittelalter und früher Neuzeit ist nahezu *tabula rasa.* » (p. 111).
[285] Divers sites internet traitent aujourd'hui du sujet : http://projetbabel.org/francique/ecrits_vxht_all.php3 ; http://thierry.koltes.free.fr/platt_4.htm

12. L'aire dialectale *Westmitteldeutsch*
(d'après R. Christmann,*Untersuchungen zur Sprachgeschichte Luxemburgs*..., p. 26)

Les secrets des langues germaniques ont été percés depuis longtemps et leurs bases, bien établies depuis le travail des grands maîtres comme Jakob Grimm ou Otto Behagel, n'ont connu

aucune avancée notable[286]. L'allemand, issu du rameau occidental du germanique commun, est beaucoup plus diversifié que le français ; on y distingue trois sous-ensembles, toujours d'actualité, fort différents les uns des autres.

Ces divisions reposent avant tout sur les effets d'un phénomène essentiel qui a régi l'évolution de toutes les langues germaniques, la seconde mutation consonantique. Intervenue vers le VI^{e} siècle, elle touche les consonnes occlusives *p t k* et *d t p* qui ont subi des modifications à des degrés divers : inconnues au nord (bas–allemand), où la langue a conservé ses caractéristiques germaniques originelles – telles qu'elles existent encore en anglais – ces transformations s'accentuent progressivement vers le sud, domaine du haut–allemand[287]. En schématisant assez largement, l'aire linguistique allemande comprend :

– au nord, le bas–allemand (*Niederdeutsch*), où la seconde mutation est inconnue, qui compte essentiellement le bas–saxon, le flamand, le néerlandais ;

– au sud, l'allemand supérieur ou haut–allemand (*Oberdeutsch*), qui a intégralement subi cette mutation; il inclut surtout les langues alémaniques (alsacien, *schwytzertütsch*), le souabe, l'austro–bavarois ;

– entre les deux, au centre du pays, l'allemand moyen (*Mitteldeutsch*), où les effets de cette mutation sont contrastés : le thuringien, le silésien et les dialectes dits « franciques » en font partie. Le domaine germanophone de Lorraine fait partie de l'allemand moyen occidental (*Mitteldeutsch*)[288], alors que le dialecte de 1'Alsace voisine dépend de l'allemand supérieur (*Oberdeutsch*). Contrairement à une opinion encore très largement répandue – issue de la propagande nationaliste de 1870 –, il n'existe donc aucune parenté linguistique entre l'Alsace et la Lorraine.

---

[286] Jakob GRIMM, *Geschichte der deutschen Sprache*, Leipzig, 1848; Otto BEHAGEL, *Geschichte der deutschen Sprache*, Strasbourg, 1911; Peter von POLENZ, *Geschichte der deutschen Sprache*, Berlin, dont la 10^{e} édition est parue en 2009...

[287] *p–t– k > f–ch–s* *d–t–p > t–z–pf*

anglais/allemand	anglais/allemand
sleep /schlafen	day /Tag
eat /essen	time/Zeit
make /machen	pipe /Pfeife

Tableau établi d'après Pascal ROMEAS, *Introduction aux peuples et aux langues germaniques*, Aix, 2006, p. 15; http://sites.univ–provence.fr/wclaix/romeas/romeas_germ.pdf.

[288] Werner KÖNIG, *DTV-Atlas der deutschen Sprache*, München, 1983.

2. Extension des dialectes mosellans

Cet ensemble « moyen allemand », une des plus grandes aires linguistiques du monde germanique, est devenu aujourd'hui international et couvre quatre pays : l'Allemagne avec la Rhénanie, la Sarre et le Palatinat, la Belgique, (ancien Luxembourg belge) et la totalité du Grand–Duché de Luxembourg. En France, il concerne environ 60 % de la superficie du département de la Moselle et seulement 15 % de celle du Bas–Rhin, l'« Alsace bossue » entre Strasbourg et Bitche.

Sur 716 communes mosellanes, 357 se situent en zone germanophone pour une superficie d'environ 330 000 hectares (290 000 en Moselle romanophone) soit un espace de 110 km sur 20–25 km de large. On peut estimer la population de ces 357 communes à 440 000 habitants, et lors du recensement de 1962, 39 % des habitants de Moselle déclaraient connaître le dialecte, ce qui représentait environ 360.000 personnes. De 1961 à 1967, époque à laquelle furent réalisées les enquêtes dialectologiques de l'atlas linguistique de la Lorraine, les communes rurales du domaine germanophone comptaient environ 165 000 habitants. Il est inutile d'insister sur l'importance du phénomène, qui couvre une aire de 3 000 km², soit plus de la moitié du département de la Moselle, ignorant et débordant largement les frontières politiques[289].

Si, vu de l'extérieur, tous les Mosellans parlent « allemand », ces parlers, que beaucoup d'Allemands ne comprennent pas, n'ont que de lointains rapports avec la langue de Goethe. Ils dissimulent en fait une situation fort touffue – le francique étant probablement le plus complexe des dialectes allemands – et se subdivisent en quatre aires différentes :

– la première, où se pratique le francique dit ripuaire, englobe la région de Düsseldorf, Cologne, et Bonn et n'a pas de lien avec l'espace mosellan ;

– le francique rhénan est parlé dans l'est du département de la Moselle : Bassin Houiller et pays de Bitche (Faulquemont, Saint-Avold, Freyming–Merlebach, Sarreguemines). Il est également pratiqué dans le Palatinat et en Hesse (Mayence, Heidelberg, Francfort).

– le francique mosellan proprement dit est la langue du Pays de Nied (Bouzonville, Boulay), mais aussi celle de la zone qui s'étend de Coblence à Trèves ;

– le francique luxembourgeois (*Moselfränkisch*) est en usage dans le Pays Thionvillois (Pays des Trois–Frontières, Thionville, Sierck–les–Bains, Cattenom, vallée de la Fentsch) ; il

[289] Marthe PHILIPP, Arlette BOTHOREL, Guy LEVIEUGE, *Atlas linguistique et ethnographique de la Lorraine germanophone*, introduction (non paginée).

couvre également le Grand–Duché de Luxembourg, l'Eifel, l'ouest de la Sarre, les zones de Bitburg et de Prüm en Rhénanie, ainsi que la région d'Arlon et Saint–Vith en Belgique.

Toutefois, alors que le francique mosellan de la région de Thionville–Sierck et du Luxembourg est relativement homogène, il n'en est pas de même pour le francique rhénan qui éclate en quatre sous–ensembles. Le secteur de Boulay–Bouzonville possède un dialecte particulier, de même que les environs de Saint-Avold–Faulquemont, où la langue diffère de celle du Pays de Bitche et de Sarreguemines. Quant à la région de Phalsbourg, son dialecte s'apparente à l'alémanique de l'Alsace voisine[290]. Le domaine mosellan se caractérise donc par une grande hétérogénéité reposant sur les effets de la seconde mutation, qui n'a pas été accomplie de manière uniforme dans les dialectes régionaux[291].

D'évidentes divergences se rencontrent dans tous les domaines, tant phonétiques (évolution de certaines consonnes et voyelles) que lexicales (vocabulaire) ou encore syntaxiques. Isophones (limites phonétiques) et isoglosses (limites lexicales) séparent les aires dialectales et s'entremêlent de façon souvent inextricable : ces lignes de démarcations traversent ainsi la Lorraine germanophone et rejoignent la frontière linguistique à l'est de Bouzonville et de Boulay, d'autres à la hauteur de Faulquemont et de Saint-Avold. Elles lui sont toujours perpendiculaires. Du sud vers le nord, le nombre de modifications s'amplifie : à Sarreguemines, une seule mutation, mais deux à Boulay et trois à Thionville. À Sarreguemines on dit *appel,* à Boulay on dit *appel,* mais *dat* au lieu de *das* ; au nord de Thionville on dit *appel, dat* et *op* à la place de *uf*[292].

La différenciation dialectale est bien plus forte en Lorraine germanophone qu'en Alsace. Aucune unité linguistique ne se dégage de l'aire dialectale mosellane où coexistent plusieurs systèmes différents, au point que les gens ne se comprennent pas entre eux : un Thionvillois ne parle pas la même langue qu'un Sarregueminois et encore moins qu'un habitant de la région de Phalsbourg. Deux exemples, presque caricaturaux : le taureau se dit *Faren* à Boulay, *For* à Sarreguemines, mais *Muni* à Phalsbourg, *Stier* à Bitche, bien qu'on entende çà et là *Mole* et *Thoren*. Pleurer (en allemand classique « weinen ») peut se dire : *hile, brilsen, prilen, kreisen, grinen*... S'il est vrai qu'il subsiste de nombreux points de convergence, les divergences globales sont telles que, selon Marthe Philipp, auteur de nombreuses enquêtes de terrain, il serait bien

[290] Marthe PHILIPP, *La Moselle germanophone* , p. 228–239.
[291] Wolfgang HAUBRICHS, « Lautverschiebung in Lothringen. Zur alhochdeutschen Integration vorgermanischen Sprachlandschaft zwischen Saar und Mosel », in Rolf BERGMANN, Heinrich TIEFENBACH, Lothar VOETZ (Hrsg.), *Althochdeutsch,* Heidelberg, 1987, Bd. 2, p.1350-1391.
[292] Hubert ZAPP, *Histoire du parler sarregueminois*, Sarreguemines, 1977.

difficile de créer une langue commune, intelligible de tous les dialectophones mosellans[293]. De Thionville à Sarrebourg, le long de la frontière des langues l'intercompréhension se fait souvent par le français dont un certain nombre de mots a pénétré l'aire germanophone : ainsi *phurèt* « poireau», en usage dans toute la Lorraine thioise et en Alsace Bossue.

3. La place de la langue

Évaluer le nombre de locuteurs en Moselle germanophone est aujourd'hui une véritable gageure. Car sa nature polynomique a en effet généré des situations pour le moins contrastées. À cheval sur plusieurs pays, son impact y varie considérablement. La langue est encore courante en Allemagne, où les dialectes ont toujours été très vivaces ; contrairement au français, de nombreux parlers régionaux subsistent outre-Rhin et y sont toujours en usage, à des degrés fort divers, mais sans commune mesure avec ce qui peut se pratiquer en France, où elles ne sont plus que de pieux vestiges, en sursis plus ou moins prolongé. Chez nos voisins, les enfants parlent encore « patois » entre eux et certaines chaînes de télévision diffusent régulièrement des émissions en dialectes. Mais c'est au Luxembourg que le francique jouit d'un statut privilégié. Après avoir rejoint en 1825 le cercle restreint des langues écrites, un arrêté ministériel a codifié son orthographe en 1975 et il est devenu langue nationale depuis 1984. Il y règne une triglossie : le dialecte maternel des autochtones – de plus en plus souvent enseigné aux frontaliers étrangers – a été hissé au rang de langue officielle, aux côtés du français et de l'allemand[294]. Ce qui n'a rien à voir avec sa situation en Lorraine, où, en vertu de l'intérêt porté en France aux « parlers régionaux », il est considéré comme une langue « minorée » voire une « langue dominée » comme l'écrit Marielle Rispail[295]. Dans l'espace mosellan, les pratiques sont, de plus, très inégales : 30 % de la population dans la région de Thionville mais 90 % dans la région de Bitche et Phalsbourg[296].

---

[293] « Je vois que tu es resté le vieux bougre que tu as toujours été » se dit dans la région de Sierck-lès-Bains : *ech gesingen, du bass nach steïdech den alen Daivel dé–schde steïdech wors*; mais dans la région de Bouzonville, pourtant pas très éloignée: *ich gesinn, de béscht émma noch da alt grujjlich Kerl, wo de émma noch wahscht.* À Bitche on dit : *ich sieh schunn, du bisch immer noch der nämlich grusselich Kerl von frieher,* . Marthe PHILIPP, *op .cit.*, p. 232-237; ces exemples ont été empruntés à Émile Guélen.

[294] Marielle RISPAIL *Le Francique*, Paris, 2003 ; il a été déclaré langue officielle au Luxembourg par la loi du 24 février 1984 (*Ibid.*, p.18).

[295] *Ibid.*, p. 7.

[296] *Ibid.*, p. 29.

Dès 1939, Émile Guélen notait que la conjoncture n'était « pas très réjouissante »[297]. À cette époque, le francique était, de plus, menacé autant par le français que l'allemand, pratiqué par topus les Mosellans ayant dû subir un enseignement obligatoire dans cette langue jusqu'en 1918. En 1962, Marthe Philipp estimait les Mosellans dialectophones à environ 360 000 personnes. On en est loin aujourd'hui. Selon Thierry Koltes[298], le « Bureau européen pour les langues moins répandues » estime qu'en 1990 la France devait compter 40 000 luxembourgeophones et 175 000 autres « plattophones » soit 215 000 personnes ; à titre de comparaison, on dénombrait 975 000 locuteurs en 1995 pour l'alsacien. En fait, il est difficile de différencier Moselle et Luxembourg et les décomptes paraissent plus simples pour l'étranger : en 1995, Marielle Rispail en citait 300 000 au Luxembourg, 20 000 en Belgique, 20 000 en Allemagne[299]. Mais pour la Moselle, ses chiffres paraissent pour le moins assez fantaisistes[300]. Selon d'autres sources, l'estimation la plus proche de la réalité s'établirait aux environs de 80 000 personnes en 1999[301].

Il est clair qu'en Moselle, la langue germanique tombe peu à peu dans l'oubli ; elle ne concerne plus qu'un secteur rural, sans aucun grand centre culturel. Il est bien évident que cette baisse importante du nombre de germanophones n'est due qu'au modernisme galopant et à la transformation des campagnes durant les dernières décennies. Elle ne doit en aucun cas faire oublier que durant au moins quinze siècles, en dépit de son hétérogénéité et de ses surprenantes divergences, le germanique a été la langue de plus de la moitié de l'espace mosellan.

B. Les origines des dialectes mosellans

L'absence flagrante d'unité qui se dégage de l'espace linguistique mosellan n'a jamais été étudiée que sous son aspect philologique et dialectologique, les origines étant censées être fixées depuis longtemps. Une constatation s'avère significative : l'*Atlas linguistique et ethnographique de la Lorraine germanophone* ne leur consacre pas le moindre mot dans son introduction. La

[297] Émile GUÉLEN, *op..cit.*, p.101 : « die heutige Lage der deutschlothringischen Dialekte ist nicht sehr erfreulich ».
[298] http://thierry.koltes.free.fr/platt_6.htm.
[299] Marielle RISPAIL, *op. cit.*, p. 17, 28.
[300] Un demi million de personnes au total ; mais pour la France, ses estimations varient de 200 000 (p. 138) à 300 000 locuteurs (p. 49).
[301] Stephanie HUGHES, « Bilingualism in North-East France with specific reference to Rhenish Franconian spoken by Moselle cross–border (or frontier) workers », in Bent PREISLER, *The Consequences of Mobility*. *Linguistic and Sociocultural Contact Zones* Roskilde University (Danemark), 2005, p. 135-153 (ici p.136). http://www.ruc.dk/isok/skriftserier/mobility/mobility2/Hughes/

dimension historique du problème n'a été que rarement envisagée hors des théories classiques : pour tout le monde en effet, cette langue est celle des Francs du V^e^ siècle venus coloniser la Lorraine. La lecture prévalente de cette « invasion franque » semble définitivement fixée et il y a bien longtemps qu'elle n'est plus remise en cause, pas davantage du côté français qu'allemand. On remarquera toutefois la position d'Émile Guélen (1939) : tout en reconnaissant les invasions germaniques comme bases des dialectes mosellans, il ne croyait pas que des données linguistiques soient en mesure de retracer leur progression ni leurs implantations[302]. Mais la thèse classique demeure immuable : « au V^e^ siècle les Francs arrivent en Lorraine et s'y installent… Le francique devient la langue de la région ». Cet énoncé est présent partout, quels que soient les auteurs[303].

Il n'existe pourtant aucune preuve directe de cet apport extérieur: aucun texte, aucun témoignage littéraire, aucune charte publique ou privée antérieures au IX^e^siècle. Contrairement à l'Alsace, où subsiste toute une série d'œuvres poétiques jusqu'au XVI^e^ siècle, la Lorraine mosellane n'a conservé aucun document attestant un état ancien de ces parlers. Cette filiation ne repose donc que sur des conjectures historiques, devenues théories d'école, qui font toujours autorité aujourd'hui. Bien que l'image de l'État–Nation s'appuyant sur une langue unifiée, dans le cadre d'une relation quasi charnelle entre langue et peuple, se soit aujourd'hui largement estompée, il semble bien difficile de se départir totalement de concepts globalisateurs et d'une mythique « langue des Francs ». Ainsi certains évoquent–ils toujours une « langue commune » qui aurait été pratiquée par les nombreux auxiliaires germaniques en Gaule du Nord[304]. On a également rappelé le rôle présumé de « passerelle linguistique » encore récemment attribué au francique occidental (*Westfränkisch*) au sein des diverses populations franques implantées en Gaule. Une langue dont on n'a toujours pas renoncé à extraire les racines « ingaevones[305]». Le seul problème est qu'il faudrait simplement établir des preuves scientifiques de ce qui ne peut rester que des supputations ou des affirmation péremptoires. En effet, les recherches menées ces dernières décennies ont amené les meilleurs linguistes d'outre Rhin à renoncer à l'existence de cette langue franque, jugée « invraisemblable »[306]. Car on sait aujourd'hui que ces Francs n'ont

[302] Émile GUÉLEN, *op. cit.*, p. 95, 96.
[303] Ainsi chez Marielle RISPAIL, *op. cit.*, p. 14.
[304] Lothar WOLF, *op. cit.*
[305] Martina PITZ, Pour une mise à jour des notices historiques consacrées aux emprunts à l'ancien francique , *op. cit.*, p. 5.
[306] « Dass dieser Stammesverband [die Franken] jemals eine einheitliche Sprache gesprochen hat, ist sehr fraglich, ja **unwahrscheinlich**… », Wolfgang HAUBRICHS, « Sprache und Sprachzeugnisse der mero–wingischen Franken », in *Die Franken, Wegbereiter Europas*, Mannheim, 1996, t. 1, p. 559.

jamais formé d'ensemble ethnique homogène, ce qui expliquerait l'absence d'unité linguistique de la langue « francique », tiraillée entre de multiples influences dialectales[307].

1. L'hétérogénéité linguistique

Cette absence d' unité demeure bien difficile à justifier, même en avançant que des contingents francs « nordiques » se seraient rapprochés des Saxons et des Frisons tandis que les groupes implantés plus au sud auraient subi l'influence des Alamans[308]. Ce qui reste parfaitement impossible à démontrer. Cette situation manque pour le moins de clarté car d'autres ont cru pouvoir distinguer, au sein de ce que Martina Pitz a toujours considéré comme des « dialectes de colonisations », un francique rhénan standard, un francique rhénan du sud et un francique « isidorien »[309].

Cette situation s'avère plutôt gênante, probablement davantage pour les historiens que pour les linguistes, car ce manque de cohérence ne peut qu'avoir des prolongements historiques. En effet, il ne peut plus être question d'une filiation commune, liée à l'arrivée massive d'un seul groupe ethnique, en théorie vecteur d'une langue unique. En fait, la langue en elle-même ne présente plus qu'un intérêt limité : elle doit servir à retrouver le niveau d'occupation du sol et son extension au haut Moyen Âge. Beaucoup la considèrent en effet comme un élément primordial pour l'analyse des espaces culturels, susceptible de reconstituer leur développement originel par l'étude de la répartition des phénomènes lexicaux et onomastiques[310]. Bien des interrogations demeurent : les Francs rhénans ont–ils joué un rôle dans cet éparpillement linguistique, ont–ils concurrencé les Francs de Clovis ? Ou doit–on incriminer la très conservatrice *Mosella romana* [311]? Le principal facteur de division s'avère en fait provenir de cette seconde mutation, phénomène de plus en plus embarrassant. Ses conséquences, apparues aux VI^{e}-VII^{e} siècles dans la vallée du Rhin, donc en pleine zone d'expansion des Francs, confèrent à ce problème une dimension historique et une complexité assez inattendues : ces changements n'ont guère pu se

[307] « The Franks did not speak one language, but rather several dialects. Furthermoore, the border–line of the Germanic consonant shift (Lautverschiebung) ran right across the area of Frankish settlement », Hans-Werner GOETZ, « Gens, Kings and Kingdoms », *op. cit*., p. 314.
[308] Martina PITZ, *La genèse de la frontière linguistique germano–romane à la lumière des recherches toponymiques et archéologiques*, p. 2.
[309] Martina PITZ, « Le superstrat francique dans le nord–est de la Gaule. Vers une nouvelle approche philologique et toponymique », *Nouvelle Revue d'Onomastique*, n° 35-36, 2000, p. 69-85.
[310] *Ibid*., p. 70.
[311] Martina PITZ, Andreas SCHORR, « Vorgermanische und 'fränkische'Toponyme lm Siedlungsraum der Franken. Überlegungen zu ihrem sprachgeschichtlichen Erkenntniswert », in Ernst Taayke, *Essays on the Early Franks*, Groningen, 2003, p. 62-114 (ici p. 64, 65).

produire que par contact avec d'autres entités – sociales, culturelles, linguistiques ?–. Cela pourrait conforter la thèse d'une dispersion au niveau du peuplement qui ne renforce en rien le concept de cohésion ethnique[312], si bien qu'on en est venu à considérer comme obsolète ce concept de seconde mutation et qu'on remet purement et simplement en cause ses effets devenus trop préjudiciables à un « peuplement franc »[313].

Envisagée cette fois sous l'angle mosellan, la genèse des dialectes de Lorraine est de moins en moins claire. Faut–il y voir un vestige de la langue des Francs rhénans ? On sait que leur parler ripuaire est resté homogène[314] mais qu'il n'a pas grand chose de commun avec le francique mosellan. Comme, de plus, le concept de *Francia rinensis* s'est avéré relever davantage du mythe que de la réalité historique, leur rôle semble bien difficile à envisager. Quant aux Francs de Clovis, les anciens « Saliens », ils devaient parler au moment de leur entrée en Gaule de l'Est, un dialecte bas–allemand (*Niederdeutsch)* ignorant totalement la seconde mutation, lointain ancêtre du néerlandais actuel. De par leur origine géographique – l'antique Toxandrie – leur langue était tout à fait différente des dialectes mosellans, de type moyen–allemand *(Mitteldeutsch*). Si ces Francs avaient véritablement peuplé la province, toute la Lorraine, ainsi qu' une bonne partie de la France du Nord et de l'Allemagne, parleraient aujourd'hui flamand. On doit écarter cette hypothèse car il est impossible pour des gens pratiquant une langue du nord d'en introduire une autre, presque méridionale, foncièrement différente, des parlers auxquels la recherche moderne est de plus en plus réticente à assigner un ancêtre commun. Une autre incohérence est à relever : la toponymie mosellane, que l'on considère comme le seul témoignage d'un état ancien de la langue, passe pour l'indice le plus précieux de cette colonisation germanique. Or, cette toponymie est massive, unifiée, on pourrait même risquer le qualificatif de « formatée » ; elle est structurée par un ensemble de suffixes manifestement bien défini. Ce panorama s'oppose en tous points au morcellement linguistique et à la dispersion qui prévalent en Moselle. Enfin, si le francique, au sens originel du terme, des conquérants présumés de Lorraine avait jeté les bases de la frontière linguistique, les nombreux isophones, au cœur des effets contrastés de la seconde mutation consonantique, seraient–ils tous

[312] Ernest TONNELAT, *Histoire de la langue allemande*, Paris, 1927, p.38-43.
[313] Martina PITZ, Maria VOLLONO, « Die zweite oder hochdeutsche Lautverschiebung, ein obsolet gewordener Begriff für ein allzu komplexes konsonantisches Phänomen ? Anmerkungen zu einer neuen Publikation », *Rheinische Vierteljahrsblätter* t. 67, 2003, p. 313-332.
[314] Thomas BOHN, Andrea RAPP, « Nachträge zum *Corpus der altdeutschen Originalurkunden* »,, in Kurt GÄRTNER, Günter HOLTUS (Hrsg.), *Beiträge zum Sprachkontakt und zu den Urkundensprachen zwischen Maas und Rhein*, Trier, 1995, p.215–283 (ici p.262).

de direction nord–est/sud–ouest, soit radicalement à l'opposé du tracé de la frontière des langues, orientée ouest–est ?

La germanisation est bien là, omniprésente, mais à qui l'attribuer ? Car, dans l'état actuel de nos connaissances, la seule conclusion logique quant à la genèse des parlers mosellans est qu'elle s'éloigne de plus en plus de ses origines franques traditionnelles.

Bien que la tentative d'établir un lien entre faits linguistiques et occupation du sol soit un exercice pour le moins périlleux, une corrélation mérite d'être tentée, ne serait–ce pour souligner que la diversité linguistique de l'espace mosellan ne correspond en rien à l'image révélée par l'archéologie. Elle s'oppose fortement à l'uniformité du faciès funéraire, marqué par un maintien du fonds culturel gallo-romain et par une forte pérennité, parfois différenciée, avec le Bas-Empire mais sans aucun apport extérieur véritable. Cette unité archéologique ramène à un occupant unique, alors que la langue est germanique et multiforme. Or les diverses zones dialectales de Moselle ne laissent entrevoir aucun espace de peuplement différent ni aucune disparité particulière au niveau de l'occupation du sol. On pointe là une incohérence majeure du système, qui se renforce encore lorsqu'on sait que c'est dans l'Est mosellan, là où le dialecte est encore solidement implanté et le plus vivace, que l'archéologie a révélé la plus faible occupation du haut Moyen Âge. Alors qu'à l'inverse, la plus ancienne implantation franque de Lorraine, dans la périphérie verdunoise, n'a jamais généré la plus petite zone germanophone.

13 . La Moselle bilingue (P. Martin, *En pays de Moselle*, p. 6)

Ce germanique à facettes multiples correspondrait-il peut-être, à la variété ethnique actuellement admise pour les Francs[315] ? Il s'agirait d'une transition nord-sud, tout à fait envisageable dans ce contexte de *Pays d'Entre–Deux*. Mais il n'y a là rien qui puisse faire penser à une langue de colonisateurs, imposée de l'extérieur en une vague conquérante. Ce qui se dégage, à l'inverse, rappelle davantage un paysage manifestement ancien, *ondoyant et varié,* où les divers apports extérieurs, du Haut-Empire au haut Moyen Âge, seraient restés sans effet.

Un dernier développement risque de peser lourd dans la balance : différents linguistes, tel Michel Banniard et même Martina Pitz estiment que la langue ayant servi à la formation des toponymes germaniques des chartes carolingiennes – qui constituent les seuls témoignages accessibles – était déjà fortement teintée d'influence latine et que ces Francs étaient romanophones. On y reviendra en détail plus loin. S'agit-il d'un argument supplémentaire pour une origine « autochtone » de la langue mosellane ?

À ce stade de la réflexion, il n'apparaît pas déplacé de revoir l'appellation « francique » que l'on n'a pas hésité à attribuer aux dialectes mosellans, et à bien d'autres, sur la base d'*a priori* historiques, associant un « francique » bas-allemand des Pays-Bas à un « francique » moyen–allemand de Moselle. Il serait bien plus cohérent d'introduire la dénomination de « rhénan » et de « mosellan », voire de reprendre les qualificatifs utilisés par Émile Guélen dès 1939,k qui distinguait un lorrain de l'Ouest mosellan (*Westmosellothringisch*), un lorrain de la Nied (*Niedlothringisch*) et un lorrain de la Sarre (*Saarlothringisch*). Quant au *Moselfränkisch*, il était, à ses yeux, *Mosellothringisch*[316].

2. La transmission de la langue

Les premières mentions des Francs remontent au III^e^ siècle[317]; qu'ils aient pratiqué une langue germanique à cette époque ne fait pas de doute, mais il ne pouvait s'agir que de dialectes bas–allemand. Or, 300 ans au moins se sont écoulés jusqu'à la prise de pouvoir par Clovis sur la Belgique Première, au début du VI^e^ siècle : hormis des anthroponymes, devenus à la mode partout, et quelques bribes éparses, aucune trace linguistique sérieuse n'a subsisté pour cette période de trois siècles. Tout le monde s'accorde à penser aujourd'hui que la Gaule franque, sans

[315] Cf.Wolfgang HAUBRICHS, « Sprache und Sprachzeugnisse der merowingischen Franken » , *op. cit.*
[316] Émile GUÉLEN, *op. cit.*, p. 106.
[317] Cf. Eugen EWIG, « Die Franken am Rhein » , *op. cit.*

aucune unité ethnique, même après la conquête de Clovis, n'était qu'une vaste mosaïque culturelle et linguistique[318]. Or, tous les peuples « barbares » qui avaient réussi à s'installer un peu partout en Gaule – Burgondes, ou Wisigoths pour ne citer qu'eux – ont été linguistiquement absorbés, après une courte période transitoire. On y reviendra plus loin. Et il n'existe aucune raison sérieuse pour admettre que les Francs, qui n'ont jamais été plus nombreux que les autres, aient été en mesure de résister et d'imposer leur langue. L'unification de ce royaume franc aux multiples facettes à été un processus politique, sur des bases restées partout romaines et latines: il est impossible d'imaginer qu'une langue germanique, franque ou autre, ait pu y être associée. Dans de telles conditions, en admettant même que les Francs aient bien introduit leur parler en Lorraine, cela n'aurait pu être que du bas–allemand : or, on sait que les dialectes mosellans sont de type moyen–allemand. Les fondements linguistiques du germanique mosellan ne peuvent donc avoir aucun rapport avec les Francs.

Le fait qu'aucun témoignage linguistique sérieux n'ait subsisté n'est certainement pas le fait du hasard : les élites franques utilisaient le latin dans leurs actes officiels. Les diplômes royaux, les épitaphes des princes mérovingiens sont toujours rédigés en latin, comme l'ont confirmé, entre autres, les sépultures du roi Childéric et d'*Arpuar*, l'aristocrate de Krefeld–Gellep. Ces Francs devaient être déjà fortement romanisés et donc linguistiquement intégrés dans les zones où ils se sont progressivement établis et ne parlaient probablement plus leur dialecte bas–allemand originel. Car le latin a toujours été un puissant facteur d'intégration sociale, qui a dû fortement contribuer à la « fusion progressive » – un concept préférable à celui d'acculturation, trop colonisateur – des peuples de Gaule.

Mais on ne peut se limiter à des exemples issus des sphères du pouvoir. Les Francs sont entrés dans l'Empire romain en tant que soldats et l'armée a toujours représenté un puissant outil d'intégration sociale et linguistique. À la fin du I^{er} siècle, les auxiliaires bataves de la cohorte stationnée dans le fort de *Vindolanda* (Chesterholm, en Écosse) parlaient – et écrivaient ! – déjà latin, comme l'atteste leur correspondance, publique et privée, transcrite sur les nombreuses tablettes de bois heureusement conservées[319]. Et quelle plus belle illustration que cette épitaphe d'un auxiliaire de la fin du IV^{e} siècle[320] ?

[318] Hans-Werner GOETZ, *Gens, Kings and Kingdoms*, p. 321.
[319] Alan BOWMAN, David THOMAS, *Vindolanda : the Latin Writing Tablets*, London, 1983. http://vindolanda.csad.ox.ac.uk/tablets/TVI–2–2.shtml
[320] CIL XIII 3576 ; photo et texte reproduits dans Ulrich NONN, *Die Franken*, p. 53.

FRANCVS EGO CIVES ROMANVS MILES IN ARMIS
EGREGIA VIRTVTE TVLI BELLO MEA DEXTERA SEMPER

Cette stèle rappelle la mémoire d'un « Franc » originaire d'Illyrie *(Aquincum,* l'actuel Budapest), tombé en Gaule Belgique comme soldat romain, sans doute en combattant des « barbares ». Elle évoque aussi bien la bivalence de l'homme que la réalité du temps**,** où se reflètent et se confondent contextes militaire, historique, social et linguistique. Un véritable miroir de la « réalité franque », *francus cives, romanus miles in armis.* Cette découverte résume à elle seule le rôle réel du Franc dans l'Empire, son intégration sociale par le truchement de l'armée, et son assimilation linguistique, aussi incontournable qu'inévitable. Tout comme pour ses compatriotes qui avaient gravi les plus hautes marches de la société, il est pour le moins surprenant de constater l'absence d'inscription germanique. Son avenir, tout comme celui de milliers d'autres, ne passait que par Rome et par sa langue. Si on considère la place des Francs dans la contexte de l'époque, à savoir auxiliaires de l'armée romaine, y compris au plus haut niveau, leur implantation dans une Gaule du Nord largement romanisée, leur nombre relativement réduit, on voit mal comment leur langue aurait pu se maintenir à un degré de pureté tel qu'il ait pu servir de base aux dialectes germaniques mosellans, qui sont restés massivement implantés durant des siècles. Le francique n'a pu que disparaître selon un processus tout à fait naturel. Dans cette hypothèse, qui offre l'avantage de correspondre parfaitement aux données historiques actuelles, l'impact attribuable aux Francs serait, une fois encore, quasiment nul.

Un autre aspect du problème, trop souvent ignoré, est à prendre en compte : l'espérance de vie au haut Moyen Âge. À Cutry, une étude paléodémographique a porté sur une centaine de squelettes provenant de tombes datées entre le IV^{e} et le VII ^{e} siècle. L'âge moyen du décès des adultes est de 39 ans pour les femmes et de 41 pour les hommes (on sait que Clovis avait à peine dépassé la quarantaine), alors que 7% seulement des sujets atteignaient 60 ans, chiffres également confirmés par les inscriptions funéraires chrétiennes. Les recherches de Pierre Vidal sur les populations mérovingiennes de la vallée de la Seille ont également permis de définir, pour ces petites communautés agricoles, une espérance de vie entre 30 et 35 ans ; deux enfants sur trois n'atteignaient pas 20 ans et un adulte sur deux seulement pouvait espérer vivre jusqu'à 60 ans[321].

[321] Jacques GUILLAUME, « Le haut Moyen Âge », in Gilles HAMM, *Carte archéologique de la Gaule. La Meurthe-et-Moselle (CAG 54)*, Paris, 2004, p. 84.

Ces observations ne sont pas propres à la Gaule de l'Est et sont corroborées par une étude alllemande, menée sur une échelle beaucoup plus vaste. Elle a établi que 60 à 75 % des adultes mouraient vers 36 ou 38 ans, pourcentage obtenu d'après l'étude de 500 urnes cinéraires des III^{e} et IV ^{e} siècles provenant de l'ancienne Allemagne de l'Est et de 5000 tombes franques, alémaniques et bavaroises des VI^{e} et VII^{e} siècles[322]. Le renouvellement des générations se faisait donc deux fois plus vite au haut Moyen Âge qu'à l'époque contemporaine, avec une conséquence évidente : une évolution nettement plus rapide dans le domaine linguistique et les rites funéraires.

Au–delà de deux, au grand maximum trois générations, le maintien d'un dialecte « étranger » en Gaule – dont on n'est même pas certain qu'il ait été réellement pratiqué – est scientifiquement impossible. Aucune transmission linguistique n'est envisageable dans de telles conditions. La conclusion qui en découle est d'une grande simplicité : soit les Francs parlaient encore leur langue, et elle a été absorbée comme les autres en Gaule, soient ils ne la pratiquaient déjà plus. Dans un cas comme dans l'autre, la situation linguistique de l'espace mosellan se révèle inextricable selon les critères de l'historiographie classique. Si une partie de la Lorraine pratique encore une langue germanique, les raisons en sont donc à rechercher ailleurs.

[322] Jean–Pierre CUVILIER, « L'Europe barbare » in Henri BRESC, Jean–Pierre CUVILIER, Robert FOSSIER, *La famille occidentale au Moyen Âge*, Paris, 1986, p. 46-82 (ici p. 49-50).

II. LES LANGUES GERMANIQUES DE L'EMPIRE ROMAIN

A. Le multilinguisme

En Belgique Première, le latin est quasiment exclusif et les autres langues demeurent pratiquement inconnues. Mais loin d'être généralisé, cet état de faits s'avère bien différent dans d'autres provinces, notamment celles du Bassin méditerranéen. Il a ainsi paru intéressant de se tourner vers l'Afrique romaine, riche de multiples mentions littéraires et épigraphiques diversifiées. Loin des clichés traditionnels, elle présente un panorama aussi intéressant que contrasté : les langues vernaculaires y sont restées constamment vivaces, parallèlement au latin et au grec.

En Numidie, le grec a exercé une grande influence car, tout comme à Rome, la culture grecque était indispensable. Pratiqué couramment à la cour, la langue d'Homère, devenue un outil de pouvoir pour les rois africains, le disputait souvent au latin et au punique, jamais abandonné ; sur diverses stèles trilingues (latin–grec–punique), le grec est souvent transcrit en caractères puniques. L'œuvre d'Apulée, un Berbère romanisé d'une grande culture, à l'aise en latin comme en grec, est un exemple de cette multiculture, répandue tant chez les dominants que les notables[323]. Le plus célèbre des Africains romains, saint Augustin, né à Thagaste (Souk Ahras, Algérie) à la fin du IV^{e} siècle, précise souvent que nombre de paysans de Numidie parlaient punique et latin. Mais lui-même, dont la mère se nommait *Mannica* – un nom punique – , ne maîtrisait plus vraiment la langue de ses ancêtres et recherchait des clercs *punica lingua instructus*. Ainsi le diacre Lucille, expert en langue punique, qu'il envoyait prêcher chez les Phéniciens qui parlaient encore leur langue maternelle[324]. Il cite dans son œuvre une dizaine de mots puniques employés par des fidèles dans la région d'Hippone. Lorsqu'il énumère diverses langues, il mentionne, dans l'ordre, le latin, le grec et le punique[325].

De nombreux vestiges épigraphiques confirment ce multilinguisme. À Bu Njem (*Golas* ou *Golaia* à l'époque romaine), à l'est de *Leptis Magna* (aujourd'hui en Lybie), fut élevé un

[323] Denis LENGRAND, « Les langues en Afrique antique », in Claude BRIAND–PONSART, *Identités et cultures en Algérie antique*, Rouen, 2005, p. 119-125.
[324] Hermann REICHERT, *op. cit.*, p. 50.
[325] Claude LEPELLEY, « Quelques témoignages sur l'histoire de l'Afrique romaine épars dans les sermons de saint Augustin découverts par François Dolbeau », in Claude LEPELLEY, *Aspects de l'Afrique romaine. Les cités, la vie rurale, le christianisme*, Bari, 2001, p. 391-396 (ici p. 393).

castrum. Une inscription datée de 222 est l'œuvre du centurion *Publius Porcius Iasucthan*, dont le nom indique clairement l'origine africaine. Dans un poème, d'une composition assez laborieuse montrant que le latin n'était certainement pas sa langue maternelle, il rapporte la construction de thermes menée sous ses ordres ; en dépit de la faible qualité métrique de ses vers, l'homme était bilingue, ce qui confirme, une fois encore, que l'armée impériale était la meilleure école linguistique qui soit et un puissant élément de romanisation[326].

Ce multilinguisme avait, le plus naturellement du monde, engendré de multiples prolongements en onomastique. Des changements de patronyme, intervenus partout, sont attestés à toutes les époques : un phénomène à l'évidence très fréquent – les exemples germaniques de Gaule sont loin d'être les seuls – et qui ne surprenait manifestement personne, au point qu'il faut les hasards de l'épigraphie pour les saisir. Un soldat égyptien nommé *Apion*, engagé au II^e^ siècle dans la flotte de Misène (près de Naples), écrit à son père *Epimachos*, au Fayoum dans son pays natal, qu'il s'appelle maintenant *Antonius Maximus*. Il n'est pas inutile de préciser que la lettre était écrite en grec[327]. À Rome, une inscription relevée au Colisée rappelle qu'un Goth du VI^e^ siècle nommé *Valila* avait romanisé son nom en *Theodovius*[328]. Partout dans l'armée romaine, tout comme en Egypte, une recrue pouvait facilement changer de nom, choisi par lui-même ou par d'autres : sous Domitien, la mémoire d'un vétéran de *Thullium* (Kef Beni Fred, au nord de Thagaste), *Caius Julius Getulus* est célébrée sur une stèle funéraire bilingue latin–lybique : il avait changé son nom et adjoint « gétule », un peuple d'Afrique du Nord[329].

Du mercenaire au monarque, toutes les classes sociales étaient concernées par ce multilinguisme : l'évêque arien Wulfila, pratiquait gothique, grec et latin, langues dans lesquelles il a composé des exégèses[330]. Amalasonthe, veuve du roi Théodoric, parlait, elle aussi, gothique, latin et grec[331]. On pourrait citer bien d'autres exemples : on se limitera à Septime Sévère, un Numide né à *Leptis Magna*, qui avait épousé en 187 Iulia Domna, fille d'un grand prêtre d'Emèse (Homs, aujourd'hui en Syrie). L'empereur était réputé plus à l'aise dans son dialecte maternel qu'en latin, qu'il a parlé du reste avec un fort accent toute sa vie (*afrum quiddam usque*

---

[326] Pierre COSME, « Un camp militaire romain en Afrique : Bu Njem », in *Rome et les Barbares*, p. 96-97.
[327] René REBUFFAT, « Le vétéran gétule de *Thullium* », in Claude BRIAND–PONSART, *op. cit.*, p. 192-233 (ici p. 197).
[328] Silvia ORLANDI, Gian–Luca GREGORI, « Inscriptions et vie urbaine dans l'Italie ostrogothique », in *Rome et les Barbares*, p. 504-507 (ici p. 505).
[329] Denis LENGRAND, *op..cit.*, p. 125.
[330] Bruno LUISELLI, « La formation de la culture romano–barbare » in *Rome et les Barbares*, p. 490-495 (ici p. 492).
[331] CASSIODORE, *Variae*, MGH, AA, XII, 11, 1, 6.

ad senectutem sonans)[332]. Mais c'est, au minimum, quatre langues qu'il devait manier régulièrement : punique, syriaque, grec et latin. Parmi les nombreux empereurs du Bas-Empire, rares étaient ceux qui étaient originaires d'Italie et le latin avait dû, chez eux, coiffer au moins une autre langue régionale. Et dans les familles impériales, les alliances matrimoniales avec des « Barbares » qui avaient réussi à accéder aux plus hautes marches du pouvoir n'ont pu que renforcer ce multilinguisme. Honorius avait épousé une fille du Vandale Stilicon, Arcadius une héritière du Franc Bauto ; le Vandale Gensséric s'est allié à une fille de Valentinien III et Galla Placidia, fille de Théodose, est devenue la femme du Wisigoth Athaulf[333]. Les cours impériales devaient résonner d'une multitude de langues diverses, même les plus inattendues. Ainsi chez les Huns, où le multilinguisme était fréquent, particulièrement dans l'entourage d'Attila, qui régnait en réalité sur une vaste mosaïque ethnique. En mission chez le roi des Huns au bord du Danube en 449, c'est en grec que fut interpellé le diplomate romain Priscus par un « Barbare » habillé à la mode scythe. En fait de « Barbare », il s'agissait d'un marchand originaire de *Viminacium*, en Mésie (Bulgarie actuelle)[334]. Ce n'était pas qu'un exemple isolé. À la cour d'Attila, – que Priscus appelle « le Scythe royal » –, l'ambiance était assurée par le bouffon Zerkon, un nain africain bossu d'origine maure, autrefois captif du *magister militum* Aspar de Constantinople, lui-même Alain de naissance[335]. Il faisait rire l'assistance en alternant des plaisanteries en langue hunnique, gothique et en latin, qu'on appelait la–bas *la langue des Ausoniens*[336]. *Rusticius*, un Romain devenu secrétaire du roi et chargé de la rédaction de ses lettres officielles, était bilingue de même que deux autres secrétaires nommés *Constantius*, un Gaulois et un Italien. On sait de plus qu'Onégèse et Scottas, les fils de Bleda, frère d 'Attila, parlaient grec, latin et hun[337].

Mais quelle plus belle illustration qu'Aetius, *vir inlustris*, un des protagonistes les plus importants de la Gaule du V^e^ siècle (mort en 454)[338]? Il était né à *Durostorum* (aujourd'hui en Bulgarie) d'un père scythe – devenu néanmoins *magister equitum* – et d'une mère italienne. Dans sa jeunesse, il avait vécu comme otage chez les Goths puis chez les Huns, avec lesquels il avait noué de solides relations : les auxiliaires huns étaient de toutes ses batailles. Aetius avait épousé

[332] Christian COURTOIS, « Saint Augustin et le problème de la survivance du punique », *Revue africaine*, t. 94, 1950, p. 259–282.
[333] Robert–Henri BAUTIER, « Le melting–pot de la Gaule au haut Moyen Âge » in Jacques DUPAQUIER, *Histoire de la population française*, t. 1, Paris, 1995, p. 119–169.
[334] Katalin ESCHER, Iaroslav LEBEDYNSKY, *Le dossier Attila*, Paris, 2007, p. 220.
[335] *Ibid*., p. 46.
[336] *Ibid*., p. 228
[337] Michel ROUCHE, *op. cit*., p.160.
[338] Timo STICKLER, *Aëtius. Gestaltungsspielräume eines Heermeisters im ausgehenden Weströmischen Reich*, München, 2002.

en secondes noces une princesse wisigothique, Pelagia, fille de roi : elle portait un nom latin et vivait à Rome vers 451[339]. La carrière militaire avait entraîné le généralissime dans toute l'Europe du Bas-Empire et il avait côtoyé toutes les ethnies de l'époque : quelles langues devait–il donc parler ?

Ces exemples, que l'on pourrait multiplier, sont trop nombreux et diversifiés pour ne constituer que des exceptions. Il faut en convenir : dans le monde antique, l'unilinguisme n'a jamais existé. Même au niveau des systèmes d'écriture, différents alphabets – latin, grec, cunéiforme, hébreu, égyptien hiéroglyphique, hiératique, démotique et copte – se sont côtoyés et la variété a longtemps été de mise. La célèbre pierre de Rosette, stèle gravée sur ordre du pharaon Ptolémée V Épiphane en 196 av. J.C., porte trois versions d'un même texte en deux langues, égyptien et grec, mais transcrit en trois systèmes d'écritures : hiéroglyphes, démotique et grec[340]. Pourtant, cette diversité n'a jamais entraîné aucune rivalité entre les langues : aucun système n'a jamais chassé l'autre, ils se sont imbriqués. Mais qu'en est-il des langues germaniques européennes ?

B. Les langues germaniques

1. Les Goths

Originaires du bassin de la Vistule, les Goths se scindent assez rapidement en deux groupes : les Wisigoths, cantonnés dans la région danubienne (Dacie) et les Ostrogoths implantés au bord de la Mer Noire. Tandis que les Ostrogoths s'établissent en Italie, les Wisigoths pénètrent en Gaule en 412. Fédérés, en théorie, à la solde de Rome et chargés d'éliminer les Vandales, ils finissent en fait par s'installer en Aquitaine, avant de s'étendre en Espagne (476). Au début du VI^{e} siècle, à l'apogée de leur puissance, ils contrôlent l'essentiel de la péninsule Ibérique, le quart sud-ouest de la Gaule et le littoral méditerranéen jusqu'à la Ligurie. En Gaule, leur aventure s'arrête à Vouillé (507), où ils sont vaincus et politiquement soumis par Clovis, mais ils réussissent à se maintenir en Espagne jusqu'à la conquête arabe. Leur poids politique et militaire a été important : sans la victoire de Clovis, la Gaule serait sans doute tombée entre leurs mains[341]. Leur impact linguistique aurait pu être aussi significatif car les Goths occupent une position fondamentalement différente des autres « envahisseurs » de la Gaule : ils possédaient

[339] Martin HEINZELMANN, « Gallische Prosopographie », *Francia* 10, 1982, p. 531-718 (ici p. 546).
[340] Robert SOLÉ, *La Pierre de Rosette*, Paris, 1999.
[341] Patrick PÉRIN, Laure-Charlotte FEFFER, *Les Francs*, t. 2, p. 187-188.

une langue écrite, phénomène unique pour l'époque dans la sphère linguistique germanique. Issu du rameau oriental du germanique commun, le gothique est le plus ancien des idiomes germaniques attestés et a laissé divers témoignages littéraires, au point, on l'a vu, qu'il a longtemps été considéré par les philologues allemands comme un « ancêtre » mythique, à l'égal du latin et même du sanscrit[342].

Dès le IV[e] siècle, l'évêque arien Wulfila (311-382), originaire de Cappadoce, avait traduit les Évangiles grecs et d'autres textes religieux dans sa langue vernaculaire, afin d'évangéliser son peuple. Il avait élaboré dans ce but un alphabet propre – à base de lettres grecques, latines et de runes – créant ainsi le premier monument de la littérature germanique. Tous les scientifiques s'accordent à reconnaître le haut degré d'évolution de cette langue, dont on a conservé d'assez nombreux vestiges, mais essentiellement du VI[e] siècle, par l'intermédiaire de manuscrits ostrogothiques italiens. Car les attestations d'emploi du gothique proviennent essentiellement d'Italie, sous la forme d'anthroponymes et de noms de lieux. Divers textes, certains bilingues, souvent sur papyrus, ont été conservés à Ravenne, qui devint un centre intellectuel où s'épanouit, au temps de Theodoric (mort en 526), une véritable littérature gothique : ainsi *l'Amalatal*, un récit épique à la gloire de la dynastie régnante[343]. On connaît en outre quelques fonctionnaires latins, comme un référendaire du nom de Cyprien, qui maîtrisait la langue des « envahisseurs » et qui l'enseigna ensuite à ses enfants, mais il s'agit d'une exception. La règle allait plutôt en sens inverse car l'intégration était en marche : à Ravenne, certains clercs ariens parlaient encore le gothique tout en étant vêtus à la romaine et ayant adopté les pratiques funéraires de leur pays d'accueil[344]. La présence de destinataires goths dans la correspondance de l'évêque Ennode de Pavie (475-521) prouve que certains d'entre eux, tel le diacre Gudilivus, pratiquaient parfaitement le latin[345]. En 572, un Goth nommé Gunderit est employé à la curie municipale de Ravenne : il ne pouvait être que bilingue[346].

Mais que restait–il vraiment de l'ethnie originelle chez les Wisigoths de Gaule ? Il est impossible de répondre à cette question, mais les attestations de la pratique du gothique y sont fort rares : on sait qu'en 475, Euric, roi des Wisigoths de Toulouse, ne parle pas latin et a recours

[342] Wolfgang KRAUSE, *Handbuch des Gotischen*, München, 1968.
[343] Pierguiseppe SCARDIGLI, « Zur Typologie der gotischen Handschriftenüberlieferung », in Heiko UECKER, *Studien zum Altgermanischen*. *Festschrift für Heinrich Beck*, Berlin, 1994, p. 527–538.
[344] Walter POHL, *Identités barbares et ethnogenèse*, p. 599-601.
[345] Stéphane GIOANNI, « La langue de « pourpre» et la rhétorique administrative dans les royaumes ostrogothique, burgonde et franc (VI[e]–VIII[e] siècles) » in François BOUGARD, Régine LE JAN, Rosamond McKITTERICK, *La culture du haut Moyen Age, une question d'élites ?* Turnhout, 2009, p. 13-38 (ici p. 22 n. 40).
[346] Peter CLASSEN (Hrsg.), *Recht und Schrift im Mittelalter*, Sigmaringen, 1977, p. 26.

à un interprète[347]. On ignore à quel point le peuple avait conservé sa langue vernaculaire, mais la puissance des Wisigoths était avant tout politique et ils étaient largement minoritaires au sein des populations gallo-romaines. De plus, la société wisigothique apparaît, tant en Gaule qu'en Espagne, plutôt comme un conservatoire de la culture antique : ainsi le *Bréviaire*, promulgué en 506 par le roi Alaric II, en théorie un code de loi wisigothique, qui est en réalité une compilation du Code théodosien[348]. Et l'évêque wisigothique Isidore de Séville (562–636) est considéré autant comme le dernier écrivain romain que comme l'un des premiers auteurs du Moyen Âge.

Selon les règles scientifiques classiques, la langue gothique était vouée à disparaître, une disparition probablement accélérée par la défaite politique des Wisigoths et leur conversion au catholicisme « orthodoxe ». Et tous les témoignages linguistiques mis au jour vont dans le même sens : ils sont tous en latin. En effet, c'est par centaines (sans doute plus de mille exemplaires aujourd'hui) que des ardoises dites « wisigothiques » ont été retrouvées depuis la fin du XIX^{e} siècle dans les provinces d'Avila et de Salamanque, en Espagne. Datables du dernier quart du VI^{e} siècle et du VII^{e} siècle, ces textes émanent de la vie courante et couvrent des domaines variés : nombreux actes juridiques (ventes, échanges, inventaires mobiliers), décomptes de bétail ou de distribution de produits agricoles, mais aussi des fragments de psaumes (sans doute copiés à titre d'exercice scolaire), des prières et même une formule d'exécration[349]. Ils sont tous en latin, un latin qui ne se distingue en rien de ce qu'on connaît ailleurs, en Gaule et en Italie : rien qui puisse rappeler, de près ou de loin, l'œuvre d'« envahisseurs » étrangers. Et Michel Banniard, le meilleur spécialiste actuel de la latinité du haut Moyen Âge, a conclu à des « rythmes analogues », hormis d'inévitables différences phonétiques, dans ces ardoises wisigothiques, dans les diplômes mérovingiens des VI^{e} et VIII^{e} siècles et dans les chartes et donations italiennes du VIII^{e} siècle[350].

Contrairement à tous les autres peuples étrangers fixés sur le sol gallo-romain, l'implantation wisigothique en Gaule reposait sur des bases linguistiques solides, qui auraient pu générer une influence profonde et durable. Et, privilège insigne et quasiment unique, le gothique, voué à la prédication et à la prière, était devenu la langue sacrée de l'arianisme, qui s'est maintenu longtemps. Or, elle ne s'est non seulement jamais fixée sur les rivages de la

[347] ENNODIUS, *Vita Epifani*, MG.H,.AA,VII, p. 95.
[348] Bruno DUMÉZIL, Michel ROUCHE (dir.), *Le Bréviaire d'Alaric. Aux origines du Code civil*, Paris, 2008.
[349] Jean VEZIN, « Documents wisigothiques récemment découverts », *Journal des savants*, 1974, n° 3, p. 218-222. Cf. Isabel VELAZQUEZ SORIANIO, *Monumenta palaeographica medii aevi, Series hispana, Documentos de época visigoda escritos en pizarra (siglos VI–VIII)*, Turnhout, 2000, 2 vol.
[350] Heinrich BECK (Hrsg.), *Germanische Rest-und Trümmersprachen*, Berlin, 1989, p. 175-194 ; Michel BANNIARD, « Continuité et discontinuité langagières autour de la notion d'inversion des hiérarchies (III^{e}–VIII^{e} s.) », *Aemilianense*, I, 2004, p.13-31 (ici p. 21 n. 26).

Méditerranée, mais elle est la seule à avoir totalement disparu de l'éventail des langues germaniques, sans avoir donné naissance à aucune des branches dialectales allemandes. Mais, processus classique, elle a réussi à se maintenir comme parler régional en Crimée, où elle est encore attestée jusqu'au XVII^{e} siècle[351].

2. Les Vandales

Les Vandales sont les seuls nouveaux venus germaniques pour lesquels on dispose de renseignements précis, corroborés par des textes fiables : date d'installation, nombre d'arrivants, territoire concerné, ainsi que de nombreux éléments d'ordre linguistique : langue, anthroponymes, toponymes. Si on y ajoute les compléments révélés par l'archéologie moderne, les contrées africaines qu'ils ont occupées offrent un point de repère comparatif essentiel, d'autant plus précieux qu'il est le plus souvent unique à ce niveau.

Après avoir traversé et pillé la Gaule en 406, ces Vandales sont arrivés en Afrique en 429, probablement avec bon nombre de Suèves et d'Alains. Le chiffre de 80 000 hommes, dont 15 000 guerriers, cité par Victor de Vita et Procope, deux sources contemporaines, semble suffisamment fiable pour être accepté[352]. Après l'invasion et la prise de Carthage en 439, ville autour de laquelle se concentra la majorité des implantations, un traité conclu en 442 avait formellement rétabli l'autorité romaine sur ces régions, laissant aux Vandales la partie orientale de l'Afrique jusqu'en 533, date à laquelle l'empereur Justinien réussit à reprendre le contrôle du pays[353].

La recherche moderne a mis à mal l'image classique d'une Afrique romaine à feu et à sang sous l'action de Vandales sanguinaires et démoniaques[354] car l'archéologie découvre régulièrement de somptueuses demeures, habitées par de dignes héritiers du Bas-Empire romain, coexistant manifestement en paix. Les superbes mosaïques régulièrement mises au jour dans l'actuelle Tunisie et une abondante épigraphie confirment ce maintien des traditions romaines.

---

[351] Michel BANNIARD, *ibid.*.
[352] VICTOR DE VITA, *Historia persecutionis Africanae provinciae sub Geiserico et Hunirico regibus Wandalorum*, MGH AA, III,1 ; PROCOPE, *Anecdota*, 18, 6. Cf. Christian COURTOIS, Louis LESCHI, Charles PERRAT, Charles SAUMAGNE (ed.), *Tablettes Albertini, actes privés de l'époque vandale (fin du Ve siècle)*, Paris, 1952. p. 331.
[353] Yves MODÉRAN, « Des Maures aux Berbères : identité et ethnicité en Afrique du Nord dans l'Antiquité tardive », in Véronique GAZEAU, Pierre BAUDUIN, Yves MODÉRAN, *Identité et ethnicité ; concepts, débats historiographiques, exemples (IIIe–XIIe siècle)*, Caen, 2008, p. 91–134 (ici p. 99, n. 29).
[354] Denis ROQUES, *La guerre contre les Vandales*, Paris, 2009.

Les investigations sur le terrain de Philipp von Rummel[355] ont anéanti toutes les conclusions « catastrophistes » traditionnelles sur cette occupation vandale : aucune différenciation archéologique n'est décelable, pas même au niveau architectural. Contrairement à ce qu'on avait pu penser, les Vandales ne portaient aucun vêtement spécifique : les fameux chasseurs de la mosaïque de Carthage–Bordj Djedid sont en fait simplement vêtus selon la mode de l'Antiquité tardive. Et les célèbres mosaïques tunisiennes, arbitrairement datées de la seconde moitié du IV^e^ siècle – automatiquement avant « l'invasion » – remontent en fait pour beaucoup à cette époque vandale. Paul-Albert Février l'avait du reste déjà précisé, à la suite à la découvertes de monnaies vandales sous le niveau de certains pavements, comme dans la basilique de *Thuburbo Maius* et à *Caeserea* entre autres, où les datations peuvent s'échelonner jusqu'au VI^e^ siècle[356]. Aucune période de déclin n'a pu leur être attribuée, la crise économique dans ces régions ne débutant qu'au VII^e^ siècle et la presque totalité de la céramique fine africaine découverte à Rome durant la seconde moitié du V^e^ siècle provient d'Afrique. On peut donc parler d'une assimilation parfaite et d'une romanisation culturelle des Vandales.

Toutefois, ces Vandales n'avaient pas perdu leur langue. On en a des traces précises : plus d'une centaine d'anthroponymes, une dizaine de noms communs, sans compter les indications fournies par les monnaies contemporaines. Les linguistes allemands sont formels : la langue vandale était du gothique, dont elle avait conservé toutes les caractéristiques. Elle présente une évidente parenté avec la langue des Ostrogoths et certains noms propres sont communs aux Vandales d'Afrique et aux Ostrogoths d'Italie[357]. On a même conservé une phrase complète, datable des années 500, une invitation à boire incluse dans un petit poème latin, déclamé lors d'un repas[358]. Le contexte amène à penser qu'on avait convié un poète latin à un banquet vandale, dont les invités comprenaient manifestement le latin.

Nous nous trouvons donc en présence d'un système classique de diglossie latin–gothique : le maintien de la culture romaine allait de pair avec une assimilation linguistique, qui n'a en rien empêché une coexistence, éphémère mais réelle, des deux systèmes. Cette survie de la langue gothico–vandale ne pouvait qu'être temporaire et probablement limitée à certains

[355] Philipp von RUMMEL, « Zum Stand der afrikanischen Vandalenforschung » *Antiquité Tardive*, 11, 2003, p.13–19.
[356] Paul-Albert FEVRIER, « Approches récentes de l'Afrique Byzantine » *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n° 35, 1983, p. 25-53 (ici p. 41).
[357] Hermann REICHERT, « Sprache und Namen der Wandalen in Afrika » in Albrecht GREULE und Matthias SPRINGER, *Namen des Frühmittelalters aIs sprachliche Zeugnisse und als Geschichtsquellen*, Berlin, 2009, p. 43-120 (ici p. 52).
[358] *Ibid*., p. 49-50.

secteurs. Car d'autres preuves irréfutables de leur romanisation linguistique existent : les « tablettes Albertini ».

Découvertes en 1928 près de l'actuelle frontière algéro–tunisienne, une cinquantaine de tablettes en bois de cèdre, écrites à l'encre, constituent un des plus beaux exemples de pérennité du système romain en pays « barbare »[359]. Il s'agit essentiellement d'actes de vente des parcelles d'un grand domaine appartenant à un certain *Flavius Geminius Catullinus*. S'y trouvent également des comptes, la vente d'un esclave, la cession d'un pressoir, et l'inventaire de la dot d'une jeune mariée. Datées du règne du roi vandale Gunthamund, entre 493 et 496 (mais certaines, réutilisées, contenaient des textes antérieurs de 488), ces textes, tous rédigés en écriture cursive latine, sont d'une précision qui a stupéfié leurs inventeurs. À l'époque de leur découverte, personne n'aurait en effet osé imaginer une telle continuité de l'occupation du sol en Afrique vandale et un maintien quasiment intégral de la romanité. Il faut également remarquer l'archaïsme juridique qui caractérisait les transactions, toujours régies par une vieille loi romaine, la *lex Manciana*. De plus, les différents vendeurs et acheteurs ne portent pas de nom germanique, ils emploient des unités monétaires romaines, savent écrire, signent en latin et arborent même pour certains des titres romains tel *magister*, *flamine* ou *presbyter*. Il faut se rendre à l'évidence : c'est dans ces tablettes que s'exprime au mieux la « réalité vandale » : il s'agit d'une latinité, africaine par son lieu de découverte, mais que l'on pourrait transposer partout dans l'Empire, partout sauf dans une zone de « conquête » germanique…Une latinité qui n'a pourtant jamais été monolithique.

III. LES LANGUES GERMANIQUES EN GAULE

En effet, on oublie un peu trop souvent qu'au début du VI^{e} siècle, les Francs ne constituaient qu'une partie de la population de la Gaule du haut Moyen Âge aux côtés des Burgondes, des Wisigoths ou des Alamans pour n'en citer que quelques uns. Les clichés traditionnels dépeignent ces nouveaux venus comme parlant tous « germanique », et se comprenant donc sans aucun problème. Lorsqu'on connaît l'immense diversité des langues et des dialectes pratiqués par les peuples installés sur le sol gaulois dès la fin du Bas-Empire, tout concept d'intercompréhension mutuelle se révèle illusoire. Les trois grands rameaux

[359] Christian COURTOIS, Louis LESCHI, Charles PERRAT, Charles SAUMAGNE (éd.), *Tablettes Albertini, actes privés de l'époque vandale (fin du V^{e} siècle)*, p 215 -307 ; ces tablettes sont à présent accessibles en ligne : www.perseus.tufts.edu/hopper.

linguistiques issus du germanique commun étaient représentés en Gaule: Germains orientaux avec les Wisigoths et les Burgondes, Germains septentrionaux avec les Saxons et Germains occidentaux avec les Francs. Aucune connexion n'a jamais existé entre ces différents domaines linguistiques avant l'instauration d'une langue commune par Luther au XVI^{e} siècle, à plus forte raison au haut Moyen Âge. Encore n'est-il question ici que des langues indo-européennes, que ne pratiquaient pas les Huns, Alains et autres Sarmates, d'origine asiatique ou turco–mongole. Isidore de Séville (560-636) résumait parfaitement la situation en parlant de *linguis dissonae*[360].

Quelques illustrations ont subsisté. On a vu que Syagrius connaissait bien la langue burgonde, au grand dam de Sidoine Apollinaire, qui s'étonnait de ses facilités dans ce domaine « *sermonis … Germanici notitiam tanta facilitate rapuisse* »[361] alors que lui-même avait bien du mal à supporter les chants de ces Burgondes (*Germanica verba sustinentem… quod Burgundio cantat esculentus*)[362]. Plus tard, Fortunat (530–601), n'appréciait pas davantage ceux qui ne faisaient « aucune différence entre le cri des oies et le chant du cygne »[363]. Ces témoignages restent toutefois plutôt rares; il faut à présent se tourner vers la langue des Francs et son aire d'extension réelle.

A. La Gaule du haut Moyen Âge et le francique

En fait, on est bien en peine décrire la langue des Francs, car les sources dont on dispose sont proprement « désolantes » comme l'écrit Wolfgang Haubrichs[364]. Car il faut savoir que les mentions d'usage du francique en Gaule sont rarissimes.

1. Une langue de tous les jours ?

La langue de la vie courante reste donc totalement hors de portée. Les termes germaniques de loin les plus fréquents en Gaule mérovingienne sont les nombreux anthroponymes, mais on sait qu'ils n'ont obéi qu'à un phénomène de mode et qu'ils ne prouvent

[360] ISIDORE DE SÉVILLE, *Etymologiae*, IX, 2, 97.
[361] SIDOINE APOLLINAIRE, MGH, AA,VIII, *Epistula* V, 5.
[362] *Ibid., Carmina*, XII, 4.
[363] FORTUNAT, *Opera poetica*, I, Praefatio, 5 : *apud quos nihil disparat aut stridor anseris aut canor oloris.*
[364] Wolfgang HAUBRICHS, « Fränkische Lehnwörter, Ortsnamen und Personennamen im Nordosten der Gallia. Die *Germania submersa* als Quelle der Sprach–und Siedlungsgschichte », in Dieter GEUENICH, *die Franken und die Alemannen bis zur Schlacht bei Zülpich*, Berlin, 1998, p.102–129. « Die Schwierigkeiten, die Sprache oder der Sprachen der frühen Franken adäquat zu beschreiben, erwachsen nämlich aus der *desolanten* Quellenlage ». (ici p. 102).

strictement rien. On les retrouve en outre très souvent dans les noms de lieux, ce qui ne démontre pas davantage qu'il s'agit de compositions germaniques. On a longtemps qualifié de « franc » les multiples toponymes en *–ville* et en *–court* qui ont submergé tout le nord de la Gaule : on sait aujourd'hui qu'ils s'agit en fait de formations de tradition romane[365]. Seuls les toponymes comportant des suffixes véritablement germaniques, tels *–ingen* et *–heim* peuvent être qualifiés de germaniques, mais ils n'existent que dans l'est et le nord du pays. On y reviendra en détail, mais il faut d'ores et déjà noter leur curieuse absence de Neustrie, pourtant le cœur du royaume franc. Il faut donc convenir que la toponymie n'est pas d'un grand secours pour attester l'emploi du francique en Gaule.

Un texte a toujours été considéré comme d'émanation véritablement franque et a été amplement utilisé dans ce sens : il s'agit de la Loi salique. De par son ancienneté, elle fait partie de notre patrimoine historique et on n'a pas hésité à l'ériger parfois au rang de véritable constitution nationale. Elle a de tous temps été abondamment mise à contribution par l'historiographie d'outre-Rhin, mais son texte présente de nombreuses difficultés, souvent insurmontables car les différentes versions dont on dispose ne sont que des remaniements d'époque carolingienne. Son contexte historique, sa datation et sa nature juridique, tout prête à discussion. Il faut préciser qu'aux historiens et linguistes allemands qui y voient, encore et toujours, une oeuvre authentiquement « franque » s'oppose à présent une « école française » qui privilégie une origine romaine. Jean–Pierre Poly a ainsi identifié les personnages cités dans le préambule de la loi (*Pactus legis salicae*) à des chefs militaires du milieu du IV^e^ siècle, issus des contingents fédérés de l'Empire. Pour lui, ce texte ne serait qu'un simple code pénal d'origine romaine, imposé par l'Empire pour donner une cadre légal à un système encore tribal[366]. D'autres, telle Élisabeth Magnou–Nortier, qualifient à présent la Loi salique de simple règlement militaire à l'usage des Francs, inspiré par la discipline de l'armée romaine ; les principales infractions retenues seraient en fait des exactions perpétrées par les soldats francs aux dépens des populations civiles[367]. Une solution qui présente l'avantage de correspondre parfaitement au contexte historique du Bas-Empire[368].

---

[365] Martina PITZ, *Siedlungsnamen auf –villare (–weiler, –villers) zwischen Mosel, Hunsrück und Vogesen. Untersuchungen zu einem germanisch–romanischen Mischtypus der jüngeren Merowinger- und der Karolingerzeit*, Sarrebrücken, 1997, p. 917-925.

[366] Jean–Pierre POLY, « La corde au cou. Les Francs, la France et la Loi salique », in *Genèse de l'état moderne en Méditerranée. Approches historique et anthropologique des pratiques et des représentations*, Rome, 1993, p. 287–320

[367] Élisabeth MAGNOU–NORTIER, « Remarques sur la genèse du *Pactus Legis Salicae* et sur le privilège d'immunité (IV^e^–VII^e^ siècles) in Michel ROUCHE (ed.), *Clovis. Histoire et mémoire. Clovis et son temps*,

On ne retiendra ici que les aspects proprement linguistiques de ce texte . Une première constatation, souvent occultée : cette fameuse « Loi des Francs » a été intégralement rédigée en latin ! Faut–il y reconnaître une confirmation de la perte de leur langue ? Elle est toutefois truffée de termes germaniques, souvent d'interprétation fort délicate. Il s'avère impossible de proposer une datation ou une chronologie des différentes versions : on ne sait même pas si les parties les plus anciennes remontent vraiment à l'époque mérovingienne. L'identification « romaine » des personnages cités dans le préambule de la loi a fait l'objet d'une vigoureuse réfutation de la part de Wolfgang Haubrichs[369], qui a insisté, à juste titre, sur la faiblesse des bases philologiques de Jean–Pierre Poly. Quant aux toponymes du même texte, ils sont certainement à rechercher hors de nos frontières. Quelles que soient les solutions à retenir, les origines véritables de cette Loi salique s'éloignent de plus en plus de la Gaule franque pour nous ramener incontestablement outre-Rhin, à condition qu'il ne s'agisse pas d'un montage mythique sans véritable consistance historique. Tout comme pour la toponymie, la Loi salique n'apporte donc rien de probant quant à l'emploi du francique en Gaule du haut Moyen Âge.

La sphère religieuse est souvent fondamentale au niveau linguistique. À l'époque carolingienne, Otfrid de Wissembourg, le premier traducteur des Évangiles en francique, s'étonnait de ne pas pouvoir prier dans sa langue. Ce qui n'a été possible que fort tard, vers 870, car ce moine de Wissembourg semble être le premier à avoir loué Dieu en dialecte rhénan. S'il avait existé une tentative antérieure, il n'aurait pas manqué de s'y référer et on peut donc le considérer comme un précurseur, ce dont il avait parfaitement conscience. Il débute en effet son « Evangelienbuch » en expliquant ainsi les raisons du choix de cette langue : pourquoi les Francs s'abstiendraient–ils de louer Dieu en francique ? (*cur scriptor hunc librum theodisce dictaverit ?*). Et termine son prologue en se réjouissant de pouvoir glorifier le Christ dans sa langue et de chanter ses louanges en francique[370].

---

l'événement, Paris, 1997, p. 494–506. Cf. Soazick KERNEIS, « Le pacte et la loi. Droit militaire et conscience franque à la fin de l'empire romain » *op.cit.*

[368] En dernier lieu : Étienne RENARD, « Le *Pactus legis Salicae*, règlement militaire romain ou code de lois compilé sous Clovis? » In *Bibliothèque de l'École des Chartes* t. 167, 2009, p. 321–352.

[369] Wolfgang HAUBRICHS, « Fränkische Lehnwörter, Ortsnamen und Personennamen im Nordosten der Gallia. Die *Germania submersa* als Quelle der Sprach–und Siedlungsgschichte », in Dieter GEUENICH, *die Franken und die Alemannen bis zur Schlacht bei Zülpich*, Berlin, 1998, p.102–129. Le même article est paru en français sous le titre : « Tradition onomastique et construction de mythes. Les noms des prologues de la loi salique », *Nouvelle revue d'onomastique* n° 51, 2009, p. 131–166.

[370] Oskar ERDMANN, *Otfrids Evangelienbuch*, Halle, 1882 : **«** Uuanana sculun Francon/ einon thaz biuuankon/ ni si in frenkisgon biginnen sie gotes lob singen ? » (I, 1 v.33–34); i*bid.*, p.11.

Il semble bien difficile d'estimer aujourd'hui le stock de termes germaniques intégrés à la langue française et qui s'y sont maintenus. Les estimations maximalistes de Walther von Wartburg et Ernst Gamillscheg[371], qui s'inscrivaient dans la droite ligne des thèses de Franz Petri prônant une submersion de toute la Gaule du Nord jusqu'à la Loire (avec une présence franque estimée entre 15 et 25 % de la population globale), ont été à présent abandonnées[372]. La recherche moderne table aujourd'hui sur une influence beaucoup plus modeste, d'autant plus que de nombreux vocables ne sont plus présents que dans divers parlers régionaux, souvent en voie de disparition : une petite demi-douzaine de racines gothiques et à peine quelques mots burgondes seraient conservés en occitan et en franco–provençal. Reste le francique, ou supposé tel, pour lequel les estimations vont de 200 à 700. Mais la plupart des étymons, attestés dans les langues régionales – picard, wallon, lorrain roman – ont disparu du français courant. Les emprunts véritables, et réellement pérennisés, tels *maréchal, gage, flèche, hache,* sont peu nombreux. Il en resterait en fait environ 300[373]. Ce qui ne représente que peu de choses au regard des multiples racines latines intégrées dans les langues germaniques.

Quant à assigner une date à ce phénomène, cela s'avère, scientifiquement parlant, rigoureusement impossible, du simple fait qu'il ne subsiste aucun document antérieur à l'époque carolingienne qui puisse en attester. Seules les conséquences de la seconde mutation consonantique peuvent fournir de faibles indices chronologiques – antérieurs ou postérieurs à la charnière des V^{e}–VI^{e} siècles – dans quelques rares vestiges. Mais ses effets contrastés et inégaux sont souvent difficilement exploitables.

Contrairement à l'opinion de la majorité des linguistes d'outre-Rhin, rien ne prouve que ces racines germaniques présentes encore aujourd'hui en français soient des emprunts spécifiques de l'époque franque. En l'absence de documents, leur origine n'a été déduite que d'après les *a priori* historiques classiques fondés sur l'« invasion » de la Gaule. Mais cette filiation pourrait fort bien être plus ancienne, comme le soutient le chercheur français Louis Guinet, qui a répertorié de nombreux emprunts qui, selon lui, remonteraient au Bas-Empire[374]. Quasiment

[371] Walther von WARTBURG, *Französisches Etymologisches Wörterbuch* (FEW), Leipzig, 1928, 25 vol. Ernst GAMILLSCHEG, *Etymologisches Wörterbuch der französischen Sprache*, Heidelberg, 1926-1929, 2 vol.
[372] Josef FELIXBERGER, « Sub–Ad– und Superstrate und ihre Wirkung auf die romanischen Sprachen: Galloromania », in Gerhard ERNST, Martin–Dietrich GLESSGEN (Hrsg.), *Romanische Sprachgeschichte. Ein internationales Handbuch zur Geschichte der romanischen Sprachen*, Berlin, 2003, t l, p. 594-607 (ici p. 600).
[373] *Ibid.*, p. 604.
[374] Louis GUINET, *Les emprunts gallo-romains au germanique : du I^{er} à la fin du V^{e} siècle*, Paris, 1982.

ignorée des scientifiques allemands – ou au mieux jugée « pas acceptable »[375]– cette démarche cadrerait néanmoins parfaitement avec le contexte historique de la Gaule du Nord, qui a vu l'arrivée de nombreux auxiliaires germaniques dès le III^e siècle. Militaires, mercenaires et fédérés, mais également colons et lètes installés dans les campagnes auraient ainsi transmis un certain nombre de termes bien avant le V^e siècle. Cette thèse, historiquement et chronologiquement pleinement défendable, postule une pénétration lente et progressive qui est parfaitement recevable sur le plan linguistique. Toutefois, bien davantage encore que pour l'époque franque, aucune attestation contemporaine n'est en mesure de la conforter : tout repose sur des suppositions, fondées sur des reconstructions philologiques complexes.

Prenons un exemple, parmi beaucoup d'autres : celui de *burgus*[376], un terme voué à un grand succès, tant dans le vocabulaire courant qu'en toponymie. Le fait que de nombreux *burgi* aient été érigés au Bas-Empire dans la vallée du Rhin et sur le *limes* ne prouve en rien leur origine germanique. En effet, il semble bien difficile de considérer comme telle une racine que l'on trouve déjà en Maurétanie Césarienne (Algérie), à la fin du II^e siècle, où la construction de plusieurs forts de surveillance routière entre 184 et 188 est attestée par l'épigraphie (*Burgus Commodianus Speculatorius*)[377]. À Senon, dans la Meuse, la fortification qui servit de refuge à l'empereur Julien en 356 porte toujours le nom de *Bourge* : en fonction des découvertes archéologiques, ce bâtiment remonte, au moins, au III^e siècle[378]. À Visegrad, en Pannonie (aujourd'hui en Hongrie), on sait avec précision qu'un fortin de ce type a été élevé en 371 (*hunc burgum a fondamentis construxit*)[379]. En Aquitaine, c'est vers 450 que *Burgus*, aujourd'hui Bourg–sur–Gironde, est mentionné par Sidoine Apollinaire[380]. On pourrait ainsi multiplier les exemples d'emplois diversifiés de ce terme, passé même dans le vocabulaire courant. Il s'agit en fait d'un prototype indo-européen, déjà connu en grec (*pyrgos*, tour*)* qui a essaimé dans des langues diverses.

D'autre part, on sait par l'archéologie que ces nouveaux venus n'ont jamais été assez nombreux pour exercer une influence linguistique suffisante au point de s'intégrer durablement dans le latin du Bas-Empire. De même, leur impact sociologique était–il assez fort pour influer

[375] « Ses datations qui font remonter de nombreux changements phonétiques importants du gallo–roman à une époque très ancienne ne paraissent pas acceptables pour le nord–est de la Gaule », Martina PITZ, *Le superstrat francique dans le Nord–Est de la Gaule*, p. 16.
[376] *Ibid.*, p. 172-176.
[377] Jérôme CARCOPINO, « Le *Limes* de Numidie et sa garde syrienne d'après des inscriptions récemment découvertes », *Syria*, t. 6 fasc.1, 1925. pp. 30–57 (ici p. 55-56).
[378] Alain SIMMER, « Sens ou Senon ? un nouvel épisode de l'histoire du Bas-Empire en Lorraine », *op.cit.*
[379] CIL III, 3653. Cf. Yann Le BOHEC, *L'armée romaine au Bas-Empire*, Paris, 2006, p. 104.
[380] SIDOINE APOLLINAIRE, *Carmina* XXII.

sur leur environnement latinophone ? On peut en douter. Force reste donc de constater qu'il est impossible d'assigner une période précise à l'assimilation de termes germaniques par le latin de Gaule. Un phénomène qui a dû nécessiter plusieurs siècles : s'il a pu débuter au Bas-Empire, il s'est certainement prolongé bien après le haut Moyen Âge

2. Une langue de cour ?

La question doit–être à présent clairement posée : les Francs ont-ils pratiqué leur langue en Gaule ? Hormis des assertions sans preuves, on l'ignore. On a beau prétendre, encore aujourd'hui, comme Georg Scheibelreiter[381], qu'on « parlait francique à la cour des rois mérovingiens », et que la Neustrie était « à forte obédience francique ou généralement germanique », aucune mention de ce genre n'a jamais été rapportée pour Clovis ou un autre souverain franc. À l'inverse, les quelques exemples connus issus des milieux aristocratiques démontrent tous le contraire. Ainsi la bague sigillaire du roi Childéric (mort en 481), dont la double formulation au génitif prouve une connaissance correcte du latin, de même que l'emploi de *rex* en lieu et place d'un germanique *kuning.* De plus, l'absence du terme *Francus* est significative alors que le sceau d'Alaric (mort en 410), donc légèrement antérieur, portait *Alaricus rex gothorum*[382]. Comment imaginer un seul instant que ce Franc, général d'un corps d'armée romaine, n'ait pas parlé latin ? Un peu plus tard, les louanges posthumes d'Arpuar, le prince de Krefeld, sont encore et toujours en latin. On sait également que Chilpéric, petit–fils de Clovis, faisait des vers latins, assez mauvais selon Grégoire de Tours. Le roi aurait même souhaité rajouter quatre lettres à l'alphabet usuel :toutefois, contrairement à ce qu'on aurait pu penser, il ne s'agissait pas de runes germaniques mais de lettres grecques (ω, ψ, Z, Δ …*sicut Graeci habent*)[383]. Charibert, frère de Chilpéric, est représenté par Fortunat comme parlant latin à la perfectio, mais le poète précise ensuite « comme tu dois être plus habile encore dans ta propre langue ». Réalité ou flatterie dont il était coutumier[384] ? On peut enfin mentionner cet étonnant commentaire du IX^e^ siècle, relevé par Eugen Ewig, selon lequel

[381] Georg SCHEIBELREITER, « Ein Gallorömer in Flander: Eligius von Noyon », in Walter POHL, *Die Suche nach den Ursprüngen*, Wien, 2004, p. 117-128 (ici p. 125 n. 30). « stark fränkisch (oder überhaupt germanisch) anzusehen ».
[382] Michael RICHTER, « Wozu hatte Childerich einen Sigelring ? », in Dieter HAGERMANN, Wolfgang HAUBRICHS (Hrsg.), *Akkulturation: Probleme einer germanisch–romanischen Kultursynthese, in Spätantike und frühem Mittelalter*, Berlin, 2004, p. 359-366.
[383] *Libri Historiarum Decem*, V, 44.
[384] *Qualis es in propria docto sermone loquella*... FORTUNAT, *Carmina*, VI, 2.

Clovis a exterminé tous les Romains de Gaule et l'on n'en trouve plus ; il semble qu'à cette époque les Francs aient reçu la langue romane qu'ils parlent encore aujourd'hui des Romains qui y habitaient. On ne sait pas ce qu'a été leur langue originale[385].

Sans vouloir accorder à cet extrait, dû à un commentateur liégeois anonyme du *Liber Historiae Francorum,* une importance démesurée, il faut noter qu'il tendrait à démontrer que l'origine de la *lingua Francorum* n'allait pas de soi et que la situation linguistique n'était pas aussi claire qu'on aurait pu le penser, même en Gaule du Nord.

3. La littérature du haut Moyen Âge

Il s'agit là d'exemples littéraires ,mais leurs auteurs illustrent bien le contexte de leur époque. Ainsi Fortunat, un Italien qui a vécu et écrit dans l'entourage des rois francs – dont Sigebert en Austrasie – et de la reine Radegonde. C'est un poète de cour et un apologiste onctueux ; puriste et maniaque de style, il n'a composé qu'en latin. Si ses illustres auditeurs n'avaient pas compris ses vers, et si le francique avait réellement été en usage, particulièrement en Austrasie , il se serait empressé de composer en germanique[386]. Quant à son fils, Clotaire II, il était, au dire de Frédégaire[387], un savant lettré (*litteris eruditus*).

L' auteur mérovingien par excellence, Grégoire de Tours, prolixe à bien des égards, reste étrangement muet à propos de la langue des Francs. Son œuvre ne contient du reste qu'une demi-douzaine de mots germaniques : deux concernent des armes spécifiques, *scramasaxus*, et *framea*, terme qui revient plusieurs fois, mais curieusement avec le sens d'épée ; et *bannus*, désignant une amende[388]. S'y ajoutent deux mots dont l'origine germanique n'est même pas assurée : un bassin (*quas vulgo bacchinon uocant*, probablement *becken*) et un patronyme, *Brachio*[389]. Il cite en outre le *Morgengabe*, dot de tradition germanique, qu'il est toutefois obligé d'expliquer (*tam in dote quam in morgangiba, hoc est matutinali dono*)[390]. Faut–il voir dans ces

[385] *Omnesque Romanes (!), qui tunc in Gallia habitabant, exterminavit Clodoveus, ut unus vix potuisset inveniri. Et videntur Franci illis temporibus linguam Romanam, qua usque hodie utuntur, ab illis Romanis, qui ibi habitaverant, didicisse. Que autem eis prius naturalis lingua fuerit, ignoratur in partibus istis*. Mention marginale du manuscrit Parisiacus 10811 du *Liber Historiae Francorum* ; d'après Eugen EWIG, **«** Volkstum und Volksbewusstsein im Frankenreich des 7. Jahrhunderts. *Civitas, pagus, ducatus* und *natio* **»,** in *Spätantikes und fränkisches Gallien*, p.231–273 (ici p. 273 n. 224)
[386] Ferdinand LOT, *La naissance de la France*, Paris, 1970, p. 154-55.
[387] FRÉDÉGAIRE, *Chronicarum...*, p. 42.
[388] *Libri Historiarum Decem*, respectivement : IV, 51 ; III, 15 ; VII, 46 ; V, 26.
[389] *Ibid.*, IX, 28 ; *Vitae Patrum*, XII, 2.
[390] *Libri Historiarum Decem*, IX, 20.

pauvres exemples la mesure de l'extension réelle du francique en Gaule ? Car Grégoire cite autant de mots celtiques, beaucoup de termes grecs, et dans une moindre mesure, hébreux[391].

Curieusement, ces auteurs ignorent les autres langues germaniques, dont on sait pourtant qu'elles ont été pratiquées. Il serait étonnant qu'ils n'y aient jamais été confrontés, particulièrement le gothique, beaucoup mieux structuré, et qui a laissé bien plus de témoignages que le francique.

B. Une guerre des langues en Gaule mérovingienne ?

Aucune « guerre des langues » n'a existé au haut Moyen Âge. À l'inverse, c'est d'intégration et d'assimilation linguistique qu'il faut parler. Un seul critère est à prendre en compte : pour se maintenir, une langue doit être écrite. C'est à ce niveau que doit être appréhendée toute prétendue rivalité linguistique : langue écrite contre langue orale. En Occident, la seule langue à avoir atteint le stade de l'écrit reste le latin, le gothique, qui aurait pu prétendre à un destin semblable, s'étant éteint. Le seul idiome en mesure de concurrencer le latin était le grec, quintessence d'une culture brillante, dont la primauté est demeurée longtemps incontestable. Mais pas en Occident, où il n'est jamais devenu langue de communication. Il est resté trop limité aux élites culturelles : quelques disciplines comme la philosophie et la médecine n'étaient enseignées qu'en grec, et il a été la langue de l'Église pendant plusieurs siècles. Le père d'Ausone, un médecin né en Aquitaine en 268, connaissait mieux le grec que le latin, à l'inverse de son fils qui n'appréciait que modérément la langue d'Homère. Son petit–fils Paulin de Pella – né à Carthage – bénéficia en revanche d'une éducation bilingue[392].

L'hellénisme a été pendant des siècles la marque distinctive de la culture en Occident. Parmi les rares bibliothèques romaines retrouvées, celle d'Herculanum, engloutie par le désastre de 79, contenait une écrasante majorité d'œuvres écrites en grec : 1 800 rouleaux de papyrus en grec mais 30 seulement en latin[393] En Orient, la langue de Virgile ne jouissait de guère plus de considération qu'un langage « barbare », et certains, imbus de la supériorité de leur éducation hellénique, se flattaient même d'ignorer le latin, souvent ressenti comme un épiphénomène, y

[391] Max BONNET, *Le latin de Grégoire de Tours*, Paris, 1890. p. 27-28, 226.
[392] Jacques DEMOGEOT, *Etudes historiques et littéraires sur Ausone*, Bordeaux, 1837.
[393] Bernhard BISCHOFF, *Paläographie des römischen Altertums und des abendländischen Mittelalters*, Berlin, 2004, p. 236.

compris et surtout à Constantinople[394]. Au VI[e] siècle, les *Novelles* de Justinien furent d'abord publiées en grec à Constantinople, avant d'être reprises en latin. Ce qui a sauvé le latin, c'est d'avoir été la langue de l'armée et de l'administration, plus tard de l'Église, avantages incontournables qui lui ont assuré force et pérennité[395]. Il est significatif de relever qu'aucune langue n'a jamais été interdite dans l'Empire romain : le législateur avait très vite compris que c'était tout autant inutile qu'impossible. En témoigne ce texte d'Ulpien, un des plus grands juristes romains (mort en 228), repris par un décret du *Digeste*, et qui précise qu'un texte de loi conservait toute sa validité, qu'il ait été rédigé en latin, grec, punique, gaulois ou en toute autre langue[396].

Rome s'est toujours parfaitement accommodée de la diversité culturelle – et linguistique – de ses différentes provinces et, loin de les éradiquer, l'Empire romain a su s'en enrichir. Jamais on n'a tenté d'imposer le latin comme langue quotidienne. Comme l'écrit Michel Feugère, le multilinguisme a partout été une situation normale[397]. Cette véritable tour de Babel linguistique que constituait l'Empire romain ne dérangeait à l'évidence personne, alors que d'autres aspects « barbares » avaient fini par sembler insupportables. Ainsi les vêtements en fourrure qui étaient fort mal vus et dont le port fut interdit au IV[e] siècle[398]. Il est pratiquement certain que l'immense majorité du monde romain était bilingue, voire multilingue particulièrement dans les nombreuses zones de contact de Belgique Première. Pourra-t-on un jour détailler toutes les ethnies différentes qui se sont croisées sur le *limes* romano–germanique ? Il faut même se demander comment on pouvait vivre avec une seule langue en Gaule du Nord. Survivre à la rigueur, à la condition de ne pas quitter le tréfonds des campagnes ; mais pour tous les autres, habitants des *vici* et des centres urbains, où militaires, commerçants et artisans étaient en contact permanent avec une population bigarrée, la pratique de plusieurs langues était une condition *sine qua non*, essentielle à toute réussite sociale et économique.

---

[394] Jean–Baptiste YON, « La romanisation de Palmyre et des villes de l'Euphrate », *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 2004/2, 59[e] année, p. 313-336.

[395] Jeanne-Marie DEMAROLLE, *Sociétés et cultures dans l'Empire romain de 192 à 325 après J.–C.*, Paris, 1998, p. 110-112.

[396] *Digeste*, 32,1, 11 : *Fideicommissa quocumque sermone relinqui possunt, non solum latina vel graeca, sed etiam punica vel gallicana vel alterius cujuscumque gentis.* Cité par Camille JULLIAN, « S'il y a des influences celtiques dans l'empire des Gaules au III[e] siècle », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles–Lettres*, 40e année, n°4, 1896, p. 293–300 (ici p. 293).

[397] Michel FEUGÈRE, Pierre–Yves LAMBERT, « L'écriture dans la société gallo-romaine », *Gallia 61*, 2004, p. 1-192 (ici p. 19).

[398] *Vsum tzangarum adque bracarum intra urbem uenerabileùm nemini liceat usurpare* : *Code Théodosien*, XIII, 10, 3 et XIV,10, 2 ; cité par Alain CHAUVOT, *op.cit*. p. 324, 325.

De la même manière que les immigrés d'aujourd'hui sont dans l'obligation de maîtriser le français, à des degrés variés, tout en continuant à utiliser leur langue maternelle, les nouveaux venus germaniques dans la Gaule du Bas-Empire n'ont pu ignorer le latin. Il s'est imposé comme langue de communication et de culture, mais, en l'absence d'alphabétisation, il a rarement dû atteindre un degré très élevé. Il fallait donc compter sur un latin plus ou moins bien maîtrisé, comme en témoignent les nombreuses erreurs de langue relevées sur les stèles funéraires.

Les Francs, comme tous les autres, ne pouvaient être que bilingues. Dans le cas contraire, on avait recours à des interprètes. Mais les exemples en sont étonnamment réduits et relativement précoces, ils sont en fait limités au V^e^ siècle. On a déjà évoqué Euric, le roi des Wisigoths de Toulouse, qui a dû faire appel, en 475, à un interprète pour s'entretenir avec l'empereur Julius Nepos[399]. À la même époque, le chef alain Goar ignorait le latin : un interprète lui était indispensable pour dialoguer avec l'évêque Germain[400].

En réalité, la plupart des mentions connues concernent les Huns : Priscus rapporte ainsi lors son ambassade auprès d'Attila en 449, le nom de deux interprètes de Maximin, l'envoyé de Théodose II. L'un se nommait Vigilas, l'autre Rusticius, un Romain originaire de Mésie (actuelle Serbie)[401]. Plus tard, lors de l'incursion des Huns en Gaule, Lupus, évêque de Troyes, aurait rencontré Attila et l'entretien aurait été mené grâce à un interprète, qui se nommait Hunigasius[402]. Il doit s'agir d'Onegèse, connu comme un des principaux conseillers d'Attila. Il est probable que le recours à des traducteurs était plus fréquent dans ces cas précis du fait de l'origine de la langue des Huns, du turco-mongol non indo-européen, une langue fort éloignée des parlers germaniques.

Autre constatation s'impose : aucune difficulté de communication n'est rapportée par les auteurs mérovingiens classiques, qui ne mentionnent jamais de recours à des interprètes pour des Francs, Alamans ou Burgondes. On peut y voir une attestation implicite de bilinguisme, l'intercompréhension étant globalement bonne en fonction de la connaissance du latin, comme le confirment divers exemples, d'horizons différents.

En 368, Ausone avait accompagné Gratien dans ses campagnes contre les Alamans. Après une victoire, l'empereur lui « offrit » *Bissula*, une jeune et belle captive suève, sans doute pour stimuler la verve du poète déjà sexagénaire. Malgré son jeune âge, elle parlait déjà latin et

[399] ENNODIUS, *op.cit.*
[400] Sergei PEREVALOV, Iaroslav LEBEDYNSKY, *op.cit.* p.181.
[401] Katalin ESCHER, Iaroslav LEBEDYNSKY, *op.cit.*, p. 50, 92.
[402] *Vita Lupi episcopi Senonici*, MGH. S.S.R.M., p. 179-187; cf. Hans6Hubert ANTON, *Königtum - Kirche -Adel. Institutionen, Ideen, Räume von der Spätantike bis zum hohen Mittelalter*, Trier, 2002, p. 47. Il s'agit probablement d'un des fils de Bleda, frère d'Attila.

était donc bilingue[403]. On a vu que Sidoine Apollinaire reprochait à Syagrius ses connaissances de burgonde Cette situation était probablement plus fréquente qu'on le pense : en Afrique vandale, à la fin du V^e^ siècle, Victor de Vita mentionne un évêque arien du nom de *Cyrila* qui, envoyé par le roi Hunirix pour traiter avec des prélats catholiques, prétendit ne pas connaître le latin. Malheureusement, ceux-ci avaient déjà eu l'occasion de l'entendre parler latin dans d'autres circonstances. Lui aussi était donc bilingue, même s'il faisait tout pour le cacher[404].

C. La disparition du francique en Gaule : un bilinguisme transitoire

Après un maintien transitoire et probablement éphémère, le germanique gothico–vandale, coiffé par le latin, s'est, en toute logique, intégré à la romanité. Il ne pouvait en être autrement pour la langue des Francs. Si toutes ces langues n'ont pas survécu, c'est parce qu'elles étaient en position de faiblesse et qu'elles ne pouvaient rivaliser avec le latin, la seule langue à s'être maintenue en Gaule et qui est restée la langue du pays, même au haut Moyen Âge.

Toutes les recherches convergent vers un même résultat : le germanique n'a joué quasiment aucun rôle en Gaule. Comment envisager un impact quelconque de la part des autres dialectes germaniques, là où le plus structuré et le plus évolué d'entre eux, le gothique, avait échoué ? Le latin a toujours conservé sa première place. On a souvent argué qu'au haut Moyen Âge, il se serait tellement appauvri qu'il n'avait plus grand-chose de commun avec la langue classique. Les dernières études ont montré qu'il n'en était rien et que la notion de décadence, habituellement admise pour le haut Moyen Âge, n'était qu'une figure de style, totalement démentie par les nombreux exemples tirés des textes contemporains[405].

Tout comme l'historiographie moderne a tiré un trait sur le concept classique de déliquescence du haut Moyen Âge et replacé l'époque mérovingienne dans le processus d'évolution globale du Bas-Empire, les linguistes français ont totalement infirmé la thèse du catastrophisme traditionnel, associé à l'idée de l'effondrement du système éducatif antique, qui

[403] AUSONE, *De Bissula,* IV, 11, 12: « Son langage et sa beauté donnent à la jeune fille une double origine : la beauté révèle une enfant du Rhin, et le langage une Romaine.» (*ambiguam modo lingua facit, modo forma puellam/ haec Rheno genitam praedicat, haec Latio*).
[404] *nescio latine*, mais on lui répondit : *semper te latine esse locutum manifesto novimus*. Serge LANCEL, *Victor de Vita. Histoire de la persécution vandale en Afrique...*, p. 147.
[405] Stéphane GIOANNI, *op. cit.*

aurait été une période noire pour la latinité, marquée par la décomposition de l'éducation et de la culture écrite ainsi que par la disparition du latin comme langue vivante[406].

Michel Banniard a parfaitement analysé la situation et ses nombreux travaux ont amplement démontré que l'époque mérovingienne – à présent incluse dans la phase du « latin parlé mérovingien » (LTP2)[407] – n'est marquée par aucun bouleversement linguistique majeur. C'est au VIII^e^ siècle que se place l'évolution langagière la plus importante pour la Gaule du haut Moyen Âge : la fin du latin et la naissance du proto roman, où le germanique n'intervient pratiquement pas. Quant à l'époque mérovingienne, les nouveaux venus vont en toute logique, perdre leur langue germanique – ce qu'il qualifie d' « infidélité langagière »[408] – alors même qu'ils occupent une situation de premier plan dans la société d'accueil. Ce qui s'explique parfaitement par le prestige de l'héritage romain, la place incontournable du latin dans l'administration et dans le domaine juridique, sans oublier l'efficacité de la parole chrétienne[409].

Il subsiste suffisamment de documents contemporains pour constater que le latin mérovingien n'a rien d'abâtardi : ainsi les actes royaux du haut Moyen Âge relevaient–ils d'un niveau de langue comparable à ceux qui émanaient, sous l'Empire romain, de la haute administration provinciale. Les *Formulae Andegavenses*, écrites vers 579 en Anjou, trahissent le professionnalisme d'un notaire pour lequel rien ou presque n'avait changé, hormis la datation des actes, notée en fonction des années de règne, non plus de l'empereur, mais du roi franc. Ces actes continuent du reste à être enregistrés dans les *gesta municipalia*, et les fonctionnaires qui s'en occupent portent les mêmes titres et attributs que sous l'Empire[410].

Michel Banniard a établi une modélisation du phénomène et reconstitué sa chronologie. La rapidité avec laquelle les Francs sont devenus bilingues paraît normale : les nouveaux venus germaniques ont réagi comme tous les autres peuples latinisés au fil des siècles. Le vocabulaire d'origine franque (ou germanique) qui apparaît sporadiquement en latin mérovingien a été introduit par des locuteurs germaniques parlant latin. C'est l'anthroponymie qui a initié le mouvement : au VI^e^ siècle, l'aristocratie gallo-romaine a commencé à adopter des noms germaniques, qui se sont généralisés au VII^e^ siècle. Par la suite, cette anthroponymie germanique s'est progressivement étendue, d'abord aux populations urbaines puis rurales, à l'imitation des

[406] Michel BANNIARD, « La latinophonie: caractère d'une dynamique vitale », in Albrecht GREULE, Hans–Walter HERRMANN, Klaus RIDDER, Andreas SCHORR (Hrsg.), *Studien zu Literatur, Sprache und Geschichte in Europa, Wolfgang Haubrichs zum 65.Geburtstag gewidmet*, Sankt–Ingbert, 2008, p. 215-227 (ici p. 218-19).
[407] LPT1 = latin impérial, III^e^-V^e^ siècles ; LPT2 = latin mérovingien, VI^e^-VII^e^ siècles ; PF = proto français, VIII^e^ siècle
[408] Michel BANNIARD, *Langages et peuples d'Europe*, Toulouse, 2002, p. 44.
[409] *Ibid.*, p. 6-12.
[410] Karl-Ferdinand WERNER, *Naissance de la noblesse*, Paris, 1998, p. 263–264.

aristocrates au pouvoir, parmi lesquels les évêques semblent avoir joué un rôle moteur[411]. Cette confirmation des linguistes rejoint alors les conclusions des historiens : en Gaule, toute distinction d'origine est devenue impossible sur la base des noms propres. L'acquisition du latin tardif par les Francs s'est faite en plusieurs étapes : une première phase de bilinguisme (V^e^-VI^e^ siècles) a d'abord concerné l'aristocratie, suivie par une extension à l'ensemble de la population franque au VII^e^ siècle, processus qui s'est poursuivi au moins jusqu'au VIII^e^ siècle. Michel Banniard estime à trois ou quatre générations le temps nécessaire à l'accomplissement de ce phénomène. Une situation vécue en Italie, par Paul Diacre qui s'étonnait, vers 780, que des Bulgares, installés en Bénévent aux alentours de 670 sur des terres désertées, bien que latinophones, aient encore été capable de parler leur langue d'origine[412].

Une question essentielle se pose à présent : pourquoi le germanique a–t–il survécu en Lorraine avec une telle force ? Il aurait dû y disparaître comme dans le reste de la Gaule, ou à la rigueur s'infiltrer sous la forme d'un bilinguisme de longue durée. À l'inverse, alors que l'archéologie a amplement démontré qu'il ne pouvait être question d'une pénétration massive, la langue germanique a submergé une bonne partie de l'espace mosellan. Hormis un secteur bilingue le long de la frontière des langues, limité à la zone de contact entre les deux domaines**,** deux blocs linguistiques bien distincts se font face. Même si les modalités exactes de l'instauration de ce bilinguisme sont toujours discutées, seule une toute petite partie du territoire mosellan est concernée. Pour tout le reste, la submersion germanique demeure un phénomène parfaitement inexplicable, inexplicable et totalement incompréhensible car la même langue a subi deux traitements radicalement différents, pleinement contradictoires. En Gaule, le francique a disparu alors qu'il aurait submergé l'espace mosellan . Pourtant, d'après les seuls témoignages contemporains considérés comme utilisables – les toponymes – les linguistes, sont parvenus par des voies d'investigations différentes, à une conclusion identique mais pour le moins surprenante : ces Francs étaient romanophones. Ainsi Michel Banniard[413], Martina Pitz[414] et Wolfgang Haubrichs, qui postulent un bilinguisme étendu jusqu'à l'époque carolingienne[415].

---

[411] Michel BANNIARD « Germanophonie, latinophonie et accès à la *Schriftlichkeit* (V^e^–VIII^e^ siècle) » in Dieter HÄGERMANN, Wolfgang HAUBRICHS, Jörg JARNUT (Hrsg.), *Akkulturation. Probleme einer germanisch-romanischen Kultursynthese in Spätantike und frühem Mittelalter*, p. 340-358 (ici p. 350).
[412] *Ibid.*, p. 351. D'après PAUL DIACRE, *Historia Longobardorum*, V, 29.
[413] *Ibid.*, p. 346.
[414] Martina PITZ, *Le superstrat francique dans le nord–est de la Gaule. Vers une nouvelle approche philologique et toponymique* , p. 70-71 ; *ead.*., « Les toponymes en – *court* de la Lorraine romane. Vers une approche pluridisciplinaire de l'habitat à l'époque mérovingienne », in Brigitte HORIOT, Corina VELEANU, *L'onomastique au carrefour des sciences humaines*, Lyon, 2004, p. 205-218 (ici p. 211).
[415] Wolfgang HAUBRICHS, *Fränkische Lehnwörter, Ortsnamen und Personennamen im Nordosten der Gallia. Die Germania submersa als Quelle der Sprach–und Siedlungsgschichte*, p. 108.

Une situation qui apparaît véritablement comme inextricable. Que penser alors de l'explication classique, devenue théorie d'école : un changement de langue dans l'espace mosellan ?

D. Un changement de langue dans l'espace mosellan ?

En effet, selon les clichés traditionnels, le francique, après avoir connu une – courte – heure de gloire aurait fini par s'effacer en Gaule, sauf dans le nord et l'est du pays, où il aurait supplanté le latin. En dépit de tout ce qu'a démontré l'archéologie et en admettant que les Francs se soient révélés plus nombreux et mieux implantés qu'il n'y paraît en Lorraine, qu'ils aient continué à y pratiquer une langue germanique alors qu'elle s'éteignait ailleurs, auraient–ils été en mesure de provoquer un changement de langue, aussi rapide que brutal, dans l'espace mosellan ?

Il est indispensable de rappeler, en préalable, quelques principes linguistiques de base, souvent passés sous silence, mais qui s'avèrent essentiels. Une langue extérieure ne peut s'imposer que par le nombre des nouveaux venus qui la pratiquent et le premier des paramètres, incontournable, est d'ordre démographique. Il est hors de question qu'une telle modification puisse s'opérer sans l'arrivée d'une véritable marée humaine, submergeant le peuple autochtone et sa langue, à moins qu'il ne s'agisse de régions dépeuplées. Or la *germanische Landnahme* ne pouvant plus être évoquée, la submersion franque ne peut donc plus être alléguée comme moteur d'un bouleversement linguistique, conséquence d'une colonisation franque généralisée. Cette langue « francique », que l'on est bien en peine de décrire dans son état originel, n'a donc pas pu jouer le rôle de vague déferlante qui lui a été dévolu pendant longtemps.

1. Principes linguistiques élémentaires

De plus, pour qu'une langue nouvelle s'impose, il faut qu'elle émane d'un groupe culturellement supérieur ou vecteur de nouveautés enrichissantes, reléguant la situation antérieure au rang d'archaïsme. Or, la seule suprématie des Francs a consisté en leur prise de pouvoir politique, à un moment favorable de la conjoncture politique, mais n'a jamais été relayée par aucune supériorité culturelle ou technique. La seule hypothèse envisageable, conforme à la réalité historique, s'articulerait autour du maintien de ce francique comme conséquence de la prise de pouvoir et du rôle de premier plan des élites franques en Gaule Belgique. Une

pénétration aurait pu ainsi s'envisager en secteur urbain, au sein d'un milieu aristocratique, mais limitée à quelques décennies, la classe supérieure concernée étant biologiquement éteinte après trois ou quatre générations, en calculant très large. En prenant en compte la faible espérance de vie, limitée comme on l'a vu, et l'impact quasi inexistant du système éducatif, il faut convenir qu'au début du VII^{e} siècle, le francique, devait être, en théorie – et probablement en pratique – mort de sa belle mort dans l'Est de la Gaule. Et on a vu également que les centres de pouvoir de la province, pour lesquels la naissance de l'Austrasie n'avait rien modifié, étaient restés romains. Un tel processus s'avère, en outre, rigoureusement impossible en milieu populaire, ou pire encore, en secteur essentiellement rural. Or, la zone « germanique » de l'espace mosellan concerne à 95 % les campagnes, les villes étant restées à l'écart du mouvement.

En outre, influer sur une langue de cour peut, à la rigueur, s'envisager ; tenter de changer le parler d'un peuple est sans commune mesure, et ne se décrète pas d'un trait de plume. Il ne s'agit pas là d'une quelconque modification matérielle, plus ou moins insignifiante, mais d'un processus touchant la richesse la plus intime d'un groupe humain, son système de pensée, d'expression, d'interprétation, soit l'aspect le plus profondément enraciné de son inconscient collectif. Imaginer qu'un tel changement ait été possible à grande échelle et en peu de temps – ce qui n'exclut pas quelques cas particuliers – défie les lois les plus élémentaires de la psychologie et de la linguistique. Sauf sur le papier, on ne joue pas avec la langue d'une nation comme avec une troupe de mercenaires barbares, prompts à se vendre au plus offrant. Un peuple perd son identité en oubliant l'usage de sa langue. Il ne faut pas se tromper d'époque : si le changement n'est pas mesuré et progressif, au sein d'un environnement favorable, s'appuyant sur des bases économiques nouvelles, comme cela a été le cas en Gaule romaine avec le latin, il ne peut s'imposer que par la contrainte, éducative et administrative. Une tâche rigoureusement impossible dans l'environnement culturel de Gaule Belgique, où les villes étaient non seulement restées en marge du mouvement, mais représentaient des foyers de romanité. Imaginer un passage de but en blanc au germanique dans de telles conditions équivaut à l'instauration d'une véritable « terreur franque » proche de l'asservissement, hypothèse pour le moins invraisemblable.

De plus, un élément capital a toujours été systématiquement occulté : il faut des siècles pour modifier une langue en profondeur, au point d'agir sur son système toponymique, comme c'est le cas en Moselle, particulièrement en zone non–urbaine. Et l'atavisme et le conservatisme des populations autochtones, majoritairement rurales en Lorraine « franque », a toujours été soigneusement esquivé. La stabilité des mœurs populaires s'y est maintenue, au–delà de tout

changement : les masses celtiques ont résisté durant quatre siècles, plus par inertie et conservatisme que par une action concertée, à la pénétration réelle de la culture latine, pour n'en retenir qu'un vernis culturel, à des degrés très variables. Comment imaginer un seul instant qu'elles aient pu adopter une langue étrangère en quelques décennies, dans un environnement ancestral de culture orale, où l'immense majorité ne savait ni lire ni écrire ? En outre, tout groupe humain étranger, minoritaire, ne peut que s'intégrer à l'ensemble majoritaire qui l'accueille, à moins de vivre en autarcie. Et les Francs, dont certains occupaient les plus hautes marches de la société, ne pouvaient se permettre une telle attitude, qui, de plus, ne correspond pas aux attestations historiques confirmant une fusion rapide et harmonieuse. Cette même langue extérieure, pratiquée par un nombre restreint d'individus, fussent–ils détenteurs du pouvoir suprême, ne perdure que l'espace de quelques générations ou constitue un isolat linguistique, condamnée à plus ou moins brève échéance. En effet, s'il est reconnu que l'impact culturel, social ou politique d'une langue et de ses locuteurs peut être plus important que leur nombre, une influence de ce type ne peut s'exercer en profondeur très longtemps, à moins d'être relayée sur de nombreuses générations par un système de propagation efficace, ou de s'appuyer sur un processus de coercition permanente. Et rien n'a jamais été mis en œuvre au haut Moyen Âge en faveur des parlers germaniques : l'environnement, à base latine, condamnait le germanique à disparaître. Comment rivaliser avec le latin, langue de la culture, de l'armée, de l'administration et de la religion ? Un phénomène d'assimilation linguistique à laquelle les Francs n'ont pu échapper. Et comme l'a rappelé Jean Lanher, « l'expression linguistique d'un groupe humain obéit à la loi du plus grand nombre »[416].

Si les Francs avaient été suffisamment nombreux, et structurés, pour imposer leur langue en Gaule ou ailleurs, la situation linguistique aurait pu s'envisager sous l'angle d'une diglossie, d'un bilinguisme à facettes multiples : soit une langue romane côtoyant un dialecte germanique de faible ampleur, soit l'inverse, un parler germanique prépondérant rivalisant avec un dialecte roman, conservé dans les couches populaires. Ou encore un phénomène que les linguistes désignent par le nom de « créolisation » : l'émergence d'un nouvel idiome à la suite du contact prolongé de plusieurs groupes de locuteurs parlant des langues différentes. Des exemples modernes permettent d'analyser ce processus : de l'hybridation du français, de l'anglais ou de l'espagnol des anciens colons avec les dialectes indigènes, sont nées les langues créoles de la

[416] Claude GERARD, Jean LANHER, *La mémoire des Lorrains*, Nancy, 1984, p. 348.

Guadeloupe, de Hawaï, du Cap–Vert et de Haïti. Elles sont devenues peu à peu les langues maternelles de ces habitants[417].

Si, en Gaule, le francique avait tenu la place que lui attribuent encore certains philologues allemands, c'est ce processus de créolisation entre le francique et le latin qui aurait prévalu. Or c'est le latin qui l'a emporté, générant le proto–roman, en ayant conservé de rares racines germaniques. On peut donc en conclure que la place du francique en Gaule n'a été qu'anecdotique.

Une autre question, que l'on s'est, semble-t-il, rarement posée : les Francs ont–ils souhaité ou même tenté d'imposer leur langue, en Lorraine ou ailleurs ? Car ils ne semblent pas avoir entrepris grand chose pour assurer la persistance du francique en Gaule et on se risquerait même à penser qu'ils n'avaient aucune conscience linguistique. Étaient-ils, d'ailleurs, en mesure de le faire ? Face à l'absence de vestiges proprement franciques en Gaule, il faut se rendre à l'évidence : leur parler vernaculaire, à la condition qu'il ait encore été pratiqué aux siècles mérovingiens, devait se limiter à la sphère domestique ou au cercle familial. L'aspect matériel n'est pas à négliger : la langue des Francs était–elle adaptée, ou en mesure de s'adapter aux contraintes de la hiérarchie militaire, aux spécificités des échanges commerciaux et du contexte économique ? On peut en douter. De plus, si le francique avait atteint le niveau – tant d'évolution que d'expansion spatiale – que certains lui prêtent encore, ne serait–il pas devenu un vecteur religieux, comme le gothique de Wulfila ? À l'inverse des Goths, et jusqu'à une date fort tardive, l'évangélisation des Francs ne s'est faite qu'en latin. Et l'adoption très rapide du latin par le nouveaux venus, démontre, implicitement, l'absence du francique. N'a –t–on pas écrit à loisir que « les vainqueurs ont très vite adopté la langue des vaincus » ? Il est vrai que dans ce domaine, on a jamais reculé devant les anachronismes : mais a–t–on jamais vu un envahisseur ne pas imposer sa langue, de gré ou de force ? À moins que l'envahisseur supposé n'en soit pas un ou qu'il n'ait jamais été en mesure d'implanter sa langue, qui n'existait pratiquement déjà plus, si ce n'est sous forme de relique ? Il est en effet hautement surprenant de constater l'absence de problèmes d'intercompréhension, ou de difficultés linguistiques, entre les nouveaux maîtres supposés des campagnes mosellanes et les paysans indigènes.

Il subsiste un dernier écueil, et non des moindres, déjà évoqué, mais sur lequel on ne peut que revenir : les Francs auraient réagi de deux manières totalement contradictoires : en Gaule du Nord, ils auraient rapidement abandonné leur langue au profit du latin, alors que dans l'Est, ils auraient fait disparaître ce même latin en imposant leur langue francique. Une situation pour le

[417] Robert CHAUDENSON, *La créolisation : théorie, applications, implications*, Paris, 2004.

moins unique en son genre, parfaitement inédite, et qui semble pour le moins incohérente. Ce qui ramène le changement de langue présumé de l'espace mosellan au niveau des mythes. De plus, ce principe de changement de langue tendrait vers un résultat fort simple : une langue unique, dans un environnement totalement uniformisé, ce qui ne correspond en rien à la réalité historique.

2. Un monolinguisme généralisé ?

Longtemps on a réussi à faire croire à l'existence, dans la société antique, d'une politique linguistique visant à l'élimination de certaines langues par d'autres. C'était prêter aux hommes du haut Moyen Âge des visées nationalistes qui leur étaient parfaitement étrangères et qui ne sont nées qu'à l'époque moderne. Dans l'Empire romain, la langue n'a manifestement jamais figuré parmi les préoccupations essentielles des dirigeants : ils avaient rapidement compris que le latin s'imposerait de lui-même, simplement en se surimposant aux multiples langues régionales des peuples « conquis », instaurant ainsi un multilinguisme salvateur.

À une époque plus récente, la langue a souvent été utilisée pour créer l'histoire nationale, en contradiction totale avec l'infinité des nuances existant au sein des groupes ethniques. Les exemples sont nombreux. Ainsi en Allemagne, un pays sans unité linguistique, véritable paradis des dialectes régionaux, où bien peu de gens pratiquaient la langue de Luther. Même le puissant Frédéric II de Prusse ne parlait allemand qu'aux soldats et à ses chevaux, comme le rapporte Voltaire, qui, à son arrivée en 1752, croyait n'avoir pas encore quitté Versailles[418]. Sur le Danube, où l'empereur de l'orgueilleuse monarchie austro-hongroise s'adressait en allemand et en hongrois « à ses peuples »[419] qui, dispersés au travers d'une douzaine de provinces, pratiquaient une bonne dizaine de langues différentes[420]. En France, où jusqu'au grand brassage social de la Première Guerre mondiale, les trois quarts du pays parlaient patois, le français étant réservé aux privilégiés ayant pu fréquenter l'école. C'est en gascon que la vierge Marie s'est adressée à Bernadette Soubirous à Lourdes en mars 1858, dans la grotte de Massabielle[421]. Et c'est en *platt* mosellan que les mineurs de charbon de Saint-Avold ont répondu à l'hommage de

[418] « La langue qu'on parle le moins à la cour, c'est l'allemand. ». Lettre de Voltaire à Madame Denis, du 24 août 1752. Adolphe BOSSERT, *Histoire de la littérature allemande*, Paris, 1904, p. 276–279.
Cf. http://agora.qc.ca/Dossiers/Frederic_II_le_Grand .
[419] Ses proclamations s'intitulaient *An meine Völker*.
[420] Jean BERANGER, *L'Autriche–Hongrie : 1815–1918*, Paris, 1998.
[421] Seizième apparition, jeudi 25 mars 1858 : elle se montre à Bernadette et dit en gascon « Que soy era Immaculada councepciou ». http://fr.wikipedia.org/wiki/Bernadette_Soubirous. Cf. Anne BERNET, *Bernadette Soubirous*, Paris, 1994.

Napoléon III en 1853, venu inaugurer la première cité ouvrière de France, rendant tout dialogue avec l'Empereur impossible[422]. Comme l'écrit fort justement Bernard Laks, « le monolinguisme apparaît comme une invention tardive liée à la constitution des États–nations modernes ». Et il est l'un des instruments politiques majeurs de la construction de ces États[423].

[422] Albert WEYLAND, *Moselle plurielle*, Metz, 2010, p. 51- 52 .
[423] Bernard LAKS, « *Variatio omnibus* : notes sur le changement et la variation linguistique », in Peter von MOOS, *Entre Babel et Pentecôte ; différences linguistiques et communication orale avant la modernité, VIII^e–XVI^e siècle*, Lucerne, 2008, p. 91-121 (ici p. 106).

3. Exemples mosellans

Et en termes de changement de langue, la Lorraine mosellane peut se prévaloir d'expériences vécues. Les exemples, ou plutôt les contre–exemples, ne manquent pas, à toutes les époques.

Lorsqu'en 1661, la prévôté de Thionville, dialectophone, partie intégrante du duché de Luxembourg, fut intégrée au royaume de France, les modifications d'ordre linguistique et toponymique y restèrent inconnues. C'est une belle illustration de l'impact d'un « chiffon de papier », en l'occurrence le traité des Pyrénées, sur l'âme et la langue d'un peuple : trois siècles et demi plus tard, l'arrière–pays thionvillois demeure un des secteurs le plus profondément germanophone du Nord Mosellan. À deux pas, le duché de Luxembourg est passé, tout au long de son histoire, sous la domination politique d'une bonne demi-douzaine de pays étrangers, tous de langue différente, sans que son dialecte germanique devenu aujourd'hui sa langue nationale, en soit le moins du monde affecté.

À partir de 1870, l'Allemagne entreprit la germanisation – comprise comme une regermanisation pour certains – de ses nouvelles provinces d'Alsace-Lorraine. Un peu avant 1900, si la progression de la langue allemande dans les secteurs de tradition germanophone était indéniable, la situation demeurait désespérante dans les zones romanophones, malgré une germanisation scolaire intensive : le français restait la langue domestique et religieuse, l'action du clergé s'étant révélée déterminante[424]. La transformation du système éducatif n'était qu'un volet du processus instauré par les autorités allemandes : l'administration fut submergée de fonctionnaires d'outre-Rhin et l'ensemble des postes–clés de la province échut rapidement aux mains des nouveaux venus. À cela s'ajoutait une immigration massive, aggravée par l'exode vers la France de dizaines de milliers d'Alsaciens–Lorrains, dont beaucoup d'intellectuels et de bourgeois aisés, qui refusaient le joug étranger. Quelques chiffres, cités par François Roth soulignent l'ampleur du processus. En 1871, la Moselle comptait 490 000 habitants ; en 1910, 620 000, dont 120 000 Allemands de souche, soit 20 % de la population civile. À Metz, on dénombrait 15 % d'Allemands en 1875 (5 836), mais 47 % en 1890 (21 088), soit davantage que la population autochtone (19 313)[425].

[424] François ROTH, « L'époque contemporaine 1, De la Révolution à la Grande Guerre », in Guy CABOURDIN (dir.), *Encyclopédie illustrée de la Lorraine*, Metz, 1992, p. 174-175.
[425] *Ibid*. p. 170 ; cf. *id*. *La Lorraine annexée (1870–1918)*, Nancy, 1976, p. 93-124.

Qu'en est-il resté, après un demi-siècle, au cours duquel *tous* les Mosellans ont subi un enseignement obligatoire de l'allemand – l'usage du français ayant même été interdit en 1915– et une confrontation quotidienne avec une administration prussienne? Une germanisation à deux vitesses : un échec retentissant en zone romane – où un bilinguisme de circonstance s'était péniblement instauré dans le meilleur des cas –, un apparent succès en secteur germanophone ancestral. Mais il ne faut pas se leurrer sur l'enracinement réel de l'allemand en secteur dialectophone : les dialectes mosellans représentaient, dans l'âme populaire, l'équivalent du français en zone romane, soit rien d'autre qu'un système de résistance passive, souvent fort efficace en raison des divergences entre ces parlers et l'allemand classique. Avec l'extinction des classes d'âge ayant vécu l'annexion, le *Deutschtum* disparut, le plus naturellement du monde : on imagine mal comment il aurait pu en être autrement. Pourtant, l'administration bismarckienne avait remarquablement orchestré un mécanisme, qui, scientifiquement parlant, ne pouvait que réussir : impact démographique, contrainte scolaire et administrative, noyautage de la société, submersion urbaine et parfois rurale, traditions – dont la religion protestante – massivement importées, tout devait concourir au succès de l'entreprise. Il n'en reste plus rien à l'heure actuelle, hormis un souvenir aussi diffus que confus, à l'origine d'un contresens historique encore trop souvent répandu : pour une bonne moitié de la France en effet, et même pour certains Lorrains, c'est à l'annexion de 1870, – voire à la Seconde Guerre mondiale – que remonte le caractère germanique des dialectes et de la toponymie mosellane. Mais la frontière linguistique n'a pas varié d'un pouce entre 1870 et 1945.

En dépit de l'écart chronologique, il faut se demander comment une germanisation franque aurait pu s'imposer, là où l'empire de Guillaume II a échoué, usant de moyens sans commune mesure ? Comment imaginer que quelques milliers de Francs aient pu réussir à imposer une autre langue, en quelques dizaines d'années, là où un centralisme bureaucratique et tentaculaire n'a pu triompher en un peu moins d'un siècle ?

Une autre illustration est plus récente encore : l'époque où la Moselle devint en quelques décennies, un véritable *melting-pot* à l'américaine et où l'expansion industrielle a amené une quarantaine de nationalités différentes à se côtoyer. En un siècle, 350 000 Italiens se sont installés en Lorraine, où, pendant longtemps, la population immigrée a augmenté plus vite que les autochtones ; au plus fort du mouvement, 20 % des Mosellans venaient d'ailleurs. Certains secteurs furent véritablement submergés : dans le Pays-Haut, entre 1900 et 1930, la densité de population fut parfois multipliée par six et les Lorrains de souche ne représentaient plus que 1/5 de l'ensemble. Quelques exemples extrêmes. À Thil (Meurthe-et-Moselle) en zone bilingue très

proche de la frontière des langues, on dénombrait vers 1900, 300 mineurs : 225 Italiens, 50 Allemands et Luxembourgeois et 25 Français. En 1913, l'arrondissement de Briey comptabilisait 125 000 habitants, dont 72 000 étrangers[426]. Ces immigrés se sont, pour la plupart, installés en Moselle et y ont fait souche. Malgré cette arrivée massive, où les Italiens étaient majoritaires, jamais le français n'a été le moins du monde menacé. Des isolats étrangers, essentiellement italiens et polonais, se sont constitués dans un premier temps, mais ces nouveaux venus sont passés, assez rapidement, au bilinguisme pour finir par s'intégrer comme citoyens français à part entière et être totalement francisés, y compris au niveau linguistique. Aucune de ces langues déracinées ne pouvait l'emporter ; en vertu du « déficit identitaire », elles ont très vite disparu, comme disparaîtront celles des immigrés qui s'installent actuellement en France. Ces gens venus des quatre coins de l'Europe ont adopté la langue du pays d'accueil, y compris les expressions dialectales du *platt* du bassin houiller pour de nombreux mineurs. Un exemple intéressant est constitué par l'italien, de loin la langue « étrangère » la plus répandue en Moselle : elle subsista, massivement, dans le cercle de famille, mais l'espace d'une génération, souvent en concurrence avec le français, sans plus, générant alors un bilinguisme vite éteint. En un demi-siècle, et parfois plus rapidement, l'intégration a été totale : seuls subsistent les anthroponymes, quelques traditions familiales, très rarement la langue. Est-il besoin de préciser que la toponymie lorraine n'est pas devenue italienne pour autant ?

CONCLUSION

Les Francs sont entrés en Gaule en nombre limité, la plupart comme auxiliaires militaires de l'armée romaine, donc pour beaucoup déjà romanisés. On ne sait quelle langue ils parlaient et étaient fort probablement déjà bilingues, maîtrisant par la force des choses le latin, langue de l'armée, de l'administration, des échanges, de l'Église. Il est de plus en plus difficile d'imaginer que leur dialecte germanique – à condition qu'il ait été suffisamment pratiqué – ait pu s'imposer dans de telles conditions. Sans système écrit, sans enseignement, sans transmission organisée, leur langue, minoritaire, ne pouvait que connaître une fin rapide, pour ainsi dire programmée par la disparition naturelle de ses locuteurs, dont l'espérance de vie était limitée.

Que l'on ait pu ignorer ces paramètres – ou faire semblant – au début du siècle, passe encore. Ces Francs n'ont pu échapper au même phénomène d'assimilation linguistique qui a touché, et touche encore, tous les immigrés, à toutes les époques. Si une langue devait

[426] *Id.*, *De la Révolution à la Grande Guerre*, p. 223.

s’estomper, c’était celle de « l’envahisseur », et pas une autre. Comment imaginer qu’il ait pu en être autrement à l’époque mérovingienne ?

Un autre aspect du volet linguistique peut être considéré comme son aboutissement logique : la toponymie, qu’il convient à présent d’aborder dans le détail

CHAPITRE III : LES APPORTS DE LA TOPONYMIE

La toponymie a toujours constitué la pierre angulaire du concept de colonisation franque de l'est de la Gaule. Un domaine qui, contrairement aux dialectes régionaux, a déjà suscité d'innombrables études depuis plus d'un siècle. Car bien peu ont résisté au désir de percer le sens profond des noms de lieux, une curiosité encore stimulée en Lorraine mosellane par leur coloration germanique, dont l'origine semblait foncièrement différente du reste. Ainsi Metz la romaine aurait-elle dû son nom à *Metius*, lieutenant de César[427], et Luxembourg aurait hérité le sien, selon Bertholet, d'un cantonnement de Lètes germaniques (*Burgus Laetorum*)[428].

L'étude des noms de lieux a connu un essor fulgurant outre-Rhin, en relation avec le développement de la philologie, grande spécialité, comme on le sait, des chercheurs allemands. Leurs investigations approfondies ont su lui imprimer un cachet scientifique inconnu jusqu'alors. Ce qui tombait à point nommé pour conforter les visées ethniques sur la Lorraine et pour confirmer l'occupation germanique de la Moselle annexée. Car, en face d'une archéologie balbutiante, la toponymie était présentée, sur les deux rives du Rhin, comme l'outil idéal pour établir une chronologie du peuplement et de l'habitat. Camille Jullian n'écrivait-il pas, en 1926, qu'il était plus important de reporter les noms anciens sur une carte que des ruines ?[429] On a ainsi cru pouvoir appréhender, par le biais des toponymes , l'évolution de l'occupation du sol d'un pays et ses vagues de peuplement successives. Il est vrai que, faute de vestiges archéologiques exploitables, il était plus que tentant de faire de l'étude des noms de lieux – « fossiles de la géographie humaine » pour Jullian – et de quelques suffixes supposés caractéristiques, la source essentielle de l'histoire de nos contrées.

Henri d'Arbois de Jubainville fut le premier à avancer l'hypothèse de l'origine gallo-romaine des termes en *–acum,* formés sur un anthroponyme, qui aurait souvent été celui du propriétaire de la villa[430]. Sur la base des suffixes et des langues employées, tous les toponymistes des décennies suivantes ont reconnu quatre grandes strates linguistiques : celtique ou pré–celtique, latine, germanique et romane, rapidement transformées en séquences chronologiques correspondantes. Aux noms de lieux gaulois auraient ainsi succédé des toponymes latins, puis germaniques et enfin romans. Un panorama qui semblait aussi simple

[427] La première mention semble provenir de Sigebert de Gembloux, vers 1070. Cf. Ernest de BOUTEILLER, *Éloge de Metz par Sigebert de Gembloux. Poème latin du onzième siècle, suivi de quelques autres pièces sur le même sujet*, Paris, 1881, p. 40-48.

[428] « Les *Laeti* avoient leur quartier à Ivoix et dans le reste du territoire du Luxembourg. Ils ont même demeuré dans le château de ce nom …Lutzelburgum qui signifie … *Burgus Laetorum* ». Jean BERTHOLET, *op. cit.*, t. I, p. 5 n. e

[429] Élisabeth ZADORA-RIO, « Archéologie et toponymie : le divorce », *Les petits cahiers d'Anatole*, n° 8, Tours, 2001 (ici p. 3).

[430] Henri d'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France* (*période celtique et période romaine*), Paris, 1890.

qu'évident et qui a toujours cours, de même pour les anthroponymes sur lesquels sont très souvent formés ces noms de lieux : les noms propres sont gaulois, latins – donc gallo-romains – germaniques, romans, ce qui n'a fait qu'amplifier les césures ethniques traditionnelles. Et c'est sur ce principe qu'ont été élaborés les grands dictionnaires toponymiques français de Longnon, Dauzat et Nègre, lesquels font toujours autorité[431], principe qui va se voir largement remis en cause ici.

I. LA TOPONYMIE MOSELLANE

La Lorraine n'a pas fait exception et a vu, pour se limiter au nord de la province, la publication, à la fin du XIX[e] siècle, des grandes compilations de de Bouteiller et Lepage[432], aujourd'hui souvent dépassées, mais toujours riches de formes anciennes. Elles furent suivies, peu après l'annexion de la Moselle, par un grand ouvrage de circonstance publié par l'administration bismarckienne, *Das Reichsland Elsass–Lothringen*[433], vaste compilation sur l'histoire de la province. Car ces « nouveaux territoires » avaient ouvert un champ d'investigation immense à la science allemande. Linguistes et toponymistes de tous bords se sont alors lancés dans l'investigation des noms de lieux germaniques de Lorraine, qui présentait un terrain d'études rêvé. On ne pouvait en effet espérer mieux : la toponymie venait confirmer, point par point, les visées nationalistes des politiques du moment.

Curieusement assez négligés par Hans Witte dans ses enquêtes sur la frontière des langues, les toponymes mosellans suscitèrent rapidement l'intérêt de bien d'autres, qui les inclurent dans de nombreuses publications, tels Ernst Förstermann et Herrmann Gröhler[434], pour se limiter à deux exemples. Mais les noms de lieux mosellans allaient bien vite susciter une foule de recherches : on ne citera qu'Adolf Schiber, autant intéressé par les suffixes *–ingen* et *–heim* que par les noms de lieux gallo-romains de la périphérie messine[435].

---

[431] Auguste LONGNON, *Les noms de lieux de la France*, Paris, 2 vol. 1920-1929 ; Albert DAUZAT et Charles ROSTAING, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, 1963 ; Ernest NÈGRE, *Toponymie générale de la France*, Genève, 1990-1991, 3 vol.

[432] Ernest de BOUTEILLER, *Dictionnaire topographique de l'ancien département de la Moselle*, Paris, 1877.
Henri LEPAGE, *Dictionnaire topographique du département de la Meurthe*, Paris, 1872.

[433] *Das Reichsland Elsass–Lothringen, Landes– und Ortsbeschreibung*. Herausgegeben vom statistischen Bureau des Ministeriums für Elsass–Lothringen, Strasbourg, 1898-1903, 3 vol.

[434] Ernst FÖRSTERMANN, *Altdeutsches Namenbuch*, Bonn, 1859, 2 vol.
Herrmann GRÖHLER, *Ueber Ursprung und Bedeutung französischer Ortsnamen*, t. I, Heidelberg, 1913.

[435] Adolf SCHIBER, *Die fränkischen und alemannischen Siedlungen in Gallien, besonders in Elsass und Lothringen*, Strasbourg, 1894 ; *id.* «Die Ortsnamen des Metzer Landes und ihre geschichtliche und ethnographische Bedeuntung », *Jahrbuch der Gesellschaft für Lothringische Geschichte und Altertumskunde*, t. 9, 1897, p. 46-86

L'entre deux guerres fut marquée par les travaux de Franz Steinbach, Franz Petri, Ernst Gamillscheg et Walther von Wartburg[436], pour lesquels la toponymie représentait l'élément essentiel d'un argumentaire, à présent dépassé, mais qui a marqué le contexte historique de tout le nord–est de la France. Y fut développée, entre autres, la trop fameuse théorie des *Ausgleich,* fer de lance de l' « École rhénane » : les Francs auraient provoqué un changement de langue suivi d'un nivellement linguistique (*Sprachausgleich*) avec comme conséquence un phénomène d'attraction toponymique (*Ortsnamenausgleich*) très souvent matérialisé par un changement de nom et à l'origine d'un véritable raz de marée au niveau des noms de lieux[437]. Même si ces concepts, considérés à l'époque comme « fondateurs », ne sont plus de mise et ont été abandonnés par la recherche allemande contemporaine, leur retentissement a été d'un telle ampleur qu'ils imprègnent encore l'inconscient collectif des Lorrains. Si pour beaucoup, la Moselle est « allemande », c'est à ces publications qu'on le doit. Même édulcorées, revues très largement à la baisse ou stigmatisées pour leur faiblesse linguistique – Martina Pitz parle ainsi des « nombreuses et effrayantes erreurs » de Franz Petri[438]– ces conclusions trouvent encore, trop souvent, une place dans l'historiographie régionale et dans maints livres d'histoire, scolaires entre autres[439], où la place réservée à la toponymie reste toujours excessive.

En effet, à l'inverse de l'époque gallo-romaine, des actes écrits du haut Moyen Âge ont été conservés. Rarissimes en Lorraine au VII^{e} siècle, leur nombre augmente ensuite régulièrement et on a vite transformé les noms de lieux qu'ils contiennent en témoignages de la langue parlée à l'époque où ils ont été transcrits, une langue qui avait déjà été très largement mise à contribution pour démontrer l'appartenance ethnique des populations concernées. Or, la toponymie mosellane croulant sous les noms de lieux germaniques, dont les premières attestations remontent souvent à l'époque carolingienne, l'affaire était vite entendue : l'espace mosellan ne pouvait qu'avoir été peuplé, ou repeuplé, par les Francs du V^{e} siècle, qui avaient importé leur langue, et fondé une multitude de villages nouveaux, dont les noms germaniques apparaissaient alors au grand jour.

---

[436] Franz STEINBACH**,** « Studien zur westdeutschen Stammes-und Volksgeschichte »,, *op. cit.*
Franz PETRI, « Germanisches Volkserbe in Wallonien und Nordfrankreich. Die fränkische Landnahme in Frankreich und den Niederlanden und die Bildung der westlichen Sprachgrenze », *op. cit.*; Ernst GAMILLSCHEG, *Germanische Siedlung in Belgien und Nordfrankreich*, Berlin, 1938.
Walther von WARTBURG, *Die Entstehung der romanische Völker*, Halle, 1939. Édition française, Claude CUENOT DE MAUPASSANT, *Les origines des peuples romans,* Paris, 1941.

[437] Cf. Martina PITZ, « Methodische Innovation trotz politischer Instrumentalisierung ? Ein Blick aus der germanistischen Mediävistik auf die Quellen und Methoden der historischen Kulturraumforschung », *Historisches Forum,* 6, 2005, p. 85–96. http://hsozkult.geschichte.hu–berli...(16 mai 2003).

[438] *Ibid.*, p. 3: « zahlreiche geradezu erschreckende Irrtümer ».

[439] Philippe MARTIN, « En pays de Moselle », *op .cit.*

N'ayons pas peur des mots : en Lorraine, c'est la toponymie qui a fait l'histoire. C'est cette masse de toponymes germaniques qui a déterminé le peuplement de la province, pas l'histoire ou l'archéologie. C'est la toponymie qui a forgé cette image de colonisation franque qui colle encore à la peau de l'espace mosellan. La notion de mainmise germanique, la *fränkische Landnahme,* c'est à la toponymie et ses prétendus « suffixes de colonisation » qu'on la doit. Aux *–ingen* et *–heim* généralisés dans le nord et l'est de la Gaule, auraient succédés, de manière plus diffuse et plus tardive, les *–court* et les *–ville,* en usage jusqu'à la Loire. Des concepts dont les aspects excessifs et outranciers ont été abandonnés, mais qui ont marqué le paysage toponymique pour longtemps et continuent de l'imprégner. Ainsi chez Longnon[440], pour qui *–curtis* et *–villa* sont des signes de colonisation franque. Chez Albert Dauzat[441], ces formations en *–court* sont devenues austrasiennes, elles auraient essaimé jusqu'à la Loire, illustrant le triomphe des Pippinides et la suprématie de l'Austrasie sur la Neustrie après la bataille de Testry[442]. Ce même auteur pensait que *–villa* avait remplacé *–acum* dans la dénomination des nouveaux domaines du haut Moyen Âge.

Ces idées se retrouvent inchangées chez Maurice Toussaint, qui reste encore pour beaucoup la référence en ce domaine :

> Ainsi, grâce à la toponymie, peuvent être reconstituées la poussée et la stabilisation des Francs dans la Lorraine orientale aux V^e^ ou VI^e^ siècles. La conquête franque a ses limites pour ainsi dire inscrites sur le sol de la Moselle, du Luxembourg aux Vosges par une série de communes en *–ange* (ou en *–ingen*) disposées en demi–cercle tout autour du pays messin… Au sud le cette ligne s'échelonne, une autre suite d'agglomérations en *–court* et en *–ville* (ou *–viller*), correspondant à une interpénétration plus ou moins confuse des autochtones et des nouveaux venus. Enfin, plus au sud encore, et toujours en éventail par rapport à Metz, « rocher qui, invinciblement, s'opposait au flot des envahisseurs » un troisième chapelet de localités en *–y*, *–ey* ou *–oy* évoque, pour la plupart, le souvenir de « domaines » gallo–romains caractérisés par la finale – *iacum*[443].

[440] Auguste LONGNON, *op cit.,* p. 226.
[441] Albert DAUZAT, *op cit.,* p. 136.
[442] *Ibid.*, p. 137.

[443] *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1950, Séance du mercredi 31 mai, p. 41-42.

La toponymie moderne est toujours très attachée à ces théories « fondatrices » : cinquante ans plus tard, Daniel Laumesfeld affirmait toujours qu'« à partir de ces toponymes, [en *–ange*] on peut déduire l'aire d'installation massive des paysans-guerriers francs »[444]. Les dernières décennies ont vu la multiplication, en Moselle, d'études de toponyme micro–régionales, d'intérêt très variable[445], mais le seul ouvrage de grande ampleur est dû au Sarregueminois Henri Hiegel (1910–2001)[446]. C'est un travail de longue haleine, aboutissement d'un demi-siècle de recherches : la documentation existante y a été largement utilisée avec rigueur et circonspection et complétée par de nombreuses attestations tirées de documents d'archives. De bonnes connaissances en linguistique et en toponymie renforcent la valeur de l'ensemble, même si les orientations « germaniques » de l'auteur semblent trop largement privilégiées. Aucun éditeur n'ayant accepté de publier son étude (jugée trop « scientifique ») Henri Hiegel se vit contraint, en 1986, de diffuser son ouvrage dactylographié, en souscription à compte d'auteur[447]. Tiré à 400 exemplaires, il représente néanmoins la source de base essentielle sur la toponymie mosellane et pratiquement toutes les formes anciennes mentionnées ici en proviennent.

Alors que la toponymie ne semblait plus intéresser grand monde en Lorraine, se développait en Allemagne un renouveau de la recherche dans ce domaine, caractérisé par un retour à des conceptions moins tranchées et plus scientifiques. Une équipe d'universitaires sarrois, tant germanistes que romanistes, a entrepris une étude de la Lorraine mosellane à grande échelle, et avec des moyens dont la science française n'aurait même jamais osé rêver. Dès 1979 fut créée à l'Université de la Sarre, avec le soutien de sponsors privés, l'*Archiv der Siedlungs–und Flurnamen des Saarlandes und des östlichen Lothringen* (ASFL) ; son but est de dresser un inventaire exhaustif des attestations toponymiques anciennes (jusqu'en 1500) de la Lorraine germanophone et des régions voisines[448]. Les dépôts d'archives régionaux ont ainsi été systématiquement inventoriés pour constituer une base de données informatiques, riche (en 2003) de plus de 700 000 entrées, recensant toutes les mentions de noms de lieux – avec une différenciation entre les formes provenant de documents originaux ou de copies – et les lieux-dits de 1400 communes[449]. Cette abondante collecte, souvent inédite, concernant la vallée de la Sarre

[444] Daniel LAUMESFELD, *op. cit*. p. 104.
[445] Répertoriées par Henri HIEGEL dans son introduction (p. 5–12), cf. ci-dessous.
[446] Henri HIEGEL, « Dictionnaire étymologique des noms de lieux du département de la Moselle », *op. cit.*
[447] *Id*. « La genèse du dictionnaire étymologique des noms de lieux du département de la Moselle », *Le Pays d'Albe*, n° 19, 1988, p. 69-76.
[448] Jean–Pierre LEGENDRE, « La *Westforschung* et l'époque mérovingienne en Lorraine mosellane » *op. .cit*. p .19.
[449] Martina PITZ, Andreas SCHORR, « Vorgermanische und *fränkische* Toponyme im Siedlungsraum der Franken. Überlegungen zu ihrem sprachgeschichtlichen Erkenntniswert », in Ernst Taayke, *Essays on the Early Franks*, Groningen, 2003, p. 62-114.(ici p .86).

et divers secteurs de l'Est mosellan, a été largement utilisée dans les multiples articles rédigés par Wolfgang Haubrichs et ses collaborateurs, dont un des premières aboutissements fut la publication en 1983 de *Zwischen den Sprachen*[450]. Il faut saluer la qualité et la richesse de cette collecte, matière à un véritable dictionnaire toponymique, encore virtuel, mais qui dépasse de très loin, en qualité comme en quantité, tous les ouvrages régionaux existants. Un dictionnaire étymologique des noms de lieux de la Moselle, dont la publication avait du reste été annoncée par Martina Pitz pour 2009[451].

Il n'y a aucune hésitation possible : c'est par la toponymie que la science allemande a révélé toute sa puissance et sa redoutable efficacité. C'est par la toponymie qu'on a conforté l'image de la frontière linguistique, découvert les zones reliques, les doublets. Mais la préoccupation essentielle de la majorité des toponymistes sarrois ne s'est jamais démentie : même si l'argumentaire a pu varier, et accuser un net fléchissement ces dernières années, elle tend toujours à démontrer et de quantifier la présence franque en Lorraine mosellane et les effets, plus ou moins contrastés, de la « germanische Siedlung ». Comme l'écrit Martina Pitz[452] :

> La connaissance approfondie de la toponymie d'une région permet donc de reconstruire l'évolution linguistique et démographique de manière extrêmement précise.

Quant à l'archéologie, elle ne peut guère qu'en conforter les résultats .

> En raison de la rareté des sources écrites, la toponymie est devenue, à côté de l'interprétation des découvertes archéologiques, l'instrument privilégié pour l'étude du peuplement des divers territoires composant ce vaste espace culturel[453] .

Aujourd'hui, des voix s'élèvent, en nombre toujours croissant, pour dénoncer le danger d'un recours trop systématique aux noms de lieux : la toponymie, véritable conservatoire des états anciens d'une langue, peut être une auxiliaire précieuse, notamment dans le domaine de la micro-toponymie, mais elle ne peut éclipser les autres volets de la recherche de terrain et on

[450]Wolfgang HAUBRICHS, Hans RAMGE, « Zwischen den Sprachen. Siedlungs– und Flurnamen in germanisch–romanisch Grenzgebiet », *op .cit.*

[451] Indication donnée sur le site internet de Martina Pitz en juin 2008 (décédée deux ans plus tard). Une étude des noms de lieux des cantons de Château–Salins, Faulquemont, Forbach–Sarreguemines et Metz–Sud avait déjà été publiée en annexes de ses différents articles.

[452] Martina PITZ, *La genèse de la frontière linguistique germano–romane à la lumière des recherches toponymiques et archéologiques*, Communication du 26 mars 2008 dans le cadre du Centre d'Etudes Linguistiques de l'Université Jean–moulin (Lyon 3). p. 1-15 (ici p. 3).

[453] Martina PITZ, « Le superstrat francique dans le Nord–Est de la Gaule. Vers une nouvelle approche philologique et toponymique», *Nouvelle Revue d'Onomastique* t. 35/36, 2000, p. 69–85. (ici p.70).

souligne, de plus en plus, le divorce entre toponymie et archéologie[454]. Pourtant, de telles prises de position sont encore loin de faire l'unanimité et l'étude des noms de lieux passe encore trop souvent pour une solution miracle et la clé de bien des énigmes.

A. LA FORMATION DES TOPONYMES

Ce qui distingue la toponymie mosellane, c'est sa relative complexité et son caractère pour le moins ambigu : elle est bilingue – d'où des formations hybrides souvent inhabituelles – et recourt à différents suffixes mixtes, dont le sens exact et les modalités d'emploi ont épuisé, en vain, des générations de toponymistes. À l'heure actuelle, aucun renouvellement fondamental n'est en vue et les hypothèses classiques, à bases ethniques, parfois avec quelques variantes, restent toujours privilégiées, jusque dans les travaux les plus récents. On y retrouve les quatre grandes vagues de formation – celtique, latine, germanique et romane – qui se seraient succédées, chacune utilisant des suffixes caractéristiques associés à des anthroponymes.

Si l'unanimité s'est établie quant aux formations en *–iacum,* – les plus anciennes et donc interprétées comme d'époque gallo-romaine – les autres posent des problèmes toujours non résolus. Ainsi les suffixes *–villa, –court –ville, –villers* sont-ils perçus comme les successeurs du premier, et donc datés du haut Moyen Âge. En parallèle, les suffixes *–ingen, –heim, –dorf,* considérés comme leurs transpositions germaniques, ont été associés à la colonisation franque ou alémanique de l'est de la Gaule. Pour ne citer qu'un exemple, parmi des dizaines [455]:

> Le suffixe *–ingen* apparaît dans les vagues de défrichements mérovingiens mais est encore productif au VIII[e] siècle ; c'est un suffixe nouveau, équivalent de *–acum.*

1. Les suffixes *–ingen* et *– heim*

Bien que perçus de tous temps comme les marqueurs essentiels de la conquête germanique, la recherche n'est en rien unanime au sujet des –i*ngen,* et cela en dépit du nombre d'études diverses qui leur ont déjà été consacrée. On pourrait citer des dizaines de publications, toutes plus contradictoires les unes que les autres à ce propos ; on constate même que, plus les

[454] Élisabeth ZADORA–RIO, *op.cit.*
[455] Martina PITZ, « Les toponymes en –co*u*rt de la Lorraine romane. Vers une approche pluridisciplinaire de l'habitat à l'époque mérovingienne », in Brigitte HORIOT, Corina VELEANU, *L'onomastique au carrefour des sciences humaines*, Lyon, 2004, p. 205-218 (ici p 216).

choses avancent, plus elle se compliquent. Le seul point d'accord qui se dégage est d'en faire des « suffixes de colonisation ». Quant à leur origine, Michael Follmann, dans le prologue à son dictionnaire des dialectes germaniques[456], avait adopté, au début du siècle, une position qui ne faisait pas l'unanimité : il pensait pourtant, sagement, qu'il était impossible de les attribuer à une ethnie précise et les considérait simplement comme « urdeutsch ». En 1927, Georg Wolfram, qui avait beaucoup travaillé sur la Lorraine antique, était arrivé à des conclusions différentes : les *–ingen* auraient été introduits par les Alamans, et les *–heim* par les Francs[457]. Aujourd'hui, ces deux suffixes passent pour les seuls éléments toponymiques « primaires » utilisés par les Francs installés en Gaule[458]. Mais les *–ingen* ne sont pas les plus anciens et on verra plus loin qu'en Moselle les rares exemples attestés au haut Moyen Âge ne sont pas antérieurs au VII^{e} siècle. Ailleurs non plus. En fait, on ne dispose d'aucune preuve formelle quant à leur origine franque et on estime à présent que, tout en étant mérovingiens, ils seraient plus sûrement carolingiens[459] .

Il est indéniable en effet que les plus anciens sont les suffixes *–heim*. Dérivé du germanique **haima*, au sens d'habitation, ancêtre du *Heim* allemand et du *home* anglais, il est déjà employé sous une forme assez vague, par Tacite (*Boihemi*)[460], puis de manière plus explicite dans la Loi salique, avec les trois noms de lieux *Bodohaim, Saljahaim, Widuhaimz.* Leur interprétation est plus que délicate et leur datation n'a jamais pu être établie avec précision. Le VII^{e} siècle a été proposé mais, comme ces noms ne figurent pas dans tous les manuscrits, le VIII^{e} est plus vraisemblable. Personne n'a jamais réussi à localiser ces toponymes : *ultra Rhenum* dans une version de la Loi, *in Germania* dans une autre . Quoi qu'il en soit, la Gaule est exclue. Et beaucoup pensent à présent qu'il s'agit davantage de prototypes mythiques et symboliques que de villages réels[461].

---

[456] Michael Ferdinand FOLLMANN, *Wörterbuch der deutsch–lothringischen Mundarten*, p. 6.

[457] Georg WOLFRAM, « Zur Geschichte der Einführung des Christentums und der Bildung der Archidiakonate in Lothringen», *op cit.*

[458] Martina PITZ, *La genèse de la frontière linguistique germano–romane à la lumière des recherches toponymiques et archéologiques* , p. 8.

[459] «... dass sicherlich auch eine frühe Schicht der Namen auf *–ingen* in die Merowingerzeit zurückreicht – **sehr wahrscheinlich in die frühe Karolingerzeit** ...». Wolfgang HAUBRICHS, « Das *palatium* von Thionville/Diedenhofen und sein Umland im Spiegel frühmittelalterlicher SiedIungsnamen und SiedIungsgeschichte. Eine topornnastische und interferenzlinguistische Studie » in Jens HAUSTEIN, Eckhard MEINEKE, Norbert–Richard WOLF (Hrsg.), *Septuaginta quinque. Festschrift für Heinz Mettke*, Heidelberg, 2000, p.171-189 (ici p. 183).

[460] TACITE, *op.cit*, p. 28 : *manet adhuc Boihemi nomen* …

[461] Wolfgang HAUBRICHS, « Namenbrauch und Mythos-Konstruktion. Die Onomastik der Lex-Salica-Prolog », in Uwe LUDWIG und Thomas SCHILP (Hrsg.), *Nomen et fraternitas : Festschrift für Dieter Geuenich zum 65. Geburtstag*, Berlin, 2008 p. 53-79.(ici p 68-70). Le même article est paru en français sous le titre « Tradition onomastique et construction de mythes. Les noms des prologues de la loi salique », *Nouvelle revue d'onomastique*, n° 51, 2009, p. 131-166 (ici p. 151-154).

La recherche moderne fait preuve de quelque hésitation dans l'appréciation de ces deux suffixes et les plus récentes mises au point montrent une grande prudence quant à leur appartenance ethnique. Beaucoup témoignent à présent d'un certain bon sens : les *–heim* étant les plus répandus dans le nord-est de la Gaule, il semble logique qu'ils correspondent à des implantations franques[462]. Mais d'autres spécialistes, comme Wolfgang Haubrichs, estiment que les deux types de suffixes ont été employés indifféremment par les Francs, comme pourraient le confirmer, par exemple, des implantations contemporaines de la région de Sarrebruck, comportant des *–ingen* à l'ouest et des *–heim* à l'est ; s'agirait–il de deux groupes francs de provenance différente ?

> Diese Methoden stützen sich im wesentlichen auf die Interpretation ältester Siedlungsnamentypen (Namen auf *–heim, –ingen, –dorf* usw.), die in der Germania umfassend verbreitet waren (und nicht einer bestimmten *gens* zugeordnet werden können)[463]

Il faut d'ores et déjà pointer là un premier anachronisme : les *–heim* sont, à l'évidence, les plus anciens et on a de plus en plus tendance à les attribuer, en priorité, aux « conquérants » francs. Mais ils sont étonnamment rares en Moselle, bien plus rares que les *–ingen,* alors qu'ils abondent dans l'Alsace voisine, qui elle, aurait été colonisée par les Alamans. Dans ces conditions, à qui attribuer les centaines de toponymes en *–ingen/–ange* de l'espace mosellan ? D'autres suffixes méritent également attention : *–ingatun* et surtout *–ingaheim* fréquents en Gaule du Nord (par exemple Seninghem, Pas-de-Calais) et considérés aujourd'hui par beaucoup, dont Wolfgang Haubrichs[464], comme les seuls indices d'une colonisation franque assurée. Une seconde incohérence, et de taille, se profile à présent : en fonction de l'absence en Lorraine de ces formations caractéristiques, particulièrement en *–ingaheim,* la thèse d'une colonisation franque précoce de la Belgique Première a été abandonnée. Par voie de conséquence, seule la Gaule du Nord, et particulièrement la Flandre, aurait accueilli les nouveaux venus en nombre. Pour la Lorraine, on penche à présent pour une arrivée nettement plus tardive et beaucoup moins

---

[462] Franz STAAB, « Die Rheinfranken und das Reich von Köln », in *Die Franken, Wegbereiter Europas,* p. 237-240.

[463] Wolfgang HAUBRICHS, « Grenzen und Interferenzen. Zur Genese der deutsch–französichen Sprachgrenze », in Pierre BEHAR et Michel GRUNEWALD (dir.), *Frontières, transferts, échanges transfrontaliers et interculturels,* Bern, 2005, p. 79-104 (ici p. 83).

[464] Id., « Fränkische Lehnwörter, Ortsnamen und Personennamen im Nordosten der Gallia. Die *Germania submersa* als Quelle der Sprach–und Siedlungsgschichte », in Dieter GEUENICH, *die Franken und die Alemannen bis zur Schlacht bei Zülpich*, Berlin, 1998, p.102–129. (ici p. 118).

massive, aboutissant à une cohabitation romano–franque de grande ampleur[465].Il en aurait résulté un bilinguisme fortement implanté, à l'origine des nombreux toponymes mixtes et d'isolats romanophones, telle la *Mosella romana* tréviroise et d'autres, qui seront abordés plus loin.

2. Les suffixes –*court* et – *ville*

Les suffixes –*court* et –*ville* sont également nombreux en Lorraine ; l'espace mosellan est moins concerné, car ces formations y sont moins abondantes et bien plus fréquentes en zone romane. Elles n'en contiennent pas moins des anthroponymes germaniques et ont été assimilées à des créations mérovingiennes qui auraient pris la suite de la « colonisation » franque des premiers temps du haut Moyen Âge. Parmi les 780 toponymes en –*villare* répertoriés dans l'antique Belgique Première, Martina Pitz a relevé 562 anthroponymes d'origine germanique, soit 72 %[466]. Ferdinand Lot les avait déjà associées à une vague de défrichement impulsée par l'aristocratie franque[467.]. Une thèse reprise par les chercheurs d'outre-Rhin, et qui a toujours cours, avec toutefois une différence essentielle : leur origine germanique s'éloigne de plus en plus, bien qu'ils soient composés selon un ordre, en théorie, inconnu des langues romanes, qui place le déterminé après le déterminant (type *Avricourt*). Au niveau philologique, la romanisation de ces composés apparaît comme de plus en plus évidente, notamment par l'emploi d'anthroponymes germaniques comportant un génitif en –*o* (*Ambricocurte, Ebroaldocurte*), interprété comme un cas–régime roman précoce. Et ces toponymes en –*court* et –*ville* sont à présent considérés comme l'expression de la « symbiose romano–franque » du haut Moyen Âge[468].

3. Les suffixes – *acum*

On aurait pu croire que le paysage toponymique mosellan comportait essentiellement des formations germaniques : il n'en est rien car les noms de lieux en –*acum* (et ses variantes de type

[465] Martina PITZ, Andreas SCHORR, *Vorgermanische und 'fränkische'Toponyme im Siedlungsraum der Franken. Überlegungen zu ihrem sprachgeschichtlichen Erkenntniswert*, p.68, 69.
[466] Martina PITZ, « Personennamen in frühmittelalterlichen Siedlungsnamen: methodische überlegungen am beispiel der –*villare*–Namen des Saar–Mosel Raumes », in Heinrich TIEFENBACH, Heinrich LÖFFLER (Hrsg.), *Personenname und Ortsname*, Heidelberg, 2000, p.143–188 (ici p.156).
[467] Ferdinand LOT, « De l'origine et de la signification historique et linguistique des noms de lieux en –*ville* et en –*court* », *Romania* t. 59, 1933, p. 199-246 (ici p. 221).
[468] Martina PITZ, *Les toponymes en –court de la Lorraine romane. Vers une approche pluridisciplinaire de l'habitat à l'époque mérovingienne*, p. 207,211.

–*iacas*) y sont en effet très nombreux, bien plus nombreux qu'on l'aurait imaginé : Monika Buchmuller–Pfaff en a compté au moins 850[469] pour l'ensemble de la Belgique Première, dont beaucoup ne sont plus représentés que par des microtoponymes, correspondant à des habitats désertés ; le nombre de ces villages disparus étant ici manifestement sous–évalué, le total général doit s'établir autour d'un bon millier. Ces toponymes ont de tous temps été considérés comme des marqueurs de romanité et sont formés, à 85 %, sur des anthroponymes latins, 15 % seulement étant germaniques. Contrairement aux idées reçues, ils ne se concentrent pas qu'en zone romane ; nombreux au delà de la frontière linguistique, leur localisation n'est pas due au hasard. La vallée de la Moselle – jusqu'à Trèves – les centralise en priorité, mais c'est dans la périphérie messine qu'ils sont les plus abondants : une centaine, encerclant véritablement l'ancienne capitale médiomatrique de toutes parts. C'est, de loin, la plus forte concentration de Belgique Première. Les autres secteurs en comportent beaucoup moins, une petite dizaine dans l'arrondissement de Château-Salins, autant près de

[469] Monika BUCHMULLER–PFAFF, *Die –(i)acum Namen der römischen Provinz Belgica Prima*, Tubingen, 1990, p. 751.

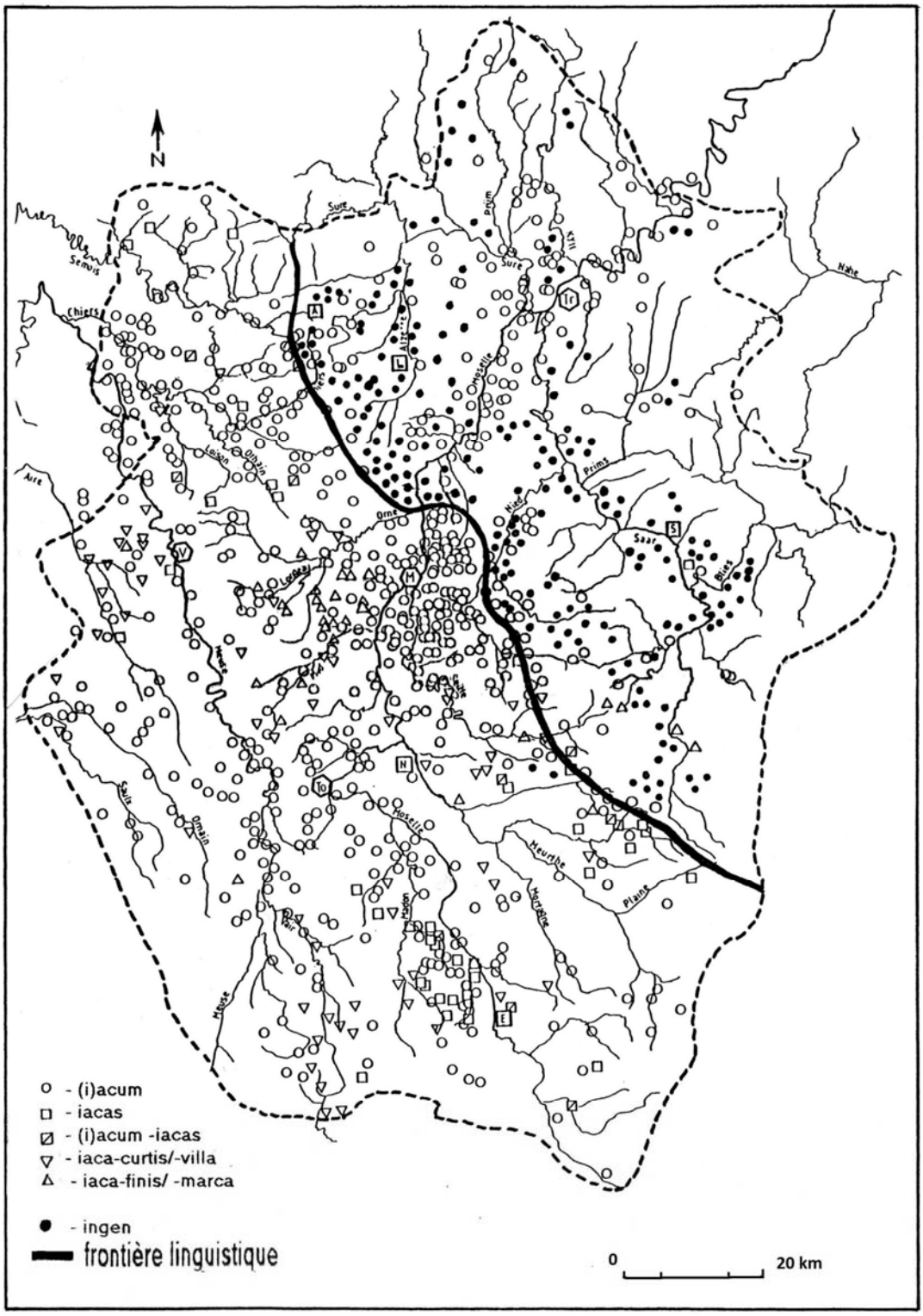

14. Les toponymes en *–acum* et *–ingen* de Belgique Première
(d'après la carte n°1 de M. Buchmüller –Pfaff , *Die –iacum Namen* …
et la carte n° 5 de H. Engels, *Die Ortsnamen an Mosel*…)

Thionville ; ils sont nettement plus rares dans les environs de Sarrebourg et totalement absents dans la circonscription de Sarreguemines. On verra plus loin l'interprétation qu'on peut apporter à ce phénomène mais on peut d'ores et déjà relever que beaucoup de *vici*, gîtes d'étapes et centres de quelque importance portent des toponymes en *–acum,* ce qui n'exclut en rien leur présence dans les zones rurales. On a longtemps prétendu que ce type de formation avait disparu à la chute de l'Empire romain, mais les preuves explicites sont rares. La localisation contrastée de ces toponymes a amené une évolution philologique différenciée en fonction des zones linguistiques. Une même racine **Montiniacum*, qui évolue théoriquement en Montignac, Montigney ou Montigny en secteur roman est devenue en Moselle germanophone Montenach alors qu'un **Matteriacum* a abouti à Métrich.

Une dernière source d'étonnement : bien qu'un inventaire précis s'avère illusoire, il semble bien qu'en Belgique Première, les composés en *–acum* soient légèrement plus nombreux que les autres types de formations toponymiques, ce qui constitue une confirmation supplémentaire de romanité.

4. Les anthroponymes

Des anthroponymes constituent le plus souvent le premier élément de ces noms de lieux ; du fait de leur simple consonance germanique, ils ont longtemps été considérés d'office comme francs ou alamans. Depuis, la recherche a évolué et on les a examinés d'un peu plus près, car ils représentent souvent la seule empreinte véritablement germanique du contexte mérovingien. Dans cette optique a été créé, en 1999, le groupe de travail *Nomen et Gens*, dont le but est d'établir un *corpus* informatisé (Namendatenbank) des anthroponymes germaniques du haut Moyen Âge. Le but des linguistes à l'origine du projet est d'étudier ces noms en tant que marqueurs linguistiques, ethniques, sociaux et culturels[470] : on ne peut être plus clair. On distingue environ 300 thèmes anthroponymiques différents que l'on rattache à
quatre grands champs sémantiques : la guerre, le pouvoir, les valeurs morales et les mythes. Ils s'agit le plus souvent de formations bithématiques porteuses de sens (*Bernard* = fort comme un

[470] « Name und Gesellschaft. Personennamen als lndikatoren für sprachliche, ethnische, soziale und kulturelle Gruppenzugehörigkeiten ihrer Träger. Corpus der Personennamen und der Personen der germanischen Völker und Reiche des 3. bis 8. Jahrlunderts ». Dieter GEUENICH, « Zu den Namen der Alemannenkönige », in Albrecht GREULE, Hans–Walter HERRMANN, Klaus RIDDER, Andreas SCHORR (Hrsg.), *Studien zu Literatur, Sprache und Geschichte in Europa, Wolfgang Haubrichs zum 65.Geburtstag gewidmet*, St Ingbert, 2008, p. 641-654 (ici p. 641, n. 1). Ce groupe comprend, entre autres, Dieter Geuenich et Wolfgang Haubrichs.

ours) ou d'hypocoristiques et de variantes abrégées (*Gero*)[471]. Les dernières études ont établi, en fonction des transformations philologiques, que la plupart des toponymes en *–ville* et *–court* devaient en fait être imputés à la population romane, y compris tous les composés dont un seul des deux thèmes est d'origine germanique. Il en va de même pour les divers noms en *–acum* forgés sur des anthroponymes germaniques[472]. Il faut donc convenir qu'il reste très peu de toponymes à caractère purement germanique, tant la romanisation est profonde.

B. Une romanisation qui s'affirme

La recherche contemporaine est également parvenue à un autre constat : ce qui est valable pour les toponymes romans est en passe de le devenir pour les noms de lieux germaniques. En effet, beaucoup de toponymes en *–ingen* sont cités sous la forme *–ingas*, que les philologues ont identifiée à un accusatif féminin pluriel d'origine incontestablement latine : alors qu'on attendrait un datif pluriel germanique en *–um*, ces formations ne s'expliquent que par une romanisation[473].

De plus, ces toponymes germaniques sont souvent employées dans les chartes avec des prépositions latines telles *ad*, *apud*, *in*, souvent associées à *villa*, et parfois même intégrées, comme adjectifs, à de véritables locutions : ainsi *Haveringivillam* (Havange). Ici encore, la latinisation est évidente. D'autres attestations montrent une absence d'évolution philologique germanique, tel qu'un défaut d'inflexion dans certains cas : *Marange*, provenant de *Meringas*, aurait dû donner *Merange*; *Créhange* aurait dû logiquement, évoluer en *Crihange*. Ces exemples, plus nombreux qu'il n'y paraît, dispersés au nord et au sud de l'aire germanophone, sont également à mettre au compte d'une influence latine et démontrent incontestablement que la langue parlée dans ces contrées n'était pas germanique[474].

Les suffixes ne sont pas les seuls en cause : les anthroponymes qui entrent en composition font état, eux aussi, de plus en plus de traces de romanisation. Ainsi un toponyme tel que Petrange (village disparu sur la commune de Hinckange) postule-t-il comme forme originelle **Petringas,* forgé sur l'anthroponyme latin *Paterinus.* L'origine est la même pour Pfeddersheim

[471] Martina PITZ, *La genèse de la frontière linguistique germano–romane à la lumière des recherches toponymiques et archéologiques*, p. 10
[472] *Ibid.*, p. 7.
[473] Martina PITZ, Andreas SCHORR, *Vorgermanische und 'fränkische'Toponyme im Siedlungsraum der Franken. Überlegungen zu ihrem sprachgeschichtlichen Erkenntniswert*, p. 81 n. 92.
[474] Monika BUCHMULLER-PFAFF, *op. cit.*, p. 802.

(**Paterines–haima*), situé pourtant en Hesse, près de Worms. On peut encore citer Clouange, (** *Cloio–ingas*) un composé de *Clodio*[475].

Martina Pitz vient même de découvrir que beaucoup d'anthroponymes entrant en composition dans les noms de lieux mosellans en *–ingen* étaient d'origine romane. Une bonne moitié des *–ingen* du canton de Faulquemont (53 sur 105) montre ainsi des traces de romanisation[476]. Près de 30 % des patronymes (20 sur 72) à l'origine des formations en *–ing* de la région de Forbach, en plein cœur de la zone germanophone, sont romans[477]. Dans la vallée de la Seille, autour de Salonnes, 26 % des noms de lieux de ce type sont romans et 43 % de l'ensemble est incontestablement romanisé[478]. C'est une surprise qui ébranle les conceptions toponymiques les mieux établies et qui amène des conclusions d'un type nouveau[479]: cette approche méthodologique réduit considérablement le nombre des toponymes que la recherche antérieure attribuait aux Francs ou dont elle en décelait l'influence, car certains types sont à écarter complètement. Certaines interprétations sont assez surprenantes : i1 ne reste en fin de compte qu'un ensemble d'interférences remarquables affectant les règles qui régissent la formation des noms chez les Francs et les Romans.

Des toponymes romans ont donc été formés sur des anthroponymes germaniques et des noms de lieux germaniques sur des anthroponymes romans ou romanisés : une situation qui ne peut guère s'expliquer que par un contact linguistique étroit entre les deux populations et un bilinguisme plus ou moins généralisé, prélude à une véritable symbiose germano–romane[480].

Se pose à présent le problème de l'origine de tous ces locuteurs romans, manifestement trop romanisés et trop nombreux pour provenir d'Austrasie. On assiste alors à l'émergence de théories nouvelles, qui s'avèrent fort étonnantes : selon Martina Pitz, ces romanophones implantés dans l'espace mosellan seraient des Francs venus de Neustrie[481] . Dans cette optique, elle affirme que le centre du pouvoir franc se serait situé originellement en Neustrie et qu'au

---

[475] Wolfgang HAUBRICHS, *Grenzen und Interferenzen. Zur Genese der deutsch–französichen Sprachgrenze*, p. 86.

[476] Martina PITZ, « Toponymie zwischen den Sprachen. Ortsnamen als Instrumente landes–und siedlungsgschichter Forschung im lothringischen Sprachgrenzraum», in Hans–Peter BROGIATO, *Geographische Namen in ihrer Bedeutung für die landeskundliche Forschung und Darstellung***,** Trier, 1999, .p. 67-95 (ici p. 56).

[477] Martina PITZ, Frauke STEIN, *Genèse linguistique d'une région frontalière: les environs de Forbach et de Sarreguemines* , p. 372.

[478] Martina PITZ, *La genèse de la frontière linguistique germano–romane à la lumière des recherches toponymiques et archéologiques* , p. 78.

[479] *Ead., Le superstrat francique dans le Nord–Est de la Gaule. Vers une nouvelle approche philologique et topony mique*, p. 74.

[480] Wolfgang HAUBRICHS, *Fränkische Lehnwörter, Ortsnamen und Personennamen im Nordosten der Gallia* , p. 113.

[481] Martina PITZ, Frauke STEIN, *Genèse linguistique d'une région frontalière: les environs de Forbach et de Sarreguemines*, p. 372.

cours du VI^e^ siècle, les Francs se seraient orientés vers une Austrasie « en gestation encore faiblement peuplée, du moins dans sa frange orientale, par une population gallo-romaine restée au pays »[482].

Quelle qu'ait pu être l'origine de cette population, on remarquera avec intérêt que ces conclusions toponymiques rejoignent parfaitement celles des linguistes, tel Michel Banniard, qui prône une romanisation et un bilinguisme étendu pour toute la Gaule du Nord du haut Moyen Âge[483]. En outre, il est de plus en plus question d'un « couloir romanique du Nord–Est », depuis Lyon jusqu'aux rivages de la Mer du Nord, puissant vecteur de romanité et de romanisation. Ses effets linguistiques, notamment en Belgique Première, concernée au premier chef, en auraient été largement sous-estimés jusqu'à aujourd'hui[484].

Cela nous amène à un questionnement, sur lequel on reviendra : comment expliquer, dans un tel contexte, l'emprise quasi-exclusive de la langue et des toponymes germaniques sur une bonne partie de l'espace mosellan ? En d'autres termes, quelle est l'origine du germanisme mosellan ?

II. LA TOPONYMIE MOSELLANE À L'ÉPREUVE DU TERRAIN

Rares sont les toponymes lorrains attestés par des mentions écrites antérieures au VIII^e^ siècle. Les grands classiques, les itinéraires routiers ou la littérature antique, n'ont transmis que quelques noms, essentiellement des IV^e^ ou V^e^ siècles : *Divodurum, Augusta Trevirorum, Tullum, Caranusca, Ricciacus, Scarponna, Decempagi, Marosallo, Ad Duodecimum*. On peut d'ores et déjà y remarquer l'écrasante majorité des formations celtiques sur les termes d'origine latine et l'absence totale de racines germaniques.

Il n'y a quasiment pas de nom de lieu véritablement cité au VI^e^ siècle en Lorraine. Pour se limiter à l'actuel département de la Moselle, et selon le dictionnaire étymologique d'Henri Hiegel, seule subsiste une vingtaine d'attestations du VII^e^ siècle : *Almarega* 661 (Amelecourt), *Beraldivilla* 691 (Baronville), *Bobunisvillare* 699 (Bebing), *Bisanga* 699, (Bezange–Petite*), Calciacum* 610 (Chaussy), *Flevigniacum* 691 (Flavigny), *Chassus* 699 (Hesse), *Gunduinovilla* 699 (Gundwinviller, habitat disparu à Biberkirch) *Mariolas* 691 (Marieulles), *Ottringas* 679

[482] Martina PITZ, *La genèse de la frontière linguistique germano–romane à la lumière des recherches toponymiques et archéologiques* , p. 21.
[483] Michel BANNIARD, « Germanophonie, latinophonie et accès à la *Schriftlichkeit* (V^e^–VIII^e^ siècle) » *op.. cit*
[484] René LEPELLEY, « Le couloir romanique : une réalité étudiée à partir des atlas linguistiques de la France romane », in Brigitte HORIOT, *La dialectologie hier et aujourd'hui (1906–2006),* Lyon, 2009, p. 213-225.

(Oetrange), *Ortivallis* 600 (Orceval, hameau disparu à Verny), *Vigiacum* 691 (Vigy). On peut y ajouter *Hilariacum*, (site de l'abbaye de Saint-Avold), *Salionne* (Salonnes) et *Altaripa* (Altrippe), probablement plus ancien encore. Des monnaies du VII^e^ siècle ont révélé *Medianus vicus* (Moyenvic), *Lasciaco vico* (Lezey), *Bodesio vico* (Vic-sur-Seille), *Sareburgo* (Sarrebourg).

La disproportion est criante : dix–neuf termes latins pour deux formes véritablement germaniques en *–ingen* (*Bisanga,* 699 et *Ottringas,* 679), soit 10 % de l'ensemble. Si on élargit un peu les investigations, le panorama reste identique : d'après un décompte personnel à partir des attestations relevées par H. Hiegel, sur une centaine de mentions des VII^e^ et VIII^e^ siècles conservée, 60 % des toponymes sont latins, et le pourcentage restant ne contient qu'une petite vingtaine de *–ingen* ! On se heurte donc à un autre anachronisme car on s'attendrait à une avalanche de compositions germaniques « primaires » et de créations nouvelles, caractéristiques des Francs : on en est bien loin.

A. Les testaments

L'exemple le plus ancien provient du précieux testament du diacre Adalgisel-Grimo, daté de 634. On a déjà abordé le legs de ce puissant aristocrate austrasien et entrevu l'étendue de ses biens : aucune des localités citées ne porte de nom germanique. Ainsi est-ce le cas pour ses possessions de Lorraine actuelle : *villa Belulfiaga* (Beuveille), *Fatiliago* (Failly), *Marciaco* (Mercy), *Madiaca* (Montmédy) au confluent de la Chiers (*Carus*) et de l'Iré, *villa Hogregia* (Iré–le–Sec, près de Montmédy), *Nogaria* (Noers plutôt que Nehren en Allemagne), *Longagio* (Longuyon). On ne constate rien de différent plus loin; en Allemagne : *Talmatio* (Temmels, près de Saarburg), *castrum Tolegio* (Tholey), *ad Tautinna* (Taben, près de Saarburg), *villa Fidinis* (Weiten ou Fitten, près de Saarburg), *Callido* (Keil, près de Trèves). En Belgique *: villa Fledismamalacha* (Flémalle), *Choinse* (Huy), *Chambo* (Han), *Amanio* (Amay), *Bastoneco* (Bastogne)[485]. La toponymie y est, massivement gallo-romaine, avec un maximum de formations traditionnelles en *–acum*, sans que la base celtique soit absente. Qu'il s'agisse de fondations nouvelles, ce qui semble peu vraisemblable ou plutôt de biens familiaux, on ne peut y relever aucune germanisation.

Un autre exemple, légèrement plus tardif – mais qui reprend certainement des formes bien plus anciennes – concerne un secteur spécifiquement mosellan cette fois : le testament de Fulrad de Saint–Denis. Né vers 705, fort probablement dans la vallée de la Seille (mort en 784), Fulrad

[485] Nancy GAUTHIER, *L'évangélisation des pays de la Moselle,* p. 412-417.

devint abbé de Saint–Denis en 749. Familier de Charlemagne, il fut un des personnages clés de l'empire carolingien. Son testament, établi à Herstal en 777, concerne de nombreux domaines, tous localisés entre Delme et Moyenvic, en zone romane[486].

Tornugo villare (NP[487] gaulois Turnus + *–acum*), Torcheville ; *Victorningas*, cité *Victerneia curte* en 781 (NP latin Victurnius) Vertignécourt, habitat disparu à Puttigny ; *Adarmacia villa* (NP germanique Adalmar + *–acum*), Amélécourt ; *Hagnaldo villare* (NP germanique Haginwald+ *–iacas*), Hannocourt ; *Uuarnugo curte*, cité *Uuarningas* 775 (NP germanique Warin + *–curtis*), Vannecourt ; *Filitione curte* (NP latin Felicius + *–curtis*), habitat disparu, non identifié, près de Château–Salins ; *Sicramno curte* (NP germanique Sigiram + *–curtis)*, Seraincourt, habitat disparu près de Château–Salins ; *Destrago* (NP latin Dexterius + *–acum*), Destry ; *in Buxito* (NP latin Bussius + *–acum*), Buchy ; *Alningas* (NP latin Alanus + *–ingen*, modifié plus tard), Alaincourt ; *Carisiago* (NP gaulois Carisius+ *–acum*), Chérisey.

Sur onze toponymes, on compte une majorité de composés en *–acum*, quelques *–villare* et *–curtis*, mais seulement deux *–ingen*, dont aucun ne se maintiendra, puisqu'ils adopteront par la suite des noms en *–court*. Bien qu'on ne puisse y attacher qu'une valeur toute relative, il faut remarquer le nombre d'anthroponymes latins (cinq) et même gaulois (deux), pour quatre seulement d'origine « franque », à une époque pourtant marquée par l'anthroponymie germanique. La spécificité mosellane joue ici à plein : c'est certainement à la proximité de la frontière des langues qu'il faut attribuer la mixité des formes, les nombreux cas d'instabilité des suffixes (*Alningas >Alaincourt*) et les doublets (*Torcheville* / *Dorsweiler*, *Destry* / *Destrich*). On reviendra plus loin sur ces phénomènes.

On ne peut qu'être surpris par le petit nombre de toponymes germaniques dans un tel contexte, et si près de la frontière linguistique, dans un environnement où les aristocrates austrasiens devaient leur fortune aux libéralités de la cour carolingienne, dont certains de Charlemagne en personne. Pourtant, tout, ou presque, s'opère dans le strict héritage de l'antiquité romaine. L'église et le monastère de Salonnes furent également fondés par Fulrad : *Salonna* ne fait que reprendre le nom de la Petite Seille (qui se jette dans la Grande Seille à cet endroit), un hydronyme pré–celtique (**salonna :* rivière salée) ; là encore, c'est la pérennité qui l'emporte, malgré la fondation religieuse nouvelle. Fulrad n'était donc pas au nombre des aristocrates austrasiens qui passent pour avoir germanisé la Lorraine antique, ni même la province voisine du

[486] Wolfgang HAUBRICHS, « Fulrad von St.Denis und der Frühbesitz der *cella Salonnes* in Lotharingien », in Wolfgang HAUBRICHS, Wolfgang LAUFER, Reinhard SCHNEIDER (Hrsg.), *Zwischen Saar und Mosel, Festschrift für Hans-Walter Herrmann zum 65.Geburtstag*, Saarbrücken, 1995, p. 1-27

[487] Le terme *anthroponyme* est à l'avenir abrégé en NP .

reste : on connaît en effet deux autres de ses fondations à la limite des Vosges et de l'Alsace, formées cette fois directement sur son nom : *Fulradovilare* et *Fulradocella*. Il s'agit, incontestablement, de fondations nouvelles, mais elles sont, là encore, latines et respectent la tradition toponymique gallo-romaine. De plus, il est difficile d'y voir de véritables créations *ex nihilo* car l'endroit qui accueillit le prieuré de Fulrad changea très rapidement de nom : le premier est devenu Saint–Hippolyte et le second Liepvre (aujourd'hui dans le Bas–Rhin). Toutefois, peu de temps après, Liepvre est attesté sous la forme de *Lebrahense monasterium*, formé sur *Lebrahar* (781), un nom de rivière[488].

Ainsi après Grimo, Fulrad , pour lesquels on ne constate pratiquement aucun changement, malgré l'écart chronologique et géographique. L'ensemble demeure romain, en dépit de l'origine et du rôle des deux protagonistes au sein de la Gaule franque.

B. Chartes et documents contemporains

D'autres exemples proviennent d'horizons proches du pouvoir. Dès 613, l'Austrasie et les Austrasiens – Arnulfiens et Pippinides – acquièrent une grande importance au sein de la monarchie mérovingienne, mais les quelques actes qu'on leur attribue s'avèrent souvent douteux. Ainsi Gundulfus, qui a occupé de hautes fonctions sous le règne de Théodebert II (596–612), est cité par Grégoire de Tours comme membre de sa famille[489] mais aucun document n'atteste qu'il ait vraiment laissé son nom à Gondreville (*Gundulfi villa*, 727), où s'est élevé un important palais carolingien (*actum Gundufi villa palatio regio,* 841)[490]. Arnoul, célèbre s'il en est, a laissé une empreinte indélébile : mais rien de concret ne permet de lui attribuer la *villa Arnoldi*, attestée en 851 (Arnaville, près de Toul). On connaît le nom de son épouse, Doda, mais l'associer à *Dodiniacavilla,* (Dognéville, Vosges) relève probablement de la légende[491]. Il subsiste beaucoup moins d'hésitation, en revanche, pour l'évêque Papolus (mort vers 614), qui a laissé un nom dans l'histoire messine de même que dans la littérature contemporaine : il s'agit probablement du *comes* austrasien qui aida le poète Fortunat, après le vol de son bateau à Metz, entre 566 et

[488] Auguste KROEBER, « Charte de Fulrad, abbé de Saint–Denis (777) », *Bibliothèque de l'école des chartes*, t. 18, 1857, p. 48-52.
[489] *Libri Historiarum Decem*, VI, 11.
[490] MGH, DD, Arnulf n° 95 ; cité par Wolfgang HAUBRICHS, « Warndtkorridor und Metzer Romanenring », in Rudolf SCHÜTZEICHEL, *Ortsnamenwechsel*, Heidelberg, 1986, p. 266.
[491] *Vita Arnulfi* II : Acta Sanctorum, Jul. IV, § 15, p. 437. Référence aimablement communiquée par Michèle Gaillard.

569[492]. Il a fondé la basilique Saint-Symphorien, où il fut inhumé ; il lui avait fait don de ses biens, parmi lesquels *Paplivilla*[493] (Plappeville), domaine dont il fut vraisemblablement le créateur.

Grégoire de Tours a mentionné, en 587, les biens d'Ursio, un opposant au roi Childebert II, situés dans le Verdunois (*infra castrurn Vabrensim,* un lieu jamais identifié) sous la forme de *villa Ursionis*[494]. *Wandelini curte*[495], aujourd'hui Vadelaincourt (canton de Souilly, Meuse), rappellerait Wandelen, *nutritor* de Childebert II, disparu en 585[496].

On a conservé une donation de Childebert II, vers 580, à l'évêque verdunois Agerich–Airy dans la vallée de la Moselle allemande : *duos amandos super Mosellam et Modinum*$_t$ *et quicquid intra Luceium et Baiam est, et omne quod subtus Treveris habemt,* aujourd'hui Veldenz, Dusemond, Mühlheim et Müden[497]. Tout est encore de tradition romaine.

Beaucoup d'attestations proviennent en fait du domaine religieux, alors en pleine expansion, et l'exemple des abbayes et des monastères est significatif : il s'agit de véritables créations de l'époque mérovingienne, la plupart du temps confirmées par des documents explicites. Souvent implantés en pleine forêt, sur des sites isolés, ils représentent le prototype parfait de fondations nouvelles : ils portent tous des noms latins, au sein desquels l'anthroponyme du fondateur peut être également conservé. Vers 620 une illustre abbaye fut fondée dans les Vosges par l'aristocrate austrasien Romaricus, ami du futur saint Arnoul. Elle connaît des appellations diverses : *castellum Habendum*, le nom d'origine, puis, après déplacement du site, *Romaricus mons* (devenu Remiremont)[498]. Vers 680, l'évêque de Toul Leuduinus–Bodo, dont on peut remarquer le double nom, issu d'une grande famille « franque », fonde le monastère de *Bodonis monasterium* (Bonmoutier, Meurthe-et-Moselle)[499]. Au début du VIII^{e} siècle, Sigebaldus, évêque de Metz, crée un monastère à *Hilariacum* (aujourd'hui Saint-

[492] *Dulcius alloquitur comitem qui, Papulus extat,/ ut quamcumque mihi redderet ipse ratem...* FORTUNAT, *Carmina,* VI, 8, v. 39-50.
[493] MGH SS, X, p. 538.
[494] *Libri Historiarum Decem,* IX, 9, 10.
[495] MGH SS, IV, 50.
[496] Wolfgang HAUBRICHS, « Die Urkunde Pippins des Mittleren und Plectruds für St–Vanne in Verdun (702). Toponomastische und besitzgeschichtliche Überlegungen zum frühen Besitz der Pippiniden-Arnulfinger und zum Königsgut im Verdunois », *Francia* 13, 1985, p. 1-46 (ici p. 21).
[497] *Ibid.*, p. 25.
[498] *Vita Arnulfi* I, MGH, SRM II, p. 442; *Vita Germani Grandivallensis*, 5, MGH, SRM, V, p.35.
[499] MGH,SS, VIII, p. 636-637.

Avold) à l'histoire mouvementée et aux noms multiples: *Hilariacum*, *Locum Glanderis*, *Nova Cella*[500].

En élargissant quelque peu le champ d'investigations, les monastères et abbayes de Trèves ou de sa proche région offrent des exemples parfaitement identiques : Oeren, Pfalzel, Echternach, la plupart fondés au VII[e] siècle par Irmina, mère de Plectrude, laquelle devient l'épouse de Pépin d'Heristal. Ils le furent tous sur des substructions romaines importantes, comme l'attestent leurs toponymes qui ne seront pas modifiés, même dans leur forme moderne : Oeren, vers 650 sur des *horrea* (greniers) du Bas-Empire, Pfalzel, en 700 par sa fille Adula dans un palais (*pallatolium*), Echternach (où le toponyme d'origine *Epternacum* transparaît toujours) sur le *castellum* du Bas-Empire dont il a déjà été question. On peut y ajouter Prüm, créé en 721 par Bertrade, une autre de ses filles, sur la base de *Prumia*, un nom de rivière[501].

Tous localisés en zone germanique, elles sont l'émanation de la classe sociale la plus puissante, celle des Pippinides, dont on peut s'étonner du peu d'empressement à utiliser des termes « francs » dans leurs fondations. Wolfgang Haubrichs, qui s'est beaucoup penché sur ces actes du haut Moyen Âge, s'étonne à juste titre de n'y retrouver aucune trace toponymique concernant les biens des monarques austrasiens, particulièrement à Metz et aux alentours, alors que certaines ont subsisté pour le Verdunois, de même que l'évocation de biens aristocratiques.

> Die Kernnamen der frühen Karolinger – Pippin, Arnulf, Chlodulf, Ansegisil, Theudoald, Drogo, Hugo, Karl – erscheinen im Personennamengut der *–villa* und *–curtis* Namen des Verdunois nicht[502].

On pourrait allonger ainsi démesurément cette énumération : de toutes ces créations d'époque mérovingienne, pas une n'est germanique, tout est, et reste, gallo-romain, dans le fond comme dans la forme.

C. Localisation des noms de lieux en *–ingen* et *–heim*

En Lorraine, ces toponymes dits « primaires », les composés en *–ingen* et *–heim*, sont difficiles à dénombrer avec certitude, en raison de la masse de villages désertés

[500] Wolfgang HAUBRICHS, « Der Codex Laureshamensis als Quelle frühmittelalterlichen Siedlungsnamen », in Rudolf SCHÜTZEICHEL, *Ortsname und Urkunde : Frühmittelalterliche Ortsnamenüberlieferung*, Heidelberg, 1988, p. 119-175 (ici p. 158)
[501] Nancy GAUTHIER, *L'évangélisation des pays de la Moselle*, p. 328-340.
[502] Wolfgang HAUBRICHS, *Die Urkunde Pippins des Mittleren und Plectruds für St-Vanne in Verdun (702*), p. 21.

dénommés selon ce même processus. Certains s'appliquent à des hameaux à présent intégrés à des villages voisins, d'autres ne sont plus que de simples lieux-dits mais beaucoup restent inconnus. Selon un décompte personnel qui n'a rien d'exhaustif, il y aurait eu entre 600 et 700 toponymes en *–ingen* sur le territoire de l'ancienne Belgique Première, dont de 350 à 400 ne serait-ce que dans l'actuel département de la Moselle. Quant aux autres composés germaniques ils sont nettement moins nombreux : une petite centaine de toponymes en *–heim* pour la Belgique Première, dont à peine 25 en Moselle, une cinquantaine de *–dorf*, en tout, dont beaucoup du reste semblent plus tardifs.

En raison du petit nombre de toponymes en *–heim*, ils ne peuvent qu'être dispersés. Il en va différemment pour les *–ingen* ; ils se situent tous au nord et à l'est, au–delà de la frontière linguistique, en zone encore en majorité dialectophone aujourd'hui, même si certains, à présent francisés en *–ange*, témoignent d'un bilinguisme certainement d'origine ancienne. Contrairement à toute attente, ils ne sont pas massés le long de la frontière des langues et ne constituent aucun bloc homogène ; ils ne sont en aucun cas, par exemple, « massés autour de Metz », comme on l'a affirmé longtemps[503], mais se regroupent plus loin, par noyaux successifs : le nord de l'actuel département de la Moselle présente la plus forte densité, dans les secteurs de Thionville, Bouzonville et Créhange mais l'Est, dans la région de Morhange–Benestroff, en compte également un nombre respectable. Il s'agit, à une écrasante majorité, de petites implantations, presque toutes situées en zone rurale. Elles s'égrènent au fil aux des cours d'eau, souvent modestes, dont les vallées ont été systématiquement occupées. Au nord, les vallées de la Fentsch, de l'Orne, de la Canner et particulièrement celle de la Nied allemande ; à l'est, la Sarre et ses nombreux petits affluents (Albe, Blies, Eichel, Isch, Biber). Très curieusement, la vallée de la Seille reste totalement à l'écart du processus, de même que la vallée de la Moselle, où on ne connaît que quelques exemples, entre Metz et Thionville. Pour l'ensemble de la Belgique Première, on constate avec étonnement que les toponymes en *–ingen* se raréfient progressivement vers le nord de l'ancienne province, pour pratiquement disparaître. Encore relativement nombreux au sud du Luxembourg actuel (Gutland), dans les vallées de l'Alzette et de ses affluents, leur dispersion s'accentue dans l'Oesling ; les régions proches, aujourd'hui en Allemagne, n'en comptent que fort peu et ils sont inconnus dans certains secteurs. La vallée de la Moselle allemande réserve ainsi une surprise de taille : ils en sont quasiment absents

[503] Walther von WARTBURG, *Umfang und Bedeutung der germanischen Siedlung in Nordgallien im 5. u. 6. Jahrhundert im Spiegel der Sprache und der Ortsnamen*, Berlin, 1950, p. 21.

Si l'on examine leur localisation en fonction des grandes voies romaines, on s'aperçoit avec étonnement que ces toponymes en *–ingen* s'en écartent presque systématiquement : rien à la périphérie de Metz, ni au niveau des grands axes Metz–Lyon, Metz–Reims, Metz-Strasbourg. Au nord, les deux voies Metz-Trèves traversent une zone riche en *–ingen*, mais elles ne paraissent avoir exercé aucune attraction particulière pour leur implantation, spécialement sur la rive droite de la Moselle ; quant à la rive gauche, les *–ingen* suivent bien plus les vallées naturelles que la voie romaine. Une constatation identique est à faire à l'est, avec la voie Metz-Sarrebruck, où les groupements de *–ingen* se constituent, là encore, davantage selon les cours d'eau qu'en fonction de la voirie antique. Les villes et centres urbanisés sont donc, par voie de conséquence, à l'écart de la vague de toponymie germanique. Et cela ne se limite pas au sud de la province, avec Verdun et Toul entre autres, qui reste totalement étranger au processus : ce qui est évident pour Metz, largement contourné de toutes parts, l'est bien davantage pour Trèves, totalement préservé. Quant à la périphérie de Cologne, elle ne compte quasiment aucun *–ingen.* Un bilan identique s'établit pour la plupart des *vici*, des gîtes d'étape et des points fortifiés tels *Scarponne*, Tarquimpol, Delme. Il faut remarquer en outre la situation des bourgades de quelque importance en zone germanique, très souvent entourées de toponymes en *–ingen*, mais ayant conservé leur nom antique : *Epuso* (Yvois), *Arlon*, *Andethana* (Niederanven, aujourd'hui au Luxembourg), *Ricciacus* (Dalheim), *Caranusca* (Garche). Un point sur lequel on reviendra en détail.

On remarque en outre que la périphérie des capitales mérovingiennes, Paris, Orléans, Soissons et Reims, centre de l'état franc, ne connaît pas davantage de toponymes en *–ingen /–ange* que celle de Trèves et de Metz, devenue capitale de l'Austrasie franque. C'est un anachronisme de plus, d'autant que ces villes resteront deux pôles de romanité jamais germanisés.

Si les Francs s'étaient réellement implantés en masse dans ces centres à la fin du V^e^ siècle et au VI^e^ siècle, ils y auraient automatiquement laissé une empreinte toponymique. Alors que l'espace mosellan croule sous les *–ange*, il est ainsi remarquable que Metz, grande cité gallo-romaine, ait toujours conservé son nom gaulois. En effet, *Divodurum Mediomatricum* est un terme on ne peut plus celtique. Devenue capitale de l'Austrasie mérovingienne, son nom sera à peine modifié (*Mettis*), et en aucune manière germanisé. Il faut relever un autre paradoxe : c'est une ville romaine qui est devenue la capitale d'un royaume supposé d'essence franque, mais sans en prendre le nom. Car la consonance « germanique » de Metz n'est due qu'à une facétie de l'histoire : jamais germanisé, cet éternel chantre de la romanité (*Metz, l'invincible rocher* …)

porte néanmoins une appellation à l'incontestable cachet d'outre-Rhin. Il n'est pourtant dû qu'à la fantaisie de scribes – romanophones – du Moyen Âge dans la transcription du /*s*/ final.

On a vu cependant qu'une attestation du terme « franc », vestige pourtant peu courant en toponymie, avait été conservée dans les faubourgs messins : *in Francorum vico* (945)[504]. L'installation des Francs dans la capitale médiomatrique serait donc probablement ainsi démontrée. On notera cet éloignement du cœur de la ville, qui cadre bien avec une vocation de défense armée, protégeant les accès urbains, conformes aux usages du temps. Mais cette implantation franque n'a exercé aucune influence sur la germanisation de Metz, de fait inexistante, et n'a connu manifestement aucun prolongement historique. La dénomination utilisée n'est pas germanique, elle est claire quant à l'origine ethnique des nouveaux venus, sans rapport avec une quelconque formation germanique au sens obscur. Bien que limité, cet exemple messin peut constituer une illustration parfaite du destin des Francs en Belgique Première. Désignés par un appellatif latin sans équivoque, ils s'intègrent sans problème apparent dans l'environnement pour disparaître sans autre forme de procès ; ils constituent l'antithèse parfaite des théories classiques, mais probablement un reflet fidèle de la réalité historique.

L'implantation des toponymes germaniques « primaires » tels que *–ingen* et *–heim* ne donne donc pas précisément l'impression d'une colonisation de l'espace mosellan. Et ne s'est, apparemment, accompagnée d'aucune concrétisation massive en toponymie par l'implantation de centaines de villages nouveaux en Moselle.

D. L'ancienneté des toponymes germaniques

La datation de ces toponymes constitue la clef de voûte de tout l'édifice : ils ont été d'office catalogués comme créations des V^e^–VII^e^ siècles, invasions obligent. La réalité est toute autre car aucun argument sérieux ne permet de les classer comme fondations précoces. Le V^e^ siècle a été abandonné depuis longtemps, l'archéologie ayant démontré de façon magistrale l'inexistence de nécropoles « franques » à cette époque[505]. Mais les deux siècles suivants sont toujours concernés. Même si l'absence d'attestations ne préjuge en rien de leur ancienneté réelle, il faut savoir que, pour beaucoup de ces toponymes, les mentions écrites sont tardives. Aucune

[504] AD Moselle, H 4058 n° 2.
[505] Frauke STEIN, « Die Bevölkerung des Saar–Moselraumes am Übergang von der Antike zum Mittelalter », *op .cit*..

synthèse les concernant n'existe pour la Moselle, mais une étude attentive du dictionnaire des noms de lieux régionaux fait rapidement apparaître qu'une bonne partie des termes en *–ingen* n'est pas citée avant le bas Moyen Âge. Une constatation identique a été faite pour les régions voisines, Luxembourg et Rhénanie, où, selon des inventaires plus précis, les deux tiers ne sont pas connus avant le XII^e^ siècle[506]. Et Wolfgang Haubrichs estime à présent que les toponymes en *–heim* ont été produits jusqu'au IX^e^ siècle et les – *ingen* jusqu'au XII^e^ siècle[507].

De plus, pour un certain nombre, la finale *–ingen* n'est qu'une forme secondaire tardive et ne fait que remplacer d'autres suffixes, notamment dans les doublets, que l'on évoquera en détail plus loin. Un exemple est significatif : *Besslingen.* Cité comme tel à la date de 585 dans la traduction la plus couramment utilisée de l'œuvre de Grégoire de Tours[508], il n'est en rien attesté sous cette forme : le texte originel porte *Belsonancum villa,* Besslingen n'étant apparu qu'au XV^e^ siècle ; du reste, un acte de 770 le nomme toujours *Beslangum,* et un autre *Beslminck* en 1396. Situé dans le nord du Luxembourg actuel, dans une zone bilingue à la frontière belge, ce *vicus,* occupé depuis la plus haute antiquité, porte en outre une double dénomination germano–romane, *Nieder–Besslingen* et *Bas–Bellain*[509]. Si ce nom n'avait pas eu la bonne fortune d'entrer dans l'histoire sous sa forme antique, il aurait été catalogué *ipso facto* comme l'un des plus anciens toponymes en *–ingen* connu dans l'Est, et sans doute considéré comme prototype de colonisation franque, l'endroit étant siège d'une résidence royale au VI^e^ siècle.

Ces toponymes, en réalité beaucoup moins fréquents que les formations latines de même époque, sont donc à aborder avec prudence. Et on peut rappeler la faible représentation des noms en *–ingen* au VII^e^ siècle, à peine plus nombreux ensuite : 17 au VIII^e^ siècle en Moselle sur 80 toponymes attestés, dont une trentaine de termes d'origine germanique[510]. Au siècle suivant, les *–ingen* ne représentent qu'environ 30 % du total (sur 95 formes connues, les termes germaniques ne constituent qu'une moitié de l'ensemble). Au X^e^ siècle, sur une centaine de toponymes, toujours aussi peu de formations en *–ingen*, une vingtaine seulement, soit 22 %. Et pour

[506] Pour la Sarre et la Rhénanie, Heinz ENGELS, *Die Ortsnamen an Mosel, Sauer und Saar und ihre Bedeutung für die Besiedlungsgeschichte*, Trier, 1961. Pour le Luxembourg, Jules VANNERUS, « À propos des noms de lieux en *–ingen* », *Bulletin de la Commission royale de toponymie et dialectologie*, t 2, 1928, p. 225-263 (ici p . 240). Joseph MEYERS, *Studien zur Siedlungsgeschichte Luxemburgs*, Luxemburg, 1937, p. 176-195.

[507] Wolfgang HAUBRICHS, « Verortung in Namen : Deskriptive Namengebung, Königsgut und das Interessen spektrum des agrarischen Menschen des frühen Mittelalters », in Brigitte KASTEN (Hrsg.), *Tätigkeitsfelder und Erfahrungshorizonte des ländlichen Menschen in der frühmittelalterlichen Grundherrschaft (bis ca. 1000). Festschrift für Dieter Hagermann*, Wiesbaden, 2006, p. 3-36 (ici p .5).

[508] Robert LATOUCHE, *Grégoire de Tours. Histoire des Francs*, Paris, 1963-1965, 2 vol. (ici t. 2, p. 151) ; *Libri Historiarum Decem*, VIII, 21 : *Itaque cum hoc synodum ageretur, Childeberthus rex aput Belsonancum villa.*

[509] *Belsonancum, villa quae in medio Ardoennensis silvae sita est*. Cf. Auguste LONGNON, *Géographie de la Gaule au VI^e^ siècle*, Paris, 1878, p. 388 ; Jules VANNERUS, *À propos des noms de lieux en –ingen,* p. 240.

[510] Décomptes personnels réalisés d'après les formes attestées dans le *Dictionnaire* d'Henri Hiegel.

l'ensemble des toponymes mosellans attestés avant l'An Mil– un peu moins de 300 –, il n'y a guère que 25 % de –*ingen.*

Même en relativisant largement ces données en raison du caractère hautement aléatoire du nombre, et de l'ancienneté réelle, des attestations toponymiques, on est en droit de se poser une question : où est donc la germanisation toponymique massive de l'espace mosellan ? 60 % des noms de lieux connus en Moselle du haut Moyen Âge sont de tradition gallo-romaine.

E. Toponymie et archéologie mérovingienne

Les habitats contemporains demeurent encore très mal connus en Lorraine, où ils sont encore peu nombreux à avoir fait l'objet d'une exploration scientifique statistiquement utilisable. On a vu néanmoins qu'une petite vingtaine d'entre eux avait été découverte ces dernières années ; on rappellera simplement qu'ils ont tous été mis au jour sur des sites antiques, et que leurs noms sont variés, mais édifiants : quatre –*ange*, deux –*court*, un –*ville* pour dix toponymes gallo-romains, essentiellement en –*acum*[511]. Les enseignements transmis par les nécropoles sont nettement plus concrets. En fonction du petit nombre de tombes aristocratiques précoces, la Belgique Première n'a manifestement pas été considérée comme une priorité par les Francs.

Sur la vingtaine de noms de lieux mosellans en –*ingen* dispersés dans les actes des VII^{e} et VIII^{e} siècles, on dénombre, en tout et pour tout, deux nécropoles du haut Moyen Âge : Florange et Rosselange, en usage aussi bien avant qu'après l'époque mérovingienne. En reprenant les biens mentionnés dans le testament de Grimo et actuellement situés en Lorraine, on ne découvre guère plus de cimetières mérovingiens : Failly, Longuyon et Montmédy, des sites gallo-romains occupés de manière continue depuis longtemps. Même surprise quant aux terres de Fulrad, pourtant dans un secteur fort riche en vestiges de toutes époques et, particularité assez rare, avec des ateliers monétaires contemporains : deux nécropoles seulement, à Destry et Salonnes. Ce secteur était florissant au haut Moyen Âge et cette absence de sites funéraires ne peut s'expliquer que par un maintien prolongé des traditions gallo-romaines.

Sur les 200 cimetières mérovingiens actuellement connus en Moselle, moins de la moitié se situe au–delà de la frontière des langues, en zone germanophone, où la toponymie est massivement

[511] Respectivement : Florange, Gandrange, Vallange, Veymerange ; Raucourt, Tautecourt ; Terville. Clémery, Eply, Luppy, Prény, Vitry, Woippy, Yutz; Moyenvic, Liéhon, Peltre. Frouard et Malnoy sont probablement des toponymes médiévaux.

germanique et où on dénombre plusieurs centaines de toponymes en *–ingen*. Or, on ne perçoit aucune correspondance systématique entre ces formations en *–ingen*/*–ange* et les sites d'inhumations : seule une petite quarantaine de nécropoles mérovingiennes de Moselle porte un toponyme en *–ange/–ingen*, soit 22 % de l'ensemble. Les chiffres parlent d'eux–mêmes : l'équation *–ingen* = cimetière mérovingien repose donc sur des clichés totalement dépassés.

On se limitera à quelques exemples, sur la base des structures territoriales de l'ancien diocèse de Metz[512] : la partie centrale de l'espace mosellan – de Thionville à l'ouest, Marsal à l'est Bouzonville au nord et Morhange au sud – vaste région correspondant à l'ancien archidiaconé de Marsal, compte plus de 300 toponymes en *–ange* pour 79 nécropoles mérovingiennes. Dans le secteur voisin de Sarrebourg, on dénombre environ 200 *–ange* et 47 cimetières. Mais on recense autant de sites mérovingiens dans l'ancien archidiaconé de Vic-sur-Seille, beaucoup plus réduit et qui ne comporte quasiment pas de toponymes en *–ange*, que dans celui de Marsal. En examinant cet ensemble de plus près, toujours en fonction des anciennes subdivisions diocésaines, 60 toponymes en *–ange* dans le doyenné de Varize pour 6 nécropoles mais 5 *–ange* seulement dans celui de Marsal pour 9 nécropoles ; 25 nécropoles dans le doyenné de Sarrebourg pour 35 *–ange* mais 4 sites mérovingiens connus dans l'ancien doyenné de Sankt–Arnual pour 55 *–ange*. Les données de terrain sont impitoyables : la légende des *–ange* / nécropoles mérovingiennes a vécu.

L'essentiel des sites mosellans du haut Moyen Âge se situe en zone romane, où les *–ingen* sont absents, mais qui est riche en toponymes en *–ville* et *–court*, considérés comme des formations mérovingiennes équivalentes. Leur décompte est assez rapide : 17 nécropoles mérovingiennes sont associées à des noms en *–ville/–viller* et 12 en *–court*, soit 16 %. Une fois encore, aucune corrélation n'est possible[513].

En fait, pour plus de la moitié des nécropoles mérovingiennes de Moselle, les toponymes sont traditionnels, gallo-romains voire gaulois. Du celtique *Modovera* (Moyeuvre) au latin *Aqueductus* (Audun), sans oublier *Corny*, *Ottange*, *Hamévillers*, *Terville*, *Avricourt*, *Grosbliederstroff* et *Cattenom*, toponymie et implantation franque s'ignorent totalement. Toutes

[512] L'organisation précise du diocèse sera détaillée plus loin.

[513] **Nécropoles mérovingiennes associées à un toponyme en *–ange*** : Bebing, Berthelming, Betting,Boulange, Brulange, Dedeling, Dolving, Ebersing, Elvange, Evrange, Folkling, Florange, Fraquelfing, Gondrange, Gondrexange, Heming, Hermelange, Hettange, Imling, Kerling, Laudrefang, Mondelange, Morhange, Ottange, Rédange, Reding, Ritzing, Rouhling, Romelfing, Rosselange Sarrexing, Stuckange, Teting, Tritteling, Uckange, Vallange, Volmerange, Xouaxange, Zilling.**Nécropoles associées à un toponyme en *–ville/–viller, –court*** : Baronville, Bettelainville, Bouzonville, Longeville, Morville, Plappeville, Raville, Terville, Thionville, Vergaville, Abreschviller, Angevillers, Amanvillers, Bettviller, Farébersviller, Hamévillers, Wiesviller. Aboncourt, Assenoncourt, Attiloncourt, Avricourt, Baudrecourt, Craincourt, Haraucourt, Pettoncourt, Prévocourt, Roncourt, Réchicourt, Secourt.

les formations toponymiques sont représentées et les cimetières mérovingiens portent tout simplement les noms de lieux majoritaires de la zone où ils ont été implantés : les nécropoles du Nord Mosellan sont en *–ange*, celles de la région de Delme sont en *–court*, des environs de Gorze en *–ville* et celles de la zone de Marsal sont des *–acum*. Martina Pitz n'a pu recenser qu'une dizaine de nécropoles mérovingiennes sur les 780 toponymes en *–villare* de Belgique Première[514]. Toponymie et « conquête franque » seraient–elles sans rapport ?

L'antériorité de ces noms de lieux sur les cimetières mérovingiens semble évidente. Il semble à présent difficile de persister à croire qu'une formation toponymique quelconque corresponde à une arrivée massive de nouveaux venus. On sait que les découvertes récentes d'époque mérovingienne sont assez rares : dix nécropoles en dix ans. On a déjà mis l'accent sur ce chiffre, négligeable au regard des centaines de sites gallo-romains explorés dans le même temps. Ces données sont significatives : sur l'ensemble de ces gisements, seuls 20 % sont du haut Moyen Âge et aucun ne peut être qualifié de « nouveauté » , mis au jour sur un site vierge et donc considéré comme une création franque. En termes de toponymie, la démonstration peut également paraître édifiante par sa diversité : quatre *–ange* (Boussange, Sarrexing, Stuckange, Vallange), un *–ville* (Terville, mais composé avec *Darwos*, un anthroponyme gaulois) pour cinq toponymes gallo-romains : deux *–acum* (Scy, Métrich) et trois descriptifs latins (Fontoy, Maizières, Daspich), le dernier étant un ancien *vicus*. En dépit de la situation de la majorité des sites en zone germanique, cette diversité ramène à un riche passé gallo-romain.

À un niveau plus général, l'immense majorité des nécropoles mérovingiennes de Moselle correspond à des habitats déjà occupés à l'époque antique et ne peut être considérée comme création mérovingienne, avec ou sans *–ingen* à la clef. Combien de villages à consonance germanique n'ont révélé qu'une occupation gallo-romaine, sans la moindre trace « franque » ? Dans l'arrière pays thionvillois, le secteur de Ritzing, où l'on ne connaît que fort peu de cimetières mérovingiens, regorge de substructions gallo-romaines – et de *tumuli* protohistoriques – dans des villages en *–ingen* ou *–dorf*. Entre Dieuze et Sarrebourg, là où se localisent certains des plus anciens toponymes en *–ingen* attestés au VIII^{e} siècle, l'occupation du haut Moyen Âge démontrée par l'archéologie est plus que négligeable. En tout état de cause, aucun site précoce ou de quelque importance aux VI^{e} et VII^{e} siècles ne correspond à un village en *–ingen*. Il est en revanche étonnant de remarquer les nébuleuses de *–ingen* entourant souvent de petits centres gallo-romains, aux noms antiques conservés, bien que l'archéologie y ait révélé une forte

[514] Martina PITZ, *Personennamen in frühmittelalterlichen Siedlungsnamen: methodische überlegungen am beispiel der –villare–Namen des Saar–Mosel Raumes*, p. 156.

occupation mérovingienne : ainsi, parmi bien d'autres, Audun-le-Tiche/*Aquaeductus*,Fontoy, Daspich, Métrich, Decempagi /*Tarquimpol*, Sarrebourg. Il apparaît donc clairement que l'équation *–ingen* = cimetière mérovingien n'est plus de mise. C'est manifestement la localisation géographique, et une évidente concentration dans certaines zones rurales, qu'il faut retenir pour l'implantation des *–ingen*, et non pas une hypothétique occupation à l'époque mérovingienne.

III. LES SPÉCIFICITÉS DE LA TOPONYMIE MOSELLANE

Alors que la relation entre toponymie germanique et nécropoles mérovingiennes s'éloigne et que la « germanité mosellane » correspond de moins en moins aux clichés traditionnels, c'est une empreinte romaine étonnamment forte qui se fait jour.

A. La romanité cachée

1. La *Mosella romana*

On a déjà abordé cette *Mosella romana* de la périphérie tréviroise ; bien que relativement éloignée de l'espace mosellan, l'impact de cette zone-relique, selon le terme consacré, est capital à bien des égards. Il s'agit en effet de l'enclave romane la plus importante de toute l'Allemagne. Cette découverte est essentiellement basée sur des critères toponymiques et linguistiques, dont la portée dépasse tout ce qui peut exister ailleurs, avec une convergence parfaite, rarement observable, de tous les facteurs essentiels : occupation humaine, langue et toponymie, l'ensemble étant largement confirmé tant par l'histoire que l'archéologie. On connaît le passé de Trèves et de sa région, où l'empreinte du Bas-Empire est restée étonnamment forte et la prospérité de la capitale des Gaules et de son environnement s'est poursuivie bien au delà de ce qu'on aurait pu imaginer. Les centaines d'inscriptions funéraires chrétiennes ont attesté non seulement de la vigueur du christianisme, mais également de la langue latine, dont Nancy Gauthier avait déjà souligné la grande correction, alliée à un évident conservatisme. Quant aux anthroponymes révélés par les épitaphes, ils ont montré, à la surprise générale et en contradiction totale avec les

thèses habituelles, un pourcentage de noms germaniques ridiculement bas[515]. Mais ce substrat latin ne s'était pas uniquement conservé parmi les classes aisées de la population urbaine, d'où émanaient la majorité de ces inscriptions. Des investigations linguistiques, dont le pionnier fut Wolfgang Jungandreas[516], ont en effet démontré que toute la vallée de la Moselle allemande avait continué à parler latin, et ce bien au delà de l'époque carolingienne. La dialectologie a pu établir la persistance d'une langue romane probablement jusqu'au XIII^{e} siècle. Les dialectes allemands actuels conservent encore la trace de cette empreinte ancestrale par la présence de nombreux termes, issus du latin et inconnus ailleurs, notamment dans le vocabulaire agricole et domestique. Mais c'est le domaine de la viticulture qui est resté particulièrement marqué. La microtoponymie des coteaux de la Moselle, tant en secteur allemand que luxembourgeois, en garde aujourd'hui encore la trace, preuve de son enracinement séculaire. On a déjà évoqué le rôle fondamental joué par le « divin breuvage » et son industrie dans toute cette région, qui a trouvé là un prolongement d'une étonnante vivacité.

Un des aspects les plus spectaculaires de cette pérennité est d'ordre toponymique : outre des formations classiques en *–acum*, on y retrouve parmi des dizaines de noms de lieux d'origine purement latine, très superficiellement germanisés au Moyen Âge seulement, tout un éventail de toponymes inusités ailleurs. Ils touchent aussi bien des paysages naturels – Kirkel (< *circulus*), Aach (< *aquaquum*) – que les divers aspects culturels de l'organisation romaine : Detzem (< *decimam lapidem*, une borne miliaire), Igel (< *agulia*, obélisque). Un stock de racines celtiques est resté étonnamment vivace : Gondorf (< *Contrua*), Kobern (< *cubrunum*), Müden (< *modena*), Karden (< *cardena*), Kochem (< *cuchuma*), Neumagen (< *noviomagos*)[517]. Et tous ces termes montrent une évolution purement latine, bien différente de celle subie en zone germanophone entre le V^{e} et le VIII^{e} siècle, par l'absence de transformations germaniques habituelles. Ainsi celles liées à la deuxième mutation consonantique, en vertu de laquelle un /t/ devient /z/ : Taben, Temmels ont ainsi conservé ce /t/ de même que Tawern, alors qu'il aurait dû évoluer en Zabern (tel Saverne, provenant tous du latin *Tabernae*). Et selon Wolfgang Kleiber, c'est une centaine de toponymes qui a subi une évolution romane. Comment

[515] Nancy GAUTHIER, *RIGI*, p 75-81.
[516] Wolfgang JUNGANDREAS, *Historisches Lexikon der Siedlungs– und Flurnamen des Mosellandes*, Trier, 1962. Cf. Rudolf POST, « Zur Geschichte und Erforschung des Moselromanischen », *Rheinische Vierteljahrsblätter* 68 (2004), p. 1-35.
[517] Wolfgang KLEIBER, «Mosella Romana, Hydronymie, Toponymie und Reliktwortdistribution», in Dieter GEUENICH (Hrsg.), *Die Franken und die Alemannen bis zur Schlacht bei Zülpich*, Berlin, 1998, p. 130-155 (ici p. 133).

s'étonner que, dans un tel environnement, les toponymes en *–ingen* et autres formations germaniques traditionnelles soient pour ainsi dire inconnus[518]?

Mais cette *Mosella romana* ne se limite pas au Trévirois, elle s'étend vers le sud, jusqu'à Bingen et surtout vers le nord, au–delà de Coblence, jusqu'aux rives du Rhin des environs de Cologne et englobe une partie du Hunsrück. Les manifestations du phénomène y sont plus atténuées, mais n'en restent pas moins indéniables : dans le domaine toponymique, les formations germaniques précoces sont presque inconnues et au niveau linguistique, des absences ou des retards notables dans l'évolution philologique des noms de lieux démontrent un maintien prolongé de la langue latine.

Il ne s'agit pas d'un simple conservatoire toponymique : en 880, les vignobles de Mehring (un ancien **Mariniacum*) se nomment toujours *pradella*, *in vercoro*, *in fontaneto, novello plantato.* Et plus loin, à Tholey, la forme *ad Toleiam* dans un acte de 853 démontre que la langue était encore en usage en plein IX^{e} siècle[519].

Cette zone se prolongeait également vers l'actuel Luxembourg : vers l'ouest (vallées de la Sure et de la Kyll) et vers l'est (nord de la Sarre, vallées de la Prims, de la Nahe, de la Blies). Les toponymes en *–acum* n'y sont pas rares : Budnich, Gronig, Krettnich, Mettnich, Tholey. C'est le cas notamment entre Sarre et Moselle : Beurig, Borg, Merzig, Mettlach[520]. C'est le domaine de la *Hochwaldromania,* qui mène jusqu'à l'espace mosellan.

---

[518] Wolfgang HAUBRICHS, *Grenzen und Interferenzen. Zur Genese der deutsch-französichen Sprachgrenze*, p. 46.

[519] Heinrich BEYER, Leopold ELTESTER, Adam GOERZ**,** *Urkundenbuch zur Geschichte dermittelrheinischen Territorien,* Coblenz, 1860, t. 1 p. 102. Cité par Wolfgang JUNGANDREAS, « Vom Merowingischen zum Französischen. Die Sprache der Franken Chlodwigs » *Leuvense Bijdrage*, t 45, 1955, p 1-19 (ici p 18).

[520] Monika BUCHMULLER–PFAFF, « Namen im grenzland, Methoden. Aspekte und Zielsetzung in der Erforschung der lothringischeh–saarländischen toponomastik », *Francia* 18/1, 1991, p. 165-194 (ici p. 178 n. 35).

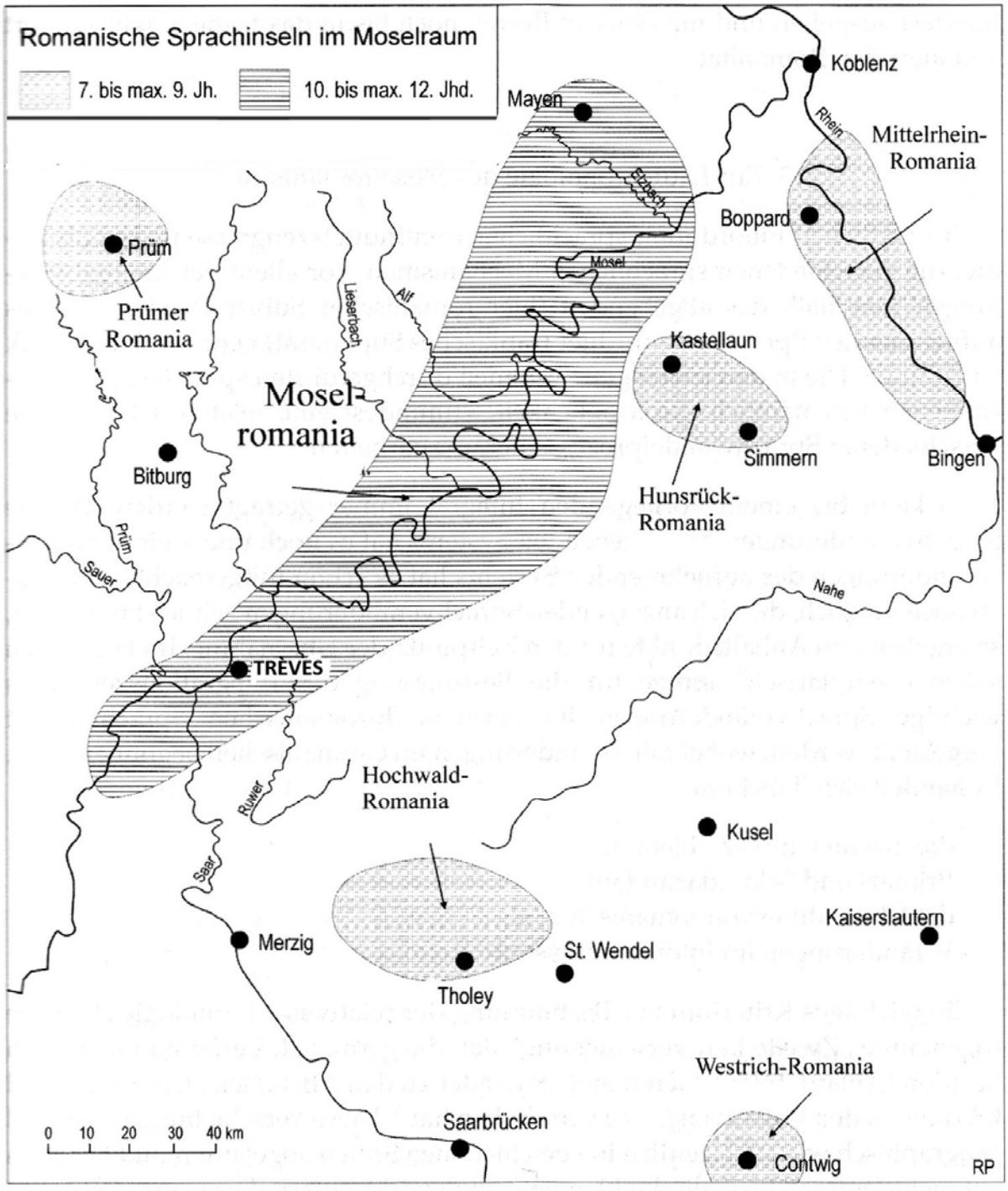

15. Les zones reliques de la Moselle tréviroise
(d'après Rudolf Post, *Zur Geschichte und Erforschung des Moselromanischen*, p. 11)

2. Un espace romanique mosellan

Entre les voies romaines reliant, d'une part, Mayence à Metz par Tholey et Pachten/*Contiomagus* et de l'autre Worms à Metz par *Vicus Saravus* s'étend le « corridor du Warndt », large d'un cinquantaine de kilomètres. Une quarantaine de toponymes « non germaniques », pour reprendre la terminologie d'outre-Rhin, ponctue ces itinéraires, véritables couloirs de romanité. On y remarque des noms de type « Wal » (Valmont Vahl–Ebersing) qui s'appliquaient à des populations de langue latine[521]. Saint-Avold s'y est révélé comme un solide îlot de romanité, probablement centré sur le monastère d'*Hilariacum,* autour duquel se groupe une dizaine de toponymes en *–acum*[522]. Plus surprenant, le Pays Thionvillois, pourtant au cœur d'une zone encore fortement germanophone aujourd'hui, se démarque également à ce niveau. La toponymie y est plus diversifiée et on y reconnaît pratiquement tous les types de formation au sein desquels les *–acum* présentent des évolutions, souvent inhabituelles, marquées par l'environnement germanique : Kirsch–lès–Sierck, Kontz, Kuntzig, Montenach, Métrich, Preisch, Roussy, Sentzig, Sœtrich.

Mais le plus important de ces îlots de romanité se localise dans un rayon d'environ 25 kilomètres autour de Metz, le *Romanenring* de la littérature allemande. Le phénomène, très sensible par l'archéologie – on a vu que les modes funéraires « franques » y étaient inconnues ou apparues tardivement – est largement confirmé par la toponymie. La périphérie est vide de tout terme germanique et les noms de lieux de tradition gallo-romaine se pressent autour de l'ancienne capitale médiomatrique : une foule de noms en *–acum***,** dont un certain nombre de villages disparus. Les toponymes ont connu une évolution phonétique traditionnelle avec des finales en *–y* (Colligny < *Collinius*, Lorry < *Lauriacum*), beaucoup plus rarement en **–** *ey* († Acey <*Accius*, hameau disparu[523] à Woippy). Les toponymes en *–ville* y sont en revanche bien plus rares (Plappeville, Longeville < *Longeivilla*).

L'espace mosellan est donc largement concerné par cette romanité, bien que les manifestations du phénomène y soient plus atténuées : beaucoup de confirmations apparaissent au niveau de l'occupation du sol et de la toponymie mais très peu dans le domaine linguistique. On peut penser qu'il ne s'agit que de lacunes de la recherche, aucune étude sérieuse n'ayant jamais été entreprise sur les dialectes germaniques de la région. Car la micro-toponymie,

[521] Cf. Welsch, *Wales*, le pays de Galles.
[522] Wolfgang HAUBRICHS, «Warndtkorridor und Metzer Romanenring », *op. cit*.
[523] † désigne à l'avenir un habitat disparu.

conservatrice des états anciens de la langue, démontre l'existence de nombreuses possibilités. Ainsi les lieux-dits de type *Plenter* (<**plantarium*, vignoble), dispersés un peu partout, rappellent que la culture de la vigne n'était pas l'apanage du Trévirois : tel Plenter à Elvange, Plänter à Kontz ou encore Plantières à Metz. Le lieu-dit Menter à Saint-Avold (**mentarium*, menthe) obéit aux mêmes principes[524]. À Thionville, la célèbre Tour aux Puces (*Putzturm*) ne doit pas son origine aux insectes parasites qui auraient dévoré une gente dame de la suite de Charlemagne, comme le veut la légende, mais simplement au latin *puteus* (puits), conservé par le dialecte local et inconnu de l'allemand classique (puits = *Brunnen*). Autre manifestation, plus ancienne encore : le terme *Kem*, fréquent en zone germanophone, et qui rappelle la présence d'une voie romaine[525]. Il dérive du gaulois **cammino*, ancêtre de notre « chemin », dont il existe de nombreux dérivés germaniques, de type *Kem*, *Kiem*, s'appliquant toujours à une route antique, souvent sans équivoque comme *op de Rüm-Kemet* (*auf dem Römerkemet*), à Volmerange-les-Mines[526].

Il faut revenir sur cette dénomination habituelle de « zone-relique », transposition de l'allemand *Reliktzone*, en fait un qualificatif totalement inadapté à ce vaste îlot de romanité et qui rappelle fortement le concept de résistance et le rôle longtemps dévolu à la frontière des langues. La vallée de la Moselle allemande n'a jamais été un désert dépeuplé, ni à l'époque romaine ni mérovingienne, qui se serait maintenu tant bien que mal au milieu des vagues déferlantes d'outre-Rhin. Elle était bien autre chose qu'une simple poche de résistance à des envahisseurs germaniques. L'appellation *Mosella romana* est nettement plus appropriée et on verra plus loin qu'elle peut, et quelle doit être, interprétée d'une toute autre manière. Car on reste confondu par l'extension de ces îlots de romanité qui couvrent en fait une bonne part de l'espace mosellan et dont l'ampleur et l'importance vont grandissantes de jour en jour, d'où l'image de la « peau de léopard » qui se diffuse peu à peu au sein de la recherche contemporaine. Un tel niveau de continuité, qui dépasse le simple aspect toponymique et linguistique, sous-entend un maintien de civilisation romaine bien au-delà des conceptions traditionnelles : il en résulte un puissant niveau de bilinguisme, de plus en plus incontournable.

[524] Max PFISTER, « Die sprachliche Situation zwischen Maas und Rhein im Frühmittelalter in Kurt GÄRTNER und Günter HOLTUS, *Beiträge zum Sprachkontakt und zu den Urkundensprachen zwischen Maas und Rhein*, Trier, 1995, p. 61-94 (ici p. 67).
[525] Jules VANNERUS, « Le luxembourgeois *kiem* et le liègeois *tchin* », *Bulletin de la Commission royale de toponymie et. de dialectologie*, t. 11, 1937, p. 31-74.
[526] Romain WAGNER, *Seigneurie de Volmerange, paroisse de Keybourg*, Yutz, 1986, p. 42

B. Les fluctuations de la toponymie mosellane

Ces espaces de romanité sont le fidèle reflet d'un panorama qui s'impose de plus en plus : partout s'affirme une mixité qui n'est pas confinée aux abords de la frontière linguistique. En Lorraine mosellane existent des changements de nom, qui passaient, il n'y a pas si longtemps, pour la concrétisation de germanisation de la Lorraine (« Ortsnamenausgleich »)[527]. Ils sont à présent perçus comme la coexistence de deux systèmes toponymiques : il n'est plus question de remplacements mais de créations parallèles.

1. Les doublets

Une bonne centaine de toponymes a le privilège de posséder une double dénomination. Ces doublets (*Doppelnamen*), constituaient le fer de lance des toponymistes « d'ancien régime » qui y ont vu l'expression parfaite du « Sprachausgleich », en vertu duquel les Francs nouveaux venus auraient imposé des dénominations germaniques aux localités « conquises »[528]. Même si la théorie a été abandonnée, les doublets, eux, sont toujours là et font toujours le bonheur des linguistes d'outre-Rhin, qui leur ont déjà consacré nombre d'études.

Les plus fréquents sont des formes parallèles romano–germaniques, où le changement est matérialisé par une variation de suffixe : le changement *–acum* > *–ingen* est le plus courant, ainsi Fouligny, noté *Fullinga* en 1180 mais devenu *Fulligney* en 1305[529]. Tous les suffixes sont cependant concernés : Hilbesheim était *Cilbociaga marca* en 713 puis *Hilbodingen* au X^{e} siècle. Assenoncourt est un ancien *Hesselonisvilla* (1120) devenu *Assenuncurcia* en 1229 puis *Heselsdorf* en 1256. Raville était *Radonisvilla* au XII^{e} siècle mais *Roulingen* en 1481 ; Domnon–lès–Dieuze était *Dundingen* en 766, *Donnelay* en 783 et *Dumeheym* en 1222. Un toponyme en *–acum* peut fort bien se transformer en *–curtis*, *–ingen* ou autre *–heim* : ainsi *Silvinaco* en 935, *Sylvanges* en 971, *Silviaca villa* en 975 (Marange–Silvange). Sémécourt est attesté comme *Sismerengas* en 848, *Seimari curtem* en 960. Guinglange est noté *Gangoniaga* au IX^{e} siècle ; *Prassonevillare* en 712, *Birsinga* au IX^{e} siècle est devenu aujourd'hui Bourscheid.

---

[527] Franz PETRI, *Germanisches Volkserbe*..., p. 745.
[528] Ernst GAMILLSCHEG, « Germanische Siedlung in Belgien und Nordfrankreich », *op. cit.*
[529] Maria BESSE, *Namenpaare an der Sprachgrenze. Eine lautchronologische Untersuchung zu zweisprachigen Ortsnamen im Norden und Süden der deutsch–französischen Sprachgrenze*, Tübingen, 1997; Martina PITZ, « Genuine Übersetzungspaare primärer Siedlungsnamen an der lothringischen Sprachgrenze. Überlegungen zu ihrem sprach–-und siedlungsgeschichtlichen Aussagewert», *Onoma* t. 36, 2002, p. 255-288.

On insiste souvent sur la germanisation des toponymes romans, mais l'inverse n'est pas inconnu et la germanisation peut céder la place à une romanisation : *Wastingas* en 775, *Vaxei* en 1277, *Wessingen* en 1528, *Vassy* en 1608 (Vaxy). Contrairement aux apparences, le phénomène n'est pas propre au haut Moyen Âge et ces modifications ne sont en rien exclusives des temps carolingiens –date des premières chartes – et débordent très largement sur les siècles suivants. *Blabeville* (1215) ne deviendra Blettange qu'au XIV[e] siècle; Fouligny est cité *Fullinga* en 1180, *Fulligney* en 1305 et *Filling* en 1594, et Fleisheim est encore noté *Flesingen* au XVIII[e] siècle[530].

La localisation de ces doublets est caractéristique : d'Arlon à Sarrebourg, ils se situent quasiment toujours à proximité de la frontière des langues. Ils se concentrent le plus souvent en zone romane, particulièrement dans la périphérie messine, formant un demi–cercle entre Trémery et Pange sur le saillant oriental de la frontière linguistique. D'autres, plus au sud, prolongent le premier groupe, mais cette fois essentiellement en zone germanique, comme dans la vallée de la Nied, riche en formes de ce type. Le rapport avec la frontière des langues est donc évident et la démarcation linguistique a manifestement constitué le fil conducteur du phénomène. Une confrontation avec les données historiques et archéologiques est fort instructive : pratiquement aucun doublet ne s'applique à un centre important d'époque antique, un *vicus*, un gîte d'étape, un bourg fortifié ; seuls Thionville et Arlon semblent constituer des exceptions. Une constatation identique s'applique aux sites funéraires d'époque mérovingienne: aucune localité ayant révélé une nécropole de quelque importance n'est désignée sous forme de doublet. Ils concernent, à une écrasante majorité, de petites implantations, sans véritable importance antique. Leur existence reste donc, dans ses grandes lignes, indépendante de facteurs historiques : le phénomène est uniquement d'ordre linguistique et matérialise une zone de bilinguisme, dont on a déjà entrevu l'étendue et qui se voit ainsi renforcée. D'autres manifestations du même phénomène, souvent plus spectaculaires, ont longtemps été assimilées à des changements de nom.

2. Les changements de noms

Le remplacement présumé d'un nom antique par une forme germanique s'inscrivait dans la logique du grand mouvement de l' « Ortsnamenausgleich » qui a constitué, jusqu'à ces

[530] Tous les exemples cités ici sont extraits de ce dernier article de Martina Pitz.

dernières décennies, la démonstration par excellence de la germanisation et la confirmation de la conquête franque. Cette théorie a été abandonnée car, comme l'a fait remarquer à juste titre Wolfgang Haubrichs, il n'existe aucun argument plausible qui puisse justifier un quelconque changement des dénominations originelles des habitats au cours de l'assimilation linguistique du haut Moyen Âge[531]. Pourtant, quelques modifications de ce type, des toponymes mixtes émanant indifféremment des deux zones linguistiques, sont toujours interprétées comme des créations du haut Moyen Âge qui pourraient entériner l'arrivée de nouveaux venus.

L'évêque de Metz Angilram, successeur de Chrodegang, mourut le 26 octobre 791 *in loco qui dicitur Asnaga hunc Chunisberch*[532]. C'est un des rares exemples de changement de dénomination connu : attibuée à l'espace mosellan, cette attestation a déjà fait couler beaucoup d'encre[533]. Le processus est intervenu sur des bases multiples : *Asnaga* est un composé en *–acum*, formé sur un NP latin Asinus et l'endroit est noté *Conemonte* en 894. Quant à Koenigsberg, l'assimilation de *Chuni* au germanique *Kuni* (royal) est tentante ; cependant, la forme romane *Conemonte*, devenue *Künsberg* dans un acte de 1277, ramènerait plutôt à une racine celtique *cunos* (montagne), reprise par la suite par *–berg*, davantage qu'à un hypothétique épithète royal, assez surprenant pour l'époque. *Berch/monte* aurait donc traduit *cuni*, terme qui, à l'évidence, n'était plus compris depuis longtemps. D'autres points de comparaisons identiques ont été relevés au Luxembourg par Jules Vannerus[534]. Plutôt qu'un phénomène de germanisation, il semblerait donc qu'on soit en présence d'un simple retour à un toponyme ancestral dans un contexte multilingue.

[531] Wolfgang HAUBRICHS, « Germania submersa. Zu Fragen der Quantität und Dauer germanischer Siedlungsinseln im romanischen Lothringen und in Südbelgien », in Harald BURGER, Alois HAAS, Peter von MATT (Hrsg.), *Verborum amor Studien zur Geschichte und Kunst der deutschen Sprache. Festschrift für Steffan Sonderegger zum 65. Geburtstag*, Berlin, 1992, p. 633-666 (ici p. 637).
[532] Wolfgang HAUBRICHS, « Siedlungsnamen und frühe Raumorganisation im oberen Saargau », in *Zwischen den Sprachen*, p. 251.
[533] Monika BUCHMULLER–PFAFF, *Die –(i)acum Namen der römischen Provinz Belgica Prima*, p. 63.
[534] Émile LINCKENHELD, compte rendu de l'article de Jules VANNERUS, « Le nom de lieu luxembourgeois Kohn », *Les Cahiers Lorrains*, 1928, p. 130.

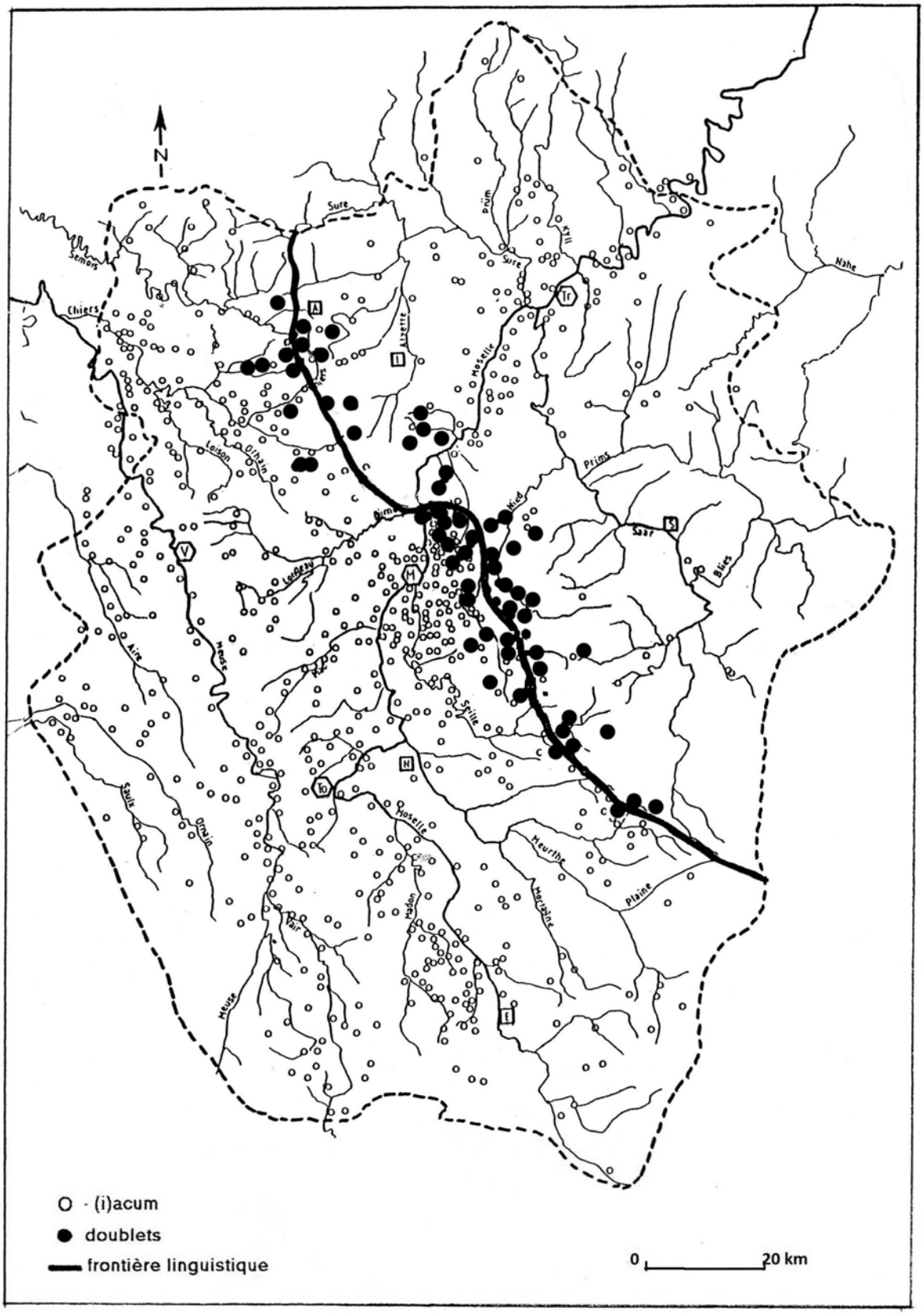

16. Les principaux doublets romano-germaniques
(d'après la carte n°1 de M. Buchmüller-Pfaff, *Die –iacum Namen* …)

Un autre problème subsiste : l'évêque ayant été inhumé au monastère de Saint-Avold, *Chunisberch* a été identifié par Wolfgang Haubrichs avec la ferme de Koenigsberg près de Sierck. Mais ce toponyme est fréquent dans toute l'aire germanophone et d'autres interprétations pourraient être proposées. Ainsi celle de Georg–Heinrich Pertz, illustre rédacteur des *Monumenta Germaniae*, qui penchait pour Königstadten, en Autriche[535], le prélat ayant accompagné Charlemagne dans une campagne contre les Avars. L'exemple mosellan n'en est donc peut-être pas un et pourrait trouver bien d'autres localisations.

Un autre document cite en 852 *in loco qui dicitur Biveren sive Mediamum Montem.* On ne sait pas à quel Beyren il s'applique : Beyren–les–Sierck ou un Beyren luxembourgeois (commune de Flaxweiler). Mais son origine est claire car *Biveren* désigne un nom de rivière d'origine celtique (gaulois *biber*: castor), transcrit par un terme latin et non germanique[536].

On connaît deux autres attestations semblables, mais en zone romane cette fois. En 761, on mentionne *Daulfi villa seu et in fine Buxarinse* (Buxières-lès-Chambley, Meurthe-et-Moselle)[537]: d'après la formulation, rien n'indique qu'il s'agisse d'un même bien. Quoi qu'il en soit, l'appellation germanique, un composé hybride en *–villa*, est éphémère car seul se maintiendra le terme latin. En 762, un acte cite *Pontibannio sive et Witel villa*[538] (Pompey, Meurthe-et-Moselle). Cette mention est d'importance : à Pompey se localisait une des plus vastes nécropoles mérovingiennes de Lorraine ; il ne peut cependant être question d'une création du haut Moyen Âge, ce site ayant pris la suite d'un cimetière du Haut-Empire. Toutefois, de par l'importance de la nécropole, une implantation franque n'est pas à écarter: il s'agirait alors de l'adjonction d'un nouvel habitat, que l'on pourrait présumer d'époque mérovingienne, aux côtés d'un autre, plus ancien, comme le suggérerait du reste la formulation de l'acte. Il représenterait alors la première mention connue de cet établissement mérovingien. Mais, une fois encore, c'est la forme romane qui l'a emporté au détriment du toponyme germanique *Wittel villa.* Doit-on y voir la mesure de l'impact réel de l'élément « franc » en Lorraine ?

Il est bien difficile d'établir la raison profonde de ces doubles dénominations, aussi spectaculaires qu'éphémères : fondation d'un nouvel établissement aux côtés d'un plus ancien, déplacement d'habitat, changement de propriétaire, ou simple preuve de bilinguisme ? Il est d'ailleurs remarquable que l'exemple le plus probant se situe en zone romane. Ces formes mixtes

[535] MGH, SS, X, p.541 ; cité par Michèle GAILLARD, *Le souvenir des carolingiens à Metz au Moyen Âge. Le Petit Cartulaire de St–Arnoul*, Paris, 2006, p. 8-9.
[536] Wolfgang HAUBRICHS, « Siedlungsnamen und frühe Raumorganisation im oberen Saargau », *op. cit.*
[537] *Id., Warndtkorridor und Metzer Romanenring*, p. 264
[538] *Ibid.*, p. 265.

correspondent probablement à de simples modifications structurelles sanctionnées par des changements d'appellatifs. À cet égard, l'exemple des monastères est significatif. Ainsi *Hilariacum* est-il clairement mentionné en 783 comme *Eleriacum vel etiam Novacella* ; c'est donc une fondation nouvelle à l'emplacement d'un domaine gallo-romain tout à fait classique. Il ne devient (*in*) *monasterio Sancti Naboris* qu'en 856, simplement du fait de la translation, vers 765, des reliques de saint Nabor dans l'établissement, qui reste en toute logique, jusqu'en 1170 au moins, dénommé *monasteria ... hilariacense*[539]. Une autre modification du même type touche l'abbaye de Longeville-lès-Saint-Avold. Bien que son origine reste obscure, il est évident qu'elle changea plusieurs fois de dénomination et peut-être de localisation: Glandières, puis Longeville, le nom le plus ancien ayant probablement été *Buxbrunno*, toponyme attaché en l'occurrence la source de la Bisten, où poussaient des arbousiers (*buxus*)[540]. On constate un processus identique à Remiremont, monastère fondé vers 620 et cité en 728 *in Habendo castro sive Romarico monte monasterio publice.* Il s'agit ici d'un véritable déplacement des bâtiments conventuels, d'où la modification du nom, sans trace de germanisme, bien que l'établissement soit une création d'un membre éminent de l'aristocratie austrasienne[541].

3. L'instabilité des suffixes

Un phénomène est patent dans tous ces exemples, particulièrement avec les doublets : l'instabilité des suffixes. Ainsi *Heruwinivilla* en 960, *Hertroff* en 1131, *Hariniville* en 1214 pour Hestroff ; *Fulcreio* en 1125, *Forquerenges* en 1210, *Folkringen* en 1490 pour Foulcrey. L'alternance de ces suffixes latins et germaniques est un phénomène pour le moins irritant qui va à l'encontre des conceptions traditionnelles et pose des problèmes qui restent encore en suspens. La thèse classique d'une germanisation systématique de l'environnement ayant été écartée, on s'est interrogé sur les raisons profondes de ce processus.

Cette instabilité démontre que ces suffixes n'avaient pas le sens et l'importance qu'on leur a trop souvent prêtés : leur multiplicité confère une impression d'anarchie plutôt généralisée qui ne semblait troubler personne. Bien loin d'un mouvement concerté, leur emploi simultané indique une évidente équivalence, et par voie de conséquence, une absence de signification

[539] Wolfgang HAUBRICHS, « Biographie und Onomastik », in Dorothea WALZ (Hrsg.) *Scripturus Vitam*, *Festgabe für Walter Berschin zum 65. Geburtstag*, Heidelberg, 2002, p. 1-23 (ici p. 11).
[540] Wolfgang HAUBRICHS, *Der Codex Laureshamensis als Quelle frühmittelalterlichen Siedlungsnamen*, p. 155-156.
[541] *Vita Arnulfi I*, MGH, SRM, II , p. 442

véritable, à quelques années d'intervalle, sans qu'on ne tente une quelconque rectification. Les rédacteurs d'actes, dont le niveau de formation pouvait être très variable, n'ont probablement jamais bien saisi la raison d'être et la portée exacte des différents suffixes qu'ils transcrivaient : d'où la multiplication des finales, qu'ils interchangent à loisir, sans que cela ne nuise en rien à la compréhension des documents. La villa du Toulois attribuée, à tort ou à raison , à Gondulfus et que l'on a déjà rencontrée en 727 sous la forme *Gundulfi villa* est nommée *Gundolvesdorf* en 891 et ne devint *Gonderville* qu'en 1268[542]. Franz Staab a relevé toute une série de variations de ce type dans le riche cartulaire de l'abbaye de Wissembourg : *Annegis villa* 735, *in fine vel marca Aungehiseshaim* 768, et à la même date *Anghise curte publice* (Ungersheim, en Alsace). L'auteur a mis en cause, dans ce cas précis, le niveau de culture des rédacteurs d'actes, qui pouvait aller parfois jusqu'à un évident maniérisme littéraire[543].

Un autre exemple présente la particularité rare de reposer sur une série d'actes authentiques, précoces et limités dans le temps, émanant d'un même clan familial, la puissante famille des Pippinides : il s'agit de la fondation de l'abbaye d'Echternach. En 697, Irmina, abbesse d'Oeren, fait don au moine Willibrord de la moitié de sa villa d'*Epternacus* ainsi que de ses possessions alentours : *Baidalingo* (Badelange), *Mathulfovillare* (Matzen), *Oxinvillare* (Osweiler). Diverses donations viennent ensuite compléter l'ensemble : en 698, toujours par Irmina, d'autres biens dans sa *villa Bedelinga* et en 715, dans la villa de *Bollane* (Bollendorf). L'endroit est désigné dans le même acte par les termes de *Bollanevilla* et de *villa Bollane* ; trois ans après, il est devenu, au sein d'un même document, *Bollunvilla sive Bollunthorp*. Matzen, noté *Mathulfovillare* en 697, s'est transformé en *Matholfingo* quelques années plus tard[544]. L'utilisation des suffixes toponymiques s'opère ici manifestement dans la plus parfaite indifférence. Aucune unité ne se dégage et la variété des dénominations ne laisse pas de surprendre : *–acum*, *–villa*, *–ingen*, *–heim*, *–dorf*, toutes les formations de l'époque, tant latines que germaniques, sont représentées sur une très faible période chronologique. Une absence se remarque : aucun nom de Pippinide n'apparaît ici, alors qu'on aurait pu espérer y retrouver, pour le moins, un *Pippingen*, un *Irmendorf* ou autre.

La langue des différents intervenants jouait sans doute également un rôle : Mühlheim, dans la vallée de la Moselle allemande, est devenu *Molins …in territorio treverensi* en 1082

[542] Wolfgang HAUBRICHS, *Warndtkorridor und Metzer Romanenring*, p. 264.
[543] Franz STAAB, « Zur Überlieferung der Siedlungsnamen in den Traditiones Wizenburgenses », in Rudolf SCHÜTZEICHEL (Hrsg.), *Ortsname und Urkunde:Frühmittelalterliche Ortsnamenüberlieferung*, Heidelberg, 1988, p. 176-199 (ici p. 189 n. 52).
[544] Camille WAMPACH, *Geschichte der Grundherrschaft Echternach im Frühmittelalter*, Luxembourg, 1930, t. I, 2, Quellenband, p. 17-25.

dans un acte verdunois alors que Pfeddersheim (près de Worms) est noté *Paratanesaim* en 790, *Paternivilla* en 945 mais *Patrescheim* en 1010[545].

Doublets et instabilités des suffixes sont les signes manifestes d'hésitation entre les deux langues, reflets de la perméabilité de la frontière linguistique. Car il n' y a guère que dans les livres qu'une zone linguistique s'arrête de manière linéaire pour céder la place à une autre. La réalité est beaucoup plus nuancée et fluctuante avec de nombreuses excroissances de part et d'autre de la démarcation qui peuvent revêtir de multiples aspects : dans la langue parlée, ce bilinguisme a dû se décliner à l'infini, et se transmettre dans la langue écrite sous forme de doublets toponymiques, les seuls témoignages encore accessibles aujourd'hui de termes de l'autre langue, cristallisés en noms de lieux. Leur pérennité – certains ont deux bons millénaires d'existence – démontre la profondeur du phénomène et son enracinement ancestral, particulièrement en zone germanophone, où quelques–uns tel Thionville / *Diedenhofen*, sont toujours en usage. Il faut y voir un écho de ce bilinguisme qui fait à présent l'unanimité au sein de la recherche contemporaine. Les Francs étaient donc, pour beaucoup, romanophones, même dans l'espace mosellan, une conclusion bien difficile à concilier avec les modalités traditionnelles de l'occupation du sol.

IV. OCCUPATION DU SOL ET TOPONYMIE

L'hypothèse de vagues conquérantes n'étant plus de mise pour la Lorraine, c'est la fondation d'habitats nouveaux par l'aristocratie franque qui prévaut désormais : la conquête militaire aurait laissé la place à l'agriculture. Deux cas de figure sont à présent privilégiés : des créations aristocratiques à la suite d'une vague de défrichements dans un espace mosellan à demidéserté.

A. Un territoire deserté ?

À suivre Martina Pitz, des coupes sombres au niveau des populations locales auraient été causées par les incursions germaniques du IV^{e} siècle : que la Belgique Première ait été durement touchée à cette occasion ne fait pas de doute, mais de là à évoquer une « population locale

[545] Charles–Edmond PERRIN, *Recherches sur la seigneurie rurale en Lorraine*, Paris, 1935, p. 130, 203-205.

fortement décimée »[546], il y a des limites que la toponymie permet probablement de franchir, mais pas l'archéologie. La question mérite qu'on s'y arrête car l'argumentation de Martina Pitz ne repose que sur un inventaire numismatique, déjà ancien (1989) de Frauke Stein, qui a recensé toutes les caches monétaires du Bas-Empire de la région[547]. Ces chiffres ont été repris tels quels par l'auteur, sans aucune actualisation, pour évaluer l'importance du peuplement régional. Elle estime à cette occasion que, si la presque totalité des habitats ruraux de la région de Trèves et 75 % de celle du Luxembourg étaient encore occupés au cours du IV^e^ siècle, une bonne moitié d'entre eux avait disparu de Lorraine[548]. Cette démarche méthodologique semble pour le moins critiquable : on connaît la raréfaction du numéraire à la suite de l'arrêt, à cette époque, du fonctionnement des ateliers de frappe officiels. Et un tel inventaire ne peut guère révéler que la richesse d'un secteur, éventuellement son degré d'insécurité, mais en aucun cas augurer de l'abandon des habitats d'une partie de la Belgique Première. Ainsi la centaine de monnaies d'or de Ahn-Machtum (Luxembourg), découverte en 1954, a-t-elle été récemment réétudiée : elle n'a rien d'un trésor au sens habituel et n'est qu'un ensemble de *donativa* impériaux, thésaurisés pendant un quart de siècle par un officier trévirois, dont le bateau a coulé dans la Moselle vers 357[549].

Que Trèves et sa région, qui baignaient dans l'opulence, aient été sur–protégées ne prouve en rien que la moitié des villas mosellanes ait été dévastée et désertée. De plus, on pense à présent que ces « trésors » n'étaient pas systématiquement abandonnés dans leurs caches – donc irrémédiablement perdus – mais mis en sécurité en attendant une réoccupation des lieux, une fois le danger écarté[550]. Même si un certain nombre d'établissements a manifestement été pillé, la région n'était pas qu'un désert fumant, comme l'ont démontré les recherches de Paul van Ossel [551]. Un autre argument souvent invoqué est le déplacement, à l'extrême fin du IV^e^ siècle, de la Préfecture des Gaules de Trèves vers Arles, qui aurait provoqué « un net recul démographique »[552]. Personne n'a jamais pu démontrer une baisse significative du peuplement à

[546] Martina PITZ, *Le superstrat francique dans le Nord–Est de la Gaule.Vers une nouvelle approche philologique et toponymique*, p. 71.
[547] Frauke STEIN , « Die Bevölkerung des Saar–Moselraumes am Übergang von der Antike zum Mittelalter », *op. cit.*
[548] Martina PITZ, Frauke STEIN, « Genèse linguistique d'une région frontalière : les environs de Forbach et de Sarreguemines », *Les Cahiers Lorrains*, 2000, p. 365-412 (ici p. 380).
[549] François REINERT (Hrsg.), *Moselgold. Der römische Schatz von Machtum. Ein kaiserliches Geschenk*, Luxembourg, 2008.
[550] Alain SIMMER, « Le trésor carolingien d'Ebange–Florange », *Les Cahiers Lorrains* 2000, p. 3-17.
[551] Paul VAN OSSEL, « Etablissements ruraux de l'Antiquité tardive dans le Nord de la Gaule », *op. cit.*
[552] Martina PITZ, « Le couloir romanique du Nord–Est de la Gaule à la lumière des reliquats toponymiques et lexicaux des zones germanisées entre Rhin et Moselle » in Brigitte HORIOT, *La dialectologie hier et aujourd'hui (1906–2006)*, Lyon, 2009, p. 227-249 (ici p. 227).

cette occasion ; à l'inverse, on a vu que l'atelier monétaire de Trèves n'avait pas cessé de fonctionner et que les castels de la vallée de la Moselle n'avaient pas été évacués avant les dernières décennies du V^e^ siècle.

B. Des défrichements ?

Quant à la création de nouveaux habitats consécutive à des défrichements, elle est plus qu'hypothétique : il s'agit d'une théorie d'école, qu'il faudrait pouvoir asseoir sur des preuves concrètes. Or, nulle part on ne trouve trace de la « grande entreprise de défrichement »[553] qui revient souvent dans l'argumentaire de Martina Pitz. Les fouilles d'habitats du haut Moyen Âge, qui se sont multipliées ces dernières années, ont toutes montré un maintien sur place et une réoccupation d'établissements du Bas-Empire, dans des conditions matérielles qui n'évoquent pas précisément une « remise en valeur »[554], loin s'en faut, alors que tout converge pour montrer que le VI^e^ siècle a été une époque troublée, peu propice aux implantations nouvelles[555]. On remarquera, de plus, que les toponymes caractéristiques de défrichements (*Curticella–Courcelles, Villa Nova, Essartum* ou *Rode*) sont assez inhabituels et n'ont laissé que de rares traces dans la toponymie régionale ; on ne peut guère citer que Nonsard (*Exsarto villa* 708) et un équivalent germanique, Seingbouse (*seng* : défrichement par brulis + *boscum*). Les affirmations traditionnelles, selon lesquelles la « franconisation » de l'Austrasie aurait été la conséquence logique de l'installation à Metz du roi Sigebert II (vers 585) et de ses successeurs[556] n'ont jamais trouvé la moindre confirmation sur le terrain : il suffit de considérer la romanisation persistante de l'ancienne capitale médiomatrique et de ses abords pour s'en convaincre. Les rares attestations contemporaines qui nous soient parvenues se résument souvent à peu de choses. Ainsi cette fondation d'un aristocrate austrasien, le comte Chrodoine, clairement exprimée *ad Actufovillari seu villari mea quem ego de novo edificavi*, mais qui est citée sous la forme de *Theotbach* dès 718[557]. En 699, on découvre une *villa Gunduino super fluvio Bibaracha*, devenue en 715 *Ermenbertovillare* : à cette date, Erembert, un aristocrate fils de Gunduin qui a manifestement laissé son nom à l'habitat, fait don de cette *Ermenbertovillare super fluvio Biberaha* à l'abbaye de Wissembourg. Mais en 719, elle s'appellera simplement *Biberacavillare*. Il s'agit d'un

[553] *Id., Les toponymes en –court de la Lorraine romane. Vers une approche pluridisciplinaire de l'habitat à l'époque mérovingienne*, p. 207.
[554] *Ibid.*.
[555] Nancy GAUTHIER, *L'évangélisation des pays de la Moselle*, p. 137-138.
[556] Wolfgang HAUBRICHS, *Warndtkorridor und Metzer Romanenring*, p. 296.
[557] *Id., Siedlungsnamen und frühe Raumorganisation im oberen Saargau*, p. 273.

toponyme très en vogue car, tout près de là, *Wolfgundavillare* (où transparait le nom de Wolfigunda, la mère d'Erembert) prendra définitivement en 830 le nom de *Biberacha*, appellation inspirée d'une ancestrale « rivière aux castors ». Quand on sait qu'une *Gunduinovilla* est attestée à la même époque sur le ban du même village, devenu aujourd'hui Biberkirch, on entrevoit un panorama bien différent[558]; il ne peut être question de création franque pour ce village puisqu'il était déjà occupé à l'époque gallo-romaine et on ne peut qu'être en présence d'une extension ou d'un domaine polynucléaire. On rappellera à cette occasion Plappeville et Farschviller, des « fausses nouveautés », où une occupation gallo-romaine antérieure interdit de reconnaître de véritables innovations.

Le contexte y gagne en cohérence et s'accorde parfaitement avec les conclusions de l'archéologie et des découvertes gallo-romaines sur des sites pratiquement jamais vierges au moment de leur apparente « fondation ». Toutefois, ce n'est pas parce qu'un village était déjà habité depuis l'époque gallo-romaine qu'une implantation nouvelle s'avérait impossible : elle s'inscrit simplement dans le vaste processus de continuité historique qui a été largement confirmé par les découvertes archéologiques récentes – à Yutz, pour ne citer qu'un exemple – avec une pérennité des mêmes terroirs, ou de sites multipolaires, qui ne s'est jamais démentie en vingt siècles.

Et la réalité du terrain aurait tendance à démontrer d'autres processus, plutôt contradictoires. Des recherches récentes ont ainsi prouvé que de nombreux sites antiques de la vallée de la Seille ont été abandonnés au haut Moyen Âge et sont retournés à la forêt, pour n'être remis en culture qu'à l'époque moderne[559]. Et cela dans le secteur mosellan le plus riche en toponymes en *–court*, censés précisément émaner des défrichements d'époque mérovingienne. Des conclusions identiques sont à tirer de l'étude du vaste massif forestier de Haye (12 000 hectares) en périphérie de Nancy, mais à une échelle bien différente et sans commune mesure. Ces investigations ont été menées avec des moyens scientifiques ultra–modernes, un laser scanneur aéroporté qui permet d'« effacer » virtuellement la forêt et fournit un modèle numérique de terrain que l'on croise avec les données issues de prospections ou de fouilles. Les résultats ont été spectaculaires, bien au delà des données habituelles, et ont permis la découverte d'une multitude de gisements archéologiques de toutes natures et de toutes époques, enfouis sous le couvert forestier. On peut en retenir la présence d'un grand nombre de structures agraires

[558] *Ibid.*, p. 254-255.
[559] Jean-Denis LAFFITE, « L'occupation du sol en milieu rural à l'époque gallo-romaine entre la Seille et la Nied française », *Les Cahiers Lorrains*, 1999, p. 259-274.

antiques, près d'une centaine d'habitats, essentiellement des fermes menant une activité agro–pastorale et pour lesquelles des sondages ont pu préciser une datation du I^er^ au début du V^e^ siècle. 6 000 hectares de parcellaires antiques ont pu être reconstitués : c'est le plus grand cadastre fossile de ce type cartographié en France et qui présente du fait de cette surface un intérêt exceptionnel pour les archéologues. Les résultats sont sans appel : durant l'Antiquité, le terroir a été largement déforesté et occupé par des champs et pâtures aux côtés des habitats. Aucun établissement postérieur à la fin du IV^e^ ou au début du V^e^ siècle n'ayant pu être identifié, les archéologues sont arrivés à une conclusion évidente : la reconquête forestière est intervenue à l'extrême fin du Bas-Empire ou au début de l'époque mérovingienne et l'état de conservation actuel des vestiges antiques indique qu'ils ont été rapidement recouverts par la forêt. Les défrichements, lorsqu'ils ont existé, n'ont été entrepris que bien plus tard, certains étant confirmés par des textes à la fin du XVI^e^ ou au début du XVII^e^ siècle[560].

Les habitats du haut Moyen Âge restent, pour leur grande majorité, inconnus, et on n'en sait pratiquement rien, hormis qu'ils ont été implantés, la plupart du temps, dans le sillage de bâtiments gallo-romains. Affirmer, comme l'a fait Frauke Stein[561], que « pour un habitat du VI^e^ siècle, bien daté par son matériel archéologique, on trouve environ cinq habitats au VII^e^ siècle » est parfaitement inexact, cette appréciation ne s'appliquant en l'occurrence à des nécropoles et en aucun cas aux habitats correspondants. Il parait donc bien difficile, dans de telles conditions, d'évoquer des créations qui auraient pu se multiplier au siècle suivant. Ce n'est qu'aux XI^e^ et XII^e^ siècles que de grands travaux, dont des défrichements, ont réorganisé les terroirs et modifié le parcellaire en profondeur, très certainement lors de l'instauration de la seigneurie rurale. Ainsi en Pays thionvillois la restructuration de l'espace rural s'est-elle concrétisée par l'apparition de champs lanièrés, vers le XII^e^ siècle, mais sur des bases antiques encore très largement conservées[562].

[560] Murielle GEORGES–LEROY, Jérôme BOCK, Etienne DAMBRINE et Jean–LucDUPOUEY, « Le massif forestier, objet pertinent pour la recherche archéologique. L'exemple du massif forestier de Haye (Meurthe-et-Moselle) », *Revue Géographique de l'Est,* t. 49, 2/3, 2009, p. 2–16. (http://rge.revues.org/1931).
[561] Frauke STEIN, *Franken und Romanen in Lothringen*, p. 587.
[562] Jean-Marie BLAISING, « Continuité et formes d'occupation du sol de la Protohistoire au Moyen Âge en vallées de Moselle et de Nied », *op .cit.*

C. Une chronologie des fondations nouvelles ?

Après l'échec d'une colonisation franque qu'on a trop longtemps fait reposer sur des toponymes et des suffixes, qui apparaissent à présent de plus en plus romanisés, on a élaboré un nouveau système, en combinant cette fois étude des anthroponymes et archéologie[563]. En examinant les toponymes en *–villa* et *–curtis*, considérés comme des fondations du haut Moyen Âge, ainsi que les formations en *–iacum* dont le premier élément est un nom de personne germanique – classés comme forcément postérieures à « l'invasion » barbare[564]– Martina Pitz estimait avoir mis au point un système de datation des habitats du haut Moyen Âge. Il s'agit d'un raisonnement fort complexe qui distingue des noms propres monothématiques et bithématiques, datables, d'après l'auteur, selon leur mode de composition. Ce processus permettrait d'assigner une date relativement précise à la fondation des habitats, pratiquement tous considérés comme des créations nouvelles – éventuellement à la génération précédente – donc sans passé préalable. Les toponymes en *–villa* et en *–curtis* formés avec des anthroponymes germaniques à deux thèmes (de type *Childe–rik*) seraient les plus anciens, apparaissant dès le VI^{e} siècle ; en revanche, les noms de personnes monothématiques (de type *Otto*) ne rentreraient dans la formation de toponymes qu'à partir du VII^{e} siècle. C'est un exercice de haute voltige, pour l'instant réservé à la Lorraine romane, et qui s'avère, dans l'état actuel de nos connaissances, totalement invérifiable. Il faut toutefois observer que l'anthroponymie acquiert ainsi une place de choix et se voit hissée au rang de marqueur de colonisation et de peuplement, alors qu'on sait fort bien qu'au haut Moyen Âge, elle obéit majoritairement à des phénomènes de mode. Un seul point nouveau, véritablement positif et source de progrès apparaît : les formations en *–acum* seraient toujours productives au haut Moyen Âge.

CONCLUSION : LA TOPONYMIE MOSELLANE, UN HÉRITAGE ANTIQUE ?

Arrivé au terme de ce vaste tour d'horizon, une interrogation s'impose : que reste-t-il des acquis de l'historiographie traditionnelle quant à la toponymie germanique de l'espace mosellan ?

---

563 Martina PITZ, Frauke STEIN, « L'adoption d'anthroponymes germaniques par les populations romanes de la Gaule mérovingienne à la lumière des données archéologiques : L'exemple de la Lorraine romane », *Nouvelle Revue d'Onomastique*, t. 49-50, 2008, p. 121-154. (ici p. 98-102).

564 *Ibid*. p. 93.

Bien des points paraissent totalement anachroniques dans un contexte devenu de plus en plus paradoxal : peut-on toujours parler de créations de villages nouveaux porteurs de « suffixes de colonisation » ou simplement d'une population romanophone dans un environnement bilingue ?

En effet, la plus forte densité des toponymes germaniques se retrouve en plein cœur de la Lorraine, alors qu'ils devraient représenter la fin d'une nébuleuse centrée sur les points de départ de la « colonisation » et perdre progressivement en importance vers le sud . Il ne subsiste donc aucun rapport logique entre les vagues présumées de pénétration franque, Francs de Clovis ou Rhénans, et l'image renvoyée par l'espace mosellan.

Les toponymes en *–ingen*, dispersés un peu partout, sont sans lien avec les voies supposées d'invasion, ne montrent aucun rapport direct avec la capitale de la province, Trèves, pourtant censée être tombée dès la fin du V^{e} siècle aux mains des Francs, ni avec Metz, la capitale de l'Austrasie. Car ces noms de lieux en *–ingen* se massent à l'écart des grandes cités de Gaule Belgique, tant au sud (Metz) qu'au nord (Trèves, Cologne). En effet, il n'y a quasiment aucune formation en *–ingen* dans leur périphérie immédiate et aucun *vicus*, gîte d'étape ou bourg de quelque importance n'est porteur de ce toponyme.

Il n'existe pour ainsi dire aucun *–ingen* en zone romane, qui, comme le Verdunois, n'est pourtant jamais resté à l'écart de la mainmise politique franque. La zone germanique ne coïncide pas avec les secteurs de peuplement les plus denses, reconnus par le biais des nécropoles mérovingiennes. Les bonnes terres du Pays messin et la zone économique majeure de la vallée de la Seille, dont on sait par de multiples sources qu'elles continuèrent de prospérer à l'époque mérovingienne, ne sont pas concernées

A moins de sombrer dans le plus parfait des anachronismes, on serait bien en peine de justifier ce panorama par les arguments traditionnels, les « vérités » toponymiques ne correspondant en rien aux réalités du terrain. Certaines évidences, sensiblement différentes de celles proposées jusqu'alors, semblent à présent incontournables.

La situation est systématiquement l'inverse du paysage généralement décrit : le centre vital de la région et ses satellites sont épargnés, aucun point important n'a été « germanisé ». Il n'existe quasiment pas de toponymes germaniques massés le long des voies romaines, que l'on a

pourtant toujours considérées comme routes des invasions. En revanche, l'arrière-pays à vocation essentiellement agricole se voit pour ainsi dire submergé. L'implantation franque se serait-elle limitée au domaine rural et n'aurait-elle été qu'une colonisation champêtre ? Thèse classique et largement admise, à la condition expresse que les foyers de décision politique aient également basculé, sous peine d'échec rapide. Or, on a vu que la germanisation avait soigneusement évité les centres de quelque importance.

L'apparente germanisation des campagnes n'a donc rien à voir avec la prise de pouvoir de la dynastie franque. Dans une Austrasie qui se présente de plus en plus comme le royaume des contradictions, toponymie et « colonisation franque » sont sans lien de cause à effet. Alors que la toponymie franque se romanise, que faire des toponymes germaniques de l'espace mosellan ? Ce processus, totalement incompatible avec son environnement, est manifestement plus ancien.

Pour reconstituer la nature réelle de l'occupation du sol de l'espace mosellan au haut Moyen Âge, d'autres investigations, plus concrètes, s'imposent. Car les Francs n'ont peut-être été qu'une simple composante au cœur de la société du Bas-Empire, en Austrasie comme ailleurs. Et d'autres, avant eux, ont pu être à l'origine du germanisme de l'espace mosellan et de sa frontière linguistique.

En guise de conclusion d'une de ses nombreuses études sur l'époque mérovingienne, le grand historien Ferdinand Lot écrivait : *si le clou cède, tout croule. J'ai peur que le clou ait cédé*[565].

Et on peut raisonnablement penser qu'en l'occurrence, dans le sujet qui nous occupe, *le clou a cédé.* Il est temps de réécrire l'histoire de l'espace mosellan du haut Moyen Âge, mais cette fois sur des bases renouvelées.

[565] Ferdinand LOT, « La victoire sur les Alamans et la conversion de Clovis », *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 17, 1938, p. 63-69 (ici p. 69).

TROISIÈME PARTIE

AUX ORIGINES DU GERMANISME MOSELLAN

Les développements précédents, tant archéologiques, linguistiques que toponymiques, tendent tous vers les mêmes conclusions : l'action des nouveaux venus n'a pu être que superficielle dans l'espace mosellan. Tout converge, en revanche, pour renforcer le poids de la romanité et l'évidente continuité entre le Bas-Empire et le haut Moyen Âge. C'est donc vers le Bas-Empire et cette empreinte romaine toujours étonnamment vivace qu'il faut se tourner pour aborder le peuplement et la langue de l'espace mosellan sur des bases renouvelées.

Il serait toutefois illusoire de considérer le Bas-Empire comme une copie conforme des siècles précédents, simplement transposée dans une Antiquité agonisante. En effet, il a été marqué par de profonds bouleversements : politiques, avec l'émergence de pouvoirs régionaux, militaires et démographiques à la suite à la crise du III^{e} siècle et religieux, par l'instauration du christianisme. Pour pouvoir aborder ce panorama renouvelé, il est indispensable d'évoquer de manière préalable les structures de l'administration, l'organisation et surtout la fiscalité des domaines ruraux. Une large place sera dévolue aux conséquences de l'installation des nouveaux venus en Gaule, particulièrement des Francs – un phénomène indissociable du processus de *l'hospitalitas* – et leur impact sur la toponymie, tant dans l'Empire que dans l'espace mosellan.

CHAPITRE I : LES CARACTÈRES GÉNÉRAUX DE LA ROMANISATION

Le problème des sources

La relative pauvreté des sources explicites en Occident a déjà été évoquée, un problème qui est demeuré longtemps difficile à surmonter, mais qui est à présent souvent résolu grace à des documents puisés dans différentes provinces de l'Empire. Car, depuis les siècles du Haut-Empire où Rome avait réussi à étendre sa puissance sur une bonne partie du monde méditerranéen, les codes généraux qu'elle avait imposés avaient acquis une valeur quasi universelle. Comme l'a écrit Hervé Inglebert, « la grandeur historique de Rome n'était pas tant d'avoir conquis un empire que d'avoir réussi à le transformer en un monde unifié par une civilisation partagée»

> L'extraordinaire unité de l'Empire a ainsi permis de pallier la disparition de ces documents : le monde romain continuait en effet à ne former qu'un seul et même espace politique et son unité administrative est restée constante durant des siècles, fondée sur la valeur universelle de ses lois, qui assuraient la pérennité de cet Empire, et par là, sa force et sa puissance. Le droit – une des bases du pouvoir romain – était applicable partout et l'analyse des lois, reprises dans le Code théodosien dont la diffusion et l'application étaient relativement rapides, démontre la grande stabilité du système du IV^e^ au VII^e^ siècle[1].

En dépit des modifications géopolitiques et d'évidentes différences entre Orient et Occident, la permanence des structures romaines est patente. De Rome à Constantinople, des rives de la Moselle aux royaumes dits « barbares » ou jusqu'en Italie ostrogothique, on retrouve les mêmes fonctionnaires pourvus des mêmes responsabilités appliquant les mêmes directives de l'État : *les deux mondes sont régis par les même règles et guidés par les même lois* rappelle une Novelle de Valentinien III en 448[2.].

Une continuité remarquable, depuis les papyrus du Haut-Empire jusqu'aux formules mérovingiennes du VII^e^ siècle, qui se voit confirmée tant par les textes que par l'archéologie. Ainsi ces *donativa*, largesses de l'empereur vis-à-vis de ses fidèles officiers de haut rang, que l'on

[1] Hervé INGLEBERT, *Idéologies et valeurs civiques dans le monde romain. Hommage à Claude Lepelley*, Paris, 2002, Introduction p. 1.
[2] Extrait abondamment cité, repris ici de Georges-André MORIN, *La fin de l'empire romain d'occident*, Paris, 2007, p. 209.

retrouve, identiques, du IV^e^ au VII^e^ siècle, des Balkans à la Gaule mosellane. Du fastueux « Moselgold » de 377 – un *donativum* perdu dans la Moselle à Machtum (Luxembourg)[3] – jusqu'au trésor offert au roi mérovingien Chilpéric, ils sont restés les mêmes. Grégoire de Tours décrit ainsi un plateau d'or serti de pierres précieuses, marqué TIBERII CONSTANTINI PERPETVI AUGUSTI, que lui avait envoyé l'empereur Tibère en 581depuis Constantinople[4].

Il faut néanmoins se tourner fréquemment vers des contrées plus lointaines, jusqu'en Afrique romaine, souvent même jusqu'au Moyen–Orient, pour saisir la complexité des domaines fonciers de l'Antiquité tardive et les systèmes toponymiques qui en étaient issus. Les sables du désert ayant conservé intact ce qui a irrémédiablement disparu ailleurs, c'est du diocèse d'Orient que proviennent les plus précieux exemples. L'Égypte s'est révélée la plus féconde, avec ses milliers de papyrus aujourd'hui dispersés dans diverses collections européennes[5], qui constituent une inépuisable banque de données. Ils reproduisent en effet des textes législatifs et leurs applications, qui s'avèrent transposables un peu partout. Comme l'a précisé Jean Durliat « l'unité maintenue de l'empire permet d'extrapoler sans trop de risques les données égyptiennes à l'ensemble de l'*orbis romanus* [6]».

Ainsi les papyrus d'*Oxyrhynchos* (« poisson au nez pointu »), qui représentent une des sources les plus importantes sur les arcanes de l'Antiquité tardive. Ce petit village proche du Caire – aujourd'hui El-Behnesa – fut un centre administratif et la capitale d'un nome précocement christianisé. Les dieux de l'Égypte et la chance des archéologues ont permis la mise au jour d'un immense dépotoir, riche de 500 000 papyrus plus ou moins complets, accumulés sur une dizaine de mètres de hauteur. Il s'agit des archives de 700 ans de vie administrative, tant de l'époque grecque, romaine que byzantine[7]. Une précision ne manque pas d'intérêt : ils sont rédigés en grec, devenu langue officielle après la prise en mains du pays par la dynastie gréco–macédonienne des Ptolémées ; le grec demeura alors d'un usage général pendant de longs siècles et l'intégration de l'Égypte à l'Empire romain, peu avant le début de l'ère chrétienne, ne modifia rien à cet état de faits.

[3] François REINERT, « Zur Funktion des Goldmedaillons in der Spätantike », in François REINERT (Hrsg.), in *Moselgold. Der römische Schatz von Machtum. Ein kaiserliches Geschenk* , p. 187-192 (ici p. 192).
[4] *Historiarum libri decem*, VI, 2.
[5] Alain MARTIN, « 75 ans de bibliographie papyrologique (1932–2007) », *Ann Arbor*, 2010, p. 509-520.
[6] Jean DURLIAT, Recension de Henrik LÖHKEN, « Ordines dignitatum. Untersuchungen zur formalen Konstituierung der spätantiken Führungsschicht », Cologne, 1982 , *Francia* 11, 1983, p. 719-722 (ici p. 721).
[7] Peter PARSON, *La cité du poisson au nez pointu. Les trésors d'une ville gréco–romaine au bord du Nil*, Paris 2009. L'oxyrhynque du Nil (« poisson au nez pointu ») tenait une place importante dans la mythologie égyptienne.

I. LES RÉFORMES DU BAS-EMPIRE

À la fin du III^e siècle, Dioclétien se fit l'artisan d'une vigoureuse reprise en main de l'État et réussit à redresser la situation générale de l'empire en instaurant la Tétrachie. Les frontières à nouveau sécurisées, il mit fin aux incursions germaniques. Par de profondes réformes, il sépara les domaines civils et militaires et réorganisa le découpage de l'Empire. Le nombre des provinces est doublé, elles sont regroupées en diocèses – circonscriptions administratives subdivisées en *pagi* – dirigés par des vicaires obéissant directement aux empereurs. Chaque vicaire avait sous ses ordres un recteur, des termes qui ont pris par la suite un sens bien particulier. De nouvelles capitales, plus proches des frontières, supplantent peu à peu Rome. La Gaule ne comptait plus que deux diocèses : celui des Sept Provinces, administré depuis Vienne et celui des Gaules, dont la capitale devint Trèves, avec la haute main sur un territoire qui s'étendait de l'Écosse à l'Afrique. La puissance *d'Augusta Trevirorum* ne cessa de s'amplifier et l'installation des empereurs dans la vallée mosellane – particulièrement Valentinien et Gratien – modifia profondément, on l'a vu, le contexte régional, en générant une prospérité nouvelle. Constantin**,** empereur de 306 à 337, poursuivit l'œuvre de son prédécesseur et bouleversa l'ordre établ – *novator turbatorque priscarum legum et moris antiquitus recepti,* écrit Ammien Marcellin[8] – et compléta les réformes antérieures en mettant en place une nouvelle administration centrale qui dura près de trois siècles : les comtes financiers et les questeurs du palais ainsi créés ne disparurent qu'au VIII^e siècle[9]. Il réorganisa le *fiscus* impérial et le répartit en trois grands postes: le budget ordinaire (armée, administration civile, dépenses locales) dépendant des préfet du prétoire, les largesses du prince aux mains du comte des largesses sacrées (*comes sacrarum largitionum*) et les biens de l'empereur administrés par le comte des biens privés (*comes rei privatae*). C'était un bouleversement fondamental dans le domaine financier car le fisc était partagé entre les caisses du préfet du prétoire (*arca*) et celle du palais (*aerarium*).

Le bien mobilier étant inconnu dans la société romaine, l'économie reposait, pour une très large part, sur la terre. On comprend donc aisément que les impôts qui en dépendaient aient été l'objet de toutes les attentions du pouvoir : dans le Code théodosien (IX,16, 1) plus de 600 lois régissaient la propriété familiale[10].

---

[8] Cité par Roland DELMAIRE, *Largesses sacrées et « res privata ». L' « aerarium » impérial et son administration du IV^e au VI^e siècle*, Rome, 1989, p. 703.
[9] Roland DELMAIRE, *Les institutions du Bas-Empire romain de Constantin à Justinien*, Paris, 1995, p. 173.
[10] Michel ROUCHE, *Attila. La violence nomade*, p. 246.

À l'issue de ces réformes, le poids de l'État dans la vie économique était devenu considérable : tout était codifié et régi par une administration tentaculaire à laquelle rien ne pouvait échapper grâce à un système d'une grande complexité, et dont on découvrira quelques méandres dans les pages qui suivent. Tous les mouvements financiers, tant publics que privés, donnaient lieu à une multiplicité d'opérations écrites : le tout était enregistré, contrôlé, vérifié et reporté dans une foule de documents divers, tâche assignée à une bureaucratie nombreuse et surpuissante[11].

Parmi les fonctionnaires de premier plan, le « comte des biens privés » (*comes rei privatae*) était chargé de la gestion des domaines[12]**.** Il gérait non seulement les biens appartenant à l'empereur (*res privata*) mais également ceux du fisc et de l'État, de même que les confiscations et les biens vacants[13]. Un autre personnage important, le « comte des largesses sacrées » (*comes sacrarum largitionum*) levait une foule d'impôts divers sur les terres sénatoriales, les marchés, les artisans et la circulation des biens de consommation. En tant que gardien des trésors impériaux, il était responsable des mines, des carrières, des ateliers textiles et monétaires et des rentrées d'argent correspondantes. En dépit de son titre officiel, son champ d'application dépassait largement le contexte du luxe impérial car il couvrait une foule d'activités économiques : des manufactures fabriquaient des armes à Trèves et des uniformes à Metz et d'autres travaillaient la pourpre, la soie et l'orfèvrerie[14] alimentant des marchés insoupçonnnés. Des *donativa* (cadeaux aux officiers fidèles) jusqu'aux monceaux d'objets précieux, dont beaucoup sont sortis des ateliers trévirois, distribués aux alliés et aux barbares car un « bureau des barbares » (*scrinium barbarorum*) est clairement mentionné par la *Notitia Dignitatum*[15]. Sans oublier des tâches plus modestes, comme, par exemple, ces tuiles estampillées ADIUTEX, retrouvées par centaines dans toute la vallée de la Moselle, du I^{er} au V^{e} siècle, et qui provenaient sans doute d'un atelier d'État, implanté à Yutz et dans différentes annexes en zone mosellane[16]. Tout cela concernait des milliers d'ouvriers, et faisait vivre des villes et des provinces entières aux quatre coins de l'Empire. Ce « comte des largesses » avait pris la suite du *rationalis*, qui était déjà responsable des trésors, faisait payer les soldes et *donativa*. Il nommait les responsables des charges fiscales, intervenait à côté du gouverneur pour le paiement de la capitation urbaine. Son rôle était essentiel pour la comptabilité fiscale : il tenait les registres des finances et les livres de

[11] Roland DELMAIRE, *Largesses sacrées et « res privata »…*, p. 239.
[12] *Ibid.*, p. 64-66.
[13] *Ibid.*, p. 699-714.
[14] *Ibid.*, p. 164.
[15] Roland DELMAIRE, *Les institutions du Bas-Empire romain de Constantin à Justinien*, p. 136.
[16] Andrea BINSFELD, « Aussagemöglichkeiten von Ziegelstempeln am Beispiel des Materials aus der frühchristlichen Kirchenanlage in Trier », in Manfred HAINZMANN, Reinhold WENEDIG (Hsrg.), *Instrumenta Inscripta Latina II*, Klagenfurt, 2008, p .35-45.

comptes mensuels pour les recettes annonaires et levées en argent. Chaque mois, ces livres étaient envoyés à l'office du procurateur de province qui en tirait des résumés, tout retard étant sanctionné par une forte amende.

Cet ensemble ne pouvait fonctionner qu'avec un nombre considérable de fonctionnaires, militarisés à partir du III^e^ siècle – portant une tenue militaire[17] – dont les titres et les attributions précises ne sont pas tous connus, tant la complexité de cette administration était grande. À partir de 357, les services se centralisent et les lois sont adressées aux comtes, à charge pour eux de les transmettre à leurs subordonnés, comme l'attestent d'innombrables papyrus où sont conservés les détails de dispositions à mettre en œuvre. Rien ou presque n'est oublié : les biens caducs, les trouvailles de trésors, les concessions de terres, les arrestations, les carrières, les esclaves des domaines, les paiements des *pensiones*, les confiscations, les donations impériales, la vente de biens fiscaux, la juridiction sur les colons impériaux. Même les délits et les amendes qui leur correspondaient sont soigneusement codifiés : viol de sépulture, mariage d'un affranchi avec sa patronne, destruction de bornes, faux–monnayage, vol de bétail, sacrilège, incendie, magie, avortement, dissimulation d'esclave, esclave qui tente de fuir chez les Barbares, réunion d'hérétiques, rétablissement du paganisme[18]. Comment imaginer que tout cela n'ait pas été transcrit par l'intermédiaire d'une masse de pièces diverses ?

II. UN SYSTÈME PARFAITEMENT CODIFIÉ

La situation peut se résumer en une courte phrase : tout était noté, à tous les niveaux, et avec une ahurissante précision car toutes les étapes de la vie tant publique que privée étaient rythmées par l'écrit. À la masse de fonctionnaires officiels s'ajoutait une nuée d'employés particuliers et d'écrivains publics – clairement mentionnés en Égypte – qui transcrivaient les doléances des villageois, en majorité analphabètes. On n'en retiendra ici que quelques aspects inattendus, extraits des payrus égyptiens : pour les transferts d'argent, les sommes sont mentionnées en lettres et en chiffres. La précision des données dépasse souvent le cadre anecdotique. Les persécutions antichrétiennes de 256 y sont ainsi détaillées : de nombreux certificats attestent que les villageois ont accompli leurs libations rituelles, qu'ils ont procédé aux sacrifices officiels et mangé la viande de l'animal sacrifié. Même l'inventaire des confiscations de biens d'Église (en 304–306) a été conservé[19].

[17] Roland DELMAIRE, *Les institutions du Bas-Empire romain de Constantin à Justinien*, p.20.
[18] *Id., Largesses sacrées et « res privata ». L' « aerarium » impérial et son administration du IV^e^ au VI^e^ siècle*, p. 424.
[19] *Ibid.*, p. 166, 355.

On s'aperçoit très vite, que la terre constituait l'essentiel de la richesse : elle représentait l'investissement principal, et la masse de documents qui y était étroitement liée était incommensurable. Les archives publiques accueillaient les documents officiels, les états de recensement du cadastre, les actes relatifs à la vente et à l'achat des biens, avec la description des propriétés en détail, dont le mobilier des maisons. Un bureau était chargé de maintenir à jour les possessions de chaque individu : une feuille pour chaque nom, les feuilles étant collées par ordre alphabétique sur un rouleau correspondant à chaque endroit. Le village d'Oxyrhynchos est ainsi divisé en quartiers de 200 maisons, chaque quartier portant un nom. L'administration connaissait donc parfaitement le patronyme de chaque propriétaire, l'état de ses biens et par voie de conséquence le montant des taxes qui étaient censées lui revenir[20].

A. La terre et l'impôt : les cadastres

Un tel système reposait donc sur l'existence de cadastres, une composante aussi vitale qu'incontournable de l'administration fiscale. Même si les arpenteurs latins étaient passés maîtres dans l'art de les développer, ces cadastres ne sont en rien une invention romaine, et des exemples antérieurs sont attestés un peu partout ; ils ont été, le plus souvent, parfaitement conservés, modifiés et adaptés dans le cadre d'une politique de respect des traditions agraires. Les sources sont nombreuses et le corpus des *Gromatici veteres,* publié dès 1852, regroupe près de 600 textes d'arpenteurs (*agrimensores*)[21].

Les références provenant d'Italie y sont majoritaires, mais d'autres exemples émanent d'un peu partout. Le premier auteur, Hygin, écrit sous le règne de Trajan, à une époque où se confirme l'intégration des provinces, où les systèmes métrologiques indigènes continuent à structurer la vie des campagnes. Ces textes se voient souvent complétés par les nombreuses découvertes de terrain, des plus humbles aux plus spectaculaires. D'Enns, en Autriche, provient une perche d'arpenteur aux extrémités métalliques graduées. Une inscription de Jaén, dans l'antique Bétique, mentionne des forêts de 300 *agnuae*[22] ancien nom de l'*actus,* une unité de mesure déjà confirmée par Varron et Frontin, et qui fut utilisée dans tout l'Empire. Ce type de division agraire a été reconnu partout grace aux vestiges de paysages fossiles et aux bornes inscrites, matérialisant au sol les centuriations, un mode de découpage et d'enregistrement de

[20] *Ibid.*, p. 95, 279.
[21] Friedrich BLUME, Karl LACHMANN, Theodor MOMMSEN, Adolf RUDORFF, *Erläuterung zu den Schriften der römischen Feldmesser*, Berlin, 1852.
[22] CIL II, 3361.

l'espace. Une des plus belles illustrations provient d'Orange : un cadastre du premier siècle localise les lots assignés aux colons romains, les terrains laissés à la population indigène ainsi que les terres de l'État ou de la collectivité territoriale loués à des particuliers[23].

Le but de ces opérations était double. D'une part établir le statut fiscal des terres et fournir à l'administration une image la plus fidèle possible de l'espace rural. D'autre part mesurer la superficie des différents biens fonds et leur appliquer une imposition, selon des tarifs adaptés à la fertilité du sol et aux différents systèmes d'exploitation. La préoccupation permanente était de classer correctement les terres selon leur fertilité, d'en tirer une estimation fiscale la plus exacte possible, de contrôler la véracité des déclarations individuelles et d'éviter la fraude[24].

On a vu l'exemple de Lactance, concernant la Bithynie mais les cadastres et les centuriations antiques sont encore bien souvent perceptibles dans le paysage, tant en Orient qu'en Occident, et confirmés par la réalité du terrain. C'est de Tunisie que provient le plus grand cadastre connu, couvrant 25 000 km²; des dizaines de bornes – établies sous Tibère en 30 avant JC – sont encore visibles dans le désert et comportent toujours le nom de la légion et du proconsul responsables de l'arpentage : ainsi *Caius Vibius Marsus*, commandant la III^e^ légion en 29 après J.–C[25]. Ces bornes faisaient également office de frontière entre différents peuples dont les noms sont encore lisibles sur certaines pierres[26].

D'Italie méridionale nous est parvenu le cadastre de Buccino, daté de 323. Y sont reportés le nom du *pagus* et du domaine, le plus souvent avec un anthroponyme (*Sicinianus*) ; *kasa* indique parfois un écart et porte alors le nom de son ancien possesseur : *k(asa) Oppiana.* Mais les simples descriptifs – des lieux-dits – n'en étaient pas absents : le petit champ (*fundus agellus*), le petit champ d'en bas (*agellus inferior*), le champ de pois chiches (*fundus ciceralis*)[27]. En Grèce, plusieurs fragments de cadastre sur l'île de Théra obéissent aux mêmes principes : ils mentionnent le nom des propriétaires mais également de nombreux lieux-dits tels « la fontaine, l'aqueduc de …, la colline aux trois têtes, la pierre solitaire »[28]. À Larissa (Thessalie), un cadastre daté du début du III^e^ siècle se composait de trois stèles de pierre recensant toutes les

[23] Gérard CHOUQUER, François FAVORY, *L'arpentage romain. Histoire des textes, Droit. Techniques*, Paris, 2001, p. 217-235.
[24] François FAVORY, « La part de l'indigène et du vernaculaire dans les textes des arpenteurs romains », *Études rurales*, n° 167-168, 2003/3–4, , p. 33-54.
[24] *Ibid.*, p. 173
[25] Raymond CHEVALLIER. « Essai de chronologie des centuriations romaines de Tunisie », *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. 70, 1958. p. 61-128. (ici p. 97).
[26] Lionel DECRAMER *et alii*, « Quand les Romains mesuraient l'Afrique », *Archeologia* n° 347, 1998, p. 46-51.
[27] André DELÉAGE, *La capitation du Bas-Empire*, Mâcon, 1945, p. 220.
[28] *Ibid.*, p. 173.

parcelles de terre et leur superficie. Le nom de chaque propriétaire, tant homme que femme, y était écrit en toutes lettres et chaque parcelle comportait le nom de l'occupant et la superficie des toponymes[29]. C'est encore d'Égypte que proviennent les indispensables compléments qui ont disparu ailleurs : des cadastres, ce qui pourrait sembler banal, mais, et cela est plus original, les déclarations des contribuables et les quittances de recouvrement. Le cadastre d'*Hermopolis* et de son faubourg d'*Antinoos* (daté entre 330 et 375) contenait ainsi 35 feuillets. Les citadins y étaient énumérés par ordre alphabétique : nom du propriétaire, profession et superficie de la propriété. On a même conservé des déclarations de mutation de biens appelées « notification de transfert ». On découvre également *Hormos*, *Caranis*, *Theadelphe*, *Dionysois*, *Timonthis*, villages à présent totalement disparus, mais où chacun atteste par écrit (vers 284–305*)* « habiter dans sa propre maison sans aucun cohabitant ». Cette déclaration s'accompagne d'un procès–verbal d'arpentage, exécuté par des géomètres membres d'une commission administrative, puis vérifié par un autre fonctionnaire : on sait que *Loucretianos* possède ainsi six mesures de terre (avec mention du lieu-dit) alors que *Gaion* et *Serenos* en cultivent vingt autres dans une parcelle voisine. Pour le village de *Ptolemaïs Nea*, on a même conservé le nom des arpenteurs et des borneurs[30]. D'autres régions complètent ce panorama : ainsi en Palestine, où le nombre de bornes retrouvées laisse à penser que la province toute entière fut cadastrée. Les textes en grec précisent que ces opérations furent ordonnées par Dioclétien, Maximien et Constance[31].

Les témoignages concernant la préfecture des Gaules sont moins nombreux, mais bien présents. On a déjà évoqué l'exemple spectaculaire d'Orange, où ont été mis au jour plusieurs centaines de fragments d'une grande *tabula* de marbre, affichée au I^er^ siècle dans un bâtiment officiel. C'étaient trois plans cadastraux, comportant le dessin des centuries, des routes, des cours d'eau, des catégories de terre, le nom des domaines et nombre de renseignements divers ; parmi certains termes inscrits se retrouvent même quelques toponymes actuels. Cette fois, il s'agissait du plan d'assemblage d'une colonie et non plus d'un cadastre rural. Il représentait l'état fiscal des propriétés de la vallée du Rhône tel que Vespasien avait ordonné de les répertorier (67–-69), ce qui a été confirmé par une inscription épigraphique[32]. Plus récemment, un fragment d'une matrice cadastrale de même type, découvert à Elche (Espagne) apporte des détails supplémentaires. Sur une plaque bronze de la seconde moitié du I^er^ siècle, à l'origine fixée sur un support, figure une longue inscription détaille de précieuses données techniques : 130 jugères de

[29] François SALVIAT, Claude VATIN, « Le cadastre de Larissa » *Bulletin de correspondance hellénique*, t. 98, 1974, p. 247–262.
[30] André DELÉAGE, *op. cit*., p. 107, 110, 65, 59.
[31] *Ibid.*, p. 153.
[32] André PIGANIOL, *Les documents cadastraux de la colonie romaine d'Orange*, Paris, 1962.

terrain drainé avec les traverses, prises sur deux centuries différentes de 20 *actus* de côté, réparties en lots égaux entre dix personnes. Elles sont toutes nommément désignées : on fait référence au nom du père, à la tribu d'origine et à la résidence. L'identité et l'ascendance de chaque bénéficiaire sont clairement mentionnées, parfois avec une précision d'ordre ethnique : *Quintus Fufius*, fils de *Quintus*, de la tribu *Maecia*, le Baléare (*baliaricus*)[33].

Des prospections aériennes ont révélé des structurations régulières, une organisation spatiale systématique des campagnes par la mise en place du parcellaire gallo-romain. Des exemples en ont été repérés en Bourgogne, près de Reims et près de Caen. Dans le Jura, 200 parcelles centuriées comportent à la fois des villas et des bâtiments agricoles. L'analyse du matériel céramique recueilli sur le terrain a permis de préciser que l'apparition de cet habitat remonte au milieu du I^er^ siècle avec une occupation intense jusqu'au milieu du siècle suivant. Ce cadastre reflète donc la grande phase de colonisation rurale du Haut-Empire. On y retrouve le schéma d'occupation du sol et la répartition juridique tels que le décrivent les textes des *Gromatici Veteres* : à côté des villas existent des zones laissées à la population indigène, où continuent à être utilisées les structures agraires et les habitats ancestraux. Une absence remarquable, sur laquelle on sera amené à revenir, celle de communautés villageoises dont aucune n'a été repérée[34].

L'espace mosellan n'est pas en reste. Des parcellaires antiques ont pu y être mis en évidence sur une superficie relativement étendue, détectés et mesurés en fonction des modules romains d'arpentage, ainsi à Borny, Metz–Queuleu, Plantières, Jury, Peltre, Grigy, Magny, où ces structures ont été retrouvées malgré les remembrements récents et l'extension urbaine de ces quartiers. En Moselle rurale, l'écart reconnu entre de nombreux sites archéologiques (en moyenne 500 mètres) correspond manifestement à des distances établies en *actus* romains, une mesure nettement distincte des jours ou arpents médiévaux. Il faut y voir une organisation foncière rationnelle de l'espace agraire, selon des modules de 5, 10 ou 20 *actus*[35].

[33] Jean–Yves GUILLAUMIN, « Note sur le document cadastral romain découvert à la Alcudia (Elche, province d'Alicante) », *Dialogues d'histoire ancienne*, t . 28, n° 1, 2002. p. 113-134.
[34] Gérard CHOUQUER, « Cadastres et sociétés des Gaules », in Alain DAUBIGNEY, *Archéologie et rapports sociaux en Gaule: protohistoire et antiquité*, Besançon, 1984, p. 25-38.
[35] Jean–Denis LAFFITE, « L'occupation du sol en milieu rural à l'époque gallo-romaine entre la Seille et la Nied française », *Les Cahiers Lorrains*, 1999, p. 259-274.

B. La fiscalité

Au sein de ce système administratif, qui a fait la force et la réussite de l'empire romain, chaque citoyen était avant tout un contribuable. Le principal revenu de l'État était l'impôt et l'essentiel du budget provenant des revenus de la terre : l'impôt foncier était donc la pierre angulaire du système fiscal. Une des réformes principales du Bas-Empire toucha la réorganisation de la fiscalité et un recensement général de toutes les ressources de l'Empire fut instauré tous les cinq ans et devint la base d'un nouvel impôt, l'un personnel (*capitatio*) et l'autre levé sur les biens fonciers *(jugatio*). On créa une unité fiscale abstraite, valable partout mais modulable région par région selon la qualité du sol et la nature des cultures. En toute logique, l'impôt foncier était proportionnel à la valeur de la terre[36]. Cette nouvelle définition des unités fiscales reposait sur un inventaire systématique des personnes et des biens. La première des tâches était donc de les répertorier, et l'outil idéal était le cadastre. Cadastrer impliquait tout autant de distribuer les terres, que d'en estimer la valeur et d'établir et de lever les impôts. D'où une législation obligeant tout propriétaire à faire inscrire le bien à son nom sur les registres du *census*, conservés aux archives municipales. Tout le système fiscal reposait ainsi sur les cadastres, réorganisés eux–aussi sous Dioclétien, et constamment actualisés pour en tirer davantage de ressources. Une révision fréquente des cadastres était donc obligatoire, après estimation de la valeur des terres, notée dans les livres du *census* : tous les cinq ans, puis, sous Constantin, tous les quinze ans. L'indiction est ainsi un cycle de quinze ans séparant, originellement, deux révisions des matrices cadastrales[37]. Ce terme devient vite un repère temporel, indiquant la place de l'année au sein d'un cycle chronologique et fit partie intégrante de la datation antique. On ne pourrait trouver meilleure preuve de l'importance de ces révisions cadastrales.

Une bonne demi-douzaine de fonctionnaires différents était chargée de déterminer l'assiette de cet impôt foncier : les *agrimensores* dressaient les plans, les *tabularii* étaient dépositaires des registres et les *susceptores* encaissaient les redevances. La précision exigée était étonnante ; un traité du juriste Ulpien (*De censibus*, vers 215) rappelle qu'il fallait répertorier le nom du domaine (en précisant la cité et le *pagus* dont elle dépendait), les noms des deux voisins les plus proches, la contenance en arpents (*jugera*), éventuellement le nombre de pieds de vigne, d'oliviers, la superficie des prés et des bois sans oublier les esclaves, avec leur race, âge et

[36] Jeanne-Marie DEMAROLLE, *Sociétés et cultures dans l'Empire romain*, p. 18-19.
[37] Ferdinand LOT, *L'impôt foncier et la capitation personnelle sous le Bas-Empire et à l'époque franque*, Paris, 1928, p. 62-63.

profession. Les terres étaient classifiées selon leur valeur : labour de premier ou de second rang, prairie et forêt[38].

Toutefois, la révision générale des cadastres s'avérant trop lourde à mener régulièrement, elle fut remplacée par une déclaration individuelle avec évaluation des biens sous contrôle de l'administration. Avec son *De mortibus persecutorum*, Lactance a transmis une description fort imagée de ces opérations menées en 307 en Bithynie (Turquie actuelle). Malgré son tour polémique, cet ouvrage donne une parfaite idée de la réalité. Rien n'était laissé au hasard : nom de chaque habitant, homme, femme, enfant, esclave, mesure des champs « motte par motte », dénombrement des arbres et des pieds de vigne, enregistrement des animaux : tout était consigné dans des registres publics (*libri censuales*) où étaient également précisés le nom du contribuable, la composition de sa famille, la superficie des terres, leurs différentes catégories ainsi que leur valeur fiscale. Il s'agissait d'opérations très pointilleuses, sources de nombreuses erreurs et d'abus éventuels : Lactance n'hésitait pas à les comparer à une calamité publique en raison des risques encourus en cas de fausse déclaration car les amendes évenyuelles pouvaient être fortes[39].

C. La *villa* : une notion nouvelle

Un tel système était d'une grande complexité : aussi bien les applications directes sur le terrain que les modes de calculs, au point que certains aspects pratiques et techniques restent toujours dans l'ombre. Ce n'est pas sans raison que l'on a pu parler de « l'effrayante complexité de la fiscalité du Bas-Empire »[40].

On ne s'attachera ici qu'à un seul aspect, fondamental pour le sujet qui nous occupe : la nature exacte de la *villa*, son statut économique et fiscal et ses différents modes de gestion, des points qui n'ont jamais pu être établis avec précision[41]. Même le vocabulaire utilisé pose de nombreux problèmes et il était jusqu'aux recherches récentes impossible de reconstituer un système cohérent, les simulations n'aboutissant qu'à des aberrations ou des incohérences économiques, tant la propriété finissait par être subdivisée. Réexaminant ce dossier sur des bases différentes, plusieurs historiens fiscalistes (Walter Goffart, Jean Durliat) sont récemment parvenus à une conclusion assez novatrice : la terre ne serait pas un ensemble foncier comme on

[38] Passage abondamment cité et étudié ; en dernier lieu, Gérard CHOUQUER, *La terre dans le monde romain*, Paris, 2010, p. 188.
[39] Jeanne-Marie DEMAROLLE, *Sociétés et cultures dans l'Empire romain*, p. 8.
[40] Christopher WICKHAM, « La chute de Rome n'aura pas lieu » *Le Moyen Âge* t. 99, 1993, p. 107-125 (ici p. 109).
[41] Jean DURLIAT, *Les finances publiques de Dioclétien aux Carolingiens*, Sigmaringen, 1990, p. 153.

l'avait toujours cru mais un produit fiscal. En d'autres termes, elle n'existerait pas en elle–même et ne serait qu'un bien virtuel : on achetait les revenus d'une terre, pas la terre en elle-même, celle-ci appartenant à l'Etat, qui la vendait ou l'aliénait selon son bon vouloir. Les *possessores* qui en faisaient l'acquisition étaient libres de la transmettre en héritage, à la seule condition de s'acquitter de l'impôt foncier.

Une *villa* ne serait donc qu'un district fiscal, fractionnable à l'infini ; la décrire équivalait à faire l'inventaire détaillé du domaine, dénombrer terres, hommes et revenus, mais dans le but d'établir et de réviser l'impôt qui en dépendait. Les actes anciens conservés qui font état d'une vente ou d'une donation de *villa* ne concerneraient en fait que des produits fiscaux, d'où les multiples fractionnements de domaines avec les innombrables tiers ou quarts de propriété transmis à différentes reprises, incompréhensibles hors d'un contexte fiscal[42]. Bien que certains points soient encore contestés[43], un propriétaire foncier ne serait en fait, selon cette hypothèse, qu'un possesseur d'assiettes fiscales. Le *possessor–dominus* tenait les registres du *cens* pour lever l'impôt foncier revenant à l'état (propriétaire), dans le but de subvenir aux dépenses de l'armée et du budjet central. Mais il en aurait conservé une partie, octroyée par l'état en échange de ces services: le pouvoir central avait préféré déléguer la perception de l'impôt à des particuliers. Un soin spécifique devait être apporté à relever les différentes modifications. Pour le calcul de cet impôt foncier, un coefficient multiplicatoire était appliqué selon la nature du sol et les différences de culture: tout devait donc être noté et la masse de documents indispensables était énorme. Il est probable que la plupart des relevés étaient faits sur papyrus, matériau très en vogue mais très fragile sous nos climats, d'où leur disparition quasi totale.

Les mêmes principes simples s'appliquaient partout : la terre était imposée selon sa superficie et sa fertilité. L'unité de base était la *villa* et le préposé aux impôts consignait dans ses livres le nom de chaque contribuable et le montant total exigible. La *villa* était donc une unité de compte dont le nom semblait fixé une fois pour toutes, mais dont la valeur pouvait se calculer à l'infini en faisant varier les paramètres fiscaux. En changer le nom était parfaitement inutile. En revanche, l'outil indispensable était le cadastre, qui devait scrupuleusement être tenu à jour : c'est grâce à lui que pouvait se calculer l'impôt. D'où les mentions de révisions de cadastres, fréquemment attestées par les documents orientaux, et toujours appliquées au haut Moyen Âge.

La matrice cadastrale de base reste fixe jusqu'à ce qu'elle soit révisée, régulièrement pour les propriétés bâties, beaucoup plus rarement pour le foncier non bâti. Et, révision ou non,

[42] *Ibid.*
[43] Régine LE JAN, *Famille et pouvoir dans le monde franc*, Paris, 2002, p. 102-103.

une décision budgétaire fixe la hauteur de l'imposition à prélever chaque année. La valeur des terres était appréciée diocèse par diocèse et la base de calcul variait, comme on l'a vu, en fonction de la province et de la nature du sol. Les papyrus nous apprennent ainsi qu'en Syrie une unité–type (*caput*) comprenait 5 *iugera* de vigne, de 20 à 60 *iugera* de terre labourée et de 225 à 450 pieds d'oliviers (selon l'altitude)[44].

Pour chaque nom de contribuable, les registres du *cens* mentionnaient le nombre de *capita* (unités de compte fiscales) qui lui avait été attribué : il suffisait de multiplier ce chiffre par le taux correspondant (*modus indictionis*) fixé chaque année par l'administration impériale. Un principe d'une simplicité que l'on pourrait qualifier de diabolique : lorsque l'État manquait d'argent, nul besoin de taxes nouvelles ou de législation tortueuse. La terre étant répertoriée sous un simple nom de contribuable avec le nombre d'unités (*capita*), fixé une fois pour toute sauf changement important, il suffisait d'augmenter le taux d'imposition. On connaît l'exemple célèbre de l'impôt foncier d'Autun, réduit, en 311, d'un bon tiers par la grâce exceptionnelle de l'empereur Constantin qui consentit un abattement de 7 000 *capita*. Des cas identiques sont attestés deux siècles plus tard en Égypte[45].

Ce système administratif, aussi simple qu'efficace, pouvait fonctionner indéfiniment, sans le moindre changement, hormis celui du taux de l'impôt. Les chiffres variaient mais pas les noms qui perdaient toute valeur réelle : l'anthroponyme attaché à l'assiette fiscale ne revêtait plus qu'une importance secondaire. Il était inutile de le modifier car seuls comptaient les chiffres, l'ensemble, d'une étonnante modernité, constituant « une merveilleuse machine à comprimer le contribuable, le taux pouvant être insensiblement et progressivement élevé jusqu'à complète absorption des facultés disponibles »[46] .

III. L'INSTALLATION DES NOUVEAUX VENUS DANS L'EMPIRE

Il est aujourd'hui acquis qu'une bonne partie du système fiscal romain, renforcé par les réformes du Bas-Empire, s'est maintenue au–delà du VI^{e} siècle. Le haut Moyen Âge ne constitue qu'une étape, laissant peu de place à d'hypothétiques vagues de créations et de nouveautés postérieures. Le temps est révolu où on affirmait, telle Fabienne Cardot, dans le sillage du

[44] André DELÉAGE, *op.cit.*, p. 13.
[45] Ferdinand LOT, *L'impôt foncier et la capitation personnelle sous le Bas-Empire et à l'époque franque*, p. 64.
[46] *Id.*, *Nouvelles recherches sur l'impôt foncier et la capitation personnelle sous le Bas-Empire et à l'époque franque*, Paris, 1955, p. 49.

catastrophisme alors en vogue, « que la lecture des *agrimensores* était totalement perdue sous les Mérovingiens »[47], ou que les Vandales avaient détruit les cadastres d'Afrique : une assertion qui a été totalement démentie, entre autres par la précision des « Tablettes Albertini ». Il est vrai que Procope affirme que Geiséric avait détruit les registres fiscaux d'Afrique. Toutefois, il n'en fournit aucune preuve mais précise un peu plus loin que le roi avait « dispensé » les Vandales d'impôts et surchargé de taxes les propriétaires indigènes, au point que ceux-ci choisissaient de quitter la région[48]. On n'a pas davantage supprimé l'impôt foncier. Les actes du Concile de Clermont (535) ont conservé une supplique d'évêques demandant au roi Théodebert de protéger des gens qui, faute d'être « ses sujets directs », n'en sont pas moins ses contribuables : ils payent un impôt foncier, tel qu'il a toujours été exigé. (*consetudinaria functio*)[49]. Grégoire de Tours rapporte que du temps de Clotaire (vers 560), la ville de Tours avait été cadastrée (*descriptam urbem Turonicam Chlothacharii regis tempore manifestum est*). Il ne s'agit vraisemblablement que d'une révision des rôles cadastraux, dans le but d'augmenter les redevances foncières. Mais une émeute éclata « le jour des calendes de mars », une date qui n'est pas sans signification : c'est à ce moment que les rôles d'imposition étaient publiés au Bas-Empire[50]. Le peuple, sur le point de mettre à mal le fonctionnaire, se contenta de brûler les registres (*libri descriptiorum*)[51].

Ce que décrit par ailleurs Grégoire de Tours à Poitiers lorsque Childebert II dépêche, en 589, des *descriptor*es[52] correspond exactement aux prescriptions d'Ulpien au début III^{e} siècle pour l'établissement de l'assiette foncière, la *forma censualis* : le *descriptor* établit une *descriptio* de l'impôt et procède à la répartition de la dette fiscale en fonction de la richesse de chaque contribuable (*peraequatio*)[53]. Un texte limousin de 631 concernant le partage d'un grand domaine confirme les modes d'arpentage et de bornage de l'époque : elles restent tellement inspirées de la pratique des *agrimensores* romains qu'on croirait un arpentage antique, à la lecture des termes en usage : *tabula* (plan cadastral), *termini* (bornes), *signa* (signes d'arpentage), *petrae*, bornes de pierre portant une croix sommitale pour indiquer les axes[54]. Pour dresser leurs actes de droit public et privé, les notaires mérovingiens uitlisaient de nombreux formulaires, dont des recueils–

[47] Fabienne CARDOT, *op. cit.*, p. 101.
[48] Jean DURLIAT, « Le salaire de la paix sociale dans les royaumes barbares », in Herwig WOLFRAM, Andreas SCHWARCZ, *Anerkennung und Integration. Zu den wirtschaftlichen Grundlagen der Völkerwanderungszeit. 400–600*,Wien, 1988, p. 21-72 (ici p .42 n. 110).
[49] Ferdinand LOT, *L'impôt foncier et la capitation personnelle sous le Bas-Empire et à l'époque franque*, p. 84
[50] *Ibid.*, p. 85 n. 2.
[51] *Historiarum libri decem*, V, 28.
[52] *Ibid.*, IX, 30.
[53] *De censibus*, 4, cité, entre autres, par Ferdinand LOT, *L'impôt foncier*, p. 77.
[54] Gérard CHOUQUER, « Les cadastres du haut Moyen Âge. Les données des textes et de l'archéologie », *Bulletin de l'Association française d'Archéologie mérovingienne*, t. 16, 1992, p. 66-67.

types ont été conservés : tant ceux d'Angers, d'Auvergne ou de Tours, ils contiennent tous une copie de la *Lex Romana*[55].

Une bonne partie du système fiscal antique se serait ainsi transmise jusqu'au haut Moyen Âge, sans modification majeure. Le Code théodosien, rassemblant, à partir de 429, tous les décrets depuis l'époque constantinienne, relayé par le Code justinien, promulgué en 528, restèrent longtemps la bible du monde civilisé, soigneusement repris, d'un royaume à l'autre, par les nouveaux venus : ainsi le « Bréviaire d'Alaric » roi des Wisigoths (vers 505) qui n'est qu'une version abrégée du Code théodosien[56]. L'étude des *Variae* de Cassiodore, maître des offices du palais de Theoderic à Ravenne, montre que la législation impériale fut soigneusement conservée par les souverains ostrogothiques d'Italie, bien après la date fatidique de 476[57]. On découvre même que des structures que l'on croyait nées au Moyen Âge, sont en fait d'origine romaine : le système bipartite de la propriété familiale – qui pouvait comprendre à la fois des grands domaines et des terres laissées en location immédiate – a été formellement attesté en Égypte et en Palestine dès le IV^{e} siècle. Des papyrus de Ravenne montrent aussi que des domaines ecclésiastiques à structure bipartite existaient déjà en Italie au VI^{e} siècle[58].

On ne peut citer meilleure conclusion que celle de Jean Durliat[59]:

> Dans la réalité… les invasions ne changèrent rien aux bases même du système … L'installation des Germains ne peut être envisagée que d'un seul point de vue : celui de la continuité et de l'usage par les nouveaux chefs, à leur profit, des institutions financières trouvées au moment de leur prise de pouvoir.

Il serait difficile de croire qu'un tel système n'ait pu se pérenniser à l'époque carolingienne. Et, de fait**,** aux siècles suivants, les taxes prélevées sur les marchandises ont continué à être perçues comme par le passé et bien des charges publiques énumérées par les capitulaires et les diplômes d'immunité carolingiens – le droit de gîte (*mansio mansionaticum*), les réquisitions au titre des officiers publics en voyage (*parata paraveradi*) – ne sont que des

[55] Élisabeth MAGNOU–MORTIER, « La gestion publique en Neustrie : Les moyens et les hommes (VII^{e}–IX^{e} siècles) », in *La Neustrie Les pays au nord de la Loire de 650 à 850*, Sigmaringen, 1989, t. 1, p. 271-320 (ici p . 281 n. 51).
[56] Bruno DUMÉZIL, Michel ROUCHE (dir.), « Le Bréviaire d'Alaric. Aux origines du Code civil », *op. cit.*
[57] Roland DELMAIRE, *Les institutions du Bas-Empire romain de Constantin à Justinien*, p. 8-12, 136.
[58] Peter SARRIS, « Cultures aristocratiques et les croissances économiques dans l'empire proto–byzantin », in François BOUGARD, Régine LE JAN, Rosamond McKITTERICK, *La culture du haut Moyen Âge, une question d'élites ?*, Turnhout, 2009, p .127-138.
[59] Jean DURLIAT, *Le salaire de la paix sociale dans les royaumes barbares* , p. 29.; *id*., *Les finances publiques de Dioclétien aux Carolingiens*, p. 185.

contributions fiscales d'origine romaine[60]. Il est impossible de pénétrer plus avant dans l'économie carolingienne : au IX^e siècle, la *villa* conserve le même sens qu'aux époques précédentes et resterait une circonscription fiscale. On n'assiste qu'à un changement de forme, mais pas de fond : le polyptique – en fait une *descriptio* du Bas-Empire sous un autre nom – n'était rien d'autre qu'une matrice cadastrale doublée d'un relevé fiscal. Pépin le Bref fit ainsi exécuter une *descriptio* des terres ecclésiastiques, ce que continuèrent de faire ses successeurs jusqu'à Charles le Chauve (843–877)[61]. Ce panorama diverge des conceptions traditionnelles, qui font encore souvent la part belle à l'installation des nouveaux venus selon des modalités bien différentes.

A. Le problème de l' *Hospitalitas*

1. L'interprétation classique

Selon les interprétations classiques, les Barbares arrivés sur le sol de la Gaule du Bas-Empire s'étaient accaparés la terre aux dépens des Gallo-romains. Une théorie, qui, bien qu' élaborée en 1844[62] n'avait, jusqu'à ces derniers temps, pratiquement jamais été remise en cause dans ses grandes lignes. Elle s'inspirait des règlements en vigueur dans l'armée romaine, l' *hospitalitas* : le soldat en campagne devait être hébergé par l'habitant, tout propriétaire lui assurait le gîte, sans que cette « expropriation » temporaire puisse excéder un tiers des biens d'un particulier. Les civils procuraient le toit et l'État assurait solde et nourriture. Les nouveaux venus étant tous, à l'origine du moins, des auxiliaires militaires, il était tentant de leur appliquer ce principe, que certains textes paraissent confirmer en citant des exemples de « terres » données à des Barbares. Une véritable « propriété barbare » se serait ainsi créée aux dépens des Gallo-Romains.

Ce concept, d'une portée incalculable, constitue le fondement même de la colonisation et de l'installation des nouveaux venus dans l'Empire, et porte en arrière-plan tous les schémas classiques d'opposition entre Gallo-Romains et Barbares. Cette théorie représentait en fait le stéréotype parfait des « Grandes Invasions » : des colons – mais des paysans libres – à la

[60] Régine LE JAN, *op. cit.*, p. 118.
[61] Jean DURLIAT, *Les finances publiques de Dioclétien aux Carolingiens*, p. 193-192.
[62] Ernst-TheodorGAUPP, *Die germanischen Ansiedlungen und Landtheilungen in den Provinzen des römischen Westreiches in ihrer völkerrechtlichen Eigenthümlichkeit und mit Rücksicht auf verwandte Erscheinungen der alten Welt und des späteren Mittelalter*s, Breslau, 1844.

recherche de terres fertiles introduisent la liberté germanique (« germanische Freiheit ») en lieu et place de l'esclavage romain, régénérant ainsi un monde antique en pleine déliquescence[63].

Cette disposition, admise et acceptée jusqu'à des temps très récents, a néanmoins intrigué un certain nombre de chercheurs. Car ce partage des terres – deux tiers, pour les Barbares, le troisième pour les Romains – posait d'immenses problèmes. Ce n'était rien moins qu'un véritable séisme économique : attribuer à des Germains les deux tiers des terres de l'Occident aurait abouti à un gigantesque transfert de propriété, donc à une révolution foncière aussi utopique qu'irréalisable, qui n'aurait pas manqué de faire naître de véritables soulèvements populaires, mais dont aucune source narrative n'aurait conservé la mention. Il est ainsi difficile d'imaginer que quelques 15 000 soldats Vandales aient pu posséder les deux tiers de l'Afrique et un nombre équivalent d'Ostrogoths, les deux tiers de l'Italie… En outre, ces terres auraient de nouveau changé de mains au moment de la reconquête byzantine, provoquant un transfert de propriété tout aussi gigantesque mais resté tout autant ignoré des chroniqueurs de l'époque[64].

Pour la Gaule, la mention la plus connue, et la plus discutée, d'un partage d'une province romaine, concerne les Burgondes et tient en une ligne : *Sapaudia Burgundionum reliquiis datur cum indegenis dividendo*[65].Malgré de laborieuses interprétations, selon lesquelles on n'aurait confisqué que les domaines des grands propriétaires fonciers, d'après des modalités fort complexes aboutissant essentiellement à un partage de la main d'œuvre servile, aucune solution n'apparaissait satisfaisante[66].Et il semblait totalement incompréhensible que ces Burgondes – ou ce qu'il en restait, puisqu'il s'agissait d'un peuple humilié et militairement vaincu – aient pu bénéficier des deux tiers d'une province romaine.

Tout cela repose, en outre, sur un postulat fameux, la notion de soldats–paysans, autre socle de la colonisation germanique de Gaule. Ce mythe, d'inspiration nationaliste, n'est qu'une fiction déjà largement rejetée par divers scientifiques allemands depuis plus d'un siècle : un homme peut difficilement concilier les deux fonctions, à la fois se battre et travailler aux champs[67]. Il lui serait, à la rigueur, possible de se transformer en paysan après avoir abandonné ses armes, mais uniquement à l'issue d'un apprentissage laborieux et à la condition expresse

[63] Walter POHL, «The Empire and the integration of Barbarians », in Walter POHL (ed.), *The Integration of Barbarians in Late Antiquity*, Leiden, 1997, p. 1-12 (ici p. 12).
[64] Jean DURLIAT, *Le salaire de la paix sociale dans les royaumes barbares*, p. 39 n. 95.
[65] MGH AA, IX, 660, *Chronica Gallica*, 128.
[66] Ferdinand LOT, « Du régime de l'hospitalité », *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 7 , 1928, p. 975–1011.
[67] Hans DELBRÜCK, *Römer und Germanen. Geschichte der Kriegskunst im Rahmen der politischen Geschichte*, Berlin, 1901, t. 2, p. 331-352, 335-337.

d'être capable de s'acclimater aux pratiques agricoles de son pays d'adoption. Et Jean Durliat précise également qu'en fonction des migrations connues, un Goth aurait ainsi dû s'adapter plusieurs fois à des sols, des climats et des cultures différents[68]…

2. *Hospitalitas* ou impôt ?

La recherche moderne vient enfin d'anéantir ces théories d'un autre âge. Elles ont été battues en brèche en 1980 par Walter Goffart, avec ses célèbres « Techniques of accommodation »[69], et remodelées, tant par l'école historiographique autrichienne que par Jean Durliat, qui a totalement renouvelé la problématique historique française dans ce domaine. L'exploitation de sources extérieures, italiennes et grecques, concernant les territoires d'Orient – mais une fois encore parfaitement valables dans toute l'étendue de l'Empire romain – a permis de revenir sur cette interprétation plus que conjecturale et de comprendre que ce fameux partage des terres n'avait jamais été qu'une répartition de l'impôt ou plutôt de ses ressources. Il n'y a vraisemblablement jamais eu expropriation des Gallo-Romains mais un transfert partiel des taxes foncières.

L'établissement des nouveaux venus ne se serait pas opéré au détriment de la propriété privée mais sur des fonds publics. Tout reposait en fait sur l'interprétation du vocabulaire : dans les textes contemporains, les termes techniques désignant les terres – notamment le latin *sors* – étaient les mêmes que ceux qui signifiaient « impôts ». On a ainsi pu établir que les Vandales installés en Espagne auraient été payés par les ressources du Trésor public, sans expropriation, de même que les Ostrogoths en Italie. Une constatation identique a été faite en Tunisie, toujours avec les Vandales, pour les Lombards d'Italie et pour les Saxons de Bretagne[70]. Il semblerait donc que les revenus fiscaux aient été partagés en en trois tiers, le dernier étant affecté aux dépenses engagées pour les « barbares »[71] .

Une telle interprétation ne pouvait manquer de susciter de vigoureuses controverses, notamment de la part de divers chercheurs d'outre-Rhin[72], qui arguaient, souvent avec raison, qu'il paraissait impossible d'appliquer des conditions d'installation identiques aux différents groupes ethniques de Gaule. Walther Pohl a, pour sa part, fort justement fait remarquer que les Vandales sont entrés victorieux en Afrique, que les Burgondes ont été installés en *Sapaudia*

[68] Jean DURLIAT, *Le salaire de la paix sociale dans les royaumes barbares*, p. 24 n. 14.
[69] Walter GOFFART, *Barbarians and Romans A.D. 418-584. The techniques of accomodation*, Princeton, 1980.
[70] *Ibid.*, p. 33 n. 58.
[71] *Ibid.*, p. 49 n. 147.
[72] Wolf LIEBESCHUETZ, « Cities, taxes and the accomodation of the barbarians ; the theories of Durlait and Goffart », in Walter POHL (ed.), *The integration of Barbarians in Late Antiquity*, p. 135-152.

après une cuisante défaite et qu'en Gaule du Sud, des terres ont été concédées aux Wisigoths après un *foedus* conclu avec l'empereur[73]. On peut y rajouter le sort différent des Alains, établis près d'Angers pour combattre les Bagaudes ou en Gaule méridionale sur des domaines désertées.

Il semble en effet évident que la règle générale proposée par les tenants de la thèse fiscaliste a souffert des exceptions ; ce système a dû connaître de nombreuses applications particulières, qui n'excluent pas certaines confiscations de terres pour les Gallo-Romains refusant l'autorité des nouveaux venus ou pour ceux qui avaient préféré émigrer, avec restitution – souvent intégrale – des biens, une fois la paix sociale rétablie. Des exactions de ce genre sont attestées en Afrique, où les Vandales auraient spolié Gordianus, le grand–père de saint Fulgence de Ruspe, et d'autres propriétaires terriens, expulsés de leurs domaines[74]. En Gaule, des Alains se seraient emparé de « terres » par la force en 441, chassant les habitants de l'Orléanais qui s'opposaient à leur implantation[75]. On peut également mentionner l'épisode rapporté par Sidoine Apollinaire, dont une de ses propriétés familiales d'Auvergne fut confisquée vers 475 – et plus tard restituée – par les Wisigoths[76]. Plus délicate est la situation de Paulin de Pella, petit–fils d'Ausone, qui fut spolié de ses biens dans la région de Bordeaux par les Goths en 414 : mais il s'agissait probablement de représailles d'ordre politique à l'encontre de ce personnage, qui retrouva du reste ses propriétés plus tard[77].

De plus, il faut distinguer entre les peuples établis par un *foedus*, auxquels on a accordé des terres de manière légale, de ceux qui sont censés s'en être appropriés par la force, dans la perspective classique de l' « Ansiedlung ». Les *sortes vandalorum* attestés par Procope en Afrique du Nord paraissent indéniablement avoir représenté des propriétés ou des parcelles attribuées à des nouveaux venus et non des revenus fiscaux[78].

Même si la généralisation proposée par Jean Durliat s'avère parfois trop systématique et que des exceptions sont manifestement à envisager, une évidence se fait jour : un partage des terres selon les théories traditionnelles aurait provoqué un véritable cataclysme politico–social qui aurait largement obéré l'avenir de l'ensemble du haut Moyen Âge. Cela n'a manifestement pas été le cas : il faut donc renoncer à la théorie traditionnelle du partage des terres au profit des

[73] Walter POHL, *The Empire and the integration of Barbarians*, p. 11.
[74] Jean DURLIAT, *Le salaire de la paix sociale dans les royaumes barbares* , p. 41 n. 101.
[75] MGH AA IX, 660, *Chronica Gallica*, 17.
[76] SIDOINE APOLLINAIRE, *Epistula* IX, 3, 3.
[77] Cité par Roland DELMAIRE, *Les responsables des finances impériales au Bas-Empire romain*, p. 189.
[78] PROCOPE, *De bello vandalico*, 3, 5, 10; cité, mais contesté, par Jean DURLIAT, *Le salaire de la paix sociale dans les royaumes barbares*, p. 41 n 100, p .43 n .113.

nouveaux arrivants. Comme souvent, ce sont des solutions intermédiaires et différenciées qu'il faut probablement envisager.

B. Les caractéristiques de l'installation des Francs

Mais l'essentiel est ailleurs : les exemples connus, et largement discutés, concernent Wisigoths, Ostrogoths, Vandales et Burgondes. Toutefois, on n'a jamais retrouvé une seule mention ou le moindre détail qui puisse concerner l'établissement des Francs. D'où la conclusion de plusieurs chercheurs allemands, qui ont fini par admettre que l'*hospitalitas* n'avait jamais été appliquée pour les Francs car le pouvoir romain aurait toujours refusé toute installation étrangère sur la rive gauche du Rhin[79].

Il est vrai que les modalités de l'installation des nouveaux venus en Gaule de l'Est ont manifestement beaucoup gêné les linguistes et des historiens partisans des théories classiques. Dès 1927, Georg Wolfram s'étonnait de l'absence d'échos de cette « colonisation » dans les textes, et du surprenant silence de Grégoire de Tours, « héraut habituel de la gloire des Francs[80] ». Pratiquement un demi-siècle plus tard, il semblait toujours impossible pour Hans–Walter Herrmann que l'implantation franque n'ait pas laissé d'impact plus évident que les témoignages livrés par l'archéologie et la toponymie, surtout avec Metz, « capitale d'un royaume mérovingien »[81]. Autant les chercheurs peuvent être prolixes sur les toponymes qui démontreraient l'établissement des Francs dans l'espace mosellan, autant ils demeurent discrets, voire muets, sur leurs applications directes dans les campagnes lorraines. Devant l'absence de témoignages avérés, beaucoup se sont contentés d'une démonstration toponymique, censée démontrer la création massive de villages germaniques. Même s'il n'est plus question d'invasion guerrière, il est étonnant de constater à quel point l'établissement des Francs dans l'espace mosellan est resté dans le vague. En fait, il n'a même jamais été esquissé, ni comme conséquence de l'*hospitalitas*, d'un partage des terres ou encore d'usurpation. Il n'est question, on l'a vu, que de zones dépeuplées à la suite des invasions du Bas-Empire, de colonisation par des Francs venus soit du Nord soit de Neustrie suite à une vague de défrichements ou encore dans le sillage de l'installation des rois d'Austrasie à Metz.

[79] « Hinweise auf eine Ansiedlung der Franken nach dem Hospitalitas–Prinzip gibt es nicht ». Reinhold KAISER, *Das römische Erbe und das Merowingerreich*, München 1993, p. 50; cf. Franz STAAB, « Die Rheinfranken und das Reich von Köln », *op .cit.*

[80] « Auch darüber würde irgend ein Nachklang in Sage oderer Lied vorhanden sein. Vor allem würde Gregor von Tours als Künder des Frankenruhms das Ereignis nicht vergessen haben. » Georg WOLFRAM, *Zur Geschichte der Einführung des Christentums und der Bildung der Archidiakonate in Lothringen*, p. 23.

[81] Hans–Walter HERRMANN, « Zum Stande der Erforschung der früh- und hochmittelalterlichen Geschichte des Bistums Metz », *Rheinische Vierteljahrsblätter* 28, 1963, p. 131-199 (ici p. 146).

On n’a jamais tenté de définir la manière dont ces populations auraient pris possession de leurs nouvelles terres dans les campagnes mosellanes. À moins que le processus s’avère proprement indémontrable ? De fait, les conséquences de ces données nouvelles sont d'une portée incalculable, particulièrement en termes de toponymie, et doivent dès à présent être intégrées et estimées à leur juste valeur pour l'histoire du haut Moyen Âge lorrain.

On laissera, pour ce faire, simplement Jean Durliat conclure[82] :

> Il apparaît que l'installation des Germains est le révélateur d'une situation, dans l'Empire comme dans les royaumes qui lui ont succédé, différente de celle qu'on présente habituellement. À la place d'une coupure entre l'Antiquité le Moyen Âge, les historiens… constatent l'évidence d'une évolution lente par transformation insensible du passé. Les Barbares, qui étaient incapables de maîtriser les mécanismes complexes de l'État romain, ont pris grand soin de modifier le moins possible ces structures. Les Romains d'Occident … ont généralement bien accueilli les nouveaux venus. Dans ces conditions, l'idée d'une expropriation massive… est inadmissible.

Contrairement aux thèses traditionnelles, ce n’est donc pas l’implantation de nouveaux venus germaniques qui a pu amener une modification significative du cadre de vie de l’Antiquité tardive, pas davantage dans l’espace mosellan qu’ailleurs.

[82] Jean DURLIAT, *Cité, impôt et intégration des Barbares*, p. 178, 179.

CHAPITRE II : L'IMPACT SUR LA TOPONYMIE

Le système gallo-romain a donc continué à structurer les paysages de l'ancienne Gaule, et de multiples documents permettent d'entrevoir une couverture cadastrale et fiscale d'une grande ampleur. Il subsiste peu de doute : la terre était toujours soigneusement répertoriée et intégrée à un ensemble consciencieusement organisé. Comment imaginer que les bases cadastrales et le cadre toponymique qui lui était attaché, indissociables de l'ensemble en tant que concrétisation pratique et assise du régime fiscal, n'aient pas été conservés ? Du 12 au 16 mars 220, on a scrupuleusement noté la quantité de terre (en pieds cubiques) déplacée sur les rives des canaux égyptiens d'Oxyrhynchos[83]. Le 5 juin 494, une date toujours notée à la mode romaine (*anno decimo domini regis ginttabuni sub die nonas iunias*), on a enregistré la vente de *Fortinus*, jeune esclave de six ans, à la peau blanche (*coloris candidum*), en prenant soin de préciser son état général, le nom de ses parents, son lieu d'origine, l'identité de l'acheteur, de son père, sa provenance et le prix convenu, le tout dans une Afrique réputée réduite en cendres par les Vandales[84].

Dans un tel contexte, il semble proprement inconcevable que toutes les terres, de Gaule Belgique et d'ailleurs, n'aient pas porté de noms parfaitement codifiés à l'arrivée des Francs ou autres nouveaux venus germaniques. Du reste, les rares attestations écrites du haut Moyen Âge lorrain, tel le testament d'Adalgisel, suivaient toujours le modèle romain. Même s'il faut attendre les siècles carolingiens pour découvrir des actes en nombre croissant, et dont la formulation est restée inchangée. Ainsi ce document de 713, par lequel un aristocrate nommé Otmar et son épouse Imma lèguent à l'abbaye de Wissembourg tous leurs biens, *in pago Aculinse super pluviolas Aquilas infra fine Dructegisi marca et in marca Bettune sub ambas ripas Aquila*[85].

Ou encore, cette donation de l'empereur Lothaire en février 842 concernant plusieurs villages des environs de Sierck–lès–Bains, où manifestement rien n'a été oublié, pas même les esclaves.

---

[83] Peter PARSON, *op. cit*., p. 131.

[84] Christian COURTOIS, Louis LESCHI, Charles PERRAT, Charles SAUMAGNE, *Tablettes Albertini*, p. 216, 217.

[85] Cité par Wolfgang HAUBRICHS, *Zwischen den Sprachen* , p. 263; Selon l'auteur, il s'agit de villages actuellement disparus, situés sur le ban d'Oermingen (Bas–Rhin) au bord de l'Eichel (*Aquila).*

in pago Moslinsae in villa videlicet Burias mansos XIII et in duo loco in villa Leffenza mansos duos, et in villa Suminga mansum 1 et in Hessingas mansos sex et in villa que vocatur Hoinbringas mansos duos ; in comitatu Wabrinse in villa cuius vocabulum est Hrotkinsingas mansum unum iure proprietario ad habendum tribuimus. Hos itaque XXV mansos cum ommbus pertinentiis eorum, cum terris videlicet, campis, cultis et incultis, vineis, silvis, pratis, pascuis, acquis aquarumve decursibus, exitibus et regressibus, necnon mancipiis utriusque sexus Ibid. pertinentibus[86] …

La toponymie du haut Moyen Âge est donc à appréhender sur des bases parfaitement classiques avec, en arrière-plan, le poids et les conséquences que les réformes territoriales et fiscales de l'administration romaine n'ont pas manqué d'introduire. Car il semblerait inconcevable que, du Haut-Empire jusqu'au haut Moyen Âge, le cadre toponymique global n'ait pas connu d'évolution. Bien que personne n'ait jamais réussi à véritablement percer les arcanes de la toponymie de la Gaule antique, un point paraît d'ores et déjà acquis : les fondements ethniques traditionnels reposant sur la dichotomie habituelle romano–germanique s'avèrent totalement dépassés et inadaptés. Les grandes lignes sont donc à reprendre, tout en essayant de ne pas remplacer une incohérence par une autre.

A. Le reflet de la propriété individuelle

En Gaule, l'empreinte romaine s'est rapidement imposée par la transformation de quelques racines celtiques (*–briga*, *–magus*, *–durum*) en suffixes, utilisés dans des toponymes mixtes : *Noviomagus* (Neumagen, Niemègue, Kirschnaumen), *Divodurum*, des formations où les anthroponymes étaient pratiquement inusités. Les changements les plus perceptibles concernent la propriété individuelle, un système inconnu auparavant, la toponymie celtique privilégiant les noms liés au règne naturel, essentiellement les cours d'eau : Sarre (ie **ser*, bouilloner)[87], *Scarponna* (ie **skerb*, serpenter)[88].

Comme on l'a vu, les composés en *–acum* représentent la formation toponymique « romaine » par excellence. Ce suffixe procède du celtique *–(i)āko*, et était au départ une forme adjectivale. Il se rencontre chez César dans des noms propres (*Diviciacus*, *Dumnacus*), mais est

[86] Camille WAMPACH, *Urkunden und Quellenbuch zur Geschichte der altluxemburgischen Territorien bis zur burgundischen Zeit*, t. I, p. 67-70; Il s'agit, respectivement, de Beyren-lès-Sierck, Evange ?, Seming, Esing (hameau disparu à Rodemack) et Emerange ; *Hrotkinsingas*, dont l'identification est contestée, s'applique vraisemblablement à un autre village disparu dans les environs

[87] ie = indo-européen ; * signale une racine reconstituée.

[88] Julius POKORNY, *Indogermanisches etymologisches Wörterbuch*, Bern, 1959, t. 3, p. 909, 935.

inconnu comme nom de lieu : on peut en conclure que ces compositions n'étaient pas encore d'usage courant au moment de la conquête. Ce système, qui s'écarte totalement des traditions gauloises, repose essentiellement sur des anthroponymes et, en fonction des formes conservées, s'applique manifestement à la propriété individuelle. Le plus surprenant réside dans son caractère standardisé, uniformisé,

En Gaule, l'attestation la plus ancienne serait celle des *nautae Parisiaci* d'époque tibérienne, où transparaît un adjectif ethnique, de même que dans *Gesoriacum* (Boulogne–sur–Mer) cité à la même époque par le géographe Pomponius Mela (vers 43 ap. J. C.)[89]. Il est difficile de citer un toponyme en *–acum* formellement datable du Haut-Empire, alors qu'on en connaît quelques–uns en Italie : ainsi ce *vico Caturniaco* relevé sur la table de Veleia (Émilie) d'époque trajane[90]. Des compositions à partir de noms communs sont attestés au III^e^ siècle, tel *Nemetacum* (Arras), utilisant la racine celtique *nemeton* (sanctuaire)[91]. Les formations à base d'anthroponymes ne se rencontrent que plus tardivement ; Albert Dauzat les attribuait aux réformes de Dioclétien et Ernest Nègre pense également qu'elles ne deviennent courantes qu'au Bas-Empire, « au moment où l'on abandonnait les termes gaulois pour les remplacer par des noms communs latins »[92].

Cette date est manifestement trop tardive, mais il est malaisé de leur assigner une époque de création précise, bien qu'il soit tentant, en fonction du contexte historique, de les attribuer au Haut-Empire. On ne dispose en fait d'aucun ancrage chronologique certain car les formes attestées, provenant le plus souvent de textes du Bas-Empire, ne constituent même pas un *terminus post quem* : rien n'indique en effet qu'elles ne soient pas plus anciennes. On connaît quelques exemples célèbres : le poète Ausone (mort en 393) avait épousé Attusia Lucana Sabina, qui lui apporta en dot la terre de *Lucaniacum* dans le Saint-Émilionnais[93]. Vers 450, Sidoine Apollinaire vivait dans le domaine d'*Avitacum* (Aydat, Puy–de–Dôme), hérité de sa femme et créé par la famille de l'éphémère empereur Avitus[94]. Dans l'Est, *Epternacum* en constitue une belle illustration : il n'est connu que par un acte de fondation de 698 mais les ruines de la somptueuse villa ont révélé une inscription funéraire du début du I^er^ siècle, incomplète, mais mentionnant [EP]TERNVS, qui s'applique incontestablement au fondateur/propriétaire du

[89] CIL XIII, 3026 ; POMPONIUS MELA, *Chorographie*, III, 3, 23.
[90] CIL XI, 1147 ; cf. Monika BUCHMULLER–PFAFF, *op .cit.*, p. 6 n. 17.
[91] CIL XIII, 9158.
[92] Albert DAUZAT, *La toponymie française*, Paris, 1971, p. 241 ; Ernest NÈGRE, *op cit*., t.1, p .199.
[93] D.MAGNI AUSONI OPUSCULA, MGH AA,V, 2 (*Epistula* XIV,11 ; XXII, 1).
[94] SIDOINE APPOLINAIRE, *Epistula*. II, 2.

domaine[95]. Tout près de là, *Ricciacum* ramène à un anthroponyme *Riccius* (assez rare, d'origine allobroge ?)[96] ; comme le *vicus* a été fondé sous Auguste vers 17 av. J. C., il s'agirait probablement du plus ancien toponyme de ce genre actuellement répertorié en Gaule Belgique, abondamment cité par la suite. Un autre vestige remonte vraisemblablement au Haut-Empire : *Ruffiacum,* qui n'est pas mentionné comme tel avant le X^e^ siècle pour Uruffe (Meurthe-et-Moselle) mais pour lequel Yves Burnand a établi une étonnante concordance avec une inscription funéraire au nom de *Sextus Rufius Agricola* découverte à une vingtaine de kilomètres du village[97]. On peut également citer *Contionacum* (Konz, près de Trèves), formellement attesté en 371 par plusieurs lois qu'y a édicté l'empereur Valentinien[98]. Enfin, un peu plus lointain, le *campus Mauriacus*, site champenois de la défaite d'Attila en 451[99], sans oublier les noms de lieux cités dans le testament d'Adalgisel (*Fatiliacum, Marciacum.*…), qui sont, à l'évidence, beaucoup plus anciens que la date de rédaction de l'acte en 634.

Il en ressort donc que pendant au moins six siècles, la propriété individuelle a été essentiellement associée à des toponymes en *–acum*, sur la base d'un anthroponyme désignant sans doute un fondateur, un propriétaire ou un locataire du domaine. Dans l'état actuel de nos connaissances, ils constituent toujours un incontestable repère d'ancienneté et un marqueur de romanité. Toutefois, en l'absence de possibilité de datation précise et en fonction de leur emploi avec de nombreux anthroponymes celtiques et germaniques, sur des sites montrant tous des traces d'occupation gallo-romaine pratiquement identique dans l'ensemble de l'Empire, leur interprétation ethnique traditionnelle est difficile à suivre, comme l'avait déjà pressenti Michel Roblin.[100].

En effet, un certain nombre de toponymes en *–acum* intégrant des patronymes germaniques, on a considéré que ce type de composition perdurait au haut Moyen Âge, mais uniquement sur la base du syllogisme habituel, selon lequel un anthroponyme germanique ne pouvait pas être antérieur aux « invasions », ce qui n'a jamais été démontré. Or, les preuves formelles de créations de toponymes en *–acum* au haut Moyen Âge font défaut, les suffixes *–iacas* et *–villa* paraissant prendre le relais : ainsi, parmi de multiples exemples, *Audonevillare* en

---

[95] Jean KRIER, «Von Epternus zu Willibrord. Die Vor-und Frühgeschichte der Abtei Echternach aus archäologischer Sicht », in Michele CAMILLO FERRARI, Jean SCHROEDER, Henri TRAUFFLER (Hrsg.), *Die Abtei Echternach 698-1998*, Luxembourg, 1999, p. 30-46 (ici p .34).

[96] *Id*., « Deae Fortunae Ob Salutem Imperi. », *op.cit*. p. 331.

[97] CIL XIII, 4704. Yves BURNAND, *Histoire de la Lorraine. Les temps anciens*, p. 138.

[98] CIL XIII, 6776. Johann–Baptist KEUNE, « Gallo–römische Kultur in Lothringen und den benachbarten Gegenden », *Jahrbuch der Gesellschaft für Lothringische Geschichte und Altertumskunde* t .9, 1897, p. 155-202 (ici p. 171).

[99] *Historiarum Libri decem*, II, 7.

[100] Michel ROBLIN, *Le terroir de Paris aux époques gallo-romaine et franque*, Paris, 1951.

705 (Ottweiler, aujourd'hui en Sarre) ou encore *Adarmacia villa* en 781 (Amélécourt)[101].

Bien qu'ils s'appliquent, dans leur grande majorité à des habitats dont l'ancienneté a été confirmée par l'archéologie, il faut reconnaître que ces noms en *–acum* ne reflètent pas la grande diversité de l'occupation du sol : c'est une formation stéréotypée, où transparaît à l'évidence la marque de l'administration romaine reposant essentiellement, mais pas exclusivement, sur des anthroponymes, manifestement en rapport étroit avec une codification de la propriété individuelle. On peut les considérer comme une première étape de la romanisation du Haut-Empire, mais avec toutes les nuances qu'a pu révéler l'archéologie, et sans préjuger de leur impact véritable au niveau du peuplement. En effet, il reste à démontrer dans quelle mesure l'attribution d'un toponyme latin, qui ne correspond qu'à une intégration dans un système administratif, peut être véritablement assimilée à un processus de colonisation.

B. Des créations germaniques ?

À la suite aux migrations des premiers siècles du haut Moyen Âge, ce suffixe *–acum* a–t–il cédé la place, comme on le pense encore actuellement, à des formations germaniques ? En apparence, c'est le cas dans l'espace mosellan, où les plus nombreuses seraient les toponymes en *–ingen*, souvent romanisés en *–ange.* La similitude de composition avec les *–acum* semble tellement évidente que la logique la plus élémentaire plaide pour une concomitance des deux systèmes : même type de structure, même sens d'appartenance, même application à des habitats qui, en règle générale, ne se distinguent en rien des autres. La seule différence s'établit au niveau linguistique[102], tout en sachant qu'un certain nombre d'anthroponymes se combinant avec des *–ingen* sont latins. On peut donc raisonnablement penser qu'il s'agit des mêmes formations toponymiques que les formes en *–acum,* mais transcrites dans une langue différente. Leur datation est tout aussi difficile à établir que pour les *–acum* : l'espace mosellan ne connaît que deux attestations relativement précoces – au VII^{e} siècle – ce qui ne préjuge en rien de leur ancienneté réelle. De plus, on imagine mal que ces compositions, identiques aux modèles en *–acum*, ne puissent pas leur être contemporaines.

[101] Wolfgang HAUBRICHS, « Die ekklesiogenen Siedlungsnamen des frühen Mittelalters als Zeugnisse der Christianisierung und der Kirchenorganisation im Raum zwischen Maas, Mosel und Saar »in Michel POLFER (ed.), *L'évangélisation des régions entre Meuse et Moselle et la fondation de l'abbaye d'Echternach (V^{e}–IX^{e} siècle)*, Publication de la section historique de l'Institut Grand–Ducal de Luxembourg, t. 117, 2000, p. 215-244 (ici p. 218, 219).

[102] Il est significatif de relever que, lors des vagues de germanisation décrétées en 1917 puis en 1941 par l'administration allemande, toutes les communes mosellanes de consonance romane furent débaptisées ; tous les noms en *–ey* , *–y* (anciens *–acum*) furent alors systématiquement transformés en toponymes en *–ingen.* Cf. Henri HIEGEL, *op. cit.*, p .7-9 n. 19,34.

Une autre catégorie de toponymes pose encore davantage de difficultés, toujours insurmontables dans l'état actuel de la recherche : les formations en *–curtis*, *–villa*, francisées en *–court* et *–ville*. Malgré une avalanche d'études diverses, ils continuent à résister à toute interprétation cohérente. Formés eux–aussi sur le modèle habituel (anthroponyme–suffixe), ils sont très nombreux, particulièrement les composés en *–ville*. Ils ont longtemps été considérés comme l'expression de la colonisation franque : selon Albert Dauzat, *–ville* aurait remplacé *–acum* à la fin du V^e^ siècle et *–court* serait une composition typiquement austrasienne qui aurait essaimé dans toute la Gaule jusqu'à la Loire[103]. Ferdinand Lot a facilement démontré l'impossibilité historique de cette théorie : en effet, comment imaginer que les centaines de localités en *–court* et *–ville* de Picardie et de Normandie, pour se limiter à ces exemples, n'aient été créées qu'au VI^e^ siècle ? Comme il l'a écrit dès 1933[104]:

> Il faudrait obéir à un véritable parti–pris pour nier que la formation en *–cour* ait commencé dès l'époque romaine. L'ère mérovingienne n'en a vu que le développement. Il en va de même des noms en *–ville.*

Dans le Nord–Est existent des équivalents germaniques composés avec *–heim*, *–weiler –hofen*, *–dorf* : le parallèle avec *–court* et *–ville* saute au yeux, la seule différence s'établissant dans le domaine linguistique. Ils ont longtemps été considérés comme preuves de la germanisation de l'espace mosellan ; on sait que les linguistes, tant français qu'allemands, y voient à présent des formations mixtes, souvent bilingues, combinant indifféremment des anthroponymes latins et germaniques, mais toujours sur des modes de composition romane.

Il est, là encore, difficile de leur attribuer une datation précise : les premières mentions remontent au haut Moyen Âge, mais restent formées sur un moule gallo-romain. Il serait illusoire de penser que tous ces toponymes, étalés sur plusieurs siècles, se soient tous appliqués à un seul et même type d'habitat. Ont–ils remplacé ou complété les suffixes classiques ? Ils ne semblent pas contemporains des *–acum* et sont probablement des créations plus tardives mais qui ont pu connaître une diffusion renforcée au haut Moyen Âge : au début du VII^e^ siècle, la fondation de l'évêque messin *Papolus* (disparu en 613) se nomme ainsi *Paplivilla* – et non pas *Plappacum* – alors que ce même acte mentionne, aux côtés de sa *curtis* de *Paplivilla,* les églises de *Numiniaco*

[103] Albert DAUZAT, *Les noms de lieux, origines et évolution*, Paris, 1926, p. 136-137.
[104] Ferdinand LOT, *De l'origine et de la signification historique et linguistique des noms de lieux en* –ville *et en* –court, p. 204.

et *Luviniaco* (Nomeny et Louvigny), des sites à l'évidence plus anciens[105]. On peut également rappeler le cas de *Fulradovilare*, création de l'abbé Fulrad (mort en 784).

Le nombre de suffixes différents est frappant, ce qui reste pour l'instant sans explication satisfaisante. Mais, une telle démultiplication de suffixes cadrerait parfaitement avec les nouvelles normes administratives imposées au Bas-Empire à la suite de la révision des cadastres. On doit pouvoir y reconnaître l'expression d'une fiscalisation des structures rurales, mais selon des modalités d'application qui nous échappent totalement ; établissaient–ils une distinction entre domaine public et privé, des différences de gestion ? Étaient-ils réservés à des établissements d'importance secondaire ? Bien des exemples montrent qu'au haut Moyen Âge, ils ont souvent été perçus comme équivalents et interchangés dans les chartes et au sein des doublets, où la variation de ces suffixes s'opère sans ordre évident. Leur signification profonde s'était–elle perdue, ou la différenciation reposait-elle sur des critères mineurs, considérés comme secondaires ?

Qu'ils aient été forgés dès le Haut-Empire ou qu'ils ne remontent qu'à la réforme de Dioclétien du III^e^ siècle, ces différents toponymes sont, en fonction de leur mode de composition, l'émanation d'un système gallo-romain, intégrant déjà, pour certains, des noms propres germaniques. Ils ont probablement continué à être en usage au haut Moyen Âge mais n'ont rien de spécifiquement mérovingien.

C. La toponymie des royaumes barbares

Il est significatif de relever que ce système toponymique gallo-romain peut être considéré comme véritablement universel et qu'il a perduré partout, durant plusieurs centaines d'années. De la Bretagne à la Palestine, d'innombrables noms de ce type ont subsisté sur l'ensemble du territoire dominé par Rome et sont restés en usage pendant des siècles. La corrélation est évidente : à administration romaine, toponymie romaine mais sur la base du respect des langues vernaculaires toujours vivaces, que Rome n'a pas modifiées, comme on l'a vu. Et parmi les différents royaumes dits « barbares », c'est encore et toujours en Afrique romaine que les exemples sont les plus nombreux, ceux de Gaule restant plus limités.

[105] Nancy GAUTHIER, *L'évangélisation des pays de la Moselle*, p. 215-216.

1. L'Afrique romaine

C'est d'Afrique romaine – considérée alors comme le grenier à blé de Rome – que provient une fabuleuse série de noms de lieux, très souvent bien datés, révélés tant par une multitude d'inscriptions épigraphiques que par des textes contemporains[106]. Grâce à cette masse documentaire, pratiquement inconnue en Gaule Belgique, une constatation s'impose : la toponymie africaine a respecté les noms traditionnels, puniques ou libyques, en les adaptant aux sonorités latines mais sans les dénaturer[107]. Les doubles dénominations sont fréquentes : *colonia Traianae Marcianae Thamugadensis* (Timgad) ou ce domaine non identifié de la région de Mejerda (Tunisie), *Villa Magna Variana* (formée sur un anthroponyme *Varius*) mais également connu sous son ancien nom punique, *Mappalia Siga*. La plupart des attestations sont parfaitement classiques, sans distinction d'époque ; sans les indications chronologiques fournies par l'épigraphie, *fundus Aufidianus*, *fundus Volusianus*, attestés sous Septime Sévère (145–211) ne se distingueraient en rien de la *civitas Faustianensis*, une création du Bas-Empire. Et au V^e^ siècle, Augustin (mort en 430), mentionne encore dans la région d'Hippone un *fundus Victorianensis* et un *fundus Strabonianensis*[108]. Il faut noter en outre qu'un certain nombre de ces noms de lieux a été conservé et existe toujours : *Lamnbaesis* (Lambèse), *Thamugadi* (Timgad), *Tubunae* (Tobna, tous trois aujourd'hui en Algérie), *Tusuros* (Tozeur, Tunisie).

En 435, cette Afrique romaine connut l'invasion des Vandales. On a vu plus haut les conclusions qu'en avait tirées l'archéologie moderne. Des textes contemporains en fournissent une éclatante confirmation supplémentaire : une liste d'évêchés, datée très précisément de 484, a révélé près de 500 toponymes de cette nouvelle province « vandale ». On y retrouve toutes les compositions latines classiques avec *fundus, castellum, vicus,* des noms ethniques, des grands domaines (*Severianum, Valentinianum*), mais pas un seul terme germanique[109]. Ces toponymes sont parfaitement identiques à ceux révélés par les « tablettes Albertini », à la fin du V^e^ siècle : *fundus Magula*, *fundus Gemiones*, *fundus Capprarensium*[110].

Cette Afrique « vandale » nous offre, de plus, une superbe leçon de toponymie ; il s'agit d'une démonstration probablement unique. En 484, le fils aîné du roi Geiseric, Huniric, qui

[106] Samir AOUNALLAH, *Pagus, castellum et civitas. Étude d'épigraphie et d'histoire sur le village et la cité en Afrique romaine*, Bordeaux, 2010.
[107] Claude LEPELLEY, « La création de cités nouvelles en Afrique ; le cas de la *civitas Faustianensis* », in *Id., Aspects de l'Afrique romaine. Les cités, la vie rurale, le christianisme*, p. 130.
[108] *Ibid.*, p. 131, 134.
[109] Serge LANCEL, *Victor de Vita. Histoire de la persécution vandale en Afrique suivie de La passion des sept martyrs. Registre des provinces et des cités d'Afrique*, p. 297-357.
[110] Christian COURTOIS et *alii*, *Tablettes Albertini*, respectivement tablettes n° 4, 29, 2.

régna de 477 à 484, décida de débaptiser sa capitale *Hadrumentum* (aujourd'hui Sousse, Tunisie). On sait que ces Vandales, dont certains portaient encore des anthroponymes germaniques, pratiquaient toujours leur langue germanique – un gothique relativement pur – tout en utilisant le latin, Or, le nouveau nom choisi pour la capitale royale fut *Hunericopolis*[111]! Quel plus bel exemple que cette attestation, d'une précision rare : des nouveaux venus germaniques, implantés dans une région définie à une époque bien déterminée, encore assez nombreux à pratiquer leur langue vernaculaire, qui, en l'espace d'un demi-siècle, devait être encore vivace. Il n'est pas question d'un quelconque dialecte germanique mais du gothique, seule langue écrite de la sphère germanique et devenue vecteur religieux. Non seulement ces Vandales n'ont en rien modifié la toponymie de leur contrée d'adoption, mais lors d'une création exceptionnelle, n'ont même pas eu recours au latin. Faute d'un toponyme germanique, on aurait pu penser à une formation mixte, alliant un anthroponyme vandale et un suffixe classique *–acum*. C'est, contrairement à toute attente, un prototype grec qui a été choisi comme nom de la capitale. L'éphémère roitelet vandale a manifestement voulu s'inscrire dans la longue tradition « monarchique », largement utilisée par les puissants de toutes les époques : la « royalisation » toponymique. C'est un mouvement intemporel et quasi-universel reposant sur le prestige de la langue grecque des modèles antiques. Ce phénomène s'est presque toujours limité à des changements de noms – conquêtes obligent – souvent aussi fugaces qu'illusoires et dont bien peu ont survécu. De Persépolis aux nombreuses Heliopolis et Hermopolis, c'est en Orient que le modèle fit florès, pratiquement toujours lié à une mégalomanie impériale ; *Hadrianopolis*-Andrinople aujourd'hui Edirne (Turquie) compte parmi les rares à s'être maintenus. Constantin s'y est particulièrement illustré avec *Constantinopolis* et *Helenopolis*, nom attribué vers 330 à *Drepanum*, le village natal de sa mère en Bithynie[112]. En Gaule, on ne connaît guère que l'antique *Cularo* débaptisé en *Gratianopolis* sous Gratien (375–383) aujourd'hui transformé en Grenoble[113].

De cette même Afrique byzantine provient en outre une série complémentaire, plus tardive, essentiellement du VI^{e} siècle, consécutive à la reprise en mains de la région par Justinien ; de nombreuses fortifications y furent édifiées ou réédifiées après le départ des Vandales, *post abscissos ex Africa Vandalos* précise une inscription de 539. Plusieurs dizaines de textes épigraphiques confirment que la toponymie régionale, avec ses racines indigènes fortement latinisées, y est demeurée intacte : *Theveste civitas a fundamentis aedificata est*

[111] Serge LANCEL, *op. cit*., p. 285.
[112] Il s'agirait du village de Hersek (district d'Altinova, province de Yalova, en Turquie) ; cf. Klaus KRÖNERT, *L'exaltation de Trèves : écriture hagiographique et passé historique de la métropole mosellane, 8^{e}-11^{e} siècle*, p. 190.
[113] Albert DAUZAT, Charles ROSTAING, *Dictionnaire des noms de lieux de France,* p. 332.

rappelle un texte de 540 à Tebessa (aujourd'hui en Algérie)[114]. Tout est resté latin, parfois même bilingue latin–grec, perpétuant ainsi le prestige de la langue d'Homère selon l'antique tradition africaine. Et ces dédicants qui pratiquaient toujours un latin teinté de provincialismes – *kastrum* pour *castrum* , *cibitas* pour *civitas* – étaient bien des Africains, comme le confirment leurs anthroponymes.

2. La Gaule

La toponymie y rappelle la présence de nouveaux venus, mais d'une façon différente et bien plus limitée qu'on aurait pu l'imaginer. Au nord de la Loire subsiste toujours une quinzaine de noms de lieux de type « Allain » dont quelques–uns dans la région d'Orléans (Allaines, Allainville en Eure–et–Loir). Il peut s'agir de ces soldats auxiliaires autorisés par Aetius à s'y établir pour combattre les Bagaudes en 441, comme l'a rapporté une chronique contemporaine. (*Alani quibus terrae* [*Galliae ulterioris*] *cum incolis dividendae a Patritio Aetio traditae fuerant*)[115]. Un peu plus dispersés, une vingtaine de toponymes de type « Sermaize » pourraient témoigner de l'arrivée de Sarmates. Au sud de la Loire, une quinzaine de noms de type « Gueux » retrace sans doute l'installation de Wisigoths. L'exemple le plus caractéristique est celui de Reims : autour de la ville – capitale romaine puis mérovingienne – diverses installations étrangères ont été établies en arc de cercle. La toponymie a conservé la trace de Burgondes, d'Alamans, de Francs, de Goths et de Sarmates : Bourgogne (*Burgondia* 1190), Auménancourt (*Alamanorum curtis,* IX^{e} siècle), Villers–Franqueux (*villare Francorum,* 1126), Gueux (*Gothi* 850), Sermiers (*Sarmedus,* 1093) ; non loin de là existait un « chemin de la Barbarie » (*via …que vocatur Barbaria* 849)[116]. La *Notitia Dignitatum* mentionne des Chamaves dans la *civitas* de Besançon, où le *pagus Chamavorum*, devenu le « pays » d'Amous, rappelle leur arrivée, de même que pour des Chattes ou Chattuaires, avec le *pagus Chattuariorum* (« pays » d'Atuyer), dans la région de Langres[117]. En Normandie existait une *Otlinga saxonia*[118], superbe exemple de convergence entre histoire, archéologie, anthropologie et toponymie : ces Saxons, dont la présence a été démontrée sur le terrain par l'anthropologie, ont été évoqués par Grégoire de

[114] Jean DURLIAT, *Les dédicaces d'ouvrages de défense dans l'Afrique byzantine,* Rome, 1981, p. 22,25.
[115] MGH AA IX, p 660.
[116] Auguste LONGNON, *Les noms de lieu de la France,* t 1, p. 130-131 ; Édouard SALIN, *La civilisation mérovingiennne,* t.1, p. 263 ; Ferdinand LOT, *De l'origine et de la signification historique et linguistique des noms de lieux en* –ville *et en* –court, p. 223.
[117] Auguste LONGNON, *ibid.*, p. 129-130.
[118] Eugen EWIG, **«** Volkstum und Volksbewusstsein im Frankenreich des 7. Jahrhunderts. *Civitas, pagus, ducatus* und *natio* **»** in *Spätantikes und fränkisches Gallien,* München, 1976, Bd. 1, p. 231-273 (ici p. 234-235).

Tours, qui signale des *Saxones Baiocassini* (de Bayeux ou du Bessin)[119], employés comme auxiliaires de l'armée franque.

Une constante se dégage de ces exemples : ces toponymes, tous sans équivoque et clairement ethniques sont à base latine et suivent un modèle toponymique gallo-romain classique. Leurs mentions, tardives, ne démontrent pas grand chose quant à leur ancienneté réelle. Trop peu nombreuses– Ernest Nègre n'en dénombre une quarantaine sur l'ensemble du territoire[120]– elles sont sans rapport avec un peuplement massif et rappellent des établissements dispersés dans le paysage qui ne peuvent s'appliquer qu'à des cantonnements d'auxiliaires militaires, du IV^{e} ou du V^{e} siècle – voire des prisonniers transplantés dès le III^{e} siècle– mais en petit nombre comme l'ont confirmé les découvertes archéologiques. Quant à l'espace mosellan, on ne peut y mentionner qu'Alémont, Alaincourt et Alincourt dans le secteur Nomeny–Delme et, plus loin, en Meurthe-et-Moselle, Allain–aux–Bœufs (Alanum 869). Il faut noter la route romaine de Sélestat à Metz, attestée comme *strata Sarmatorum* dans des diplômes de Childéric II (661) et d'Otton II (948) : mais la première mention provient d'un acte considéré comme faux et la seconde ne serait qu'une cacographie de « chemin des sauniers » (*salinatorum*) et serait sans rapport véritable avec des Sarmates[121].

3. Les pièges de la toponymie gauloise

Plus au nord, depuis les rives du Rhin – pourtant réputées ouvertes à toutes les invasions – jusqu'à la vallée de la Moselle, la toponymie réserve quelques surprises. Les attestations précoces – confirmées par Tacite et/ou les itinéraires routiers anciens – y sont particulièrement fiables et bien datées. De *Noviomagus* (Nimègue) à *Borbetomagus* (Worms), l'empreinte celtique ancestrale est restée forte : *Novesium* (Neuss), *Bonna* (Bonn), *Rigomagus* (Remagen), *Confluentes* (Coblence), *Baudobrica* (Boppard), *Bingium* (Bingen), *Alteium* (Alzey), pourtant aux premières lignes du *limes*, sièges de casernes d'auxiliaires militaires, souvent d'origine germanique, ont conservé leur nom vernaculaire[122].

[119] *Historiarum libri decem*, V, 26 ; X, 9.
[120] Ernest NÈGRE, *op.cit*., t. 1 p. 423, t. 2 p. 735–738.
[121] MGH DD, I, p. 182. Edouard SALIN, *La civilisation mérovingiennne* , t. 1, p. 263.
[122] Hermann AMENT, « Die Franken in den Römerstädten der Rheinzone », in *Die Franken, Wegbereiter Europas*, p .129-137 (carte p. 130).

D'*Augusta Treverorum* à *Divodurum*, le panorama est identique : tant par *Caranusca* et *Ricciacus* que de *Scarponne* Dieulouard ou de *Ponte Saravix* jusqu'à *ad Duodecimum* par *Decempagi*. Il ne s'agissait pas d'archaïsmes linguistiques, de pieux vestiges inusités avec l'âge : ils sont tous restés longtemps en usage, souvent jusqu'au Moyen Âge, et certains ont servi de base à des formations adjectivales. Et ce n'est pas là le moindre des paradoxes : des racines celtiques ont été transformées en qualificatifs militaires pour des contingents d'auxiliaires germaniques stationnés sur le *limes* rhénan. La *Notitia Dignitatum* cite ainsi un *praefectus militum bingensium* (Bingen) ou encore un *praefectus laetorum nemetacensium* (*Nemetacum*).

Au sein de cette toponymie ancestrale, certains termes sont pourtant réputés avoir subi des changements d'appellations à la suite des « invasions ». Strasbourg en est un exemple emblématique. Un passage de Grégoire de Tours[123], citant *ad Argentoretensim urbem, quam nunc Strateburgum vocant* a été considéré comme l'archétype d'un changement de langue lié à une germanisation ambiante[124]. La réalité semble différente : la forme celtique *Argentorate* n'a jamais disparu et se retrouve souvent citée conjointement avec *Strateburgum*, entre autres sur des monnaies mérovingiennes : *Argentorato* vers 585–620, *Argintorati* vers 600-675, mais *Strateburgo* entre 640 et 680[125]. Il ne s'agit en fait que d'un doublet linguistique, confirmé par divers documents : la reconstruction partielle de la ville par le duc Adalbert d'Alsace est ainsi mentionnée dans une (fausse ?) charte de 722 : *actum stratburgo civitate in curte regia villa, que est in suburbano civitatis novo, quam ego ex novo opere construxi*[126]. Il faut y voir un glissement des zones d'activités du centre antique vers un secteur sub–urbain ; un document de 845, reprenant une charte antérieure, donne la solution : *dictum locum... inter ruinas veteris Argentorati*[127] . Et quelle plus belle preuve que les Serments dits de Strasbourg (842) qui s'intitulent en fait *sacramenta Argentariae,* ce qui n'empêche en rien Nithard d'avoir mentionné [*Lodhuvicus et Karolus*] *in civitate quae olim Argentaria vocabatur, nunc autem Strazburg vulgo dicitur*[128].

[123] *Historiarum libri decem*, X, 19.
[124] Fabienne CARDOT, *op. cit.*, p. 45.
[125] Georges DEPEYROT, *Le numéraire mérovingien. L'âge d'or*, Wetteren, 1998, p. 118.
[126] Cité par Bernadette SCHNITZLER, *À l'aube du Moyen Âge. L'alsace mérovingienne*, Strasbourg, 1997, p. 18.
[127] Fabienne CARDOT, *op cit.*, p. 210, 211 n. 38, 39.
[128] MGH SS II, 5, 665.

Le toponyme ancien ne disparaîtra jamais vraiment : en 1261, on cite un *Bischof Walter zi Strazburc* alors qu'en 1270 il est question de *civibus Argentinensibus*[129]. Et en1623, on parlera encore d'un *Argentinesis episcopatus*[130].

On aurait pu invoquer une modification semblable pour Cologne que Grégoire de Tours cite indifféremment comme *Agrepina* et *Colonia*[131]. Ou même pour Metz, passé de *Divodurum* à *Mettis, Civitas Mediomatricorum quae etiam Mettis appellatur*, écrit Paul Diacre en 790[132]. Mais *Mettis* n'est en rien une nouveauté du haut Moyen Âge puisque le terme existe déjà dans la *Notitia Dignitatum* alors que la *Notitia Galliarum*, pratiquement contemporaine, emploie indifféremment *civitas Mediomatricorum* ou *Mettis* voire *civitas Mediomatricorum Mettis*[133].

Une fois encore, il s'agit d'un flottement, au mieux d'un archaïsme de la langue. C'est donc un conservatisme qui se révèle patent en milieu urbain et moyennement urbanisé comme dans les *vici*. Il faut à présent aborder la toponymie des zones rurales, jamais retransmise par l'épigraphie ou les itinéraires antiques.

[129] Ursula SCHULZE, « Probleme der sprachgeschichtilichen Auswertung des Corpus der altdeutschen Originalurkunden und der Beginn der deutschen Beurkundingung in Strassburg », in Kurt GÄRTNER, Günter HOLTUS (Hrsg.), *Urkundensprachen im germanisch–romanischen Grenzgebiet*, Mainz, 1997, p. 253-272 (ici p. 262, 266).
[130] Christian WILSDORF, « Honau et la famille des ducs d'Alsace » *Francia* t. 3, 1975, p.1–87 (ici p.77).
[131] *Historiarum libri decem*, II, 9; VI, 24.
[132] *Liber de episcopis Mettenisibus*, MGH SS II, p. 261.
[133] MGH AA IX, p. 589

CHAPITRE III : L'IMPACT DE LA ROMANISATION SUR LE TERRITOIRE MOSELLAN

I. LA TOPONYMIE MOSELLANE, UN CONSERVATISME AFFIRMÉ

A. Une chronologie improbable

Que ce soit en Gaule ou en Afrique, il est bien difficile de reconnaître un élément quelconque qui puisse évoquer un système toponymique original instauré au haut Moyen Âge par des nouveaux venus. Les conceptions traditionnelles s'éloignent de plus en plus : Franz Staab a ainsi rejeté les bases ethniques classiques, en fonction d'un constat fort simple : les noms de lieux ne sont pas les mêmes de part et d'autre du Rhin. En Germanie « libre » – extérieure à l'Empire romain – les toponymes sont totalement différents et les suffixes germaniques « classiques » tels *–ingen* et *–heim* y sont totalement inconnus[134]. Les linguistes considèrent à présent comme les plus anciens toponymes germaniques des territoires romanisés de la rive gauche du Rhin des composés en *–heim*, attribués à des implantations précoces. Mais ils sont marqués d'une double empreinte : incontestablement germaniques, ils n'apparaissant néanmoins que sous obédience romaine. Ce qui pourrait sembler pour le moins incohérent ne peut s'expliquer que d'une seule manière : il s'agit d'un suffixe germanique ancestral, expression d'une langue vernaculaire, qui aurait été intégré au système de détermination toponymique romain : un cœur germanique dans une enveloppe latine. De plus, cette toponymie romano–germanique est uniforme, elle repose sur des suffixes standardisés alors que les dialectes germaniques en usage n'ont jamais fait preuve de la moindre unité.

La conclusion à retenir est que le modèle romain reste omniprésent sur la base d'une incontestable standardisation, imputable à une puissante centralisation administrative que seul l'Empire de Rome était en mesure d'imposer. Mais elle s'exprime sous la forme d'un éventail toponymique démultiplié selon des critères qui nous échappent encore. Toutefois, en fonction de la bureaucratisation du Bas-Empire doublée d'une fiscalisation à l'extrême, on peut penser à un système métrologique concrétisé par l'emploi de suffixes différents, expression d'une hiérarchisation fiscale reposant sur une estimation de la qualité ou du rendement des terres.

Une datation précise s'avère quasiment impossible ; une fois encore, les quelques repères fiables dont on dispose ne constituent même pas un *terminus post quem* véritablement

[134] Franz STAAB, *Die Rheinfranken und das Reich von Köln*, p. 238.

utilisable, une première mention carolingienne ne signifiant en aucun cas une date de création. De la même manière, l'absence d'attestation ancienne ne signifie rien : qui oserait prétendre que Bliesbruck (*Brucke* 1174) n'a été occupé qu'au Moyen Âge ? Ou encore que Fontoy, avec ses multiples témoignages antiques, mais cité seulement en 959 (*ad Fontes*) ne remonte qu'à l'époque carolingienne ? Une première trace écrite ne peut être assimilée ni à une preuve d'ancienneté, ni à une datation absolue et encore moins à une date de fondation : les nombreuses mentions carolingiennes ne sont que des leurres toponymiques. L'exemple de Plappeville est à cet égard significatif : *Paplivilla* n'apparaît que dans un texte de 1130 et si l'endroit n'avait pu être associé à un évêque messin du VII^e^ siècle, on en aurait été réduit à en faire une création tardive, d'autant que l'anthroponyme *Papolus* est germanique. De plus, ce n'est pas une fondation *ex nihilo* puisque l'archéologie atteste une occupation gallo-romaine antérieure : l'église, entre autres, a été érigée sur un site gallo-romain[135]. En tenant compte du conservatisme de la langue écrite, particulièrement dans le domaine toponymique, on doit admettre que la plupart des noms qui apparaissent à l'époque carolingienne puissent être vieux de plusieurs siècles : l'archéologie y confirme, du reste, quasiment toujours une occupation gallo-romaine. Ce n'est pratiquement jamais de création dont il s'agit, mais de renaissance textuelle. Car l'époque carolingienne constitue un redoutable piège des apparences : sur–représentée en termes de premières attestations germaniques, elle a, par voie de conséquence, longtemps été associée à une colonisation massive, mais qui ne correspond en rien à la réalité. De nombreux habitats étaient à l'évidence bien plus anciens : le problème est qu'ils restent impossibles à dater et qu'on ignore le nom qu'ils ont pu porter.

Un exemple illustre parfaitement ce processus. Sur les 200 noms de lieux du Palatinat attestés avant l'an 900, seule une dizaine est citée avant les années 750 : quatre au Bas-Empire, aucun aux V^e^ et VI^e^ siècles, deux au VII^e^ siècle et trois durant les premières décennies du VIII^e^ siècle. Brusquement, les mentions de la seconde moitié du VIII^e^ siècle montent à 133 (69 pour le IX^e^ siècle). Comment ne pas y reconnaître, en première analyse, les effets d'un colonisation aussi massive que fulgurante ? Pourtant, le contexte réel est bien différent : il ne reflète que la fondation du monastère de Lorsch en 764 – sur un ancien **Lusiacum* gallo-romain – qui reçut jusqu'en l'an 800 rien moins que 2 680 donations des membres de l'aristocratie carolingienne, d'où l'inflation d'actes de cette période[136]. Les largesses de l'aristocratie carolingienne envers les divers établissements religieux et l'expansion du monachisme ont eu

[135] Henri HIEGEL, *op. cit.*, p. 269 ; *CAG* p. 652.
[136] Albrecht GREULE, « Typologie der ältesten Siedlungsnamen der Pfalz », in Rudolf SCHÜTZEICHEL (Hrsg.), *Philologie der ältesten Ortsnamenüberlieferung*, Heidelberg, 1992, p. 264-296 (ici p. 267).

pour conséquence une multiplication d'actes que de nombreux notaires ecclésiastiques s'empressaient de mettre par écrit, tant pour éviter toute contestation ultérieure que pour magnifier leurs actions.

Rien de semblable n'est actuellement disponible pour l'espace mosellan ; toutefois, un décompte des noms de lieux attestés avant l'An Mil fournit des indications aussi surprenantes que concordantes. D'une vingtaine de toponymes connus au VII^e^ siècle, on passe à 80 pour le VIII^e^ siècle, soit un quadruplement des attestations, alors qu'elles restent stables aux siècles suivants (95 au IX^e^ siècle , une centaine au X^e^). La plupart de ces mentions émanant du domaine ecclésiastique, c'est donc probablement à une expansion religieuse qu'il faut attribuer cette inflation subite de la toponymie régionale, sans que des créations nouvelles ne puissent en aucun cas être invoquées. Une alternance romano–germanique au sein de ces noms de lieux ramène au dualisme mosellan classique avec, en arrière-plan, ce qu'on peut qualifier de constantes régionales : au VIII^e^ siècle, seuls 38 % des toponymes nouvellement cités sont germaniques, alors qu'un équilibre s'établit aux siècles suivants[137].

B. Des formations traditionnelles

Parmi ces nouveautés, une absence est remarquable, celle de toponymes à vocation religieuse, très rares au haut Moyen Âge. Dans un contexte de mainmise ecclésiastique sur l'écrit, on aurait pu s'attendre à une recrudescence de noms de lieux sur ce thème. Or rien ou presque : même s'ils semblent nombreux, très rares sont les toponymes à coloration chrétienne qui soient véritablement attestés au haut Moyen Âge ; ils n'apparaissent en fait qu' après l'An Mil. Les exemples sont étrangement limités et les plus anciens semblent être germaniques : Hunskirch (*Hoenkchirche* 870), Weimerskirch (Luxembourg, *Vidmareskircha* 940); les attestations romanes sont plus tardives : Valmunster (*villa Walamonasterii* vers 950) alors que Sainte–Ruffine (près de Metz) *ad sanctam Rodewaram* n'est daté que de 1003[138].

Avec la fondation de monastères et abbayes, on dispose de repères chronologiques précis : la nouveauté y est tout aussi absente. Un des plus vénérables est sans doute Saint-Avold : cité comme *Nova Cella*, il aurait été fondé sur un ancien *Hilariacum* du VII^e^ ou VIII^e^ siècle, d'après un NP latin *Hilarius*, conservé dans l'habitat disparu †Hellering[139]. Gorze a été créé en

[137] Décompte personnel établi d'après le *Dictionnaire* de Henri Hiegel.
[138] Wolfgang HAUBRICHS, *Die ekklesiogenen Siedlungsnamen des frühen Mittelalters als Zeugnisse der Christianisierung und der Kirchenorganisation im Raum zwischen Maas, Mosel und Saar,* respectivement p. 239, 231, 230.
[139] Wolfgang HAUBRICHS, *Der Codex Laureshamensis als Quelle frühmittelalterlichen Siedlungsnamen,* p. 158.

745 *in fine Haldiniaca ubi Gorzia consurgit* [140]; c'est un nom de rivière ancestral (*Gorzia fluviolus* 752) qui a été repris – à rapprocher d'une racine pré–celtique **gar*: eau (cf. Garonne) – conforme à la topographie locale puisque c'est le nom porté par la source. Quant à *Haldiniaca* – un village aujourd'hui déserté, †Haldigny – il s'agit d'un composé en *–acum* formé sur un NP germanique *Haldin*. Même pour les créations plus récentes, la pérennité reste de mise : ainsi pour le nom de Villers–Bettnach, abbaye cistercienne créée en 1134. L'acte de fondation mentionne un site vierge *ad vallem locumque desertum qui villerium dicitur*[141] mais le deuxième élément *Bettnach,* renvoie à un toponyme classique en *–acum* formé sur un NP *Betulius* ou *Bettius*.

Autre constatation s'impose : l'absence notable de création de suffixes toponymiques nouveaux. En effet, durant plus de quinze siècles, le même système toponymique, utilisant les mêmes suffixes, est resté en usage. Une approche objective démontre aujourd'hui qu'il n'est plus possible de dater des formations toponymiques ou des suffixes en fonction d' *a priori* historiques totalement dépassés : ainsi *–ville*, longtemps considéré comme un marqueur de l'expansion germanique dans toute la Gaule, particulièrement pour les Wisigoths, auxquels on a attribué jusqu'à 500 créations[142] alors que c'est, de très loin, le suffixe le plus productif du système, et qu'il est toujours fonctionnel. Car, dans ce domaine comme dans d'autres, les phénomènes de modes ont joué un grand rôle. On a vu leur importance au niveau des rites funéraires et en anthroponymie : la toponymie n'échappe pas à la règle, comme on le constate encore aujourd'hui avec des créations de toutes les époques, y compris de dates récentes, qui, faute de repères chronologiques formels, auraient été attribuées au haut Moyen Âge.

De multiples exemples bien datés confirment que les suffixes classiques ont pratiquement tous, à l'exception notable de *–acum*, continué à être utilisés, à des degrés divers, et pour de longs siècles, comme on le verra plus loin. Un processus aussi constant qu'immuable.

En Moselle, entre 1550 et 1800, c'est plus d'une centaine de villages nouveaux qui a été créée, pour lesquels une documentation précise existe. L'influence du milieu et les racines régionales y ont été prépondérante et tous les suffixes ont été sollicités, romans comme germaniques. En 1594, un dénommé Didier Hellot fonda ainsi *Hellocourt* sur le ban de Broc (attesté en 1182, aha *bruoh* : marécage) En 1609, le cardinal de Givry, évêque de Metz créa *Givrycourt* (dit Hampatte sur un lieu-dit *Hampatte* (une forêt essartée)[143]. *Ernestviller* est une

[140] Armand d'HERBOMEZ, *Cartulaire de l'abbaye de Gorze*, Paris, 1898 p. 2.

[141] Thomas TRAPP, *Die Zistersienserabtei Weiler–Bettnach im Hoch–und Spätmittelalter*, Sarrbrücken, 1996, p. 21.

[142] Cf la critique par Ferdinand Lot, (*Les invasions germaniques*, Paris, 1945, p. 332-333) de Ernst GAMILLSCHEG, *Romania Germanica. Sprach– und Siedlungsgeschichte der Germanen auf dem Boden des alten Römerreiches*, Bd I : *Zu den ältesten Berührungen zwischen Römern und Germanen. Die Franken*, Berlin, 1934.

[143] Jean PELTRE, « Du XVI[e] au XVIII[e] siècle : une génération de nouveaux villages lorrains », *Revue Géographique de l'Est*, 1966, p. 1-27.

fondation du comte Peter–Ernest de Mansfeld (1517–1604), *Nassweiler* a été fondé par Ludwig de Nassau ; le même fonda *Ludweiler* en 1604. *Henriville* (à Freyming) fut créé en 1608 en l'honneur de Henri II de Lorraine, alors que *Henridorff* (à Phalsbourg) le fut en 1614, toujours n l'honneur du même duc de Lorraine[144].

Bien que plus rares, les autres suffixes classiques ne furent pas en reste : †*Engelingen*, à présent disparu, fut créé en 1570 près de Chémery[145]. Un mouvement qui perdura longtemps : ainsi *Carling*, probablement l' « ange » le plus récent de Lorraine, a–t–il été fondé en 1716 par le comte Charles de Nassau. En 1902, le secteur d'Amnéville où fut implantée une vaste usine sidérurgique, a été rebaptisé *Stahlheim* (« cité de l'acier ») par l'occupant[146]. Le plus productif, le plus prolifique même, fut sans conteste le suffixe *–ville* : en Moselle, le dernière formation en date est *Bataville*, créée en 1932 pour loger les ouvriers de l'usine Bata à Moussey[147]. Ailleurs, il doit être à la base de quelques milliers de noms de lieux, de la Gaule aux États-Unis, de l'Antiquité au XX^{e} siècle. On se limitera à un seul exemple : en 1968 fut créé *Auroville*, près de Pondichéry. Fondée par la compagne française du philosophe indien Sri Aurobindo – d'où le toponyme – cet espace communautaire mystico–religieux regroupe à présent plusieurs milliers de personnes de tous pays[148].

Sans des dates d'attestation et des indices historiques précis, aurait–on pu imaginer que †Gundwinviller (699) et Farschviller (fondé vers 800, attesté seulement en 1125) étaient presque contemporains alors que †Castviller ne remontait qu'au XVII^{e} siècle ? Que dire de Plappeville et de Bataville si ce n'est que vingt–trois siècles les séparent ? Et de Bezange (699) par rapport à Carling (1716) ? *Loutzviller*, *Plappeville*, *Henriville*, *Carling*, *Stahlheim*, *Bataville* : une chaîne historique aux composantes multiples ; celels-ci reposent, néanmoins, toutes sur des bases toponymiques identiques, quels que soient les siècles qui les séparent.

C. Un archaïsme linguistique

Hormis de récents phénomènes de vogue toponymique, on ne sait rien sur le mode opératoire mis en œuvre à l'époque antique pour attribuer un nom de lieu : il faut imaginer un

[144] Christa JOCHUM–GODGLÜCK, « Zwischen den Konfessionen. Ekklesiogene Siedlungsnamen im frühneuzeitlichen Lothringen » in Albrecht GREULE, Hans–Walter HERRMANN, Klaus RIDDER, Andreas SCHORR (Hrsg.), *Studien zu Literatur, Sprache und Geschichte in Europa, Wolfgang Haubrichs zum 65.Geburtstag gewidmet*, Sankt-Ingbert, 2008, p. 315-325.
[145] Jean PELTRE, *op .cit.*
[146] Henri HIEGEL, *op .cit.*, p. 80, 42.
[147] *Ibid.*, p. 52.
[148] Jean LARROQUETTE, *Auroville, un aller simple* ?, Paris, 2006.

acte officiel, standardisé, soumis à des normes et à une rigueur qui ne sont pas sans rappeler la militarisation de l'administration du Bas-Empire et qui ne devait pas laisser beaucoup de place à l'innovation ou à l'originalité. On peut penser que la simple idée d'une modification toponymique, équivalant de fait à un changement de langue – hors d'un contexte de renouvellement bureaucratique à grande échelle tel qu'il a dû être instauré par Dioclétien – devait être totalement étrangère au monde antique.

Les nouveaux venus avaient–ils le dessein, et l'ambition, de créer un système toponymique et d'abandonner celui qui avait dû mettre des siècles à s'implanter et qui devait être d'une redoutable efficacité surt le plan fiscal ? En avaient–ils même la possibilité ? On a vu que l'administration gallo-romaine était demeurée surpuissante, que la langue germanique avait bien peu de chances d'avoir joué un rôle véritable et que le latin était toujours omniprésent. Et quel sens précis donner à un détermination toponymique ? Ferdinand Lot rappelle ainsi que le plupart du temps, il faut y voir de simples « signes auditifs » sans signification précise[149]. De plus, une des caractéristiques essentielles de la sphère linguistique est son conservatisme, voire un archaïsme confinant souvent à l'immobilisme, des paramètres qui s'avèrent incontournables : réduite dans ce cas à un cercle restreint d'intervenants, la langue en usage était à l'évidence figée depuis plusieurs siècles.

En l'absence d'attestations provenant du sol gaulois, il faut une fois encore se tourner vers les nombreux documents orientaux qui recèlent une multitude d'exemples significatifs confirmant ce traditionalisme attaché au domaine de l'écrit. Sur des tablettes africaines datées de 27, offertes par des édiles locales – dont les noms *Siagu*, *Apisa Maius*, *Themetra et Thimiliga* confirment leur origine indigène – à un tribun militaire de la III^{e} légion, on peut lire des termes parfaitement semblables à ceux de contrats postérieurs de près de trois siècles[150]. A la fin du V^{e} siècle, les « tablettes Albertini » témoignent de l'usage de l*ex Manciana* : c'est avec surprise que les juristes ont constaté la pérennité de cet édit, promulgué trois siècles plus tôt sous les Flaviens, mais oublié à Rome depuis longtemps ; il accordait un droit d'usage perpétuel, héréditaire et cessible aux paysans qui mettaient en valeur des terres restées incultes, à condition d'y cultiver de la vigne, des oliviers ou des arbres fruitiers, et de verser une partie de leurs récoltes au maître du domaine[151].

[149] « Les noms de lieu ne sont plus désormais que des signes auditifs permettant de distinguer un lieu d'un autre, mais sans qu'une signification précise y soit attachée. » Ferdinand LOT, *De l'origine et de la signification historique et linguistique des noms de lieux en* –ville *et en* –court, p. 219.

[150] Claude LEPELLEY, « La création de cités nouvelles en Afrique ; le cas de la *civitas Faustianensis* », in *Id*., *Aspects de l'Afrique romaine. Les cités, la vie rurale, le christianisme*, p. 105-124. (ici p. 130).

[151] Elisabeth KOSSARZ, « Zur Vertragspraxis der Kaufpreiszahlung in den Tablettes Albertini und in den Ravennater Kaufpapyri », *Revue Internationale des droits de l'Antiquité*, t. 52, 2005, p. 207–-219.

Dans l'Égypte du Bas-Empire romain, comme dans bien d'autres provinces orientales, le grec, langue quasi–officielle de l'administration, était enseigné dans les écoles. La chance a voulu que des dizaines de « cahiers d'exercices » en papyrus aient été conservés ; or, ce grec que l'on apprenait aux Égyptiens était parfaitement archaïque et totalement figé, basé sur des règles grammaticales de la langue littéraire classique qui avaient disparu depuis huit siècles. Les écoliers apprenaient encore le nombre duel – utilisé en référence à deux personnes – inconnu depuis au moins cinq siècles et le mode optatif, fonction oubliée depuis longtemps. L'enseignement reposait du reste sur l'Illiade d'Homère, œuvre écrite dans un dialecte totalement éteint, rempli de difficultés, au vocabulaire devenu inusité[152].

Il faut à présent s'interroger sur la façon dont des étrangers, autant par l'ethnie que par la langue, pouvaient percevoir, en Gaule, cette codification écrite. Parmi diverses épitaphes chrétiennes – où les noms sont germaniques – mises au jour à Worms, celle d'une jeune femme nommée *Pauta*, datable vraisemblablement du VI^{e} siècle, est surprenante. Si la formulation et le décor sont classiques, l'écriture est étrange, le graphisme des lettres particulier et les symboles chrétiens plus que fantaisistes : le chrisme a été transformé en roue et les palmes sont devenues des branches d'arbre. C'est sans doute un acte d'imitation de la part de Germains christianisés – des Francs ? – qui ont voulu suivre les traditions funéraires chrétiennes de leur environnement. Mais le lapicide n'a manifestement pas compris grand chose au texte qu'il a recopié, pas plus qu'aux motifs chrétiens qu'il a mal reproduits. Cet exemple traduit d'incontestables difficultés d'adaptation, mais le fait que le texte soit écrit en latin, et non pas dans un dialecte germanique, et que l'on n'ait pas utilisé de runes, s'inscrit malgré tout dans un processus d'assimilation et d'intégration au sein du système gallo-romain[153]. Même s'il s'agit là d'un cas isolé, impossible à généraliser, il faut remarquer que rien de semblable n'a jamais été signalé dans l'espace mosellan, particulièrement à Trèves où les épitaphes sont pourtant nombreuses. Toutefois, il en dit long sur les obstacles auxquels devaient se heurter les nouveaux venus, illettrés pour la plupart, face à un système latin bien plus évolué. On est loin du cliché traditionnel du Franc conquérant. Comment imaginer qu'il ait pu en être autrement pour le système toponymique ?

On y retrouve des paramètres semblables, dont un vocabulaire qui apparaît souvent comme totalement stéréotypé car représentant un des stades les plus anciens du paysage linguistique**.** Ainsi en Gaule Belgique cette fois, depuis le *Ricciacum* des premières années de

[152] Peter PARSON, *op .cit.*, p. 245.
[153] Marie–Pierre TERRIEN, *La christianisation de la région rhénane du IV^{e} siècle au milieu du VIII^{e} siècle*, Besançon, 2007, t. 2, p. 77-78.

l'Empire, en passant par la belle inscription dédicatoire des années 250 découverte il y a peu de temps jusqu'à la *Notitia Dignitatum* du début du V^e^ siècle, le toponyme est resté le même. Et dans la localité actuelle de Dalheim (Luxembourg) existe toujours au cadastre un lieu-dit *Ritzig*, qui rappelle fidèlement le souvenir de l'antique *vicus*, perpétué au X^e^ siècle dans le *pagus Rizzigohensis*[154].

En guise de conclusion, il faut rappeler que la langue orale précède automatiquement la fixation écrite des toponymes. En Gaule, le germanique n'a joué qu'un rôle anecdotique et insignifiant : il n'a donc pas pu influer sur la détermination toponymique, qui ne peut provenir que d'une démarche de l'administration gallo-romaine. Comment imaginer que les Francs de Belgique Première, dont on ne connaît même pas la langue réelle, aient pu imposer une toponymie germanique aussi massive et codifiée que celle qui subsiste toujours dans l'espace mosellan ? On s'éloigne définitivement des formations en *–ingen* des « colonisateurs » de Lorraine mosellane, pour lesquels archaïsme et conservatisme interdisent d'en faire des nouveautés franques, surgies du néant en quelques décennies. Car il faudrait imaginer des centaines de termes nouveaux, créés dans une langue étrangère, diffusés et implantés avec une rapidité difficilement envisageable et probablement inconnue pour l'époque.

Il n'y a donc aucune innovation linguistique possible dans la toponymie mosellane : à l'inverse, on doit y reconnaître un véritable fossile gallo-romain, qui s'avère inutilisable pour reconstituer une occupation du sol du haut Moyen Âge. Une confirmation supplémentaire selon laquelle la toponymie ne peut, à elle seule, écrire l'histoire.

II . LA CHRISTIANISATION DE L'ESPACE MOSELLAN

Il semble à présent évident que l'option toponymique est à rejeter. Il faut se tourner vers la seule véritable nouveauté qui a marqué un ensemble dont les grandes lignes sont demeurées pratiquement inchangées durant de longs siècles. Elle se résume à un seul événement, mais considérable : l'introduction du christianisme dans la société romaine. C'est bien là l'innovation majeure d'un haut Moyen Âge que l'on a trop longtemps réduit aux migrations germaniques. Adopté comme religion officielle de l'Empire romain au IV^e^ siècle, le christianisme devient alors un élément essentiel de la civilisation de l'Antiquité tardive. À partir de la « Paix de l'Église » édictée par Constantin en 331 et plus encore après l'interdiction des doctrines païennes promulguée en 391 par Théodose, la Gaule se christianise.

[154] Jean KRIER, *Deae Fortunae Ob Salutem Imperi*, p. 330.

Malgré tout, l'impact du christianisme a été contrasté. Alors qu'il reste lent et diffus au niveau du fait religieux et des mentalités, il se montre très vite redoutablement efficace dans le cadre socio–administratif : il se coule dans le moule du Bas-Empire dont il n'a a fait que prolonger le système. Romanité et christianisme fusionnent et on assiste alors à la naissance d'un équilibre inédit, la nouvelle religion servant de plus en plus à justifier un ordre politique qui s'exerce au nom de Dieu et qui permet d'assurer la cohésion de l'Empire. Le christianisme se révèle rapidement comme un nouvel élément de pouvoir et l'évêque devient progressivement l'égal du comte, avant de s'ériger peu a peu en véritable maître de la cité. La ville romaine passe alors sous le contrôle de l'évêque, devenu un personnage incontournable ; il a non seulement la haute main sur tout le domaine religieux, mais il dirige également l'administration civile : c'est une décentralisation avant la lettre et une puissance encore jamais atteinte. C'est lui qui, au haut Moyen Âge, touche une part de l'impôt et ses pouvoirs, civils et religieux, sont immenses puisqu'il a la charge de deux budgets, celui de l'église et celui de la cité. Il est, à ce titre, un des rouages essentiels de l'État[155]. Le pouvoir de ce personnage–clé de l'histoire jusqu'à la Révolution ne se dément jamais, particulièrement en Lorraine. Quel plus bel exemple que celui de Metz et des Trois Évêchés ? La puissance de l'épiscopat messin reste quasi intacte tout au long de l'histoire régionale, tel un héritage du Bas-Empire, allant jusqu'à empêcher toute unification de la province. Et l'aristocratie gallo-romaine sait fort bien s'adapter au nouvel ordre des choses : ses membres se lancent tous ou presque dans de brillantes carrières épiscopales et ces « évêques patriciens » sont les premiers personnages de la cité aux V^{e} et VI^{e} siècles. C'est la même classe sociale qui, renonçant aux carrières militaires, est passée du service de l'empereur à celui du Christ et qui constitue le ferment de la noblesse féodale. À la fin du Bas-Empire, la fonction épiscopale représente souvent, pour un aristocrate, l'aboutissement d'une carrière administrative réussie. Au VI^{e} siècle, époque où les vieilles familles gallo-romaines ont fusionné avec les dignitaires militaires d'extraction germanique, aristocratie et épiscopat ne font plus qu'un[156]. Parmi de multiples exemples – dont tous les chroniqueurs du haut Moyen Âge – on ne retiendra qu'Arbogast, le dernier comte « romain » de Trèves, plus tard évêque de Chartres et Arnoul, *domesticus* du roi d'Austrasie avant de devenir évêque de Metz. Ce sont eux qui gouvernent la Gaule mérovingienne, tous bons pères de famille, souvent évêques de père en fils : « père d'un prêtre et fils d'un évêque », écrit Sidoine Apollinaire, d'un de ses contemporains en

[155] Jean DURLIAT, *Les finances publiques de Dioclétien aux Carolingiens*, p. 57.
[156] Martin HEINZELMANN, « L'aristocratie et les évêchés entre Loire et Rhin, jusqu'à la fin du VIIe siècle », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 62. n° 168, 1976, p. 75-90.

470[157]. Et ces héritiers des grandes lignées sénatoriales sont à l'origine de l'aristocratie régionale qui finit par s'accaparer le pouvoir à la fin du VII[e] siècle dans l'ensemble du pays.

Dans la logique de cet ordre nouveau, de nombreux chefs–lieux de *civitates* romaines se transforment alors en villes épiscopales. Trèves et Metz figurent parmi les plus précoces, comme l'attestent leurs nombreux lieux de cultes.

A. Entre villes et campagnes

Au Bas-Empire, le christianisme est avant tout un phénomène urbain. Au V[e] siècle, on définit encore le dieu des Chrétiens comme « celui qui seul est adoré dans les grandes villes »[158]. En fonction du grand nombre d'épitaphes retrouvées, Trèves fut précocement christianisé, mais à Metz, ville pourtant demeurée baignée de culture gallo-romaine, l'introduction de la nouvelle religion fut relativement tardive. Des évêques y sont attestés au IV[e] siècle[159], mais on ne distingue rien de probant avant le V[e] siècle, comme l'a confirmé la céramique découverte dans le grand amphithéâtre, en écho avec les inscriptions funéraires chrétiennes, rares et tardives, et non pas du III[e] siècle[160]. De plus, les décors des molettes d'Argonne sont tous chrétiens à partir de la seconde moitié du V[e] siècle et correspondent aux symboles gravés sur les épitaphes contemporaines ; il faudra attendre le VII[e] siècle pour que les sépultures révèlent quelques objets d'inspiration chrétienne. Mais ils restent en petit nombre. Quelques lieux de culte précoces – toujours des bâtiments romains réutilisés – sont connus dans les castels fortifiés de la vallée de la Moselle allemande ; c'est de là que proviennent les quelques rares attestations de prêtres, comme la stèle de ce *presbyter Nonnus*, découverte à Boppard[161]. Toutefois, des recherches récentes, telle la synthèse de Marie–Pierre Terrien, basée aussi bien sur les dernières conclusions archéologiques que sur l'épigraphie, ont montré que tout ce qu'on situait auparavant à la fin du Bas-Empire doit être daté au plus tôt du VI[e] siècle, voire plus tardivement, telle cette épitaphe, à présent rajeunie au VII[e] siècle[162].

Dans le monde rural, soit la plus grande partie du territoire, l'expansion de la religion chrétienne reste mal connue: relativement lente, sa diffusion est très inégale d'un secteur à l'autre. En Lorraine, rares sont les accessoires porteurs de symboles chrétiens attribuables au Bas-

[157] *Epistula*, IV, XIII : *nam sacerdotis pater, filiusque pontificis* .
[158] *Magnis qui colitur solus in urbibus, Christus. Endelechius* (rhéteur chrétien, vers 400), cité par Nancy GAUTHIER, *L'évangélisation des pays de la Moselle,* p. 107 n. 97 .
[159] *Ibid*., p . 92.
[160] Didier BAYARD, « L'ensemble du grand amphithéâtre de Metz et la sigillée d'Argonne au V[e] siècle » *Gallia* t. 47, 1990. p. 271-319
[161] CIL Xlll 7561.
[162] Marie–Pierre TERRIEN, *op.cit*., p. 107-110.

Empire, et les inscriptions funéraires chrétiennes ne se rencontrent, lorsqu'elles existent, qu'exceptionnellement avant le VI^e^ siècle. Les nécropoles mérovingiennes ne seront pas mieux fournies et même au VII^e^ siècle, les témoignages sont à peine plus nombreux : il semble bien que la nouvelle religion n'avait pas encore séduit la population des campagnes. Ce n'est pas propre à la Belgique Première, car un constat identique vient d'être fait pour la région rhénane[163]. On évoque souvent la création de chapelles privées dans les villas rustiques, ancêtres probables des églises domaniales : il s'agit de modèles théoriques dont on ne connaît, pour l'instant, que peu d'exemples régionaux et l'édification vers 560, par l'évêque trévirois Nicetius, d'une église sur son domaine des bords de la Moselle reste une exception. Le concile de Clermont (535) distingue encore trois catégories de prêtres : ceux de la ville épiscopale, ceux des paroisses rurales (*parrochiae*) et ceux des oratoires privés (*oratoria in villolis*)[164]. Les preuves traditionnelles de création d'églises primitives sont en fait quasiment inexistantes, car elles reposent le plus souvent sur des indices toponymiques : or, aucun terme à vocation religieuse n'est attesté en Lorraine avant le IX^e^ siècle. Bien que cela ne constitue aucunement une preuve irréfutable, il faut y ajouter l'absence de témoignages archéologiques et la faible diffusion des symboles chrétiens au haut Moyen Âge. L'interprétation classique des quelques toponymes de type **Gebhari ecclesia*, attesté comme *Giverlise* 1160 (Juvelize) ou *Theochirica* 938 (Diekirch, Luxembourg)[165] s'avère donc conjecturale quant à l'existence d'église primitives.

Cette absence de création de toponymes religieux s'explique en fait par un constat fort simple : dans le domaine toponymique comme dans les autres, l'Église a repris tel quel le cadre existant. Dans la pratique, il faudra beaucoup de temps aux églises rurales pour détrôner les temples païens, qui ont vraisemblablement continué à coexister : en 554, un édit du roi Childebert ordonne encore d'enlever les idoles des maisons et des champs, de les briser ou de les remettre aux évêques.[166] Les Vies de Saints et la littérature mérovingienne regorgent d'attestations de paganisme car la réalité des campagnes reste beaucoup plus nuancée, et pour bien longtemps. On se battra, durant des siècles encore, contre les croyances ancestrales du peuple qui, tout en fréquentant les églises, continue à honorer les sources, les pierres dressées et les arbres, à hurler à la pleine lune, à invoquer Minerve et à se déguiser pour fêter l'année

[163] *Ibid*., p. 144.
[164] MGH Legum III, *Concilia*, I, XV, p. 69.
[165] Wolfgang HAUBRICHS, *Die ekklesiogenen Siedlungsnamen des frühen LMittelalters als Zeugnisse der Christianisierung und der Kirchenorganisation im Raum zwischen Maas, Mosel und Saar*, p. 239.
[166] MGH Legum I p. 1. (*De abolendis idolatriae reliquiis*).

nouvelle au premier janvier. Du VII[e] au X[e] siècle, les recommandations conciliaires renouvellent sans cesse des prescriptions semblables, signe qu'elles demeuraient souvent lettre morte[167].

- Les paroisses

L'organisation des premières communautés chrétiennes reste, elle–aussi, dans le flou. La mise en place des paroisses s'avère laborieuse en Gaule Belgique, probablement pas avant le IX[e] siècle[168]. Les concepts classiques plaçaient les églises primitives en priorité dans les centres vitaux, sièges de l'administration romaine puis mérovingienne. L'église du *vicus* conservait ainsi un réel prestige et la hiérarchie distinguait nettement les églises paroissiales des chapelles[169]. Ainsi, ce canon du concile de Tours en 567 qui lie clairement archiprêtre et église du *vicus* en citant les *archipresbyteri vicani* qui résidaient au *vicus* et visitaient les *villa* alentours[170]. En 845, le concile de Paris rappelle encore que le baptême doit être conféré, sauf nécessité, exclusivement dans les églises des *vici*. On peut y voir la confirmation de l'hypothèse selon laquelle les églises mères étaient toutes originellement implantées dans des *vici*, qui ont du reste joué un rôle majeur dans le processus de christianisation[171].

Ce principe de correspondance entre paroisses primitives et domaines anciens semblait bien établi[172] et la plupart du temps, leurs limites étaient censées coïncider : plus une paroisse est grande et de contours réguliers, plus elle a de chances d'être d'origine antique. La recherche moderne tend à infléchir ce principe qui reposait sur un postulat de stabilité de l'habitat rural depuis l'époque romaine. Or l'archéologie remet souvent en question cette filiation directe entre *villa* gallo-romaine et village médiéval et le concept traditionnel selon lequel les limites de paroisses seraient souvent fort anciennes est aujourd'hui battu en brèche. Aucun indice véritable n'accrédite en fait l'existence précoce de paroisses en tant que circonscriptions territoriales bien délimitées. Il apparaît que la notion de paroisse est encore tout à fait embryonnaire au IX[e] siècle

[167] Alain DIERKENS, « Superstitions, christianisme, paganisme à la fin de l'époque mérovingienne. À propos de l' *Indiculus superstitionum et paganiarum* », in Hervé HASQUIN (dir.), *Magie, sorcellerie, parapsychologie*, Bruxelles 1994, p. 9–26.
[168] Jean CHAPELOT, « L'habitat rural du haut Moyen Âge » in Jean-Marie YANTE, Anne–Marie BULTOT–VERLEYSEN (éd.), *Autour du « village. Établissements humains, finages et communautés rurales entre Seine et Rhin (IV[e]–XIII[e] siècles*), Louvain–la–Neuve, 2010, p. 85–140 (La christianisation des campagnes, p. 115-117).
[169] Michel AUBRUN, *La paroisse en France des origines au XV[e] siècle*, Paris, 1986, p. 16-17.
[170] MGH Legum III, *Concilia*, I, XX, p. 127.
[171] MGH Legum III, *Concilia*, III, IIL, p. 108.
[172] Alain DIERKENS, « Les paroisses rurales dans le nord de la Gaule pendant le haut Moyen Âge. État de la question et remarques critiques », in Yannick COUTTIEZ, Daniel Van OVERSTRAETEN (Ed.), *La paroisse en questions. Des origines à la fin de l'Ancien Régime*, Ath, 1998, p. 21-47 (ici p. 40).

et qu'elle n'arrive à maturité que vers les XI^e^-XII^e^ siècles[173]. Mais il semble difficile de généraliser un tel principe et il faut envisager une multiplicité de modèles régionaux : on verra ainsi plus loin que la Lorraine mosellane s'inscrit encore parfaitement dans ce cadre de filiation directe avec l'Antiquité.

B. Diocèse et *civitas*

De fait, l'Église calque son organisation interne sur les structures administratives de l'Empire et conserve même son vocabulaire spécifique. Jusqu'au bas Moyen Âge, « l'Église est une structure d'État et un service public[174] ». Tout s'opère dans le respect d'un système qui fonctionnait tellement bien qu'il aurait fallu être inconscient pour le détruire et le remplacer par un autre : les subdivisions chrétiennes sont nées des circonscriptions du Bas-Empire romain. Cette confusion des genres se double d'une confusion des structures politiques et religieuses : le diocèse, ancienne circonscription civile, garde non seulement son nom, mais aussi une bonne partie de ses attributions en devenant cadre religieux alors que l'archidiaconé, subdivision religieuse du diocèse, reprend dans ses grandes lignes le rôle du *pagus*.

Il est établi depuis longtemps que la province ecclésiastique de Trèves, englobant les diocèses de Trèves, Metz, Toul et Verdun, épouse d'une façon quasi parfaite les contours de l'ancienne *Belgica Prima*, qui englobe les quatre *civitates* de même nom[175]. Les diocèses ayant suivi fidèlement les limites des cités gallo-romaines, c'est souvent le seul moyen que l'histoire a pu mettre en œuvre pour retrouver le cadre de ces *civitates* antiques : un procédé parfaitement valable pour *Divodurum* et sa cité, devenu le diocèse de Metz que l'on abordera plus loin dans le détail L'importance de cette structure ne s'est jamais démentie : aucune entité n'a jamais été plus stable que cette « cité–diocèse », pour reprendre la formule de Michel Bur[176], pièce maîtresse de tout le dispositif territorial, les autres découpages s'avérant éphémères. En effet, quelles plus belles preuves de pérennité antique que ces diocèses et ces archidiaconés, restés pratiquement inchangés durant près de quinze siècles ? Mais, si la correspondance *civitas*–diocèse s'avère très souvent exemplaire, il en est autrement du *pagus*.

[173] Dominique IOGNA–PRAT, Elisabeth ZADORA–RIO, « Formation et transformations des territoires paroissiaux », *Médiévales*, 49, 2005, p. 5–10.
[174] Alain DIERKENS, *Les paroisses rurales dans le nord de la Gaule pendant le haut Moyen Âge* , p. 26.
[175] Hans–Joachim SCHMIDT, « Religiöse Mittelpünkte und Verbindungen », in Alfred HEIT (Hrsg.), *Zwischen Gallia und Germania, Frankreich und Deutschland. Konstanz und Wandel raumbestimmender Kräfte*, Trier, 1987, p. 181-204 (carte p. 183).
[176] Michel BUR, « Les structures territoriales de l'espace champenois des Romains à nos jours », in Lorraine et Champagne. Mille ans d'histoire, *Les Annales de l'Est*, 2009, p. 369-393 (ici p. 370).

1. Les *pagi* antiques

César emploie ce terme *pagus* d'une manière tellement ambiguë qu'on ne perçoit pas vraiment le sens exact qu'il lui donne : tribu ou territoire de tribu ? Ainsi parle–t–il tantôt de chefs de régions ou de *pagi* (*principes regionum atque pagorum*), tantôt du grand nombre de *pagi* que possède le peuple des Suèves (*hi centum pagos habere dicuntur*)[177]. On peut du reste se demander si le *Decempagi* médiomatrique était un lieu de culte de dix *pagi* ou de dix tribus. On ne trouve pas davantage de précisions chez Grégoire de Tours, pour qui le mot a parfois le sens de *civitas* et parfois celui de sous–ensemble d'une cité[178]. Une ambivalence qui se retrouve tout au long de sa longue histoire : qu'il ait été à l'origine à la fois du mot français *pays* et du terme allemand *Gau* est tout à fait révélateur. L'importance de l'institution antique s'est concrétisée en linguistique et il est symptomatique qu'un etymon celtique – et non pas une racine germanique – soit à l'origine du mot *Gau* : on en tirera les conséquences appropriées quant à l'importance des « nouveautés » franques.

On retrouve à l'évidence dans ces *pagi* les mêmes principes qu'en toponymie : des créations romaines mais sur des bases indigènes. Dans la région, les formes anciennes sont rares et une seule attestation provient des Médiomatriques : un *pagus IO...* au nom mutilé. *Decempagi* constitue en outre une des rares transformations du terme comme toponyme, probablement en raison d'un rôle important. Des mentions épigraphiques plus précises subsistent chez les Leuques : le *pagus Dervertus* auquel appartenait un *vicus Solicia* (Soulosse, Meurthe-et-Moselle) cité vers 235 et le *pagus* correspondant au site de *Nasium* (Naix, Meuse)[179].Chez les Trévires, on a conservé une borne citant le *pagus Carucum*, dans la région de Prüm, terme en liaison avec le peuple belge des *Caerosi* [180]. Plus tard, le testament de Grimo (634) cite encore les *pagi Treverensis* et *Wabrensis* confirmant la pérennité du cadre gallo-romain. Ce n'est que par l'intermédiaire de documents carolingiens qu'on en découvre d'autres : le traité de Meersen (870) dévoile ainsi une liste de *pagi* mosellans, curieusement déjà mentionnés comme *comitati*[181]. Faut–il s'étonner qu'ils soient cités sous deux formes différentes, les uns de type germanique, les autres romans ? A *Sarachowa Superior*, *Sarachowa Subterior* (Saargau), *Blesitchowa* (Bliesgau) et *Nitachowa* (Niedgau) s'opposent *Scarponinse* (Scarpone), *Seline*

[177] *Commentarii de bello gallico*, VI, 23 ; IV, 1.
[178] Alfred JACOBS, *Géographie de Grégoire de Tours. le pagus et l'administration en Gaule*, Paris, 1858, p. 37.
[179] CIL XIII, 4316, 4679, 4636.
[180] CIL XIII, 4143.
[181] MGH *Capitula* II, p. 194-195.

(Seille), *pagus Moslensis*, *pagus Mettensis*, *pagus Matensis*, *pagus Albensis*, *pagus Aquilensis* (Eichel), *pagus Idonensis* (Nied). Le cadre géopolitique s'est modifié, mais ce n'est pas le cas de la pérennité antique, manifestement indéracinable : les noms de rivières, celtiques et pré–celtiques n'ont pas changé, pas davantage que la dualité linguistique.

Un problème reste entier : ces *pagi* correspondent–ils aux archidiaconés, comme on l'a fréquemment pensé ? Il faut admettre que limites ecclésiastiques et politiques se confondent souvent, étant donné l'évidente continuité entre Bas-Empire et haut Moyen Âge – qui ne connaît quasiment aucune exception dans le cadre de la province ecclésiastique de Trèves –, l'hypothèse paraît plus que plausible. De précieux indices subsistent encore sur le terrain. Ainsi, à la jonction des territoires des trois villages de Bouconville, Apremont et Broussey (aujourd'hui en Meuse) existe une « Borne des Trois Evêchés » qui marque autant la limite des *pagi scarponensis*, *virdunensis* et *bedensis* que la séparation des diocèses de Metz, Verdun et Toul[182].

Dans différents secteurs des Vosges mosellanes, Émile Linckenheld avait découvert plusieurs bornes–frontière démarquant les provinces de Belgique et de Germanie tout autant que les diocèses de Metz et de Strasbourg. Ces bornages paroissiaux coïncidaient avec les limites des anciennes provinces romaines et la structure ecclésiastique respectait le tracé des territoires antiques, une paroisse médiomatrique n'empiétant jamais sur le territoire voisin des Triboques. Une borne, qui existe toujours, est restée célèbre : le *Breitenstein*, christianisé plus tard sous le nom de *Apostelstein*, siège d'un marché ancestral longtemps très fréquenté, marquait la séparation entre les cités antiques. L'étude des *Traditiones Wizenburgenses* s'est également révélée très instructive pour la détermination des limites de la cité des Médiomatriques de celles des Némètes au nord et des Triboques au sud. On y désigne du reste toujours le diocèse de Spire sous le nom de *Némètes*, et celui de Worms comme *Vangiones***.** Pour la plupart des localités mentionnées, le *pagus* est précisé, ce qui a permis d'identifier le diocèse dont elles relevaient : le *pagus Saroinsis* (diocèse de Metz, cité des Médiomatriques), le *pagus Nemetinsis* (diocèse de Spire, cité des Némètes) et le *pagus Alsacinsis* (diocèse de Strasbourg, cité des Triboques). On s'est ainsi rendu compte que la ligne de partage des eaux entre les affluents de la Sarre et du Rhin constituait une fidèle démarcation entre ces trois diocèses et donc entre les *civitates* antiques. Certaines repères sont restés inscrits dans le paysage : dans la vallée du Steinbach, une source dite *Steinbrunnen* symbolise toujours une double démarcation : jadis limite entre le territoire des Triboques, des Némètes et des Médiomatriques, elle signale aujourd'hui la

[182] Louis DAVILLÉ, *Le pagus scarponensis*, Nancy,1906 p. 53.

frontière moderne entre Alsace, Palatinat et Lorraine[183]. La toponymie apporte également sa contribution, particulièrement l'ancienne racine celtique **equoranda* et ses dérivés[184] ; ils marquent, dans bien des endroits de l'ancienne Gaule, les limites de cités antiques. Dans l'Est, à Moncel–sur–Seille (Meurthe-et-Moselle), la ferme des « Ervantes » signale la démarcation entre les diocèses de Metz et de Toul tout comme la séparation entre les doyennés messins de Delme et de Marsal[185]. À Saint–Quirin existe une chapelle « Notre–Dame de l'Yvrande » marquant un changement de territoire : c'était la dernière paroisse du diocèse de Metz avant celui de Strasbourg. À Marville (Meuse), la première paroisse du diocèse de Trèves, un lieu-dit « Huhurant » révéle la limite entre Médiomatriques et Trévires. Toujours dans le Nord-Meusien, un lieu-dit « les Eurantes » distingue les bans de Nouillonpont et d'Arrancy[186].

Comme l'a fait remarquer Yves Burnand[187] :

> Ces coïncidences répétées ….conduisent à admettre que dans l'espace actuellement lorrain les anciennes limites ecclésiastiques peuvent être considérées dans l'ensemble comme la continuation des frontières des cités gallo-romaines.

Toutefois, dès qu'on tente des correspondances plus fines et qu'on aborde les points de détail, le panorama se complique considérablement. En effet, d'après le nombre de *pagi* connus, il serait utopique et illusoire de penser à une corrélation précise avec les quatre archidiaconés messins, qui ne peuvent constituer qu'un regroupement des anciennes structures gallo-romaines. Les *pagi* étant, en principe, des circonscriptions avant tout fiscales, leurs limites étaient souvent imprécises et leur répartition n'était ni régulière ni continue : certains d'entre eux se trouvaient donc à cheval sur plusieurs cités et il arrivait également qu'un *pagus* empiète sur un autre[188]. D'où l'imprécision qui entoure encore ces structures et leurs équivalences précises. Trop de paramètres nous échappent et à moins de nouvelles découvertes, le problème ne peut que rester en suspend. Cependant, dans le contexte de profonde pérennité antique qui marque la transition vers le Moyen Âge, toute absence de correspondance avec l'archidiaconé serait peu

[183] Émile LINCKENHELD, « Les limites de la *Belgica* et de la *Germania* en Lorraine », *Mémoires de la Société d'Archéologie Lorraine*, t. 69, 1930-1931, p. 207-334.
[184] Jules VANNERUS, « Noms de lieu du type « Equoranda » in *Bulletin de la Commission royale de toponynie et de dialectologie*, 1935, p. 129-163.
[185] Maurice TOUSSAINT, « L'origine du peuplement dans la vallée moyenne de la Seille d'après les noms de lieux et les découvertes archéologiques », *Bulletin archéologique*,1943-1944-1945 (paru en 1952), p. 503-545 (ici p. 512).
[186] Yves BURNAND, Jeanne-Marie DEMAROLLE, « Les limites des cités des Leuques et des Médiomatriques », in Yves BURNAND, *Prolegomena ad editionem novam Inscriptionum Latinarum Galliae Belgicae pertinentia*, Paris, 1998, p. 67-94 (ici p. 80).
[187] *Ibid*., p. 84.
[188] Élisabeth ZADORA-RIO, « Territoires paroissiaux et construction de l'espace vernaculaire », *Médiévales*, 49, 2005, p. 105-120.

vraisemblable, voire suspecte. De plus, l'important ici n'est pas leur identification précise, ni leur corrélation exacte avec les structures territoriales médiévales : l'essentiel réside dans les zones qu'elles circonscrivent, car les limites de ces archidiaconés matérialisent à l'évidence des coupures ancestrales. La prudence commande donc de considérer ces *pagi* comme des « petites régions » d'origine antique, sans se risquer plus avant.

2. Les archidiaconés médiévaux

Le diocèse de Trèves semble avoir été le plus précoce puisqu'on y cite, dès 924, quatre archidiaconés avec leur titulature : Longuyon (sainte Agathe), Tholey (saint Mauricius), Karden (saint Kastor) et Dietkirchen (saint Lubentius)[189]. Pour sa part, Metz reste dans l'ombre. Les auteurs anciens, tel Georg Wolfram, avaient traditionnellement placé la naissance des archidiaconés messins à l'époque carolingienne, mais sans preuve réelle[190]. Franz Staab estimait que la création d'un véritable archidiaconé était à imputer à l'évêque Adalberon (vers 960) et qu'il en aurait créé un second peu après[191], mais il faut attendre le XII^{e} siècle pour trouver réellement trace des quatre archidiaconés de Metz, Vic, Marsal et Sarrebourg, qui se conserveront sans modification notable jusqu'à la Révolution.

[189] Josef SEMMLER, « Mission und Pfarrorganistion in den rheinischen, mosel– und maasländischen Bistümern (5^{e}–10^{e} Jahrhundert) », in « Cristianizzazione e organizzazione ecclesiastica delle campagne nell'Alto Medio Evo : espansione e resistenze », *Settimane di studi del centro italiano di studi sull'Alto Medio Evo*, Spolète, t. 38, 1982, p. 813-888 (ici p .875).
[190] Georg WOLFRAM, « Zur Geschichte der Einführung des Christentums und der Bildung der Archidiakonate in Lothringen », *op. cit.*
[191] Franz STAAB, *Zur kirchlichen Raumerfassung im Mittelalter. Archidiakone, Chorbischöfe und Archidiakonate im Bistum Metz bis ins 13. Jahrhundert*, p. 105.

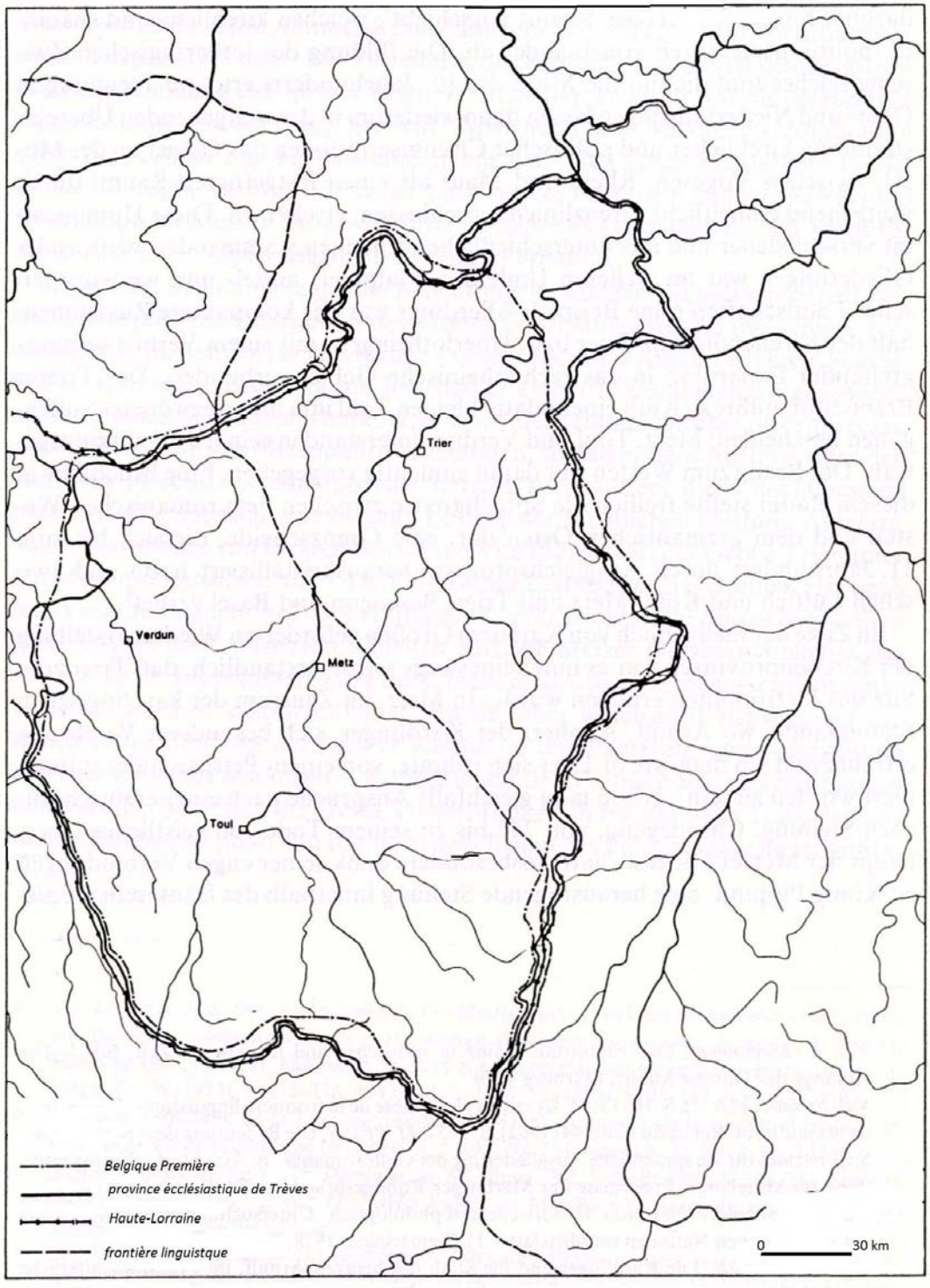

17. La pérennité du cadre antique
(d'après la carte de H.J. Schmidt, *Religiöse Mittelpünkte und Verbindungen*..., p. 183)

Quant aux doyennés, subdivisions des archidiaconés, leurs prémisses restent parfaitement inconnues : il s'agit, pour certains historiens, de formations plus tardives et on verra plus loin qu'ils peuvent avoir été modifiés au cours des siècles. Si on est mal renseigné sur les premiers temps du diocèse de Metz, que l'on appelait – gage d'ancienneté –« paroisse saint Etienne » à l'époque carolingienne[192], on en connaît mieux ses structures internes, ne serait–ce que parce qu'elles ont perduré quinze siècles. Et la précieuse publication des pouillés – la liste la plus ancienne remonte à 1327 – par Nicolas Dorvaux[193] permet de donner une description approfondie des structures de ce diocèse : comme on va le voir, elles s'avèrent fondamentales pour la compréhension de l'espace mosellan du haut Moyen Âge.

C. L'espace mosellan, une « cité-diocèse » bilingue

Jusqu'à la Révolution, le diocèse de Metz comportait quatre archidiaconés : Metz, Vic, Marsal et Sarrebourg, dont la structure assez insolite réserve de nombreuses surprises.

1. Une organisation singulière

Ces archidiaconés sont disproportionnés et leur tracé très irrégulier est pour le moins surprenant. Celui de Metz – où siège l'évêque – est, paradoxalement, le moins étendu : il englobe la ville avec un territoire très réduit aux alentours. Celui de Vic-sur-Seille, fort sinueux, occupe une façade nord–ouest et s'étend de Vic jusqu'à la région de Briey. Quant à l'archidiaconé de Marsal, d'une très grande étendue, il enserre Metz et concerne des territoires qui vont de l'arrière–pays thionvillois au nord jusqu'aux confins des Vosges ; il couvre, à lui seul, une bonne partie de l'actuel département de la Moselle. Le dernier, celui de Sarrebourg, véritablement immense, est tourné vers le nord–est : il englobe le reste de l'actuel département de la Moselle et une vaste superficie aujourd'hui extérieure au département (Vosges, Bas–Rhin, Sarre). Ce découpage surprend car il ne correspond en rien aux prémisses de la christianisation ni au contexte religieux du haut Moyen Âge. Il ne reflète pas davantage un état du christianisme ancien, il est vrai fort mal connu, mais où monastères et églises primitives auraient pu apparaître privilégiés.

[192] *Le chemin des reliques: témoignages précieux et ordinaires de la vie religieuse à Metz au Moyen Âge*, Metz, 2000, p. 45.
[193] Nicolas DORVAUX, *op.cit.*

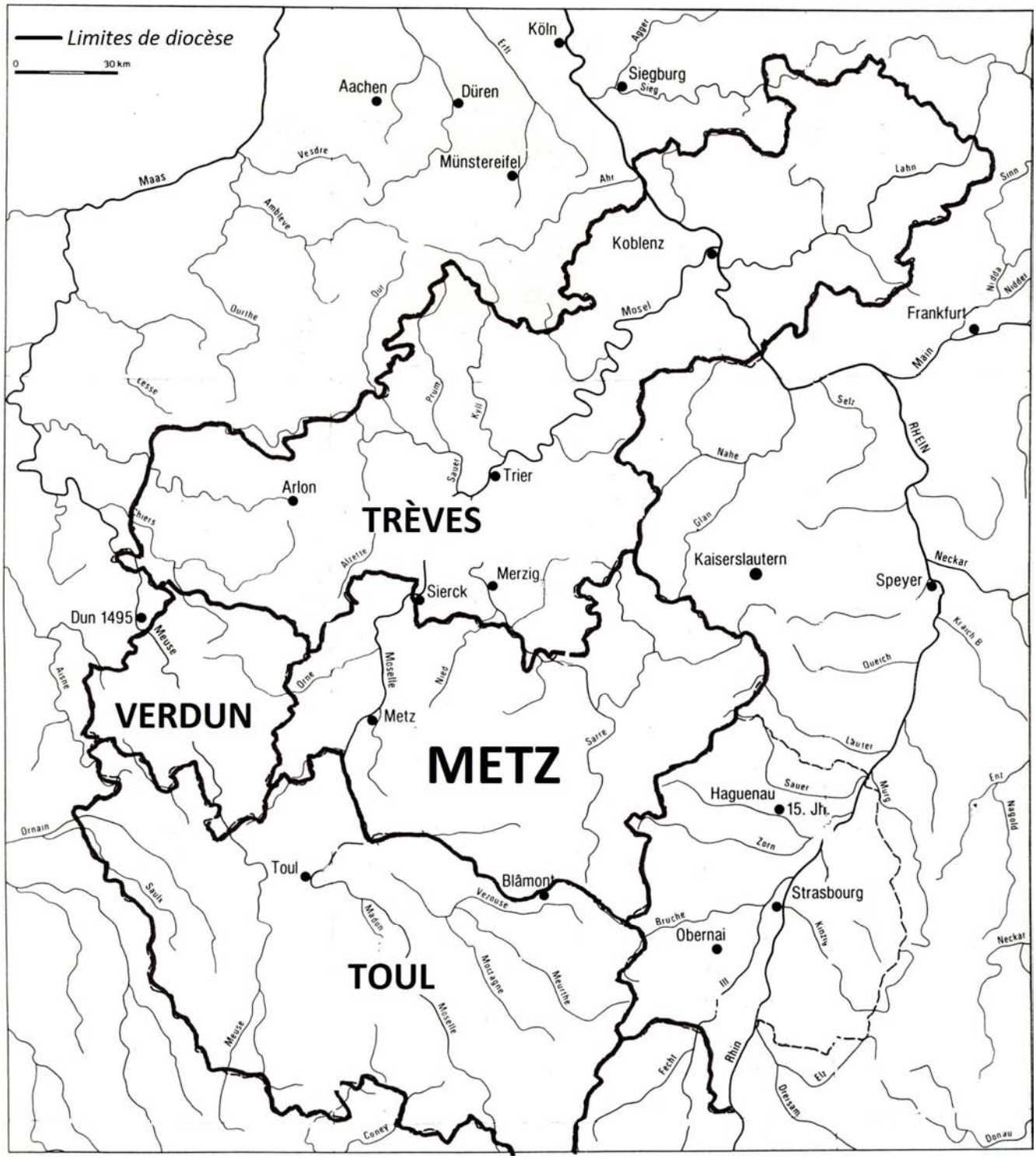

18. Les quatre diocèses de la province ecclésiastique de Trèves
(d'après la carte de L. Clemens, « Trierer Tuch in Bliesbruck », *Blesa* 1, Metz, 1993, p. 66.)

On retrouve bien quelques sites monastiques comme chefs–lieux de doyennés (Gorze, Saint-Avold, Hornbach) mais probablement en fonction de leur rôle historique ancestral. À l'exception de Gorze, devenu siège d'un petit doyenné, le diocèse ne s'est pas structuré autour des monastères mosellans carolingiens. Les chefs lieux de ces archidiaconés se localisent tous au sud, très proches les uns des autres, sans rapport avec l'organisation religieuse ; il est clair que c'est leur rôle antique qui a été pris en compte. Les titulatures d'église sont elles aussi, la plupart du temps sans rapport véritable avec la structure religieuse du diocèse. Ainsi, Étienne, proto-martyr qui fit l'objet d'une grande dévotion à partir de 415, particulièrement à Metz, ne se retrouve–t–il que dans deux églises d'importance mineure (Chambrey et Tarquimpol). Delme était en revanche sous le patronage de saint Germain d'Auxerre, et Marsal sous celui de saint Martin, sans qu'on puisse pour autant concéder à ces deux petits centres diocésains un véritable rôle religieux[194].

Une première constatation constitue une surprise de taille. On aurait pu s'attendre à une structure du diocèse calquée sur un ou plusieurs axes antiques ; or la limite des archidiaconés, et donc du diocèse, suit la frontière linguistique, au point qu'elle en épouse le contour exact : la bordure occidentale de l'archidiaconé de Marsal constitue, dans son intégralité, la majeure partie du tracé de la limite des langues, de Trieux au nord à Marsal au sud. On note une seule petite exception au sud, où la limite des langues coupe au plus court et rejoint l'archidiaconé de Sarrebourg jusqu'au Donon. On verra plus loin, qu'en fonction de la spécialisation toponymique de ce secteur, il est plus que probable que la partie septentrionale de cet archidiaconé a dû dépendre de l'archidiaconé de Vic : le tracé de la frontière linguistique correspondait donc, parfaitement, à l'origine, à la limite du diocèse. Lorsqu'on sait que cette frontière linguistique, dont le tracé s'est toujours révélé inexplicable, n'a jamais respecté aucun cadre naturel, aucun obstacle de terrain ni jamais correspondu à aucune démarcation politique. Cette constatation ne peut être fortuite et cette coïncidence – au sens étymologique – ne doit rien certainement au hasard

Les archidiaconés sont linguistiquement et toponymiquement bien différenciés. Ceux de Metz et de Vic ne comportent aucun toponyme germanique – avec une majorité de noms en –*ville* et –*court* pour ce dernier – alors que l'archidiaconé de Marsal regroupe la majeure partie des noms de lieux germaniques de la Moselle actuelle, dont l'immense majorité des toponymes en –*ingen* ; le reste se localise, au sud, dans celui de Sarrebourg. Cette particularité avait été relevée fort judicieusement dès 1927 par Georg Wolfram, par ailleurs fin connaisseur de l'antiquité

[194] Jeanne-Marie DEMAROLLE, « L'axe Delme–Tarquimpol dans l'Antiquité », *Les Cahiers Lorrains*, 1987, p . 361-374 (ici p. 372-373).

médiomatrique. Mais, fidèle aux thèses de son époque, il avait conclu à un reflet de la colonisation alamano–franque des temps mérovingiens, s'étonnant toutefois que la vague germanique conquérante se soit arrêtée aux portes de Metz[195].

Ce qui pourrait n'être dû qu'à des hasards de l'histoire se transforme en certitude lorsqu'on constate qu'un principe rigoureusement identique s'applique au nord, dans le diocèse de Trèves, dont dépendaient beaucoup de paroisses mosellanes[196]. La distinction y devient toutefois plus fine : la frontière linguistique ne suit plus des limites d'archidiaconés, mais de doyennés. Au sein de l'archidiaconé de Longuyon, la frontière des langues coïncide avec la démarcation entre les doyennés de Bazailles et de Luxembourg, puis entre ceux de Longuyon et d'Arlon avant d'atteindre la Belgique actuelle. De la même manière que dans le diocèse de Metz, les noms de lieux germaniques sont tous concentrés, à l'est, dans les trois doyennés dits « allemands » de Luxembourg, Mersch et Arlon, tandis qu'à l'ouest, les quatre doyennés dits « wallons » – Longuyon, Bazailles, Juvigny, Yvois – ne comportent que des toponymes romans.

2. Une pérennité antique jamais démentie

Cette situation paraît aussi surprenante qu'incohérente si on tente de la justifier par un quelconque ordonnancement ecclésiastique, totalement inconnu du reste pour le haut Moyen Âge. Mais ce panorama s'éclaire d'un jour nouveau si on le replace dans le contexte gallo-romain de la *civitas* médiomatrique et de ses structures géopolitiques. En effet, si les contours de ces archidiaconés, et plus loin ceux des doyennés trévirois, représentent, avec plus ou moins de fidélité, comme on peut raisonnablement le penser, d'anciennes divisions territoriales héritées de la période gallo-romaine, c'est tout un paysage antique qui resurgit. Il suffit, pour s'en convaincre, de considérer les sièges d'archidiaconé : Metz, Vic, Marsal, Sarrebourg, Longuyon ; il s'agit dans tous les cas de centres gallo-romains dont l'importance s'établit dès la Protohistoire et s'est poursuivie tout au long du Bas-Empire. Une détermination qui repose manifestement davantage sur leur rôle antique que sur une problématique vocation religieuse. Il fallait des

[195] Georg WOLFRAM, *Zur Geschichte der Einführung des Christentums und der Bildung der Archidiakonate in Lothringen,* p. 22-23.
[196] Le diocèse de Trèves comptait cinq archidiaconés : Trèves, Karden, Dietkirchen, Tholey et Longuyon. Seul est concerné ici l'archidiaconé de Longuyon qui se subdivisait en sept doyennés : Longuyon, Bazailles, Juvigny,Yvois, Luxembourg, Arlon, Mersch. Cf. Jean-Baptiste KAISER, « Das Archidiakonat Longuyon am Anfang des 17. Jahrhunderts », *op. cit.*

centres déjà bien développés et structurés pour pouvoir asseoir la religion et y faire rayonner l'organisation ecclésiastique : c'est déjà là qu'étaient implantés les représentants de l'administration gallo-romaine. Tout rappelle donc un passé ancestral, nettement antérieur à l'organisation ecclésiastique du diocèse.

Il est évident que la partition linguistique toponymique interne à ces structures, qui paraît parfaitement cohérente, ne peut que représenter un panorama ancien, bien antérieur aux siècles du haut Moyen Âge. On voit mal en effet une organisation ecclésiastique respecter une telle répartition linguistique et toponymique. Il n'y a guère de doute : c'est bien un paysage de bilinguisme antique que nous fait entrevoir ce « moderne » découpage ecclésiastique, qui a parfaitement respecté des zones romanophones et germanophones. On peut certainement en conclure que la cité antique des Médiomatriques et une partie de celle de Trèves englobaient déjà deux zones linguistiques différentes et on peut présumer une probable partition de la région entre langue gauloise et germanique, dès avant la conquête romaine. C'est un système antique fossilisé, structuré par la frontière linguistique dont l'ancienneté s'affirme ainsi d'elle–même – tout comme celle des contours des archidiaconés et de leur genèse – et qui se révèle donc largement antérieure aux invasions germaniques du V^{e} siècle et sans rapport avec une quelconque germanisation extérieure.

Cette limite, qui existait bien avant l'époque mérovingienne, éclaire le processus de romanisation sous un jour nouveau. Ce système antique, qui s'est transmis jusqu'à la Révolution quasiment sans modification, structure toujours la toponymie mosellane. L'inorganisation des noms de lieux régionaux n'est donc qu'apparente et vouloir à toute force les subordonner à la seule frontière linguistique et les scinder en deux franges, germanique et romaine n'est qu'une vaine entreprise. Il paraît difficile de continuer à appréhender la toponymie mosellane comme une masse informe, expression d'un germanisme supposé triomphant qui serait venu buter sur une romanité moribonde.

Il semble donc bien qu'on doive reconsidérer l'ensemble, mais cette fois comme un système cohérent, encore parfaitement lisible dans le paysage historique grace aux archidiaconés-*pagi* et s'ordonnant selon une véritable linguistique administrative qui a su respecter des entités germanophones et romanophones. La frontière linguistique y a joué un rôle essentiel, non pas de séparation, mais de répartition toponymique, tout à fait différent des concepts de colonisation traditionnels. L'épine dorsale de l'espace mosellan, c'est son bilinguisme ancestral. Tout comme l'administration romaine a respecté le grec d'Égypte et le punique d'Afrique du Nord, elle a respecté le germanique endémique des espaces ruraux, qui

était la langue traditionnelle d'une bonne partie de l'espace mosellan, instaurant du même coup une partition linguistique et toponymique. Et pour peu que l'on replace les toponymes mosellans dans un cadre géopolitique homogène, issu de l'histoire et de l'archéologie régionale, tout apparaît sous un jour différent, effaçant par là-même les multiples incohérences de l'historiographie relevées jusqu'à présent.

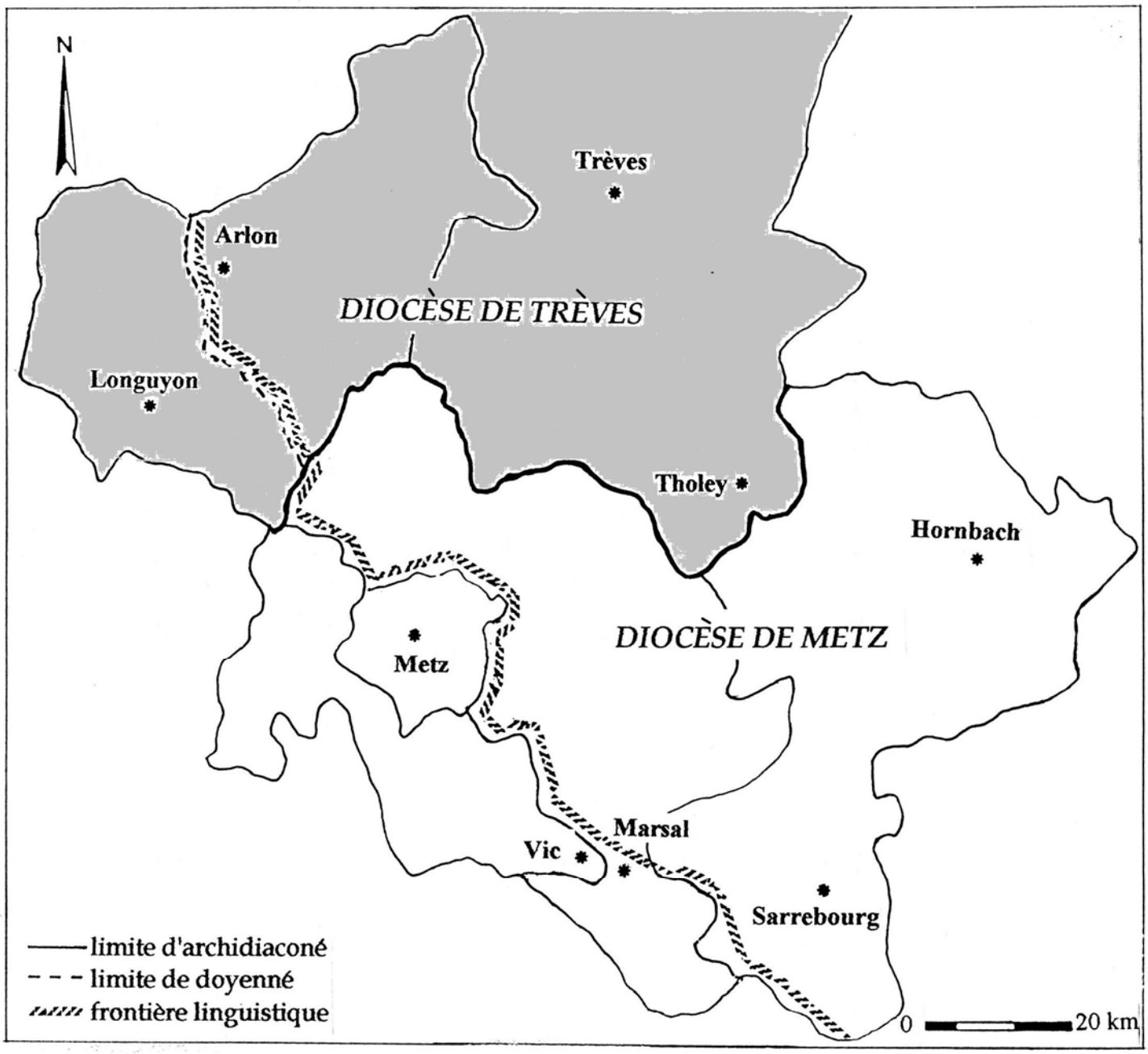

19. Frontière linguistique et territoires antiques
(cartographie : Alain Simmer)

CHAPITRE IV : LA PÉRENNITÉ ROMAINE AU HAUT MOYEN ÂGE

I. LES CIRCONSCRIPTIONS ECCLÉSIASTIQUES

Il serait illusoire d'espérer reconstituer en détails le paysage antique grâce à l'archéologie, même si le cadre historique régional doit pouvoir être restitué dans ses grandes lignes. En dépit de nombreuses inconnues touchant à l'ancienneté réelle de la plupart des implantations et à certains aspects essentiels du système toponymique, il semble possible d'établir un rapport cohérent entre occupation du sol et toponymie germanique mosellane. En s'attachant plus particulièrement aux noms de lieux germaniques, on doit pouvoir estimer la part du haut Moyen Âge dans ce processus et préciser le rôle éventuel de nouveaux venus. En d'autres termes, il s'agit de revoir l'origine du peuplement de l'espace mosellan sur des bases renouvelées.

Jusqu'en 1789, le diocèse de Metz s'étendait sur 8 000 km² et comptait près de 600 paroisses réparties en quatre archidiaconés : Metz, Vic, Marsal Sarrebourg, eux-même subdivisés en différents doyennés[197] Il est indispensable de se pencher à présent sur l'organisation interne de ce diocèse et de l'appréhender sur des bases nouvelles. Un inventaire toponymique détaillé s'avérant ici hors de propos[198], on se limitera aux caractéristiques essentielles de chaque archidiaconé, reportées sur différentes cartes de répartition.

A. Le diocèse de Metz et la structure de l'espace mosellan

1. L'archidiaconé de Metz

Il comporte trois doyennés, Metz–Ville, Val–de–Metz et Noisseville, et couvre un périmètre réduit autour de Metz ; cette superficie restreinte, de loin la plus limitée du diocèse, s'explique sans doute par la proximité de la capitale, dont on remarquera la position centrale, phénomène assez rare pour être souligné. Ce territoire semble avoir été taillé sur mesure pour et autour de Metz. La titulature actuelle des sièges de doyennés messins est nettement plus récente que les autres : le doyenné du Val de Metz est inconnu avant 1360, date à laquelle Sillegny est

[197] Michel PARISSE, « L'évêque impérial dans son diocèse. L'exemple lorrain aux X^e^ et XI^e^ siècles », in Lutz FENSKE (Hrsg.), *Institutionen, Kultur und Gesellschaft im Mittelalter ; Festschrift für Josef Fleckenstein*, Sigmaringen, 1984. p. 180-193. Le terme *doyenné* est utilisé de préférence à *archiprêtré* pour éviter les confusions.

[198] Cf. Alain SIMMER, *Toponymie mosellane*, Knutange, 2002. La plupart des détails ci–après provient de cette étude.

mentionné comme siège, en remplacement de Jouy, encore cité comme tel en 1327. Constatation identique pour Noisseville : en 1307, c'est Magny qui est indiqué à la tête du doyenné[199]. On remarquera qu'il s'agit, dans un cas comme dans l'autre, de toponymes anciens en *–acum* .

La grande majorité des villages de la périphérie messine a révélé des vestiges gallo-romains, bien qu'aucun centre véritable ne puisse être signalé. La proximité de Metz explique sans doute cette absence de grands sites d'un secteur qui devait être essentiellement résidentiel, sans vocation artisanale ou industrielle. De même, il n'existe aucun *vici* ou gîtes d'étape malgré le passage de la voie romaine Metz-Verdun-Reims. Ce phénomène se vérifie par l'absence de grandes paroisses. Toutefois, cette densité de domaines antiques, plus forte à l'est, ne se retrouve en aucune façon à l'époque mérovingienne. En effet, seules sept nécropoles (Ars–Laquenexy, Mécleuves, Mey, Noisseville, Orny ; une majorité de toponymes latins) sont connues ; implantées uniquement sur des sites déjà occupés aux époques antérieures, elles restent sans commune mesure avec l'abondance des découvertes gallo-romaines.

Hormis Châtel–Saint–Germain, les autres sites restent très modestes : occupé dès la Protohistoire, ce grand oppidum (*Castellum in II^e^ milliaro ab urbe Metensi* 1140) a manifestement généré un centre gallo-romain important dont le toponyme originel reste inconnu ; de son ancienne paroisse dépendaient plusieurs habitats disparus : †Forey, †Quoily, †Cléry, †Chahury (des formations en *–acum*) et †Longeau. Il était probablement en rapport avec Sainte-Ruffine, grosse concentration archéologique limitrophe.

Les alentours de Metz montrent une grande uniformité toponymique : les formations en *–acum* (dont un certain nombre d'habitats disparus) sont, de très loin, les plus nombreuses. Les anthroponymes sont essentiellement latins et on ne peut guère relever qu'un seul NP germanique *Sigo* (Scy) mais provenant d'une formation en *–acum* attestée assez précocement (*Siago* 745). La toponymie du doyenné de Noisseville, à l'est, proche du secteur germanique, est plus variée : les formations en *–acum* sont néanmoins encore les plus fréquentes et on voit se dessiner un petit groupement de toponymes en *–ville*, (Beville, Noisseville, Flanville

[199] Nicolas DORVAUX, *op. cit.*, p. XIV.

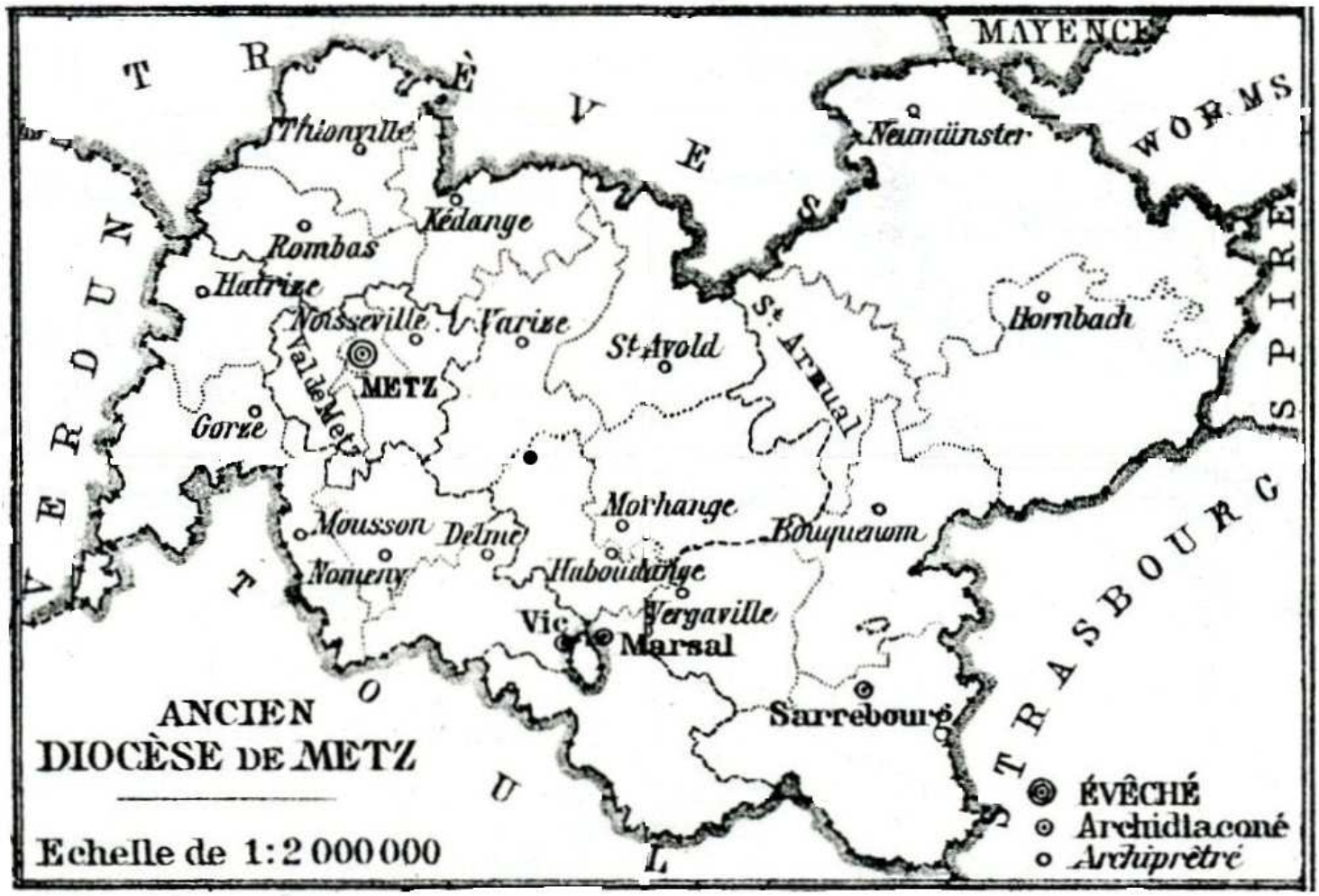

20. Le diocèse de Metz
(d'après G. Bourgeat et N. Dorvaux, *Atlas historique du diocèse de Metz*, 1907.)

et d'autres villages disparus). Il ne s'agit cependant que de petites implantations, auxquelles ne correspond aucune nécropole mérovingienne. La seule homogénéité de ce groupe est toponymique. Quelques rares doublets romano-germaniques (Silly–sur–Nied/Sillers, Antilly/Enterchen, Chailly/ Kettenchen) signalent la proximité de la zone germanophone.

Dans cet archidiaconé de Metz, la romanisation, tant archéologique que toponymique, rayonne sur une zone de 25 kilomètres alentour : c'est le « Romanering » reconnu par les linguistes d'outre-Rhin, sans un seul nom de lieu germanique. Cette toponymie exclusive confirme l'empreinte gallo-romaine prépondérante sur les bonnes terresqui entouraient la capitale.

C’est un secteur romanophone, sans trace de bilinguisme, une zone relique au plan linguistique, dont l’existence est totalement confirmée par la toponymie: les trois quarts des noms de lieux sont des formations en – *acum.* C’est la plus forte concentration du genre de toute la province antique, plus importante que dans la périphérie de Trèves. Moins d’une dizaine de *–ville/–villers*, quatre *–court*, mais s'appliquant soit à des sites minuscules soit à des habitats disparus ; quant aux anthroponymes, ils sont majoritairement latins. La seule trace de germanisme véritable est constituée par deux petits habitats disparus, †Estroff (Argancy et †Berlange (Woippy) : ce ne sont que des vestiges de la zone germanique toute proche, qui rappellent que la frontière linguistique a dû connaître quelques variations minimes.

On connaît moins d'une douzaine de nécropoles mérovingiennes pour plusieurs centaines d’habitats gallo-romains répertoriés dans ce même secteur. La périphérie messine n'a donc rien à envier à la capitale de l'Austrasie et à sa pauvreté en vestiges d'époque mérovingienne. Et on remarquera la totale hétérogénéité des toponymes de ces cimetières, où les *–acum* l’emportent le plus souvent. Tous ces sites ayant révélé une occupation antérieure, il est impossible de les considérer comme des créations mérovingiennes.

Archéologie, toponymie et linguistique se complètent et se confondent pour l’époque romaine au sein d’une multitude de noms de lieux en *–acum*, dont l’occupation antique est confirmée sur le terrain, alors que la disproportion entre la réalité historique et le panorama toponymique traditionnellement admis pour l'époque mérovingienne est évidente.

2. L'archidiaconé de Vic

Plus grand que celui de Metz, l’archidiaconé de Vic ne brille pourtant pas par son étendue ; sa forme torturée, présentant un étranglement central, paraît pour le moins curieuse. Il comptait cinq doyennés : Hatrize, Gorze, Nomeny, Delme, Mont.

Les deux premiers, Hatrize et Gorze, à l’ouest, comportent quelques centres antiques notables. Ainsi Hatrize dont la grande paroisse[200] rappelle l’importance passée. On en trouve une confirmation avec les nécropoles mérovingiennes, relativement nombreuses, qui sont toutes groupées aux alentours : Auboué, Hatrize, Homécourt, Labry, Mars–la–Tour, Moinevilleet Saint–Privat, Sainte–Marie–aux–Chênes, Saint-Marcel-lès-Doncourt. Il n’y a pourtant aucun toponyme germanique.

[200] Succursales : Valleroy, La Neuville–lès–Valleroy, Beaumont–les–Moineville, Daumont, Bellair Vallière, Tichémont, †Mussot.

Le panorama est identique à Gorze : il s'agit un centre antique dont le rôle transparaît dans sa paroisse étendue et le nombre de nécropoles du haut Moyen Âge qui l'entourent, néanmoins en majorité de petits sites traditionnels : Charey, Chambley, Euvezin, Gorze, Novéant, Pannes, Puxieux, Arnaville, Bayonville Bouillonville, Hagéville, Hannonville, Tronville, Vandelainville, Waville, Dommartin, et Dampvitoux . Il faut noter la position de Gorze et Chambley, très proches, au cœur d'un noyau de composés en *–ville* (Vionville, Rezonville, Hagéville, Onville, Vandelainville). Il s'agit certainement d'un centre antique, avec une continuité d'occupation à l'époque mérovingienne d'après les nombreux cimetières du haut Moyen Âge. L'hétérogénéité toponymique est remarquable: toutes les compositions possibles sont représentées (*–acum*, descriptifs, toponymes religieux, *–ville* et *–court*), mais sans toponyme germanique.

L'archéologie a révélé depuis longtemps une forte densité d'occupation à l'époque gallo-romaine dans le doyenné de Nomeny, qui correspond au Val de Seille, en rapport avec la rivière et les diverses routes antiques (Lyon–Trèves, Reims–Strasbourg). Le v*icus* antique de Nomeny, riche d'établissements divers, a regroupé autour de lui une quinzaine d'habitats ruraux gallo-romains et au sud, plusieurs cimetières mérovingiens : Raucourt, Eply, Port–sur–Seille, Rouves et Clémery. Il faut noter quelques tombes du V^{e} siècle, phénomène suffisamment rare pour être mentionné : elles ont été implantées dans un bâtiment gallo-romain ruiné à Eply, un village avec un toponyme en *–acum*.

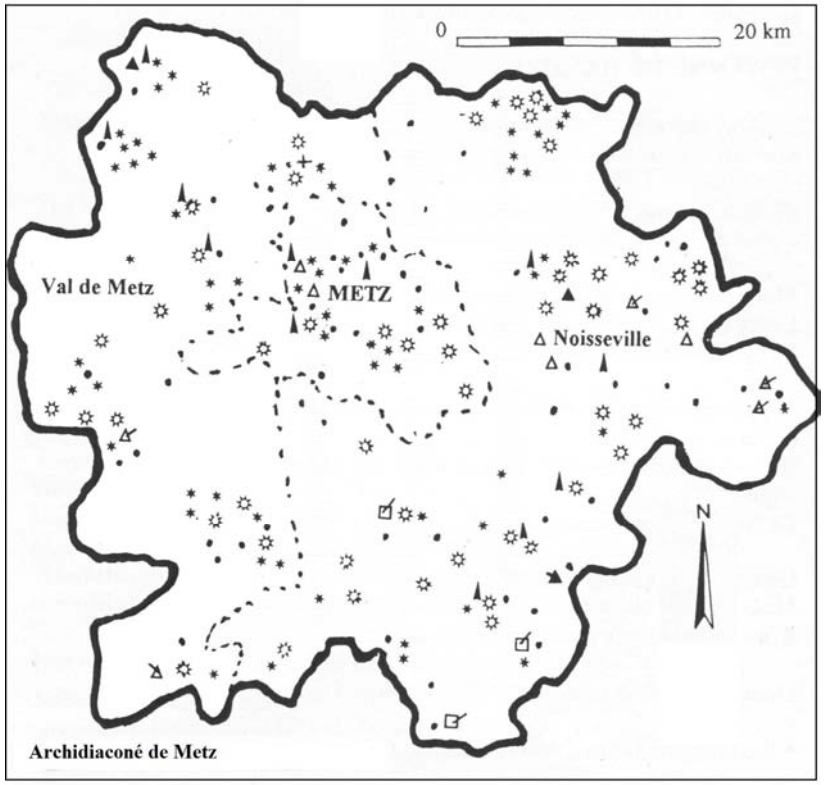

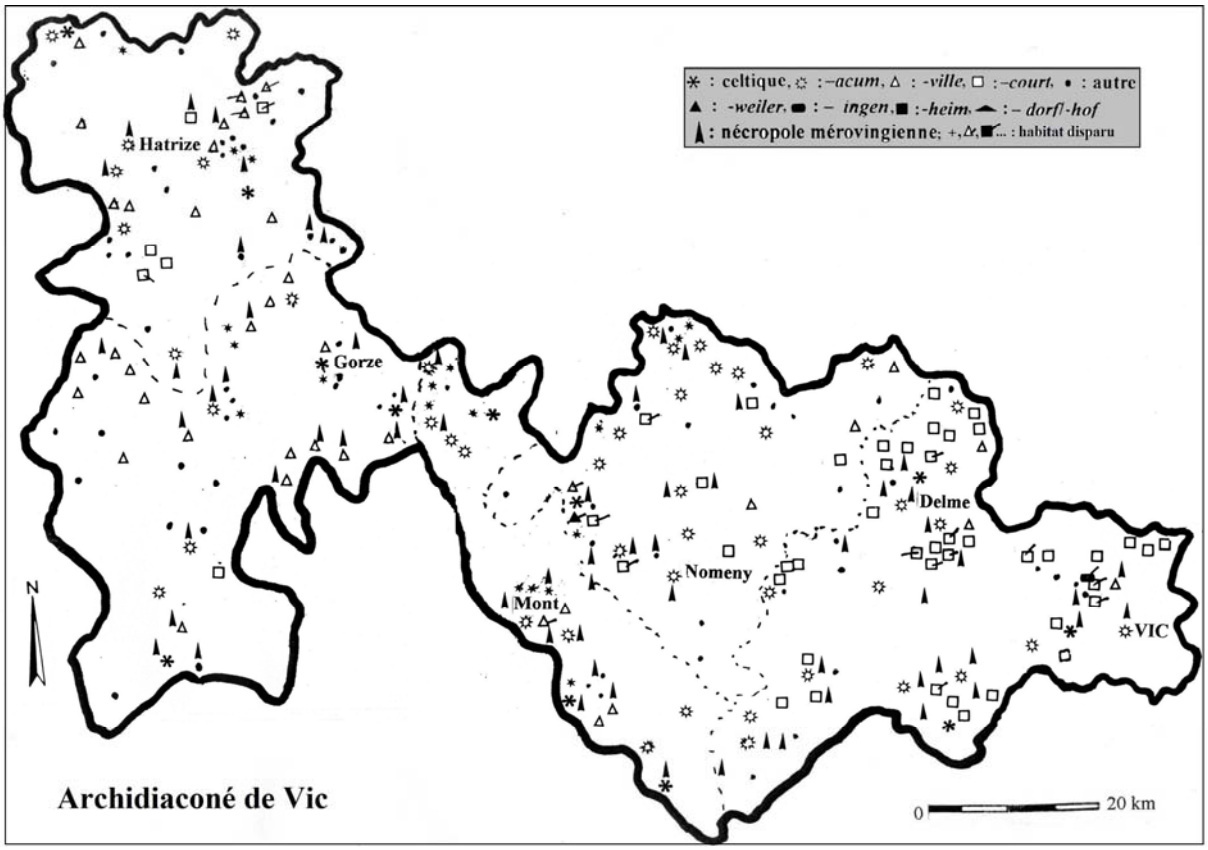

21. Les archidiaconés de Metz et de Vic
(cartographie : Alain Simmer)

Il faut signaler la grande paroisse de Cheminot[201] dont l'importance se vérifie tant en terme toponymique (*Caminitto* 783 est la plus ancienne attestation du gaulois *caminus* connue) qu'archéologique : une foule de découvertes, dont des vestiges de christianisation précoce. Au nord, un groupement de sites mérovingiens avec Cheminot, Goin, Liéhon, Silly, Secourt.

La toponymie est également variée, mais les *–acum* l'emportent alors que les *–ville* et *–court* sont moins nombreux que dans le doyenné voisin de Gorze. Nomeny, Mailly, Thézey et Clémery constituaient certainement un centre antique entouré de toponymes en *–court* (dont beaucoup relèvent d'un autre doyenné). Le panorama toponymique est identique à celui du secteur de Hatrize, mais les composés en *–ville* ont laissé la place aux *–court*.

Au sud, les deux doyennés de Delme et de Vic constituent une des zones archéologiques les plus importantes de Lorraine, en liaison évidente avec l'exploitation du sel, qui a été aussi précoce qu'intensive. Deux centres émergent, Delme et Vic. Les nombreux vestiges du *vicus* de Delme (*Ad Duodecimum*), carrefour routier doublé d'un site défensif, s'étendent jusqu'au village voisin de Puzieux, donnant ainsi un aperçu de l'importance des installations. Vic-sur-Seille constitue pour sa part une double énigme, sur laquelle on reviendra. Ce chef-lieu d'archidiaconé, plus tard siège du temporel de l'évêque de Metz, a joué un rôle majeur au cœur des salines. Pourtant, son occupation à l'époque gallo-romaine n'est toujours pas bien définie[202].

La toponymie du secteur n'est pas telle qu'on l'attendrait : les *–acum* sont rares, beaucoup plus rares qu'ailleurs et les noms de lieux présentent une grande variété. En revanche, les nécropoles mérovingiennes sont nombreuses, (22) les plus nombreuses de tout l'archidiaconé. Elles se localisent, en toute logique, sur des sites ancestraux tels Château–Salins, Vic et Delme, qui ont manifestement conservé leur rôle d'attraction. Ainsi trouve–t–on autour de Delme des cimetières à Puzieux, Donjeux, Craincourt, Fossieux, Aulnois et Prévocourt ; autour de Vic : Salonnes, Morville–lès–Vic. Il faut probablement également compter sur le rôle de Gremecey, site gallo-romain important, environné des nécropoles d'Attiloncourt, Pettoncourt, Manhoué, Aboncourt, Bey. Quant à Arraye (siège d'une paroisse étendue), associé à Jeandelaincourt, Faulx, Bratte, Belleau et Sivry, ils constituent un autre groupe méridional. Une constatation s'avère curieuse : près de 40 % des sites mérovingiens n'ont pas de vestiges romains actuellement connus. Mais il est impossible de les considérer comme des créations du haut Moyen Âge en raison de l'abondante occupation protohistorique antérieure.

[201] Eply, Longueville, Liéhon, Cherisy, Silly, Saunoy, Larry, Secourt, Berupt, †Dansigny.
[202] *CAG*, p. 785.

La mixité toponymique est grande, avec une forte concentration de *–court*, auxquels s'oppose un seul *–ville* et une petite dizaine de *–acum*. Il est bien difficile d'interpréter cette accumulation de *–court*, précisément dans cette zone riche en trouvailles gallo-romaines, y compris sur certains habitats disparus qui ont révélé une occupation protohistorique. Quelques cas montrent une instabilité de suffixes : *Hagnaldo villare*/ *Hainoniscurtis* (Hannoncourt), *Alningas*/*Eleincourt* (Alaincourt), qui peuvent être imputés à la proximité de la frontière linguistique. On ne constate aucune corrélation possible avec l'occupation du haut Moyen Âge, puisque ces *–court* ne s'appliquent qu'à une petite minorité des nombreuses nécropoles.

La zone centrale de l'archidiaconé est occupée par le doyenné de Mont (Pont–à–Mousson) avec une majorité de villages aujourd'hui en Meurthe-et-Moselle. De forme curieuse, tout en longueur, d'une superficie très limitée, ce territoire a manifestement été tracé en suivant le cours de la Moselle et doit relever d'un remaniement assez récent. En 1360, en effet, on cite encore †Thirey – un habitat antique important près de Mousson – comme siège du doyenné. Il s'agit du reste d'un site antique majeur, avec une importante nécropole mérovingienne, faisant suite à un habitat antique, occupé sans discontinuer depuis la Préhistoire. Son abandon au XIII^{e} siècle sur ordre du comte de Bar, pour peupler la ville neuve de Pont justifie sans doute la désignation ultérieure de Mousson[203], mais on s'explique mal que *Scarponne*, tout proche, n'ait pas joué le rôle qui aurait pu lui revenir.

Le passé gallo-romain est perceptible partout : Corny, dans un ancien méandre de la Moselle où s'est développé un port fluvial, recèle un site industriel complété par de nombreux habitats du Haut-Empire. Peuplé sans discontinuer depuis l'Âge du Fer, il n'y a rien de surprenant d'y trouver une nécropole mérovingienne. Le site de Mousson a été peuplé très tôt : dominant les vallées de la Moselle et de la Seille, cet *oppidum* protohistorique a été en usage sans interruption jusqu'au bas Moyen Âge. On y a mis au jour les fondations d'une église avec des inhumations du VII^{e} siècle : implantée sur une construction du Bas-Empire, elle n'a fait que pérenniser un site protohistorique sous-jacent et l'ensemble a été réoccupé par une chapelle castrale du XII^{e} siècle. Une continuité sans faille au–delà des siècles, durant lesquels le haut Moyen Âge ne représente qu'une parenthèse, sans apport extérieur notable.

Dieulourad–*Scarponne*, un des plus importants relais routiers sur la voie Lyon–Trèves, a été implanté à un point de franchissement de la Moselle, dont les méandres ont su être utilisés : *castrum* fortifié, monuments publics, temples, nécropoles, zones commerciales et artisanales en

[203] Nicolas DORVAUX, *op. cit.*, p. 12 n .3.

ont fait un point stratégique de première grandeur sur le territoire des Médiomatriques. Une continuité d'occupation parfaite s'établit au haut Moyen Âge avec plusieurs nécropoles mérovingiennes, un atelier monétaire, et même un site fortifié. L'endroit est devenu, en toute logique, siège du *pagus Scarponnensis*.

En fonction de la superficie réduite du territoire, la densité de nécropoles mérovingiennes est assez exceptionnelle: Custines, Autreville, Scarponne, Bezaumont, Loisy, Atton, Mousson, Thirey, Lesménils, Corny et Lorry–Mardigny. Elles suivent fidèlement le paysage gallo-romain qui avait révélé d'importants groupements autour de *Scarponne* (Bezaumont, Autreville, Loisy) et de Mousson (Atton, Lesménils). Seul Custines semble isolé, mais s'intègre en fait à un groupe méridional. La toponymie reflète parfaitement l'occupation du sol antique, calquée sur le cours de la Moselle et de la voie romaine proche : au nord, une majorité de *–acum* autour de Marieulles et Corny avec de nombreux NP gaulois et latins, alors que les NP germaniques demeurent marginaux. L'empreinte gallo-romaine reste prééminente. En revanche, aucun toponyme en *–court*, et de rares formations en *–ville*, mais sans aucune trace de germanisation véritable.

On est toujours en terre romanophone, mais l'homogénéité toponymique du secteur messin n'existe plus. L'archidiaconé de Vic pourrait se définir comme le royaume des *–court* et des *–ville* : sur la centaine des toponymes en *–court* du diocèse, plus de la moitié se localise en effet ici. Les formations en *–ville* s'y situent elles aussi en majorité, particulièrement dans sa section nord (doyenné de Gorze), alors que les *–court* prennent le relais dans la partie sud (doyenné de Delme). Au nord (doyenné de Hatrize), un groupe de *–acum* est manifestement entouré de *–ville*, lesquels se font beaucoup plus nombreux dans le doyenné de Gorze, où les *–acum* n'existent presque plus, si ce n'est une petite concentration, à l'évidence centrée sur Corny. Dans le sud, quelques *–ville* dans les doyennés de Nomeny et de Delme mais ce secteur se caractérise essentiellement par un grand nombre de *–court*, particulièrement autour de Delme. Il semble toutefois impossible de déceler une différenciation entre *–ville* et *–court* autre que géographique: *–ville* au nord, *–court* au sud, alors que leur absence est remarquable dans le doyenné de Mousson. Il est bien difficile d'expliquer ce phénomène en fonction de critères traditionnels puisque l'archéologie confirme un niveau d'occupation gallo-romaine quasiment identique partout. Une certitude se fait jour : la germanisation du haut Moyen Âge n'y a joué aucun rôle car il n'existe aucune correspondance avec les nécropoles mérovingiennes connues, implantées en continuité d'occupation des sites ancestraux. Un constat : ils correspondent à de petits habitats groupés « en satellites » autour de points centraux en *–acum* : ainsi Hatrize et

Gorze au nord, Delme et Nomeny au sud, centres gallo-romains confirmés, sont–ils entourés d'habitats que l'on pourrait qualifier de secondaires, soit en *–ville* au nord, soit en *–court* au sud.

Un panorama identique se dessine dans le diocèse voisin de Toul, autour de Prény. Une dernière constatation, sur laquelle on reviendra , s'avère plus que surprenante : Vic, siège de l'archidiaconé du même nom et siège du temporel de l'évêque de Metz, est le seul à ne pas avoir été à la tête d'un doyenné.

3. L'archidiaconé de Marsal

Beaucoup plus étendu que les précédents, il couvre une zone nettement plus vaste, d'où un nombre élevéde doyennés : Thionville, Rombas, Kédange, Varize, Saint-Avold, Haboudange, Morhange, Marsal. Ici, le panorama change du tout au tout : l'essentiel du territoire est au–delà de la frontière linguistique, et une majorité germanique s'instaure.

Au nord, le doyenné de Thionville a connu une intense occupation antique ; l'ancienneté des mentions y trouve une éclatante confirmation archéologique, relayée par l'étendue des paroisses : presque tous les toponymes latins correspondent à des sites archéologiques importants, où les découvertes remontent, pour beaucoup, à la Préhistoire. Il n' y a rien d'étonnant au fait que les plus anciennes attestations (VIII^{e} siècle) soient Thionville et Florange, sites gallo-romains florissants avant d'être promus au rang de résidences royales carolingiennes; mais d'autres *vici* sont connus à *Caranusca*/Hettange, Daspich/Oury, Soetrich et Yutz. On remarquera leur évidente concentration en un pôle – industriel ?– qui ne devait probablement constituer qu'un seul et vaste ensemble, dont les divers composantes étaient reliées entre elles tant par voie terrestre que par voie fluviale. On connaît encore mal leur pérennité au haut Moyen Âge mais il faut relever Yutz, où se tiendront synodes et conciles, devenu atelier monétaire ainsi que siège d'un comté (*in comitatu Judiciacensi* 973). D'imposants vestiges d'habitat mérovingien ont du reste été découverts ici. D'autres bourgades importantes existent plus au nord, tel Fontoy (avec un chapelet d'habitats disparus, †Alvy †Durny, †Crantym, †Bazonville), Rodemack et Roussy.

En toute logique, ce doyenné montre une densité assez remarquable de nécropoles mérovingiennes : Thionville, Terville, Angevillers, Hamévillers Daspich, Yutz, Fontoy, Manom, Cattenom, Uckange, Volmerange, Evrange, Hettange, Bousse, Boust et Basse–Ham. Il faut en souligner la grande diversité toponymique : mais on note la présence de cinq toponymes en *–ange* seulement, pour le double de termes latins, bien que les véritables *–acum* soient rares. Les formations germaniques sont néanmoins en majorité. Les trois nécropoles les plus anciennes,

occupées en continuité du IV^{e} au VIII^{e} siècle, sont des *vici* importants, porteurs de toponymes latins : Daspich, Fontoy et Yutz . La pérennité est sans faille. Malgré l'abondance et la variété des gisements, peu de cimetières véritablement importants dépassant la cinquantaine de sépultures. On remarque une évidente concentration autour de Thionville, alors que le nord du doyenné montre une densité moindre.

La mixité toponymique traduit bien la tonalité globale. Hormis *Caranusca*, le nom le plus ancien est un *–ange*, *Ottringas* 679 (Oeutrange), une des attestations les plus précoces de Moselle, sans confirmation archéologique pour l'instant. Ce doyenné compte une soixantaine de toponymes en *–ange* dont près de la moitié d'habitats disparus, avec une forte densité de sites dans le sillage des *vici* de *Caranusca* et de Daspich. L'abondance des attestations précoces de toponymes en *–ange* ne trouve aucune corrélation au niveau de l'occupation mérovingienne, qui ne constitue le plus souvent qu'un simple prolongement de la vitalité gallo-romaine antérieure. Toutefois, on décompte cinq *–ange* parmi les seize cimetières du haut Moyen Âge. Ces toponymes en *–ange*, le plus souvent des petits sites ruraux, semblent disséminés autour de points centraux en *–acum* et des différents *vici* : Rodemack, Fontoy, et la nébuleuse Daspich–Thionville–*Caranusca*.

On note la présence de nouveaux suffixes, *–heim/–hof*, qui sont tous groupés : c'est le cas d'un intrigant conglomérat d'une dizaine de *–heim* entre Thionville et Koenigsmacker : Fixem, Manom, Cattenom, Macquenom, Dodenom, †Danheim,†Dalem, †Kollom, †Barchheim, †Krauten (*Cunthemi* 1070). Il correspond manifestement à autre chose qu'à un phénomène de mode toponymique, mais reste sans rapport avec une quelconque colonisation franque : plusieurs sites étaient occupés dès l'époque gallo-romaine, certains bien avant, tels Cattenom, Danheim et Macquenom. Ces suffixes germaniques sont marginaux, et paraissent très fluctuants : pratiquement tous ces toponymes en *–heim* montrent une instabilité des suffixes de même que les rares *–ville*. Il faut remarquer l'absence totale de *–court* mais une quinzaine de toponymes latins : quelques *–acum* (avec NP latin et gaulois) trois descriptifs et deux *vicus*, tous confirmés par l'archéologie. En fonction des découvertes archéologiques, les *–acum* sont ici clairement des marqueurs de romanité. L'instabilité toponymique est forte dans ce doyenné germanophone : les formes latines montrent presque toutes, soit des traces de bilinguisme, soit des variations de suffixes ou encore une évolution linguistique nettement germanique (Daspich, Kuntzig,Yutz). L'alternance *–hof/–heim/–om* (Catenhofen / Kettenheim / Cattenom, Macquenom/Mackenhofen), confirme qu'il s'agit bien d'un simple phénomène linguistique lié au bilinguisme.

L’occupation gallo-romaine du doyenné de Rombas est assez diffuse : on ne connaît pas actuellement de grand site ou de *vicus* ; il s’agit probablement d’un simple hasard de l’archéologie, comme le confirment les sites de Mondelange et d’Amnéville, marqués par des découvertes récentes de grande ampleur. On remarquera également le groupement Vitry–Gandrange–Beuvange, révélé il y a peu de temps, riche en vestiges antiques et qui correspond à une paroisse étendue.

Les nécropoles mérovingiennes sont relativement nombreuses mais peu développées, à l'exception d'Ennery : Moyeuvre, Briey, Fameck, Vitry, Rombas, Flévy, Norroy–le–Veneur, Maizières, Montois–la–Montagne, Richemont, Roncourt, Mondelange, Rosselange, Gandrange–Boussange. On dénombre cinq toponymes germaniques pour neuf latins ; il s’agit de sites tous prospères dès l’époque gallo-romaine pour lesquels une création du haut Moyen Âge s’avère impossible, y compris pour les *–ange*. Une fois encore, c'est la pérennité d'occupation d'époque romaine qui l'emporte pour la plupart des nécropoles mérovingiennes. Ennery constitue un magnifique symbole de la réalité, tant archéologique, linguistique que toponymique : tout y est mixte, le toponyme, la langue, et, juste reflet de la situation, la nécropole mérovingienne, qui a débuté au IV^{e} siècle mais avec une population mêlée, comme l'a confirmé l'anthropologie. Quant au siège de doyenné, Rombas (à la tête d’une petite paroisse), son importance archéologique n’est pas encore confirmée mais son choix ferait penser à un centre gallo-romain encore méconnu.

Ce doyenné est bilingue, à la toponymie hybride : une quinzaine de *–acum* pour une trentaine de *–ange*, qui constituent la majorité ; les *–court* (une dizaine) sont plus fréquents que les rares *–ville* et *–viller*. Doublets et instabilité des suffixes – Fameck (*Folmaris curte* X^{e} siècle), Silvange (*Silviniaco* 935), Ennery (*Huneriaca villa* 898), Montrequienne (*Montigney* 1276) – sont l’expression de cette mixité linguistique, qui aurait néanmoins pu être plus forte de par la proximité de la frontière linguistique.

La notion de centres en *–acum* entourés de « satellites » est moins nette ici. Il faut toutefois remarquer le groupement Ennery–Flévy–Trémery, qui semble fédérer une bonne part des *–acum*, avec en périphérie de nombreux composés en *–court*, groupés le long de la frontière linguistique: Malancourt, Sémécourt, Hauconcourt, †Mancourt, †Anwericourt, †Contraincourt, †Milloncourt, Roncourt, Aboncourt, †Nettancourt, †Butoncourt. Près d'une douzaine de localisations débordent dans le doyenné de Kédange, dont la concentration ne peut être fortuite.

Le doyenné de Kédange est riche en vestiges antiques, toutefois mal répertoriées car il s'agit le plus souvent de découvertes anciennes. Un point central émerge, la région de Distroff–

Metzervisse–Metzeresche–Luttange ;le village de Buding, mérite une mention particulière avec d'abondantes découvertes d'époque romaine, mais sans nécropole mérovingienne actuellement connue. Le secteur de Koenigsmacker a également livré de nombreuses trouvailles, de même que Bettelainville. On remarquera la diversité toponymique de l'ensemble.

Les toponymes en *–acum* correspondent pour la plupart à des sites gallo-romains révélés par l'archéologie : Brettnach, Kemplich, Koenigsmacker–Métrich peuvent être perçus comme des points centraux. Au sud, Vigy (à la tête d'un ensemble de quatre *–acum*), Vry et une autre concentration (Mancy–Bettelainville et Chelaincourt). Autour de ces centres antiques se massent souvent des toponymes en *–ange*, dont beaucoup d'habitats disparus : à Luttange, Metzeresche, Distroff et Metzervisse. Un point sur lequel on reviendra en détail.

Les nécropoles mérovingiennes sont peu nombreuses, mais importantes, et comptent parmi les plus grandes et plus précoces de la région. Koenigsmacker et Métrich – dont on notera la proximité – avec deux toponymes latins, sont au nombre des plus opulentes de Lorraine. Celles de Distroff et Stuckange, moins étendues, sont riches, de haute époque pour Distroff. On remarquera dans ces cimetières des sépultures relativement plus anciennes que dans les environs. Pour Distroff et Stuckange (qui ont révélé une occupation gallo-romaine), il faut y voir la suite probable de l'occupation de Metzervisse, certainement un *vicus* encore méconnu (*villa Wis* 874). Une remarque identique est valable pour Bouzonville, où la nécropole mérovingienne correspondait à un des nombreux habitats disparus de la périphérie.

Une curiosité à mentionner : c'est dans ce doyenné qu'on recense le plus grand nombre de toponymes en *–ange* de tout le diocèse de Metz (75) alors qu'une seule nécropole (Stuckange) est concernée par un composé de ce type. Le siège de doyenné se localise, quant à lui, pour la première fois sur un tel toponyme : serait–ce l'exception qui confirme la règle ? Car Kédange – totalement excentré – est . sans importance antique connue. Ce doyenné de Kédange constitue probablement un des plus beaux contre–exemples de « colonisation franque » : submergé de toponymes en *–ange* – le plus fort pourcentage de l'ensemble de l'archidiaconé, dont 60 % d'habitats désertés – il n'a pourtant révélé que peu de nécropoles mérovingiennes. Elles n'en sont pas moins précoces, importantes et riches.

C'est un doyenné germanophone, où le germanisme est resté bien implanté ; il faut remarquer une instabilité toponymique assez marquée : Drogny : Dressingen/ *Drachnach* ; Vaudreching : *Valdacra* ; Bouzonville : *Bozonisvilla* /Busendorf ; Bettelainville : *Betthelonisvilla*/Betzdorf; Burtoncourt /Brettendorf. Les *–court* sont rares, mais on remarque une nouveauté : leurs équivalents germaniques, comportant des suffixes *–dorf/–stroff*, sont

manifestement groupés dans la partie nord, particulièrement autour de Metzervisse. Les *–ville*, peu nombreux, ont bénéficié d un traitement différent, mais paraissent avoir joué un rôle plus important ici .

L'occupation antique du doyenné de Varize est relativement dispersée. Quelques points forts émergent, tels Rémilly, Teterchen, Varize, Ober et Niedervisse, ces derniers certainement siège d'un *vicus* proche de l'atelier céramique de Boucheporn (dans un autre doyenné). Les habitats désertés sont nombreux : le secteur Guinglange–Elvange, à forte occupation gallo-romaine, en regroupe à lui seul une bonne dizaine, la majorité en *–ange.* Une constatation identique est valable à Créhange avec cinq villages disparus et autant à Varize, mais avec une variété toponymique plus grande. Les nécropoles mérovingiennes sont étonnement rares et la plupart proviennent de sites occupés à l'époque gallo-romaine et porteurs de noms latins : Raville, Varize, Aube, Rémilly, Bechy ; on remarque un seul toponyme en *–ange*, Elvange, mais sur un gisement gallo-romain important. Il faut noter l'ensemble Aube-Remilly-Bechy, groupés au sud et la grande paroisse de Varize[204]. Un chiffre est révélateur: le secteur compte une soixantaine de toponymes en *–ange* pour six nécropoles mérovingiennes, parmi lesquelles un seul *–ange.*

Une autre curiosité : Rémilly, établissement antique important, dont on a voulu faire passer la grande forêt de mille hectares pour une barrière incontournable et une composante majeure de la frontière linguistique[205] : elle ne sert en aucun cas de démarcation au cœur des structures antiques et n'a, en tout état de cause, jamais constitué d'entrave à l'occupation du sol durant l'antiquité comme l'atteste la variété toponymique des alentours. Un petit clin d'œil de l'histoire : Rémilly, au cœur d'une nébuleuse gallo-romaine (Aube–Bechy) constitue, avec une des rares nécropoles mérovingiennes du secteur, un superbe exemple de continuité. Un doyenné bilingue, où doublets et formes mixtes se côtoient. On remarque de nombreux exemples d'instabilité : Guinglange/*Gangoniaga* ; †Machecourt/*Meckingas*, †Bégny/*Beanges*, Thicourt/*Tiedresdorf* , Bannay/*Bizinga*. Il faut remarquer la pérennité de ce bilinguisme au Moyen Âge par la formation de doublets relativement récents (Pont à Chaussy/ *Kurtzebrucken)*. Les toponymes en *–ange* sont nombreux, mais les habitats disparus y sont presque deux fois plus fréquents que les villages existants. Ils se regroupent au nord alors que les *–acum* et les *–court* se localisent au sud, près de la frontière linguistique.

[204] Brouck, Helstroff, Macker, †Halling, †Etzing, Vaudoncourt, †Bebay.
[205] Maurice TOUSSAINT, *La frontière linguistique en Lorraine*, p. 24.

Le doyenné de Saint-Avold (dont quelques villages sont aujourd'hui en Sarre) a été détaché du doyenné de Varize en 1626. Il est curieux de constater toutefois que la ville choisie comme siège est un site antique, bien antérieur à l'époque chrétienne, qui a vu la création de l'abbaye d'*Hilariacum.*Totalement atypique, l'occupation y est assez clairsemée et la plupart des toponymes ne sont cités qu'au XIX^{e} siècle. En dépit du caractère récent des noms de lieux, de nombreux sites antiques sont disséminés un peu partout. Un grand centre a probablement existé au niveau de Saint-Avold–Freyming–Betting, en rapport avec le *vicus* du Hérapel à Cocheren ; ce grand *oppidum* antique est à cheval sur deux doyennés, phénomène quasiment unique, que l'on peut interpréter comme un signe d'antériorité[206]. À l'ouest, Boucheporn, a été une des officines céramiques les plus importantes de Gaule. À l'exception des nécropoles mérovingiennes de Merten et de Varsberg, toutes les autres sont groupées dans un périmètre réduit, entre Saint-Avold et Freyming : Betting–lès–Saint-Avold, Cocheren, Laudrefang, Bambiderstroff, Longeville–lès–Saint-Avold, Tritteling et Farébersviller. Un rapport avec le Hérapel semble évident. On remarquera néanmoins que l'occupation du haut Moyen Âge est beaucoup moins forte qu'à l'époque gallo-romaine, bien qu'aucun toponyme latin ne soit ici concerné. À l'exception du fossile pré–celtique de Cocheren, qu'il est symptomatique de retrouver associé à un grand *vicus*, tous les sites, occupés dès les siècles gallo-romains, portent des noms germaniques fort variés. Les doublets et l'instabilité des suffixes sont relativement rares dans ce doyenné, fortement germanisé. Les composés en *–ange* restent nombreux mais les *–weiler* gagnent en importance. Il s'agit, là encore, d'un beau contre-exemple : une occupation antique classique mais avec des nécropoles mérovingiennes fort rares, pour une toponymie très germanique mais linguistiquement plus récente. Un rapport archéologie/toponymie hors normes qui demeure difficile à interpréter.

Le doyenné d'Haboudange est une création du XVII^{e} siècle. L'occupation y est classique pour une zone relativement restreinte avec des toponymes en *–acum* disséminés un peu partout (Many, Lucy, Fonteny, Vaxy, Puttigny). Les habitats disparus sont nombreux : à Many, entre Puttigny, Vannecourt et Vaxy ; certains, comme †Rindange à Haboudange ont été révélés par l'archéologie, d'autres sont attestés anciennement (†Zencourt †Vertignecourt) et démontrent l'existence d'un centre étendu, auquel se rattachaient peut-être les hameaux de †Betingen, †Gonssoncourt, †Verloncourt, †Mathegney. Il semble qu'on y retrouve le principe des centres en *–acum* entourés d'habitats secondaires, parmi lesquels il faut remarquer la fréquence des composés en *–court*, ce qui peut s'expliquer par la proximité de l'archidiaconé de Vic. Hormis

[206] Il sera abordé dans l'étude du doyenné de Sarrebourg.

Brulange et Baudrecourt, isolés, toutes les nécropoles mérovingiennes sont groupées autour du siège de doyenné, Haboudange, qui, curieusement, n'a pas encore révélé de cimetière du haut Moyen Âge : il s'agit de Puttigny, Hampont, Marthille, Obreck, Sotzeling, Dalhain, Riche, tous occupés dès l'époque gallo-romaine. Ce doyenné d'Haboudange compte autant de nécropoles mérovingiennes (9) que le doyenné voisin de Saint-Avold, où on dénombre une bonne quarantaine de toponymes en – *ange* alors qu'ils ne sont ici qu'une vingtaine, soit presque autant que de formations en *–court* .

Dans ce doyenné bilingue, les NP germaniques sont les plus nombreux mais avec un certain équilibre entre les différents types de toponymes, tant en *–ange* qu'en *–acum* ou en *–court*. On remarque une forte instabilité des suffixes, qui se prolonge assez tard. Le plus ancien exemple remonte au VIII^{e} siècle : Vaxy (*Wastingas*/Waixey) un faux *–ange* mais un vrai *–acum* avec un NP germanique et, en sens inverse, Bellange*/Ibliaco*. Mais les toponymes en *–court* sont particulièrement concernés : †Vertignécourt : *Victorningas*/*Victereia curte* avec un NP latin; †Zencourt (*Silciniaga*), Chicourt (*Diekesinga*/*Chiececourt*), Thicourt (*Tiedresdorf* /*Tehecourt*). Le terme Suisse (*Sulciam*, *Xousse* alias *Sultzen*) montre que même les descriptifs anciens n'étaient pas en marge du phénomène, de même que les formations plus récentes (Hampont, Vatimont, Neufchere) ou totalement atypique comme Many (*Nyderherin* dit *le Mesnil*, *Niderheim* alias *Magny*). Ces changements ont donc été de toutes les époques et n'obéissaient qu'à des contraintes linguistiques et non historiques.

Le doyenné de Morhange, dont la superficie est relativement importante, est riche en vestiges gallo-romains. On ne mentionnera ici que l'énorme site de Teting ainsi que le *vicus* de Grostenquin et Bistroff qui s'est développé autour d'un nœud routier en rapport avec l'atelier de potiers de Chémery. Ce centre de production de céramique – un toponyme germanique, *Schönberg*, francisé tardivement – a connu une grande activité ; des fouilles récentes ont montré que les installations, ainsi que divers habitats annexes, s'étendaient sur Mainvillers, Eincheville, Faulquemont, Thicourt, Adelange et Lelling. Il faut remarquer la grande hétérogénéité des toponymes de ces établissements en usage de façon certaine du I^{er} au III^{e} siècle. Les formes en *–acum* sont rares et les sites occupés anciennement montrent une forte germanisation : hormis Grostenquin – formation antique malgré les apparences (*Tannaevilla* 787) dont la précocité d'attestation correspond à la réalité du terrain – rares sont les toponymes gallo-romains à avoir révélé une occupation ancienne. La majorité des découvertes provient de termes germaniques, parmi lesquels les *–ange* sont bien représentés : ainsi Teting, où le luxe de l'habitat ne peut laisser planer le moindre doute quant au degré de romanisation. Ce niveau d'occupation élevé ne

trouve que peu d'échos au haut Moyen Âge : on signale neuf nécropoles mérovingiennes seulement, qui s'inscrivent toutes dans une continuité de sites antérieurs : Altrippe, Baronville, Bistroff, Destry, Faulquemont Morhange, Pontpierre, Teting, Vahl. Toutefois, les grands sites – excepté Faulquemont – n'y sont pas représentés. Deux nécropoles mérovingiennes seulement portent des toponymes en *–ange* pour une cinquantaine de villages de ce type.

Ce doyenné germanophone révèle un taux élevé d'instabilité des suffixes et de doublets : il est pourtant relativement éloigné de la frontière linguistique. Faut–il y voir un niveau de romanisation antique assez important ? Les quelques noms en *–vahl* (Vahl–lès–Benestroff, Vahl–lès–Faulquemont) pourraient confirmer cette hypothèse, par ailleurs renforcée par l'archéologie. La mixité linguistique est sensible assez tôt et se poursuit longtemps : Stenbiderstroff alias *le Pont de Pierre*, Chémery/*Schonenberg*, Montdidier/*Diedersberg*. Les toponymes en *–acum* sont rares et cèdent la place à tout l'éventail des suffixes germaniques. Les plus anciens sont des *–ville /–viller*, particulièrement instables : Baronville (*Beraldivilla*/*Barentorff*), Audviller (*villare… Adoaldo vel Gebolcingus*), Torcheville (*Tarnugo villare*), Insming (*Asningas* /*Hasmingievilla*). Les *–strof*, qui constituent un groupe assez compact autour de Grostenquin, sont relativement nombreux alors que *–court* est inconnu.

Le doyenné de Marsal compte à présent beaucoup de villages de Meurthe–et Moselle. Ce secteur est d'une grande richesse archéologique, avec les salines de Marsal. De nombreux domaines gallo-romains ont également été mis au jour à Donnelay, Juvelize, Xanrey et Blanche–Église; à Lezey, un très grand établissement s'intégrait probablement à un *vicus*, où on a frappé monnaie à l'époque mérovingienne. A Maizières–lès–Vic, autour duquel existaient divers habitats disparus, les fermes de Haute et Basse Xirxange recèlent probablement un autre *vicus* inconnu. En revanche, il n'y a que peu d'habitats disparus en regard des doyennés voisins. On aurait pu s'attendre à trouver un grand nombre de nécropoles mérovingiennes, particulièrement dans ce secteur florissant au haut Moyen Âge, sur lequel on reviendra plus loin. Même s'ils constituent, en toute logique, la continuité de l'occupation ancestrale et qu'ils s'inscrivent pour la plupart dans un processus de pérennité gallo-romaine, ces quelques cimetières restent bien en deçà des prévisions : Marsal, Juvelize, Lezey, Donnelay, Moyenvic, Maizières–lès–Vic, Haraucourt–sur–Seille ; seuls Lagarde et Ommeray n'ont pas révélé, pour l'instant de vestiges antérieurs bien importants. Excepté pour Maizières, on remarque une nette concentration autour de Marsal. Le passé antique semble avoir déterminé l'occupation du haut Moyen Âge, sans aucun toponyme germanique néanmoins. Une curiosité à noter : il y a ici autant de nécropoles mérovingiennes que dans les doyennés voisins où les toponymes en *–ange* se comptent par dizaines alors qu'ils atteignent à peine la demi-douzaine dans ce secteur.

Les noms de lieux sont totalement mixtes : gaulois, gallo-romains et germaniques se côtoient, tant en termes de toponymes qu'en matière de suffixes. La plus ancienne mention est une racine celtique, peut-être la plus ancienne de Moselle, Marsal **(**gaulois *maros-sal* : la grande saline). Ce site, siège de l'archidiaconé, est totalement excentré et très proche de Vic. Dans leur sillage se remarque une trainée de *–acum* : Mulcey, Lezey, Donnelay, Dommerey, Bourdonnay et Maizières (*maceria* : ruines…). Le groupement de quatre NP gaulois (Bezange, Bourdonnay, Donnelay, Xanrey) ne peut être fortuit. Rares sont les *–court* qui s'intercalent : ils ne deviennent plus nombreux qu'au sud, accompagnés de quelques *–ville,* et se groupent en nébuleuses autour de toponymes en *–acum :* Leintrey, Blemerey, Gogney, tous trois curieusement formés sur des NP germaniques.

Il est difficile de savoir si ce doyenné était romanophone ou plus probablement bilingue, tant l'instabilité toponymique est forte. Malgré la proximité de la frontière linguistique, le germanisme n'a pas réussi à s'imposer et les toponymes germaniques y sont fort rares (cinq *–ange* seulement, dont deux pour des villages désertés), alors que les *–court* sont fréquents. Contrairement aux autres doyennés de l'archidiaconé de Marsal, les *–acum* sont relativement nombreux et souvent des marqueurs de romanité ; tout ici reflète parfaitement l'ancienneté et l'importance historique de l'ensemble, lié aux salines.

Probablement bilingue à l'origine, l'archidiaconé de Marsal montre une grande variété toponymique, mais où les *–ange* sont bien plus nombreux que dans l'archidiaconé voisin de Sarrebourg, pourtant entièrement germanophone. Le germanisme toponymique est puissamment implanté, mais la romanité aussi, comme le confirme l'archéologie, alors que l'occupation du haut Moyen Âge n'est en rien proportionnelle à la submersion toponymique et à la richesse gallo-romaine. Il est clair que l'époque mérovingienne n'a pas grand-chose à voir avec la détermination toponymique germanique de ce secteur. Mis à part dans le doyenné septentrional de Thionville, on ne connaît que fort peu de nécropoles mérovingiennes dans cet archidiaconé de Marsal par rapport à Vic, bien que ce dernier soit moins étendu, alors que l'occupation gallo-romaine des deux archidiaconés est comparable, supérieure même à Marsal. Richesse gallo-romaine, occupation du haut Moyen Âge et germanisation toponymique se démarquent donc totalement les unes des autres.

4. L’ archidiaconé de Sarrebourg

C'est de très loin l’archidiaconé le plus étendu du diocèse et il déborde aujourd'hui largement en Alsace et en Allemagne[207]. Au nord, dans le doyenné de Vergaville, c’est l’agglomération antique de Tarquimpol (*Decempagi* 356) qui retient toute l’attention : station routière sur la voie stratégique Metz–Strasbourg, proche des salines, c’est le seul *vicus* à avoir révélé une structure urbaine sur laquelle on reviendra. Ce secteur est riche de divers sites d’habitats antiques : Gélucourt, Vergaville, Assenoncourt, Languimberg, Mittersheim. Les nécropoles mérovingiennes auraient pu être plus nombreuses dans un tel contexte ; mais, une fois encore, elles ne concernent que quelques gisements gallo-romains pérennisés jusqu'au haut Moyen Âge . Il ne s’agit que de petites nécropoles: Languimberg, Fribourg, Assenoncourt, Vergaville, Domnon. Les toponymes sont parfaitement mixtes et divers suffixes germaniques (sans aucun *–ange* pourtant) s’y côtoient. On retiendra les inhumations mérovingiennes de Tarquimpol, mises au jour dans une église : c’est donc probablement à un phénomène lié à la christianisation qu’il faut imputer la naissance de cette nécropole. Il est possible que le choix de Vergaville comme siège de doyenné soit en rapport avec la fondation d’une abbaye dès 966, occultant ainsi *Decempagi*/Tarquimpol. De plus, le site – dont la situation au centre d'une nébuleuse de sept toponymes en *–stroff* est à noter – a été occupé en continuité de l’Antiquité au haut Moyen Âge.

Une constatation reviendra comme un leitmotiv dans cet archidiaconé de Sarrebourg : la toponymie ne reflète pas la réalité archéologique. La romanisation, indéniable grâce aux découvertes de terrain, est beaucoup plus difficile à suivre sur le plan toponymique : les *–acum* sont inexistants et les sites gallo-romains sont implantés sur des toponymes divers. Il dévoile beaucoup d‘attestations anciennes, un florilège de toponymes, pour lesquels pratiquement toutes les formations sont représentées avec de nombreuses variations de suffixes : seuls manquent les composés en *–acum*. Les habitats disparus de †Comery (NP gaulois *Commius*) et †Molmery (NP latin *Momus*) à Zommange, ainsi que le lieu-dit Marzac à Tarquimpol (**Marciacum*, NP latin *Marcius*), représentent en effet les seuls toponymes en *–acum* du secteur. L’instabilité toponymique, particulièrement pour les *–court*, est forte : Gélucourt (*in marca Gisiolfingo* 786, *Gislahaldivilla* 1049), Assenoncourt (*Hesselonisvilla* 1120, *Esselstorf* 1301), Romécourt (*Romaninga* X^{e} siècle). Mixité linguistique et instabilité des suffixes vont de pair et certains lieux

[207] Doyennés : Vergaville, Sarrebourg, Bouquenom, Sankt–Arnual, Hornbach, Neumünster.

ont même connu toutes les étapes comme Domnon : *Dundingen*/ *Donnelay*/ *Dumeheym*, Guermange, *Grimanga marca*/*Grimiago* ou Cutting: *Cultingas*/*Cotinca marca*.

Les NP germaniques sont majoritaires mais au sein d'un panachage peu commun où tous les suffixes sont représentés. Les *–ange* l'emportent, les *–hof/–heim* sont rares mais l'absence de *–acum* est surprenante. Le bilinguisme a dû longtemps régner en maître dans cette zone germanophone, comme en témoignent ces deux lieux-dits qui pourraient servir de symbole : *Marzac* et *Römersberg* à Tarquimpol, antagonistes par la langue, mais pas par l'histoire.

Le doyenné de Sarrebourg montre une occupation gallo-romaine massive avec de nombreux et vastes sites d'habitats : Walscheid, Reding, Niderviller, Kerprich, Imling, Barchain, Hommarting, Biberkirch, Bebing, Réchicourt. On en remarquera la toponymie germanique. Il faut signaler la présence de l'atelier céramique de Mittelbronn, où ont œuvré les célèbres *Saturninus* et *Satto*[208], mais dont le nom antique s'est perdu. Le siège de l'archidiaconé est un point de passage combinant la Sarre et un réseau routier dense et bien établi, qui ne cessera de prendre de l'ampleur pour devenir au IV^{e} siècle un *castrum* fortifié. La toponymie reflète du reste son évolution, depuis le pont sur la Sarre, *Pons Saravi* (IV^{e} siècle), jusqu'au fortin de *Sareburgo* (VII^{e} siècle).

Le grand nombre de nécropoles mérovingiennes – 24 sites, soit la plus forte densité de Moselle – correspond à l'évidence au niveau d'occupation du sol de l'époque romaine, bien que, statistiquement, le peuplement du haut Moyen Âge soit nettement inférieur à celui des siècles précédents. Hormis pour Avricourt et Bourscheid, dont le passé antique est encore mal connu, les gisements mérovingiens ont été mis au jour dans des villages habités, pour le moins, dès l'époque romaine. La prépondérance des toponymes germaniques ne démontre rien car ils s'inscrivent simplement dans un contexte germanique généralisé. Mais est–ce un hasard s'ils se localisent pour la plupart autour de Sarrebourg ? Les *–ange* sont majoritaires : Barchain, Bebing, Fraquelfing, Gondrexange, Heming, Hermelange, Imling, Lorquin, Sarrexing, Reding, Xouaxange, Zilling. On remarquera Sarrexing, un village abandonné mais redécouvert ces dernières années : la nécropole mérovingienne n'a fait que prendre le relais d'un cimetière gallo-romain. Quelques *–heim* (Veschheim, Hilbesheim, Lixheim) voisinent avec des toponymes divers, mais toujours germaniques : Abreschviller, Dabo, Diane–Capelle, Kerprich, Mittelbronn. Une fois n'est pas coutume, les plus rares sont des toponymes non germaniques : Sarrebourg, Foulcrey, Réchicourt–le–Château.

[208] Marcel LUTZ, *L'atelier de Saturninus et Satto à Mittelbronn (Moselle)*, Paris, 1970.

Ds ce doyenné germanophone, coupé par la Sarre, le germanisme l'emporte largement, y compris pour les anthroponymes; très nombreux cas d'instabilité des suffixes, due à un bilinguisme ancien; *–viller* est bien représenté malgré la prédominance des *–ange*, qui restent toutefois moins nombreux que les descriptifs, certains très précoces. La surprise provient du faible nombre de *–acum*, tous groupés au sud le long de frontière linguistique alors que les *–ange* se pressent plus au nord, autour de Sarrebourg, les *–viller* et les *–heim* à l'est, où ils constituent une petite concentration (Fleisheim, Lixheim, Hilbesheim, Veschheim).

Presque toutes les formes anciennes montrent une instabilité des suffixes, avec une fréquence inconnue ailleurs : Biberkirch (*Biberakavillare*/*Bibera*), Lorquin (*villa Launarigo*/*Lorching*), Heming (*Emmenovilla*/*Imminga*), Hermelange (*Hermenrano curte* /*Helmeringen*), Réchicourt (*Rehensacoldocurtis*/ *Ruokesingen*), Hilbesheim (*Cilbociaga marca/Hilbodingen*), Bourscheid (*Prassonevillare*/*Birsinga*). Les rares *–acum* (Foulcrey, Hattigny, Ibigny) sont également touchés, avec des formes intermédiaires en *–ange.* Cette instabilité des suffixes se poursuit à l'époque moderne (*Fleisheim*/*Flesingen*) et divers exemples de bilinguisme plus récents complètent le panorama: Lafrimbolle/*Laceborne*, Plaine de Walsch/*Plenterwald*.

Pourtant, la toponymie ne reflète en rien l'occupation du sol : majoritairement germanique, elle est néanmoins très diversifiée et les *–ange* n'y représentent pas la majorité. Il faut insister sur le miroir particulièrement déformant qu'aurait pu constituer la seule toponymie : ainsi à Trois-Fontaines, Hommert et Diane-Capelle, dont le modernisme des noms de lieux ne révèle rien du formidable potentiel archéologique du secteur. Elle aurait également renvoyé l'image d'une submersion germanique massive, renforcée par le grand nombre de cimetières du haut Moyen Âge, qu'il aurait été facile d'attribuer à une vague d'envahisseurs sans se préoccuper du taux record d'établissements gallo-romains des environs.

Il est par ailleurs difficile de justifier une telle densité d'occupation mérovingienne, alors que dans le doyenné voisin de Vergaville, pourtant également densément peuplé à l'époque gallo-romaine, les nécropoles de même époque sont quatre fois moins nombreuses. À la suite d'un découpage administratif moderne, un certain nombre de localités du doyenné de Bouquenom se situe aujourd'hui dans le Bas–Rhin, dont le siège (*Buckenheym* 1178) devenu Sarre-Union à la Révolution . Cette région est riche en sites gallo-romains dont les magnifiques résidences de Dolving/Haut-Clocher et de Berthelming. En outre, Bockenheim/Sarre-Union a abrité un important *vicus* routier et a dû jouer un rôle non négligeable dans le contexte

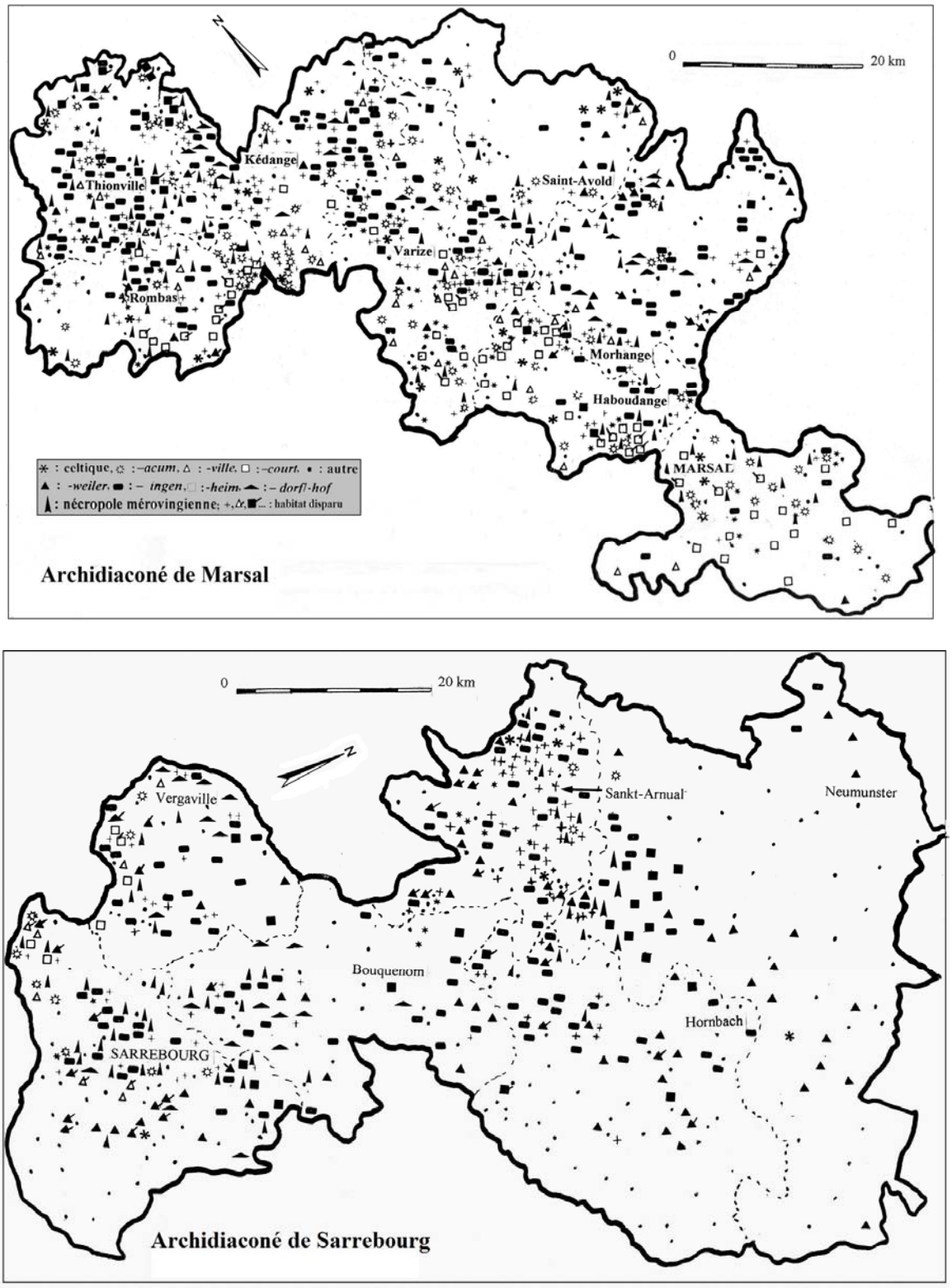

22. Les archidiaconés de Marsal et de Sarrebourg
(cartographie : Alain Simmer)

économique de l'époque grâce à l'exploitation de sel gemme. Les nécropoles mérovingiennes sont rares, toutes groupées au sud de Fénétrange et toujours en continuité d'occupation gallo-romaine : Berthelming, Bettborn, Dolving, Haut–Clocher, Romelfing, Schalbach. Les grands domaines de Berthelming et Dolving n'ont donc pas été abandonnés au haut Moyen Âge, même si l'occupation mérovingienne y a été beaucoup plus modeste. Cette densité plus faible qu'à l'époque romaine est du reste une caractéristique déjà souvent relevée. Le germanisme toponymique est massif, essentiellement des *–ange*, (les plus nombreux) avec néanmoins beaucoup de *–willer*. On ne peut que s'étonner devant la richesse archéologique d'un tel secteur, sans aucun *–acum.*

L'absence presque totale d'exemples d'instabilité des suffixes (seul Berthelming est noté *Bertramiega* au IX^{e} siècle) serait–elle l'expression de l'inexistence d'un bilinguisme antique, signe d'une quasi–exclusivité de la langue germanique ?

Le doyenné voisin de Sankt–Arnual doit son nom à un monastère qui aurait été fondé par l'évêque messin *Amualdus*[209] vers 605, au bord de la Sarre, en face du *castrum* romain de Sarrebruck. Il fut implanté sur un *fiscus* royal de Theodebert nommé Merkingen (NP latin *Marcus*)[210]: Cet habitat antique, également occupé au haut Moyen Âge, constitue une des rares traces de romanisation linguistique dans cet ensemble. La paroisse originelle ne comptait pas moins de vingt–quatre filiales, ce qui constituait incontestablement le record régional[211]. Fait unique dans le diocèse de Metz, le siège se localise à l'extérieur du doyenné qu'il était censé administrer. Cette bizarrerie s'explique par une modification moderne de la superficie du doyenné, largement amputé de sa partie nord au profit de celui de Neumünster, face aux progrès du protestantisme. mais il faut noter qu'au XV^{e} siècle, c'est Sarralbe qui est parfois donné comme siège de ce doyenné.

L'occupation de l'époque gallo-romaine est assez importante, mais essentiellement sur des toponymes en *–ange* : Bousbach, Diebling, Etzling, Farschviller, Forbach, Folkling, Gaubiving, Morsbach, Spicheren, Tenteling et Théding. On remarquera les découvertes de Sarreinsming, avec les deux grands domaines du Grosswald et du Heidenkopf. Un centre surclasse tous les autres : l'imposant *oppidum* celtique du Hérapel, un des rares toponymes pré–romains du secteur. Il conserve son rôle durant toute l'Antiquité en se transformant en *vicus* à

[209] Précision aimablement fournie par Michèle Gaillard.
[210] Wolfgang HAUBRICHS, « Die bliesgauischen Ortsnamen des Fulrad Testamentes und die frühe Parrorganisation der Archipresbyrate Sankt Arnual und Neumünster im Bistum Metz », (Teil II) *Jahrbuch für Westdeutsche Landesgeschichte*, Bd. 3, 1977, p. 5-59.
[211] *Ibid.*, p- 5-6 (liste complète des filiales).

l'époque gallo-romaine. Nœud routier, centre culturel et commercial depuis l'Âge du Bronze, il a accueilli une population importante jusqu'au Bas-Empire. Une énorme nécropole de plus de 600 sépultures du I^er^ au V^e^ siècle (dont des auxiliaires militaires) avec continuité d'inhumation au haut Moyen Âge, fut mise au jour à Folkling, dont dépendaient beaucoup d'habitats disparus : †Cochling, †Biving, †Himling, †Rolingen, †Evering. Les villages limitrophes (Betting, Théding) ont certainement connu des activités en rapport avec le *vicus*, dont le centre de gravité s'est déporté au pied de la colline, à Cocheren.

Il n'existe, en apparence, aucun toponyme en *–acum*, hormis quelques rares exemples difficiles à retrouver. Près de Welferding, qui regroupait de nombreux habitats disparus, se dissimule †Kringen (*Crunigan* 1000) un ancien **Croniacum* formé sur un NP latin *Cronius*. Un autre vestige, plus au sud, Metzing (*Mutzsichen* 1325) qui postule **Muciacum*, basé sur le NP latin *Mucius*. D'autres indices de romanité subsistent avec †Tensch (à Sarralbe) *Tenschen* 1459, un ancien *–acum* (NP latin *Tannius*) et †Vahl–lès–Metzing à Metzing, Wahlen (Lixing–lès–Rouhling, Grundviller). Il faut relever également les nombreux †Willen (à Hundling, Tenteling, Cocheren) dérivés du latin *villa.*

Les composés en *–ingen* sont nombreux, avec un fort taux d'habitats disparus et les formations en *–viller* sont relativement fréquentes. Le maintien d'un stock important d'anthroponymes latins, souvent dans des habitats disparus, atténue quelque peu l'absence de romanisation toponymique de ce secteur, assez classique dans l'archidiaconé de Sarrebourg. Leur localisation constitue une confirmation de la présence gallo-romaine, à un degré suffisant pour ne pas avoir été totalement submergée par l'environnement germanique. Ils se retrouvent en effet en rapport direct avec l'*oppidum* du Hérapel (Behren), de Folkling et des villages limitrophes (Théding), où l'occupation antique a déjà été amplement confirmée par l'archéologie[212] .

Il faut remarquer un fort taux d'habitats disparus. Les nécropoles mérovingiennes se limitent à quelques rares sites : Folkling, Rouhling, Grosbliederstroff, Bousbach et Morsbach. En

[212]Alsting *Alstringen* 1200, NP gréco–romain *Alexander* ; Lixing–lès–Rouhling *Luxin* 1314, NP latin *Luxius* ; Tenteling *Tentelinga* 1191, NP latin *Tantilius*; Théding *Tetingen* 1236, NP latin *Tattus* ; †Ditschviller (Cocheren) NP latin *Didicus* ; †Hellering (Guebenhouse) NP latin *Hilarius* ; †Letzingen (Bousbach) NP latin *Lucius* ; †Littersingen (Oeting) NP latin *Lectoricius* ; †Moering (Grundviller) NP latin *Maurus* ; †Rimsing (Folkling) NP latin *Remicius* ; †Silvering (Folkling) NP latin *Silvarius* ; †Schiebling (Lixing–lès–Rouhling) NP latin *Scupilio* ; †Schwilling (Grosbliederstoff) NP latin *Suallius* ; †Zinzing (Alsting) *Scucinga* 1200, NP latin *Centius*. Cf. Martina PITZ, Frauke STEIN, *Genèse linguistique d'une région frontalière : les environs de Forbach et de Sarreguemines,* p. 372,-373.

dépit des toponymes exclusivement germaniques, il s‘agit à chaque fois d‘une continuité d‘occupation gallo-romaine, bien que le niveau de peuplement du haut Moyen Âge reste sans commune mesure avec celui de la période précédente.

C’est un doyenné germanophone, sans traces de bilinguisme ancien où la toponymie n'est exclusivement germanique qu’en apparence : la romanisation demande à être recherchée en profondeur. Aux cotés des rares *–acum* engloutis dans l‘environnement subsistent divers NP latins qui démontrent la présence de la romanité et confirment la forte occupation gallo-romaine dévoilée par l'archéologie. Cela contraste néanmoins avec le petit nombre de nécropoles mérovingiennes, malgré la submersion germanique.

Une petite partie du doyenné de Hornbach – à l'extrême nord – se situe aujourd'hui en Sarre et en Rhénanie–Palatinat, dont le siège de doyenné, très excentré**.** Ce nom de rivière (*Harunbach* 814) où un monastère a été fondé en 742, dissimule en fait un ancien *Gamundias* (confluent, où se rejoignent la Horn et la Schwalb) encore cité comme tel au X^{e} siècle, *Gamundias quae alio nomine Harun(bach) appellatur*. On est donc en présence d‘un site antique, à la tête d‘une paroisse étendue, ce qui justifie son choix. L’occupation gallo-romaine est dense et assez inattendue : les *–acum* sont inexistants et les formations descriptives modernes fréquentes. Des habitats antiques et de nombreuses villas sont connus un peu partout (Reyersviller, Roppeviller, Erching, Hottviller, Ormersviller, Rolbing, Schweyen, Waldhouse, Bining, Enchenberg, Kalhausen, Wiesviller). Des groupements importants ont dû exister à Epping, Romling, Rederching, Walschbronn et Volmunster (où une christianisation précoce est possible). D‘autres sites, confirmés par l‘archéologie, transparaissent encore dans les sièges des paroisses étendues de Bitche, Sturzelbronn, Siersthal, Achen, Bettviller. On remarquera l‘incroyable variété toponymique de ces sites antiques, où les *–ingen* et *–viller* ne le cèdent en rien aux formations plus récentes et aux descriptifs naturels : ainsi Haspelscheid (occupé dès le Néolithique) et Grosbliederstroff (*tumuli* laténiens).

Quant aux nécropoles mérovingiennes, on n‘en dénombre qu‘à Achen, Bettviller et Wiesviller, toujours sur des sites d’époque gallo-romaine. On ne peut être que frappé, une fois encore, par cette occupation quasi insignifiante au haut Moyen Âge d’un secteur florissant aux siècles précédents. Sur la quarantaine de toponymes en *–ange* du secteur, un seul a révélé une nécropole mérovingienne, alors qu'on connaît deux cimetières avec des noms en *–weiler*, pourtant quatre fois moins nombreux. Il n’existe aucun toponyme en *–acum* et l’instabilité des suffixes *(Brandelfing/ Brandolvesmarca*) ainsi que les formes mixtes (Achen, Bitche, Volmunster) sont rares. C’est un doyenné exclusivement germanophone où les descriptifs modernes sont plus nombreux que les suffixes germaniques classiques. Pourtant, l‘occupation

gallo-romaine est dense alors que les traces du haut Moyen Âge se cherchent désespérément, le tout dans un environnement exclusivement germanique.

Le doyenné de Neumünster, dont l'étendue dépasse de loin celle de ses voisins, est immense ; cela s'explique, partiellement, par l'intégration à l'époque moderne d'anciens territoires relevant de Sankt–Arnual. Aujourd'hui, seuls quelques rares villages sont restés mosellans, la quasi–intégralité se situant à présent en Sarre et en Rhénanie–Palatinat. Ainsi le siège de doyenné, Neumünster, très excentré au nord, qui doit son nom à une abbaye fondée vers 984, près d'Ottweiler (Sarre).

Le paysage est marqué par l'époque gallo-romaine car pratiquement toutes les localités ont révélé une occupation antique. En Moselle, Blies–Ebersing, Blies–Guersviller et Folpersviller ont livré des vestiges d'habitat, souvent imposants. Mais c'est l'énorme agglomération de Bliesbruck–Reinheim, aujourd'hui à cheval sur la frontière franco-allemande, qui focalise toute l'attention. Occupée depuis le Néolithique, c'est aux siècles gallo-romains que se développa une véritable ville antique, restée partiellement en usage jusqu'au milieu du V^{e} siècle. Curieusement on n'en connaît pas le nom antique au cœur d'un océan de toponymes germaniques. On pourrait penser à *Humarich*, lieu-dit au pied de la villa de Reinheim, un ancien *–acum* formé sur la base d'un NP germanique *Humarus* ; on peut également remarquer *Kürten*, rappelant un habitat gallo-romain en *–court*, ce qui n'a en rien empêché l'immense palais gallo-romain de prendre le toponyme de Reinheim. Malgré l'absence de *–acum*, la romanisation s'établit une fois encore par le maintien d'anthroponymes latins[213] sur des sites révélés par l'archéologie, phénomène, assez rare pour être souligné dans ce contexte exclusivement germanique. Selon un schéma à présent bien établi pour l'archidiaconé de Sarrebourg, on ne s'étonnera pas de ne rencontrer que fort peu de nécropoles mérovingiennes, et- toujours en continuité de sites gallo-romains : ainsi à Bliesbruck – qui ne fut donc pas abandonné au haut Moyen Âge – mais également à Blies–Ebersing et Folpersviller.

Ces quelques exemples mosellans constituent un fidèle reflet du reste du doyenné aujourd'hui extérieur au département : aucun *–acum* et fort peu de toponymes latins . Seul émerge Contwig (*Kuntwich* 1272) dérivé du gaulois **condate* (confluent) associé au latin *vicus*. Ce terme signale une forte présence gallo-romaine dans les environs de Homburg–Zweibrücken (l'ancien Deux–Ponts) où se situait le *vicus* de Schwarzenacker, au nom antique inconnu, et l'atelier céramique de Blickweiler. L'importance antique de ce secteur transparaît dans

[213] Blies–Ebersing : *Ufversingen* 1273, NP gréco–romain *Euphrasius ;*†Wising (Blies–Ebersing) NP latin *Venusius* ; †Kolfing (Folpersviller) NP latin *Colombus*; †Missling (Folpersviller) NP latin *Mussilius* ; †Sinsing (Folpersviller) NP latin *Centius*. Cf. Martina PITZ, Frauke STEIN, *ibid.*, p. 391–398.

l'organisation paroissiale, avec les énormes paroisses de Contwig, Zweibrücken, Sarrebruck et Homburg qui regroupent chacune au moins une dizaine de filiales. L'occupation du haut Moyen Âge est plus dense que dans les zones voisines avec un schéma parfaitement identique à celui maintes fois constaté : les nécropoles mérovingiennes se concentrent dans les zones mises en valeur dès l'époque romaine. Ainsi les cimetières de Biesingen, Eschringen, Güdingen et Ormesheim, probablement en rapport avec le *vicus* de Sarrebruck.

La toponymie germanique est massive, avec les suffixes classiques, où les – *weiler* se taillent la part du lion, alors que les –*ingen* sont plus rares. De telles concentrations sont rarement constatées ailleurs, les –*weiler,* étant, ici, de loin les plus nombreux[214].

L'archidiaconé de Sarrebourg est singulier : il a révélé un des taux d'occupation gallo-romaine des plus élevés de Lorraine alors que les toponymes en –*acum* y sont fort rares. Sa toponymie totalement germanique est tout à fait originale, mais elle n'exprime ni la réalité archéologique ni la romanisation, indéniablement massive et surabondante. En fait, cette romanisation est à rechercher en profondeur, par le truchement de certains anthroponymes latins, dont on notera qu'ils sont presque toujours associés à des suffixes germaniques. Quelle que soit la raison de cette faiblesse toponymique gallo-romaine, elle ne peut être associée à une quelconque colonisation franque : hormis aux environs de Sarrebourg, dont le rôle aux temps gallo-romains se voit ainsi pérennisé, les nécropoles mérovingiennes sont d'une relative rareté face à la submersion gallo-romaine des siècles précédent.

B. Le secteur mosellan du diocèse de Trèves

Jusqu'à la Révolution, le nord de la Lorraine dépendait du diocèse de Trèves, qui comptait cinq archidiaconés : Trèves, Karden, Dietkirchen, Tholey et Longuyon ; seuls nous concernent les archidiaconés de Tholey (aujourd'hui en Sarre) et de Longuyon, qui seront brièvement abordés ici [215].

[214]Assweiler, Ballweiler, Battweiler, Berschweiler, Blickweiler, Dudweiler, Erfweiler, Ingweiler, Massweiler, Mersweiler, Münchweiler, Nünschweiler, Ottweiler, Urweiler, Urexweiler, Rieschweiler, Rimschweiler, Wattweiler, Werschweiler, Wörschweiler. Au sud, une concentration de –*heim* : Bebelsheim, Bischmisheim, Ensheim, Gersheim, Herbitzheim, Ommersheim, Ormesheim, Reinheim, Rubenheim, Walsheim, Wittersheim, Wolfersheim.

[215] En 1802, le diocèse de Trèves a cédé 385 paroisses (sur les 826 comptabilisées en 1790) au diocèse de Metz : 250 provenaient de l'archidiaconé de Longuyon, dont 120 se situent dans l'actuel département de la Moselle. Nicolas DORVAUX, *op. cit.*,p. 683 n. 1.

1. L'archidiaconé de Tholey

L'archidiaconé de Tholey se subdivisait en quatre doyennés : Perl, Remich, Merzig et Wadrill[216]. Celui de Longuyon en comptait davantage : ils étaient répartis en « doyennés wallons » (Longuyon, Bazailles Juvigny, Yvois) et « doyennés allemands » (Luxembourg, Arlon, Mersch)[217]; les derniers concernent la Belgique et le Luxembourg actuels, alors que les premiers regroupaient des localités françaises. La frontière des langues, qui coïncide avec la limite entre les doyennés de Bazailles et de Luxembourg, puis entre ceux de Longuyon et d'Arlon, sépare ce territoire en deux zones. Cette partition linguistique, avec ses prolongements toponymiques – pas de noms de lieux germaniques dans les doyennés wallons – évoque à s'y méprendre le panorama du diocèse de Metz.Les sièges des doyennés obéissent incontestablement aux mêmes principes que ceux en vigueur dans le diocèse de Metz : il s'agit toujours de toponymes anciens et de centres antiques. On relève deux noms de rivières préceltiques, Wadrill, Perl[218] et trois toponymes latins classiques, Remich, Merzig et Tholey.

Le doyenné de Perl, délimité par la Moselle et la Sarre, couvre à présent surtout la Sarre mais compte néanmoins de nombreux villages mosellans, auxquels on se limitera ici. Les sites antiques sont nombreux : des habitats divers ont été reconnus à Flastroff, Halstroff, Launstroff, Laumesfeld, Montenach, Rettel, Waldweistroff et Sierck. Les toponymes en sont essentiellement germaniques, remarque qui acquiert une importance particulière dans ce secteur, déjà fortement peuplé durant les périodes pré et protohistoriques. Le nombre des formations en *–dorf/–stroff* est étonnant, d'autant que beaucoup ont révélé une occupation gallo-romaine substantielle (Halstroff). : on remarque une évidente concentration de toponymes latins et pré–latins autour de Sierck–Kontz. D'autres centres sont connus à Kirschnaumen, Ritzing et Waldwisse, également occupés dès les temps préhistoriques. Là existait sans doute un grand centre antique. L'opulence gallo-romaine est relayée par la richesse mérovingienne, bien que le taux d'occupation du haut Moyen Âge soit plus faible qu'à l'époque précédente. Les sites sont variés : de petites nécropoles (Breistroff, Flastroff, Merschweiler, Kerling, (Ritzing, Sierck) voisinent avec des implantations plus vastes (Montenach) ou même des gisements exceptionnels, tels Kirschnaumen et

[216] Ferdinand PAULY, *Siedlung und Pfarrorganisation im alten Erzbistum Trier*, Bonn, 1957-1976, 10 vol.
[217] Jean–Baptiste KAISER, « Das Archidiakonat Longuyon am Anfang des 17. Jahrhunderts », *op.cit*. Hartmut MÜLLER, *Die wallonischen Dekanate des Erzbistums Trier. Untersuchung zur Pfarr–und Siedlungsgeschichte,* Marburg, 1966.
[218] Monika BUCHMÜLLER, Wolfgang HAUBRICHS, Rolf SPANG, *Namenkontinuität im frühen Mittelalter. Die nichtgermanischen Siedlungs–und Gewassernamen des Landes an der Saar*, Sarrbrücken, 1987, p.107-108.

Waldwisse. Ces deux derniers comptent parmi les plus précoces de Lorraine, avec des inhumations aristocratiques des premières décennies du VI^{e} siècle parfaitement datées par des monnaies en métaux précieux. On a déjà évoqué ce « triangle d'or », d'une richesse inhabituelle pour l'espace mosellan et où le substrat antique restait toujours bien présent. Il n'y a là rien de bien surprenant si l'on se réfère à la prospérité de l'époque romaine et des périodes antérieures, telles les riches sépultures de l'âge du Bronze, car ces nécropoles mérovingiennes ont en effet pratiquement toutes été mis au jour sur des sites occupés souvent depuis la Protohistoire. Les nécropoles les plus importantes portent des toponymes celtiques ou gallo-romains alors que seuls deux cimetières, sur une quarantaine, ont des noms en *–ange*.

La toponymie globale montre une grande variété avec peu de *–acum,* mais des racines celtiques et pré–celtiques, où se sont maintenus des centres antiques de premier plan. Une majorité de suffixes germaniques différents, parmi lesquels les *–stroff* (une trentaine) sont presque aussi fréquents que les *–ange* (40). De nombreux *–stroff–/dorf* constituent, associés aux toponymes de même formation du doyenné mosellan voisin de Kédange, un important noyau, dont la justification reste à percer. La situation antique transparaît parfaitement dans l'organisation paroissiale : on ne mentionnera que la grandes paroisse de Kirschnaumen dont dépendaient Obernaumen, Evendorff, Kaltweiler, une partie de Montenach, †Bouzenacker et †Tockfeld. Le titulaire de l'église, saint Alban, est un martyr céphalophore du Bas-Empire vénéré à Mayence, parfaitement inconnu dans la région : faut–il y voir une importance religieuse particulière ou la continuité d'un culte antique spécifique ? Le choix de ancien *vicus* de Perl comme siège de doyenné n'a rien de surprenant. Totalement européenne aujourd'hui, sa paroisse rappelle son importance antique : elle comprenait Niderperl, Oberperl, Sehndorf, Borg, Eft et Hellendorf, aujourd'hui en Sarre . Schengen est devenu luxembourgeois et seuls Apach, Belmacher et Merschweiler sont encore mosellans.

Un panorama totalement différent s'amorce au nord, dans la zone actuellement allemande : c'est la « Hochwaldromania », zone relique mise en lumière par les linguistes allemands et constellée de sites archéologiques. Le long des voies romaines vers Mayence et Worms, les toponymes en *–acum* constituaient un véritable couloir de romanisation et ont laissé peu de place aux formations germaniques classiques. Hormis quelques *–dorf* très clairsemés, alors qu'ils abondent dans la zone mosellane toute proche, on ne peut guère mentionner que quelques *–ingen,* curieusement concentrés aux alentours de Palzem–Helfant : Bilzingen, Dittlingen, Esingen, Rehlingen, Südlingen, Wincheringen. Les nécropoles mérovingiennes – une trentaine dans un espace assez restreint – sont ici beaucoup plus nombreuses que dans les

23. Les diocèses de Trèves et de Metz
(cartographie : Alain Simmer) [219]

[219] D'après Ferdinand PAULY, *Siedlung und Pfarrorganisation im alten Erzbistum Trier*.

alentours. On ne sera également pas surpris d'y retrouver un maximum de toponymes non–germaniques. Une simple comparaison entre le taux de nécropoles mérovingiennes de ce (petit) secteur romanisé et celui des immenses doyennés voisins de Sankt–Arnual et de Hornbach est édifiant.

Dans le doyenné voisin de Remich, le paysage toponymique reprend son apparence classique : une traînée de *–acum* dans un environnement germanique. La *Mosella romana* n'a manifestement pas touché la rive occidentale de la Moselle. La majorité des localités de ce secteur se situe au Luxembourg actuel et seuls quelques villages sont aujourd'hui mosellans ; ils se rattachent en fait au paysage archéologique de l'arrière–pays thionvillois, opulent et varié. Dans un environnement germanique de type classique émergent Haute et Basse–Rentgen (*Runneke* 1225), au riche passé gallo-romain, qui portent un des seuls toponymes en *–acum* du secteur. Un survol rapide de la partie aujourd'hui luxembourgeois laisse apparaître un panorama identique : les toponymes gallo-romains sont rares, les composés en *–dorf* sont beaucoup moins nombreux qu'en Moselle alors que les *–ingen* sont bien plus fréquents[220]. Ils se diffusent autour de trois centres, tous des formations en *–acum* : à l'ouest *Ricciacum* (Dalheim) et à l'est, en rapport étroit avec la Moselle et la voie romaine Metz-Trèves, Remerschen et Remich.

Sur le plan archéologique, il faut noter, sans entrer dans le détail, une grande richesse en vestiges gallo-romains, laquelle contraste avec une occupation du haut Moyen Âge plus diffuse. La région de Remich accueille pourtant une des plus fortes concentrations de nécropoles mérovingiennes de l'actuel Luxembourg, une vingtaine de cimetières. Pour la plupart circonscrits dans un triangle Dalheim–Remich–Remerschen, il est difficile de ne pas y reconnaître une continuité d'occupation antique. Et pour l'ensemble de l'actuel Luxembourg, 23 nécropoles du haut Moyen Âge portent des toponymes en *–ange* pour 93 sites connus, soit 25 %[221].

2. L'archidiaconé de Longuyon

L'archidiaconé de Longuyon, très vaste, est d'une extraordinaire diversité puisqu'il concerne à présent tant l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg que les Ardennes, la Moselle, la Meurthe-et-Moselle et la Meuse. Il faut insister sur son étonnante particularité : il compte des doyennés « allemands » et des doyennés « wallons » – ces derniers souvent mentionnés comme

[220] Burmerange, Ellange, Elvange, Emerange, Erpeldange, Frisange, Gondelange, Gostingen, Lenningen, Medingen, Oeutrange, Rollingen, Schwebsange, Schuttrange, Welfrange, Wintrange, Wormeldange.
[221] État de 1993; Holger SCHAAF, *Die Altertümer der Merowingerzeit im Grossherzogtum Luxemburg*, Luxembourg, 1993. La situation ne semble pas avoir connu d'évolution significative depuis cette date.

terra gallica [222] – séparés par une frontière linguistique : un diocèse de Metz en réduction. Les doyennés « allemands » de Luxembourg, Arlon et Mersch concentrent tous les toponymes germaniques alors que les doyennés « wallons » de Longuyon, Bazailles, Juvigny et Yvois ne comportent que des toponymes romans.

Le doyenné « allemand » de Luxembourg est à présent éclaté entre plusieurs pays : la partie française (intégralement mosellane jusqu'en 1870) concerne la Moselle et la Meurthe-et-Moselle, mais de nombreux villages se situent aujourd'hui au Luxembourg. L'occupation gallo-romaine est assez diffuse dans la partie française, avec des établissements de taille assez réduite : Aumetz, Boulange, Havange, Hussigny, Rédange, Villerupt. Seul le *vicus* d'Audun-le-Tiche (*Aqueductus*) émerge, au centre d'une nébuleuse d'établissements secondaires : Russange, Rédange, Hirps, Villerupt, †Hollingen †Heymendorf, †Micheville et †Schifflange ; on en remarquera les toponymes germaniques. Un peu plus loin Hussigny obéit à un principe semblable. La toponymie rejoint parfaitement l'archéologie, comme dans ce triangle Audun-le-Roman, Sancy et Fontoy (dans un doyenné voisin), autour duquel gravitent les quelques rares toponymes en *–ville* et d'autres *–ange* de moindre importance.

Au Luxembourg, les vestiges sont beaucoup plus importants, en rapport avec l'énorme *oppidum* celtique du Titelberg – peut-être l'ancienne capitale des Trèvires – localisé entre Rodange et Differdange. De nombreuses activités se sont développées autour de ce centre antique, qui perdit peu à peu son importance au Bas-Empire. Le rapport archéologie/toponymie est rigoureusement le même qu'ailleurs ; on ne prendra qu'un seul exemple, celui du site de Bertrange . À un luxueux domaine du Haut-Empire succède un établissement fortifié du Bas-Empire, relayé par une petite nécropole mérovingienne, comportant cependant des tombes aristocratiques. Il s'agit d'n bel exemple de continuité historique pour un toponyme traditionnellement attribué au haut Moyen Âge. Les nécropoles mérovingiennes – qui auraient pu être plus nombreuses – s'inscrivent quasiment toutes en continuité d'occupation gallo-romaine : Audun, Aumetz, Boulange, Errouville, Ottange, Rédange. Un constat identique est à faire pour la partie actuellement luxembourgeoise, mais où la richesse d'époque gallo-romaine ne se perpétue pas au haut Moyen Âge. En effet, les cimetières, d'une grande variété toponymique, sont assez peu nombreux : Bettembourg, Differdange, Esch, Fentange, Kayl, Luxembourg, Mamer, Niedercorn, Sanem. De ces petits sites mérovingiens classiques, seule émerge la nécropole d'Audun, dont le toponyme gallo-romain tranche avec les formations germaniques des alentours : elle reste une des plus vastes de Moselle avec ses 250 sépultures, toutes du VII^{e} siècle

[222] Hartmut MÜLLER, *Die wallonischen Dekanate des Erzbistums Trier*, Marburg, 1966.

néanmoins. L'importance du site du haut Moyen Âge correspond parfaitement à celle du *vicus* gallo-romain, dont les pierres de taille – il en a fallu au moins 35 000 – ont été réutilisées pour l'élaboration des tombes mérovingiennes.

Ce doyenné est fortement teinté de bilinguisme : peu de *–acum*, alors que *–ville* refait surface, mais le germanisme l'emporte. Cette zone, proche de la frontière des langues, a connu de nombreuses variations, comme le reflètent les nombreux doublets et divers d'exemples d'instabilité des suffixes : Audun/ *Adicht/ Aydoth*, Micheville/*Micheldorf*, Villerupt/*Weiler*, Hollingen/*Holdange*, Bourenne/*Birange*, Cussigny/*Curlange*, Tiercelet/*Lahr*. La partie luxembourgeoise du doyenné présente les mêmes caractéristiques que la frange mosellane : une majorité de toponymes germaniques classiques, dont bon nombre de *–ange* et des toponymes en *–acum* plus rares[223].

La majeure partie du doyenné « allemand » d'Arlon se partage aujourd'hui entre la Belgique et le Luxembourg. Seule la zone sud concerne des villages meurthe–et–mosellans, mais qui ont appartenu à la Moselle jusqu'en 1870. C'est un secteur bilingue avec toutefois une nette prédominance germanique, qui se traduit par de nombreux toponymes en *–ange*, essentiellement groupés à l'est, en périphérie du doyenné voisin de Luxembourg. Au centre de cette nébuleuse émerge l'important castrum antique d'Arlon (*vicus Orolaunum*) occupé en continuité jusqu'au haut Moyen Âge. Tout autour, un noyau remarquable de toponymes en *–acum* : Barnich, Clémency, Garnich, Habergy, Hachy, Halanzy, Koerich, Messancy, Sterpenich, Toernich. Ce groupement est à mettre en rapport avec le rôle de premier plan d'Arlon à l'époque romaine. Bon nombre de ces toponymes en *–acum* ont conservé, aujourd'hui encore, des doublets romano–germaniques, preuve d'un bilinguisme ancien lié à la proximité de la frontière des langues : Arlon/*Arel*, Aix-sur-Cloie/*Esch–auf–der–Hurt*, Aubange/*Ibingen*, Athus/*Athem*, Autel/*Elter*, Battincourt/*Bettenhofen*, Clémency/*Küntzig*, Habergy/*Heberdingen*, Hachy/*Hertzig*, Halanzy/*Helsingen*, Messancy/*Metzig*, Rachecourt/*Ressig*, Haut et Bascharage/ *Ober* et *Niederkerschen.* On remarquera que tous les types toponymiques sont concernés.

On ne connaît pas de grand site archéologique dans le sud du doyenné, aujourd'hui meurthe–et–mosellan, où tout paraissait centré sur le *vicus* de Longwy, au confluent de la Senelle et de la Chiers, dont l'archéologie a confirmé l'importance dès l'époque gallo-romaine et la pérennité au haut Moyen Âge, avec deux sites mérovingiens à Longwy et à Mont–Saint–Martin.

[223] Baltzingen, Bereldange, Bertrange, Bivange, Cessange, Differdange, Dommeldange, Dudelange, Ehlerange, Fennange, Fentange, Hellange, Hesperange, Huncherange, Leudelange, Livange, Mondercange, Noertzange, Peppange, Reckingen, Rumelange, Schifflange, Tetange, Walferdange . Toponymes en *–acum* : Itzig, Hollerich, Monnerich.

La toponymie de ces villages est variée avec des formations en *–court*, *–ville* et quelques *–ange.*

Passée la frontière des langues qui sépare les deux types de doyennés, il n'existe plus de trace de germanisme dans les doyennés « wallons ».

Le doyenné « wallon » de Bazailles, de peu d'étendue, comporte en majorité des toponymes en *– acum*. Aucune surprise quant à l'étymologie du siège de doyenné, tirée du latin *basilica* où se dissimule vraisemblablement un centre antique. Le paysage est entièrement déterminé par la présence de la frontière linguistique, qui, à une distance minime, a généré un panorama toponymique totalement différent du secteur germanique voisin de Luxembourg. Ainsi la nébuleuse Anderny, Higny, Xivry et Mercy, environnés de différents *–court*. Comme il fallait s'y attendre, aucun *–ange* dans ce doyenné.

En l'absence de recherches approfondies, la structure antique de cette zone demeure encore floue, mais il faut probablement prévoir quelques surprises (cf. le toponyme Romains, *ad Romanos* 1124) si l'on considère le nombre des formes en *–acum*, et certaines découvertes archéologiques, inédites ou mal exploitées, comme l'existence probable d'un atelier monétaire du haut Moyen Âge à Mairy (*Villa Madaris* 894). Cutry, une des plus grandes nécropoles mérovingiennes de Lorraine, utilisée en continuité depuis la Protohistoire, constitue une autre illustration de cette richesse antique. De par son importance (800 tombes de La Tène au VII^{e} siècle) et en fonction de découvertes connexes, elle correspond certainement à un centre régional, occupé jusqu'au haut Moyen Âge. Une hypothèse qui pourrait se voir confirmée par la présence, dans les alentours, de diverses autres nécropoles : Baslieux, Cons–la–Grandville, Cosnes–et–Romains, Mont–Saint–Martin, Ville–Houdlemont, la plupart dans le doyenné voisin.

Toute la partie nord du doyenné « wallon » de Longuyon se localise à présent en Belgique. De cette zone, de densité assez faible, émerge le *vicus* antique de Virton (un nom de rivière); mis à part quelques composés en *–villers*, la majorité des toponymes semble relativement récente et ne traduit pas la richesse d'occupation gallo-romaine telle que le démontre l'archéologie. La zone française concerne aujourd'hui essentiellement la Meurthe-et-Moselle et, dans une moindre mesure, la Meuse. Le siège, au confluent de la Chiers et de la Crusnes, a un riche passé encore sous–exploité et en grande partie insoupçonné. *Longagio*, *vicus* antique, nœud routier, cité dès 634 dans le testament de Grimo a été le siège d'un des premiers établissements religieux du Nord–Lorrain ; il accueillit un atelier monétaire au haut Moyen Âge. Rien d'étonnant à ce que l'église du lieu – sous le rare patronage de sainte Agathe – ait été à la tête d'une paroisse qui groupait Noers, Colmey, Flabeuville, Viviers, Mussy, †Chappyet

†Pirchy. C'est donc sans doute un site majeur d'époque romaine, occupé sans discontinuer, qui a été choisi comme siège d'archidiaconé, hypothèse confirmée par la concentration de cinq nécropoles mérovingiennes autour de Longuyon. Il se situe au centre d'une nébuleuse de *–acum*, (cf. l'importante villa gallo-romaine de Grand–Failly), toponymes que l'on ne retrouve, curieusement, qu'au sud du doyenné. À noter Cons-la-Grandville (sur la Chiers), qui est peut-être un ancien **condate* au cœur d'un ensemble d'habitats disparus en *–acum* (†Murcy, †Fontigny, †Ermigny). Il rappelle la présence d'un centre gallo-romain. À petite distance, Saint–Laurent–sur–Othain (aujourd'hui dans la Meuse) *castellum* fortifié du Bas-Empire, a révélé une forte occupation, mais dont le nom antique n'a pas été transmis.

Ce n'est certainement pas une coïncidence si les environs recèlent davantage de nécropoles mérovingiennes que dans les doyennés voisins : Allondrelle, Charency–Vezin, Cons–la–Grandville, Grand–Failly, Longuyon, Saint–Jean–lès–Longuyon, Rupt, Saint–Laurent, Villette. Ils ont pratiquement tous été implantés sur des sites gallo-romains, sans un seul toponyme germanique.

Les deux derniers doyennés wallons, ne concernent pas le secteur qui nous occupe. Il faut en signaler leur siège, Juvigny (*Joviniacum* 874) à la tête d'un *fiscus* antique et plus tard d'une abbaye carolingienne. Quant à Yvois – aujourd'hui Carignan, dans les Ardennes [224]– l'antique *Epuso vico* attesté dès le IV^e^ siècle, c'est un important *vicus* qui abritait une garnison de Lètes au Bas-Empire, devenu plus tard centre d'évangélisation et atelier monétaire mérovingien.

On ne constate donc pas la moindre exception quant aux noms d'archidiaconés et de doyennés trévires : tous des points forts romains, dont certains deviennent même des sièges de *pagi* du haut Moyen Âge : Arlon, Yvois, sans oublier *Ricciacum*, qui accède au même rang, incontestablement hérité de son passé gallo-romain. On note toutefois une petite différence avec Tholey et Longuyon, des sites importants dès l'époque romaine, qui ont joué un rôle important dans la christianisation précoce des environs. Quant aux nécropoles mérovingiennes, dont l'implantation obéit manifestement aux mêmes principes que dans les territoires médiomatriques, leur nombre est directement proportionnel à l'occupation gallo-romaine.

La pérennité est donc, une fois encore, sans faille et incontournable. Tant à Trèves qu'à Metz, on retrouve donc les mêmes constantes toponymiques, basées sur une localisation nettement différenciée des noms de lieux, regroupés par archidiaconés romans ou germaniques. Cela ne peut qu'être la résultante d'un mouvement planifié, qui a mis en œuvre les mêmes

[224] Devenu Carignan en 1662 en l'honneur du prince Eugène–Maurice de Savoie–Carignano.

processus pour aboutir aux mêmes résultats, sans modification sensible durant le haut Moyen Âge, et sans rapport avec une quelconque colonisation germanique. Aucun signe de germanisation précoce, pas davantage en termes d'archéologie que de toponymie. Le système gallo-romain reste souverain, tant dans la genèse de la détermination toponymique que dans sa mise en œuvre.

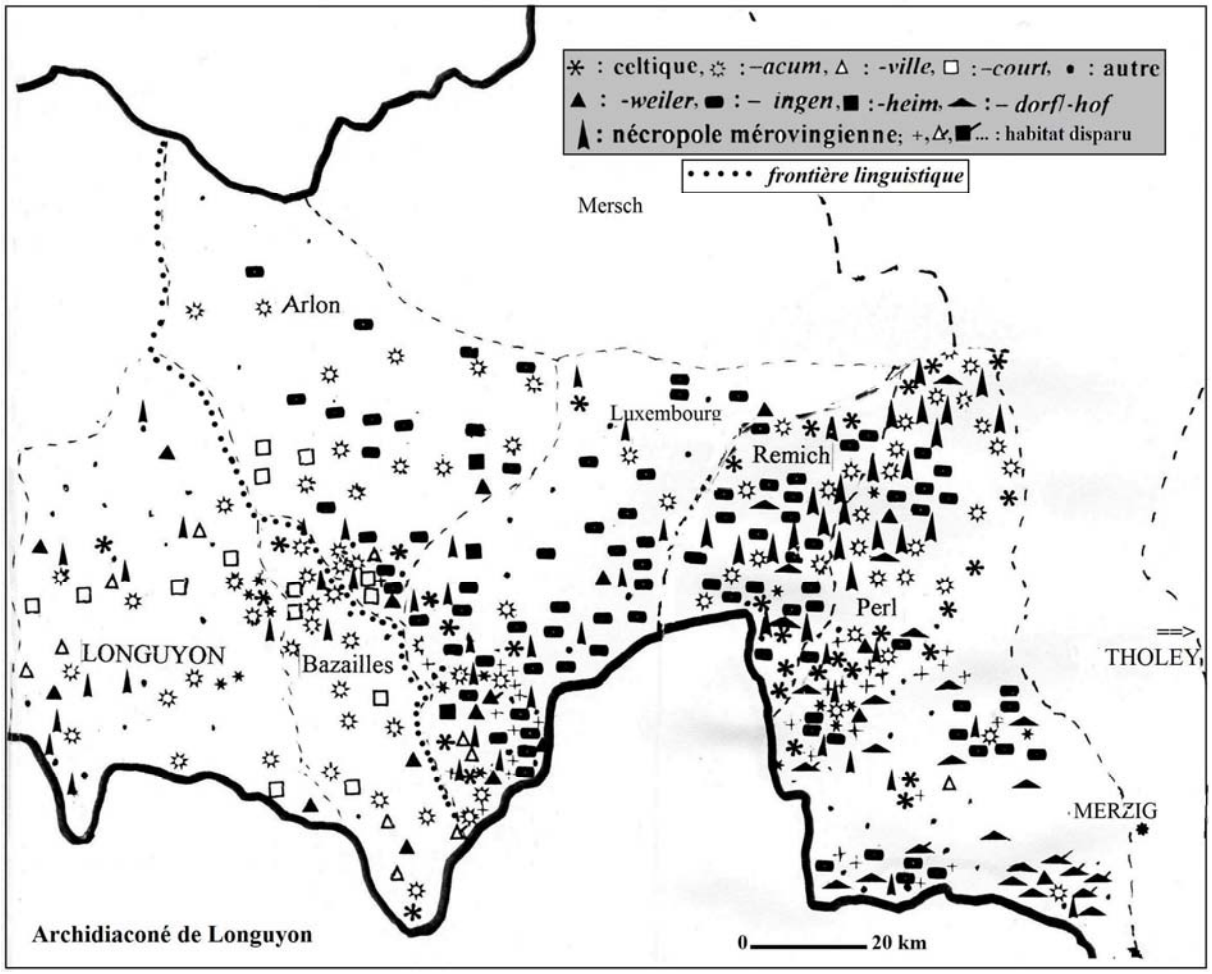

24. L'archidiaconé de Longuyon
(cartographie : Alain Simmer)[225]

[225] D'après Jean–Baptiste KAISER, *op. cit.*

II. UNE NOUVELLE APPROCHE HISTORIQUE

A. La permanence du quadrillage toponymique gallo-romain

À l'issue de ce tour d'horizon, il apparaît nettement que les formations toponymiques gallo-romaines sont les plus nombreuses. En premier lieu, les compositions en *–acum,* avec une exceptionnelle abondance autour de Metz expriment la puissance de la romanisation. Toutefois, on ne peut qu'être surpris par l'espace restreint qu'occupe le territoire relevant de *Divodurum.* Et plus on s'éloigne de Metz, plus la toponymie devient variée, plus ces *–acum* disparaissent au profit des *–ville* puis des *–court*. Alors que les *–acum* franchissent partout la frontière linguistique, les *–ville* et *–court* se font assez rares en zone germanophone; ils n'en sont pas absents, mais leur répartition semble obéir à des critères différents.

On a la nette impression d'une spécialisation, essentiellement, mais pas exclusivement, dans l'archidiaconé de Vic et selon les secteurs: les *–ville* se localisent dans les doyennés de Hatrize et de Gorze, où ils représentent la quasi–intégralité des noms de lieux. Les *–court* sont davantage groupés au sud (doyenné de Delme), où ils voisinent cependant avec un certain nombre de *–acum* ; ils semblent en relation étroite avec les *–court* méridionaux du diocèse de Toul où ils sont particulièrement nombreux. Mais, curieusement, le petit doyenné limitrophe de Mousson n'en compte aucun et seulement deux toponymes en *–ville.* On relève en revanche un chapelet de *–court* dans l'archidiaconé de Marsal (doyennés d' Haboudange et de Rombas) qui suit manifestement le tracé de la frontière linguistique autour de Metz. Même constatation dans le doyenné de Varize, où les *–court* se groupent au sud près de la frontière linguistique ; mais rien dans les doyennés voisins de Saint-Avold ni de Morhange qui ne sont pas limitrophes de la zone romane. Même si les règles qui ont présidé à ce processus demeurent obscures, il ne peut guère s'agir que d'un mouvement concerté et soigneusement organisé par l'administration romaine et qui ne touche, en zone germanique, que les doyennés en contact avec la frontière linguistique et la zone romane. On peut y reconnaître une progression romane aux dépens de la zone germanique, en constant repli.

Les archidiaconés de Metz et Vic étaient romanophones et le sont restés. Celui de Marsal, comme celui de Longuyon dans le diocèse de Trèves, étaient bilingues ; les doyennés proches de la frontière linguistique ont une toponymie mixte, qui se germanise au fur et à mesure que l'on monte vers le nord. Le doyenné de Varize avec, au nord des toponymes germaniques (*–ange*), et une partie sud romane avec des *–court* et *–ville* en constitue une parfaite illustration.

Plus on s'éloigne de Metz, plus la germanisation gagne en ampleur pour devenir exclusive dans les zones rurales. L'impression qui s'en dégage est celle d'une région germanique où s'est implantée une romanisation qui peut souvent se suivre à la trace : ainsi le « couloir » du Warndt et la « Hochwaldromania ». Le seul secteur véritablement germanique est celui de l'archidiaconé de Sarrebourg : on peut donc conclure que le territoire de l'Austrasie n'a jamais été germanique dans son ensemble, l'essentiel étant soit romanophone soit bilingue.

1. Le problème des toponymes en *–court*

Les formations en *–court* et en *–ville* (ces derniers plus rares en Moselle) ont toujours été perçues comme l'expression supposée de l'expansion franque, qui se serait concrétisée par la création de nombreux habitats nouveaux. Même Ferdinand Lot, pourtant très circonspect à ce sujet, avait cru voir qu' « autour de Metz, capitale de l'Austrasie, les noms en *–cour* foisonnent [226]». Il est vrai que, vu de l'extérieur, une carte à échelle inadaptée peut donner une telle impression alors qu'en réalité ces toponymes sont totalement absents de la périphérie messine. Et on y rechercherait vainement ces domaines censés avoir été créés à la suite de l'installation de la monarchie austrasienne par Sigebert II (585) dans la ville[227], ou encore les terres soi-disant distribuées aux « leudes » après le triomphe des Pippinides à la bataille de Tertry (687)[228]. Il faut renoncer à cette vaine tentative d'ancrer la toponymie dans un contexte historique par des repères chronologiques, aussi hasardeux l'un que l'autre, et qui n'ont jamais trouvé la moindre confirmation scientifique. De plus, pour pouvoir reconnaître dans ces toponymes des créations mérovingiennes, même sur un modèle gallo-romain, il faudrait disposer de preuves de fondations nouvelles et pouvoir les associer à des nécropoles du haut Moyen Âge. Ce qui n'est pas le cas.

On peut donc raisonnablement assimiler ces *–court* à des formations gallo-romaines. Qu'elles aient été pérennisées au haut Moyen Âge serait parfaitement envisageable, à la condition que l'époque mérovingienne ait été une véritable période d'essor territorial, ce que ne

[226] Ferdinand LOT, *De l'origine et de la signification historique et linguistique des noms de lieux en* –ville *et en* –court, p. 222.
[227] Wolfgang HAUBRICHS, *Warndtkorridor und Metzer Romanenring*, p. 296.
[228] Albert DAUZAT, *Les noms de lieux, origine et évolution*, p. 136-137 ; un argument déjà rejeté par Ferdinand LOT, *De l'origine et de la signification historique des noms de lieux en –ville et en –court*, p. 222.

confirme pratiquement jamais l'archéologie. Typologiquement, ces noms sont fort probablement des créations du Bas-Empire romain : un constat en tous points semblable à la conclusion tirée de la répartition des nécropoles du haut Moyen Âge, et qui rejoint les derniers bilans des linguistes. Il semble donc difficile de continuer à assimiler le concept d'expansion franque à une vague de création de toponymes en *–court* et *–ville.*

2. Le surprenant déséquilibre des suffixes germaniques

Quant aux toponymes germaniques, ils paraissent souvent en retrait relatif. Les suffixes *–heim* sont peu fréquents, mais ils sont souvent regroupés en petits ensembles, selon des critères qui restent inconnus. Ainsi près de Sarrebourg, dans le doyenné de Hornbach et ce curieux agglomérat d'une dizaine de villages dans le doyenné de Thionville, qui attend toujours une explication. Les plus nombreux, les *–ingen*, ne sont pas massés le long de la frontière des langues, ne constituent aucun bloc homogène, mais se regroupent par petits noyaux successifs : le nord de l'actuel département de la Moselle présente la plus forte densité, dans les secteurs de Thionville, Bouzonville et Créhange mais l'Est, dans la région de Morhange-Benestroff, en compte également un nombre respectable.

Il s'agit, à une écrasante majorité, de petites implantations, presque toutes situées en zone rurale. Si l'on examine leur localisation en fonction des grandes voies romaines, on s'aperçoit que, curieusement, les toponymes en *–ingen* s'en écartent presque systématiquement. Rien à la périphérie de Metz, ni au niveau des grands axes Metz–Lyon, Metz–Reims, Metz-Strasbourg. Au nord, les deux voies Metz-Trèves traversent une zone riche en *–ingen*, mais elles ne paraissent avoir exercé aucune attraction particulière pour leur implantation. Ils s'égrènent bien davantage au fil des cours d'eau, souvent modestes, qui arrosent le paysage mosellan et dont les vallées ont été systématiquement occupées. Au nord, la Fentsch, l'Orne, la Canner et particulièrement la Nied allemande ; à l'est, la Sarre et ses nombreux petits affluents (Albe, Eichel, Isch, Biber). Pourtant, hormis quelques rares exemples entre Metz et Thionville, la vallée de la Moselle n'est pratiquement jamais concernée par ce mouvement et la vallée de la Seille en est totalement absente. Les villes et centres gallo-romains de quelque importance sont donc, par voie de conséquence, en total décalage avec la vague de toponymes germaniques : Metz est ainsi largement contourné de toutes parts, de même que la plupart des *vici*, des gîtes d'étape et des points fortifiés tels Scarponne, Tarquimpol, Delme. C'est en fait l'arrière–pays, essentiellement rural, qui les accueille en masse ; ce sont le plus souvent des établissements sans grande ampleur,

mais jamais à l'écart de la romanisation, parmi lesquels un grand nombre d'habitats disparus, dont on reparlera en détail.

Si l'on tente à présent une comparaison avec les implantations mérovingiennes, on ne constate aucune correspondance systématique entre les toponymes en *–ingen* et les nécropoles. On a vu que sur la vingtaine de toponymes mosellans en *–ingen* mentionnés aux VII^e^ et VIII^e^ siècles, on dénombre, en tout et pour tout, deux nécropoles du haut Moyen Âge. À l'évidence, avec un taux de 22 %, l'équation *ingen*–cimetière mérovingien émane de vieux clichés qui ne sont plus de mise.

Il faut insister sur cette incroyable disproportion toponymique : non seulement sur la masse des formations en *–acum*, qui surpasse de très loin toutes les autres[229], mais également sur le déséquilibre entre le nombre des toponymes en *–ingen* et les nécropoles du haut Moyen Âge : les premiers sont près de trois fois plus nombreux que les seconds. L'archidiaconé de Marsal compte ainsi plus de 300 toponymes en *–ange* pour 79 nécropoles mérovingiennes et dans celui de Sarrebourg, on dénombre environ 200 *–ange* et 47 cimetières. Le doyenné de Kédange ne compte que 9 nécropoles mérovingiennes avec 75 toponymes en *–ange* recensés, alors que les 60 *–ange* du doyenné de Varize ne correspondent qu'à 6 nécropoles.

Leur localisation paraît, en outre, souvent assez curieuse, en tout cas sans rapport avec une quelconque implantation de nouveaux venus. Ils sont bien plus nombreux dans l'archidiaconé de Marsal, pourtant bilingue – avec un maximum dans les doyennés de Kédange et Varize – que dans l'archidiaconé de Sarrebourg, exclusivement germanique. Ils y sont tellement nombreux que, hormis Marsal, l'attestation la plus ancienne de l'archidiaconé est Bezange, un nom pourtant formé à partir d'un NP gaulois (*Bisanga* 699, NP gaulois Bhisos).

Il est en outre étonnant de remarquer les nébuleuses de *–ingen* entourant très souvent des centres gallo-romains, aux noms antiques conservés. Ainsi Hirps, Russange, Rédange, †Hollingen, †Schifflingen, †Heymendorf, †Michweiler autour d'Audun-le-Tiche/*Aqueductus* Il en existe bien d'autres, comme aux alentours de Thionville : †Linkling, Guentrange (aujourd'hui intégrés à la localité moderne), Veymerange Elange, Volkrange, Beuvange, Metzange, Oeutrange. Autour de Daspich : Florange, Bettange, Ebange, Harlange, Serémange, Erzange †Bingingen. À Sarrebourg, la couronne est un peu plus large : Bebing, Gondrexange, Imling, Heming, Hertzing, Xouaxange. Ce processus s'applique d'une manière parfaitement semblable dans le diocèse de Trèves ; ainsi Arlon, au centre d'une nébuleuse de toponymes en *–acum*

[229] Monika BUCHMULLER-PFAFFR, *Die –(i)acum Namen der römischen Provinz Belgica Prima*, p. 751.

(Barnich, Sterpenich, Toernich, Messancy), est-il environné de toutes parts de villages aux noms germaniques : Aubange, Bébange, Buvange, Freylange, Goeblange, Goetzange, Guerlange, Hivingen, Hondelange, Pétange, Selange, Sprinkange, Turpange, Udange, Walzing, Wolkrange.

Le suffixe *–viller*, dérivé germanique de *–villa*, est également fréquent. On en connaît plus d'une centaine ; relativement rares dans l'archidiaconé de Marsal, ils sont essentiellement concentrés dans l'archidiaconé de Sarrebourg, particulièrement vers l'est : on peut parler d'une spécialisation des doyennés de Bouquenom et Neumünster, ainsi que dans une moindre mesure de celui de Sankt–Arnual. Ils s'appliquent, tout comme les toponymes en *–court/–ville*, à des petits habitats et leur rapport avec les nécropoles mérovingiennes paraît bien improbable.

Globalement, il apparaît en fait que le quadrillage principal de l'espace mosellan, constitué de toponymes en *–acum*, *–court* et *–ville,* est essentiellement gallo-romain, et étroitement lié à la romanisation. Parti de Metz, le mouvement s'estompe de plus en plus vers l'est, au sein d'un territoire germanisé – et qui l'était manifestement depuis longtemps – mais où tout indique un affaiblissement spatial progressif de ce germanisme. C'est donc un paysage de romanité, et non pas de germanité, qu'offre la toponymie mosellane. S'étant développé sur cinq siècles au moins, il semble inconcevable que ce système ait toujours été régi par des modalités identiques, dont les inévitables évolutions – essentiellement liées aux toponymes en *–court* et *–ville*– restent malheureusement encore hors de portée.

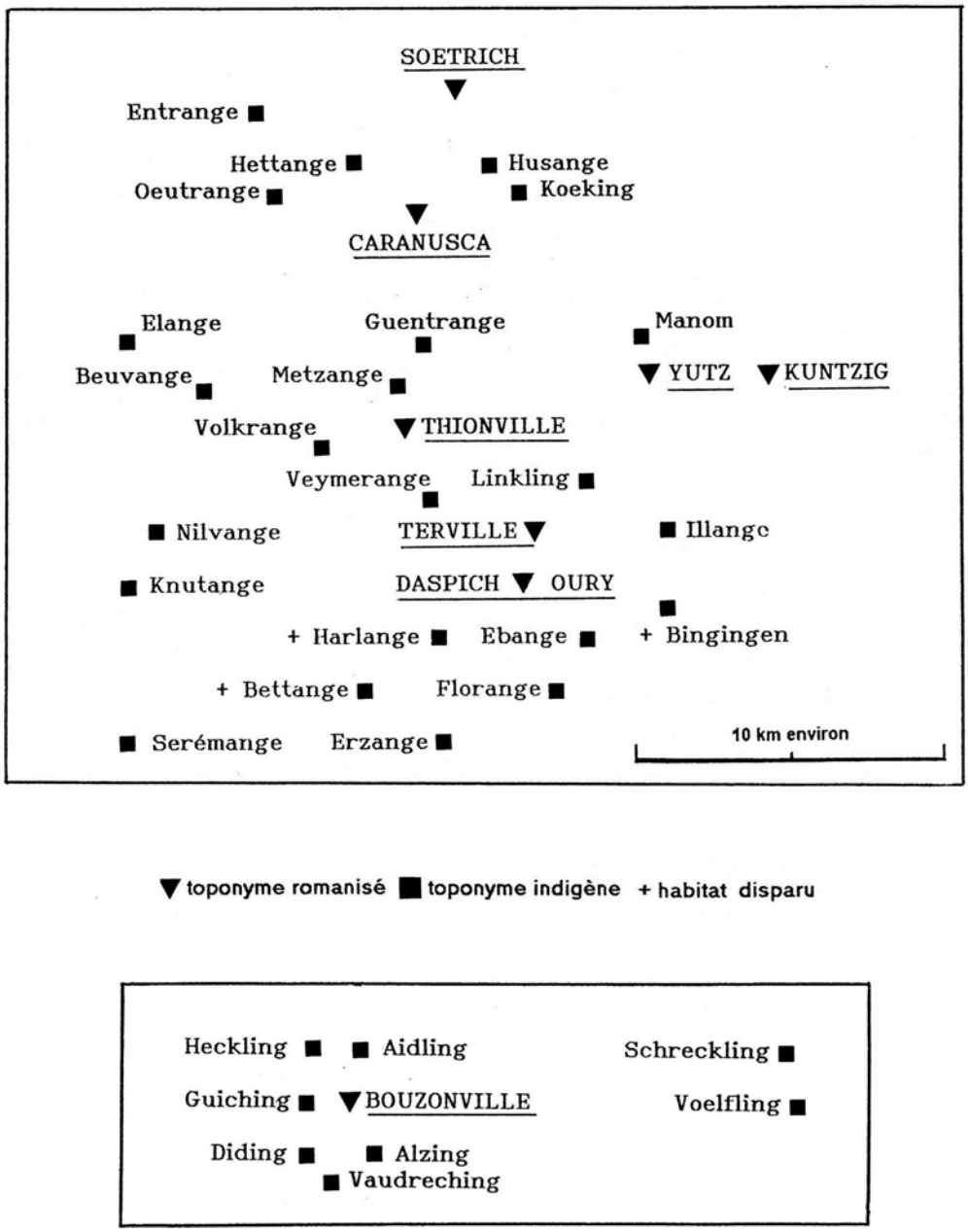

25. Quadrillage gallo-romain du territoire : centres romanisés et toponymes indigènes en périphérie (cartographie : Alain Simmer)

Mais cette romanisation toponymique ne s'est pas appliquée – ou n'a pas été appliquée – partout de manière uniforme, sans qu'on soit capable d'expliquer les raisons profondes de ce phénomène. De plus, on ignore le lien précis entre ce processus et le degré de romanisation économique et culturelle d'une région. Ainsi l'exemple de l'archidiaconé de Sarrebourg , qui, par sa toponymie, totalement germanique et tout à fait originale, avec des formations que l'on rencontre rarement ailleurs, s'écarte notablement de ses voisins. Les noms de ses doyennés[230] sont à cet égard édifiants : tous différents, ils constituent un parfait reflet de la diversité toponymique. Mais cette dernière n'exprime en rien la romanisation, massive et surabondante, comme l'a démontré l'archéologie, alors que les toponymes en *–acum* y sont quasi inexistants. C'est pourtant à Dolving, limitrophe de Sarrebourg, qu'a été mise au jour la villa de Saint–Ulrich, un site majeur toujours considéré comme un des plus grands domaines gallo-romains (200 ha) de Gaule du Nord[231]. Les implantations du haut Moyen Âge montrent elles–aussi une grande variété toponymique mais l'occupation d'époque mérovingienne, bien que relativement forte, n'est pas assez importante pour justifier cette germanisation des noms de lieux.

Il serait donc intéressant de mettre en parallèle romanisation linguistique et romanisation culturelle et d'étudier les fondements de cette évolution contrastée : ethniques (autre composante médiomatrique ?), culturels (résistance?), administratifs (classification différente des terres ?), géographiques (éloignement de la capitale ?) ou plus prosaïquement linguistiques ? Un autre constat s'impose : la disparité des archidiaconés, qui est frappante : réduits près de la capitale (Metz et Vic), ils prennent de l'ampleur dès qu'on s'en éloigne (Marsal), pour devenir disproportionnés (Sarrebourg). Et les archidiaconés et doyennés germaniques sont bien plus étendus que leurs homologues romanophones. Faut–il y voir un reflet du découpage administratif romain, ce qui suggèrerait une romanisation moins forte ?

[230] Vergaville, Sarrebourg, Bouquenom, Sankt–Arnual, Hornbach, Neumünster.
[231] *CAG,* p. 397-410.

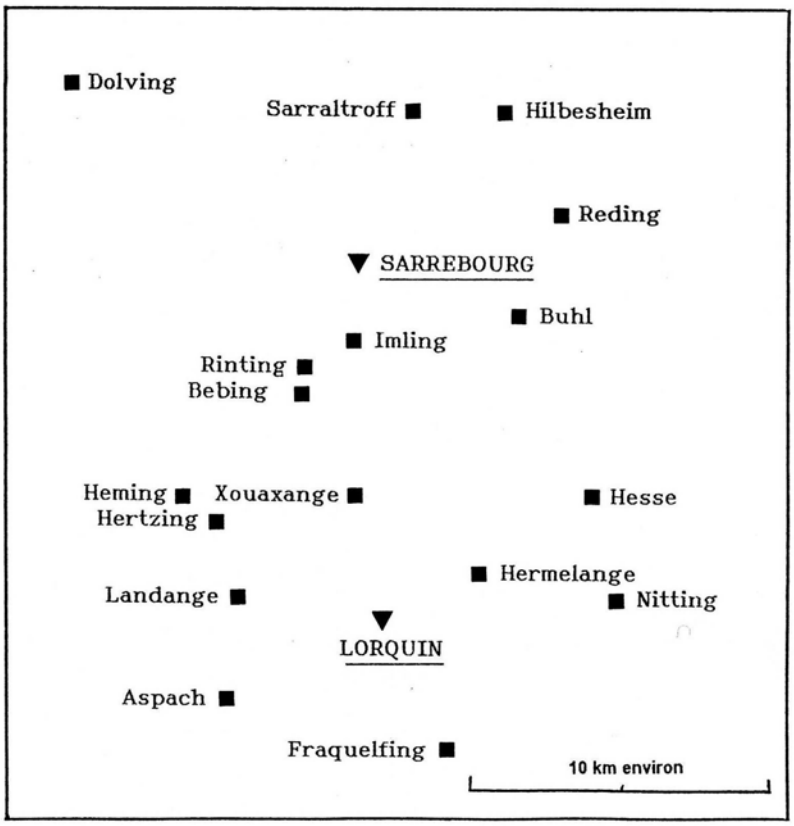

26. Autres exemples identiques, provenant de zones linguistiques différentes (cartographie Alain Simmer)

B. La structure antique du diocèse : un retour aux sources médiomatriques

Le diocèse de Metz se subdivise en une vingtaine de doyennés et la partie tréviroise concernant la Moselle en compte une dizaine. Il est assez délicat de se prononcer sur leur ancienneté réelle, mais du fait qu'ils ne sont jamais recoupés par la frontière linguistique, on peut les considérer comme anciens, bien que diverses modifications postérieures soient intervenues. Celles touchant le Val de Metz ont déjà été évoquées et Nicolas Dorvaux rappelle que les doyennés d'Haboudange et de Saint-Avold sont nés au XVII^{e} siècle d'un morcellement de ceux de Morhange et Varize ; en outre, l'archidiaconé de Sarrebourg (particulièrement à Sankt–Arnual, Bouquenom et Neufmoutier) a subi de profondes modifications à la suite de l'introduction du protestantisme dans la région. En dépit de ces quelques modifications, l'ensemble est plus stable qu'il n'y paraît : la structure interne du diocèse de Metz n'a pas varié depuis 1327, date du plus ancien relevé connu[232], mais la situation antérieure n'est pas documentée.

Quant aux sièges d'archidiaconés[233], il est significatif que le choix se soit porté – hormis pour la périphérie messine – sur des centres antiques, même dans le cas de créations modernes : ainsi Haboudange et Saint-Avold. Si beaucoup ont accueilli divers établissements religieux, souvent des abbayes carolingiennes – ce qui peut avoir influencé leur choix – c'est avant tout en raison de leur rôle majeur durant la période antique. Sur plus de vingt exemples, seul Kédange n'a pas de passé antique spécifique. Dans les archidiaconés de Metz et Vic, ils portent tous des toponymes antiques, mis à part Noisseville qui relève d'une évolution récente. On constate davantage de variété dans celui de Marsal avec trois toponymes en *–ange.* En revanche, l'hétérogénéité est totale pour Sarrebourg, qui se démarque une fois encore du reste, dans ce domaine comme dans bien d'autres. Néanmoins les toponymes antiques y sont en écrasante majorité, avec une rareté des suffixes dits « germaniques » : quatre *–ange*, un seul *–ville* mais aucun *–court*.

Autre confirmation, assez extraordinaire de précision, cette fois avec le nom des doyennés du diocèse de Trèves, preuve évidente qu'il ne peut s'agir que du fruit d'une action concertée. Ici, le choix confine à la perfection puisque la règle ne souffre aucune exception : il

[232] Il provient des archives du Vatican; cf. Nicolas DORVAUX, *op .cit.*, p. 4.
[233] Pour mémoire : **Metz** : Metz, Noisseville
Vic : Hatrize, Gorze, Nomeny, Delme, Mont
Marsal : Thionville, Rombas, Kédange, Varize, Saint-Avold, Haboudange, Morhange Marsal
Sarrebourg : Vergaville, Sarrebourg, Bouquenom, Sankt–Arnual, Hornbach, Neumünster
Trèves, archidiaconé de Tholey : Perl, Remich, Merzig, Wadrill
Archidiaconé de **Longuyon**, doyennés allemands : Luxembourg, Arlon, Mersch; doyennés wallons : Longuyon, Bazailles, Juvigny, Yvois.

s'agit toujours de centres gallo-romains porteurs de toponymes antiques. Mis à part Luxembourg, dont le désignation n'est probablement pas originelle mais où le terme *burgus* est d'origine antique, on n'y trouve aucun toponyme germanique. Les composés en *–acum* dominent : (Tholey, Remich, Merzig, Longuyon, Mersch, Juvigny, Bazailles), avec quelques racines pré-celtiques et gauloises (Perl, Wadrill, Arlon, Yvois), sans aucune formation en *–ange*, ni en *–ville*/*–weiler*, dans des territoires pourtant censés avoir été submergés de nouveaux venus germaniques. Un miroir antique encore plus parfait qu'à Metz[234].

La localisation des sièges d'archidiaconés mérite, elle–aussi attention. Pour une superficie totale du diocèse de 8 000 km^2, trois sur quatre se retrouvent groupés sur moins de 50 km. Comme l'écrivait déjà Nicolas Dorvaux en 1902, « la proximité des trois chefs–lieux d'archidiaconés ainsi que leur position au sud–est du diocèse…est chose assez singulière »[235]. Il est bien évident que l'organisation religieuse n'est pour rien dans ces choix, qui nous ramènent directement aux siècles antérieurs. Et ils nous replongent encore plus loin dans l'histoire régionale, car Vic et Marsal partagent une caractéristique commune, tellement spécifique qu'elle ne peut être fortuite : le sel, une manne qui a longtemps assuré la richesse de tout ce secteur, comme le confirment les nombreuses découvertes protohistoriques des environs, tant les ateliers de production que les sépultures aristocratiques de Tincry, Viviers, Moyenvic et Salonnes[236].

On est ici sur un des plus vastes gisements de sel gemme au monde. Les quantités de briquetage retrouvées sont véritablement industrielles : jusqu'à une dizaine de mètres d'épaisseur sur 120 hectares représentant 4 millions de m^3, soit deux fois le volume de la pyramide de Khéops . On peut légitimement penser que cet « or blanc du Saulnois » a constitué la première richesse des Médiomatriques[237]. Metz excepté, tous les points vitaux de la Lorraine antique, sans oublier *Decempagi*/Tarquimpol, se concentrent ici sur quelques *milles* antiques. Bien avant saint Martin ou saint Etienne, c'est manifestement le sel qui a fait le diocèse de Metz. Il faut néanmoins observer que ces *vici* du sel (Vic, Moyenvic, Marsal) se localisent dans deux archidiaconés différents (davantage même avec Moyenvic, qui dépendait du diocèse de Toul) à moins qu'il ne s'agisse d'une modification d'époque médiévale, mais l'éventualité est peu vraisemblable. Ils sont si proches qu'ils auraient pu être regroupés au sein d'une même entité ; ils sont pourtant devenus des sièges d'archidiaconés et/ou de doyennés distincts, et sont séparés par

[234] Panorama tout à fait identique pour les autres archidiaconés : celui de Trèves (doyennés de Trèves, Bitburg, Piesport), de Karden (doyennés de Kaimt, Ochtendung, Boppard, Coblence) et de Dietkirchen (doyennés de Engers, Montabaur).
[235] Nicolas DORVAUX, *op. cit.*, p. XII n. 2.
[236] *CAG* p. 109.
[237] Laurent OLIVIER, « Des objets en bois d'époque celtique à Marsal », *Archéologia* n° 482, 2010, p. 8.

la frontière des langues : on peut ainsi se demander si chaque *pagus* antique n'aurait pas éprouvé le besoin d'avoir sa saline. À moins que ces *pagi* n'aient été constitués en fonction des salines, en faisant en sorte que chacun possède la sienne. Quoi qu'il en soit, ce panorama ramène bien plus loin que les siècles gallo-romains, jusqu' à la Protohistoire, sans interaction perceptible du haut Moyen Âge.

Il faut s'arrêter à Vic ; pourtant siège d'archidiaconé, il est le seul à ne pas avoir de doyenné à son nom. Il a néanmoins joué un rôle–clé durant l'Antiquité, toujours étroitement tributaire du sel. On trouvait là le seul gué praticable des alentours[238], au cœur d'un bassin dont la production atteignait, dès la Protohistoire, un niveau record dépassant largement les besoins locaux et vraisemblablement déjà tourné vers l'exportation. Vic, ancienne capitale médiomatrique ? Sa position excentrée n'est qu'une illusion : parfaitement équidistant entre Metz et Sarrebourg (à 50 km de chaque ville) Vic est en plein cœur du territoire médiomatrique. Mais on aurait voulu par la suite l'éliminer au profit de Metz qu'on n'aurait pas agi différemment. S'agirait-il d'une réorganisation romaine désireuse d'éradiquer un centre celtique sans doute encore trop attractif et susceptible de faire de l'ombre au nouveau pouvoir ? Car le passé gallo-romain de la ville reste dans le vague, difficile à définir.

C. Un paysage mosellan retrouvé

1. Le grenier à sel médiomatrique

Le Saulnois a toujours constitué un secteur clé de l'histoire lorraine, depuis la Protohistoire jusqu'aux Temps Modernes. Entre la vallée de la Seille et celle du Sânon, affluent de la Meurthe, le sel a été produit en très grande quantité dès le premier âge du Fer (VII^{e} siècle av. JC.) selon la technique dite du briquetage ; le site de †Burthécourt à Salonnes a même été récemment daté du VI^{e} siècle . av. J. C.. Il s'agit d'une activité très développée, au point que les localités de Marsal, Moyenvic, Vic-sur-Seille et Salonnes ont été en fait édifiées, au milieu des marais, sur des îlots artificiels de briquetage. Des programmes de recherches de grande ampleur, toujours en cours, menés depuis 2001 par Laurent Olivier, tant par prospection géophysique que par des fouilles classiques, viennent de confirmer le rôle de premier plan d'un secteur étonnamment restreint, entre Dieuze–*Decempagi* à l'est et Salonnes–Vic à l'ouest. Ils ont permis d'affiner la topographie et la structure générale de cet ensemble, en usage du VII^{e} au I^{er} siècle avant notre ère, qui ne se limitait pas à l'exploitation des salines. En effet, des vestiges d'habitat, d'activités agricoles (culture de céréales et élevage) ou artisanales (céramique et métallurgie du

[238] Claire DECOMPS, Marie GLOC, *Le canton de Vic-sur-Seille*, Paris, 2011, p. 9, 11.

fer), ainsi que plusieurs nécropoles révélant une société très hiérarchisée dominée par une caste aristocratique ont été mis en évidence dans un zone jouxtant immédiatement les ateliers de sauniers[239].

Autant les vestiges protohistoriques sont riches d'enseignements, autant l'époque romaine suscite de nombreuses interrogations dans le Saulnois. La voie Metz-Strasbourg fait un crochet par Tarquimpol, passe à proximité de Vic-sur-Seille et de Moyenvic puis traverse Marsal. La romanisation y a été précoce, comme le confirme la découverte à Marsal d'un autel dédié à l'empereur Claude en 43 par les *vicani marosalenses,* mais les siècles suivants restent fort mal documentés. On ne connaît pas le rôle exact de Vic à l'époque romaine, et il a longtemps été minimisé faute de découvertes patentes[240]. Pourtant, l'archéologie démontre une occupation du sol continue dans les campagnes environnantes, ainsi que la présence de riches villas dont celles de SalivaI et de Lezey. La surprise provient de l'exploitation du sel, qui disparaît, du moins en apparence, du paysage. On peut du reste se demander, avec Jeanne–marie Demarolle[241], si la production des salines mosellanes n'aurait pas été volontairement ralentie pour favoriser le sel méditerranéen.

Il est n'est pas impossible, d'ailleurs, que la mise en sommeil de ce secteur ait directement profité à *Decempagi*–Tarquimpol tout proche, qui connaît pour sa part une expansion continue. L'importance de ce *castrum* érigé à la naissance de la Seille se voit à présent renforcée par le travail d'une équipe archéologique pluridisciplinaire, sous l'égide de Joachim Henning. Plusieurs campagnes de prospections géomagnétiques ont récemment permis de préciser son rôle de premier plan par la mise en évidence d'un véritable tissu urbain ; on connaissait déjà son vaste théâtre, on a pu y adjoindre toute une structure urbaine qui dépasse largement le stade du petit *vicus* que l'on imaginait traditionnellement. De plus, alors qu'on pensait à un déclin relatif au Bas-Empire, l'archéologie a confirmé une occupation jusqu'à la moitié du V^{e} siècle. C'est donc un site de grande ampleur qui s'élevait là, probablement un sanctuaire doublé d'un centre administratif, en rapport évident avec les salines[242].

Le haut Moyen Âge renoue avec une expansion économique estompée aux siècles précédents. Les salines reprennent manifestement leurs activités car de nombreux établissements religieux se pressent dans la vallée de la Seille pour en retirer un maximum de revenus. Ainsi,

[239] Laurent OLIVIER, « Le Briquetage de la Seille (Moselle) : premiers résultats d'un programme de reconnaissance archéologique d'un complexe d'ateliers du sel de l'âge du Fer en Lorraine », *Antiquités nationales*, t. 35, 2003, p. 236-247. Cf. http://www.archeogeographie.org/index.php?rub=dossiers/programmes/seille/projet.
[240] *CAG,* p. 782-786.
[241] *Ibid*., p. 122.
[242] Aucune publication ne semble signalée jusqu'à présent. Cf. http://archeographe.net/Nouvelles–recherches–a–Tarquimpol

pour ne citer que quelques exemples, l'abbaye Saint– Maximin de Trèves, celle de Mettlach, (terres à Tincry, Prévocourt et Ménil)[243]. Le monastère de Prüm possèdait également des biens assez importants à Morville, Alaincourt, Puzieux, Vaudoncourt et Tragny[244]. Cette richesse amena la création en nombre d'ateliers monétaires mérovingiens : treize monétaires ont été identifiés à Marsal, neuf à Moyenvic et huit à Vic. Ce chiffre est éloquent : une trentaine est attestée pour l'ensemble du Saulnois, soit trois fois plus qu'à Metz pour la même époque, ce qui en dit long sur l'expansion économique du secteur. Une curiosité à relever : ces monétaires portent tous des noms germaniques (*Landoaldus*, *Thiudulfus*) – le contraire aurait été étonnant en plein VII^{e} siècle– alors que les ateliers ont tous conservé leurs toponymes antiques (*Marsallo*, *Lasciaco*)[245].

Des sources, nombreuses et concordantes, confirment également l'implication de-l'aristocratie austrasienne, dont le clan des Widonides[246]. La plus belle illustration en est fournie par l'abbé Fulrad de Saint-Denis. Ce n'est certainement pas le fait du hasard si le patrimoine de ce familier de la cour carolingienne, que l'on a déjà évoqué, se situait dans ce secteur primordial d'Austrasie. Pourtant, aucun toponyme n'est germanique dans ce document. Sur onze noms de lieux, cinq NP sont latins et deux gaulois, pour quatre anthroponymes germaniques seulement[247]. On ne remarque que deux *–ingen*, dont aucun ne s'est maintenu, puisque ils furent tous modifiés en *–court*. Les nombreux doublets – déjà cités– et l'instabilité des suffixes s'expliquent par la proximité de la frontière des langues. Quant au cloître fondé par Fulrad à Salonnes, le nom ne fut pas modifié : il ne fait que reprendre le nom de la Petite Seille (*Salonna*) qui se jette dans la Grande Seille à cet endroit, un hydronyme pré–celtique (**salonna :* rivière salée). Là encore, c'est la pérennité qui l'emporte, malgré la fondation religieuse nouvelle. Sur le plan archéologique, autre surprise: dans un secteur pourtant riche en vestiges gallo-romains, on ne relève que deux nécropoles mérovingiennes parmi ces villages : Destry et Salonnes. Ces biens, fort probablement d'origine familiale, sont–ils des fondations d'époque mérovingienne ? Même s'ils le sont, il faut relever la pérennité gallo-romaine de ces toponymes, quasiment sans germanisme. Même s'il était agi de créations *ex nihilo*, cela n'aurait manifestement rien changé ;

[243] Wolgang HAUBRICHS, « Gelenkte Siedlung des frühen Mittelalters im Seillegau ; zwei Urkunden des Metzer Klosters St. Arnulf und die lothringische Toponymie », *Zeitschrift für die Geschichte der Saargegend*, t. 30, 1982, p. 7-39 (ici p. 16).

[244] Martina PITZ, « Der Frühbesitz der Abtei Prüm im lothringischen Salzgebiet. Philologisch–onomastische Überlegungen zu den Brevia 41-43 des Prümer Urbars », *Rheinische Vierteljahrsblätter* t. 70, 2006, p. 1-35.

[245] Alan STAHL, *The merovingian coinage of the region of Metz*, Louvain–la–Neuve, 1982, p. 119, 143-158.

[246] Martina PITZ, *La genèse de la frontière des langues en Lorraine : éléments pour un argumentaire philologique et toponymique*, p. 77.

[247] Amélécourt : *Uuarnugo curte*, cité *Uuarningas* 775 (NP germanique Adalmar +*–acum*), Vannecourt : (NP germanique Warin +*–curtis*); Hannocourt : *Hagnaldo villare* (NP germanique Haginwald+ *–iacas*), Seraincourt : *Sicramno curte* (NP germanique Sigiram + *–curtis)*.

on connaît en effet deux autres « nouveautés » attribuables à Fulrad, à la limite des Vosges et de l'Alsace, qui portaient son nom : *Fulradovilare* et *Fulradocella*[248]. Les formations sont latines et n'ont rien de germanique.

On a également cru déceler la présence d'un *fiscus* royal austrasien, plus au nord, dans les localités de Bréhain, Dalhain et Achain. Il est difficile d'épiloguer sur cette localisation mais elle ne concerne que trois petites implantations en *–heim*, il est vrai groupées dans une zone où les toponymes de ce type sont rares. Elles sont, curieusement, formées sur des éléments naturels du paysage, sans recours à des anthroponymes comme c'est presque toujours le cas : Achain ramène au frêne (vha *ase*), Bréhain à un marécage (vha *broh*) et Dalhain à une vallée (vha. *tal*). Il ne peut s'agir de création du haut Moyen Âge puisque Bréhain a révélé des vestiges protohistoriques[249], et Dalhain des implantations gallo-romaines ainsi qu'une petite nécropole mérovingienne, qui provient d'un ancien †Vannecourt[250]. Les environs ont révélé d'abondantes trouvailles antiques, notamment la zone Vaxy–Puttigny–Wuisse, qui dissimule sans doute un centre gallo-romain important, autour duquel devaient graviter †Domèvre, †Zencourt, †Vertignecourt, †Gonssoncourt, †Verloncourt, †Mathegney et †Betingen ; trois de ces sites au moins (Vertignecourt, Gonssoncourt et Domèvre) ont livré des découvertes d'époque gallo-romaine. La grande mixité toponymique de l'ensemble, est, une fois encore, remarquable.

Le centre de ce domaine se serait situé à Bellange, assimilé à un antique *Ibillaco*[251], où ont été frappées des monnaies mérovingiennes. Mais il est difficile de suivre Martina Pitz qui assignait à ce *fiscus* comme tâche principale de « faire progresser les défrichements des grandes forêts des alentours »[252]. Une activité qui semble avoir été quasiment impossible car il est connu depuis longtemps que les forêts de tout ce secteur ont été saignées à blanc dès la Protohistoire pour alimenter les fourneaux des salines, la « cuite» du sel exigeant des quantités de bois extrêmement importantes[253]. Quelle qu'ait pu être l'origine des biens de Fulrad et la matérialité de ce *fiscus* mérovingien, on doit néanmoins reconnaître que l'aristocratie austrasienne n'a manifestement exercé aucune influence sur la toponymie et la germanisation du val de Seille.

Decempagi, Vic et Marsal constituent un ensemble indissociable, à un point névralgique de l'ancienne *civitas* médiomatrique, où se confondent économie et politique. Ce

[248] Wolfgang HAUBRICHS, « Fulrad von St.Denis und der Frühbesitz der cella Salonnes in Lotharingien», *op. cit.*
[249] *CAG*, p. 335.
[250] *Ibid.*, p. 392.
[251] Wolgang HAUBRICHS, *Gelenkte Siedlung des frühen Mittelalters im Seillegau ; zwei Urkunden des Metzer Klosters St. Arnulf und die lothringische Toponymie* », p. 22.
[252] Martina PITZ, *La genèse de la frontière des langues en Lorraine : éléments pour un argumentaire philologique et toponymique*, p. 78.
[253] Claire DECOMPS, Marie GLOC, *op. cit.*, p. 9,13.

n’est certainement pas le fait du hasard si la seule agglomération gallo-romaine à présenter une véritable structure urbaine se situe ici, au cœur des salines. L'immense théâtre qui a été découvert à *Decempagi* par prospection aérienne, l'un des plus vastes de Gaule, pouvait accueillir 10 000 personnes. Un édifice qui pourrait sembler démesuré, à moins que le toponyme ne reprenne ici tout son sens : le centre vital, vraisemblablement à vocation religieuse des Médiomatriques où devaient converger tous les alentours, le peuple des dix tribus ou des dix *pagi*. Aucun hasard non plus si un maximum d’ateliers monétaires du VII^{e} siècle a fonctionné dans le Saulnois et si un familier de Charlemagne y possédait différents domaines. Une si grande activité à l’époque mérovingienne et carolingienne aurait dû, si elle s’éait accompagnée d’importants transferts de population, induire l’apparition de toponymes germaniques et de nombreuses nécropoles mérovingiennes.

La réalité est pourtant toute autre. Les toponymes celtiques se limitent en tout et pour tout aux noms de Marsal et de Salonnes et les noms germaniques y sont inexistants. La majorité est en fait constituée de toponymes gallo-romains, bien que les formations classiques en *–acum* soient beaucoup moins nombreuses qu’on aurait pu l’imaginer et se regroupent, au sud, en une petite nébuleuse (Xanrey, Ommeray, Lezey, Donnelay, Bourdonnay). C’est en fait une surprenante concentration de *–court* qui marque cette zone des salines : sur 25 localités (hormis Vic, Moyenvic et Marsal) on compte 12 *–court* , 8 *–acum* , un *–ville* et 4 toponymes divers. De plus, ces formations en *–court* comptent une majorité de petits établissements, dont bon nombre d’habitats disparus ayant révélé une occupation protohistorique (Psicourt, Brucourt, Bassoncourt). De plus, leur implantation est curieuse : rares dans la « zone stratégique » de Vic–Moyenvic–Marsal, avec seulement deux exemples (Haraucourt et †Burthécourt, ils sont inconnus entre Marsal et Dieuze. En réalité, c’est la mixité toponymique qui l’emporte : ainsi la concentration Chambrey–†Burthécourt–Seraincourt–Salonnes–Salival qui montre une totale hétérogénéité toponymique pour un même groupement d'activités antiques liées aux salines. La détermination toponymique, notamment la romanisation, ne s’est donc pas exprimée ici en termes traditionnels. Une vingtaine de villages a pourtant révélé un passé antique, antérieur au haut Moyen Âge, parfois très important. Il s’agit toujours de vestiges gallo-romains, très souvent protohistoriques ; 10 sites en *–court* (sur 12) ont livré des vestiges antiques, mais 3 seulement ont des nécropoles mérovingiennes connues, dont 2 en continuité d’occupation gallo-romaine.

Il n’existe aucune corrélation possible avec l'occupation du haut Moyen Âge, puisque ces *–court* ne s'appliquent qu'à une petite minorité des nécropoles mérovingiennes et à des sites souvent protohistoriques. Dans cet ensemble, on ne dénombre que 9 nécropoles mérovingiennes, toutes implantées dans des localités déjà occupées à l’époque romaine ; sur ces 9 sites, on relève

3 toponymes en *–court* seulement, dont deux s'intègrent à l'environnement gallo-romain de Grémecey (Pettoncourt et Attiloncourt) alors qu'Haraucourt–sur–Seille est à l'évidence lié au complexe de Marsal. Les autres se localisent sur trois formations en *–acum* (Lezey, Donnelay, Puttigny), un composé en *–ville* (Morville), un terme celtique (Salonnes) et un toponyme descriptif germanique (Obreck). La mixité toponymique est donc totale pour les nécropoles mérovingiennes. Le cas de Salonnes est remarquable : la plupart des découvertes gallo-romaines – et elles sont nombreuses – émanent de †Burthécourt et †Seraincourt, deux minuscules écarts du village, vestiges d'habitats anciens, aux noms pourtant formés sur des anthroponymes germaniques, mais sans nécropole mérovingienne connue, alors que Burthécourt était déjà en activité au VI^e^ siècle avant J-C.

Il semble impossible de justifier ce panorama historico-toponymique en recourant aux critères classiques, particulièrement cette profusion de termes en *–court* que l'on ne se risquerait, ni à dater ni à expliquer, à moins de suivre l'avis de Maurice Toussaint qui imaginait là (en 1952) « des Francs au moment où ils commencèrent à parler roman tout en pensant germanique[254] »…

L'opulence est indéniable aux époques protohistorique et mérovingienne, mais la toponymie est majoritairement gallo-romaine. Ne doit–on pas reconnaître là une preuve implicite de la prééminence constante du système toponymique gallo-romain, qui a conservé sa dynamique originelle durant tout le haut Moyen Âge ?

Le renouveau mérovingien aurait dû, en toute logique, se concrétiser par une vague de germanisation, tant sous un aspect archéologique que sous une forme linguistico-toponymique par l'émergence d'une zone germanisée, à un point névralgique tel que celui-ci, où se confondent pouvoir politique et richesse économique. On en est loin. De fait, cette prospérité du haut Moyen Âge ne s'exprime jamais selon les critères que l'on attendrait : aucune tombe précoce, pas de sépulture aristocratique – alors qu'elles existent pour l'époque protohistorique – pas de trace de nécropoles mérovingiennes importantes. Aucun basculement dans la zone germanique pourtant toute proche ; à l'inverse, un secteur romanophone et qui l'est resté. Mieux encore : le Saulnois, est coupé en deux par la frontière linguistique, qui passe entre Château–Salins/Dieuze d'une part et entre Vic/Marsal de l'autre. Ce secteur n'a, non seulement, jamais été gagné au germanisme mais a probablement fait partie intégrante de l'archidiaconé de Vic : là résiderait, en effet, la justification du tracé divergent de la frontière linguistique dans ce secteur, le seul sur l'ensemble de son parcours. Auquel cas, frontière linguistique et limite du diocèse auraient donc, à l'origine,

[254] Maurice TOUSSAINT, *L'origine du peuplement dans la vallée moyenne de la Seille d'après les noms de lieux et les découvertes archéologiques*, p. 513 n. 3.

parfaitement correspondu, ici comme partout ailleurs. Quant à expliquer les raisons profondes du phénomène …

Cette puissance est allée en s'amplifiant : Vic l'Évêchoise conserve un rôle de premier plan au temps des Trois Évêchés : la ville devint, dès 1308, siège du pouvoir temporel de l'évêque Renaud de Bar[255]. Un puissant château, site défensif et architectural majeur, un des plus grands de Lorraine, y accueillit l'évêque jusqu'au XVIII[e] siècle[256]. Son poids politique et sa richesse économique en firent une pierre angulaire de l'histoire Lorraine, un terrain d'affrontement de tous les pouvoirs civils et religieux de la province, et transformèrent le Saulnois en champ de bataille, au point que pour beaucoup d'historiens, c'est à Vic qu'a débuté la Guerre de Trente Ans.

De l'Antiquité aux Temps Modernes, la vallée de la Seille a été marquée par des bouleversements de tous ordres. C'est à *Decempagi* que se livre la première bataille « officielle » du Bas-Empire lorrain en 355 ; c'est à Marsal – ou à Salival selon les versions – que Livier perd la tête face aux Huns[257]. C'est à Vic que se réfugie l'évêque de Metz, en conflit avec les bourgeois de la capitale et c'est de Vic qu'il fait le symbole des Trois–Évêchés. Un secteur qui n'a jamais été unifié, toujours bouleversé au cœur d'influences multiples, toujours coupé par la frontière des langues ; aucun autre secteur mosellan n'a connu autant de doublets toponymiques et de variations linguistiques, au point que Hans Witte a situé ici une guerre des langues qu'il pensait immémoriale. Après l'annexion de 1870, cette coupure se concrétisa cette fois par une frontière politique : alors que les communes du canton d'Arracourt demeuraient françaises, les localités proches de Vic-sur-Seille étaient annexées et intégrées avec le reste de l'arrondissement de Château–Salins à l'Empire allemand.

On peut voir là un symbole – peut-être un peu extrême – de l'espace mosellan antique : sans cesse tiraillé entre romanité et germanité, mais jamais germanisé. Pourtant si un secteur était à gagner en priorité, tout comme Metz, c'était bien celui–là.

2. Au cœur des campagnes

Les environs de Bliesbruck ont, dans un rayon d'une dizaine de kilomètres de part et d'autre de l'actuelle frontière franco-allemande, fait récemment l'objet d'une étude

[255] Nicolas DORVAUX, *op.cit.*, p. XII n. 3.

[256] Jean–Denis LAFFITE, « Découvertes archéologiques récentes à Vic-sur-Seille, sur les pas de Gabriel Stiller, enfant de Vic », *Les Cahiers Lorrains*, 2008, p. 6-21.

[257] Alphonse de RAMBERVILLERS, *Les actes admirables en prospérité, en adversité, et en gloire du bienheureux Martyr Sainct Livier, Gentilhomme d'Austrasie*, Vic-sur-Seille, 1624.

archéologique qui a permis la mise en évidence de 135 sites antiques, répartis sur une quarantaine de localités actuelles[258]. La proximité de l'eau revêt une grande importance dans l'espace étudié, dominé par la Blies – dont le nom a servi de prototype à bon nombre de toponymes – et d'autres petites rivières (Mandelbach, Bickenalbe) qui ont joué un rôle d'attraction évident sur les implantations humaines. Ce phénomène récurrent renforce l'hypothèse de l'ancienneté de tous ces établissements, en majorité agricoles, implantés dans une région fertile. Quelques sites ont fait l'objet de fouilles archéologiques approfondies, mais la plupart des conclusions reposent sur des prospections et des découvertes de surface ; il est donc difficile de définir les différents types d'habitats, qualifiés de villa par commodité. Aussi bien des grands établissements comme à Reinheim (plus de 500 m) que d'autres de plus petite taille comme celui du Grosswald à Sarreinsming. La plupart étaient bâtis en pierres, mais la terre et le bois ne sont pas absents. À Bliesbruck même, Jean-Paul Petit a établi qu'une bonne moitié des constructions pouvait être en bois : on peut donc présumer que d'autres implantations, plus fugitives, ont échappé à l'attention des chercheurs.

Les prospections de terrain ont mis en évidence une occupation organisée, des domaines de 400 jugères (100 ha) par villa ; on peut parler de « squelette de centuriation » et d'une répartition assez régulière des unités d'occupation autour de l'agglomération de Bliesbruck. Tous ces gisements, archéologiquement confirmés, sont des créations du Haut-Empire, la plupart occupés en continuité jusqu'au IV^{e} siècle au moins. La permanence d'occupation entre le Haut-Empire et le Bas-Empire n'a jamais été interrompue, même si des troubles ou des destructions ponctuelles (Heidenkopf), voire des abandons partiels avec des réaménagements (Grosswald, Erfweiler–Ehlingen, Rubenheim) sont parfois attestés.

Il ne peut donc être ici question de « sites abandonnés et réoccupés » au haut Moyen Âge ou encore de « défrichements massifs » liés à une hypothétique colonisation d'époque mérovingienne, comme on peut encore le lire régulièrement. On a constaté, que curieusement: aucune véritable nécropole n'avait été découverte dans cet environnement rural. Quelques urnes cinéraires isolées ont été mises au jour (ainsi à Bliesmengen–Bolchen) indiquant sans doute la présence de petits cimetières à incinération au sein même des domaines : il s'agit d'une observation significative : la fréquence de ces petits cimetières confirme que beaucoup de nécropoles gallo-romaines devaient rester localisées à l'intérieur des propriétés privées.

[258] Robert GÖRING, « L'environnement rural de l'agglomération secondaire de Bliesbruck à l'époque gallo-romaine », *Les Cahiers Lorrains*, 2000, p. 295-322.

Autant l'époque romaine est abondamment représentée et avec une grande diversité, autant le haut Moyen Âge, avec moins d'une demi-douzaine de nécropoles sans aucune ampleur (Achen, Bettviller, Blies–Ebersing, Folpersviller), est pour ainsi dire absent du paysage. L'histoire semble avoir fait l'impasse sur la période mérovingienne, en dépit de l'évidente continuité d'occupation du sol du secteur, où l'activité, essentiellement agricole, s'est poursuivie au sein de villages occupés jusqu'à l'heure actuelle sans hiatus majeur. Le problème se situe en fait au niveau des nécropoles mérovingiennes, quasiment inexistantes, ou plutôt des inhumations et des usages funéraires « francs » qui les caractérisent habituellement. Il faut donc présumer un maintien des traditions gallo-romaines, basées sur l'incinération et la dispersion des sépultures au sein des domaines privés. Ce phénomène a déjà été observé à grande échelle pour Metz et sa périphérie.

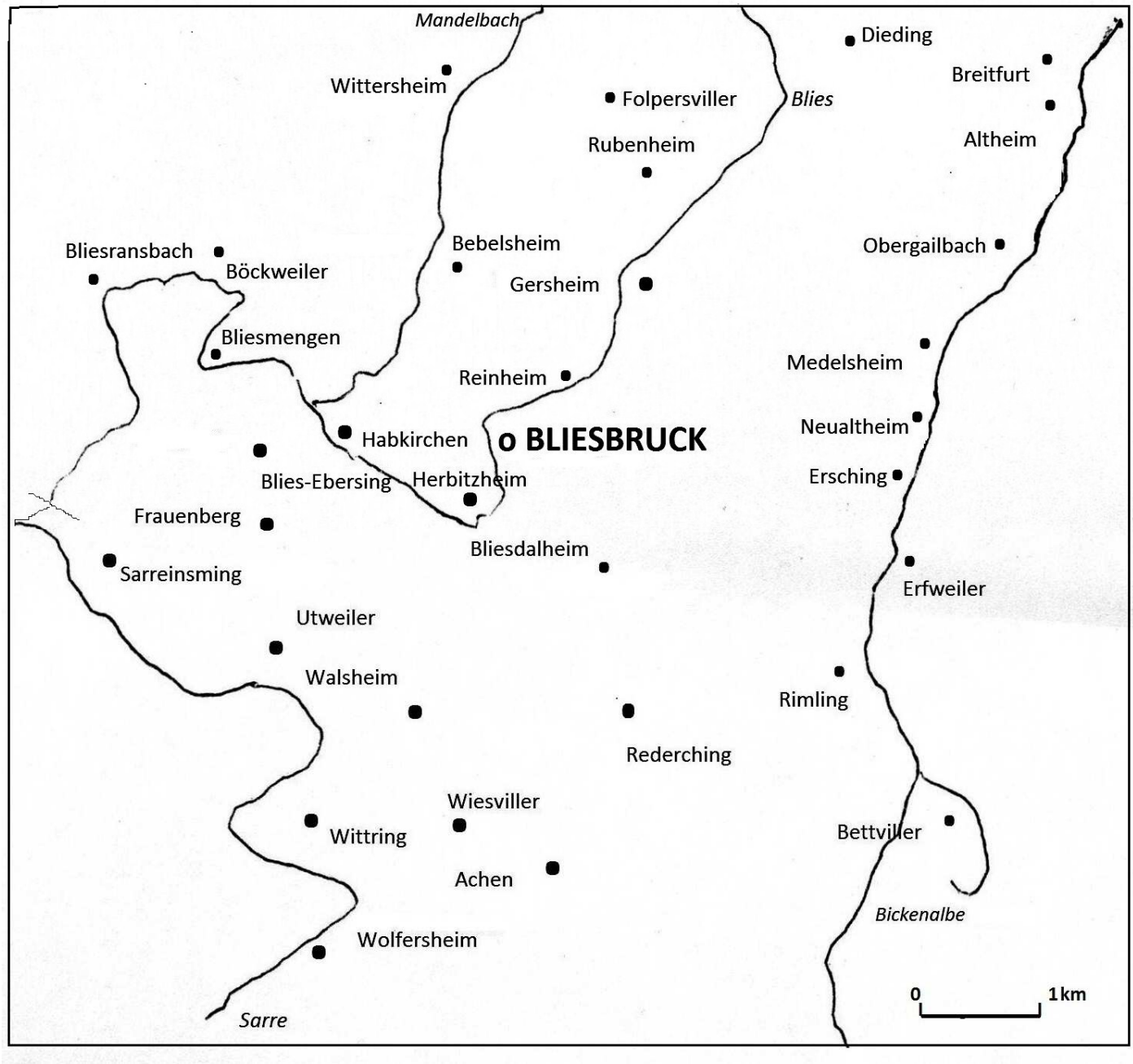

27. L'environnement toponymique de Bliesbruck
(cartographie Alain Simmer d'après R. Göring)

Si l'on aborde ce même secteur sous un angle toponymique, c'est la surprise la plus complète. Aucun terme gallo-romain, aucun toponyme en *–acum*, tout est germanique. Sur une quarantaine de toponymes, les suffixes germaniques classiques l'emportent largement (70 %) mais les

descriptifs divers – une dizaine – ne sont pas absents. On retrouve la spécificité toponymique de l'archidiaconé de Sarrebourg, avec des formations souvent originales. Les termes génériques liés à l'eau sont nombreux: †Urbach (Epping), Obergeilsbach, Breitfurt[259] Sarreinsming, parfois formés sur *Blies* : Bliesmengen–Bolchen, Bliesranbach, Blies–Guersviller, Bliesdahlheim**.** Une surprise : les *–heim* sont ici en majorité (13) alors qu'ils sont rares en règle générale, plus nombreux que les *–viller/–weiler* (8) ; les *–ingen* (7) sont les moins fréquents. Seuls trois habitats disparus ont pu être repérés dans cet ensemble[260]. Il n'existe pourtant aucune distinction, tant au niveau de l'occupation du sol, de la chronologie ou encore de l'importance des habitats. Ni aucune différence de localisation : Erching, Erfweiler et Rubenheim se côtoient ainsi sans le moindre problème. Pourquoi sept sites gallo-romains différents à Sarreinsming, alors que Wittring est beaucoup moins important ? Une riche sépulture protohistorique et une grande villa à Reinheim, mais un site mineur à Medelsheim ? Alors que Rimling a révélé la même abondance de sites antiques qu'à Wiesviller.

La différenciation n'est ni ethnique, ni archéologique, ni même linguistique dans ce cas particulier : elle n'est que toponymique, basée sur des paramètres qui nous échappent totalement mais qui ne peuvent guère être ramenés qu'à l'époque romaine et à des critères administratifs. C'est une véritable démonstration d'école : la preuve tangible que le germanisme mosellan est ancien, d'origine indigène, incrusté dans un paysage marqué néanmoins par une occupation gallo-romaine massive, pratiquement partout. C'est également la confirmation que la détermination toponymique relève avant tout d'un processus gallo-romain.

On peut comparer cette zone avec celle, déjà évoquée, des doyennés de Delme et de Nomeny, en zone romanophone. Ce territoire, plus vaste, compris entre la Seille et la Nied française, renvoie une image identique, mais totalement inversée. Là également, des prospections récentes ont repéré près de 300 établissements gallo-romains, principalement des domaines agricoles, occupés du I^{er} au IV^{e} siècle[261]. Souvent, l'écart entre ces sites ne dépasse pas 1500 mètres et correspond manifestement à une organisation foncière rationnelle de l'espace agraire, où l'*actus* des arpenteurs romains avait à l'évidence servi à structurer le paysage. Pourtant, la toponymie y est cette fois exclusivement gallo-romaine : il s'agit essentiellement de composés en *–court*, agrémentés de quelques *–ville*, mais tous formés sur des NP germaniques. Ici, les

[259] *Furt* = gué.
[260] Altheim, Bebelsheim,Bliesdahlheim, Gersheim, Herbitzheim, Medelsheim, Neualthheim, Reinheim, Rubenheim, Walsheim, †Weidesheim (Kalhausen), Wittersheim, Wolfersheim.
Blies–Ebersing, †Dieding (Zetting), Ersching, Rederching, Rimling, Sarreinsming, Wittring.
Bettviller, Blies–Guersviller, Böckweiler, Erfweiler, Folpersviller, Seyweiler, Utweiler, Wiesviller.
[261] Jean–Denis LAFFITE, « L'occupation du sol en milieu rural à l'époque gallo-romaine entre la Seille et la Nied française », *op.cit.*

nécropoles mérovingiennes sont relativement nombreuses, presque toujours sur des sites gallo-romains en *–acum* alors que les toponymes en *–court* y restent minoritaires.

3. Les habitats antiques oubliés

Parmi les innombrables sites antiques de l'espace mosellan, une catégorie particulière retient l'attention, c'est celle des habitats disparus. Ceux que l'on a déjà eu l'occasion d'évoquer ne représentent qu'une infime partie de l'ensemble et c'est par dizaines qu'ils ponctuent le paysage lorrain[262]. Le dépouillement des sources écrites et l'étude de la microtoponymie ont ainsi permis à Wolfgang Haubrichs d'en retrouver un grand nombre, notamment dans les vallées de la Nied et de la Canner[263].

Entre Raville-Guinglange-Créhange et Faulquemont, sur 34 toponymes en *–ingen* et 2 en *–dorf* reconnus, on décompte 25 habitats disparus (tous en *–ingen*, un seul *–dorf*) soit 70 %, Quelques–uns sont isolés : †*Spreckingen* à Raville, †*Finselingen* à Bambiderstroff, †*Hiblingen* à Elvange), †*Ittingen à* Pontpierre), †*Leistingen* à Faulquemont, †*Solingen* à Vahl. Le plus souvent, ils constituent de petits regroupements autour de différents villages : †*Dickingen*†*Dietringen,*†*Epingen* à Flétrange, †*Bidingen*†*Vissingen* †*Edersdorf* à Haute–Vigneulles, †*Bellingen*†*Brecklingen* †*Gindringen,*†*Mintzingen* à Créhange, †*Drechelingen,* †*Etzingen,* †*Feitingen* †*Iverlingen/Ibringen* à Fouligny; †*Edlingen,*†*Gottringen,* †*Guerlingen* †*Meckingen,* †*Vitringen,*†*Walwingen* à Guinglange. Comme aucune nécropole mérovingienne n'y a été mise au jour et que seuls trois cimetières du haut Moyen Âge sont connus dans les environs (Elvange, Bambiderstroff, Trittelingen)[264], l'auteur conclut à une vague de colonisation carolingienne.

Dans l'arrière–pays thionvillois (germanophone), un petit secteur de la vallée de la Canner, entre les villages de Koenigsmacker, Distroff, Metzervisse, Kédange et Veckring, constitue un terrain d'études privilégié. Les 57 villages reconnus présentent un panorama toponymique légèrement plus diversifié : on y repère quelques formes en *–acum* (Brettnach, Kemplich, Métrich), 7 toponymes en *–dorf* (*Altroff*, *Bettdorf*/Bettelainville, *Breistroff*, *Distroff*, *Endorf*/Aboncourt, *Valmestroff*, *Volstroff*), mais une grosse majorité de formations en *–ingen*

[262] Selon un décompte personnel, on en dénombre au moins 700, en grande majorité des toponymes en *–ingen*.
[263] Wolfgang HAUBRICHS, « Wüstungen und Flurnamen, Überlegungen zum historischen und siedlungsgeschichdichen Erkenntniswert von Flurnamen im lotrhringischen–saarländischen Raume », in Rudolf SCHÜTZEICHEL (Hrsg.), *Giessener Flurnamen–Kolloquium*, Heidelberg, 1985, p. 481-527.
[264] *Ibid.*, p. 491.

(48). Sur l'ensemble, on dénombre 38 villages désertés, soit 66 %, parmi lesquels quelques *–dorf* : †Binsdorf (Veckring), †Hemsdorf (Buding) †Müllendorf (Budange) †Nerdorf (Buding), l'essentiel, une trentaine, étant constitué de compositions classiques en *–ingen*. Là encore, elles sont souvent regroupées, notamment à Koenigsmacker : outre l'écart de Métrich, on y reconnaît †*Gislingen,* †*Lefferingen,* †*Terlang* et †Anom,†Breisheim, †Danheim. À Buding–Elzing existaient †*Hemsdorf,* †*Kontzingen,* †*Nerdorf ;* à Distroff †*Gemeringen,* †*Gissingen,* †*Hemerlingen;* à Metzervisse, †*Freilingen,* †*Govelingen,* † *Hechlingen,* †*Helvingen,* †*Oetzingen.*

Tous ces exemples, en grande majorité des toponymes germaniques en *–ingen* ou *–heim,* rappellent, de prime abord, un phénomène de colonisation massive et ont donc été considérés d'office comme la matérialisation d'une implantation germanique extérieure. Une fois encore, devant la rareté des nécropoles mérovingiennes pour ces habitats, souvent attestés dès les VIII^{e} ou IX^{e} siècles, ils ont été interprétés comme des créations d'époque carolingienne. L'écueil de l'absence de sépultures du haut Moyen Âge était ainsi contourné, les inhumations carolingiennes, regroupées dans des cimetières paroissiaux établis près des églises, n'étant qu'exceptionnellement retrouvées. On en a conclu que ces dizaines de villages émanaient d'un processus de colonisation carolingienne, selon un schéma qui demeure malgré tout assez obscur. En effet l'époque carolingienne ne passe pas pour une période d'expansion territoriale particulière. On ne connaît aucune lignée aristocratique possessionnée dans la région, aucune trace d'arrivée massive de populations ni de défrichements, aucune abbaye ou monastère qui aurait pu y étendre son emprise ; à l'inverse, il s'agit de secteurs à vocation essentiellement agricole, qui, sans être isolés, sont demeurés à l'écart des grands centres. En outre, il ne subsiste aucun vestige spécifique des temps carolingiens – bien difficiles à déceler il est vrai – et on ne peut que remarquer l'absence caractéristique de lieux de culte chrétiens précoces associés à des cimetières. Même pour l'époque mérovingienne, on ne recense que trois nécropoles, dont les deux plus importantes (Métrich et Koenigsmacker), ont essentiellement été en usage au VI^{e} siècle. A première vue, rien ne peut justifier un tel processus de colonisation aussi massif dans un environnement rural aussi restreint.

La multiplicité des petites exploitations que devaient représenter ces hameaux disparus ne rappelle en rien l'aspect des campagnes carolingiennes tel que l'ont révélé les dernières investigations : des villages s'articulant autour d'une église et d'une nécropole, comme l'attestent

de nombreux exemples issus des fouilles récentes, en Lorraine comme ailleurs[265]. De plus, il est difficile d'identifier ces « fermes » à des manses carolingiens dépendant d'une même villa, du fait de la pluralité des noms et de la distance entre les différentes localisations sur le ban des villages modernes. L'absence presque systématique de nécropoles écarte d'office la période mérovingienne et le grand nombre d'habitats ne cadre en aucune manière avec la baisse démographique déjà entrevue pour le haut Moyen Âge. La disproportion entre le nombre de toponymes en *–ingen* et les occupations mérovingiennes réellement attestées, notamment par la présence de nécropoles, serait considérable. Ces hameaux sont souvent de très petite taille et parfois si proches qu'il est difficile d'y voir des villages à proprement parler ; il devait s'agir de dépendances – agricoles ou artisanales – à la densité surprenante car certains villages en comptaient jusqu'à six sur leur ban. Leur éparpillement relatif traduit probablement une organisation plus rigoureuse et cohérente qu'il n'y paraît, répondant certainement à des exigences économiques précises. Ces sites s'organisaient vraisemblablement autour de points centraux, dont seuls quelques–uns émergent aujourd'hui. Un tel schéma d'occupation du sol ne peut correspondre qu'à des habitats dispersés d'époque gallo-romaine, qui couvraient partout les campagnes de Gaule Belgique, comme le confirme l'archéologie de terrain[266].

D. La mémoire du sol

Ces conclusions ont toutes été établies sur des critères toponymiques, appuyées sur des attestations d'archives. Toutefois, dès qu'on fait intervenir l'archéologie, le panorama change du tout au tout. En effet, si les vestiges du haut Moyen Âge sont rares, il n'en va pas de même pour les époques précédentes. Pratiquement pas un village qui n'ait révélé la trace d'un établissement gallo-romain ou d'une occupation plus ancienne encore, où l'époque protohistorique est bien représentée.

Ainsi à Buding–Elzing, où les trouvailles d'époque gallo-romaine ont toujours été tellement abondantes, particulièrement à Elzing, que le site a été longtemps (faussement) identifié à la station routière de *Caranusca*[267]. À Koenigsmacker, au confluent de la Canner et de

[265] *Un village au temps de Charlemagne : moines et paysans de l'abbaye de Saint–Denis du VII^e siècle à l'An Mil*, Paris, 1991 ; *L'Île–de–France de Clovis à Hugues Capet*, Paris, 1993.
[266] Paul VAN OSSEL, « De la *villa* au village : les prémices d'une mutation », in Jean-Marie YANTE, Anne–Marie BULTOT–VERLEYSEN (éd.), *Autour du « village ». Établissements humains, finages et communautés rurales entre Seine et Rhin (IV^e–XIII^e siècles)*, Louvain-la-Neuve, 2010, p. 219–236 (ici p. 220-221).
[267] Marcel LUTZ, *La Moselle gallo-romaine*, p. 281,-282.

la Moselle, s'élevait sans l'ombre d'un doute une bourgade antique importante, comme l'attestent les vastes nécropoles, essentiellement du VI^e^ siècle, de Métrich et †Danheim, implantées toutes deux sur des sites gallo-romains. Un habitat du haut Moyen Âge a du reste pris la relève d'une forte occupation gallo-romaine[268]. Mais le centre le plus important se situait probablement sur le ban des villages de Distroff et Metzervisse, distants de deux kilomètres, où ce toponyme *Metzer–visse* recèle vraisemblablement le souvenir d'un ancien *vicus* (*–visse*) gallo-romain, ignoré jusqu'alors ; on remarquera la présence d'une nécropole mérovingienne à Distroff, une des rares des environs. L'occupation du sol reflète incontestablement cette importance antique : à ces deux villages sont associés, au moins, huit habitats disparus.

Parmi ceux-ci, †Hechlingen (première mention, *Hihelingas* 897) considéré jusqu'alors, avec tous les autres, comme une création carolingienne. Mais l'archéologie vient de modifier considérablement la donne : des travaux récents y ont en effet mis au jour des vestiges qui s'échelonnent du Paléolithique jusqu'au XV^e^ siècle. Sur une villa gallo-romaine des II^e^ et III^e^ siècles s'est développé un habitat du haut Moyen Âge comportant des cabanes en matériaux périssables, des silos et des fours domestiques ; l'ensemble a été en usage jusqu'au IX^e^ siècle, mais le site a été habité bien longtemps après et n'a disparu qu'au XVII^e^ siècle. À une centaine de mètres a été découverte une nécropole d'une cinquantaine de tombes du VI^e^ au IX^e^ siècle, dont quelques-unes témoignent d'une aisance certaine[269].

[268] *CAG*, p.537– 542.
[269] Renée LANSIVAL, « La nécropole mérovingienne de Metzervisse (Moselle)», *Revue Archéologique de l'Est*, t. 56, 2007, p. 231-310.

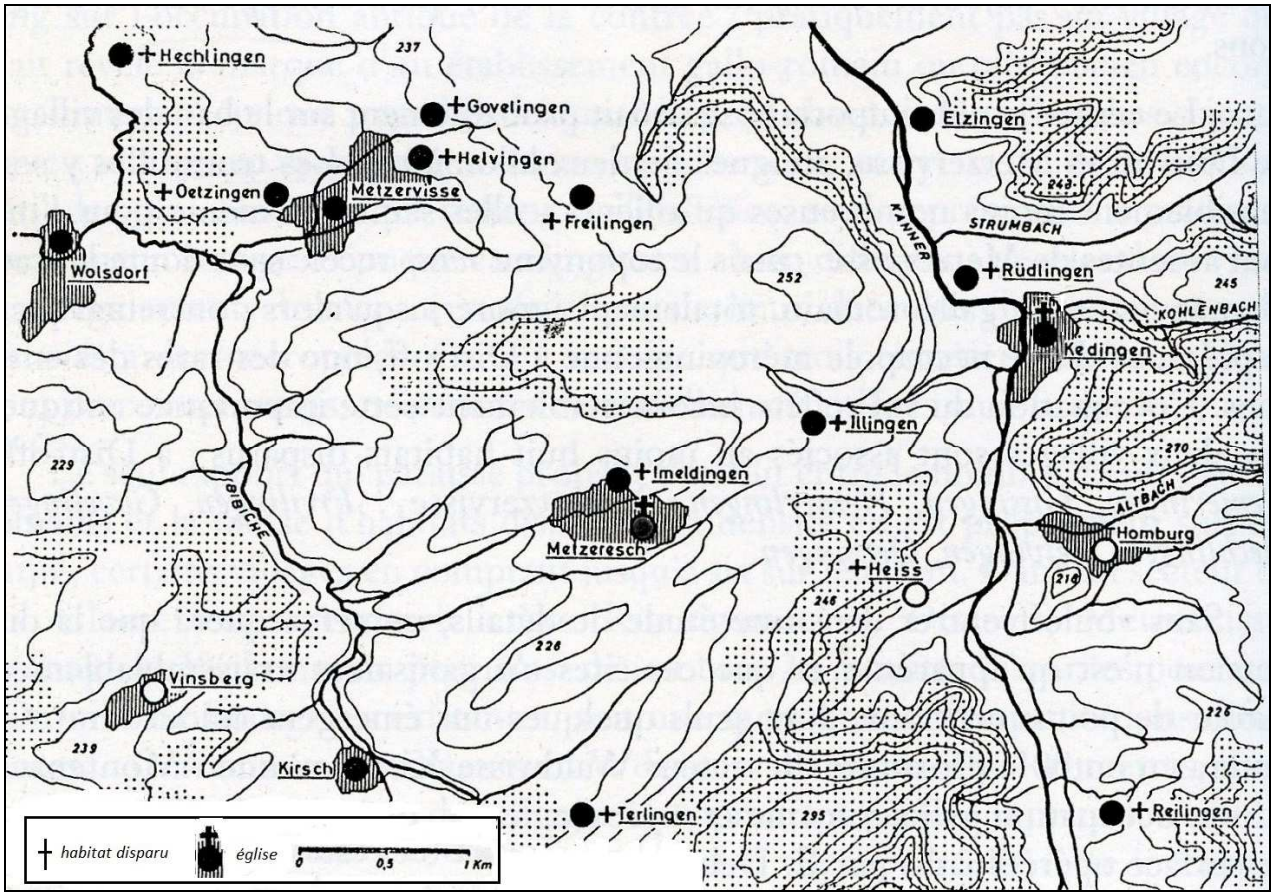

28. Les habitats disparus du secteur de Metzervisse
(carte n°4 de W. Haubrichs, *Wüstungen und Flurnamen*, p. 524)

Il s'agit d'un véritable cas d'école, qui pourrait être l'illustration parfaite de l'occupation antique des campagnes mosellanes, bien loin des clichés traditionnels. On notera avec intérêt la proximité du « triangle d'or » Waldwisse–Kirschnaumen–Montenach, à forte occupation gallo-romaine et mérovingienne, dont la richesse s'est peut-être étendue jusqu'ici.

Un autre exemple, tout aussi significatif, se localise à Bouzonville : la ville est entourée d'une quinzaine de toponymes en *–ingen*, qui s'appliquent pour la plupart à des fermes ou des hameaux, lesquels sont toujours habités : Aidling, Alzing, Beinling, Benting, Diding, Greling, Guiching, Heckling, Heining, Leiding, Schreckling, Steiling Vaudreching, Voelfling[270]. Bouzonville a fort vraisemblablement constitué un centre antique, comme le rappellent des trouvailles de toutes époques, dès la Protohistoire, autour duquel gravitaient tous ces

[270] Carte IGN 3512 O

établissements secondaires. Dans l'un d'entre–eux (peut-être Aidling ?) a été mis au jour une nécropole du VII^e^ siècle, dite « de Bouzonville », faute de précisions complémentaires ; d'autres trouvailles d'époque romaine, dont de nombreuses monnaies du Bas-Empire, proviennent d'Aidling ainsi que de Benting et d'Heckling et confirment l'ancienneté de cette occupation[271].

Tous ces villages se situent dans la zone germanique de l'espace mosellan ; présentés massivement, ces toponymes évoquent irrésistiblement un processus de colonisation. Or, des habitats disparus de ce type existent partout en Belgique Première. Même si le mouvement semble moins généralisé en zone romane, il est indéniable. On en a vu des illustrations autour de *Divodurum* notamment à Châtel–Saint–Germain. Il y en a bien d'autres : †Chagny, †Loixy à Ars , †Mussy, †Lambany, †Pontigny aux Étangs, †Cuxey, †Paouilly †Rupigny à Charly, †Montigny, †Roissy à Amanvillers. Alors que les anthroponymes étaient germaniques en zone germanophone, ils sont ici, en toute logique, latins. Quant aux toponymes en *–court* de la vallée de la Seille, dont beaucoup ont révélé une occupation protohistorique, on a vu qu'ils ne restent pas à l'écart du mouvement. Parmi de nombreux exemples, on ne rappellera que le groupement autour de Puttigny : †Matthegney, †Betingen, †Gonssoncourt, †Vannecourt, †Vertignecourt, †Verloncourt, †Villancourt, †Zencourt. Sur le ban de Clémery, une villa gallo-romaine, réoccupée ensuite par une nécropole mérovingienne était implantée à †Bénicourt, terme formé sur un anthroponyme gaulois Benos[272]. À Prény, les sites du V^e^ au VIII^e^ siècle, regroupant plusieurs habitats et nécropoles, se localisent à †Tautecourt[273]. On a vu que l'immense villa de Lezey se situait à †Récourt. Une dernière illustration, plus excentrée, dans l'archidiaconé de Longuyon, à la limite du doyenné de Juvigny, concerne des villages répartis aujourd'hui entre la Meuse et la Meurthe-et-Moselle[274]. Baigné par la Chiers, le centre antique de Montmédy était environné de †Belloy, Brouennes, †Chachy, Chauvency, †Doncqenoy, †Ginvry, Iré, †Lamouilly, †Moncey, †Olizy, †Taucourt, †Landzécourt. Faut–il rappeler qu'il s'agissait d'un doyenné « wallon » du diocèse de Trèves ?

Il apparaît nettement que ce mouvement n'a rien d'ethnique, ni même de linguistique : il n'est que la concrétisation d'un phénomène toponymique. Des disparitions sont intervenues partout, à toutes les époques, dans des conditions particulières qui ne peuvent s'apprécier que régionalement, dans un contexte germanophone autant que romanophone. Aucune exclusive et,

[271] *CAG*, p 334 ; Alain SIMMER, « Le cimetière mérovingien de Bouzonville », *Les Cahiers du Pays thionvillois*, t. 7, 1990, p. 10-30.
[272] Pierre CUVELIER, Xavier DELESTRE, François HEBER–SUFFRIN, *Peuplement et habitat en Lorraine centrale*, p. 32.
[273] *CAG* 54, p. 321-323.
[274] Carte IGN 3110 E.

comme dans bien d'autres domaines déjà évoqués, la mixité était de règle.

À Montenach, important site antique occupé sans discontinuer du Néolithique à l'époque carolingienne, une grande villa romaine a accueilli une riche nécropole du VI^{e} siècle ; elle a été édifiée au pied du Koppenachberg, lieu-dit derrière lequel se dissimule un **Copponacum,* toponyme latin d'un habitat disparu, qui cadre parfaitement avec **Montiniacum* (>Montenach) et qui constituaient un vaste domaine gallo-romain. La villa proprement dite, bâtie à flanc de coteau, s'élevait au lieu-dit *Kolmette,* où l'on retrouve le latin *culmen* (hauteur), qui correspond à la topographie de l'endroit. Plus loin existait une tuilerie gallo-romaine, qui a laissé de nombreux vestiges révélateurs, dont le texte latin d'un compte d'enfournement : l'atelier était implanté sur un lieu-dit †*Leinstroff*, probablement une annexe à vocation industrielle de l'ensemble[275]. À Hesse, près de Sarrebourg, dans une zone également germanique, le cadastre local a conservé divers vestiges de toponymes en *–acum* , tels *Chermenac* et *Mentzig*, pour lesquels on remarquera une évolution linguistique différenciée. A *Marjac,* autre lieu-dit, des découvertes de surface attestent l'existence d'un établissement gallo-romain[276]. À Blanche–Église, non loin de Marsal, en zone germanophone, diverses trouvailles anciennes attestent la présence de plusieurs établissements gallo-romains ; le lieu-dit †*Morsac* rappelle l'existence d'un tel habitat, confirmé par des découverts de terrain[277].

Un panorama remarquable se dessine dans la vallée de l'Orne où Vitry, †Vallange, †Huppigny et Gandrange constituaient un vaste ensemble occupé sans discontinuer du Néolithique au XV^{e} siècle. L'archéologie a mis en évidence une foule de structures et d'activités diverses (dont la culture de la vigne) de toutes les époques, sans aucune distinction entre les villages en *–acum* et les autres. Une vaste nécropole du haut Moyen Âge, toujours en phase d'étude, regroupait probablement les inhumations de ces différents habitats[278].

Dans la vallée de la Fentsch, toute proche, le *vicus* gallo-romain de Florange avait développé des activités industrielles – production de céramiques, atelier sidérurgique – réparties sur une nébuleuse de villages. Le centre en était Daspich et Oury, des *vici* aux noms fortement germanisés (*Dans-vicus, Or-wich*). Tout autour, Bettange, †Bingingen, Ebange, Erzange, †Harlange, Serémange, et †Susange, ont été occupés sans interruption de la Protohistoire à l'époque carolingienne. Par suite d'un déplacement des zones d'activité, phénomène classique à

[275] *CAG*, p. 610,611 ; Wolfgang HAUBRICHS, *Lautverschiebung in Lothringen. Zur althochdeutschen Integration vorgermanischer Toponyme der historischen Sprachlandschaft zwischen Saar und Mosel,* p. 1390.
[276] *CAG* p .508
[277] *Ibid.*, p. 277.
[278] « Vallange, un village retrouvé », *op. cit.*

la fin du Bas-Empire, Florange, attesté comme *villa regia*, prit le relais de Daspich et connut plusieurs séjours royaux aux IX^e^ et X^e^ siècles[279].

C'est en grand nombre que les travaux d'archéologie préventive de ces dernières années ont révélé de tels exemples. Ainsi ce secteur entre Seille et Nied, déjà évoqué, où plus de 300 bâtiments d'époque romaine, soit un site pour 75 hectares, ont été repérés. 150 ont pu être assimilés à des villas, essentiellement de taille moyenne, une centaine à des petits bâtiments ruraux, alors que très peu de nécropoles ont été reconnues. Ces résultats, qui confirment la forte densité de l'occupation du sol aux siècles gallo-romains, sont comparables à d'autres études similaires menées en Gaule Belgique[280].

Quelques dernières illustrations, que l'on pourrait multiplier. À Oeting, près de Forbach, les seules découvertes antiques proviennent d'une petite nécropole gallo-romaine à incinération, sans aucune trace du haut Moyen Âge[281]. À Epping, dans le pays de Bitche, l'occupation d'époque romaine a été nettement plus importante : plusieurs sites d'habitats et une vaste nécropole de 150 sépultures du I^er^ au IV^e^ siècle. Mais toujours sans aucune trace mérovingienne[282]. À Bassing, en revanche, dans un secteur germanophone du Saulnois, l'éventail est beaucoup plus large : sur une ferme gauloise du I^er^ siècle avant notre ère avait été établie une villa, qui fut occupée jusqu'au IV^e^ siècle. Divers réaménagements ont pu être constatés sur ce site, notamment l'adjonction de bâtiments en bois au Bas-Empire. Un habitat du haut Moyen Âge, avec une nécropole des VI^e^ et VII^e^ siècles, complètent l'ensemble[283].

E. L'espace mosellan vu du ciel

Un autre volet de la recherche archéologique, la photographie aérienne, est à l'origine de progrès considérables qui ont permis une véritable relecture des paysages mosellans, sources de conclusions inédites. Des dizaines de bâtiments d'époque romaine, restés inscrits dans le paysage, ont été ainsi redécouverts[284]. Il a par conséquent été possible d'établir un modèle théorique, que l'on retrouve un peu partout, à des échelons divers : il s'agit d'un édifice, dont les dimensions et les aménagements peuvent varier, mais qui comporte presque toujours une galerie

[279] *CAG*, p. 440-446.
[280] Jean–Denis LAFFITE, *op.cit.* p. 128-129.
[281] *CAG*, p. 643-644.
[282] *Ibid*., p. 423- 424.
[283] Inédit. Fouilles 2008 ; *www.inrap.fr/userdata /atlas.../0/.../233_fichier_dep –Bassing–light.pdf.*
[284] René BERTON, *La mémoire du sol*, Nancy, 1989.

en façade, cantonnée de tours d'angles d'où partent des ailes perpendiculaires : du plus modeste (Sarreinsming) au plus luxueux (Saint–Ulrich), ce prototype reste valable, en Lorraine comme ailleurs.

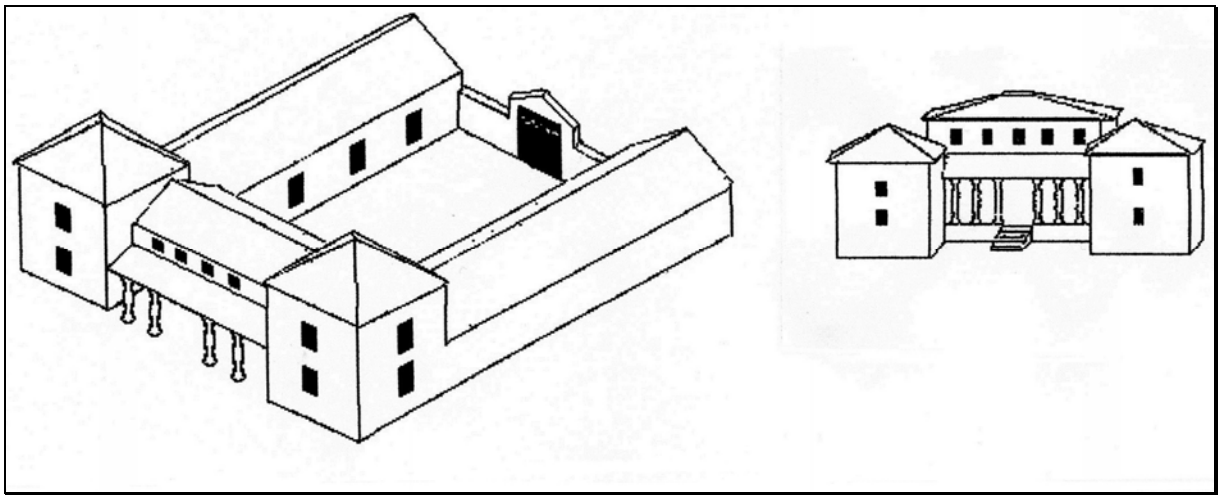

29. Plan type de villa gallo-romaine en Gaule de l'Est [285] .

René Berton en a découvert une illustration pour ainsi dire parfaite à Sanon[286]. À Bining, près de Rohrbach–lès–Bitche, plusieurs habitats disparus ont laissé des traces : c'est le cas à †Risseling et à †Pitting, où la photo–interprétation a décelé une villa dont la datation a été confirmée par des prospections au sol : ils sont uniquement d'époque romaine. Le bâtiment de Risseling, relativement simple, présente une galerie de façade encadrée par deux tours d'angles d'où partent deux ailes perpendiculaires et illustre parfaitement le schéma classique[287]. À Jallaucourt et à Conthil, les plans révélés sont, toutes proportions gardées, identiques[288]. À Fresnes–en–Saulnois, c'est un ensemble plus important qui a été révélé, avec, à l'est, une villa parfaitement similaire aux précédentes ; à noter que sur le ban du même village se situait

[285] http://de.wikipedia.org/wiki/Benutzer:Manuel_Heinemann
[286] René BERTON, *op.cit.*, p. 135.
[287] *CAG*, p. 273.
[288] René BERTON, *op cit,*, p.110.

†Bazoncourt[289]. À Xanrey, un second bâtiment complète la *pars urbana* d'une villa de plan habituel. L'édifice ainsi découvert rappelle de près les villas de Parroy et de Puzieux[290].

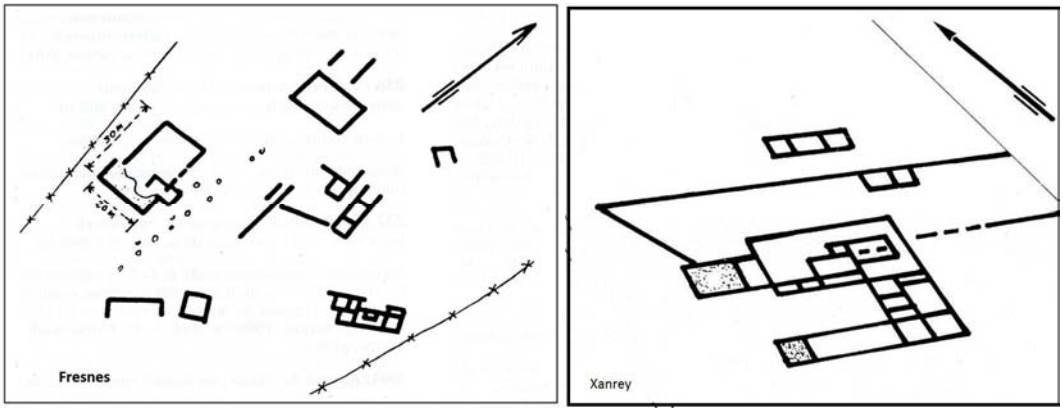

30. Les villas de Fresnes et Xanrey (d'après des photos aériennes de R.Berton)

Ces spécimens théoriques ont trouvé une confirmation parfaite sur le terrain, à Sarreinsming, où la villa du Grosswald a été dégagée par des fouilles traditionnelles : occupés du I^{er} au IV^{e} siècle (avec des réaménagements en torchis), les bâtiments suivent un plan parfaitement identique et les bases de colonnes, qui ornaient la façade, ont été retrouvées[291].

[289] *CAG*, p. 462.
[290] René BERTON, *op. cit*,, p.. 111.
[291] *CAG*, p. . 721.

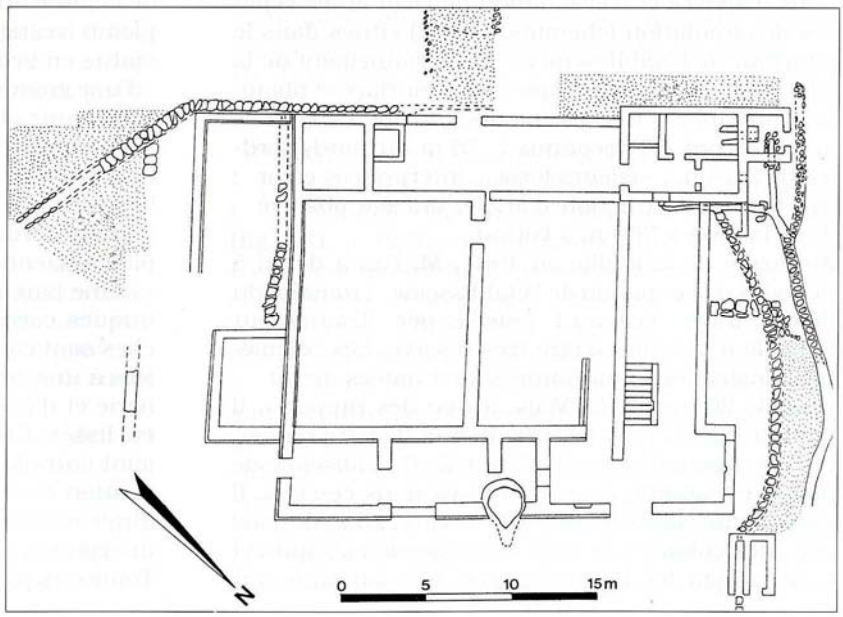

31. La villa du Grosswald à Sarreinsming (*CAG*, p. 721)

Pourtant, les toponymes correspondant à ces villas sont tous différents, tant romans que germaniques et sont sans aucun point commun. Le hasard des découvertes n'y est pour rien : les secteurs voisins ont montré la même homogénéité. Ainsi au Luxembourg et en Sarre ; à Bollendorf (Luxembourg) une villa occupée jusqu'au V^e^ siècle a été conçue selon les mêmes principes, une galerie–façade – surmontant ici un cryptoportique qui supportait une terrasse.– agrémentée de tours d'angle[292]. D'autres bâtiments à Altwies, Goeblange, Wasserbillig présentent des profils semblables[293]. À Newel près de Trèves, le portique comportait trois colonnes de part et d'autre de l'entrée et la façade donnait sur une vaste cour fermée par des dépendances agricoles. À la périphérie avaient été aménagés un petit temple et une nécropole, en usage jusqu'au IV^e^ siècle et destinée à l'évidence aux résidents du lieu[294]. Même à Nennig, le somptueux palais (600 mètres), avait respecté

[292] *La civilisation romaine de la Moselle à la Sarre*, p. 119-120.
[293] *Ibid.*, p. 129.
[294] *Ibid.*.

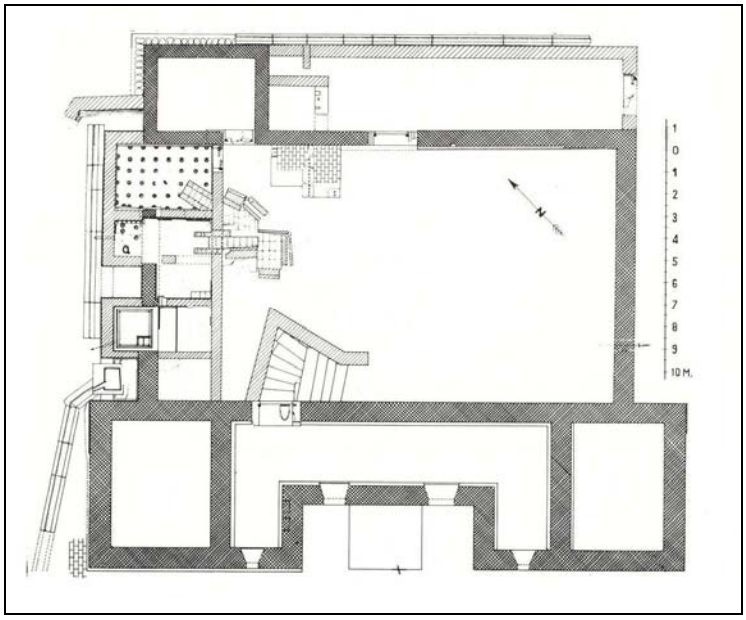

32. La villa de Bollendorf (Luxembourg)
(*La civilisation romaine de la Moselle à la Sarre*, p. 119)

toutes proportions gardées, le plan classique d'une façade à portiques et tours d'angle. Mais là, le portique était à deux niveaux. Plus loin, un mausolée familial, avec un caveau du I^{er} siècle, dont le mobilier funéraire a révélé une épée : son propriétaire – probablement un aristocrate gaulois – avait donc été inhumé dans son domaine[295].

On pourrait ainsi multiplier les exemples : tout correspond, depuis les données issues des fouilles de terrain jusqu'aux interprétations des photos aériennes. On trouve une confirmation supplémentaire avec la mise au jour de divers *aedicula*, modèles réduits de villa en pierre, retrouvés en plusieurs exemplaires – tous similaires – à Fontoy et au Titelberg (Luxembourg). Datés du II^{e} ou du III^{e} siècle par leur contexte, ils présentent une galerie de façade accostée de tours d'angles à pignons ; une seule nouveauté, la couverture, probablement constituée de lauzes ou d'ardoises [296].

[295] *Ibid*., p. 128.
[296] Exemplaire du Titelberg : *La civilisation romaine de la Moselle à la Sarre*, p. 134.

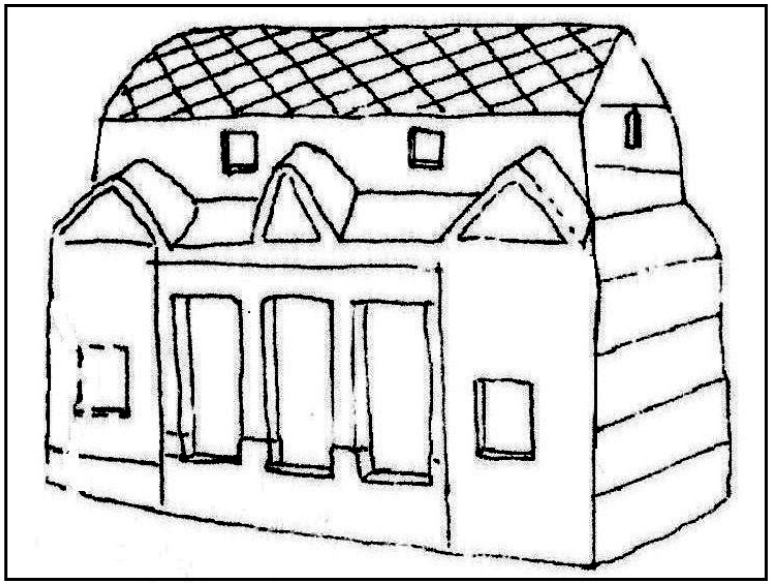

33. L'*aedicula* de Fontoy (23 cm) (*La civilisation romaine de la Moselle à la Sarre*, p. 134)

Un dernier élément de comparaison réside dans les prospections aériennes de Roger Agache, pionnier en ce domaine : elles n'ont pas révèlé autre chose en Belgique Seconde, ainsi à Bouchoir, Flocques, Marchelepot, Aubigy, Villers-Sous-Ailly, Mézières (Somme)[297]. On peut les comparer à des découvertes semblables dans l'Oise[298] ou encore à Aisery et Mirebeau-sur-Bèze en Bourgogne[299].

Dans tout le nord de l'ancienne Gaule Belgique, les bâtiments antiques obéissent donc aux mêmes principes et ont manifestement été conçus selon les mêmes concepts. Ces innombrables découvertes aériennes – on remarquera que les villages en sont systématiquement absents – ont amené un constat sans appel : dans leur très grande diversité, les édifices ainsi révélés présentent un indéniable point commun : ils sont semblables, quel que soit le toponyme et quelle que soit la zone linguistique où ils ont été érigés. Tout cela ne révèle donc rien d'autre qu'un panorama de l'Antiquité tardive, fossilisé dans le paysage. Le reste n'est qu'un mirage toponymique.

La question doit être à présent clairement posée: quelle relation peut–on établir entre la réalité historique et la toponymie ? Quel rapport entre *Burtoncourt*, *Thimonville*, *Angevillers* ou encore *Morlange*, *Lixheim* ou *Heimendorf* ? Aucun, si ce n'est que ces termes s'appliquent tous à des établissements occupés entre le I^{er} et le IV^{e} siècle. Quels points communs entre *Reinheim*,

[297] Roger AGACHE , *La Somme pré–romaine et romaine*, Amiens, 1978, p. 287, 294.
[298] *L'archéologie aérienne: vision fantastique du passé*, Document Archéologia, n° 1, 1973, p. 18.
[299] *Ibid.*, photographie de 4^{e} de couverure et p. 35.

Liehon, *Lezey* et *Dolving* ? En apparence pas davantage, si ce n'est que ces toponymes concernent cette fois de très grands domaines gallo-romains ; mais lorsqu'on sait que ces édifices s'élevaient en fait à †Larry pour Liehon, à †Récourt pour Lezey et à †Zittersdorf pour Dolving, l'incohérence touche à son comble.

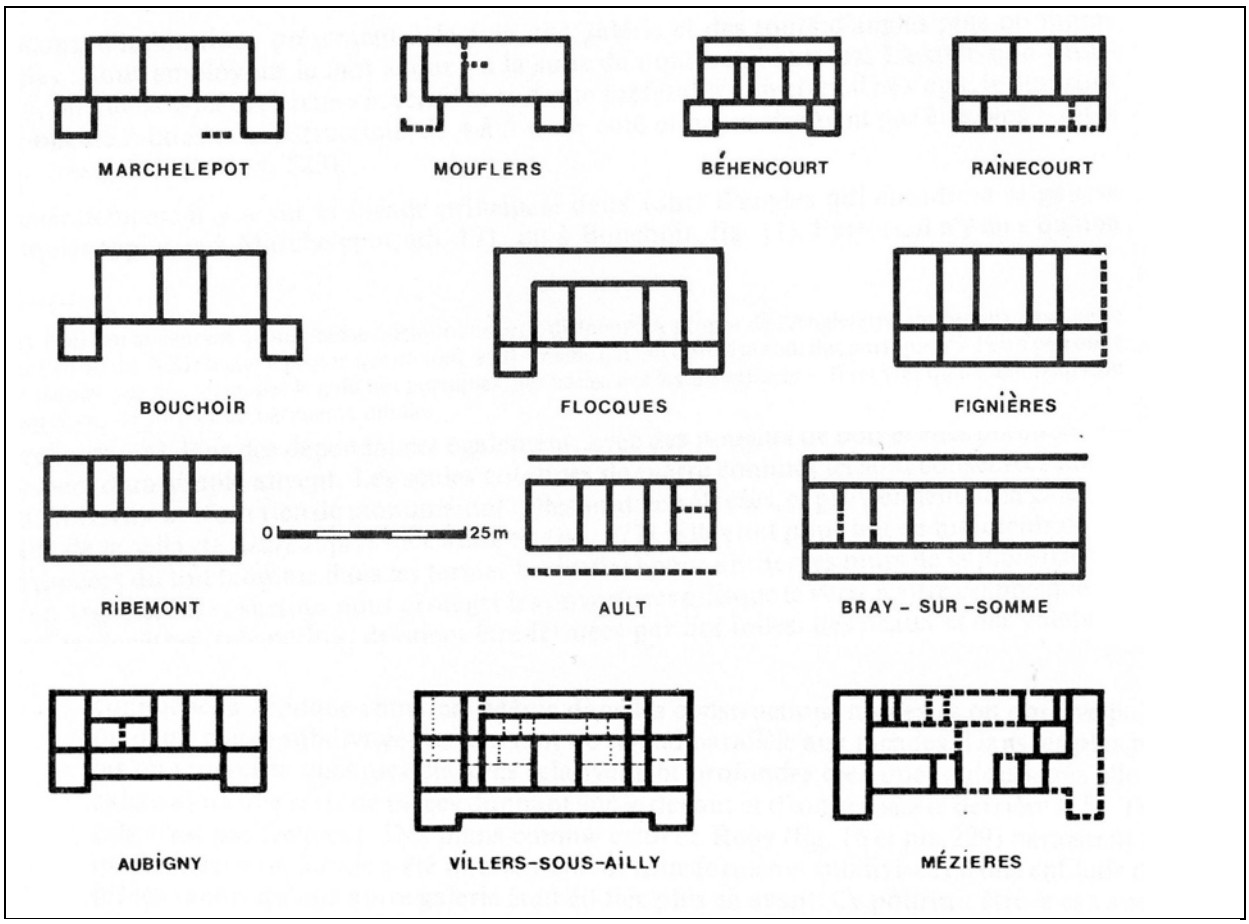

34. Différents plans de villas romaines relevés par R. Agache
(*La Somme pré-romaine et romaine*, p. 287, 294)

Tout comme dans le cas des nécropoles mosellanes du VII[e] siècle, toponymie et occupation franque s'ignorent dans le monde des vivants. *Bassing* pourrait à ce titre constituer un symbole emblématique de l'espace mosellan : un nom germanique avec une occupation celtique, romaine puis mérovingienne.

Si l'on pousse la comparaison jusqu'aux villas de niveau équivalent de l'actuel Luxembourg, toutes à quelques *milles* de Trèves, on découvre *Aspelt, Bertrange, Bous, Diekirch, Echternach, Mersch, Steinsel, Vichten et Walferdange*[300]. Pour l'ensemble du territoire luxembourgeois, le nombre d'exploitations romaines de tous types actuellement connues est estimé à plus de 1 200[301]: or, la toponymie y est essentiellement germanique, mais on n'y dénombre qu'une centaine de nécropoles du haut Moyen Âge. Le miroir toponymique semble, à présent, définitivement brisé.

Une conclusion s'impose : on a pour ainsi dire sacralisé tous les suffixes toponymiques, en leur affectant une signification ethnique alors qu'ils n'ont été, plus prosaïquement, que des marqueurs administratifs stéréotypés, établis sur des bases linguistiques différentes. Les nombreuses zones d'ombre de la toponymie mosellane sont à mettre au compte au processus d'occupation du sol à l'époque romaine et à ses prolongements, en aucun cas à une germanisation étrangère du haut Moyen Âge. Une démarche tendant à établir un schéma d'occupation du sol de l'espace mosellan sur des bases toponymiques confine donc tout simplement au rêve. Pour s'en convaincre, il suffit de réaliser qu'il y a bien davantage de toponymes germaniques s'appliquant à des habitats gallo-romains, le plus souvent sans continuité mérovingienne connue, qu'à des nécropoles du haut Moyen Âge.

Archéologie et toponymie sont sans rapport véritable, la toponymie restant sans lien concret avec la matérialité historique, une situation encore compliquée ici par une bipolarité linguistique ancestrale. À mille lieux des leurres de la toponymie et de la colonisation franque, cette mixité est la pierre angulaire de tout l'édifice, l'épine dorsale de l'espace mosellan.

[300] Jean KRIER, « Un mausolée de l'époque tibérienne à Bertrange (Grand–Duché de Luxembourg) », in Hélène WALTER, *La sculpture d'époque romaine dans le Nord, dans l'Est des Gaules et dans les régions avoisinantes,* Besançon, 2000, p. 49–58 (ici p. 49).
[301] Michel POLFER, « La cité des Trévires à l'époque romaine: résultats récents de l'archéologie luxembourgeoise » in Monique BILE, Jean–Frédéric CHEVALIER et Jacques ELFASSI (éd.), *Culture antique et frontières en Gaule mosellane*, Metz, 2008, p. 39-59 (ici p. 48).

III. AUX SOURCES DE LA LANGUE MOSELLANE

A. La survivance d'une langue indigène

Comment ne pas attribuer les contrastes de cette toponymie mosellane à un héritage ancestral tout aussi diversifié ? Elle est massivement germanique là où, à l'arrivée des Romains, vivait une population germanophone qui l'est restée jusqu'à nos jours, au travers d'époques et de régimes politiques différents. Les zones urbanisées ont été romanisées, mais à des niveaux très variables, qui pouvaient parfois se réduire à un simple vernis culturel, alors que les campagnes ont gardé leurs modes de vie traditionnels et leur parler. Et on a vu à quel point l'espace mosellan était essentiellement rustique : un maintien des traditions et de la langue vernaculaire est donc largement envisageable dans un tel contexte.

Les ruraux – auxquels se mêlait une masse indéterminée de main d'œuvre servile qu'on oublie trop souvent – restent viscéralement attachés à leurs terres. Et il faut souligner, dans l'immense majorité des cas, la stabilité – on pourrait parler d'immobilisme – due aux conditions de vie, de cette population installée sur les mêmes terroirs durant des siècles. La romanisation n'a jamais fait qu'effleurer les gens des campagnes où survivaient langue et coutumes, jamais combattues ou opprimées, simplement amenuisées de manière naturelle devant les progrès de la civilisation romaine. Loin d'un bouleversement massif comme le sous-entendrait une germanisation née au haut Moyen Âge – en fait un véritable cataclysme culturel difficilement envisageable et dont l'histoire ne se fait jamais l'écho – c'est d'un simple retour des valeurs traditionnelles, sans heurt, qu'il s'agit ici, bien plus conforme aux schémas d'évolution classique. Occupation du sol, toponymie, linguistique, tout démontre une superposition de la romanité sur un substrat populaire gallo–germanique au lieu de l'emprise d'un germanisme d'envahisseurs sur la civilisation romaine. Nombre d'indices démontrent aussi que la latinité s'estompe lentement (dès la fin du Bas-Empire ?) mais sans jamais vraiment s'effacer – les structures essentielles restant en place – au profit de l'élément indigène qui reprend le dessus. Au sein de ce fonds culturel ancestral, souvent resté quasi immuable dans sa profondeur, la langue représentait la composante la plus statique, tel un gène originel.

Le contexte linguistique réel demeure difficile à appréhender**.** Toutefois, à l'inverse des siècles précédents, les mentions écrites touchant la langue en usage en Francie se font

plus nombreuses à l'époque carolingienne. Mais seuls sont concernés les personnages proches du pouvoir, souvent les gouvernants : parmi ceux-ci, beaucoup pratiquent une langue germanique et sont bilingues.

1. Dans les sphères du pouvoir

Ainsi l'évêque Chrodegang (712–766) parfaitement bilingue selon Paul Diacre (*eloquio facundissimus patrio quamque etiam latino sermone imbutus*)[302]. Pour d'autres, les détails sont moins précis : Pépin d'Heristal (645 –714) donna un nom germanique à son fils, le futur Charles Martel, conformément à sa langue maternelle: *vocavitque nomen ejus lingua proprietate Carlo*[303]. Le niveau exact de leurs connaissances linguistiques reste impossible à définir, à l'exception de Charlemagne. Le germanique était sa langue maternelle (*patrio sermone*) mais son biographe rapporte que le latin – appris comme une langue étrangère – lui était aussi familier que sa *patria lingua*, alors que le grec lui avait toujours causé des difficultés. En revanche, l'empereur n'a jamais su écrire, s'y étant pris trop tard, selon Eginhard[304]. Son fils, Louis le Pieux (778–840), n'avait sans doute pas conservé les mêmes compétences : élevé en milieu roman et vivant essentiellement en Aquitaine, il avait dû perdre l'habitude de s'exprimer en francique. Toutefois, sur son lit de mort, ses derniers mots, pour chasser les fantômes qui le poursuivaient dans son agonie, ont été germaniques: *hutz*, *hutz* (hinaus : dehors !)[305]. Les thèses classiques ont vu dans ces personnages les descendants des Francs germanophones qui auraient inondé la Gaule Belgique. Mais cette « renaissance » linguistique serait intervenue plus de deux siècles après la « conquête », alors qu'on ignore dans quelle mesure la langue francique a été réellement pratiquée dans le pays et que, de toutes manières, ses acteurs biologiques potentiels ne pouvaient qu'être éteints depuis longtemps, au plus tard au VII^{e} siècle. Cette germanisation apparaît donc à un moment où elle ne pouvait, matériellement et scientifiquement, plus se produire : assimiler Clovis à Charlemagne équivaut à mettre sur le même plan des époques et des protagonistes fondamentalement différents. Et il ne faut pas oublier que dans le contexte du haut Moyen Âge, l'apprentissage d'une langue par la voie scolaire – réservée à une petite élite – était quasiment exclue et que cette transmission n'était possible que par l'intermédiaire du milieu

[302] *Liber de episcopis Mettensibus*, MGH, SS II, p. 267.
[303] *Chronicarum quae dicuntur Fredegarii scholastici libri IV cum continuationibus*, MGH. SSRM, II, p.1 72
[304] Louis HALPHEN, *Éginhard. Vie de Charlemagne*, Paris, 1923, p. 75.
[305] L'Astronome, *Vita Hludowici imperatoris*, MGH, SS, II, p. 648.

familial.

En outre, ce phénomène, qu'il ne faut pas surestimer, paraît avoir été souvent amplifié et n'a probablement jamais été aussi important qu'on a pu le croire. Certains, désireux d'apprendre la *lingua germanica*, furent ainsi obligés de se rendre en « Germanie » pour ce faire. Ce fut le cas de l'abbé Loup de Férrières (805–862) : même s'il s'en est défendu et s'il a justifié son voyage par des préoccupations intellectuelles, il a appris le germanique à Fulda, où il a séjourné sept ans. Il était pourtant né d'une mère franque et d'un père bavarois[306]. Plus tard, il envoya son neveu et d'autres moines à Prüm, dans le même but[307]. Vers 820, l'abbé Smaragde de Saint– Mihiel (qui avait adopté un nom d'origine grecque) s'avèra incapable de traduire certains termes germaniques : bien que d'origine wisigothique, il ne comprenait manifestement pas la *lingua gentilis Gothorum* qui avait servi à élaborer divers anthroponymes qu'il étudiait[308]. Il n'y eut, en Francie, aucune production littéraire germanique et la renaissance carolingienne était entièrement tournée vers l'Antiquité classique[309] : aucun lettré d'outre-Rhin n'a jamais figuré au sein de « l'école du palais » de Charlemagne. De plus, on a dénombré tellement de gloses bilingues[310] disséminées un peu partout, que la langue germanique n'était manifestement comprise que par une frange limitée de la population. Dans le cas contraire, c'est l'Austrasie toute entière, voire l'ensemble de la Francie, qui seraient devenus bilingues ou auraient parlé germanique.

En fait, la plupart de ceux qui connaissaient les deux langues étaient des Austrasiens et si un certain nombre de dignitaires carolingiens était bilingue, il n'est pas déplacé de penser que leurs ancêtres l'avaient été avant eux. Ce bilinguisme émane manifestement de la terre où ils sont nés et sur laquelle ont vécu leurs pères, entre Meuse et Rhin : c'est un germanisme atavique, et l'époque carolingienne a vu la renaissance d'une langue jamais disparue. Mais ces phénomènes ne concernent qu'une frange de la société, la mieux nantie, et l'immense majorité de la population y échappe, de sorte qu'il est bien difficile de connaître la langue pratiquée par le plus grand nombre, qui reste pratiquement hors d'atteinte.

---

[306] Heinz THOMAS, « *Frenkisk*. Zur Geschichte von *theodiscus* und *teutonicus* im Frankenreich des 9. Jahrhunderts », *Beiheft der Francia*, 22, 1990, p. 68-95 (ici p. 76).

[307] *Lupi abbatis Ferrariens epistolae*, MGH Epistolae Karolini aevi, IV, p. 1-128. Cf. Léon LEVILLAIN, *Étude sur les lettres de Loup de Ferrières*, Paris, 1964, t. 1, p. 156-158.

[308] Heinz THOMAS, *Frenkisk. Zur Geschichte von theodiscus und teutonicus im Frankenreich des 9. Jahrhunderts*, p. 76 n. 59.

[309] Anita GUERREAU–JALABERT, « La Renaissance carolingienne : modèles culturels, usages linguistiques et structures sociales », *Bibliothèque de l'école des chartes*, t. 139, 1981, p. 5–35.

[310] Une des plus célèbres, et probablement la plus ancienne (VIII[e] siècle), est le *codex Abrogans* qui traduit plus de 3 500 mots germaniques ; cf. Georg BAESECKE, *Der Deutsche Abrogans und die Herkunft des Deutschen Schrifttums***,** Halle, 1930.

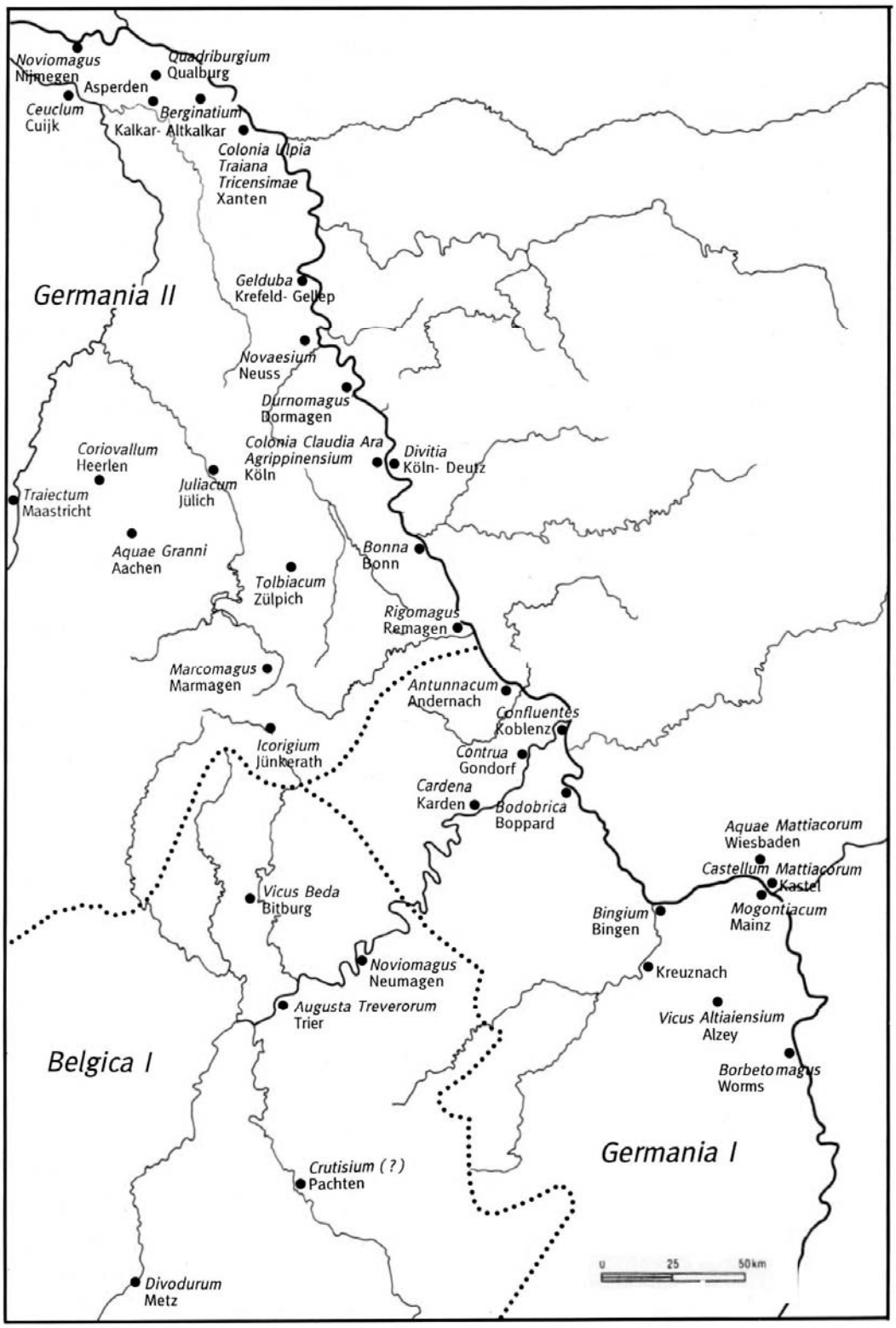

35. Le conservatisme toponymique entre Rhin et Moselle
(carte n° 9 de H. Ament, « die Franken in den Römerstädten der Rheinzone », in *Die Franken, Wegbereiter Europas*, p. 130)

2. La langue du peuple

Seuls les conciles[311] amènent quelques précisions, néanmoins d'interprétation délicate. En 813, on y spécifie que les sermons doivent être traduits dans la langue du peuple, celle qu'il était capable de comprendre, *iuxta quod intellegere vulgus possit*, précise le canon 25 du concile de Mayence. À Reims, on décide de prêcher *secundum proprietatem linguae*[312].

Ces textes ont déjà fait couler beaucoup d'encre[313] et concernent avant tout les différents niveaux d'évolution du latin, souvent qualifié de *lingua rustica*[314]. Toutefois, le Concile de Tours, en 813, va plus loin et prescrit l'usage du roman et du germanique – *in rusticam romanam linguam aut thiotiscam* – pour les homélies. Mais ces recommandations d'ordre général s'appliquaient à l'évidence à l'ensemble de l'immense empire carolingien ; on ignore à quelles régions précises elles étaient destinées, de quel type de langue germanique il s'agissait et il est impossible d'en conclure que le diocèse de Tours était bilingue. D'autant que cette *lingua thiotisca* est absente des canons des conciles de Chalon et surtout de Mayence, pourtant au cœur de la zone germanophone. En fait, le seul enseignement que l'on puisse raisonnablement en tirer est qu'une partie du territoire pratiquait une langue germanique. Mais, une fois encore, comme c'est le roman qui s'est imposé en Francie, il ne peut guère s'agir que de l'Austrasie bilingue.

3. La toponymie régionale

En l'absence de témoignages directs, un des seuls moyens d'appréhender le contexte linguistique repose sur la toponymie, qui assure souvent, on l'a vu, la conservation d'une langue ancienne en milieu rural. L'absence de modification des noms de lieux au–delà des siècles demeure en effet la plus belle démonstration de pérennité de la langue et, par voie de conséquence, du peuple qui la pratiquait. À l'inverse d'une langue « importée », il est tout à fait possible d'envisager la résurgence de ce germanisme indigène, alors que la romanité s'estompe, sans que les drames du V^{e} siècle aient réussi à l'affecter de manière significative. La toponymie

[311] MGH *Legum* III, *Concilia*, II, 1, p. 245-293.
[312] *Ibid.*, p. 268 (Mayence) ; p. 245 (Chalon, Reims,Arles). Ces recommandations à vocation linguistique ont été regroupées et commentées par Michael RICHTER, « À quelle époque a-t-on cessé de parler latin en Gaule ? À propos d'une question mal posée », *Annales ESC*, t. 38, n° 2, 1983, p. 439-448, particulièrement p. 441.
[313] Parmi de nombreuses publications, Dag NORBERG, « À quelle époque a–t–on cessé de parler latin en Gaule ? », *Annales ESC*, t. 21, n° 2, 1966, p. 346-356.
[314] Michel BANNIARD, « Seuils et frontières langagières dans la Francia romane du VIII^{e} siècle » *Beiheft der Francia* , 37, 1994, p. 171-191.

germanique a été conservée au travers du système administratif romain et les dialectes ont été pratiqués de toute ancienneté : rien ne s'opposait à leur réapparition. Mais ils n'avaient en fait certainement jamais disparu, simplement occultés par la latinisation de l'écrit : avec l'effacement progessif du latin, tout était redevenu possible.

Un point mérite attention : à Trèves, l'épigraphie montre une très faible proportion de noms germaniques. Dans ce puissant foyer de latinité, la romanisation avait trouvé, en toute logique, une concrétisation au sein des anthroponymes. La germanisation, cantonnée au domaine rural, n'aurait donc que fort peu touché les milieux urbanisés et l'anthroponymie urbaine. Ce qui confirme cette impression de dualité entre une zone urbaine romanisée et latinisée et un espace rural germanisé. Un point à soulever : et si dans l'environnement essentiellement germanophone des zones rurales, les gens des campagnes avaient porté des noms germaniques depuis longtemps ? Cette simple application de la langue parlée pourrait expliquer la profusion des anthroponymes germaniques dans les toponymes en *–ingen.* Absents des attestations épigraphiques, ils ne seraient apparu que par l'intermédiaire des toponymes, pour la plupart jamais transcrits avant l'époque carolingienne.

Une autre singularité réside dans la présence de toponymes germaniques dans les chartes latines de l'espace mosellan, qui émergent en nombre toujours croissant à partir de l'époque carolingienne. Latines, elles le sont toutes, sans exception, mais les noms de lieux germaniques y pullulent. Et si personne n'a éprouvé le besoin de les traduire ou de les modifier, c'est qu'ils ne posaient aucun problème de compréhension. Ainsi cette « fontaine de pierre », citée dans un acte de Wissembourg au VIII[e] siècle, qui n'avait jamais réussi à perdre son nom : *fonte vero qui Steinbrunno vocatur*[315]. Ou, en 997, cette donation par l'empereur Otton III d'un terre de la région thionvilloise, *mansum qui teutonica lingua laezhuova dicitur*[316]. Ce phénomène exclut, indirectement, l'éventualité de créations mérovingiennes ou carolingiennes : dans cette hypothèse, les nouveaux noms de lieux auraient en effet très vite disparu, ils auraient été remplacés ou transcrits d'office en latin, comme l'intégralité du texte. Rien de ce genre ne s'est produit : à l'inverse, ces toponymes sont restés incrustés dans le paysage mosellan, par exemple dans cet acte de 926, où se côtoient, selon des désignations fort différentes, un bel éventail toponymique :*in loco denominato Radinga, in loco qui dicitur*

[315] Émile LINCKENHELD, *Les limites de la Belgica et de la Germania en Lorraine,* p. 304.
[316] Camille WAMPACH, *Urkunden und Quellenbuch zur Geschichte der altluxemburgischen Territorien bis zur burgundischen Zeit,* t. 1, p. 296.

Syrin, sartum et aggerem Bavonis villa qui dicitur Boevillere, Villare, Anscherreswillere, in villa cognominata Witmarisecclesia [317].

Les quelques latinisations, aussi savantes qu'artificielles, se remarquent sans coup férir : l'ermitage où se retira Arnoul au VII[e] siècle (*in*) *heremo cuius vocabulum est Horembergo,* n'est qu'une maladroite latinisation d'un lieu-dit germanique *Horemberg* originel[318]. Près de Goetzenbruck, à la limite de l'Alsace, une borne antique nommée *Breitenstein*, citée dans les actes de Wissembourg sous la forme de *latapetra* en 713 (traduction littérale de la formule germanique), redevient *breidenstein* un peu plus tard[319]. Mieux encore : ces termes sont non seulement intégrés aux textes latins mais se voient grammaticalement adaptés et latinisés ; employés avec des prépositions latines, les déclinaisons sont parfaitement appliquées. Ainsi les innombrables accusatifs après les diverses prépositions : *super Crunam, ad Tauuana, in loco… Radinga*[320]. On peut parler d'une véritable fusion linguistique du fonds originel ; cet usage se retrouve partout dans toutes les zones germanophones d'Europe (de nombreux exemples ont été relevés en Bavière[321]) et confirment leur parfaite intégration au paysage linguistique et toponymique régional. C'est probablement la raison pour laquelle les véritables créations du haut Moyen Âge, qui n'ont pas manqué d'exister, restent désespérément irrepérables, forgées sur un moule traditionnel gallo-romain : comment dater une *nova villa* ou une *villa [cuius vocabulum est] Hrotkinsingas* si ce n'est par une mention explicite ?

On ne traduit que lorsqu'on ne comprend pas, comme l'attestent les multiples gloses et traductions interlinéaires insérées dans de nombreux manuscrits : ces toponymes étaient donc compris, intégrés dans l'environnement linguistique et constituent un fidèle reflet du bilinguisme ambiant. Les rares traductions connues sont manifestement le fait d'« étrangers » et sont souvent tardives. C'est, par exemple, le cas de cet acte de l'archevêque de Trèves Dietrich, en 973, qui cite *vinea que Theutonicorum eloquio Ulca dicitur.* Ce vocable dialectal désignant une jachère, en fait d'origine latine (*olca*), était un terme technique propre à la viticulture de la *Mosella romana* que le prélat, d'origine saxonne, ne pouvait qu'ignorer[322]. En

[317] *Ibid.*, p. 178-179 ; il s'agit, respectivement, de Rédange, Syren (Luxembourg), Beuvillers, Villers (-la-Montagne?), Angevillers, Weimerskirsch (Luxembourg) ; *sartum et aggerem Bavonis* désignent des champs non localisables.
[318] MGH SRM V, p.4; cité par Nancy GAUTHIER, *L'évangélisation des pays de la Moselle* , p. 351 n .26.
[319] Émile LINCKENHELD, *Les limites de la Belgica et de la Germania en Lorraine,* p. 281.
[320] Les deux premiers exemples sont tirés du testament d'Adalgisel, le dernier de la donation de 926 (note 297).
[321] Peter WIESINGER, « Zur Morphologie bairischer Ortsnamen nim Althochdeutschen », in Rudolf SCHÜTZEICHEL (Hrsg.)**,** *Philologie der ältesten Ortsnamenüberlieferung,* Heidelberg, 1992, p. 355-400 (notamment p. 364).
[322] Wolfgang JUNGANDREAS**,** « Sprachliche Germanisierung des Mosellandes », *Zeitschrift für deutsches Altertum* t. 102, 1973, p. 67-80 (ici p. 75).

1222, Caesarius von Heisterbach précise dans le censier de l'abbaye de Prüm, avoir modernisé les noms des villages, « trop barbares à son goût » (*quae ex longivitate quasi barbara videbantur*). Mais l'homme, qui recopiait des toponymes vieux de plusieurs siècles, n'était pas de la région, ne connaissait pas le contexte et ne maniait certainement pas la langue locale[323].

D'innombrables vestiges antiques de tous ordres se sont conservés partout : pourquoi ne serait-ce pas le cas de la langue, dont les racines sont bien plus profondément ancrées dans l'âme d'un peuple que n'importe quel élément matériel, par principe éphémère au regard de l'histoire ? La langue germanique mosellane a pu survivre en vertu du conservatisme inhérent à la sphère linguistique : le maintien des parlers vernaculaires constitue un des plus beaux exemples de pérennité, qui dépasse de loin l'aspect fugace des apparences puisqu'il touche au plus profond de l'individu. Jusqu'au XIX^{e} siècle, les trois quarts de l'Europe parlaient un dialecte régional, chapeauté, dans le meilleur des cas, par une langue nationale mal maîtrisée. On a vu les exemples de France et d'Allemagne, où les langues « officielles » n'avaient d'officiel que le nom. Ce ne sont pas que des exceptions : en Italie – héritière théorique de Rome – au moment de l'unification politique du pays, seul 3 % de la population parlait italien et l'actuelle constitution y reconnaît encore douze « langues minoritaires »[324]. Pratiquement toutes les nations voient vivre sur leur sol des entités culturelles et linguistiques différentes : en France, les dialectes que l'on dit « régionaux» sont pour la plupart plus anciens que la structure politique du pays et que la langue nationale officielle.

Pourquoi en aurait–il été autrement à l'aube de l'histoire ? Les exemples abondent : les Basques – une ethnie pré–celtique – bien qu'implantés depuis au moins deux millénaires, en pleine *Provincia* romaine, et à présent dans deux États régis par deux systèmes politiques et deux langues différents, ont réussi à conserver leur parler au delà des siècles. Au Pérou, le quechua – langue des Incas – compte toujours plusieurs millions de locuteurs, alors que le Mexique dénombre encore au moins soixante dialectes : ce sont là pourtant deux contrées qui ont subi une puissante colonisation étrangère. Dans aucune des deux parties du monde les plus peuplées, l'Inde et la Chine, jamais une seule langue n'a pu s'imposer. En Inde, à côté de la vingtaine de langues officielles, chaque État en utilise de nombreuses autres ; en Chine, c'est

[323] *villarum vocabula, quae ex longivitate quasi barbara videbantur, nominibus quae eis modernitatis indidit, commutavi*. Dirk BLOCK, « Der urkundliche Namenbeleg und seine Vorlage », in Rudolf SCHÜTZEICHEL (Hrsg.)**,** *Ortsname und Urkunde, Frühmittelalterliche Ortsnamenlieferung*, Heidelberg, 1990, p. 259-265 (ici p .259).
[324] Stefano LANUZZA, *Storia della lingua italiana*, Rome, 1994.

par dizaines qu'elles se comptent, avec des millions de locuteurs chacune[325]. Même en Europe, rares sont les pays à ne pratiquer qu'une seule langue « nationale »: la Belgique en a deux, le Luxembourg et la Suisse trois. Raisonner en centralisateur unitaire et forcené n'est plus de mise : la rapidité avec laquelle les parlers vernaculaires de l'immense Russie ont retrouvé leur vigueur à la chute du régime communiste suffit à s'en convaincre.

Comment imaginer qu'il ait pu en être autrement dans l'Antiquité ? Le plurilinguisme, de règle au sein de la mosaïque langagière de l'immense creuset multiculturel de l'Empire romain n'a jamais constitué un obstacle à la *pax romana.* La coexistence simultanée de plusieurs langues s'établissait en fonction des différents niveaux de culture et au gré des exigences. Il ne subsiste apparemment aucune trace de conflit linguistique à l'époque antique: là où il s'imposait, le bilinguisme s'est transmis d'office, pendant des siècles, presque au même titre que la langue maternelle. Le fait que l'immense majorité de ces populations ait été analphabète n'avait aucun espèce d'importance. Comme le rappelle fort justement Geneviève Bührer-Thierry, « on n'apprend pas les langues étrangères dans les livres »[326], car la réalité du terrain passe par une multitude de stades intermédiaires : diglossie, naissance de substrats, multilinguisme ou bilinguisme. Que dire de la Gaule Belgique, creuset de mélanges identitaires et linguistiques pendant de longs siècles, loin de ce vieux manichéisme outrancier qui a tracé des provinces au cordeau, séparant irrémédiablement Celtes, Germains et Romains ? Personne n'a jamais été en mesure de déterminer les langues de ces Belges et César nous laisse entrevoir une réalité ethnique et linguistique complexe : *Hi omnes lingua, institutis, legibus inter se diferunt*. La plupart des Belges sont, dit–il, d'origine germanique, et viennent de contrées au-delà du Rhin. Ce ne sont pas des Celtes et ilsd ne parlent pas la même langue : ils pratiquaient donc sans doute une langue germanique[327]. Combien d'individus devaient déjà y maîtriser une ou plusieurs langues différentes, de par leur origine, leur mariage, leur commerce avec des « étrangers » vivant à une lieue de chez eux ? *Agnus,* l'aristocrate « franc» inhumé à Kirschnaumen au début du VI^{e} siècle, n'était devenu austrasien que par les hasards politiques de son époque ; il parlait un dialecte germanique mosellan tout en pratiquant automatiquement le latin, mais portait un nom romain et habitait un *Noviomagus* celtique. On a cité l'exemple de l'Egyptien Apion, qui parlait son idiome ancestral, connaissait le grec devenu langue officielle de son pays et avait appris le latin par nécessité professionnelle. Dix–huit siècles plus tard, la

[325] Cf. http://www.ethnologue.com/home.asp; ww.tlfq.ulaval.ca/axl/langues/acces_languesmonde.
[326] Geneviève BÜHRER–THIERRY, « Étrangers par la foi, étrangers par la langue : les missionnaires du monde germanique à la rencontre des peuples païens », in *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public* (30^{e} congrès), Göttingen, 1999, p. 259–270 (ici p. 265 n. 5).
[327] *Commentarii de bello gallico,* II, 4. Cf Bernard SERGENT, *op. cit.*, p. 84.

Guinéenne qui a défrayé la chronique internationale en 2011 n'a pas agi différemment : elle parle son dialecte vernaculaire, pratique le français imposé par le colonisateur de l'ancienne Afrique Occidentale mais s'exprime aussi en anglais, langue de son pays d'adoption.

B. Un multilinguisme bien enraciné

Il a été admis longtemps que la civilisation gauloise aurait été rapidement submergée par le système gallo-romain. On s'est rendu compte qu'il n'en était rien et que cette culture avait survécu et résisté au delà des estimations classiques : de nombreuses racines gauloises subsistent toujours dans les différents parlers régionaux et des centaines de noms de lieux celtiques parsèment ainsi encore le pays. La dénomination générique des peuples protohistoriques entrait fréquemment dans ces compositions, tel *Augusta Trevirorum*. Dans la modification radicale intervenue au III^{e} siècle parmi les noms de cités, les appellatifs ethniques reviennent en force : *Divodurum* s'efface ainsi au profit de la *civitas Mediomatricorum*. Une cinquantaine de villes de Gaule du Nord, et non des moindres, changent ainsi d'appellation et adoptent, de manière quasi–définitive, la désignation ancestrale du peuple celtique attaché au territoire de la cité[328].

Les *vici* avaient le plus souvent conservé leur nom celtique alors que pratiquement aucun centre de quelque importance ne porte de toponyme germanique, même dans la région de Sarrebourg, où l'emprise germanique est totale. L'eau y a joué un rôle fondamental, avec une place bien ancrée pour l'indo-européen et le gaulois alors que le latin est rare et le germanique absent : on verra plus bas qu'il subsiste davantage de *condate* celtiques que de *gaimundias* germaniques pour désigner un confluent.

La pérennité du nom des rivières mosellanes, le plus souvent indo-européens, est frappante. La Moselle (ie **mod*, humide); La Sarre (ie **sar*, couler) ; la Blies (ie **blais*, brillant) ; la Seille (ie **salja*, sel) ; la Nied (ie **neid*, couler), avec une différenciation entre la Nied allemande, *Idona* (*Itona* 1018) (ie **idona*, gonfler) et la Nied française, *Axonna* [329]. Ces termes se sont maintenus, comme hydronymes, mais ils ont également été cristallisées dans le nom des *pagi*, preuve implicite de leur ancienneté: *Albensis*, *Aquilensis Moslensis*, *Nidensis*,

[328] Michel ROUCHE, « Le changement de nom des chefs–lieux de cité en Gaule au Bas-Empire », *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 1968, p. 47-64.
[329] Monika BUCHMÜLLER, Wolfgang HAUBRICHS, Rolf SPANG, « Namenkontinuität im frühen Mittelalter. Die nichtgermanischen Siedlungs–und Gewassernamen des Landes an der Saar », *op. cit.*

Salinensis, *Saroensis*, *Scarponensis*[330]. L'eau a également joué un rôle de premier plan dans le choix des sièges d'archidiaconés et de doyennés, renforçant leur caractère d'ancienneté : ils sont quasiment tous en rapport avec la Moselle, la Seille, la Sarre ou un autre sous–affluent et les exceptions ne sont dues qu'à des modifications de date récente. Et ce n'est certainement pas un hasard si Metz a été édifié au confluent de la Moselle et de la Seille.

Il est significatif de constater également que la microtoponymie mosellane recèle encore divers termes d'origine celtique, y compris et surtout en zone germanophone. On a déjà évoqué la pérennité du gaulois **cammino*, conservé aussi bien en latin qu'en germanique : *villa Caminitto* de 783 (Cheminot) en zone romane s'oppose aux dérivés de type *Kem*, *Kiem*, s'appliquant toujours à une voie romaine. Beaucoup de formes restent encore à découvrir dans les cadastres, tel ce *Kemerbech*, à Marthille[331]. Et le maintien du *K* à l'initiale (*kem*) – alors qu'il évoluera en *CH* (*chemin*) en roman– indique une longue pratique du germanique, bien avant le haut Moyen Âge. On remarquera ainsi la forme mixte *Konacker*[332]. Y a-t-il plus bel exemple que celui de Nicetius, cet évêque qui érige son palais à *Mediolanum* ? Un terme gaulois pour un prélat trévire en plein VI^{e} siècle, et dans un territoire en théorie germanophone. Même au cœur de la plus puissante zone relique de Belgique Première, c'est le gaulois qui reste employé. Et l'édifice avait été bâti au confluent du Dhron et de la Moselle. Qu'Ausone l'appelle *Drahonus* et Fortunat *Rodanus* ne change pas grand chose : ils sont tous deux celtiques[333].

Dans ce panorama particulier régi par la frontière linguistique, la répartition contrastée des toponymes laisse entrevoir deux zones linguistiques anciennes : un secteur de langue gauloise devenu plus tard romanophone – et probablement bilingue par endroits – et un autre germanique, demeuré germanophone. Dès avant l'arrivée des Romains, les deux langues étaient donc en usage chez les Médiomatriques : c'est la seule explication plausible à ces exemples de bilinguisme gallo–germanique, issu d'une cohabitation séculaire. Kirschnaumen (*Numagon*, X^{e} siècle) est une pure formation gauloise, un *Noviomagus* (nouveau marché). Que le thème d'origine ait évolué en un germanique *Naumen* en dit long sur la langue parlée dans cette zone mosellane, longtemps avant les « Invasions ». Car l'occupation gallo-romaine importante du secteur aurait dû déterminer une évolution latine de la racine sur un modèle classique, tels *Neujon* (Gironde), *Nijon* (Haute–Marne) ou encore *Noyon* (Oise), tous issus d'un *Noviomagus* semblable. Koenigsberg déjà évoqué (*Conemonte* 894, *Chunisberch* IX^{e} siècle) a été formé sur le

[330] MGH *Capitula* II p. 194, 195.
[331] Communication inédite d'un prospecteur local, Marcel Geber.
[332] *Kimmacker*, 1686 ; Henri HIEGEL, *op. cit*., p. 194.
[333] Nancy GAUTHIER, *L'évangélisation des pays de la Moselle*, p. 183-185.

celtique **cunos* (montagne) qui aboutira à une tautologie germanique lorsque le premier terme ne fut plus compris et fut remplacé par *berg*. A remarquer, dans la même zone : Haute–Kontz (*Cons* 1230, *Oberkunch* 1304) et Contz–les–Bains (*Cand* 1200, *in inferiori Cuntz* 1256), deux autres exemples de germanisation, mais d'un prototype gaulois **condate*. L'absence de latinisation donne, une fois encore, la mesure de l'influence de la langue parlée. Autre illustration avec *Gaimundas* (706), toponyme originel de Sarreguemines, terme germanique qui a remplacé un *condate* gaulois, mais resté cristallisé en microtoponymie sous la forme de *Cantzerbrück*[334].

La mixité adopte parfois des formes plus complexes. Selon Jules Vannérus[335], la rivière Fentsch, issue du latin *fontes*, conserve son appellation d'origine dans le toponyme Daspich *(Dans–vicus*), issu d'une racine celtique *Dana* (cf. Don, Danube)[336].Toutefois, si la rivière se nomme Fentsch, le village où elle prend sa source s'appelle Fontoy (*ad Fontes* 959) mais ses habitants *Fenschois*. À Audun-le-Tiche, la plupart des découvertes d'époque romaine proviennent d'un lieu-dit *Rancy*, vestige d'un **Ranciacum* disparu, formé sur un anthroponyme latin *Rantius* ou *Rancius*, peu fréquent dans la région[337]. On peut penser que ce personnage a laissé son nom au domaine ; mais il en possédait sans doute un autre dans le village voisin de Rédange, resté germanophone, où le cadastre a conservé un lieu-dit *Rentzig*, cette fois sous forme germanique.

De nombreuses attestations de bilinguisme latin–germanique montrent une forte poussée de germanisation tant dans l'évolution de différentes formes, que dans le maintien de certaines autres ou encore l'emploi de descriptifs germaniques, beaucoup plus précoces qu'on l'aurait pensé. Bien des toponymes en *–acum* attestent de cette évolution : Kuntzig , (*Conziago* 792, NP latin *Contius*), Sentzig (*Sinziche* 1202, NP latin *Cincius*) Brettnach (*Bretenaco* 997, NP latin *Brittanus*), Kemplich, (*Kempucele* 1226, NP latin *Campilius*), Preisch (*Brisichi* 963, NP latin *Brisius*).Il faut noter les formes bilingues comme Rodemack, associant le germanique *rot* au latin *maceria* (mur, ruine), emploi du reste fréquent dans divers composés mixtes *Macheren/Maizière.* On peut encore évoquer des toponymes tels *Scoway* (1246) devenu Zoufftgen, qui postule une racine latine germanisée. Le toponyme *Yutz* est significatif : il provient du latin *Judicium* (*Judich* 830), mais qui a subi une forte évolution germanique que l'on peut comparer avec le traitement roman du même terme, qui évolue en *Gy*

[334] Émile LINCKENHELD, *Les limites de la Belgica et de la Germania en Lorraine*, p. 223.
[335] Jules VANNERUS, « À propos de Daspich et d'Orwich–lèz–Florange », *Annuaire de la Société luxembourgeoise d'études linguistiques et dialectologiques*, 1930, p. 34-65.
[336] Julius POKORNY, *Indogermanisches etymologisches Wörterbuch*, t. 1, p. 175
[337] Monika BUCHMULLER–PFAFF, *Die –(i)acum Namen der römischen Provinz Belgica Prima*, p. 140.

*(*Haute–Saône)[338]. L'archéologie atteste même la précocité du phénomène avec l'estampille de tuilier ADIUTEX – formée à l'évidence sur IUDEX –, retrouvée en abondance dans nombre de bâtiments, de Trèves à Metz. Cette trouvaille confirme le fonctionnement de cet atelier installé à Yutz dès le I[er] siècle[339], et par là–même l'ancienneté de la germanisation du terme.

On a déjà évoqué les vestiges microtoponymiques formés sur le latin *Plenter* et attestant la culture de la vigne [340]. Il en existe bien d'autres. Il est vraisemblable que divers appellatifs liés au règne de la nature, et attestés précocement, aient fait partie d'une strate toponymique archaïque – la plus ancienne ? – que l'on retrouve dans les trois langues en usage chez les Médiomatriques : le gaulois **maro–iola*, [grande clairière] (*Mariolas* 691, Marieulles), le germanique *moor–bach*, [ruisseau du marais] (*Marxbach* 821, Marspich), et le latin *Exsarto villa* (708) [défrichement] (Nonsard). En toute logique, ces vestiges liés à l'environnement naturel sont beaucoup plus nombreux dans les archidiaconés germaniques, et confirment l'ancienneté du phénomène. Ainsi ces formes germaniques précoces, liées à un environnement rustique ; †Zimmerfeld (Dabo) *Sommerweld* 721, désignait un champ de céréales d'été, †Kuhberg (Dabo) *Cuobergen* 724, une montagne à vaches ; †Lutzelhofen (Maxstadt) *Lucelhoven* 875, une petite ferme.

Il est impossible de dresser une liste, même approximative, de toutes ces péripéties linguistiques qui font l'originalité du cadre mosellan ; il s'avère ainsi difficile de connaître la raison pour laquelle certains termes se sont maintenus et d'autres pas : ainsi la « rivière pierreuse », *Caranusca*, qui a laissé son nom à un gîte d'étape, conservé à l'époque moderne dans le nom du village voisin de *Garche*, est–elle devenue le ruisseau du *Kieselbach*. Le nom aurait tout aussi bien pu se transformer en doublet. Dans un tel contexte, tout est possible : au même titre que ces toponymes germaniques, auxquels les scribes carolingiens n'ont rien modifié, ou les nombreuses variations de suffixes, les doublets font partie intégrante de ce panorama mosellan.

[338] Jean–Pierre CHAMBON, « Zones d'implantation publique au haut Moyen Âge précoce dans le nord de la cité de Besançon. L'apport de l'analyse diachronique des noms de lieux » in Dieter HÄGERMANN, Wolfgang HAUBRICHS, Jörg JARNUT (Hrsg.), *Akkulturation. Probleme einer germanisch–romanischen Kultursynthese in Spätantike und frühem Mittelalter*, Berlin, p. 221-256 (ici p. 240).
[339] Andrea BINSFELD, « Aussagemöglichkeiten von Ziegelstempeln am Beispiel des Materials aus der frühchristlichen Kirchenanlage in Trier», *op. cit.*
[340] Max PFISTER, « Die sprachliche Situation zwischen Maas und Rhein im Frühmittelalter », in Kurt GÄRTNER und Günter HOLTUS, *Beiträge zum Sprachkontakt und zu den Urkundensprachen zwischen Maas und Rhein*, Trier, 1995, p. 61-94 (ici p. 67).

C. Une double toponymie aux alentours de la frontière linguistique

Les nombreux doublets s'inscrivent tout naturellement dans ce contexte car ils sont directement issus de ce bilinguisme. Loin de concrétiser une lutte immémoriale entre deux blocs linguistiques comme on l'a dit longtemps ou même de représenter l'extinction progressive de la langue d'une zone minoritaire comme on le pense à présent, ils illustrent simplement l'alternance d'une sphère langagière à l'autre, du germanique au roman. L'intervention de la langue parlée semble souvent déterminante car les formes dialectales, germaniques la plupart du temps, s'opposent à des compositions savantes, manifestement issues du domaine de l'écrit : *Bolchen*/Boulay, *Kettenchen*/Chailly, *Kuntzig*/Clémency, *Lörchingen*/Lorquin… On peut en effet y reconnaître deux niveaux de langue différents, une alternance entre la langue parlée des campagnes et les formes romanes émanant des attestations écrites. Un phénomène qui serait resté imperceptible sans la fixation toponymique.

Car de nombreuses formes semblent artificielles et proviennent indubitablement d'actes administratifs, bien que certaines aient néanmoins fini par se fixer. Ainsi *Bassompierre* (écart de la commune de Boulange), qui n'est probablement qu'une forme savante, la transcription latine du doublet populaire *Bettstein* ; le premier terme reste totalement obscur alors que le toponyme germanique renvoie à un prototype connu, une composition sur *bed* = prière (cf. Bettborn, Bettviller, tous deux attestés comme *Bedebur* au Moyen Âge[341]), désignant sans doute un mégalithique ou une pierre « sacrée » que le christianisme a longtemps combattue. Autre exemple, celui de Thionville, connu dès 753 sous la forme *Theodonisvilla*, élaboré à partir d'un anthroponyme germanique. Abondamment cité par la suite, le toponyme sera sans cesse en concurrence avec le germanique *Dietenhoven*, qui paraît au moins aussi ancien. L'alternance sera constante tout au long de l'histoire, mais il semble bien que les attestations du modèle roman émanent en priorité des sources diplomatiques et des chancelleries carolingiennes, alors très actives, le palais local étant très prisé jusqu'au X^{e} siècle. De plus, les toponymes en *–ville* sont peu courants en Moselle, particulièrement en zone germanophone, et on peut y reconnaître l'action de clercs latinophones alors qu'aujourd'hui encore, dans le pays thionvillois, la cité est toujours connue sous l'appellation dialectale de *Diddenuewen*[342].

[341] Henri HIEGEL, *op. cit*., p. 58-59.
[342] Philippe LAMAIR, « Recherches sur le palais carolingien de Thionville», *op. cit.*

Ces doublets sont la quintessence du bilinguisme, expression vivante de cette frontière des langues bien plus mouvante qu'on ne l'a dit, zone mixte qui fait la particularité et l'originalité de l'espace mosellan, où ils sont tous situés. Le phénomène est donc linguistique et non pas historique. Ce qui amène une constatation pour le moins surprenante : alors qu'ils sont tous massés le long de la frontière des langues en Moselle, on n'en connaît aucun dans la vallée de la Moselle tréviroise, pourtant riche en toponymes latins et en zones romanophones.

Il y a là un paradoxe, et non des moindres : nulle part ailleurs, on n'a comptabilisé autant de Germains depuis le Bas-Empire, tant défenseurs qu'envahisseurs de la Gaule et de sa capitale. Nulle part ailleurs, les castels ou *burgi* n'étaient plus nombreux et mieux implantés qu'ici. Ces places fortes constituent une parfaite illustration d'occupation militaire germanique avérée, attestée par l'archéologie et parfois confirmée par les textes. On est là dans le creuset de l'histoire, à proximité du *limes* romain, défendu par des cohortes d'auxiliaires militaires germaniques et en plein cœur de la zone de prédilection des conquérants francs précoces, avec les milliers de sépultures de Krefeld–Gellep ou de Rübenach. Pourtant, la langue et la toponymie latines se sont maintenues ici avec une vigueur et une longévité exceptionnelles, sans le moindre doublet germanique connu. Trèves elle–même, réputée « prise » au moins quatre fois par les Francs, bien qu'elle n'ait jamais connu de destruction massive, a souffert dans son intégrité, comme l'atteste le transfert de la capitale des Gaules vers Arles au début du V^{e} siècle.

On a déjà invoqué, sans effet, un hypothétique « limes mosellan » pour justifier le tracé de la frontière linguistique. Mais là où les *castra* sont cette fois bien réels et en nombre, comme dans cette vallée de la Moselle, enjeu de toutes les invasions, le germanisme est non seulement inexistant, mais la région s'est révélée championne de la romanité. La logique la plus élémentaire aurait voulu que s'instaure alors une modification linguistique et toponymique, une différenciation entre la romanité finissante et la germanité conquérante des nouveaux venus. Mais jamais la moindre ébauche de frontière linguistique n'a été décelée dans cette vallée de la Moselle allemande. Aucun doublet, aucun changement de suffixes, aucun mouvement entre les deux zones de contact linguistiques. De même, on peut légitimement s'interroger sur le destin différent de Metz et de Trèves. Comme l'indique le tracé de la frontière des langues et la répartition toponymique, Metz a été contourné, mais ce ne fut pas le cas de Trèves. Sans armée véritable, sans cordon défensif, Metz n'aurait jamais pu résister à de véritables invasions. Mais Trèves, hyper–protégée, aurait, quant à elle, été submergée ? S'il n'existe aucune frontière linguistique à Trèves alors que tous les facteurs

étaient sur–représentés, c'est que les Francs n'y sont pour rien. La *Mosella romana* et toutes les zones-reliques restées latinophones, interprétées comme des îlots de résistance à la germanisation mérovingienne, sont en fait des foyers de romanisation au cœur d'une province restée d'essence germanique. Ainsi Trèves et sa périphérie, concrétisation de la puissance de la capitale des Gaules, au cœur d'une région fortement romanisée, que les invasions n'ont pas bouleversée, et qui a n'été gagnée par le germanisme que bien plus tard.

Lorsque deux langues s'affrontent, il semble peu probable qu'on assiste à la formation d'une frontière linguistique, mais bien davantage à la naissance d'isolats et de zones reliques, telle la *Mosella romana* tréviroise, qui finissent par disparaître. Un panorama tout à fait identique a du reste été relevé en Autriche, particulièrement dans la région de Salzbourg, avec des îlots linguistiques latins au cœur d'un océan germanique, mais sans la moindre trace de frontière linguistique[343]. Il est difficile d'imaginer dans ce cas précis une région romaine dont la langue et la toponymie auraient été profondément bouleversées par des invasions germaniques et qui n'aurait conservé que quelques vestiges linguistiques en tant que bastions d'une héroïque résistance romaine. Il faut y reconnaître le véritable impact d'invasions, selon un processus de résistance tout à fait naturel, sans aucun lien avec l'émergence d'une frontière linguistique.

C'est la démonstration que les nouveaux venus germaniques ne sont pour rien dans ce paysage linguistique; car, s'il existe un secteur de Belgique Première où une frontière linguistique aurait du s'instaurer en priorité, c'est incontestablement ici et nulle part ailleurs. Se dessine à présent un corrolaire incontournable : les Francs sont étrangers à la genèse de la frontière linguistique lorraine et la langue mosellane ne leur doit rien.

[343] « La situation générale est donc celle du bilinguisme roman-germanique, dans la mesure où il n'existe pas de frontière linguistique mais seulement des isolats » : Geneviève BÜHRER–THIERRY, *op. cit*, p. 264-265; Cf. Peter WIESINGER, « Oberösterreich als mehrsprachiger Siedlungsraum », in Friedhelm DEBUS, *Namen in sprachlichen Kontaktgebieten*, Hildesheim, 2004, p. 39-98.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Parvenu au terme de cette recherche, quel bilan peut–on dresser, en dernière analyse, de l'espace mosellan au haut Moyen Âge ?

Une Moselle franque ?

L'interprétation des sépultures, exhumées en nombre en Lorraine au XIX^e^ siècle et longtemps considérées comme celles des envahisseurs francs de la Gaule aux V^e^ et VI^e^ siècles s'est radicalement modifiée depuis plusieurs années. L'archéologie moderne a démontré qu'elles ne pouvaient, bien évidemment, pas provenir exclusivement de nouveaux arrivants, mais devaient inclure celles des autochtones gallo-romains . Et les tombes qui se démarquent des autres s'avèrent bien moins nombreuses que prévu et ne présentent aucun cachet germanique véritable : elles illustrent une simple évolution des coutumes funéraires, sans apport extérieur notable. Car ce qu'on a longtemps appelé le faciès « franc » est né en territoire romain et ne reflète que des modifications sociales, culturelles et funéraires de Germains installés en Gaule, souvent dès le Bas-Empire. Davantage inspirés des modes en vigueur dans l'armée romaine que des traditions germaniques, il concrétise une symbiose entre la militarisation et l'ascension sociale et politique de mercenaires étrangers. Là où on avait voulu voir des vagues d'envahisseurs, il ne reste plus que des auxiliaires militaires qui ont su tirer parti d'un Empire en pleine déliquescence politique. Encore faut–il que ces inhumations soient suffisamment caractérisées : en effet, alors que ce processus est patent dans les nécropoles de Gaule du Nord, il n'a laissé que fort peu de traces véritables en Belgique Première.

La part des Francs dans ces nécropoles lorraines est donc impossible à estimer avec précision et doit être largement revu à la baisse. D'autant qu'un autre problème est venu considérablement modifier les perspectives traditionnelles : l'existence même de ces Francs a définitivement été mise à mal par le concept d'ethnogenèse. Celui-ci a réduit les vagues germaniques conquérantes, imaginées par un XIX^e^ siècle nationaliste, à des amalgames de groupuscules sans aucune unité ni véritable individualité, tant ethnique, culturelle que linguistique. Et il est de plus en plus vraisemblable que c'est Rome qui a façonné cette allégorie des « Barbares », instrumentalisée par un pouvoir en quête constante d'une « rhétorique socio–politique »[1] qui finira par le mener à sa perte.

Par voie de conséquence, il semble difficile de continuer à défendre l'hypothèse d'une colonisation franque, guerrière ou plus pacifique.

[1]Magali COUMERT, Bruno DUMÉZIL, *op. cit.*, p. 23.

Par ce fait, il est devenu assez délicat de continuer à attribuer à ces Francs la langue germanique toujours en usage dans une bonne partie de l'espace mosellan. Alors qu'on l'a abusivement qualifiée de « francique », son absence d'unité dialectale interdit de l'assigner à un groupe ethnique particulier. Il est en outre impossible de persister à faire de ces parlers mosellans l'émanation d'un vaste empire où la langue aurait déterminé la nationalité. La réalité linguistique, infiniment plus complexe qu'on ne l'a cru, ne peut se résumer à un concept aussi réducteur et caricatural qu' *une langue, une nation.* L'allemand n'a jamais été la langue ni d'un seul peuple ni d'une seule nation. « L'imaginaire d'une langue nationale »[2], comme l'écrit Paul Cohen, n'est plus de mise. On admet aujourd'hui qu'au haut Moyen Âge, l'identification d'un groupe humain par sa langue relève d'un mythe. Et dans le cas, fort improbable, où une langue aurait malgré tout pu être assimilée à une identité ethnique, ses locuteurs ne s'en sont jamais prévalus[3].

Il faut se rendre à l'évidence : en fonction des derniers acquis de la science, les acteurs essentiels du germanisme traditionnel, les Francs, tout comme les autres nouveaux venus germaniques du reste, ont perdu « leur » langue : ethnicité et réalité linguistique s'estompent définitivement[4].

Une des particularités essentielles de l'espace mosellan, la frontière linguistique, ne peut donc plus passer pour le point d'arrêt d'une colonisation germanique face à des territoires restés gallo-romains. Elle ne peut plus délimiter deux zones de peuplement romano–germanique, ni même être considérée comme la résultante d'une compensation linguistique dans une zone de bilinguisme. Ces conceptions postulent en effet un modèle colonial, privilégiant des conquêtes militaires, préludes à une expansion territoriale. Et ce qui était devenu une image canonique de l'historiographie nationale, la colonisation franque de la Moselle, tellement évidente qu'elle ne nécessitait même plus de démonstration et s'imposait d'elle–même comme une vérité incréée, n'a donc plus aucune légitimité. Les concepts traditionnels de *Germanische Landnahme* et *Siedlungsgeschichte* s'éloignent définitivement du paysage mosellan. Autre corollaire incontournable, la toponymie mosellane**,** à la tonalité éminemment germanique, peut difficilement continuer à passer pour l'émanation d'une telle colonisation, même atténuée et parée d'atours plus pacifiques. Car l'argumentaire toponymique, qui a toujours constitué le socle de tout l'édifice,

[2] Paul COHEN, « L'imaginaire d'une langue nationale: l'État, les langues et l'invention du mythe de l'ordonnance de Villers–Cotterêts à l'époque moderne en France », in *Histoire Épistémologie Langage,* t. 25/I, 2003, p.19-69.

[3] « Falls es im frühen Mittelalter eine Identität durche Sprache gegeben hat, dann machten die Menschen davon offenbar wenig Gebrauch » Hans-Werner GOETZ, «Lingua. Indizien und Grenzeneiner Identität durch Sprache im frühen Mittelalter », in Walter POHL, Bernhard ZELLER (Hrsg.), *Sprache und Identität im frühen Mittelalter,* Wien, 2012, p. 61-73 (ici p.73).

[4] Dieter GEUENICH, « Die Sprache und die Namen der frühen Alamanen als Indizien eines Alamanischen Gemeinschftbewusstseins » in Walter POHL, Bernhard ZELLER (Hrsg.), *Sprache und Identität im frühen Mittelalter,* Wien, 2012, p.161-170.

s'effondre du même coup. L'origine des centaines d'–*ange* des campagnes mosellanes est donc à rechercher ailleurs.

On réalise ainsi la profondeur de l'abîme qui sépare les concepts historiographiques classiques de la réalité telle qu'elle se profile à présent. On a toujours présupposé une Belgique Première dépeuplée à la suite des incursions germaniques de la fin du Bas-Empire et pour ainsi dire « ressuscitée » par des arrivées massives aux V^{e} ou VI^{e} siècles. On a conjecturé une Moselle d'essence franque et tenté d'y adapter, *a posteriori*, tous les éléments censés s'y rattacher et susceptibles de la démontrer. Une argumentation totalement inversée, fondée sur un raisonnement entièrement falsifié qui n'a jamais fait l'objet de la moindre validation scientifique, et dont la matérialité n'a jamais été confortée par aucune étude sérieuse de l'occupation du sol. Le redoutable syllogisme selon lequel tout ce qui était germanique ne pouvait être que franc a constitué la base d'un mythe historiographique encore vivace. C'était prendre l'effet pour la cause, en tout anachronisme. Avec comme aboutissement un panorama véritablement ubuesque : plus le « dossier franc » s'épaissit, plus les incohérences s'accumulent et plus la matérialité de la conquête de l'espace mosellan se réduit comme une peau de chagrin.

En paraphrasant Karl-Ferdinand Werner, on serait tenté de dire que celui qui, en 2012, persiste à parler d'origine franque pour le germanisme mosellan se trompe d'époque et fait preuve, pour reprendre cette fois les termes de Michel Banniard, d'une « cécité historique » assez remarquable[5].

Un espace mosellan original ?

Ce n'est qu'en s'exonérant de ces concepts historiques largement dépassés, que l'espace mosellan pourra retrouver son identité propre. À présent libéré du carcan *invasions–colonisations*, il dévoile un panorama totalement renouvelé, caractérisé par une étonnante pérennité des structures romaines du Bas-Empire : un triptyque combinant, comme l'a souligné Michel Banniard, christianisme, latinité, et romanité[6].

La terre et l'impôt, éléments fondamentaux du système économique de l'Occident, sont restés parfaitement maîtrisés bien au–delà de la fin de l'Empire romain : il est à présent démontré que le système fiscalo–foncier du Bas-Empire a perduré en Gaule, pratiquement sans aucune modification structurelle, tout au long du haut Moyen Âge. Parallèlement, le mouvement que

[5] Michel BANNIARD. « La cité de la Parole : Saint Augustin entre la théorie et la pratique de la communication latinophone », *Journal des savants*, 1995, n°2, p. 283-306 (ici p. 285, au sujet de la latinité africaine).
[6] *Id.*, « La voix et l'écriture : émergences médiévales », *Médiévales*, t. 25, 1993, p. 5-16 (ici p. 6).

Suetone appelait encore au début du II^e siècle, *superstitio nova et maleficia*[7], a réussi à pénétrer au plus profond de la société romaine. Le christianisme a ainsi peu à peu noyauté son cadre administratif, au point de le remplacer aussi habilement que sûrement. À la fin du Bas-Empire, l'évêque chrétien a mis la main sur la cité romaine et ses infrastructures, puis l'a transformé en diocèse. Le diocèse et l'évêque, la terre et l'impôt seront ainsi les bases incontournables de ce qu'on nomme aujourd'hui le premier Moyen Âge.

Au cœur de ce contexte toujours pénétré de romanité, les nouveaux venus germaniques n'ont joué qu'un rôle mineur. Il reste peu de place en effet pour ces Francs dont on a fait, beaucoup trop rapidement, les maîtres de l'espace mosellan, mais dont la réalité historique et l'impact véritable s'estompent chaque jour davantage. En fait, la germanisation n'est pas au rendez–vous. Et une conclusion s'impose : l'Austrasie n'a jamais été qu'un concept politique, le vernis superficiel d'un cœur resté romain.

On assiste, en revanche, à un retour de valeurs ancestrales : le sel médiomatrique, « l'or blanc de Lorraine », reprend en effet la place qu'il avait occupée à l'époque protohistorique et la vallée de la Seille revient alors au premier plan. Comment trouver une autre justification au choix de Vic et de Marsal, dont la proximité surprend, comme sièges d'immenses archidiaconés ? L'organisation ecclésiastique n'a fait que retrouver ces centres sauniers proto-historiques, devenus étrangement silencieux à l'époque romaine, mais qui renouent alors avec des activités économiques de premier plan comme en témoigne le nombre éloquent d'ateliers monétaires qui y sont implantés au haut Moyen Âge. Et quelle plus belle illustration que cette découverte, toute récente, du plus grand trésor médiomatrique jamais mis au jour en Moselle[8] ? L'abondant numéraire ainsi que les multiples accessoires qui l'accompagnaient – dont beaucoup sont encore en cours d'expertise – indiquent qu'il s'agit de bien autre chose que de la simple cache d'un millier de monnaies des divers peuples de la Gaule encore indépendante. Pouvait–on rêver, pour cette trouvaille, plus beau symbole que ce minuscule village du Saulnois de l'archidiaconé de Sarrebourg, significatif de l'identité mosellane s'il en est : Bassing ?

Étrangement silencieux également, un germanisme indigène, qui n'avait à l'évidence jamais disparu, fait sa réapparition. Là réside en effet une des grandes originalités de l'espace mosellan : le triptyque antique – christianisme, latinité, romanité – a exploité un germanisme vernaculaire, l'a (re)modelé mais sans jamais le détruire ou même l'effacer et a instauré un système toponymique qui lui a conféré son individualité tout en assurant sa pérennité. Ce n'est pas une province gallo-romaine germanisée ou franconisée que l'on découvre, mais un germanisme romanisé. Tout comme la culture romaine n'a jamais étouffé le fonds celtique, elle n'a fait que

[7] SUETONE, *Duodecim Caesares, Nero Claudius Caesar,* XVI, traduction Charles-Benoit HASE, Paris, 1828, t. 2 p. 171.
[8] Inédit; article du Républicain Lorrain, 30 novembre 2012 ; cf. *Archéologia* n° 507, février 2013, p. 5.

coiffer le germanisme ancestral de Belgique Première. Elle n'a jamais tenté de l'éradiquer, elle l'a simplement maîtrisé : *Tietenhouen* n'a pas disparu, mais a continué à côtoyer *Theodonisvilla*.

On ne pouvait espérer meilleure preuve de l'origine immémoriale de ce germanisme mosellan que la frontière linguistique, qui épouse fidèlement les limites de l'ancien diocèse médiomatrique. On s'est essentiellement préoccupé de ses origines sans s'intéresser véritablement à son parcours, resté quasi–immuable : il fournit pourtant à lui seul la solution de l'énigme et la justification de son tracé, qui n'est illogique qu'en apparence. Démontrer que cette frontière linguistique coïncide parfaitement avec la limite du diocèse médiomatrique équivaut à prouver explicitement que les invasions germaniques n'ont aucun rapport, ni de près ni de loin, avec la genèse de cette limite des langues. Admettre que le diocèse reprend le territoire de la cité antique, c'est reconnaître sans ambiguïté son origine gallo-romaine : le panorama régi par la frontière linguistique ne peut donc qu'être antérieur au haut Moyen Âge. Et le paysage rigoureusement identique que l'on découvre dans le diocèse de Trèves voisin, confirme la validité d'un processus qui ne peut être le fait du hasard. Cette convergence ne peut être fortuite ; elle valide une hypothèse qui s'inscrit parfaitement dans le contexte de pérennité antique qui a régi toute la Gaule Belgique durant de longs siècles. Il faut insister sur le caractère intemporel de cette frontière linguistique, incrustée dans l'histoire lorraine, sans y avoir jamais joué aucun rôle véritable. Pas davantage comme limite des innombrables partages que connut la province – depuis la naissance de la Lotharingie jusqu'à la création des duchés de Lorraine et de Bar – que comme démarcation lors de l'annexion de 1870 ! Car la frontière linguistique était devenue, depuis longtemps, un cadre presque naturel, intégrée à l'environnement, enracinée dans l'espace belge au point de faire corps avec le paysage, étrangère aux bouleversements historiques. Elle était, et reste encore, partie intégrante de ce *Pays d'Entre Deux,* plaque tournante entre Gallo-Romains et Germains et leurs héritiers : seul le nationalisme du XIX^{e} siècle a rompu cet équilibre multiséculaire.

Pendant des siècles, on a lié la frontière linguistique à la présence d'ethnies différentes sur le sol lorrain: or, elle est tout ce qu'on veut sauf une frontière de peuplement. Face au latin, elle apparaît davantage comme la limite fluctuante d'un bilinguisme antique sur laquelle les temps mérovingiens n'ont exercé aucune influence. La frontière des langues n'est en fait qu'un miroir antique. Ses modifications ne sont pas la résultante de l'affrontement de deux civilisations mais des variations issues d'un bilinguisme ancestral : ce n'est pas l'effet du hasard si les doublets se massent en priorité à la limite de l'archidiaconé de Metz, dans le couloir du Warndt, aux points de contact avec les zones germaniques.

La langue mosellane constitue une seconde preuve directe, et toujours vivace, de son origine immémoriale. La diversité dialectale de la Moselle germanophone concrétise la frange ultime de zones linguistiques différenciées, qui se rattachent aux aires luxembourgeoise, mosellane et rhénane. Jamais cet espace linguistique n'aurait présenté un tel aspect s'il avait été l'héritier d'une implantation massive et uniforme d'origine extérieure. On voit mal, d'ailleurs, comment des Francs auraient pu submerger l'espace mosellan de leur langue alors que la Belgique Première, jamais tombée aux mains de fédérés germaniques, a été la dernière région de Gaule à passer sous leur hégémonie, et que la Neustrie, cœur du royaume, n'a jamais été germanisée, pas même de manière superficielle. La langue mosellane ne peut donc représenter autre chose qu'un archaïsme, héritage d'un peuplement ancien, que personne n'a jamais éradiqué car il n'y avait aucune raison de le faire. Tout comme la survivance massive de toponymes gallo-romains ne peut s'envisager dans le cadre d'un système de discontinuité historique et linguistique, seule une continuité de peuplement et de culture a pu justifier le maintien d'une langue germanique en Moselle, même à facettes multiples. Toutefois, postuler une origine ethnique commune de ces populations, entremêlées depuis la Protohistoire et profondément romanisées, ne relève que d'une douce utopie.

Une dernière preuve est constituée par la toponymie mosellane : hiérarchisée et organisée en fonction des archidiaconés et doyennés, héritage à peine voilé de la *civitas* gallo-romaine, sans lien avec l'implantation des nécropoles du haut Moyen Âge. Étrangement unifié et standardisé, ce système s'apparente davantage à une matrice cadastrale romano–mosellane, modulée en fonction des langues en usage qu'aux effets d'une colonisation extérieure. Les suffixes utilisés, dont l'énigmatique diversité nous échappe encore en grande partie, ne sont en aucun cas l'expression d'une différenciation ethnique, mais de simples marqueurs fiscalo–administratifs, utilisés indifféremment dans l'une et l'autre langue. Les inconnues qui subsistent relèvent bien plus des complexités d'un système bureaucratique romain que d'apports mérovingiens. Il est clair en effet que la toponymie gallo-romaine a été surimposée sur une trame d'habitats dispersés dans un milieu germanique – et non l'inverse – dans des secteurs où un dialecte vernaculaire avait constitué depuis toujours la langue du peuple. Il reste à expliquer l'intensité variable de ce processus de romanisation toponymique, parfois superficiel, dans certaines zones restées étrangement plus germanisées que d'autres.

L'aboutissement en a été un paysage intemporel, marqué par un conservatisme et une stabilité toponymique teintés d'archaïsme, de part et d'autre d'une frontière des langues éthérée serpentant au cœur d'un bilinguisme avec lequel une romanité prépondérante a toujours su habilement composer.

Une identité retrouvée

La « Moselle franque » qui avait été érigée en théorie d'école et qui est passée dans l'inconscient collectif comme une vérité incontournable n'était en fait qu'une vue de l'esprit. Les Francs descendent, lentement mais sûrement, du piédestal que l'histoire leur avait édifié : de maîtres de la Gaule, ils (re)tombent au rang de supplétifs de l'armée romaine dont seules les élites guerrières ont réussi à se hisser jusqu'aux plus hautes marches de l'Empire. Les autres, dont on avait fait le fer de lance de l'espace mosellan, n'ont été qu'une parenthèse dans l'histoire lorraine.

Et avec la récente prise de position de Claude Hagège[9] – un des plus brillants linguistes français – , c'est une confirmation de première grandeur qui vient clore le dossier linguistique de la « question franque ». Claude Hagège rejette en effet, lui aussi, les théories traditionnelles et conteste à présent que le « francique » de Moselle, scindé en trois variétés régionales distinctes de type moyen-allemand, ait pu être à l'origine la langue de Clovis. Il confirme en outre que son dialecte bas-allemand –l'ancêtre du néerlandais actuel – n'a pu que disparaître dès le VII^{e} siècle, et se fondre dans le latin du haut Moyen Âge.

> On peut donc émettre l'hypothèse que l'origine du francique, qui ne serait pas le descendant de la langue des Francs Saliens de Clovis, est beaucoup plus ancienne, et qu'il s'agirait, en fait, d'une langue germanique présente avant même la conquête romaine sur le territoire de la Lorraine actuelle, notamment celui qui était autrefois occupé par les Médiomatrices, de Forbach à Sarrebourg[10].

L'identité germanique de la Lorraine mosellane peut donc enfin être abordée en tant qu'héritage d'une culture autochtone. Mais il est indispensable, pour cela, de dépasser l'instrumentalisation traditionnelle dont elle a toujours fait l'objet.

La première composante du germanisme mosellan à avoir été largement instrumentalisée est sa langue, dont l'ambiguïté a toujours été soigneusement entretenue. À la base de visées extérieures sur l'espace mosellan en tant qu'entité germanophone, ces dialectes ont servi de prétexte à son annexion alors qu'ils constituent en fait une spécificité qui aurait plutôt tendance à le distancier de son voisin. Contrairement à une opinion très largement admise, ils ont constitué de tous temps un facteur de résistance et non pas un instrument de germanisation. Alors qu'en 1940, on placardait un peu partout en Moselle *sprecht Deutsch wie eure Vater und Mutter* [11], Robert

[9] Claude HAGÈGE, *Dictionnaire amoureux des langues*, Paris, 2009, le francique : p. 266-273.
[10] *Ibidem*, p. 268.
[11] Jacques GANDEBEUF, *La parole retrouvée*, Metz, 1998, p. 102.

Schuman, futur père de l'Europe, arrêté en 1941 puis placé en résidence surveillée dans le Palatinat, s'entretenait avec ses visiteurs en dialecte thionvillois, de sorte qu'on ne puisse suivre ses conversations[12].

Indissociable de la langue, la toponymie mosellane, pour laquelle l'instrumentalisation a été poussée à son comble et dont le pouvoir de nuisance ne doit pas être sous-estimé. Même s'il s'agit d'un exemple extrême, il ne faut pas oublier que l'argumentaire toponymique de Franz Petri a servi de justification pseudo-scientifique aux prétentions nationalistes de l'hitlérisme sur la Moselle, qui voyait dans les toponymes germaniques « d'anciens territoires soustraits à l'Allemagne et revendiqués à juste titre»[13]. On n'en est plus là aujourd'hui, comme le confirme ce bilan révélateur : la toponymie est totalement absente d'une des dernières grandes synthèses sur la langue et l'identité au haut Moyen Âge dirigée par Walter Pohl[14]. Mais on verra plus loin que cette démarche, plutôt rassurante, est encore loin de faire l'unanimité.

Une des conséquences les plus dommageables de cette instrumentalisation s'est matérialisée par la création de l'Alsace-Lorraine. Il s'agit d'un montage totalement artificiel où la langue, encore et toujours, a servi de prétexte à l'exaltation d'une origine commune, soi-disant enracinée dans un lointain passé germanique. Or, assembler ces deux régions sur des bases linguistiques prétendument proches relève d'une hérésie philologique, fondée uniquement sur le vieux concept *une langue, une nation* qui porte la marque de son époque. Car les dialectes lorrains et alsaciens, d'origine foncièrement différente, n'ont jamais eu de véritables points communs : aujourd'hui encore, les Alsaciens qualifient la zone germanophone de Moselle d'« étranger » (*üssland*)[15]. Ce *Reichsland Elsass-Lothringen* n'a jamais été qu'une fiction administrative, un « disparate assemblage bismarckien »[16] sans autre justification que nationaliste ; aucun lien n'a jamais rapproché les deux provinces, séparées par la puissante barrière naturelle des Vosges, une frontière véritable, cette fois, et à tous les sens du terme, tant linguistique qu'historique. On a instrumentalisé le particularisme régional, pour accoler la Moselle à l'Alsace – et non l'inverse –

[12] Georges DITSCH, « Un grand Lorrain dans la tourmente (Robert Schuman 1939-1945) », *Les Cahiers du Pays Thionvillois* n° 1, 1984 p. 38-42 (ici p. 40). Emprisonné à Metz de septembre 1940 à avril 1941, R. Schuman avait été exilé à Neustadt (Palatinat) jusqu'en août 1942, date à laquelle il réussit à s'enfuir. G. Ditsch, avocat qui devint maire de Thionville, avait été son secrétaire particulier, puis son suppléant à l'Assemblée Nationale.

[13] « [es]...nach den Ortsnamen uns so weiter bei diesen Gebieten um altes deutsches Land handelte, das uns geraubt worden sei und dessen Rückgabe wir mit vollem Recht verlangen können. » Hans PICKER, *op. cit*., p. 263.

[14] Walter POHL, Bernhard ZELLER (Hrsg.), *Sprache und Identität im frühen Mittelalter*, Wien, 2012.

[15] Francis RAPP, « Autour de l'identité régionale alsacienne au Moyen Âge » in Rainer BABEL, Jean-Marie MOEGLIN (éd.), *Identité régionale et conscience nationale en France et en Allemagne du Moyen Âge à l'époque moderne*, Sigmaringen, 1997, p. 281-292 (ici p. 285).

[16] Extrait d'un article, signé Fernand Fizaine, du journal *Le Lorrain* de février 1933. Cité par Jacques GANDEBEUF, *Adrienne Thomas. Le fantôme oublié de la gare de Metz*, Metz, 2009, p. 160.

dans le sillage de Strasbourg, dans l'espoir, demeuré vain, d'éradiquer le romanisme trop affirmé de l'ancienne cité médiomatrique. L'annexion n'est plus qu'un lointain souvenir, mais ce concept totalement incohérent d'Alsace-Lorraine, n'a toujours pas disparu de l'inconscient collectif et continue toujours à coller à la peau des gens de l'Est, tant les clichés ont la vie dure.

Il est temps de détruire ces mythes historiographiques pour retrouver individualité et spécificité, expression d'une autonomie culturelle insoupçonnée. L'identité germanique de la Lorraine mosellane peut enfin être abordée en tant qu'héritage d'une culture autochtone ancestrale et non plus dans le sillage d'hypothétiques invasions extérieures, bien loin d' un simple pion sur l'échiquier linguistique d'un passé façonné à l'aune d'ambitions étrangères. Le particularisme mosellan ne doit rien à son voisin, mais tout à ses racines qui ont victorieusement résisté aux invasions, réelles ou imaginaires, et à tous les bouleversements ultérieurs.

Quel avenir ?

Jusqu'aux prospections aériennes de Roger Agache – il y a près de quarante ans –, on croyait que les Gaulois vivaient dans des huttes de branchages semi-enterrées. La mise en évidence de fermes indigènes et *d'aedificia* a constitué une véritable révolution, *ébouriffante* selon Christian Goudineau[17]. Jusqu'à ces dernières décennies, on imaginait la Belgique Première constellée d'une myriade de villages nouveaux édifiés par des conquérants francs. L'archéologie préventive a démontré l'inexistence de telles structures du haut Moyen Âge et la réoccupation systématique des terroirs gallo-romains, souvent dans des conditions matérielles assez précaires. Là où on avait postulé, sans la moindre preuve, des défrichements massifs aux V^{e} et VI^{e} siècles, la palynologie et la carpologie ont établi le maintien de multiples essences d'arbres sur de nombreux sites ruraux et donc une couverture forestière ininterrompue, souvent jusqu'au bas Moyen Âge.

Il s'agit là d'exemples aussi emblématiques que fondamentaux, où la mémoire du sol l'a emporté sur les poncifs historiques du XIX^{e} siècle. Il faut l'admettre à présent : seule l'archéologie est en mesure de proposer de nouvelles pistes de recherche et de tirer un trait définitif sur les théories erratiques du passé. Toutefois, contrairement à ce qu'on aurait pu croire, les progrès restent limités à un cercle restreint, beaucoup trop restreint. Ainsi, comme le constate amèrement Christian Goudineau, on mesure à la lecture des manuels scolaires actuels ou même de certains

[17] Christian GOUDINEAU, « Comment les Gaules devinrent romaines : approches méthodologiques », in Pierre OUZOULIAS, Laurence TRANOY (dir.), *Comment les Gaules devinrent romaines,* Paris, 2010, p. 11-19 (ici p.16).

livres d'histoire destinés au grand public, que ces découvertes demeurent souvent confidentielles et que ces conclusions ne dépassent guère une sphère assez limitée d'initiés[18].

Un constat hélas transposable à l'espace mosellan qui n'échappe pas à la règle : en 2012, pour les auteurs d'un ouvrage sur *le Platt lorrain* – le premier à paraître depuis bien longtemps – le paysage est toujours aussi sombre et n'a pas varié d'un pouce car le seul point d'ancrage historique des parlers mosellans reste toponymique : « comme son nom l'indique, le francique est d'origine franque »[19]. Et, tel que l'avait écrit Maurice Toussaint en 1950, « la conquête franque a ses limites pour ainsi dire inscrites sur le sol de la Moselle ».La toponymie[20], toujours considérée comme l'unique valeur sûre du passé mosellan, continue à dicter sa loi : « à partir de ces toponymes, on peut déduire l'aire d'installation massive des paysans guerriers francs »[21].

Autant cette conclusion pourrait sembler anecdotique sur un plan général, autant ses conséquences restent lourdes de sens pour l'histoire régionale, car on mesure avec effarement que le germanique mosellan, en dépit des avancées déterminantes de la recherche, est toujours enfermé dans le carcan où l'historiographie du XIX^{e} siècle l'avait relégué.

On a réussi à faire croire à des migrations de peuples entiers, à une opposition systématique entre des milliers d'hommes de races et de langues différentes, alors que tout est resté, durant des siècles, limité à un horizon régional ne dépassant que rarement le cadre d'un village – dans le meilleur cas celui du *pagus* – avec une (ou plusieurs) langues, une culture et des traditions ancestrales. On a tenté de tout réduire à une guerre fratricide entre langues des vainqueurs et langue des vaincus, en contradiction totale avec la multiplicité des parlers de l'Antiquité, qui n'a jamais généré d' incompréhension.

Le grec ancien, avec ses multiples dialectes – tels ceux de l'Odyssée et de « la terre de Crête … aux quatre–vingt dix villes … dont les langues se mêlent »[22] – n'était pas davantage unifié que le « germanique » de Belgique Première. Le bilinguisme a toujours su jeter les ponts, depuis l'époque homérique – où la déesse Aphrodite avait pu séduire Anchise parce qu'elle connaissait la langue des Troyens[23]– jusqu'à la Lorraine du haut Moyen Âge avec ses doublets toponymiques.

La Moselle germanophone a été instrumentalisée par un nationalisme politique qui l'a placée à la traîne de l'Alsace alors qu'elle a constitué, comme entité bilingue, une plaque tournante

[18] *Ibid.*, p. 19
[19] Marielle RISPAIL, Marianne HAAS-HECKEL, Hervé ATAMANIUK, *Le Platt lorrain pour les nuls*, Paris, 2012, p. 48.
[20] Et quelle toponymie ! « …les noms en *–kirch* viennent du latin *cursus* : relais de poste. Les villages en *–troff* ont abrité une troupe de cavaliers, du mot germanique *tropo* ». *Ibid*., p. 50.
[21] *Ibid*.
[22] HOMÈRE, *L'Odyssée*, XIX ; traduction Ulysse de SEGUIER, Paris, 1896, p. 373.
[23] Bruno ROCHETTE, « Grecs et Latins face aux langues étrangères. Contribution à l'étude de la diversité linguistique dans l'antiquité classique », *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 73, 1995, p. 5-16 (ici p. 7).

naturelle entre la Gaule et la Germanie, puis une passerelle entre la France et l'Allemagne, tout en réussissant à conserver son individualité. La Moselle en représente un parfait symbole : rivière de trois pays et de trois langues coulant au sein d'un creuset multiculturel uni dans la diversité d'un bilinguisme ancestral. C'est la Moselle qui a fait la Lorraine : elle relie le nord au sud, le roman au germanique, en est l'épine dorsale à partir de laquelle se définit son identité multiple . Elle n'a jamais séparé la province en deux zones linguistiques opposées, mais elle a généré, à partir de l'antique Belgique Première, des espaces différents mais complémentaires, au sein desquels la langue – ou les langues ?– n'ont entraîné d'opposition véritable.

Ce *Pays d'Entre Deux* devenu aujourd'hui le *Pays des Trois Frontières* regroupe en fait quatre entités politiques différentes, phénomène unique sur le territoire national. Et quelle plus belle illustration que ce vieil adage « Français ne puis, Allemand ne veux, Lorrain je suis » ! On le complètera par *mir wëlle bleiwe wat mir sin* – « nous voulons rester tels ce que nous sommes » –, un aphorisme en langue mosellane[24] qui illustre parfaitement cette identité régionale. Car les Mosellans souhaitent rester tels qu'ils sont. En fait, ils le sont restés, au-delà de toutes les invasions, réelles ou imaginaires, qui ont bouleversé la Lorraine, du V^{e} au XX^{e} siècle.

****

[24] Devenu devise nationale du Grand-Duché de Luxembourg.

ANNEXE

Transcription intégrale de l'acte original de 1346 utilisé par Hans Witte

Inédit, A.D. Moselle, 2 E 269, 26 janvier 1347 (n.st.)
Transcription Robert Dehlinger, mars 1983; les passages concernés sont soulignés (cf.p. 122)

Nous Henris sires de Malberch chevaliers faissons savoir a tous. Que Nous regardant nostres profit honours et valiance et per le consel de /2/ nos communs amis, avons fait en nom de Dieu, mariaige de nostre filhe Maitholt et de Hennekin avelet jaidit Struffin Dadoyth filz /3/ maire Hennekin Dadoyth, a quel Hennekin nostre genre dessudit pour doin de nopses et a mariaiges le diz maire Hennekin sez pei/4/re et Margerite sa meire en ce cas fuers mise de mainburnie presens Nous et de nos Justice Dadoyth, et per le consel ausi de Henris /5/ et Peter leurs filz et Yrmengarde filhe chascun deaulz fuers mis de mainburnie en ce cas, ont donneit en droit doin pour tous /6/ jours mays en heritaige pour luy pour la dicte Maitholt sa femme et pour leurs hoirs et successeurs la tierce partie de tous leurs he/7/ritaiges gisant en ban de la dicte ville Dadoyth. Et ait esteit fait accort et composicion dez heritaiges maire Hennekin qui furent gisan/8/tes en la dicte juridiction Dadoyth per le rewart de nostre Justice dou dit leu, et per la volenteit et consentement dez dictes perties ensi et en /9/ teille maniere, que li diz Hennekin et Maitholt ont quiteit leur pertie de la maison le dit maire Hennekin et grange ou il demeure /10/ a Aidoyth, et doient avoir le dit Hennekin et Maitholt en mariaige champs preis et courtilz comme il sensuwent. Premierement /11/ on finaige de Messe, le champ en Luppelstal tenant deus journalz de terre, a costei desous. Item deus journalz de terre quon dis en mi /12/ Junker. Item, deus journalz a Steinacker. Item Of men Keyme un journal en Bleucherwisen et tenant lez quatre pieces de terre un /13/ journalz a la raye mesureit. Item en finaige de Vileir premieres ame Heydeboume journal et demy. Item en /... pli .../14/ Item deus journalz zu Weyntrezzhen et tienent ces trois pieces cinq journalz. Item en finaige de Vackendal journal et demy. Item /15/ en deme Brouch journal et demy. Itam la Vingne un journal. Item un journal en der Holgassen et tienent les quatre pieces un jour/16/nalz. Item an deme Meriel trois journalz. Item deus journalz op Averarcz berch. Item quatre journalz en Germancz aich. Item un jour/17/nalz en la voie Desch. Item un journal derrier la maison maire Creist. Item op Langerstein cinq journalz et tenant les cinq pieces /18/ vint un journalz. Item la pertie tierce dez preis. Premiere une fachie a la Porte. Item deux fachies et demi entre le ruseaulz Somme quatre fachies et demi. /19/ La tierce part des courtils. Premiere deus pieces derrier la maison Rouge. Item cinq pieces derrier le moulin des/20/quelz heritaiges dessusdis li dis maire Hennekin et Margerite se furent desheriteiz pour aheriteir le dis Hennehin et Maitholt si a droit comme /21/ faire le douoient. Et Nous Henris sires dessudis avons donneit et donnons a nostres dis genre et filhe a mariage pour tous jours la mai/22/son grange et courtilz avec les appendices sens riens excepteir si comme maistre Heince le Faibre jaidit le tenoit, en temps passeit a /23/Aidoyth Item quatre journalz de terre op Zelle. Et otrons per ces lettres a dit Hennekin et Maitholt de raicheteir per nos conseil pour le /24/ principal tout leritaige que li dis Heince ait vendut et enwaigier en temps passeit. Et avons donneit pour le termes de dix nuef ans /25/ a eaulz chascun an nuef bichez de soile, et nuef biches davoine de cens que Nous avons des heritaiges jaidit Barthel de Russingen /26/ les quelz Michel de Kambârne tient a present, et passeit le terme des dessusdis dix nuef ans le diz Hennekin et Maitholt puellent metre la /27/ main a dit heritaige de Barthel comme a leur plus longement et tant que plus prochien hoirs vanrait apres. Et si fuissent dessaisies des /28/ devandis quatre journalz de diz maison grange et courtilz que donneit leur avons Nous serions tenus deaulz a resdonneir ausi bon. /29/ Et otrons et volons Nous Henris dessudis pour Nous et pour nos hoirs, que le dis Hannekin et Maitholt et leurs hoirs puixent tenir en /30/ leur hosteil a Aidoyth deus cent berbis et aultres grosses bestez, sens contredit de Nous, ne de nos Justice daidoyth, pour alleir en /31/ pasture perpetueilment et que ilz ou leurs hoirs les averont /... tache .../ tenir les quel heritaiges dessus escris et nommeis Nous Henris /32/ dessusdis per le consel de nostre treschier freire Jehan Brânicke de Malberch, escuier et per la volenteit et consentement de nos chiers en/33/fans Henris, Willem filz et Jehenne filhe, chascun deaulz fuers mis de mainburnie en ce cas avons franchieit et franchisons pour /34/ Nous et pour noz hoirs a dis Hennekin Maitholt et a leurs hoirs pour tous jours maix sens a paier droitures, revenuez, tailhes, paies /35/ quelconque que aultres nos hommes nous paient ou puissent paier, maix le dit Hennekin et sez hoirs doient tenir les dis biens de /36/ Nous et de nos hoirs sires dis Daidoyth en fies et en hommaige de gardains pour an et jour et faire services comme gardai: de /37/ an et jour doient faire quant besoing serait a lieu ou les dictes heritaiges fussent grevees. En tesmoing des quelles chosses Nous Henris /38/ et Jehan Brâniche freires dessudis et pour tant que firmes soient, et pour ce que nos di: enfans Henris, Willem et Jehenne /39/ dessusdis ne eussent point de saiel a eaulz Nous avons mis pour Nous, pour eaulz comme pour toutez les perties dessudictes appendut et /40/ mis nos propres saielz a ces presentes lettres pour en seigne de veriteit. Et avec ce pour plus grant segueriteit et que toutes chosses dessudictes /41/ soient en bone fois sens sens malengien tenuez comme deviseiez furent, Nous Henris, Jehan freires, Henris, Willem et Jehenne enfans dessus /42/ di: avons prieit et requis a nobles hommes sire Ancilhon sire de Sasenem chevalier et Erart de Lar escuier quilz tant a nostr priere com/43/me des aultrez perties vollent lez choses dessudictes tesmoingner et appendre leurs propres saielz a ces dictes lettres avec lez dessudis./44 Nous Ansilhon et Erart devant dis az prieres et requestes des perties dessus nommeez avons nos propres saielz a ces dictes lettres ap/45/pendut. Que furent donneez le Judy apres la Conversion Saint Paul, lan de grace mil trois cens quarante et six en Janvier.

TABLE DES CARTES

Première partie

1.Les migrations séculaires des Germains *(*J.-P. Leguay, *L'Europe des États barbares*, p. 41), p. 27.

2. La frontière linguistique selon Constant This (*Die deutsch–französische Sprachgrenze in Lothringen*, 1887, carte hors-texte). p. 53.

3. La frontière linguistique vers l'an Mil selon H. Witte (M. Parisse, *Histoire de Lorraine*, p. 13), p. 61.

4. Le cadre géographique (d'après *La Lorraine antiqu*e, *Villes et Villages*, p. 2), p. 144.

5. Les peuples celtiques de Lorraine (*CAG* 67-1, p. 114), p. 151.

6. La Gaule du Nord (*La Picardie, berceau de la France*, p. 26), p. 154.

7. La province antique de Belgique Première (d'après H. Freis, « Römer und Gallo–Romanen in den Mosellanden », *Zeitschrift für die Geschichte der Saargegend*, t. 34-35, 1986-1987, p. 16.), p. 167.

Deuxième partie

8. Le système défensif de la Gaule de l'Est (d'après F. Staab, « die Rheinfranken und das Reich von Köln », in *Die Franken, Wegbereiter Europas*, p. 239), p. 172.

9. Les tombes à armes des IV^{e} et V^{e} siècles (H-W Böhme, « Söldner und Siedler im spätantiken Gallien », *Die Franken, Wegbereiter Europas*, p. 95), p. 179.

10. Les nécropoles mérovingiennes de Lorraine (d'après J. Guillaume, *Lorraine Mérovingienne*, p. 10), p. 194.

11. Trèves victorieuse des Barbares ; copie médiévale du chronographe de 354 (*Trier, Kaiserresidenz und Bischofssitz*, t. 2, p. 157), p. 251.

12. L'aire dialectale *Westmitteldeutsch* (d'après R .Christmann, « Untersuchungen zur Sprach-geschichte Luxemburgs : Bruder Hermanns *Yolanda von Vianden* », in Guy BERG, *Man mohte schrîven wal ein buch*, Luxembourg, 2001, p. 26), p. 256.

13. La Moselle bilingue (P. Martin, *En pays de Moselle*, p. 6), p. 266.

14. Les toponymes en *–acum* et *–ingen* de Belgique Première, (d'après la carte n°1 de M. Buchmüller -Pfaff , *Die –iacum Namen* …et la carte n° 5 de H. Engels, *Die Ortsnamen an Mosel*…), p. 313.

15. Les zones reliques de la Moselle tréviroise (d'après Rudolf Post, *Zur Geschichte und Erforschung des Moselromanischen*, p. 11), p. 334.

16. Les principaux doublets romano-germaniques (d'après la carte n°1 de M. Buchmüller -Pfaff, *Die –iacum Namen* …), p. 340.

Troisième partie

17. La pérennité du cadre antique (d'après la carte de H. J. Schmidt, *Religiöse Mittelpünkte und Verbindungen*..., p. 183), p. 406.

18. Les quatre diocèses de la province ecclésiastique de Trèves (d'après la carte de L. Clemens, « Trierer Tuch in Bliesbruck », *Blesa* 1, Metz, 1993, p. 66), p. 408.

19. Frontière linguistique et territoires antiques (cartographie : Alain Simmer), p. 412.

20. Le diocèse de Metz (d'après G. Bourgeat et N. Dorvaux, *Atlas historique du diocèse de Metz,* Montigny, 1907), p. 415.

21. Les archidiaconés de Metz et de Vic (cartographie : Alain Simmer), p. 418.

22. Les archidiaconés de Marsal et de Sarrebourg (cartographie : Alain Simmer), p. 434.

23. Les diocèses de Trèves et de Metz (cartographie : Alain Simmer), p. 442.

24. L'archidiaconé de Longuyon (cartographie : Alain Simmer), p. 448.

25. Quadrillage gallo–romain du territoire : centres romanisés et toponymes indigènes en périphérie (cartographie : Alain Simmer), p. 454.

26. Autres exemples identiques, provenant de zones linguistique différentes (cartographie :Alain Simmer), p. 456.

27. L'environnement toponymique de Bliesbruck (cartographie Alain Simmer d'après R. Göring), p. 468.

28. Les habitats disparus du secteur de Metzervisse (carte n°4 de W. Haubrichs, *Wüstungen und Flurnamen*, p. 524), p. 474.

29. Plan type de villa gallo–romaine en Gaule de l'Est (http://de.wikipedia. org/wiki/ Benutzer: Manuel_Heinemann), p. 478.

30. Les villas de Fresnes et Xanrey (photos aériennes de R. Berton, p. 135, 110, 111), p. 479.

31. La villa du Grosswald à Sarreinsming (d'après un plan de fouilles, *CAG*, p. 721), p. 480.

32. La villa de Bollendorf (Luxembourg) (*La civilisation romaine de la Moselle à la Sarre*, p. 119), p. 481.

33. L'*aedicula* de Fontoy (*La civilisation romaine de la Moselle à la Sarre*, p. 134), p.482.

34. Différents plans de villas romaines relevés par R. Agache (*La Somme pré-romaine et romaine*, p. 287, 294), p. 483.

35. Le conservatisme toponymique entre Rhin et Moselle(carte n° 9 de H. Ament, « die Franken in den Römerstädten der Rheinzone », in *Die Franken, Wegbereiter Europas*, p. 130), p. 488.

SOURCES

AMMIEN MARCELLIN, *Rerum gestarum*, trad. Edouard GALLETIER, Paris, 1968.

AUSONE, *Opuscula*, MGH, AA, V, 2.

CASSIODORE, *Variae*, MGH, AA,XI.

CÉSAR, *Commentarii De Bello Gallico*, trad. Léopold–Albert CONSTANS, Paris, 1967.

Paul DIACRE, *Liber de episcopis Mettensibus*, MGH, SS II, p.261–268.

ENNODIUS, *Vita Epifani*, AA,VII.

FRÉDÉGAIRE, *Chronicarum quae dicuntur Fredegarii scholastici libri IV cum continuationibus*, MGH, SSRM, II.

GRÉGOIRE DE TOURS, *Historiarum libri decem*, MGH, SRM I, 1 ; p. 1–537. trad. Robert LATOUCHE, Paris, 1963, 2 vol.

GRÉGOIRE DE TOURS, *Miracula et opera minora (Liber in gloria martyrum, Liber de Passione et virtutibus s. Juliani, Libri de virtutibus s. Martini, Liber Vitae Patrum, Liber in gloria confessorum*), MGH, SRM I, 2.

HISTORIA AUGUSTA, trad. André CHASTAGNOL, Paris, 1994.
(http://www.thelatinlibrary.com/sha/aurel.shtml)

HOMÈRE, *L'Odyssée*, trad. Ulysse de SEGUIER, Paris, 1896.

ISIDORE DE SÉVILLE, *Etymologiae*, trad., Jean–Yves GUILLAUMIN, Pierre MONAT, Paris, 1984.

JÉRÔME, *Epistulae*, Patrologie Latine, t. 22, col. 1058.

L'ASTRONOME, *Vita Hludowici imperatoris*, MGH, SS, II, p. 648.

Liber Historiae Francorum, M.G.H, S.S.R.M., II, p. 215–318.

LUPI ABBATIS FERRARIENS EPISTOLAE, MGH, Epistolae Karolini aevi, IV, p. 1–128 ; cf. Léon LEVILLAIN, *Étude sur les lettres de Loup de Ferrières*, Paris, 1964.

POMPONIUS MELA, *De Chorographia*, trad. Alain SILBERMANN, Paris, 1988.

PROCOPE, *De bello vandalico*, trad. Denis ROQUES, Paris, 1990.

REGINONIS ABBATIS PRUMIENSIS CHRONICON, MGH, SS rer. germ., 50.

SIDOINE APOLLINAIRE, MGH, AA,VIII, *Epistula*, *Carmina*, trad. André LOYEN, Paris, 1961, 1970.

SALVIEN, *De gubernatione Dei*, M.GH, AA, I,1.

STRABON, *Géographie*, trad. François LASSERRE, Paris, 1966.

SUETONE, *Duodecim Caesares*, trad. Charles–Benoit HASE, Paris, 1828, 2 vol.

TACITE, *De situ ac populis Germaniae,* trad. Jacques PERRET, Paris, 1949. (http://bcs.fltr.ucl.ac.be/germ)

VENANCE FORTUNAT, *Opera poetica*; trad. Marc REYDELLET, Paris, 1994–2004, 3 vol.

VICTOR DE VITA, *Historia persecutionis Africanae provinciae , Passio beatissimorum martyrum, Notitia provinciarum et civitatum Africae,* MGH, AA, III, trad. Serge LANCEL, *Victor de Vita. Histoire de la persécution vandale en Afrique,* suivie de *La passion des sept martyrs. Registre des provinces et des cités d'Afrique,* Paris, 2002.

Vita Arnulfi I, MGH, SRM II, p. 442.

Vita Arnulfi II, *Acta Sanctorum*, Jul. IV, § 15, p. 437.

Vita Desiderii Cadurcae urbis episcopi, MGH, SRM, IV, p.548.

Vita Germani Grandivallensis, 5, MGH, SRM, V, p.35.

Vita Trudonis, 9, MGH, S.R.M, VII, p. 282.

****

Chronica Gallica, MGH, AA, IX, p. 660.

Epistulae austrasicae, MGH, Ep. III.

Notitia Dignitatum et *Notitia Galliarum*, MGH, AA, IX, p. 589
(http://www.thelatinlibrary.com/notitia.html)

Panégyriques Latins, trad. Edouard GALLETIER, Paris, 1952–1995, 3 vol.

*Corpus Inscriptionum Latinarum***,** (CIL) Otto HIRSCHFELD, Carolus ZANGEMEISTER (Ed.) Berlin, 1904 ; vol. XIII : *Inscriptiones trium Galliarum et Germaniarum Latina*
Émile ÉSPERANDIEU, *Recueil général des bas–reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, Paris, 1907–1938 ; (Belgique : vol. V, VI).

BIBLIOGRAPHIE

ADAM Louis, *La confrérie St Sébastien de Russange*, Metz, 1939.

AGACHE Roger, *La Somme pré–romaine et romaine*, Amiens, 1978.

AHRENS Dieter, « Recherches métrologiques de part et d'autre de la frontière linguistique en Lorraine », *Les Cahiers Lorrains*, 1993, p. 301–305.

ALEXANDRE–BIDON Danièle, *Les enfants au Moyen Âge*, Paris, 1998.

AMENT Hermann, *Fränkische Adelsgräber von Flonheim*, Berlin, 1970.

AMENT Hermann, « Das Gräberfeld von Dieue–sur–Meuse, ein Bestattungsplatz von Franken und Romanen », *Acta Praehistorica et Archaeologica*, 1976/1977, t. 7/8, p. 301–309.

AMENT Hermann, « Franken und Romanen im Merowingerreich als archäologisches Forsch–ungsproblem », *Bonner Jahrbücher*, t. 178, 1978, p. 377–394.

AMENT Hermann « Die Franken in den Römerstädten der Rheinzone » in *Die Franken, Wegbereiter Europas*, Mainz, 1996, p.129 –137.

ANTON Hans Hubert, HAVERKAMP Alfred, *Trier im Mittelalter* (2000 Jahre Trier, Bd2) Trier, 1996.

ANTON Hans–Hubert, *Königtum – KircheAdel. Institutionen, Ideen, Räume von der Spätantike bis zum hohen Mittelalte*r, Trier, 2002.

AOUNALLAH Samir, *Pagus, castellum* et *civitas. Étude d'épigraphie et d'histoire sur le village et la cité en Afrique romaine*, Bordeaux, 2010.

ARBOIS DE JUBAINVILLE (d') Henri, *Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France (période celtique et période romaine)*, Paris, 1890.

Archéologie médiévale, Chroniques annuelles.

AREND Walter, *Geschichte in Quellen*, Bd.1, München, 1965.

AUBRUN Michel, *La paroisse en France des origines au XV^e siècle* , Paris, 1986.

BAKKER Lothar, « Der Siegesaltar zur Augsburger Juthungenschlacht von 260 n. Chr.», in *Der Barbarenschatz. Geraubt und im Rhein versunken*, Historisches Museum der Pfalz Speyer, Stuttgart, 2006, p. 30–33.

BANNIARD Michel, « La voix et l'écriture : émergences médiévales », *Médiévales*, t. 25, 1993. p. 5–16

BANNIARD Michel, . « La cité de la Parole : Saint Augustin entre la théorie et la pratique de la communication latinophone », *Journal des savants*, 1995, n°2, p. 283–306.

BANNIARD Michel, *Langages et peuples d'Europe*, Toulouse, 2002.

BANNIARD Michel « Germanophonie, latinophonie et accès à la *Schriftlichkeit* (V^e^–VIII^e^ siècle) » in Dieter HÄGERMANN, Wolfgang HAUBRICHS, Jörg JARNUT (Hrsg.), *Akkulturation. Probleme einer germanisch–romanischen Kultursynthese in Spätantike und frühem Mittelalter,* Berlin, 2004, p.340–358.

BANNIARD Michel, « Continuité et discontinuité langagières autour de la notion d'inversion des hiérarchies (III^e^–VIII^e^ s.) », *Aemilianense* I, 2004, p.13–31.

BANNIARD Michel, « La latinophonie: caractère d'une dynamique vitale », in Albrecht GREULE, Hans–Walter HERRMANN, Klaus RIDDER, Andreas SCHORR (Hrsg.), *Studien zu Literatur, Sprache und Geschichte in Europa, Wolfgang Haubrichs zum 65.Geburtstag gewidmet,* Sankt–Ingbert, 2008, p. 215–227.

Barbarenschatz (Der). Geraubt und im Rhein versunken. Herausgegeben vom Historischen Museum der Pfalz Speyer, Stuttgart, 2006.

BAROTH Nicolas, « Le déplacement de la Frontière linguistique au Pays de Sarrebourg », *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine* t.54, 1954, p.29–34.

BAUTIER Robert–Henri, « Le melting–pot de la Gaule au haut Moyen Âge » in Jacques DUPAQUIER, *Histoire de la population française*, t.1, Paris, 1995, p 119–169.

BAYARD Didier, « L'ensemble du grand amphithéâtre de Metz et la sigillée d'Argonne au V^e^ siècle » in *Gallia* t. 47, 1990. p. 271–319.

BAYARD Didier, « La sigillée d'Argonne, un paramètre essentiel pour l'établissement de la chronologie du V^e^ siècle dans le Nord de la Gaule », in *La datation des structures et des objets du haut Moyen Âge: méthodes et résultats*, Saint–Germain–en–Layes, 1998 (Mémoires de l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne, T.VII), p.7–20.

BEAUJARD Brigitte, *Le culte des saints en Gaule*, Paris, 2000.

BECK Heinrich (Hrsg.), *Germanische Rest– und Trümmersprachen*, Berlin, 1989, p. 175–194.

BEDON Robert, *Atlas des villes, bourgs et villages de France au passé romain*, Paris, 2001.

BEHAGEL Otto, *Geschichte der deutschen Sprache*, Strasbourg, 1911.

BERANGER Jean, *L'Autriche–Hongrie : 1815–1918*, Paris, 1998.

BERGOUNIOUX Gabriel, « La langue des Indo-européens» , in *Les Indo-européens*, Dossier d'Archéologie n° 338, 2010.

BERNET Anne, *Bernadette Soubirous*, Paris, 1994.

BERTELS ABBAS DELINEAVIT, Luxembourg, 1984.

BERTHOLET Jean (RP) , *Histoire ecclésiastique et civile du duché de Luxembourg et comté de Chiny*, Luxembourg, 1752, 8 vol.

BERTON René, *La mémoire du sol*, Nancy, 1986.

BESSE Maria, *Namenpaare ander Sprachgrenze*. *Eine lautchronologische Untersuchung zu zweisprachigen Ortsnamen im Norden und Süden der deutsch–franzosischen Sprachgrenze*, Tübingen, 1997.

BEYER Heinrich, ELTESTER Leopold, GOERZ Adam, *Urkundenbuch zur Geschichte der mittelrheinischen Territorien,* Coblenz, 1860.

BIENERT Bernd, « Zeugnisse zur frühmittelalterlichen Besiedlung des Trierer Landes », in Hans Hubert ANTON, Alfred HAVERKAMP, *Trier im Mittelalter*, p 142–155.

BIERBRAUER Volker « Romanen im fränkischen Siedelgebiet », in *Die Franken, Wegbereiter Europas*, p. 110–120.

Bilans scientifiques. Service Régional de l'Archéologie (SRA), Paris, 1993–2010.

BINSFELD Andrea, « Aussagemöglichkeiten von Ziegelstempeln am Beispiel des Materials aus der frühchristlichen Kirchenanlage in Trier », in Manfred HAINZMANN, Reinhold WENEDIG (Hsrg.), *Instrumenta Inscripta Latina II*, Klagenfurt, 2008, p.35–45.

BIRABEN Jean–Noël, LE GOFF Jacques, « La peste dans le haut Moyen Âge », *Annales ESC* 1969, p.1484–1507.

BISCHOFF Bernhard, *Paläographie des römischen Altertums und des abendländischen Mittelalters*, Berlin, 2004.

BLAISING Jean–Marie, « Evolution de l'habitat sur le terroir de Yutz (Moselle–France) », *Ruralia III* , Prague, 2000, p.120–155.

BLAISING Jean–Marie, « L'habitat du haut Moyen Âge en vallée de Moselle : situation par rapport aux sites antiques et au bas Moyen Âge » in *Burgondes, Alamans, Francs, Romains*, Besançon, 2003, p.287–311.

BLAISING Jean–Marie, « Continuité et formes d'occupation du sol de Ia Protohistoire au Moyen Age en vallées de Moselle et de Nied », in *CAG 57/1* p.156–160.

BLAISING Jean–Marie, FRAUCIEL Marie, « Haute–Yutz, le temps d'un village », *Les Cahiers Lorrains* 2007, p.52–73.

BLONDIAUX Joël, « Les cimetières de Gaule du Nord revus par l'anthropologie,la paléodémographie et la paléopathologie » in Françoise VALLET et Michel KAZANSKI, *L'armée romaine et les Barbares du III^e^ au VI^e^ siècle*, Saint–Germain–en–Layes,1993 (Mémoires de l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne t. V). p. 241–248.

BLUME Fiedrich, LACHMANN Karl, MOMMSEN Theodor et RUDORFF Adolf, *Erläuterung zu den Schriften der römischen Feldmesser*, Berlin 1852.

BÖCKH Richard, *Das deutsche Volkszahl und Sprachgebiet in den europäischen Staaten. Eine stattistische Untersuchung*, Berlin, 1869.

BOCKIUS Ronald, « Zur amphibischen Grenzsicherung am Oberrhein im späten 3.und 4. Jahrhundert » in *Der Barbarenschatz. Geraubt und im Rhein versunken*, p. 40–43.

BOEHNER Kurt, *Die fränkischen Altertümer des Trierer Landes*, Berlin, 1958.

BOEHNER Kurt, « Zur historischen Interpretation der sogennannten Laetengräber », *Jahrbuch des Romisch–Germanische Zentralmuseum Mainz*, t. 10, 1963, p. 139–166.

BÖHME Horst-Wolfgang, *Germanische Grabfunde des 4. bis 5.Jahrhunderts zwischen unterer Elbe und Loire*, München, 1974, 2 vol.

BÖHME Horst-Wolfgang, « Tombes germaniques des IV^{e} et V^{e} siècles en Gaule du Nord, chronologie, distribution, interprétation » in Michel FLEURY, Patrick PÉRIN (ed), *Problèmes de chronologie relative et absolue concernant les cimetières mérovingiens d'entre Loire et Rhin*, Paris, 1978, p.21–38.

BÖHME Horst–Wofgang, « Söldner und Siedler im spätantiken Gallien», in *Die Franken, Wegbereiter Europas*, p. 91–101.

BOHN Thomas, RAPP Andrea, « Nachträge zum *Corpus der altdeutschen Originalurkunden* », in Kurt GÄRTNER, Günter HOLTUS (Hrsg.), *Beiträge zum Sprachkontakt und zu den Urkundensprachen zwischen Maas und Rhein*, Trier, 1995, p.215–283.

BONNET Max, *Le latin de Grégoire de Tours*, Paris, 1890.

BOSSERT Adolphe, *Histoire de la littérature allemande*, Paris, 1904, p

BOUR Roch–Stefan, KLAUSER Theodor, « Un document du IX^{e} siècle. Notes sur l'ancienne liturgie de Metz et sur ses églises antérieures à l'an mil »,*Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine*, t. 38, 1929 p 497–639.

BOURGEAT Georges, DORVAUX Nicolas, *Atlas historique du diocèse de Metz*, Montigny, 1907.

BOUTEILLER (de) Ernest, *La guerre de Metz en 1324*, Paris, 1875.

BOUTEILLER (de) Ernest, *Dictionnaire topographique de l'ancien département de la Moselle*, Paris, 1877.

BOUTEILLER (de) Ernest, *Éloge de Metz par Sigebert de Gembloux. Poème latin du onzième siècle, suivi de quelques autres pièces sur le même sujet*, Paris, 1881.

BOWMAN Alan, THOMAS David, *Vindolanda: the Latin writing tablets*, London, 1983.

BREDERO Adrian H. , « Les Francs (Saliens ou non–Saliens) aux III ^{e} et IV^{e} siècles sur la rive droite du Rhin; guerriers et paysans », in Michel ROUCHE, *Clovis Histoire et Mémoire*, Paris 1997, t. 1 p.43–58.

BRIAND–PONSART Claude, *Identités et cultures en Algérie antique*, Rouen, 2005.

BUCHMULLER–PFAFF Monika, *Die –(i)acum Namen der römischen Provinz Belgica Prima*, Tübingen, 1990.

BUCHMULLER–PFAFF Monika, « Namen im grenzland, Methoden. Aspekte und Zielsetzung in der Erforschung der lothringisch–saarländischen toponomastik », *Francia* t.18/1, 1991, p.165–194.

BUR Michel, « Les structures territoriales de l'espace champenois des Romains à nos jours » in *Lorraine et Champagne. Mille ans d'histoire, Les Annales de l'Est*, 2009, p. 369–393.

BURNAND Yves, « Histoire de la Lorraine. Les temps anciens » *2. De César à Clovis*, Nancy, 1990.

BURNAND Yves, DEMAROLLE Jeanne–Marie, « Les limites des cités des Leuques et des Médiomatriques », in Yves BURNAND, *Prolegomena ad editionemnovam Inscriptionum Latinarum Galliae Belgicae pertinentia*, Paris, 1998, p. 67–94.

CARCOPINO Jérôme, « Le *Limes* de Numidie et sa garde syrienne d'après des inscriptions récemment découvertes », *Syria*, t.6 fasc.1, 1925. p. 30–57.

CHEVALLIER Raymond. « Essai de chronologie des centuriations romaines de Tunisie » *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. 70, 1958. p. 61–128.

CHAUDENSON Robert, *La créolisation: théorie, applications, implications*, Paris, 2004.

CHAUVOT Alain, *Opinions romaines face aux Barbares au IV^e siècle ap. J.–C.*, Paris, 1998.

CHOUQUER Gérard, « Cadastres et sociétés des Gaules », in Alain DAUBIGNEY, *Archéologie et rapports sociaux en Gaule: protohistoire et antiquité*, Besançon, 1984, p.25– 38

CHOUQUER, Gérard « Les cadastres du haut Moyen Âge. Les données des textes et de l'archéologie », *Bulletin de l'Association française d'Archéologie mérovingienne*, t. 16, 1992, p. 66–67.

CHOUQUER Gérard, FAVORY François, *L'arpentage romain. Histoire des textes, Droit. Techniques*, Paris, 2001, p. 217–235.

CHOUQUER Gérard, *La terre dans le monde romain*, Paris, 2010.

CHOUX Jacques, *La Lorraine chrétienne au Moyen Âge*, Metz, 1981.

CHRISTMANN Ernst, *Der deutsche Charakter Lothringens*, Berlin, 1942.

CHRISTMANN Ruth, « Untersuchungen zur Sprachgeschichte Luxemburgs : Bruder Hermanns *Yolanda von Vianden* », in Guy BERG, *Man mohte schrîven wal ein buch*, Luxembourg, 2001, p. 26–38.

CLASSEN Peter (Hrsg.), *Recht und Schrift im Mittelalter*, Sigmaringen, 1977.

CLERMONT–JOLY Magdeleine, *Catalogue des collections archéologiques des musées de Metz .L'époque mérovingienne*, Metz, 1982.

COHEN Paul , « L'imaginaire d'une langue nationale: l'état, les langues et l'invention du mythe de l'ordonnance de Villers–Cotterêts à l'époque moderne en France » in *Histoire Épistémologie Langage* t. 25/I, 2003, p.19–69.

COLLOT Gérald, « Les Médiomatriques et leur territoire », *La civilisation romaine de la Moselle à la Sarre*, Mayence, 1983,n p. 40–49.

COSME Pierre, « Un camp militaire romain en Afrique : Bu Njem », in *Rome et les Barbares, La naissance d'un nouveau monde*, Venise, 2008, p 96–97.

COUMERT Magali, *Origines des peuples. Les récits du haut Moyen Âge occidental* (550–850). Paris, 2007.

COUMERT Magali, « L'identité ethnique dans les récits d'origine : l'exemple des Goths », in GAZEAU Véronique, BAUDUIN Pierre, MODÉRAN Yves, *Identité et ethnicité ; concepts, débats historiographiques, exemples (III^{e}–XII^{e} siècle)*, Caen, 2008, p. 49–73.

COUMERT Magali, DUMÉZIL Bruno, *Les royaumes barbares en Occident*, Paris, 2010.

COURTOIS Christian, « Saint Augustin et le problème de la survivance du punique » *Revue africaine*, t. 94, 1950, p. 259–282.

COURTOIS Christian, *Les Vandales et l'Afrique*, Paris, 1955.

COURTOIS Christian, LESCHI Louis, PERRAT Charles, SAUMAGNE Charles (ed.), *Tablettes Albertini, actes privés de l'époque vandale (fin du V^{e} siècle)*, Paris, 1952.

CRACCO–RUGGINI Lellia, « Les généraux francs aux IV^{e}–V^{e} siècles et leurs groupes aristocratiques », in Michel ROUCHE, *Clovis. Histoire et mémoire*., t.1, p. 673–688.

CUENOT DE MAUPASSANT Claude, *Les origines des peuples romans*, Paris, 1941.

CUSSENOT Olivier, « Etat de santé d'une population lorraine aux époques paléochrétiennes. À propos de la nécropole de Cutry (IV^{e}–VII^{e} siècles) », *Le Pays Lorrain*, 1990, p. 141–143.

CÜPPERS Heinz, « Südländischer Weinbau und vor– und frührömischer Weinimport im Moselland » in *2000 Jahre Weinkultur an Mosel–Saar–Ruwer*, Trier, 1987, p. 9– 40.

CUVELIER Pierre, DELESTRE Xavier, HEBER–SUFFRIN François, « Peuplement et habitat en Lorraine centrale (de l'Antiquité au Moyen Âge) »,in *Studien zur Sachsenforschung 8*, Hildesheim, 1993, p. 29–38.

CUVILIER Jean–Pierre, « L'Europe barbare » in Henri BRESC, Jean–Pierre CUVILIER, Robert FOSSIER, *La famille occidentale au Moyen Âge*, Paris, 1986, p. 46–82. .

DAIM Falko, « Les Avars de Justinien à Charlemagne »,in *Rome et les Barbares*, p. 413–417.

DAVILLÉ Louis, *Le pagus scarponensis*, Nancy,1906.

DAUZAT Albert, *Les noms de lieux, origines et évolution*, Paris, 1926.

DAUZAT Albert, *La toponymie française*, Paris, 1971.

DAUZAT Albert, ROSTAING Charles, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, 1963.

DECRAMER Lionel *et alii*, « Quand les Romains mesuraient l'Afrique » *Archeologia* n°347, 1998, p. 46–51.

DEHLINGER Robert, *Briey 1. Répertoire archéologique et cartulaire analytique de la prévôté*, Briey, 1971.

DELAPLACE Christine, FRANCE Jérôme, *Histoire des Gaules, (VIe s. av. J.C /VIe s. ap. J.C.)*, Paris ,1997.

DELBRÜCK Hans, *Römer und Germanen. Geschichte der Kriegskunst im Rahmen der politischen Geschichte*, Berlin, 1901, 2 vol.

DELESTRE Xavier (dir.), *Lorraine Mérovingienne*, Metz, 1988.

DELÉAGE André, *La capitation du Bas-Empire*, Mâcon, 1945.

DELMAIRE Roland, *Les responsables des finances impériales au Bas-Empire romain, (IVe–VIe s.). Etudes prosopographiques*, Bruxelles, 1989.

DELMAIRE Roland, *Largesses sacrées et « res privata ». L'« aerarium » impérial et son administration du IV^e^ au VI^e^ siècle*, Rome, 1989.

DELMAIRE Roland, *Les institutions du Bas-Empire romain de Constantin à Justinien*, Paris, 1995.

DEMAROLLE Jeanne–Marie,« L'axe Delme–Tarquimpol dans l'Antiquité »,*Les Cahiers Lorrains* 1987, p. 361–374.

DEMAROLLE Jeanne–Marie, *Sociétés et cultures dans l'Empire romain de 192 à 325 après J.–C.*, Paris, 1998.

DEMAROLLE Jeanne–Marie, « Les Médiomatriques dans l'Empire romain d'Auguste au V^e^ siècle « , in *CAG 57/1*, p.115–119

DEMOGEOT Jacques, *Etudes historiques et littéraires sur Ausone*, Bordeaux, 1837.

DEMOUGEOT Emilienne, « Notes sur l'évacuation des troupes romaines en Alsace au début du V^e^ siècle », *Revue d'Alsace*, t. 92, 1953, p.7–28.

DEMOUGEOT Emilienne, « La Gaule nord–orientale à la veille de la grande invasion germanique de 407 », *Revue historique*, juillet–septembre 1966, p. 17–46.

DEMOUGEOT Emilienne, *La formation de l'Europe et les invasions barbares, De l'avènement de Dioclétien au début du VI^e^ siècle*, Paris, 1979, 2 vol.

DEPEYROT Georges, *Le numéraire mérovingien. L'âge d'or*, Wetteren, 1998.

DIERKENS Alain, « Superstitions, christianisme, paganisme à la fin de l'époque mérovingienne. À propos de l'*Indiculus superstitionum et paganiarum* » in Hervé HASQUIN (dir.), *Magie, sorcellerie, parapsychologie*, Bruxelles,1994, p. 9–26.

DIERKENS Alain, « Les paroisses rurales dans le nord de la Gaule pendant le haut Moyen Âge. État de la question et remarques critiques, in Yannick COUTTIEZ, Daniel Van OVERSTRAETEN (Ed.), *La paroisse en questions. Des origines à la finde l'Ancien Régime*, Ath, 1998, p. 21–47.

DITSCH Georges, « Un grand Lorrain dans la tourmente (Robert Schuman 1939–1945 », *Les Cahiers du Pays Thionvillois* n°1, 1984 p. 38–42.

DITT Karl, «Die Kulturraumforschung zwischen Wissenschaft und Politik. Das Beispiel Franz Petri (1903–1993) ». in *Westfälische Forschungen* 46 (1996), p.73–176.

DOPPELFELD Otto, Renate PIRLING, *Fränkische Fürsten im Rheinland. Die Gräber aus dem Kölner Dom, von Krefeld–Gellep und Morken*, Bonn, 1966.

DORVAUX Nicolas, *Les anciens pouillés du diocèse de Metz*, Nancy,1902.

DUMÉZIL Bruno , *La reine Brunehaut*, Paris, 2008

DUMÉZIL Bruno, « L'identité franque au VI^{e} siècle» in *Nos ancêtres les barbares. Voyage autour de trois tombes de chefs francs* , Paris, 2008, p. 24–33.

DUMÉZIL Bruno, « La Conversion des peuples barbares » in *Rome et les Barbares*, p. 306–309.

DUMÉZIL Bruno, ROUCHE Michel (dir.), *Le Bréviaire d'Alaric. Aux origines du Code civil*, Paris, 2008.

DUPÂQUIER Jacques, *Histoire de la population française*, Paris, 1995, 3 vol.

DUPOND Renata, *Metz, place de la République. 2000 ans d'histoire*, Metz, 2010.

DURLIAT Jean, *Les dédicaces d'ouvrages de défense dans l'Afrique byzantine,* Rome, 1981.

DURLIAT Jean, « Le salaire de la paix sociale dans les royaumes barbares» in Herwig WOLFRAM, Andreas SCHWARCZ, *Anerkennung und Integration. Zu den wirtschaftlichen Grundlagen der Völkerwanderungszeit. 400–600*, Wien, 1988, p. 21–72.

DURLIAT Jean, *Les finances publiques de Dioclétien aux Carolingiens*, Sigmaringen, 1990.

ENGELS Heinz, *Die Ortsnamen an Mosel, Sauer und Saar und ihre Bedeutung für die Besiedlungsgeschichte*, Trier, 1961.

ENGEMANN Josef (Hrsg.), *Konstantin der Grosse*, Mainz, 2007.

ERDMANN Oskar, *Otfrids Evangelienbuch*, Halle, 1882.

ESCHER Katalin, LEBEDYNSKY Iaroslav, *Le dossier Attila*, Paris, 2007.

EWIG Eugène « Die fränkischen Teilungen und Teilreiche (511–613) » in *Spätantikes und fränkisches Gallien*, München, 1976, Bd.1, p.114–171.

EWIG Eugen, « Volkstum und Volksbewusstsein im Frankenreich des 7. Jahrhunderts. *Civitas, pagus, ducatus* und *natio* » in *Spätantikes und fränkisches Gallien*, Bd.1, p 231–273.

EWIG Eugen, « Die civitas Ubiorum, die Francia rinensis und das Land Ribuarien » in *Spätantikes und fränkisches Gallien*, Bd.1, p.472–503

EWIG Eugen, « Die Franken am Rhein » in Helmut BEUMANN, Werner SCHRÖDER, *Aspekte der Nationenbildung im Mittelalter* , Sigmaringen 1978, p. 109 –125.

EWIG Eugen, «Troja und die Franken », *Rheinische Vierteljahrsblätter* t. 62, 1998, p. 1–16.

FAVORY François, « La part de l'indigène et du vernaculaire dans les textes des arpenteurs romains », *Études rurales* n° 167-168, 2003/3–4, p. 33–54.

FEHR Hubert, « Hans Zeiss, Joachim Werner und die archäologischen Forschungen zur Merowingerzeit », in Heiko STEUER, Dieter HUCKELBERG, *Eine hervorragend nationale Wissenschaft; deutsche Prähistoriker zwischen 1900–1995*, Berlin, 2001, p.1–68.

FELIXBERGER Josef, « Sub–Ad– und Superstrate und ihre Wirkung auf die romanischen Sprachen: Galloromania» in Gerhard ERNST, Martin–Dietrich GLESSGEN (Hrsg.), *Romanische Sprachgeschichte. Ein internationales Handbuch zur Geschichte der romanischen Sprachen*, Berlin, 2003, t.1, p.594–607.

FELLER Marc, HOERNER Bertrand, « Première approche de la céramique du Bas-Empire en Lorraine » in Marie TUFFREAU–LIBRE Alain, JACQUES, *La céramique du Bas-Empire en Gaule Belgique dans les régions voisines*, Lille 1994, p. 96–115.

FEUGÈRE Michel, LAMBERT Pierre–Yves, « L'écriture dans la société gallo-romaine », *Gallia 61*, 2004, p.1–192.

FÉVRIER Paul–Albert, « Approches récentes de l'Afrique Byzantine » *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n°35, 1983. p. 25–53.

FISCHER Svante, « Les seigneurs des anneaux », *Bulletin de liaison de l'Association française d'Archéologie mérovingienne, Hors série n°2*, Saint–Germain–en–Laye, 2007.

FLOTTE Pascal, FUCHS Matthieu, *Carte archéologique de la Gaule, Le Bas–Rhin (CAG, 67/1*), Paris, 2000.

FLOTTE Pascal, FUCHS Matthieu, *Carte archéologique de la Gaule. La Moselle* (*CAG, 57/1),* Paris, 2004.

FOLLMANN Michael Ferdinand, *Wörterbuch der deutsch–lothringischen Mundarten*, Leipzig, 1909.

FONTAINE Thomas, « Das Trierer Umland im 4. Jahrhundert », in Alexander DEMANDT, Josef ENGEMANN (Hrsg.), *Konstantin der Grosse*, Mainz, 2007, p.333–341.

FÖRSTERMANN Ernst, *Altdeutsches Namenbuch*, Bonn, 1859, 2 vol.

FOSSIER Robert, *La famille occidentale au Moyen Âge*, Paris, 1986.

FRANCOIS Jean (Dom), *Vocabulaire austrasien*, Metz, 1773.

Franken (die), Wegbereiter Europas, Mannheim, 1996, 2 vol.

FREIGANG Yasmine, « La romanisation en pays de Moselle vue à travers les monuments funéraires » in Didier BAYARD, Jean–Luc, COLLART, « De la ferme indigène à la villa romaine », *Revue archéologique de Picardie*, n°11, 1996, p.209–219.

FUSTEL de COULANGES Numa Denys, *Histoire des institutions politiques de l'Ancienne France*, Paris, 1877.

GAILLARD Michèle, *Le souvenir des carolingiens à Metz au Moyen Age. Le Petit Cartulaire de St–Arnoul*, Paris, 2006.

GAMILLSCHEG Ernst, *Etymologisches Wörterbuch der französischen Sprache*, Heidelberg, 1926–1929, 2 vol.

GAMILLSCHEG Ernst, *Romania Germanica. Sprach– und Siedlungsgeschichte der Germanen auf dem Boden des alten Römerreiches*. Bd I *Zu den ältesten Berührungen zwischen Römern und Germanen. Die Franken*, Berlin, 1934.

GAMILLSCHEG Ernst, Germanische Siedlung in Belgien und Nordfrankreich, Berlin, 1938.

GANDEBEUF Jacques, *La parole retrouvée*, Metz, 1998.

GANDEBEUF Jacques, Adrienne Thomas. Le fantôme oublié de la gare de Metz, Metz, 2009.

GAUPP Ernst–Theodor, *Die germanischen Ansiedlungen und Landtheilungen in den Provinzen des römischen Westreiches in ihrer völkerrechtlichen Eigenthümlichkeit und mit Rücksicht auf verwandteErscheinungen der alten Welt und des späteren Mittelalters*, Breslau, 1844.

GAUTHIER Nancy, *Recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule* (RIG I), (Première Belgique), Paris, 1975.

GAUTHIER Nancy, *L'évangélisation des pays de la Moselle*, Paris, 1980.

GEARY, Patrick J., *Quand les nations refont l'histoire. L'invention des origine médiévales de l'Europe*, Paris, 2004.

GEORGES–LEROY Murielle, BOCK Jérôme, DAMBRINE Etienne, DUPOUEY Jean–Luc, « Le massif forestier, objet pertinent pour la recherche archéologique. L'exemple du massif forestier de Haye (Meurthe-et-Moselle) », *Revue Géographique de l'Est* t. 49, 2/3, 2009, p. 2–16. http://rge.revues.org/1931

GERARD Claude, LANHER Jean, *La mémoire des Lorrains*, Nancy, 1984.

GEUENICH Dieter, « Zu den Namen der Alemannenkönige » in Albrecht GREULE, Hans–Walter HERRMANN, Klaus RIDDER, Andreas SCHORR (Hrsg.), *Studien zu Literatur, Sprache und Geschichte in Europa, Wolfgang Haubrichs zum 65.Geburtstag gewidmet*, St Ingbert, 2008, p. 641–654

GEUENICH Dieter, « Die Sprache und die Namen des frühen Alamanen als Indizien eines Alamanischen Gemeinschftbewusstseins » in Walter POHL, Bernhard ZELLER (Hrsg.), *Sprache und Identität im frühen Mittelalter*, Wien, 2012 , p.161–170.

GILLES Karl–Joseph, « Ateliers de céramique du Bas-Empire dans la vallée de la Moselle et l'Eifel » in Marie TUFFREAU–LIBRE, Alain JACQUES *La céramique du Bas-Empire en Gaule Belgique dans les régions voisines*, Lille, 1994, p.123 – 138.

GIOANNI Stéphane, « La langue de « pourpre» et la rhétorique administrative dans les royaumes ostrogothique, burgonde et franc (VI^{e}–VIll^{e} siècles) » in François BOUGARD, Régine LE JAN, Rosamond McKITTERICK, *La culture du haut Moyen Age, une question d'élites ?* Turnhout, 2009, p. 13–38.

GIULIATO Gérard, « Les premiers châteaux dans le pays du sel en Lorraine (X^{e}–XII^{e} s.) » *Château–Gaillard* XVI, 1994, p. 215–233.

GIULIATO Gérard, MEYER Nicolas, « Sarrebourg », in Yves HENIGFELD, Amaury MASQUILIER, « Archéologie des enceintes urbaines et de leurs abords en Lorraine et en Alsace (XII^{e}–XV^{e} siècle) », *Revue Archéologique de l'Est*, 26^{e} suppl., Dijon, 2008, p. 261–274.

GLESSGEN Martin–Dietrich , *Linguistique romane. Domaines et méthodes en linguistique française et romane*, Paris, 2007.

GOETZ Hans–Werner, « Die germanisch–romanische (Kulur)Synthese in der Wahrnehmung der merowingischen Geschichtscheribung », in Dieter HÄGERMANN, Wolfgang HAUBRICHS, Jörg JARNUT (Hrsg.), *Akkulturation. Probleme einer germanisch–romanischen Kultursynthese in Spätantike und frühem Mittelalter*, Berlin, 2004, p. 547–570.

GOETZ Hans–Werner, « Zur Wandlung des Frankennamens im Frühmittelalter », in Walter POHL, Maximilian DIESENBERGER, *Integration und Herrschaft. Ethnische Identitäten und soziale Organisation im Frühmittelalter*, Wien, 2002. p. 133–150.

GOETZ Hans–Werner, « Gens, Kings and Kingdoms », in Hans–Werner GOETZ, Jörg JARNUT and Walter POHL (ed), *Regna and Gentes. The Relationship between Late Antique and Early Medieval Peoples and Kingdoms in the Transformation of the Roman World*, Leiden, 2003, p. 307–344.

GOETZ Hans–Werner,« Romania submersa ? Zum Beitrag der Geschichtswissenschaft zu einem zentralen sprachwissenschaftlichen Problem », in Albrecht GREULE, Hans–Walter HERRMANN, Klaus RIDDER, Andreas SCHORR (Hrsg.), *Studien zu Literatur, Sprache und Geschichte in Europa, Wolfgang Haubrichs zum 65.Geburtstag gewidmet*, Sankt–Ingbert, 2008, p.655–667.

GOETZ Hans–Werner, « Lingua.Indizien und Grenzeneiner Identität durch Sprache im frühen Mittelalter» in Walter POHL, Bernhard ZELLER (Hrsg.), *Sprache und Identität im frühen Mittelalter,* Wien, 2012 , p.61–73.

GOFFART Walter, *Barbarians and Romans A.D. 418–584.The techniques of accomodation,* Princeton, 1980.

GONZALEZ Valérie, OUZOULAS Pierre et Van OSSEL Paul, « Des Germains en Lyonnaise seconde ? À propos de la découverte récente d'un habitat du IV^{e} siècle à Saint–Ouen–du–Breuil (Haute–Normandie)» in Ernst TAAYKE, *Essays on the Early Franks,* Groningen, 2003, p.150–164.

GOUDINEAU Christian, « Comment les Gaules devinrent romaines : approches méthodologiques », in Pierre OUZOULIAS, Laurence TRANOY (dir.), *Comment les Gaules devinrent romaines,* Paris, 2010, p.11–19.

GOULLET Monique, HEINZELMANN Martin, « Les Saints du diocèse de Metz » in *Miracles, Vies et réécritures dans l'Occident médiéval,* Ostfildern, 2006, p.149–317.

GRACEFFA Agnès, *Les historiens et la question franque,* Turnhout, 2009.

GRAHN–HOEK Heike, *« Salii –Franci ipsi (gentes) qui et Franci* . Zur Ethnogenese der Franken und den Anfängen der fränkischen Südwestbewegung bis zum Ende des 4.Jahrhunderts », *Rheinische Vierteljahrsblätter* t.69, 2005, p.1–69.

GRAND Roger, *Recherches sur l'origine des Francs*, Paris, 1965.

GRENIER Albert, *Manuel d'Archéologie gallo-romaine*. Première partie : Généralités. Travaux militaires , Paris, 1931.

GREULE Albrecht, «Typologie der ältesten Siedlungsnamen der Pfalz », in Rudolf SCHÜTZEICHEL(Hrsg.), *Philologie der ältesten Ortsnamenüberlieferung*, Heidelberg, 1992, p.264–296.

GRICOURT Daniel, NAUMANN Johannes et SCHAUB Jean (+), *Le mobilier numismatique de l'agglomération secondaire de Bliesbruck (Moselle).Fouilles 1978 –1998* (BLESA 5) Paris, 2009.

GRIMM Jakob, *Geschichte der deutschen Sprache,* Leizig, 1848.

GRÖHLER Herrmann, *Ueber Ursprung und Bedeutung französischer Ortsnamen*, t. I, Heidelberg, 1913.

GUÉLEN Émile, *Die Deutschlothringischen Mundarten*, Forbach, 1939. (Sonderausgabe der Stimmen aus Lothringen/Voix de Lorraine), paginé p. 81–200.

GUILLAUME Jacques, « Le haut Moyen Âge », in Gilles HAMM, *Carte archéologique de la Gaule. La Meurthe-et-Moselle (CAG 54)*, Paris, 2004, p. 68–92.

GUILLAUME Jacques, « La Haute Meuse mérovingienne », in Jean PLUMIER, Maude REGNARD (ed.), *Voies d'eau, commerce et artisanat en Gaule mérovingienne*, Namur, 2005, p.195–209.

GUILLAUME Jacques, *La nécropole médiévale du Mont Saint–Germain (VI^e–XV^e siècle) à Châtel-Saint-Germain (Moselle)*, Nancy, 2010.

GUILLAUME Jacques,.MOUROT Franck, « Le haut Moyen Âge », *Carte archéologique de la Gaule, La Meuse (CAG 55)*, Paris, 2001 p. 121–128.

GUILLAUME Jacques, PEYTREMANN Edith (ed.), *L'Austrasie, société, économies, territoires, christianisation*, (Mémoires de l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne, t.XIX), Nancy, 2008.

GUILLAUMIN Jean–Yves, « Note sur le document cadastral romain découvert à la Alcudia (Elche, province d'Alicante) » in *Dialogues d'histoire ancienne*, t. 28 n°1, 2002. p. 113– 134.

GUINET Louis, *Les emprunts gallo-romains au germanique : du I^er à la fin du V^e siècle*, Paris, 1982.

HAGÈGE Claude, *Dictionnaire amoureux des langues*, Paris, 2009.

HAITH Cathy, « Un nouveau regard sur le cimetière d'Herpès (Charente) », *Revue archéologique de Picardie*, 1988, n° 3–4, p.71–80.

HATT Jean–Jacques, « Fouilles stratigraphiques à Metz », *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles–Lettres*, 1958, p. 96–101.

HAUBRICHS Wolfgang, « Die bliesgauischen Ortsnamen des Fulrad Testamentes und die frühe Parrorganisation der Archipresbyrate Sankt Arnual und Neumünster im Bistum Metz », (Teil II), *Jahrbuch für Westdeutsche Landesgeschichte*, Bd. 3, 1977, p.5–59.

HAUBRICHS Wolfgang, « Siedlungsnamen und frühe Raumorganisation im oberen Saargau », in *Zwischen den Sprachen. Siedlungs– und Flurnamen in germanisch–romanisch Grenzgebiet*, Saarbrücken, 1983.p. 221– 287.

HAUBRICHS Wolfgang, « Die Urkunde Pippins des Mittleren und Plectruds für St–Vanne in Verdun (702).Toponomastische und besitzgeschichtliche Überlegungen zum frühen Besitz der Pippiniden–Arnulfinger und zum Königsgut im Verdunois », *Francia 13*, 1985, p. 1–46.

HAUBRICHS Wolfgang, « Warndtkorridor und Metzer Romanenring », in Rudolf SCHÜTZEICHEL, *Ortsnamenwechsel*, Heidelberg, 1986, p. 264–300.

HAUBRICHS Wolfgang, « Lautverschiebung in Lothringen. Zur alhochdeutschen Integration vorgermanischen Sprachlandschaft zwischen Saar und Mosel », in Rolf BERGMANN, Heinrich TIEFENBACH, Lothar VOETZ (Hrsg.), *Althochdeutsch*, Bd.2, Heidelberg, 1987, p.1350–1391.

HAUBRICHS Wolfgang, « Germanophone Dialekte in Lothringen » in Wolfgang BRUCHER, Peter Robert FRANKE, *Probleme von Grenzregionen: das Beispiel von Saar–Lor–Lux Raum*., Saarbrücken, 1987, p. 99–121.

HAUBRICHS Wolfgang, « Der Codex Laureshamensis als Quelle frühmittelalterlichen Siedlungsnamen », in Rudolf SCHÜTZEICHEL, *Ortsname und Urkunde : Frühmittelalterliche Ortsnamenüberlieferung*, Heidelberg, 1988, p.119–175

HAUBRICHS Wolfgang, « Germania submersa. Zu Fragen der Quantität und Dauer germanischer Siedlungsinseln im romanischen Lothringen und in Südbelgien » in Harald BURGER, Alois HAAS, Peter von MATT (Hrsg.), *Verborum amor Studien zur Geschichte und Kunst der deutschen Sprache. Festschrift für Steffan Sonderegger zum 65. Geburtstag*, Berlin, 1992, p. 633–666.

HAUBRICHS Wolfgang, « Über die allmähliche Verfertigung von Sprachgrenzen. Das Beispiel der Kontaktzonen von Germania und Romania » in Wolfgang HAUBRICHS, Reinhard SCHNEIDER, *Grenzen und Grenzregionen – Frontières et régions frontalières – Borders and Border Regions*, Saarbrücken, 1993, p.99–129.

HAUBRICHS Wolfgang, « Fulrad von St.Denis und der Frühbesitz der cella Salonnes in Lotharingien» in Wolfgang HAUBRICHS, Wolfgang LAUFER, Reinhard SCHNEIDER (Hrsg.), *Zwischen Saar und Mosel, Festschrift für Hans–Walter Herrmann zum 65.Geburtstag*, Saarbrücken, 1995, p. 1–27.

HAUBRICHS Wolfgang, « Sprache und Sprachzeugnisse der merowingischen Franken, » in *Die Franken, Wegbereiter Europas*, t.1, p 559–573.

HAUBRICHS Wolfgang, «Der Krieg der Professoren. Sprachhistorische und sprachpolitische Argumentation in der Auseinandersetzung um Elsass–Lothringen zwischen 1870 und 1918 ». in Roland MARTI, *Sprachenpolitik in Grenzregionen*, Saarbrücken, 1996, p.213–249.

HAUBRICHS Wolfgang, « Galloromanische Kontinuitât zwischen unterer Saar und Mosel. Problematik und Chancen einer Auswertung der toponymischen Zeugnisse aus germanistischer Perspektive », in *Italica et Romanica*. *Festschrift Max Pfister*, Bd.3, Tübingen, 1997, p. 211–237.

HAUBRICHS Wolfgang, « Fränkische Lehnwörter, Ortsnamen und Personennamen im Nordosten der Gallia. Die *Germania submersa* als Quelle der Sprach–und Siedlungsgschichte », in Dieter GEUENICH, *die Franken und die Alemannen bis zur Schlacht bei Zülpich*, Berlin, 1998, p.102–129.

HAUBRICHS Wolfgang, « Romanen an Rhein und Mosel. Onomastische Reflexionen », in *Deutsche Sprache in Raum und Zeit*. *Festschrift Peter Wiesinger*, Wien, 1998, p. 379–413.

HAUBRICHS Wolfgang, « Das *palatium* von Thionville/Diedenhofen und sein Umland im Spiegel frühmittelalterlicher SiedIungsnamen und SiedIungsgeschichte. Eine toponomastische und interferenzlinguistische Studie » in Jens HAUSTEIN, Eckhard MEINEKE, Norbert–Richard WOLF (Hrsg.) *Septuaginta quinque. Festschrift für Heinz Mettke*, Heidelberg, 2000, p.171–189.

HAUBRICHS Wolfgang, « Die ekklesiogenen Siedlungsnamen des frühen Mittelalter als Zeugnisse der Christianisierung und der Kirchenorganisation im Raum zwischen Maas, Mosel
und Saar» in Michel POLFER (ed.), *L'évangélisation des régions entre Meuse et Moselle et la fondation de l'abbaye d'Echternach (V^{e}–IX^{e} siècle), Publications de la Section historique de l'Institut Grand–Ducal de Luxembourg* t.117, 2000, p.215–244.

HAUBRICHS Wolfgang, « Le processus d'élaboration des frontières linguistiques : le cas des zones de contact romano–germaniques » *Nouvelle Revue d'Onomastique* t.35–36, 2000, p.41–68. (Traduction de Martina Pitz).

HAUBRICHS Wolfgang, « Das Bibliothekverzeichnis eines Metzer Patriziers aus dem 16. Jahrhundert als Zeugnis doppelter Kulturkompetenz », in Roland MARTI, *Grenzkultur–Mischkultur* ? Saarbrücken, 2000, p.49–92.

HAUBRICHS Wolfgang, « Romanische, romanisierte und westfränkische Personennamen in frühen Ortsnamen des Mittelrheingebiets », in: Heinrich TIEFENBACH, Hans UFFLER (dir.), *Personenname und Ortsname,* Heidelberg, 2000, p. 103–142.

HAUBRICHS Wolfgang, « Biographie und Onomastik », in Dorothea WALZ (Hrsg.) *Scripturus Vitam, Festgabe für Walter Berschin zum 65. Geburtstag,* Heidelberg, 2002, p.1–23.

HAUBRICHS Wolfgang, « Grenzen und Interferenzen. Zur Genese der deutsch–französichen Sprachgrenze», in Pierre BEHAR, Michel GRUNEWALD (dir.), *Frontières, transferts, échanges transfrontaliers et interculturels,* Berne, 2005. p.79–104.

HAUBRICHS Wolfgang, « Verortung in Namen : Deskriptive Namengebung, Königsgut und das Interessenspektrum des agrarischen Menschen des frühen Mittelalters »,in Brigitte KASTEN (Hrsg.), *Tätigkeitsfelder und Erfahrungshorizonte des ländlichen Menschen in der frühmittelalterlichen Grundherrschaft (bis ca. 1000). Festschrift für Dieter Hagermann,* Wiesbaden, 2006, p. 3–36.

HAUBRICHS Wolfgang, « L'élaboration des zones de contact et de frontières linguistiques entre Romania et Germania, entre la Suisse et le Luxembourg » in Thomas LIENHARD (dir.) *Construction de l'espace au Moyen Âge: pratiques et représentations*, Paris, 2007, p.167-191.

HAUBRICHS Wolfgang, « Namenbrauch und Mythos–Konstruktion. Die Onomastik fer Lex–Salica–Prolog », in Uwe LUDWIG und Thomas SCHILP (Hrsg.), *Nomen et fraternitas : Festschrift für Dieter Geuenich zum 65. Geburtstag,* Berlin, 2008 p. 53–79.

HAUBRICHS Wolfgang, « Tradition onomastique et construction de mythes. Les noms des prologues de la loi salique », *Nouvelle revue d'onomastique* n° 51, 2009, p. 131–166.

HAUBRICHS Wolfgang, « Sprachliche Integration, Sprachinseln und Sprachgrenzbildung im Bereich der östlichen Gallia. Das Beispiel der Burgunden und der Franken». In Theo KÖLZER und Rudolf SCHIEFFER (Hrsgb.), *Von der Spätantike zum frühen Mittelalter: Kontinuitäten und Brüche, Konzeptionen und Befunde*, Ostfildern , 2009, p. 61–100.

HAUBRICHS Wolfgang, RAMGE Hans, *Zwischen den Sprachen. Siedlungs– und Flurnamen in germanisch–romanisch Grenzgebiet*, Saarbrücken, 1983.

HAUBRICHS Wolfgang, PFISTER Max, « Toponymie und Entwicklung der deutsch–französichen Sprachgrenze », in *Der Kreis Merzig–Wadern und die Mosel zwischen Nennig und Metz*, Stuttgart, 1992, p. 94– 106.

HAUBRICHS Wolfgang, PFISTER Max: « Romania–Germania. Die Bedeutung von Ortsnamen für die Sprachgeschichte im Grenzgebiet zweier Sprachen », in: Friedhelm DEBUS (Hrsg.), *Romania – Germania*, Heidelberg, 1999, p. 35–61.

HAUBRICHS Wolfgang, HERRMANN Hans–Walter, *Zwischen Deutschland und Frankreich, Elisabeth von Lothringen, Gräfin von Nassau– Saarbrücken*, Saarbrücken, 2002.

HEBBERT Norbert, SIMMER Alain, WAGNER Romain, « Tombes du Bas-Empire à caractère militaire de la région de Thionville (Moselle) », *Revue Archéologique de l'Est*, t. 50, 2000, p.411–421.

HECKMANN Dieter, « Die Deutschordensniederlassung Metz zwischen Germania und Romania », in Wolfgang HAUBRICHS, Kurt–Ulrich JÄSCHKE, Michael OBERWEIS, *Grenzen erkennen–Begrenzungen überwinden. Festschrift Reinhard Schneider*, Sigmaringen, 1999, p.236–248.

HEINZELMANN Martin « L'aristocratie et les évêchés entre Loire et Rhin, jusqu'à la fin du VII^{e} siècle », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t.62. n°168, 1976, p. 75– 90.

HEINZELMANN Martin, « Gallische Prosopographie », *Francia* 10, 1982, p. 531–718.

HEMMERT Didier, « L'immigration picarde dans la province de la Sarre », *Les Cahiers Lorrains* 2007, p.41–49.

HERBOMEZ (d') Armand, *Cartulaire de l'abbaye de Gorze*, Paris, 1898.

HERRMANN Hans–Walter, « Zum Stande der Erforschung der früh– und hochmittelalterlichen Geschichte des Bistums Metz », *Rheinische Vierteljahrsblätter* 28, 1963, p. 131–199.

HIEGEL Henri et Charles, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux du département de la Moselle*, Sarreguemines, 1986.

HIEGEL Henri, « La genèse du dictionnaire étymologique des noms de lieux du département de la Moselle », *Le Pays d'Albe*, n° 19, 1988, p. 69–76.

HUGHES Stephanie, « Bilingualism in North–East France with specific reference to Rhenish Franconian spoken by Moselle cross–border (or frontier) workers », in Bent PREISLER, *The consequences of mobility. Linguistic and Sociocultural Contact Zones*, Roskilde University, (Dannemark) 2005, p.135–153.

HURSTEL Jean, *Sépultures médiomatriques et techniques artisanales du V^{e} au VIII ^{e} siècle*, Nancy, 1984, 2 vol (thèse de doctorat inédite).

INGLEBERT Hervé, *Idéologies et valeurs civiques dans le monde romain. Hommage à Claude Lepelley*, Paris, 2002.

INGLEBERT Hervé, *Atlas de Rome et des barbares, III^{e}–VI^{e} siècle*, Paris, 2009.

IOGNA–PRAT Dominique, ZADORA–RIO Élisabeth, « Formation et transformations des territoires paroissiaux », *Médiévales*, 49, 2005, p. 5–10.

IRSIGLER Franz, « Vie sociale, économique et religieuse dans le pays de la Moselle et de la Sarre au temps du diacre Adalgisel-Grimo », *Les Annales de l'Est*, 1991, p.3–28.

JACOBS Alfred, *Gallia ab Anonymo Ravennate Descripta*, Paris, 1858.

JACOBS Alfred, *Géographie de Grégoire de Tours. le pagus et l'administration en Gaule*, Paris, 1858.

JAMES Edward, «Cemeteries and the problem of frankish settlement in Gaul», in *Names, words and graves : early medieval settlement*, Leeds, 1979.

JEAN Louis (Abbé) , *Les seigneurs de Chateauvoué*, Nancy, 1897

JOCHUM–GODGLÜCK Christa, « Zwischen den Konfessionen. Ekklesiogene Siedlungsnamen im frühneuzeitlichen Lothringen » in Albrecht GREULE, Hans–Walter HERRMANN, Klaus RIDDER, Andreas SCHORR (Hrsg.), *Studien zu Literatur, Sprache und Geschichte in Europa, Wolfgang Haubrichs zum 65.Geburtstag gewidme*t, Sankt–Ingbert, 2008, p. 315–325.

JOFFROY René, *Le cimetière de Lavoye (Meuse). Nécropole mérovingienne*, Paris, 1974.

JOLIVET Alfred, MOSSE Fernand, *Manuel de l'allemand du Moyen Âge*, Paris, 1965.

JOLY Henry, *Géographie physique de la Lorraine et de ses enveloppes*, Nancy, 1912.

JULLIAN Camille, « S'il y a des influences celtiques dans l'empire des Gaules au III^{e} siècle », *Comptes–rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles–Lettres*, 40e année, n°4, 1896, p. 293–300.

JUNGANDREAS Wolfgang, « Vom Merowingischen zum Französischen. Die Sprache der Franken Chlodwigs » *Leuvense Bijdrage*, t.45, 1955, p. 1– 19.

JUNGANDREAS Wolfgang, *Historisches Lexikon der Siedlungs– und Flurnamen des Mosellandes*, Trier, 1962.

JUNGANDREAS Wolfgang, *Zur Geschichte des Moselromanischen*, Wiesbaden, 1979.

KAISER Jean–Baptiste, *Das Archidiakonat Longuyon am Anfang des 17. Jahrhunderts*, Colmar, 1929, 2 vol.

KAISER Reinhold, *Das römische Erbe und das Merowingerreich*, München, 1993.

KANKELFITZ Ralph, *Katalog römischer Münzen*, München 1981.

KAZANSKI Michel, « L'équipement et le matériel militaires au Bas-Empire en Gaule Nord et de l'Est », *Revue du Nord*, t.LXXVII, 1995, p.37–52.

KERNEIS Soazick, « Le pacte et la loi. Droit militaire et conscience franque à la fin de l'empire romain » in Giles CONSTABLE et Michel ROUCHE (dir.) *Auctoritas. Mélanges offerts à Olivier Guillot*, Paris, 2006, p.129–146.

KEUNE Johann–Baptist, « Gallo–römische Kultur in Lothringen und den benachbarten Gegenden », *Jahrbuch der Gesellschaft für Lothringische Geschichte und Altertumskunde* t.9, 1897, p. 155–202.

KLEEMANN Jörg, « Quelques réflexions sur l'interprétation ethnique des sépultures habillées considérées comme vandales », *Antiquité Tardive* 10, 2002, p. 123–129.

KLEIBER Wolfgang, « Mosella Romana, Hydronymie, Toponymie und Reliktwort–
–distribution», in Dieter GEUENICH (Hrsg.), *Die Franken und die Alemannen bis zur Schlacht bei Zülpich*, Berlin, 1998 p. 130–155.

KÖNIG Werner, DTV–Atlas der deutschen Sprache, München, 1983.

KOSSARZ Elisabeth, « Zur Vertragspraxis der Kaufpreiszahlung in den Tablettes Albertini und in den Ravennater Kaufpapyri », *Revue Internationale des droits de l'Antiquité*, t. 52, 2005, p. 207– 219.

KRAUSE Wolfgang, *Handbuch des Gotischen*, München, 1968.

KRIER Jean, « Zu den Anfängen der römischen Besiedlung auf 'Pëtzel' bei Dalheim » , *Publications de la Section historique de l'Institut Grand–Ducal de Luxembourg*, t. 94, 1980, p. 139–194.

KRIER Jean, *Musée–Info, Bulletin d'information du Musée national d'Histoire et d'Art*, Luxembourg, n°7, décembre 1993, p.23–24.

KRIER Jean, « Helmsange, du palais romain à l'habitat mérovingien », *Archéologia* n° 328, novembre 1996, p. 46–53.

KRIER Jean, « Echternach und das Kloster des hl. Willibrords», in *Die Franken, Wegbereiter Europas*, p. 466–478.

KRIER Jean, «Von Epternus zu Willibrord. Die Vor– und Frühgeschichte der Abtei Echternach aus archäologischer Sicht », in Michele CAMILLO FERRARI, Jean SCHROEDER, Henri TRAUFFLER (Hrsg.), *Die Abtei Echternach 698–1998*, Luxembourg, 1999, p. 30–46.

KRIER Jean, « Die Dame von Bartringen, eine fränkische Prinzesin ? », *Die Warte*, janvier 2004.

KRIER Jean, « Die Ausgrabungen auf dem Gelände der römischen Palastvilla von Bartringen *Burmicht* » in Gabrielle KREMER, *Das frühkaiserzeitliche Mausoleum von Bartringen (Luxemburg)*, Luxembourg, 2009, p.13–30.

KRIER Jean, « *Deae Fortunae Ob Salutem Imperi* : nouvelles inscriptions de Dalheim (Luxembourg) et la vie religieuse d'un vicus du nord–est de la Gaule à la vieille de la tourmente du III^{e} siècle », *Gallia 68*, 2011, p. 313–340.

KROEBER Auguste, « Charte de Fulrad, abbé de Saint–Denis (777) », *Bibliothèque de l'école des chartes*, t.18, 1857, p. 48–52.

KRÖNERT Klaus, *L'exaltation de Trèves : écriture hagiographique et passé historique de la métropole mosellane, 8^{e}–11^{e} siècle*, Ostfildern, 2010.

KÜHNEN Hans–Peter, « Les grandes entreprises agricoles de la Moselle dans l'Antiquité tardive », *Revue archéologique de Picardie*, 2003, n°1–2, p.195–202.

KULIKOWSKI Michael, *Rome et les Goths* : *III^{e}–V^{e} siècle*, Paris, 2009.

LAKS Bernard, « *Variatio omnibus* : notes sur le changement et la variation linguistique », in Peter von MOOS, *Entre Babel et Pentecôte ; différences linguistiques et communication orale avant la modernité, VIII^e–XVI^e siècle*, Lucerne, 2008, p.91–121.

La civilisation romaine de la Moselle à la Sarre, Mayence, 1983.

LAFFITE Jean–Denis, « Occupation du sol en milieu rural à l'époque gallo-romaine entre la Seille et la Nied française », *Bilan scientifique 1996*,(SRA), Paris, 1996, p. 120–121.

LAFFITE Jean–Denis, « L'occupation du sol en milieu rural à l'époque gallo-romaine entre la Seille et la Nied française », *Les Cahiers Lorrains*, 1999, p. 259–274.

LAFAURIE Jean, PILET–LEMIERE Jacqueline, « Monnaies du Haut Moyen Âge découvertes en France (V^e–VIII^e siècle) », *Cahiers Ernest–Babelon*, 8, 2003.

LAMAIR Philippe, « Recherches sur le palais carolingien de Thionville », *Publications de la Section historique de l'Institut Grand–Ducal de Luxembourg* t. 96, 1982, p.3–108.

LANHER Jean « Les parlers des Lorrains » in Claude GERARD, Jean LANHER, *La mémoire des Lorrains*, Nancy, 1984, p.343–386.

LANHER Jean, « La frontière des langues : limite de civilisation ? A propos d'un livre récent », *Le Pays Lorrain* 2000, p.109–111

LANHER Jean, RICHARD Jean, LITAIZE Alain. *Atlas linguistique et ethnographique de la Lorraine romane*, Paris. t.I: 1979, t.II: 1981, t.III: 1985; t.IV: 1988.

LANSIVAL Renée, « Premiers résultats de l'opération d'archéologie préventive rue de la « Vielle Porte » à Thionville en 2003 », *Les Cahiers du pays Thionvillois* n°14, 2006, p.10–12.

LARROQUETTE Jean, *Auroville, un aller simple* ?, Paris, 2006.

LATOUCHE Robert, *Grégoire de Tours. Histoire des Francs*, Paris, 1963–1965, 2 vol.

LAUFNER Richard, « Wein, Weinbau, Weingenuß und Weinhandel im Trierer Land vom Jahre 1000 bis 1814 », in *2000 Jahre Weinkultur an Mosel–Saar–Ruwer*, p.49–72.

LAUMESFELD Daniel, *La Lorraine francique : culture mosaïque et dissidence linguistique*, Paris, 1996.

LAURANSON–ROSAZ Christian, « L'identité auvergnate durant le haut Moyen Âge » in Michel BANNIARD, *Langues et peuples d'Europe*, Toulouse, 2002, p. 157–177.

Le BOHEC Yann, *L'armée romaine au Bas-Empire*, Paris, 2006.

LEBEDYNSKY Iaroslav, *Armes et guerriers barbares au temps des grandes invasions*, Paris, 2001.

Le chemin des reliques: témoignages précieux et ordinaires de la vie religieuse à Metz au Moyen Âge, Metz, 2000.

LECLERC Julien, « Origine des archidiaconés messins » *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine,* ; t. 59 , 1959 p. 27–36.

LEGENDRE Jean–Pierre, « La *Westforschung* et l'archéologie mérovingienne en Lorraine mosellane », in *L'Austrasie*, p.13–22.

LE JAN Régine, *Famille et pouvoir dans le monde franc,* Paris, 2002.

LEGOUX René, « La nécropole mérovingienne de Cutry (Meurthe-et-Moselle). Ses sépultures aristocratiques et son apport à une meilleure approche régionale des influences extérieures », in *L'Austrasie*, p.33–336.

LEGOUX René, *La nécropole mérovingienne de Cutry (Meurthe-et-Moselle),* (Mémoires de l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne, t. XIV), Saint–Germain–en–Laye, 2005.

LEGOUX René, PÉRIN Patrick, VALET Françoise, *Chronologie normalisée du mobilier funéraire mérovingien entre Manche et Lorraine,* Saint–Germain–en–Laye, 2004.

LEGUAY Jean–Pierre, L'Europe des Etats barbares Ve–VIIIe siècles, Paris, 2002.

LENGRAND Denis, « Les langues en Afrique antique », in Claude BRIAND–PONSART, *Identités et cultures en Algérie antique*, Rouen, 2005, p. 119–125.

LEPAGE Henri, *Dictionnaire topographique du département de la Meurthe,* Paris, 1872.

LEPELLEY Claude, « Parvenus de la culture en Afrique romaine tardive », in Louis HOLTZ et Jean–Claude FREDOUILLE (dir.) *De Tertullien aux Mozarabes*. *Mélanges offerts à Jacques Fontaine à l'occasion de son 70e anniversaire,* Paris, 1992, t.1, p.583–594.

LEPELLEY Claude, *Aspects de l'Afrique romaine. Les cités, la vie rurale, le christianisme,* Bari, 2001.

LEPELLEY Claude, « La création de cités nouvelles en Afrique ; le cas de la *civitas Faustianensis*», in Claude LEPELLEY, *Aspects de l'Afrique romaine. Les cités, la vie rurale, le christianisme,* Bari, 2001, p.105–124.

LEPELLEY Claude, « Quelques témoignages sur l'histoire de l'Afrique romaine épars dans les sermons de saint Augustin découverts par François Dolbeau » *ibid.*, p. 391–396.

LEPELLEY Claude, « Le lieu des valeurs communes. La cité terrain neutre entre païens et chrétiens dans l'Afrique romaine tardive » in Hervé INGLEBERT, *Idéologies et valeurs civiques dans le monde romain. Hommage à Claude Lepelle*y, Paris, 2002, p 271–285.

LEPELLEY René, « Le couloir romanique : une réalité étudiée à partir des atlas linguistiques de la France romane » in Brigitte HORIOT, *La dialectologie hier et aujourd'hui (1906–2006),* Lyon, 2009, p. 213–225.

LÉVY Paul, « Histoire linguistique de Thionville », *Revue des Etudes Historiques*, 1923, p.423–452.

LÉVY Paul, « Les dialectes germaniques de Lorraine », *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine,* t. 32, 1923, p. 261–276.

LÉVY Paul, *Histoire linguistique d'Alsace et de Lorraine*, Paris, 1929, 2 vol.

LIEBESCHUETZ Wolf, « Cities, taxes and the accomodation of the barbarians ; the theories of Durlait and Goffart » in Walter POHL (ed.), *The integration of Barbarians in Late Antiquity*, Leiden, 1997, p. 135–152.

LINCKENHELD Émile, compte–rendu de l'article de Jules VANNERUS, « Le nom de lieu luxembourgeois Kohn », *Les Cahiers Lorrains*, 1928, p.130.

LINCKENHELD Émile, « Les limites de la *Belgica* et de la *Germania* en Lorraine », *Mémoires de la Société d'Archéologie Lorraine*, t. 69, 1930–31, p. 207–334.

LINDENSCHMITT Ludwig, *Handbuch der deutschen Alterthumskunde*, Braunschweig, 1880–1889.

LONGNON Auguste, *Géographie de la Gaule au VI^e^ siècle*, Paris, 1878.

LONGNON Auguste, *Les noms de lieux de la France*, Paris, 1920–1929, 2 vol

Lorraine Antique (La), Villes et villages, Metz, 1990.

Lorraine mérovingienne, Metz, 1988.

LOT Ferdinand, *L'impôt foncier et la capitation personnelle sous le Bas-Empire et à l'époque franque*, Paris, 1928.

LOT Ferdinand, « Du régime de l'hospitalité », *Revue belge de philologie et d'histoire*, t.7 , 1928, p. 975–1011.

LOT Ferdinand, « De l'origine et de la signification historique et linguistique des noms de lieux en *–ville* et en *–court* », *Romania* t.59, 1933, p.199–246.

LOT Ferdinand , *Les invasions germaniques*, Paris, 1945.

LOT Ferdinand, *Nouvelles recherches sur l'impôt foncier et la capitation personnelle sous le Bas-Empire et à l'époque franque*, Paris, 1955.

LOT Ferdinand, « Du régime de l'hospitalité », *Revue belge de philologie et d'histoire*, t.7 , 1928, p. 975–1011.

LOT Ferdinand, *La naissance de la France*, Paris, 1970.

LUISELLI Bruno, « La formation de la culture romano–barbare » in *Rome et les Barbares*, p. 490–495.

LUTZ Marcel, *L'atelier de Saturninus et Satto à Mittelbronn (Moselle)*, Paris, 1970.

LUTZ Marcel, *La Moselle gallo-romaine*, Sarrebourg, 1991.

MAGNOU–NORTIER Élisabeth, « La gestion publique en Neustrie: Les moyens et les hommes (VII^{e}–IX^{e} siècles) » in *La Neustrie Les pays au nord de la Loire de 650 à 850*, Sigmaringen, 1989, t.1, p. 271–320.

MAGNOU–NORTIER Élisabeth, « Remarques sur la genèse du *Pactus Legis Salicae* et sur le privilège d'immunité (IV^{e}–VII^{e} siècles) in Michel ROUCHE (ed.), *Clovis. Histoire et mémoire. Clovis et son temps, l'événement*, Paris, 1997, p. 494–506.

MANGIN Pierre, *Histoire du pays de Briey, t.1. L'abbaye de Saint–Pierremont et son cartulaire*, Briey, 1980.

MARTIN Philippe (dir.), *La Moselle, l'essentiel*, Nancy, 1994 (devenu *En Pays de Moselle* dans les éditions postérieures).

MARTIN Alain, « 75 ans de bibliographie papyrologique (1932–2007) », *Ann Arbor*, 2010, p. 509–520.

MASSON Jean–Pierre, *Etude anthropologique de la nécropole gallo-romaine de Scarpona*, Nancy, 1975, (thèse de médecine, inédite).

MASSY Jean Luc, *Les agglomérations secondaires de la Lorraine romaine*, Besançon 1997.

MÉCHIN Colette, *Frontière linguistique et frontière des usages en lorraine* , Nancy, 1999.

MERTEN Hiltrud, « *Sancte martyres et beata spirita.* lnscriptions funéraires paléochrétiennes inédites de nécropole de Saint–Maximin à Trèves » *Bulletin de l'Association Française d'archéologie mérovingienne*, n°34, 2010, p. 23,24.

METZLER Jeannot, WARINGO Raymond, *Clémency et les tombes de l'aristocratie en Gaule Belgique*, Luxembourg, 1995.

METZLER Jeannot, ZIMMER Johny, BAKKER Lothar, *Ausgrabungen in Echternach*, Luxembourg, 1981.

MEYERS Joseph, *Studien zur Siedlungsgeschichte Luxemburgs*, Luxembourg, 1937.

MODÉRAN Yves, « Les Vandales en Afrique », in *Rome et les Barbares*, p. 324–327.

MODÉRAN Yves, « Des Maures aux Berbères : identité et ethnicité en Afrique du Nord dans l'Antiquité tardive » in Véronique GAZEAU, Pierre BAUDUIN, Yves MODÉRAN, *Identité et ethnicité ; concepts, débats historiographiques, exemples (III^{e}–XII^{e} siècle)*, Caen, 2008, p. 91–134.

MORIN Georges–André, *La fin de l'empire romain d'occident*, Paris, 2007.

MOUROT Frank, *Carte archéologique de la France*. *La Meuse –55*, Paris, 2001.

MÜLLER Hartmut, *Die wallonischen Dekanate des Erzbistums Trier. Untersuchung zur Pfarr–und Siedlungsgeschichte*, Marburg, 1966.

MÜLLER–WILLE Michael, SCHNEIDER Reinhard (Hrsg.), *Ausgewählte Probleme europäischer Landnahmen der Früh– und Hochmittelalter*, Sigmaringen, 1993–1994, 2 vol.

MUSSET Lucien, *Les invasions barbares. Les vagues germaniques*, Paris, 1965.

MUSSET Lucien, « Les étapes historiques de la conquête franque sous Clovis et ses fils », in *Les Francs sont–ils nos ancêtres* ? Histoire et Archéologie n°56, septembre 1981, p.30–37.

NÈGRE Ernest, *Toponymie générale de la France*, Genève, 1990–91. 3 vol.

NISARD Désiré, *Suétone et les écrivains de l'Histoire Auguste*, Paris, 1855.

NONN Ulrich, « Zur Verwaltungsorganisation in der nördlichen Galloromania » in Dieter GEUENICH, *Die Franken und die Alemannen bis zur Schlacht bei Zülpich*, Berlin, 1998. p 82–94.

NONN Ulrich, *Die Franken*, Stuttgart, 2010.

OLIVIER–MARTIN François, *Précis d'histoire du droit françai*s, Paris, 1945.

OPSTEYN Lieve, «Ein Blick auf die fränkische Migration: die Siedlung von Wange–Damekot und die Verbreitung der Franken in Flandern (Belgien)» in TAAYKE Ernst, *Essays on the Early Franks*, Groningen, 2003, p. 128–149.

ORLANDI Silvia, GREGORI Gian–Luca, « Inscriptions et vie urbaine dans l'Italie ostrogothique » in *Rome et les Barbares*, p. 504–507.

ORTELIUS Abraham, *Itinerarium per nonnullas Galliae Belgicae partes*, Anvers, 1584.

OUZOULIAS Pierre, « Les campagnes gallo-romaines : quelle place pour la villa ? » in Pierre OUZOULIAS, Laurence TRANOY (dir.), *Comment les Gaules devinrent romaines*, Paris, 2010, p. 189–211.

PARAVICINI Werner, « Streit an der Sprachgrenze: aus dem Briefwechsel zwischen den Herren von Colette Vinstingen und von Blâmont am Ende des 14. Jahrhunderts » in *Retour aux sources. Textes, études et documents d'histoire médiévale offerts à Michel Parisse*. Textes réunis par Sylvain GOUGUENHEIM et al., Paris, 2004, p. 811–827.

PARISSE Michel (dir.), *Histoire de Lorraine*, Toulouse, 1978.

PARISSE Michel, *Noblesse et chevalerie en Lorraine médiévale. Les familles nobles du XIe au XIIIe siècle*, Nancy, 1982,

PARISSE Michel, « L'évêque impérial dans son diocèse. L'exemple lorrain aux X^{e} et XI^{e} siècles, in Lutz FENSKE (Hrsg.), *Institutionen, Kultur und Gesellschaft im Mittelalter; Festschrift für Josef Fleckenstein*, Sigmaringen, 1984. p.180–193.

PARISSE Michel, « Toponymie et histoire entre Moselle et Sarre : les travaux de Wolfgang Haubrichs », *Annales de l'Est*, 1989, p. 287–298.

PARISSE Michel, *Histoire de la Lorraine. L'époque médiévale*, Metz, 1990.

PARSON Peter, *La cité du poisson au nez pointu. Les trésors d'une ville gréco–romaine au bord du Nil,* Paris, 2009.

PAULY Ferdinand, *Siedlung und Pfarrorganisation im alten Erzbistum Trier,* Bonn, 1957–1976, 10 vol.

PELTRE Jean, « Du XVI^{e} au XVIII^{e} siècle: une génération de nouveaux villages lorrains », *Revue Géographique de l'Est,* 1966, p.1–27.

PERENNEC Marie–Hélène « Frontière » et « Grenze », in Pierre BEHAR, Michel GRUNEWALD (ed.), *Frontières, transferts, échanges transfrontaliers et interculturels*, Berne, 2005, p. 67–69.

PEREVALOV Sergëi, LEBEDYNSKY Iaroslav, « Bazas 414 : la rupture de l'alliance alano–gothique », *Dialogues d'histoire ancienne*, t. 26 n°1, 2000, p. 175–193.

PÉRIN Patrick, «Trois tombes de «chefs» du début de la période mérovingienne: les sépultures n°– 66, 68 et 74 de la nécropole de Mézières (Ardennes) », *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, 1972 , n° 4, p. 3–70.

PÉRIN Patrick, *La datation des tombes mérovingiennes. Historique–Méthode–Applications*, Genève, 1980.

PÉRIN Patrick, «A propos de publications récentes concernant le peuplement de la Gaule à l'époque mérovingienne: la question franque», *Archéologie médiévale*, XI, 1981, p.125–145.

PÉRIN Patrick « Les conséquences ethniques de l'expansion franque : état de la question » in Luc BUCHET (dir.), *Le phénomène des grandes invasions. Réalité ethniques ou échanges culturels. L'anthropologie au secours de l'histoire*, Valbonne, 1983, p 85–89.

PÉRIN Patrick, « La progression des Francs en Gaule du Nord au V^{e} siècle; histoire et archéologie » in Dieter GEUENICH, *Die Franken und die Alemanen bis zur ‚Schlacht bei Zülpich'*, Berlin, 1996, p.59–81.

PÉRIN Patrick , « Les Francs et Rome » in *Rome et les Barbares*, p. 342–345.

PÉRIN Patrick, FEFFER Laure–Charlotte, *Les Francs*, Paris, 1987, 2 vol.

PERRIN Charles–Edmond, *Recherches sur la seigneurie rurale en Lorraine, Paris,* 1935.

PETER Friedrich, «Das Bistum Trier im Übergang zur fränkischen Herrschaft (Ende 5. Jahrhundert–525) » in Heinz HEINEN, Hans Hubert ANTON und Winfried WEBER (Hrsg.), *Im Umbruch der Kulturen. Spätantike und Frühmittelalter,* Trier, 2003, p.195–219.

PETIT Jean-Paul, « L'influence des frontières administratives sur la recherche archéologique : l'exemple du secteur oriental de la cité antique des Médiomatriques », in Jeanne Marie DEMAROLLE, *Frontières(?) en Europe occidentale et médiane de l'Antiquité à l'an 200*0, Metz, 2001 p.571–588.

PETIT Jean-Paul, *Bliesbruck-Reinheim. Celtes et Gallo-Romains en Moselle et en Sarre*, Paris, 2005.

PETRI Franz, *Germanisches Volkserbe in Wallonien und Nordfrankreich. Die fränkische Landnahme in Frankreich und den Niederlanden und die Bildung der westlichen Sprachgrenze*, Bonn, 1937, 2 vol.

PETRI Franz, *Zum Stand der Diskussion über die fränkische Landnahme und die Entstehung der germanisch–romanischen Sprachgrenze*, Darmstadt, 1954.

PETRI Franz, *Collectanea Franz Steinbach*, Bonn, 1967.

PETRI Franz, *Die fränkische Landnahme und die Entstehung der germanisch–romanischen Sprachgrenze in der interdisciplinären Diskussion*, Darmstadt, 1977.

PEYTREMANN Edith, *Archéologie de l'habitat rural dans le nord de la France du IV^e^ au XII^e^ siècle* (Mémoires de l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne, t.XIII), Saint–Germain–en–Laye, 2003, 2 vol.

PFEIFFER Friedrich, « Die frühere fränkische Zeit », in Heinz HEINEN, Hans–Hubert ANTON, Winfried WEBER, *Im Umbruch der Kulturen, Spätantike und Frühmittelalter*, Trier, 2003, p.195–219.

PFISTER Max, « Die sprachliche Situation zwischen Maas und Rhein im Frühmittelalter in Kurt GÄRTNER und Günter HOLTUS, *Beiträge zum Sprachkontakt und zu den Urkundensprachen zwischen Maas und Rhein*, 1995, p. 61–96.

PHILIPP Marthe, « La Moselle germanophone », in François–Yves LE MOIGNE, *Moselle*, Paris, 1991, p. 228–245.

PHILIPP Marthe, BOTHOREL Arlette, LEVIEUGE Guy, *Atlas linguistique et ethnographique de la Lorraine germanophone*. vol. 1 Paris, 1977.

PICARD Jean–Charles, « L'Austrasie, entité géographique ou politique ? » in *Lorraine mérovingienne*, Metz, 1988, p. 13–21.

PICKER Hans, *Hitlers Tischgespräche im Führerhauptquartier*, Stuttgart, 1976.

PIGANIOL André, *Les documents cadastraux de la colonie romaine d'Orange*, Paris, 1962.

PIÉMONT Paul, *L'établissement de la frontière linguistique franco–germanique*, Strasbourg, 1963.

PIÉMONT Paul, *La toponymie, conception nouvelle*, Strasbourg, 1969.

PIRLING Renate, *Römer und Franken in Krefeld–Gellep*, Mainz, 1986.

PITZ Martina, *Siedlungsnamen auf –villare (–weiler, –villers) zwischen Mosel, Hunsrück und Vogesen. Untersuchungen zu einem germanisch–romanischen Mischtypus der jüngeren Merowinger– und der Karolingerzeit*, Sarrebrücken,1997, 2 vol.

PITZ Martina, « Toponymie zwischen den Sprachen. Ortsnamen als Instrumente landes–und siedlungsgschichter Forschung im lothringischen Sprachgrenzraum », in Hans–Peter

BROGIATO, *Geographische Namen in ihrer Bedeutung für die landeskundliche Forschung und Darstellung*, Trier, 1999, p. 67–95.

PITZ Martina, « Le superstrat francique dans le Nord–Est de la Gaule. Vers une nouvelle approche philologique et toponymique», *Nouvelle Revue d'Onomastique* t. 35/36 , 2000, p. 69–85.

PITZ Martina, « Personennamen in frühmittelalterlichen Siedlungsnamen: methodische überlegungen am beispiel der *–villare*–Namen des Saar–Mosel Raumes », in Heinrich TIEFENBACH, Heinrich LÖFFLER (Hrsg.), *Personenname und Ortsname*, Heidelberg, 2000, p.143–188.

PITZ Martina, « Le superstrat francique dans le nord–est de la Gaule. Vers une nouvelle approche philologique et toponymique », *Nouvelle Revue d'Onomastique*, n° 35–36, 2000, p.69–85.

PITZ Martina, « La genèse de la frontière des langues en Lorraine : éléments pour un argumentaire philologique et toponymique », in Jeanne–Marie DEMAROLLE, *Frontières (?) en Europe occidentale et médiane de l'Antiquité à l'an 2000*, Metz, 2001, p. 73–107.

PITZ Martina, « Genuine Übersetzungspaare primärer Siedlungsnamen an der lothringischen Sprachgrenze. Überlegungen zu ihrem sprach– und siedlungsgeschichtlichen Aussagewert », *Onoma* t. 36, 2002, p. 255–288.

PITZ Martina, « Namen und Siedlung im südôstlichen Vorland desmerowingischen Königssitzes Metz. Überlegungen zur Relevant toponomastischerZeugnisse als Indikatoren fränkischer Siedlung im Nordosten der Galloromania », in Friedhelm DEBUS, *Namen in sprachlichen Kontaktgebieten*, Hildesheim, 2004, p.127–225.

PITZ Martina, « Les toponymes en –court de la Lorraine romane. Vers une approche pluridisciplinaire de l'habitat à l'époque mérovingienne », in Brigitte HORIOT, Corina VELEFEANU, *L'onomastique au carrefour des sciences humaines*, Lyon CEL, 2004, p. 205–218.

PITZ Martina, « Methodische Innovation trotz politischer Instrumentalisierung ? Ein Blick aus der germanistischen Mediävistik auf die Quellen und Methoden der historischen Kulturraum– forschung »,*Historisches Forum* 6, 2005 ,p. 85–96. (http://hsozkult.geschichte.hu–berli...)

PITZ Martina, « Kulturelle Umorientierung als Motor sprachlicher Innovation ? Überlegungen zur Einführung ‚südlicher' Formen in der deutschsprachigen Urkundenüberlieferung des 14. Jahrhunderts im Saar–Mosel–Raum », in Kurt GÄRTNER und Günter HOLTUS, *Überlieferungs– und Aneignungsprozesse im 13. und 14. Jahrhundert auf dem Gebiet der westmitteldeutschen und ostfranzösischen Urkunden– und Literatursprachen*, Trier, 2005, p. 323–356.

PITZ Martina , « Pour une mise à jour des notices historiques consacrées aux emprunts à l'ancien francique dans le *Trésor de la langue française informatisé », in* Eva BUCHI, *Actes du Séminaire de méthodologie en étymologie et histoire du lexique*, Nancy, ATILF (CNRS/Université Nancy 2/UHP), http://www.atilf.fr/atilf/seminaires/ Seminaire_Pitz_2006).

PITZ Martina, « Zu Genese und Lebensdauer der romanischen Sprachinseln an Mosel und Mittelrhein », in Albrecht GREULE, Hans–Walter HERRMANN, Klaus RIDDER und Andreas SCHORR, *Studien zu Literatur, Sprache und Geschichte in Europa, Walter Haubrichs zum 65.Geburtstag gewidmet*, Sankt–Ingbert, 2008, p. 439–450.

PITZ Martina, *La genèse de la frontière linguistique germano–romane à la lumière des recherches toponymiques et archéologiques.* Communication du 26 mars 2008 dans le cadre du Centre d'Etudes Linguistiques de l'Université Jean–moulin (Lyon 3). p.1–15. Inédit ? http://www.cahiersducel.com/uploads/file/Pitz_communication_26.3.08

PITZ Martina, « Le couloir romanique du Nord–Est de la Gaule à la lumière des reliquats toponymiques et lexicaux des zones germanisées entre Rhin et Moselle » in Brigitte HORIOT, *La dialectologie hier et aujourd'hui* (1906–2006), Lyon, 2009, p.227–249.

PITZ Martina, SCHORR Andreas, «Vorgermanische und 'fränkische' Toponyme im Siedlungsraum der Franken. Überlegungen zu ihrem sprachgeschichtlichen Erkenntniswert » in Ernst Taayke, *Essays on the Early Franks*, Groningen, 2003, p. 62–114.

PITZ Martina, STEIN Frauke, « Genèse linguistique d'une région frontalière: les environs de Forbach et de Sarreguemines », *Les Cahiers Lorrains*, 2000, p. 365–412.

PITZ Martina, STEIN Frauke, « L'adoption d'anthroponymes germaniques par les populations romanes de la Gaule mérovingienne à la lumière des données archéologiques : L'exemple de la Lorraine romane », *Nouvelle Revue d'Onomastique* t. 49–50, 2008, p.121–154.

PITZ Martina, VOLLONO Maria, « Die zweite oder hochdeutsche Lautverschiebung, ein obsolet gewordener Begriff für ein allzu komplexes konsonantisches Phänomen ? Anmerkungen zu einer neuen Publikation», *Rheinische Vierteljahrsblätter* t. 67, 2003, p. 313–332.

POHL Walter, «The Empire and the integration of Barbarians », in Walter POHL (ed.), *The integration of Barbarians in Late Antiquity*, Leiden, 1997, p. 1–12 .

POHL Walter , « Identités barbares et ethnogenèse » , in *Rome et les Barbares. La naissance d'un nouveau monde*, p. 599–601.

POHL Walter, « Aux origines d'une Europe ethnique. Transformations d'identités entre Antiquité et Moyen Âge », *Annales ESC* t. 60, 2005, p.183–208.

POHL Walter, ZELLER Bernhard (Hrsg.), *Sprache und Identität im frühen Mittelalter*,Wien, 2012.

POKORNY Julius, *Indogermanisches etymologisches Wörterbuch*, Bern, 1959, 3 vol.

POLENZ (von) Peter, *Geschichte der deutschen Sprache*, Berlin, 2009.

POLFER Michel, « La cité des Trévires à l'époque romaine : résultats récents de l'archéologie luxembourgeoise » in Monique BILE, Jean–Frédéric CHEVALIER et Jacques ELFASSI (ed.), *Culture antique et frontières en Gaule mosellane*, Metz, 2008, p. 39–59.

POLY Jean–Pierre, « La corde au cou. Les Francs, la France et la Loi salique », in *Genèse de l'état moderne en Méditerranée. Approches historique et anthropologique des pratiques et des représentations*, Rome, 1993, p. 287–320.

PONTAL Odette, *Histoire des conciles mérovingiens*, Paris, 1989.

POST Rudolf, « Zur Geschichte und Erforschung des Moselromanischen », *Rheinische Vierteljahrsblätter* 68 , 2004 , p.1–35.

PROST Auguste, *Etudes sur l'histoire de Metz. Les légendes*, Metz, 1865.

RAPP Francis , « Autour de l'identité régionale alsacienne au Moyen Âge » in Rainer BABEL, Jean–Marie MOEGLIN (ed), *Identité régionale et conscience nationale en France et en Allemagne du Moyen Âge à l'époque moderne*, Sigmaringen, 1997, p. 281–292.

REBUFFAT René, « Le vétéran gétule de *Thullium* », in Claude BRIAND–PONSART, *Identités et cultures en Algérie antique*, Rouen, 2005. p .192–233.

REICHERT Hermann, « Sprache und Namen der Wandalen in Afrika » in Albrecht GREULE und Matthias SPRINGER, *Namen des Frühmittelalters aIs sprachliche Zeugnisse und als Geschichtsquellen*, Berlin, 2009, p. 43–120.

REICHERT Winfried, « *In lingua Guallica sive Romana pro commoditate domini*. Beobachtungen zum Aufkommen volkssprachiger Urkunden in der Grafschaft Luxemburg » in Kurt GÄRTNER, Günter HOLTUS, *Urkundensprachen im germanisch–romanischen Grenzgebiet*, Mainz, 1997. p.369–475.

Reichsland Elsass–Lothringen (das), Landes– und Ortsbeschreibung, herausgegeben vom statistischen Bureau des Ministeriums für Elsass–Lothringen Strasbourg, 1898–1903, 3 vol.

REINERT François (Hrsg.), *Moselgold. Der römische Schatz von Machtum. Ein kaiserliches Geschenk*, Luxembourg, 2008.

RENARD Étienne, « Le *Pactus legis Salicae*, règlement militaire romain ou code de lois compilé sous Clovis? » in *Bibliothèque de l'École des Chartes* t. 167, 2009, p. 321–352.

REUSCH Wilhelm, *Westmarkische Abhandlungen zur Landes– und Volksforshung, Bericht über den gegenwartigen Stand der frügeschichtischen Spatenforschung in Lothringen*» Bd.5,1943, p.39–58.

RICHTER Michael, « Wozu hatte Childerich einen Sigelring ? » in Dieter HAGERMANN, Wolfgang HAUBRICHS (Hrsg.), *Akkulturation: Probleme einer germanisch–romanischen Kultursynthese in Spätantike und frühem Mittelalter*, Berlin, 2004, p. 359–366.

RISPAIL Marielle, *Le francique*, Paris, 2003.

RISPAIL Marielle, HAAS–HECKEL Marianne, ATAMANIUK Hervé, *Le Platt lorrain pour les nuls*, Paris, 2012.

ROBLIN Michel, *Le terroir de Paris aux époques gallo-romaine et franque*, Paris, 1951.

ROCHETTE Bruno, « Grecs et Latins face aux langues étrangères. Contribution à l'étude de la diversité linguistique dans l'antiquité classique », *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 73, 1995, p. 5–16.

Rome et les Barbares. La naissance d'un nouveau monde, Venise, 2008.

ROMEAS Pascal, *Introduction aux peuples et aux langues germaniques*, Aix, 2006.

ROOSENS Héli, ALENUS–LECERF Jeannine, « Sépultures mérovingiennes au Vieux–Cimetière d'Arlon », *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. XVIV, 1963, p.1–189.

ROTH François, *La Lorraine annexée (1870–1918)*, Nancy, 1976.

ROTH François, « L'époque contemporaine 1, De la Révolution à la Grande Guerre », in Guy CABOURDIN (dir.) *Encyclopédie illustrée de la Lorraine*, Metz, 1992.

ROTH Helmut, « Bemerkungen und Notizen zur Ethnogenese von Franken und Alemannen » in Dieter GEUENICH, *Die Franken und die Alemannen bis zur Schlacht bei Zülpich*, Berlin, 1998, p. 628–635.

ROUCHE Michel, *Attila. La violence nomade*, Paris, 2009.

RUMMEL von Philipp, « Zum Stand der afrikanischenb Vandalenforschung » *Antiquité Tradive*, 11, 2003, p.13–19.

SALIN Edouard, *La civilisation mérovingienne*, Paris, 1950 sq, 4 vol.

SALVIAT François, VATIN Claude, « Le cadastre de Larissa », *Bulletin de correspondance hellénique*, t. 98, 1974, p. 247–262.

SARRIS Peter, « Cultures aristocratique et les croissance économique dans l'empire proto–byzantin », in François BOUGARD, Régine LE JAN, Rosamond McKITTERICK, *La culture du haut Moyen Âge, une question d'élites ?*, Turnhout, 2009 p.127–138.

SCARDIGLI Pierguiseppe, « Zur Typologie der gotischen Handschriftenüberlieferung » in Heiko UECKER, *Studien zum Altgermanischen. Festschrift für Heinrich Beck*, Berlin, 1994, p. 527–538.

SCHAAF Holger, *Die Altertümer der Merowingerzeit im Grossherzogtum Luxemburg*, Luxembourg, 1993.

SCHEIBELREITER Georg, « Ein Gallorömer in Flander: Eligius von Noyon » in Walter POHL, *Die Suche nach den Ursprüngen*, Wien, 2004, p. 117–128.

SCHIBER Adolf, *Die fränkischen und alemannischen Siedlungen in Gallien, besonders in Elsass und Lothringen*, Strasbourg, 1894.

SCHIBER Adolf, «Die Ortsnamen des Metzer Landes und ihre geschichtliche und ethnographische Bedeuntung », *Jahrbuch der Gesellschaft für Lothringische Geschichte und Altertumskunde* t.9, 1897, p. 46–86.

SCHLEEF Yoric, *Structures foncières et économie rurale dans la région de Briey, (fin XI^e^–début XIV^e^ siècle). D'après les archives de l'abbaye de Saint–Pierremont,* Thèse inédite, Metz, 2010.

SCHMIDT Ludwig, *Geschichte der deutschen Stämme*, Berlin, 1911.

SCHMIDT Hans–Joachim, « Religiöse Mittelpünkte und Verbindungen, in Alfred HEIT (Hrsg.), *Zwischen Gallia und Germania, Frankreich und Deutschland. Konstanz und Wandel raumbestimmender Kräfte,* Trier, 1987,p.181–204.

SCHNEIDER Jens, *Auf der Suche nach dem verlorenen Reich. Lotharingien im 9. und 10. Jahrhundert*, Köln, 2010.

SCHNITZLER Bernadette, *À l'aube du Moyen Âge. L'alsace mérovingienne*, Strasbourg, 1997.

SCHORR Andreas, « Entre Chiers et Attert. Essai de reconstitution d'une ancienne zone bilingue au sein du *Pays des trois frontières* (France, Belgique, Luxembourg) » in Wolfgang BRÜCHER (Hrsg.) *Grenzverchiebungm. Interdisziplinäre Beitrage zu einem zeitlosen Phänomen,* Sankt Ingbert, 2003, p.165–197.

SCHULZE Ursula, « Probleme der sprachgeschichtilichen Auswertung des Corpus der altdeutschen Originalurkunden und der Beginn der deutschen Beurkundingung in Strassburg » in Kurt GÄRTNER, Günter HOLTUS (Hrsg.), *Urkundensprachen im germanisch–romanischen Grenzgebiet*, Mainz, 1997, p. 253 –272.

SCHWARTZ Jacques, « Trouvailles monétaires et invasions germaniques sous Magnence et Décence », *Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire,* 1957, p.33–49.

SEMMLER Josef, « Mission und Pfarrorganistion in den rheinischen, mosel– und maasländischen Bistümern (5.–10. Jahrhundert) », in « Cristianizzazione e organizzazione ecclesiastica delle campagne nell'Alto Medio Evo : espansione e resistenze », *Settimane di studi del centro italiano di studi sull'Alto Medio Evo,* Spolète, t.38, 1982, p.813–888.

SEILLIER Claude, « La présence germanique en Picardie à l'époque romaine : les textes et l'archéologie » in *La Picardie, Berceau de la France,* Amiens, 1986, p. 55–58.

SERGENT Bernard, *Les Indo-européens : Histoire, langues, mythes*, Paris, 1995.

SIMMER Alain, *Les seigneurs d'Audun-le-Tiche,* Joeuf, 1984.

SIMMER Alain, « Une redécouverte d'époque mérovingienne: la riche sépulture de Kirschnaumen », *Revue Archéologique de l'Est* t.36, 1985, p.311–316 ; t. 40, 1989, p. 266–268.

SIMMER Alain, « Le Nord du département de la Moselle à l'époque mérovingienne », *Revue Archéologique de l'Est,* t. 38, 1987, p. 333–396.

SIMMER Alain, *Le cimetière mérovingien d'Audun-le-Tiche,* Paris, 1988.

SIMMER Alain, « Le cimetière mérovingien de Bouzonville », *Les Cahiers du Pays thionvillois*, t.7, 1990, p.10–30.

SIMMER Alain, *La nécropole mérovingienne d'Ennery*, (Mémoires de l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne t. IV), Rouen–Thionville, 1993.

SIMMER Alain, « Le trésor carolingien d'Ebange–Florange », *Les Cahiers Lorrains*, 2000, p. 3–17.

SIMMER Alain, *La bible des noms de famille mosellans*, Metz, 2006.

SIMMER Alain, « Sens ou Senon ? un nouvel épisode de l'histoire du Bas-Empire en Lorraine » , *Le Pays Lorrain*, t.89, 2008, p. 223–226.

SIMMER Alain, « Francs, Romans ou Mérovingiens à Audun-le-Tiche (Moselle) au VIIe siècle ? » *Bulletin de l'Association Française d'archéologie mérovingienne*, n°32, 2008, p. 99–105.

SIMMER Alain, « La Lorraine et la chronologie normalisée du mobilier funéraire mérovingien », in *L'Austrasie*, p. 407–413.

SIMON Sophie, *L'archéologie funéraire du haut Moyen Âge dans le département de la Moselle, (CAG, 57/1)* p. 216–220.

SOLÉ Robert, *La Pierre de Rosette*, Paris, 1999.

SOT Michel, « Faut–il rééditer le Livre des évêques de Metz de Paul Diacre ? » in Sylvain GOUGENHEIM (ed), *Retour aux sources. Textes et documents d'histoire médiévale offerts à Michel Parisse*, Paris, 2004, p.971–977.

SPRINGER Matthias , «Gab es ein Volk der Salier ? » ln Dieter GEUENICH, Wolfgang HAUBRICHS, Jörg JARNUT, *Nomen et gens. Zur historischen Aussagekraft frühmittelalterliche Personennamen*, Berlin, 1997, p. 58–83.

SPRINGER Matthias, « Riparii– Ribuarien– Rheinfranken » in Dieter GEUENICH, *Die Franken und die Alemanen bis zur "Schlacht bei Zülpich"*, Berlin 1998, p.200–269.

SPRINGER Matthias ,*Namen des Frühmittelalters als sprachliche Zeugnisse und als Geschichtsquellen* , Berlin, 2009.

STAAB Franz, « Zur Überlieferung der Siedlungsnamen in den *Traditiones Wizenburgenses* », in Rudolf SCHÜTZEICHEL (Hrsg.), *Ortsname und Urkunde : Frühmittelalterliche Ortsnamenüberlieferung*, Heidelberg, 1988, p. 176–199.

STAAB Franz,« Zur kirchlichen Raumerfassung im Mittelalter. Archidiakone, Chorbischöfe und Archidiakonate im Bistum Metz bis ins 13. Jahrhundert » in Hans–Walter HERRMANN (Hrsg.), *Die alte Diözese Metz*, Sarrebrücken, 1993, p.85–111.

STAAB Franz, « Die Rheinfranken und das Reich von Köln », in *Die Franken, Wegbereiter Europas* , p. 237–240.

STEIN Frauke, «Franken und Romanen in Lothringen », *Studien zur Vor– und Frühgeschichtlichen Archäologie. Festschrift für Joachim Werner zum 65. Geburtstag,* München, 1974, p.579–589.

STEIN Frauke, « Die Bevölkerung des Saar–Moselraumes am Übergang von der Antike zum Mittelalter », *Archeologia Mosellana*, t.1, 1989, p. 89–195.

STEIN Frauke, « Spätantike und frühes Mittelalter», in Jan LICHARDUS, Andrei MIRON (Hrsg.) *Der Kreis Merzig–Wadern und die Mosel zwischen Nennig und Metz,* Stuttgart, 1992, p.67–93.

STEIN Frauke, « Die merowingerzeitliche Grabfunde von Nennig und Sinz » *ibid*., p.151–155.

STEIN Frauke, « Kulturelle Ausgleichsprozesse zwischen Franken und Romanen im 7. Jahrhundert. Eine archäologische Untersuchung zu den Verhaltensweisen der Bestattungsgemeinschaft von Rency/Renzig bei Audun-le-Tiche in Lothringen », in Dieter HÄGERMANN, Wolfgang HAUBRICHS, Jörg JARNUT, *Akkulturation. Problem einer germanisch–romanischen Kultursynthese in Spätantike und frühem Mittelalter*, Berlin, 2004, p. 274–309.

STEIN Frauke, PITZ Martina, « La progression de l'habitat entre Meurthe et Moselle à l'époque mérovingienne : éléments pour un argumentaire archéologique et onomastique » in *L'Austrasie*, p. 81–88.

STEINBACH Franz, *Studien zur westdeutschen Stammes–und Volksgeschichte*,Jena, 1926.

STEINBACH Franz, « Volksgeschichte und politische Geschichte an der deutschen Westgrenze », in Franz PETRI, *Collectanea Franz Steinbach,* Bonn, 1967, p.190–193.

STICKLER Timo, *Aëtius. Gestaltungsspielräume eines Heermeisters im ausgehenden Weströmischen Reich*, München, 2002.

TERRIEN Marie–Pierre, *La christianisation de la région rhénane du IV^e^ siècle au milieu du VIII^e^ siècle*, Besançon, 2007, 2 vol.

THIS Constant, « Die deutsch–französische Sprachgrenze in Lothringen » in *Beiträge zur Landes– und Volkeskunde von Elsaß– Lothringen*, t.1, Strassburg, 1887, p.5–34.

TOEPFER Friedrich, *Urkundenbuch für die Geschichte des Hauses der Vögte von Hunolstein*, Nürnberg, 1872, 3 vol..

TONNELAT Ernest, *Histoire de la langue allemande*, Paris, 1927.

TOUSSAINT Maurice, « Essai sur la question franque en Lorraine », *Revue des Questions Historiques*, 1937, p. 3–38.

TOUSSAINT Maurice, « L'origine du peuplement dans la vallée moyenne de la Seille d'après les noms de lieux et les découvertes archéologiques », *Bulletin archéologique,* 1943–44–45, (paru en 1952) p. 503–545.

TOUSSAINT Maurice, *La frontière linguistique en Lorraine. Les fluctuations et la délimitation actuelle des langues française et germanique dans la Moselle*, Paris, 1955.

TRAPP Thomas, *Die Zistersienserabtei Weiler–Bettnach im Hoch–und Spätmittel–alter*,Sarrbrücken, 1996.

Trésors archéologiques du Nord de la France, Valenciennes, 1997.

Trier, Kaiserresidenz und Bischofssitz, Mayence, 1984.

Vallange, un village retrouvé, Vitry–sur–Orne, 2006.

Unter unseren Füssen : Archäologie in Luxemburg 1995 –2010, Luxembourg, 2011.

VAN OSSEL Paul, *Etablissements ruraux de l'Antiquité tardive dans le Nord de la Gaule*, Paris, 1992 (Supplément à Gallia, t.51)

VAN VOLXEM Johan, « Leben und Wirken des Ritters Johan von Falkenstein », *Publications de la Section historique de l'Institut Grand–Ducal de Luxembourg* t.46, 1933, p.341–345.

VANNERUS Jules, « A propos des noms de lieux en *–ingen* », *Bulletin de la Commission royale de toponymie et dialectologie*, t 2, 1928, p. 225–263.

VANNERUS Jules, « Noms de lieu du type *Equoranda* » in *Bulletin de la Commission royale de toponynie et de dialectologie*, 1935, p. 129–163.

VANNERUS Jules, « Le luxembourgeois *kiem* et le liègeois *tchin* », *Bulletin de la Commission royale de toponymie et. de dialectologie*, t.11, 1937, p. 31–74.

VELAZQUEZ SORIANIO Isabel, *Monumenta palaeographica medii aevi, Series hispana, Documentos de época visigoda escritos en pizarra (siglos VI–VIII)*, Turnhout, 2000, 2 vol.

VERSLYPE Laurent, « Le peuple franc et ses élites. » in *Nos ancêtres les barbares. Voyage autour de trois tombes de chefs francs*, Saint– Dizier, 2008, p.14–21.

VEZIN Jean, « Documents wisigothiques récemment découverts », *Journal des savants*. 1974, n°3, p. 218–222.

VOLKER Harald, « Zwischen Germania et Romania ? Zu den kulturräumlichen Referenzen in Bruder Hermanns Yolanda von Vianden » in Guy Berg, *Man mohte schrîven wal ein buvh*, Luxembourg, 2001, p.52–63.

WAGNER Pierre–Edouard, « Le haut Moyen Âge», in *Carte archéologique de la Gaule». Metz (CAG 57/2)*, Paris, 2005, p.142–154.

WAGNER Romain, *Seigneurie de Volmerange, paroisse de Keybourg*, Yutz, 1986.

WAITZ Georg, *Deutsche Verfassungsgeschichte*, II–1. *Die deutsche Verfassung im Fränkischen Reich*, Berlin, 1882.

WAMPACH Camille, *Geschichte der Grundherrschaft Echternach im Frühmittelalter*, Luxembourg, 1930, t.I, 2, (Quellenband).

WAMPACH Camille, *Urkunden und Quellenbuch zur Geschichte der altluxemburgischen Territorien bis zur burgundischen Zeit*, Luxembourg, 1935, sq.

WARTBURG von Walther, *Französisches Etymologisches Wörterbuch* (FEW), Leipzig, 1928 sq., 25 vol.

WARTBURG von Walther, *Die Entstehung der romanische Völker*, Halle, 1939.

WARTBURG von Walther, *Umfang und Bedeutung der germanischen Siedlung in Nordgallien im 5. u. 6. Jahrhundert im Spiegel der Sprache und der Ortsnamen*, Berlin, 1950.

WEBER Winfried, « Archäologische Zeugnisse aus der Spätantike und dem frühen Mittelalter zur Geschichte der Kirche im Bistum Trier (3.–10.Jhr.) » in Heinz HEINEN, Hans–Hubert ANTON, Winfried WEBER, *Im Umbruch der Kulturen*, p. 407–541.

WENSKUS Reinhard, *Stammesbildung und Verfassung. Das Werden der frühmittelalterlichen Gentes*, Cologne, 1961.

WENSKUS Reinhard, « Der *hunnische* Siegfried. Fragen eines Historikers an den Germanisten » in Heiko UECKER, *Studien zum Altgermanischen. Festschrift für Heinrich Beck*, Berlin, 1994, p.686–721.

WERNER Joachim, *Münzdatierte austrasische Grabfunde*, Berlin, 1935.

WERNER Joachim, EWIG Eugen, *Von der Spätantike zum frühen Mittelalter*, Sigmaringen, 1979.

WERNER Karl-Ferdinand , « La *conquête franque* de la Gaule. Itinéraires historiographiques d'une erreur », *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, t.154, 1996, p.7–45.

WERNER Karl-Ferdinand, « Clovis. Antécédents et conséquences de la Bataille de Soissons en 486 », in *La Picardie, berceau de la France*, p. 93–100.

WERNER Karl-Ferdinand, « Les origines » in Jean FAVIER (dir.), *Histoire de France*, t.1., Paris, 1984.

WERNER Karl-Ferdinand, *Naissance de la noblesse*, Paris, 1998.

WEYLAND Albert, *Moselle plurielle*, Metz, 2010.

WICKHAM Christopher, « La chute de Rome n'aura pas lieu » *Le Moyen Âge*, t.99, 1993, p. 107–125.

WILSDORF Christian, « Honau et la famille des ducs d'Alsace » *Francia* t. 3, 1975, p.1-87.

WITTE Hans, «Zur Geschichte des Deutschtums in Lothringen. Die Ausdehnung des deutschen Sprachgebietes im Metzer Bistume im ausgehenden Mittelalter bis zum Beginne des 17. Jahrhunderts » *Jahrbuch der Gesellschaft für Lothringische Geschichte und Altertumskunde* t.2, 1890, p. 231–299.

WITTE Hans, *Deutsche und Keltoromanen in Lothringen nach der Völkerwanderung. Die Entstehung des deutschen Sprachgebiets*, Strassburg, 1891.

WITTE Hans, *Das deutsche Sprachgebiet Lothringens und seine Wandelungen von der Feststellung der Sprachgrenze bis zum Ausgang des 16. Jahrhunderts*, Stuttgart, 1894.

WOLF Lothar , « Ingwäonisch, fränkisch und französich; anfr. ai und afr. a », in Sieglinde HEINZ und Ulrich WANDRUSKA, *Fakten und Theorien, Beiträge zur romanischen und allgemeinen Sprachwissenschaft. Festschrift für Helmut Stimm zum 65. Geburtstag*, Tübingen, 1982, p.353–361.

WOLFRAM Georg, «Ungedrückte Papsturkunden der Metzer Archive », *Jahrbuch der Gesellschaft für Lothringische Geschichte und Altertumskunde*, t. 15, 1903, p. 278–323.

WOLFRAM Georg, « Zur Geschichte der Einführung des Christentums und der Bildung der Archidiakonate in Lothringen » in *Historische Aufsätze Aloys Schulte zum 70. Geburtstag gewidmet von Schülern und Freunden*, Düsseldorf, 1927, p.18–29.

YON Jean–Baptiste, « La romanisation de Palmyre et des villes de l'Euphrate », *Annales. ESC*, 2004/2, p. 313–336.

ZADORA–RIO Élisabeth, « Le terroir et son expansion », in *Archéologie de la France, 30 ans de découvertes*, Paris, 1989, p.406–407.

ZADORA–RIO Élisabeth, « Archéologie et toponymie : le divorce », *Les petits cahiers d'Anatole*, n° 8, Tours, 2001, (http://www.univtours.fr/lat/pdf/F2_8.pdf).

ZADORA–RIO Élisabeth, « Territoires paroissiaux et construction de l'espace vernaculaire », *Médiévales* 49, 2005, p. 105–120.

ZAPP Hubert, *Histoire du parler sarregueminois*, Sarreguemines, 1977.

ZEISS Hans, *Die germanischen Grabfunde des frühen Mittelalters zwischen mittleren Seine und Loiremündung*, Berichte der Römisch–Germanische Kommission, 31/1, 1941, p. 5–173.

ZELLER Gudula, « Tracht der Frauen » in *Die Franken, Wegbereiter Europas*, p. 672–683.

ZUCKERMANN Constantin, « Les «Barbares » romains : au sujet de l'origine des *auxilia* tétrarchiques », in Françoise VALLET, Michel KAZANSKI (ed), *L'armée romaine et les barbares du III^e^ au VII^e^ siècle*, Condé–sur Noireau, 1993, p. 17–20.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT - PROPOS

INTRODUCTION 2

Le poids de l'historiographie 2

Rome et les Barbares 3

La frontière des langues en Lorraine 4

Les dialectes germaniques 6

La toponymie mosellane 7

Quelles invasions ?..... 8

La réalité historique de l'espace mosellan 9

Les objectifs de cette thèse 11

La documentation …….....13

Sommaire .....…….. 20

PREMIÈRE PARTIE

ENTRE GERMANITÉ ET ROMANITÉ
Problématique

CHAPITRE I : UNE GERMANITÉ THÉORIQUE ..…….. 23

I. HISTORIOGRAPHIE DE LA NOTION DE BARBARE ……. 23

II. LES FRANCS ET L'HISTOIRE ……. 26
A. En Gaule du Nord ……. 27
B. Une vision renouvelée du haut Moyen Âge …….…. 29

III. LES FRANCS, DU MYTHE À LA RÉALITÉ ……. 35

A. La légende des origines..…….. 39
B. La langue ……..……...…….40
C. L'onomastique …….. 42
D. La culture matérielle ……45

CHAPITRE II : HISTORIOGRAPHIE DE LA FRONTIÈRE LINGUISTIQUE

I. LE NATIONALISME DU XIX^e SIÈCLE 49
A. L'annexion de la Lorraine 50
B. Les premières études régionales sur la frontière des langues
1. Constant This …… 52
2. Hans Witte ……... 55
- *La langue allemande et la chancellerie messine*…….. 56
- *Les évêques de Metz et le* « Deutschtum »……. 57
- *L'extension de la frontière jusqu'à la fin du XVI^e siècle* ……59
- *Les noms de lieux comme sources historiques* ..…… 64
- *Classification des noms de lieux de Lorraine*…… 65
- *La naissance de la zone germanophone* ……68
- *La situation linguistique de Metz et de sa région*..…… 71
- *Isolats germaniques en Lorraine romanophone* ……73
- *Le plus ancien tracé de la frontière des langues* ……..74

3. Georg Wolfram ……..…….. 76

II. LES ALÉAS DU XX^e SIÈCLE
A. Le retour de la Lorraine à la France 80
Paul Lévy..... 80
B. Un nouveau nationalisme..... 84
1. Franz Steinbach.....…… 85
2. Franz Petri, Hans Zeiss…..... 86
- *La frontière linguistique selon Franz Petri* ……88
- *Les prolongements de la* Westforschung…….. 90

C. Le réveil des Lorrains
1. Maurice Toussaint..... 91
- *Les origines de la frontière linguistique*.....93
- *Observations archéologiques et toponymiques* 95
- *Les variations de la frontière linguistique* 96

2. Paul Piémont : une interprétation nouvelle 104

D. L' École sarroise.....110
Zwischen den Sprachen. 112

E. Les avancées de la recherche.....117

CHAPITRE III : DE NOUVELLES PERSPECTIVES

I. CRITIQUE DU CONCEPT DE FRONTIÈRE DES LANGUES.....120
A. Le bilinguisme mosellan 126
B. Le Luxembourg 128
C. La noblesse régionale 129
D. Metz 132
E. Le diocèse de Metz 134
- Une muraille infranchissable ou une frontière imaginaire ?..... 135

II. LA ROMANITÉ DE L'ESPACE MOSELLAN ……142

A. *Divodurum* carrefour médiomatrique……..143
B. Les agglomérations secondaires……..146
C. Les domaines ruraux...…….147
D. Une économie florissante……148
E. Les crises du Bas-Empire…… 150
1. Un IV^e^ siècle en demi–teinte ...…….155
2. Un sombre V^e^ siècle……..158
F. Insécurité et militarisation..…….. 164
- Une réelle décadence ? ……168

DEUXIÈME PARTIE

LES FRANCS ET L' ESPACE MOSELLAN
DU MYTHE HISTORIOGRAPHIQUE À LA RÉALITE DU TERRAIN

CHAPITRE I : LES DONNÉES DE L'ARCHÉOLOGIE……. 171

I. LES FRANCS ET LA BELGIQUE PREMIERE.....171
A. Militarisation de la société..... 171
B. L' intégration.....174
C. Francs rhénans ou Francs de Clovis ?..... 178
D. Conquête ou changement de régime ?.....182

II. ARCHÉOLOGIE ET OCCUPATION DU SOL.....184
A. De Trèves à Metz.....186
B. Metz et l 'espace mosellan 192
C. La physionomie du haut Moyen Âge mosellan.....196
1. Les nécropoles.....196
2. Les habitats.....199
3. Le mobilier funéraire..... 200
D. Les conclusions fondées sur l'archéologie 204

III. LA FRONTIÈRE DES LANGUES ÉCLAIRÉE PAR L'ARCHÉOLOGIE.....206
A. Le poids de la tradition historiographique..... 210
B. L'implantation des nécropoles et la frontière linguistique 213
1. Metz et la zone romane…… 214
2. Le secteur germanophone…….215
3. Enseignements tirés des nécropoles…… 217

IV. L'OCCUPATION DU SOL À LA LUMIÈRE DES HABITATS DU HAUT MOYEN ÂGE 221

V.UN AUTRE PAYSAGE..... 225

A. Rupture ou continuité ?.....228
B. Une Lorraine du haut Moyen Âge coupée en deux ?……..230

C. Dans les campagnes: Francs, Romains ou Mérovingiens? 236
D. Les zones urbanisées de Belgique Première.....238
- *Au Luxembourg*…….240
- *Sur le* limes……242
- *Diversité mosellane*……...244

Conclusion : une nouvelle image du haut Moyen Âge en Belgique Première..... 249

CHAPITRE II : LES DONNÉES LINGUISTIQUES ……...253

I. LA LANGUE GERMANIQUE MOSELLANE……253
A. Historiographie des dialectes mosellans ……...253
1. Aperçu linguistique…… 255
2. Extension des dialectes mosellans……..258
3. La place de la langue ……...……..260
B. Les origines des dialectes mosellans ……262
1. L'hétérogénéité linguistique ……..263
2. La transmission de la langue…… 267

II. LES LANGUES GERMANIQUES DE L'EMPIRE ROMAIN…….. 271

A. Le multilinguisme…….271
B. Les langues germaniques…….....274
1. Les Goths.....274
2. Les Vandales……..277

III. LES LANGUES GERMANIQUES EN GAULE……... 279

A. La Gaule du haut Moyen Âge et le francique……280
1. Une langue de tous les jours ?……280
2. Une langue de cour ?……...285
3. La littérature du haut Moyen Âge……...286
B. Une guerre des langues en Gaule mérovingienne ?……...287

C. La disparition du francique en Gaule : un bilinguisme transitoire…….290

D. Un changement de langue dans l'espace mosellan ?…….293
1. Principes linguistiques élémentaires……. 294
2. Un monolinguisme généralisé ?……..297
3. Exemples mosellans……299

CONCLUSION …….301

CHAPITRE III : LES APPORTS DE LA TOPONYMIE ……303

I. LA TOPONYMIE MOSELLANE ……304
A. La formation des toponymes……309
1. Les suffixes –*ingen* et – *heim*…….310
2. Les suffixes –*court* et – *ville* …….312

3. Les suffixes – *acum* ……..313
4. Les anthroponymes …….. 315
B. Une romanisation qui s'affirme ……...316

II. LA TOPONYMIE MOSELLANE A L'ÉPREUVE DU TERRAIN ……..318
A. Les testaments ……319
B. Chartes et documents contemporains ……..321
C. Localisation des noms de lieux en *–ingen* et *–heim*…….324
D. L'ancienneté des toponymes germaniques …….327
E. Toponymie et archéologie mérovingienne……...328

III. LES SPÉCIFICITÉS DE LA TOPONYMIE MOSELLANE ……....331
A. La romanité cachée ……331
1. La *Mosella romana* ……..…331
2. Un espace romanique mosellan……335
B. Les fluctuations de la toponymie mosellane……...337
1. Les doublets……...337
2. Les changements de noms…… 338
3. L'instabilité des suffixes…….. 342

IV. OCCUPATION DU SOL ET TOPONYMIE …….. 344
A. Un territoire déserté ? …… 344
B. Des défrichements ?…… 346
C. Une chronologie des fondations nouvelles ?…….…..349

CONCLUSION : LA TOPONYMIE MOSELLANE, UN HÉRITAGE ANTIQUE

TROISIÈME PARTIE

AUX ORIGINES DU GERMANISME MOSELLAN

CHAPITRE I : LES CARACTÈRES GÉNÉRAUX DE LA ROMANISATION 355

Le problème des sources…….355

I. LES RÉFORMES DU BAS-EMPIRE……...357

II. UN SYSTÈME PARFAITEMENT CODIFIÉ ……359

A. La terre et l'impôt : les cadastres……360
B. La fiscalité……...364
C. La *villa* : une notion nouvelle……..365

III. L'INSTALLATION DES NOUVEAUX VENUS DANS L'EMPIRE…… 367
A. Le problème de l' *Hospitalitas*
1. L'interprétation classique…… 370
2. *Hospitalitas* ou impôt ?…… 372
B. Les caractéristiques de l'installation des Francs ……...374

CHAPITRE II : L'IMPACT SUR LA TOPONYMIE …….376

A. Le reflet de la propriété individuelle…….. 377
B. Des créations germaniques ?……... 380
C. La toponymie des royaumes barbares …… 382
1. L'Afrique romaine …… 383
2. La Gaule ……385
3. Les pièges de la toponymie gauloise…….386

CHAPITRE III : L'IMPACT DE LA ROMANISATION SUR LE TERRITOIRE MOSELLAN

I. LA TOPONYMIE MOSELLANE, UN CONSERVATISME AFFIRMÉ

A. Une chronologie improbable……..389
B. Des formations traditionnelles ……. 391
C. Un archaïsme linguistique ……. 393

II. LA CHRISTIANISATION DE L'ESPACE MOSELLAN …….396

A. Entre villes et campagnes……398

- Les paroisses ……..400

B. Diocèse et *civitas*…… 401

1. Les *pagi* antiques……...402
2. Les archidiaconés médiévaux…… 405

C. L'espace mosellan, une « cité-diocèse » bilingue……407

1. Une organisation singulière…….407
2. Une pérennité antique jamais démentie...……410

CHAPITRE IV : LA PÉRENNITÉ ROMAINE AU HAUT MOYEN ÂGE ……413

I. LES CIRCONSCRIPTIONS ECCLÉSIASTIQUES……413

A. Le diocèse de Metz et la structure de l'espace mosellan ……...413

1.L'archidiaconé de Metz……...413
2.L'archidiaconé de Vic…… 416
3.L'archidiaconé de Marsal ……...422
4.L'archidiaconé de Sarrebourg…….431

B. Le secteur mosellan du diocèse de Trèves ……. 439

1. L'archidiaconé de Tholey……. 440
2. L'archidiaconé de Longuyon…… 443

II. UNE NOUVELLE APPROCHE HISTORIQUE ……..449

A. La permanence du quadrillage toponymique gallo-romain ……...449

1. Le problème des toponymes en *–court*……450
2. Le surprenant déséquilibre des suffixes germaniques ……451

B. La structure antique du diocèse : un retour aux sources médiomatriques. 457

C. Un paysage mosellan retrouvé ……...459

1. Le grenier à sel médiomatrique…….. 459
2. Au cœur des campagnes ……..…465
3. Les habitats antiques oubliés…….. 470

D. La mémoire du sol ……...472
E. L'espace mosellan vu du ciel ……...477

III. AUX SOURCES DE LA LANGUE MOSELLANE ……..485

A. La survivance d'une langue indigène……. ..485

1. Dans les sphères du pouvoir ……486
2. La langue du peuple ……489
3. La toponymie régionale……...489

B. Un multilinguisme bien enraciné……...494

C. Une double toponymie aux alentours de la frontière linguistique……... 498

CONCLUSION GÉNÉRALE ……. 501

Une Moselle franque ?…….. 501

Un espace mosellan original ? …… 503

Une identité retrouvée …….. 507

Quel avenir ?……. 509

Annexe……..…512
Table des cartes ……..513
Sources et bibliographie ……515
Table des matières ……..552
Index ……...559

INDEX GÉOGRAPHIQUE

Les graphies anciennes et les habitats disparus (†) n'ont pas été pris en compte

A

Aboncourt, 97, 99, 101, 193, 330, 420, 425, 471
Abreschviller, 95, 99, 102, 195, 330, 433
Achain, 463
Achen, 196, 438, 468
Adelange, 101, 135, 429
Ahn-Machtum, 346
Aidling, 475
Aisery, 483
Aix-la-Chapelle, 49
Aix-sur-Cloie, 446
Alaincourt, 320, 387
Albestroff, 54, 81, 94, 95, 98, 101, 102
Alémont, 387
Alexandrie, 248
Algrange, 54, 74, 83, 99, 100, 102
Alincourt, 387
Allain-aux-Bœufs, 387
Allaines, 386
Allainville, 386
Allondrelle, 448
Alsting, 437
Altrippe, 196, 319, 430
Altroff, 97, 471
Altviller, 125
Altwies, 481
Alzey, 161, 162, 387
Alzing, 475
Amanvillers, 193, 330, 476
Amay, 246, 319
Amelange, 73
Amelecourt, 319
Amélécourt, 320, 381, 462
Amnéville, 73, 74, 83, 162, 394, 425
Ancy, 109, 193
Andernach, 38
Anderny, 447
Angevillers, 72, 74, 83, 100, 195, 237, 330, 423, 483, 492
Angviller, 101
Annecy, 109
Antilly, 416
Antioche, 161
Apach, 442
Arcy-Sainte-Restitue, 197
Argancy, 74, 90, 109, 417
Argenteau, 109
Arles, 158, 160, 163, 179, 198, 347, 490, 500
Arlon, 94, 186, 187, 259, 325, 339, 411, 441, 445, 446, 448, 453, 458, 459
Arnaville, 321, 418
Arraincout, 136
Arrancy, 109, 405
Arras, 26, 27, 43, 180, 379
Arraye, 420
Arriance, 72, 74, 83, 95, 101, 136
Aspelt, 485
Assenoncourt, 193, 330, 338, 432
Assweiler, 440
Athus, 446
Attiloncourt, 330, 420, 465
Atton, 422
Aubange, 446, 454
Aube, 427
Aubigy, 483
Auboué, 417
Audun-le-Roman, 72, 74, 83, 97, 124, 138, 445
Audun-le-Tiche, 4, 13, 18, 72, 74, 83, 97, 99, 122, 123, 124, 125, 129, 130, 138, 146, 192, 195, 197, 201, 203, 206, 216, 218, 219, 234, 235, 236, 237, 238, 331, 445, 453, 497
Audviller, 430
Augsbourg, 31, 174
Aulnois, 420

Auménancourt, 386
Aumetz, 70, 72, 74, 83, 123, 195, 445
Auroville, 394
Autel, 446
Autreville, 422
Autun, 161, 368
Avricourt, 74, 83, 98, 195, 313, 330, 433
Avril, 74, 83, 124
Ay, 74, 83
Aydat, 379

B

Baalon, 164
Bad-Dürkeim, 162
Badelange, 344
Badonviller, 67
Bainville-sur-Madon, 165
Ballweiler, 440
Baltzingen, 446
Bambiderstroff, 196, 428, 471
Bannay, 97, 99, 101, 427
Barchain, 433
Barnich, 446
Barnich(B), 446
Baronville, 70, 101, 196, 319, 330, 430
Baslieux, 165, 447
Bassing, 478, 485, 505
Bassompierre, 60, 216, 247, 499
Bassoncourt, 464
Bastogne, 319
Bataville, 394
Bathelemont, 74, 75, 83
Battincourt, 446
Battweiler, 440
Baudrecourt, 330, 429
Bayeux, 387
Bayonville, 418
Bazailles, 411, 441, 445, 447, 458, 459
Beaumont-les-Moineville, 417
Bébange, 454
Bebelsheim, 440
Bebing, 102, 195, 319, 330, 433, 453
Béchy, 427
Behren, 437
Beinling, 475
Bellair, 417
Bellange, 429
Belleau, 420
Belleray, 188
Belmacher, 442
Benestroff, 101, 324, 430, 452
Bennekon, 169
Benting, 475
Bereldange, 446
Bermering, 101
Berschweiler, 440
Berthelming, 10, 101, 195, 221, 330, 434, 436
Bertrange, 164, 186, 240, 250, 445, 446, 485
Berupt, 420
Besslingen, 327
Bettange, 453, 477
Bettborn, 195, 436, 499
Bettelainville, 60, 72, 74, 83, 90, 97, 99, 101, 330, 426, 471
Bettembourg, 445
Betting, 157, 196, 330, 428, 437
Bettviller, 196, 330, 438, 468, 470, 499
Beurig, 334
Beuvange, 74, 82, 83, 195, 425, 453
Beuveille, 246, 319
Beuvillers, 74, 83, 492
Beville, 415
Bey, 420
Beyren-les-Sierck, 342, 378
Bezange, 62, 73, 74, 319, 394, 431, 453
Bezange-la-Grande, 62
Bezange-la-Petite, 62
Bezaumont, 422
Biberkirch, 54, 319, 348, 433, 434
Bieberskirch, 101
Bierbach, 148, 215
Biesingen, 440
Bilzingen, 442
Bingen, 333, 387, 388
Bining, 438
Bionville, 82, 90, 97, 99, 101
Bischmisheim, 440
Bisping, 101
Bistroff, 429, 430
Bitburg, 168, 186, 241, 242, 249, 259, 459
Bitche, 147, 196, 258, 259, 260, 261, 438, 478, 479
Bivange, 446
Blamont, 58, 73, 137
Blanche–Église, 98, 430, 477
Blemerey, 431
Blettange, 60, 74, 83, 97, 339
Blickweiler, 150, 439, 440
Bliesbruck, 146, 147, 148, 149, 150, 152, 153, 156, 157, 159, 161, 162, 164, 165, 196, 215, 391, 409, 439, 466, 467, 469
Bliesdahlheim, 470

Blies-Ebersing, 439
Blies-Guersviller, 439, 470
Bliesmengen-Bolchen, 467, 470
Bliesranbach, 470
Bockenheim, 434
Bollendorf, 344, 481, 482
Bonmoutier, 323
Bonn, 5, 85, 86, 90, 185, 258, 304, 387, 441
Boppard, 56, 57, 58, 130, 135, 136, 242, 387, 399, 459
Bordeaux, 15, 288, 374, 384
Borg, 334, 442
Borny, 364
Boucheporn, 427, 428
Bouchoir, 483
Bouillonville, 418
Boulange, 60, 62, 74, 83, 97, 216, 330, 445, 499
Boulay, 55, 94, 97, 99, 101, 135, 196, 214, 215, 258, 259, 499
Bouquenom, 92, 432, 434, 454, 456, 458
Bourdonnay, 74, 75, 83, 98, 431, 464
Bourenne, 446
Bourgogne, 386
Bourg–sur–Gironde, 285
Bourscheid, 195, 339, 433, 434
Bous, 485
Bousbach, 436, 437
Boussange, 195, 199, 330, 425
Bousse, 97, 99, 100, 195, 423
Boust, 423
Boustroff, 101
Bouzonville, 102, 157, 195, 258, 259, 260, 324, 329, 330, 426, 452, 475, 476
Brandelfing, 438
Bratte, 420
Bréhain, 60, 62, 70, 74, 83, 463
Brehain–la–Cour, 60
Brehain–la–Ville, 60, 62, 123
Breistroff, 195, 216, 441, 471
Brettnach, 426, 471, 497
Briey, 77, 94, 124, 195, 214, 301, 408, 425
Brucourt, 464
Brulange, 62, 74, 83, 196, 330, 429
Brumath, 146
Bu Njem, 272
Buccino, 362
Buchy, 320
Budange, 472
Budapest, 269
Buding, 426, 472, 473
Budnich, 334
Buhl, 101
Bulding, 101
Bures, 73
Burlioncourt, 72, 74, 75, 83, 98
Burmerange, 444
Burthécourt, 465
Burtoncourt, 97, 99, 101, 426, 483
Buvange, 454
Buxières-lès-Chambley, 342

C

Cahors, 44
Cambrai, 26, 43
Caranusca, 424
Carignan, 448
Carling, 394
Carthage, 13, 277, 278, 288
Cattenom, 100, 195, 217, 259, 330, 423, 424
Ceintrey, 203
Cessange, 446
Chailly, 416
Chambley, 418
Chambrey, 410, 464
Chaouilley, 189, 203, 233
Charency-Vezin, 197, 448
Charey, 418
Charleville, 97, 99, 101
Charleville–sous–Bois, 97, 99
Charly, 476
Chartres, 163, 179, 181, 398
Château–Bréhain, 62, 72, 95
Château–Rouge, 90
Château–Salins, 54, 95, 98, 99, 214, 308, 320, 420, 465, 466
Châtel, 18, 181, 193, 197, 203, 214, 236, 415, 476
Chaussy, 319
Chelaincourt, 74, 426
Chémery, 60, 62, 101, 146, 150, 394, 429, 430
Cheminot, 420, 496
Chérisey, 320
Cherisy, 420
Chesterholm, 268
Chicourt, 72, 74, 75, 83, 98, 137, 429
Clémency, 446
Clémery, 162, 193, 200, 224, 328, 418, 420, 476
Clermont, 180, 369, 400
Clouange, 60, 82, 317

Coblence, 37, 94, 113, 164, 186, 248, 258, 333, 387, 459
Cocheren, 428, 437
Colligny, 336
Colmey, 447
Cologne, 30, 37, 87, 145, 156, 178, 185, 190, 197, 242, 258, 325, 333, 351, 357, 389
Condé, 70, 72, 74, 75, 83, 92, 97, 99, 101, 171
Condé-Northen, 72, 75, 92, 97, 101
Cons-la-Grandville, 129, 447, 448, 497
Constantinople, 32, 38, 43, 248, 273, 288, 356, 357
Conthill, 101
Contwig, 439
Contz-les-Bains, 497
Corny, 150, 195, 330, 421, 422
Cosnes, 447
Courcelles, 74, 83, 347
Craincourt, 330, 420
Créhange, 54, 97, 101, 316, 324, 427, 452, 471
Crusnes, 60, 70, 123, 246, 447
Cussigny, 446
Custines, 422
Cutry, 162, 165, 189, 197, 201, 203, 204, 206, 218, 236, 237, 238, 269, 447
Cutting, 433

D

Dabo, 102, 195, 433
Dalhain, 74, 83, 98, 196, 429, 463
Dalheim, 62, 98, 145, 153, 157, 162, 168, 325, 397, 444
Dampvitoux, 418
Danheim, 217, 424, 472
Daspich, 100, 162, 165, 195, 199, 216, 331, 423, 424, 453, 477, 497
Daumont, 417
Delme, 77, 93, 94, 146, 164, 193, 208, 320, 325, 330, 387, 405, 410, 417, 420, 422, 423, 450, 452, 458, 470
Destry, 101, 196, 320, 329, 430, 462
Detzem, 116, 333
Diane-Capelle,, 433
Diding, 475
Diebling, 436
Dieding, 470
Diekirch, 400, 485
Dietkirchen, 406, 411, 440, 459
Dieue-sur-Meuse, 188, 197, 203, 213, 231
Dieulouard, 145, 146, 160, 189, 197, 209, 214, 237, 388
Dieuze, 54, 66, 70, 81, 84, 92, 95, 98, 99, 135, 331, 338, 460, 464, 465
Differdange, 445, 446
Distroff, 195, 425, 426, 471, 474
Dittlingen, 442
Dodenom, 424
Dognéville, 322
Dolving, 10, 195, 330, 434, 436, 456, 484
Domfessel, 146
Dommartin, 418
Dommeldange, 446
Dommerey, 431
Domnon, 432, 433
Donjeux, 420
Donnelay, 62, 70, 72, 193, 338, 430, 431, 433, 464, 465
Dresseling, 101
Drogny, 426
Dudelange, 446
Dudweiler, 440
Dugny, 188, 197, 199, 213
Dusemond, 322
Düsseldorf, 76, 258

E

Ebange, 82, 346, 453, 477
Ebersing, 196, 330, 336, 439, 468, 470
Ebersviller, 101
Echternach, 161, 162, 164, 166, 222, 241, 250, 323, 344, 380, 381, 485
Édange, 97
Edirne, 385
Eft, 442
Ehlerange, 446
Ehlingen, 153, 157, 467
Ehrang, 242, 249
Eincheville, 429
Einchviller, 101
Eisenberg, 162
Eix-Abaucourt, 188, 189, 197, 213
El-Behnesa, 357
Elche, 363, 364
Ellange, 444
Elvange, 97, 101, 196, 330, 337, 427, 444, 471
Elzing, 472, 473
Emerange, 444
Enchenberg, 438
Engers, 459

Ennery, 72, 73, 74, 75, 195, 197, 203, 206, 230, 231, 236, 237, 425
Ensheim, 440
Epange, 97
Epinal, 58
Eply, 162, 193, 200, 224, 328, 418, 420
Epping, 438, 470, 478
Erching, 438, 470
Erfweiler, 153, 157, 440, 467, 470
Ernestviller, 393
Erpeldange, 444
Errouville, 74, 83, 445
Esch, 445
Eschringen, 440
Esingen, 442
Etzling, 436
Euren, 245
Euvezin, 418
Evendorff, 442
Evrange, 330, 423
Eywiller, 196

F

Failly, 72, 197, 246, 319, 329, 448
Fameck, 60, 97, 99, 100, 195, 425
Farébersviller, 330, 428
Farschviller, 394, 436
Faulquemont, 94, 101, 102, 196, 258, 259, 308, 317, 429, 430, 471
Faulx, 420
Fénetrange, 54, 136
Fénétrange, 95, 101, 436
Fennange (L),, 446
Fentange, 445, 446
Fèves, 72
Fitten, 319
Fixem, 424
Flabeuville, 447
Flanville, 415
Flastroff, 195, 216, 441
Flavigny, 319
Fleisheim, 339, 434
Flémalle, 319
Flétrange, 97, 471
Flévy, 72, 74, 195, 425
Flocques, 483
Florange, 99, 100, 102, 162, 216, 222, 328, 329, 330, 346, 423, 453, 477, 497
Folkling, 74, 83, 196, 330, 436, 437
Folpersviller, 439, 468, 470
Fonteny, 428
Fontoy, 54, 60, 62, 70, 72, 74, 83, 94, 95, 99, 100, 124, 146, 162, 165, 195, 199, 209, 216, 331, 391, 423, 424, 445, 482, 483, 497
Forbach, 137, 169, 196, 198, 203, 214, 215, 219, 253, 308, 317, 318, 346, 436, 437, 478, 508
Fossieux, 420
Foulcrey, 62, 70, 73, 98, 195, 343, 433, 434
Fouligny, 92, 97, 101, 338, 339, 471
Francfort, 51, 81, 258
Fraquelfing, 330, 433
Frémery, 98
Fresnes-en-Saulnois, 479
Freylange, 454
Freyming, 258, 394, 428
Fribourg, 101, 193, 432
Frisange, 444
Frouard, 162, 222, 224, 328

G

Gandrange, 60, 74, 83, 195, 223, 328, 425, 477
Garche, 216, 325, 498
Garnich, 446
Gaubiving, 436
Gélucourt, 83, 432
Gennep, 169
Gerbévillers, 58, 67
Gersheim, 440
Givrycourt, 101, 393
Goeblange, 454, 481
Goeblange, 454
Goetzange, 454
Goetzenbruck, 492
Gogney, 431
Goin, 420
Gondelange, 444
Gondorf, 242, 333
Gondrecourt-le-Château, 197
Gondreville, 321
Gondrexange, 62, 195, 330, 433, 453
Gorze, 77, 93, 193, 214, 330, 393, 410, 417, 418, 420, 422, 423, 450, 458
Gostingen, 444
Greling, 475
Gremecey, 420
Grémecey, 465
Grenoble, 385
Grigy, 364
Gronig, 334

Grosbliederstroff, 330, 437, 438
Grostenquin, 146, 429, 430
Grundviller, 437
Güdingen, 440
Guénange, 100
Guenkirchen, 101
Guerlange, 454
Guermange, 433
Gueux, 386
Guiching, 475
Guinglange, 97, 101, 102, 339, 427, 471
Guinzeling, 101
Gundwinviller, 394

H

Habergy, 446
Haboudange, 62, 77, 93, 98, 423, 428, 429, 450, 458
Hachy, 446
Hagenbach, 173
Hagéville, 418
Hagondange, 60, 62, 74, 82, 83, 97
Haillot, 176
Halanzy, 446
Hallstrof, 157
Halstroff, 217, 441
Ham, 423
Hamévillers, 195, 217, 330, 423
Hampont, 62, 98, 196, 429
Han, 319
Hannocourt, 320, 462
Hannonville, 418
Haraucourt, 330, 430, 464
Haraucourt-sur-Seille, 430, 465
Haraucourt–sur–Seille, 98
Harprich, 101
Harraucourt, 74, 75, 83
Hartzviller, 101
Haspelscheid, 438
Hatrize, 77, 93, 193, 214, 417, 420, 422, 450, 458
Hatrize, 417, 420, 458
Hattigny, 62, 73, 137, 434
Hauconcourt, 425
Haut et Bascharage, 446
Haut-Clocher,, 101, 195, 434, 436
Haute et Basse Xirxange, 430
Haute-Kontz, 497
Haute-Seille, 72
Haute-Vigneulles, 471
Havange, 9, 60, 74, 83, 99, 316, 445
Hayange, 74, 83, 100, 217, 330
Heckling, 475
Heidelberg, 17, 116, 117, 258, 259, 283, 304, 311, 312, 321, 323, 343, 344, 391, 471, 492, 493
Heimendorf, 483
Heining, 475
Helfant, 442
Hellange, 446
Hellendorf, 442
Hellimer, 140
Hellocourt, 62, 393
Hémilly, 74, 83
Heming, 330, 433, 434
Henriville, 394
Hérange, 96
Hérapel, 152, 155, 162, 164, 165, 196, 209, 215, 428, 436, 437
Herbitzheim, 440
Hermelange, 101, 195, 330, 433, 434
Herpès, 197
Herserange, 96, 105
Hesperange, 446
Hessange, 62, 74, 97
Hesse, 102, 258, 317, 319, 477
Hestroff, 343
Hettange, 145, 146, 168, 195, 330, 423
Higny, 447
Hilbesheim, 195, 338, 433, 434
Hinckange, 97, 99, 101, 316
Hirps, 445
Hivingen, 454
Hof, 101
Hombourg, 57
Homburg, 439
Homécourt, 417
Hommarting, 433
Hommert, 434
Homs, 273
Hondelange, 454
Hornbach, 432, 438, 452, 456, 458
Hottviller, 438
Huncherange, 446
Hunskirch, 392
Hussigny, 60, 62, 63, 70, 83, 90, 123, 445
Huy, 319

I

Ibigny, 62, 434
Imling, 54, 102, 195, 330, 433, 453
Ingweiler, 440
Insming, 430
Insviller, 101

Iré-le-Sec, 319
Itzig, 446

J

Jeandelaincourt, 420
Jouy, 415
Jünkerath, 168
Jünkersdorf, 185
Jury, 364
Justemont, 60, 135
Juvelize, 59, 62, 74, 83, 193, 400, 430
Juvigny, 411, 441, 445, 448, 458, 459, 476

K

Kaimt, 459
Kalhausen, 438, 470
Kaltweiler, 442
Karden, 333, 406, 411, 440, 459
Karlsruhe, 173
Kastel, 186
Kayl, 445
Kédange, 77, 93, 423, 425, 426, 442, 453, 458, 471
Kef Beni Fred, 272
Keil, 319
Kemplich, 426, 471, 497
Kenn, 242
Kerling, 195, 216, 330, 441
Kerprich, 72, 195, 433
Kirf, 242
Kirsch–lès–Sierck, 336
Kirschnaumen, 146, 187, 195, 198, 216, 217, 378, 441, 442, 475, 494, 496
Knutange, 1, 74, 83, 414
Kobern, 333
Kochem, 333
Koenigsberg, 340, 342, 496
Koenigsmacker, 195, 197, 216, 217, 236, 424, 426, 471, 472, 473
Koerich, 446
Konacker, 496
Königstadten, 342
Kontz, 336, 337, 441
Konz, 245, 380
Krefeld, 185, 197, 231, 242, 243, 244, 268, 285, 500
Kreimbach, 164
Krettnich, 334
Kuntzig, 336, 424, 497, 499

L

La Maxe, 224
La Neuville-lès-Valleroy, 417
Labry, 417
Lafrimbolle, 74, 83, 434
Lagarde, 62, 193, 430
Lambèse, 384
Landroff, 101
Langatte, 101
Langres, 180, 386
Languimberg, 101, 193, 432
Laquenexy, 415, 416
Larissa, 14, 362, 363
Larry, 148, 224, 420
Laudrefang, 330, 428
Laumesfeld, 441
Launstroff, 441
Lavoye, 188, 197, 202, 204, 213, 231
Le Hérapel, 146, 148
Leiding, 475
Leintrey, 431
Leirs, 73, 125, 136
Lelling, 429
Lemberg, 164
Léning, 101
Lenningen, 444
Leptis Magna, 15, 272, 273
Lesménils, 422
Lesse, 72, 74, 83
Leudelange, 446
Ley, 74, 83, 98
Lezey, 74, 83, 98, 148, 164, 193, 319, 430, 431, 461, 464, 465, 476, 484
Liège, 94
Liéhon, 193, 224, 328, 420
Liepvre, 321
Limbach, 164
Livange, 446
Liverdun, 189, 197, 201, 213
Lixheim, 433, 434, 483
Lixing-lès-Rouhling, 437
Lohr, 101
Loisy, 422
Lommerange, 54, 62, 82, 97
Longeville, 193, 196, 330, 336, 343, 420, 428
Longeville-lès-Saint-Avold, 428
Longuyon, 18, 125, 246, 319, 329, 406, 411, 440, 441, 444, 445, 447, 448, 449, 450, 458, 459, 476
Longwy, 96, 97, 98, 108, 109, 129, 446

Lorquin, 70, 90, 95, 99, 102, 195, 433, 434, 499
Lorry, 193, 195, 336, 422
Lorsch, 391
Lösnich, 242
Lostroff, 54, 101
Loudrefing, 101
Lourdes, 298
Loutremange, 97, 101
Loutzviller, 394
Louvigny, 104, 383
Lubécourt, 98
Lucy, 74, 83, 98, 428
Ludelange, 60
Ludweiler, 394
Luppy, 223, 328
Luttange, 54, 60, 62, 70, 74, 83, 97, 101, 104, 426
Luxembourg, 4, 17, 42, 55, 97, 102, 106, 108, 126, 127, 128, 129, 134, 142, 153, 164, 165, 186, 187, 211, 222, 229, 239, 240, 246, 248, 258, 259, 260, 261, 299, 303, 306, 325, 327, 334, 340, 344, 346, 357, 380, 381, 392, 397, 400, 411, 441, 444, 445, 446, 447, 458, 459, 481, 482, 485, 492, 494, 512

M

Maaloula, 14
Maastricht, 94
Macheren, 497
Machtum, 346, 357
Mackviller, 157
Mackwiller, 148, 215
Macquenom, 424
Magny, 364, 415, 429
Mailly, 420
Mainvillers, 101, 429
Mairy, 447
Maizières, 62, 70, 72, 73, 193, 195, 199, 331, 425, 430, 431
Maizières-lès-Vic, 72
Malancourt, 106, 425
Mamer, 445
Mancy, 74, 83, 101, 195, 426
Manhoué, 420
Manom, 195, 423, 424
Many, 101, 428, 429
Marange, 73, 106, 316, 338
Marbache, 62, 73, 74
Marchelepot, 483
Marchélépot, 197
Mardigny, 422
Marienthal, 129
Marieulles, 319, 422, 498
Marmoutier, 78
Marsal, 56, 57, 58, 59, 70, 72, 75, 77, 78, 79, 82, 83, 93, 94, 95, 105, 106, 108, 125, 137, 146, 159, 193, 208, 210, 329, 330, 405, 406, 408, 410, 411, 414, 423, 430, 431, 435, 450, 453, 454, 456, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 477, 505
Mars-la-Tour, 417
Marspich, 99, 498
Marthille, 196, 429, 496
Marville, 405
Massweiler (D),, 440
Matzen, 344
Maxstadt, 72, 498
Mayence, 17, 113, 130, 145, 149, 152, 174, 178, 258, 336, 442, 490
Mécleuves, 415
Medelsheim, 470
Medingen , 444
Mégange, 101
Mehring, 333
Mejerda, 384
Mercy, 319, 447
Merlebach, 258
Mersch, 411, 441, 445, 458, 459, 485
Merschweiler, 195, 216, 441, 442
Mersweiler, 440
Merten, 428
Merzig, 334, 441, 458, 459
Messancy, 446
Métrich, 195, 197, 199, 216, 236, 315, 336, 331, 426, 471, 472, 474
Mettlach, 113, 334, 462
Mettnich, 334
Metz, 1, 2, 4, 6, 12, 13, 18, 25, 37, 39, 42, 43, 55, 56, 57, 59, 60, 63, 67, 71, 72, 75, 76, 77, 78, 79, 82, 84, 89, 90, 92, 93, 94, 96, 97, 98, 99, 104, 106, 107, 108, 116, 121, 124, 125, 128, 132, 133, 134, 136, 137, 138, 139, 143, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 152, 155, 156, 157, 158, 160, 161, 164, 165, 177, 180, 181, 182, 186, 190, 191, 192, 193, 195, 201, 203, 204, 207, 208, 209, 210, 214, 221, 222, 229, 230, 237, 238, 247, 253, 298, 299, 303, 306, 308, 322, 323, 324, 325, 326, 329, 336, 337, 340, 342, 347, 351, 359, 364, 375, 387, 389, 392, 393, 398, 399, 402,

404, 406, 408, 409, 410, 411, 414, 415, 416, 417, 419, 420, 423, 426, 432, 436, 440, 441, 443, 444, 445, 448, 450, 451, 452, 454, 456, 458, 459, 460, 461, 462, 466, 468, 485, 496, 498, 500, 506, 508, 509
Metzdorf, 242
Metzeresche, 426
Metzervisse, 236, 426, 427, 471, 474, 475
Metzing, 437
Mey, 415
Mézières, 28, 185, 231, 483
Micheville, 124, 446
Mirebeau-sur-Bèze, 483
Mittelbronn, 433
Mittersheim, 54, 432
Moineville, 417
Molvange, 165
Moncel–sur–Seille, 405
Mondelange, 10, 60, 82, 162, 195, 217, 330, 425
Mondercange, 446
Monneren, 187, 196, 216
Mont, 417, 421, 458
Montabaur, 459
Montdidier, 101, 430
Montenach, 187, 195, 203, 216, 217, 315, 336, 441, 442, 475, 477
Montmédy, 246, 319, 329, 476
Montois-la-Montagne, 425
Montrequienne, 425
Mont-Saint-Martin, 447
Morhange, 54, 57, 77, 93, 94, 95, 99, 101, 324, 329, 330, 423, 430, 450, 452, 458
Morken, 185
Morlange, 74, 82, 83, 483
Morsbach, 436, 437
Morville, 62, 98, 193, 330, 420, 462, 465
Moussey, 74, 83, 98, 394
Mousson, 77, 93, 195, 421, 422, 450
Moyenvic, 62, 72, 106, 109, 193, 208, 224, 319, 320, 328, 430, 459, 460, 461, 462, 464
Moyeuvre, 60, 74, 83, 195, 330, 425
Müden, 322, 333
Mühlheim, 322, 345
Mulcey, 66, 72, 74, 83, 431
Mülheim, 242
Münchweiler, 440
Munster, 101
Mürgensdorf, 185
Mussy, 447

N

Naix, 403
Nancy, 44, 106, 127, 233, 237, 239, 254, 296, 299, 319, 323
Naples, 272
Nassweiler, 394
Nehren, 319
Neufmoutier, 458
Neufvillage, 101
Neujon, 496
Neumagen, 168, 186, 241, 242, 247, 333, 378
Neumunster, 432, 436, 454, 458
Neupotz, 173
Neuss, 387
Neuwiller, 78
Newel, 481
Nidange, 74, 83, 97
Niderviller, 433
Niederanven, 325
Niedercorn, 445
Niederemmel, 242, 244
Niedervisse, 427
Niemègue, 378
Nijon, 496
Nilvange, 99
Nimègue, 387
Nisch, 34
Nitting, 68, 102
Nixéville, 197, 213
Noers, 246, 319, 447
Noertzange, 446
Noisseville, 77, 193, 415, 458
Nomeny, 77, 93, 146, 189, 193, 200, 209, 214, 224, 383, 387, 417, 418, 420, 422, 423, 458, 470
Nonsard, 347, 498
Norroy-le-Veneur, 425
Northen, 74, 83
Nouillonpont, 405
Novéant, 418
Noyon, 496
Nünschweiler, 440

O

Obernaumen, 442
Obreck, 74, 83, 98, 196, 429, 465
Ochtendung, 459
Oeren, 241, 323, 344
Oeting, 437, 478
Oetrange, 74, 83, 319, 444

Oeutrange, 424
Ommeray, 62, 74, 83, 98, 193, 430, 464
Ommersheim, 440
Onville, 418
Orange, 362, 363
Orléans, 88, 180, 181, 182, 325, 386
Ormesheim, 440
Ormesviller, 438
Orny, 415
Osweiler, 344
Ottange, 99, 100, 110, 195, 238, 330, 445
Ottignies, 110
Ottweiler, 381, 439, 440
Oudenburg, 176
Oury, 423, 477

P

Pachten, 146, 164, 168, 186, 242, 336
Palmyre, 14, 288
Palzem, 442
Pange, 339
Pannes, 418
Paris, 2, 4, 6, 8, 9, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 23, 24, 25, 26, 27, 30, 31, 32, 33, 34, 36, 38, 43, 67, 80, 81, 94, 130, 132, 136, 139, 143, 144, 147, 152, 153, 155, 159, 163, 165, 166, 168, 171, 175, 177, 182, 188, 189, 190, 195, 196, 205, 209, 211, 214, 218, 222, 224, 228, 232, 254, 255, 260, 264, 270, 273, 274, 276, 277, 278, 282, 284, 285, 286, 287, 288, 292, 296, 298, 303, 304, 305, 325, 327, 328, 342, 345, 356, 357, 358, 362, 363, 365, 366, 368, 379, 380, 382, 393, 394, 401, 403, 405, 433, 460, 473, 487, 488, 505, 508, 510, 511
Peltre, 224, 328, 364
Peppange, 446
Perl, 441, 442, 458, 459
Pétange, 454
Pettoncourt, 330, 420, 465
Pévange, 101
Pfalzel, 245, 323
Pfeddersheim, 317, 345
Phalsbourg, 84, 259, 261, 394
Piblange, 54, 101
Pierrevillers, 73
Piesport, 245, 247, 459
Plaine-de-Walsch, 101, 434
Plantières, 337, 364
Plappeville, 193, 322, 330, 336, 348, 391, 394
Poitiers, 369
Pompey, 110, 189, 197, 199, 201, 213, 224, 342
Pont-à-Chaussy, 427
Pont-à-Mousson, 62, 150, 421
Port-sur-Seille, 418
Preisch, 336, 497
Prény, 197, 201, 214, 224, 225, 236, 328, 423, 476
Prévocourt, 330, 420
Prüm, 34, 259, 323, 403, 462, 488, 493
Psicourt, 464
Puttigny, 98, 196, 320, 428, 429, 463, 465, 476
Puxieux, 418
Puzieux, 420

R

Racrange, 101
Raucourt, 193, 200, 224, 328, 418
Ravenne, 38, 158, 180, 275, 370
Raville, 60, 74, 82, 83, 101, 196, 330, 338, 427, 471
Réchicourt, 62, 95, 98, 99, 195, 330, 433, 434
Reckingen, 446
Rédange, 54, 100, 102, 124, 195, 330, 445, 453, 492, 497
Rederching, 438, 470
Reding, 330, 433
Rehlingen, 442
Reims, 28, 109, 145, 156, 164, 173, 182, 325, 364, 386, 415, 418, 452, 490
Reinheim, 146, 147, 148, 152, 153, 156, 157, 162, 164, 165, 196, 215, 439, 440, 467, 470, 483
Remagen, 387
Remerschen, 109, 444
Remich, 109, 441, 444, 458, 459
Rémilly, 60, 83, 109, 137, 196, 207, 427
Remiremont, 322, 343
Réning, 101
Rentgen, 444
Rettel, 441
Reyersviller, 438
Rezonville, 418
Rhodes, 101
Riche, 429
Richemont, 99, 100, 195, 425
Rieschweiler, 440
Rimling, 470
Rimschweiler, 440

Ritzing, 157, 195, 216, 330, 331, 441
Rixing, 73, 74, 83, 136
Rodalbe, 101
Rode, 99, 101, 347
Rodemack, 423, 424, 497
Rolbing, 438
Rollingen, 444
Romains, 447
Rombas, 60, 77, 83, 93, 106, 195, 423, 425, 450, 458
Romécourt, 432
Romelfing, 436
Romling, 438
Roncourt, 330, 425
Roppeviller, 438
Rorbach, 101
Rosselange, 68, 73, 74, 82, 83, 195, 329, 330, 425
Rouen, 43, 195, 271
Rouhling, 10, 148, 157, 196, 330, 437
Roussy, 336, 423
Rouves, 418
Royaumeix, 203
Rubenheim, 440, 467, 470
Rubenheim, 440
Rumelange, 446
Rupt, 448
Rurange-lès-Thionville, 97, 99
Russange, 82, 102, 124, 125, 254, 445, 453

S

Saarburg, 67, 69, 248, 319
Saint Laurent-sur-Othain, 448
Saint-Mihiel, 488
Saint-Avold, 57, 77, 93, 114, 196, 258, 259, 298, 319, 323, 336, 337, 342, 343, 392, 410, 423, 428, 429, 450, 458
Saint-Bernard, 99, 101
Saint-Denis, 320
Saint-Dizier, 27, 28, 231
Sainte-Marie-aux-Chênes, 417
Sainte-Ruffine, 392, 415
Saint-Hippolyte, 321
Saint-Hubert, 62
Saint-Jean de Bassel, 101
Saint-Jean-lès-Longuyon,, 448
Saint–Laurent-sur-Othain, 164, 146, 209, 448
Saint-Marcel-lès-Doncourt, 417
Saint-Martin, 75, 446
Saint-Médard, 72, 75
Saint–Ouen-du-Breuil, 169
Saint-Privat, 417
Saint-Quirin, 62, 63, 99, 102, 405
Saint–Ulrich, 148, 157, 162, 164, 215, 456, 479
Saint-Vith, 259
Salival, 72, 464, 466
Salonnes, 193, 317, 319, 320, 321, 329, 420, 459, 460, 462, 463, 464, 465
Samson, 44, 125, 176
Sancy, 72, 109, 445
Sanem, 445
Sankt-Arnual, 330, 432, 439, 444, 454, 456, 458
Sanon, 479
Sarralbe, 436, 437
Sarrebourg, 57, 78, 84, 92, 94, 95, 98, 99, 101, 102, 114, 146, 147, 148, 152, 155, 157, 162, 164, 165, 195, 198, 199, 207, 208, 209, 212, 214, 215, 218, 260, 315, 319, 329, 331, 339, 406, 408, 410, 411, 414, 428, 431, 432, 433, 434, 435, 437, 439, 440, 451, 452, 453, 454, 456, 458, 460, 470, 477, 495, 505, 508
Sarrebruck, 110, 112, 131, 132, 146, 155, 164, 196, 311, 325, 436, 440
Sarreguemines, 16, 147, 169, 187, 196, 198, 203, 214, 215, 217, 219, 258, 259, 308, 315, 317, 318, 346, 437, 497
Sarreinsming, 152, 155, 157, 436, 467, 470, 479, 480, 481
Sarre-Union, 92, 146, 147, 148, 196, 215, 434
Sarrexing, 195, 199, 330, 331, 433
Saunoy, 420
Saverne, 113, 143, 333
Scarponne, 94, 110, 145, 146, 152, 156, 162, 165, 189, 197, 213, 224, 237, 325, 388, 421, 422, 452
Schalbach, 436
Schengen, 442
Schifflange, 446
Schneckenbusch, 101
Schreckling, 475
Schuttrange, 444
Schwarzenacker, 146, 147, 148, 157, 215, 439
Schwebsange, 444
Schweyen, 438
Scy-Chazelles, 199, 331, 415
Secourt, 420
Sehndorf, 442
Selange, 454

Sélestat, 387
Sémécourt, 72, 338, 425
Seninghem, 312
Senon, 147, 148, 152, 156, 164, 284
Sentzig, 336, 497
Seraincourt, 320, 465
Serémange, 99, 100, 453, 477
Sermiers, 386
Serrig, 242
Servigny, 74, 83, 101
Sierck-les-Bains, 187, 259, 377, 441
Siersthal, 438
Sillegny, 414
Silly-sur-Nies, 416, 420
Silvange, 73, 74, 83, 338, 425
Sivry, 420
Sœtrich, 336, 423
Soissons, 16, 28, 43, 163, 178, 182, 185, 325
Sotzeling, 429
Souk Ahras, 271
Soulosse, 403
Sousse, 385
Spicheren, 436
Spire, 113, 404
Sprinkange, 454
Stahlheim, 394
Steiling, 475
Steinsel, 485
Sterpenich, 446
Strasbourg, 38, 52, 69, 71, 82, 94, 98, 100, 104, 109, 145, 147, 148, 156, 164, 207, 208, 257, 258, 304, 305, 325, 388, 404, 418, 432, 452, 461, 510
Stuckange, 195, 197, 199, 330, 331, 426
Sturzelbronn, 438
Südlingen, 442
Suisse, 4, 101, 106, 112, 150, 211, 429

T

Taben, 319, 333
Talange, 68, 74, 82, 83, 97, 110
Tarforst, 186
Tarquimpol, 82, 94, 95, 116, 146, 147, 148, 155, 156, 160, 162, 164, 207, 208, 233, 325, 331, 410, 432, 433, 452, 459, 461
Tawern, 113, 186, 333
Tebessa, 386
Temmels, 319, 333
Tenteling, 436, 437
Terville, 162, 195, 199, 222, 328, 330, 423
Tetange, 446
Teterchen, 427
Teting, 9, 110, 196, 330, 429, 430
Théding, 436, 437
Théra, 362
Thézey, 420
Thicourt, 72, 74, 75, 83, 427, 429
Thil, 60, 62, 70, 72, 123, 125, 301
Thimonville, 483
Thionville, 54, 55, 77, 80, 83, 92, 93, 94, 97, 99, 100, 102, 106, 110, 113, 127, 128, 132, 133, 135, 162, 165, 166, 195, 201, 209, 215, 222, 259, 260, 261, 299, 310, 315, 324, 329, 330, 337, 339, 345, 423, 424, 431, 452, 453, 458, 499, 509
Thirey, 422
Tholey, 113, 221, 242, 246, 249, 319, 334, 336, 406, 411, 440, 441, 448, 458, 459
Thonville, 101
Tichémont, 417
Tiercelet, 60, 62, 70, 72, 74, 83, 123, 124, 446
Timgad, 384
Tincry, 90, 459, 462
Titelberg, 445
Tobna, 384
Tockfeld, 442
Toernich, 446
Tolède, 33
Torcheville, 101, 320, 430
Toul, 37, 58, 106, 163, 179, 180, 181, 188, 189, 191, 198, 203, 321, 322, 325, 402, 404, 405, 423, 450, 459
Toulouse, 16, 33, 44, 276, 289, 291
Tournai, 26, 27, 178, 182
Tours, 27, 401, 490
Tozeur, 384
Trémery, 72, 74, 83, 339, 425
Trémont, 233
Trèves, 4, 13, 17, 37, 44, 69, 76, 94, 106, 108, 113, 116, 145, 146, 153, 155, 156, 157, 158, 160, 163, 164, 168, 175, 176, 178, 180, 181, 186, 189, 190, 191, 193, 198, 204, 216, 238, 239, 241, 244, 247, 248, 250, 251, 258, 313, 319, 323, 325, 332, 346, 351, 358, 359, 380, 385, 396, 398, 399, 402, 404, 405, 406, 409, 411, 412, 417, 418, 421, 440, 443, 444, 448, 450, 452, 453, 458, 459, 462, 476, 481, 485, 491, 492, 498, 500, 506
Trieux, 124, 410
Tritteling, 428

Trittelingen, 471
Troie, 39, 221
Trois-Fontaines, 99, 101, 434
Tronville, 418
Turpange, 454
Turquestein, 62, 98, 99, 105

U

Uckange, 54, 60, 99, 100, 195, 217, 330, 423
Udange, 454
Ungersheim, 344
Urexweiler, 440
Uruffe, 380
Urweiler, 440

V

Vadelaincourt, 322
Vahl, 101, 196, 336, 430, 437, 471
Vallange, 97, 195, 197, 199, 218, 221, 222, 223, 236, 328, 330, 331, 477
Vallerange, 101
Valleroy, 417
Vallière, 417
Valmont, 336
Valmunster, 392
Vandelainville, 418
Vannecourt, 72, 74, 83, 98, 320, 428, 462, 463
Varize, 60, 77, 93, 97, 99, 101, 196, 329, 423, 427, 428, 450, 453, 458
Varsberg, 428
Vatimont, 429
Vaudémont, 56, 58, 131, 135
Vaudoncourt, 82, 101, 427, 462
Vaudreching, 426, 475
Vaxy, 339, 428, 429, 463
Veckring, 152, 471
Veldenz, 129, 322
Verdun, 67, 108, 143, 160, 180, 181, 188, 189, 191, 203, 214, 322, 323, 325, 402, 404, 415
Vergaville, 72, 330, 432, 434, 456, 458
Verloncourt, 428
Vermand, 176
Verny, 319
Vertignécourt, 320
Veschheim, 433, 434
Veymerange, 102, 222, 328, 453
Vic-sur-Seille, 57, 58, 59, 72, 75, 77, 78, 79, 82, 90, 93, 94, 98, 106, 108, 109, 152, 193, 208, 210, 319, 329, 406, 408, 410, 411, 414, 417, 419, 420, 422, 423, 428, 430, 431, 450, 456, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 505
Vichten, 485
Vicq, 197
Vienne, 180, 358
Vigy, 74, 83, 97, 319, 426
Ville-Houdlemont, 447
Villers, 386
Villers-Bettnach, 101, 393
Villers-Franqueux, 386
Villers-Sous-Ailly, 483
Villerupt, 70, 72, 124, 445, 446
Villette, 448
Villey-Saint-Etienne, 189
Villing, 157
Vionville, 418
Vireux-Molhain, 176
Virming, 101
Virton, 447
Visegrad, 284
Vitry, 73, 74, 82, 83, 97, 195, 221, 223, 328, 425, 477
Viviers, 161, 447, 459
Voelfling, 475
Völklingen, 164
Volkrange, 99, 100, 102, 453
Volmérange-lès-Boulay, 54
Volmerange-les-Mines, 54, 101, 330, 337, 423
Volmunster, 438
Vouillé, 182, 275
Voyer, 102
Vry, 74, 83, 426

W

Wadern, 242
Wadrill, 441, 458, 459
Wahlen, 437
Waldhouse, 438
Waldweistroff, 441
Waldwisse, 187, 195, 216, 217, 247, 441, 442, 475
Walferdange, 446, 485
Walschbronn, 438
Walscheid, 99, 101, 433
Walsheim, 440
Walzing, 454
Wange-Damekot, 169
Wasserbillig, 481
Wattweiler, 440
Waville, 418

Weimerskirch, 392
Weiten, 319
Welferding, 437
Welfrange, 444
Welschbillig, 245
Werschweiler, 440
Wiesviller, 196, 330, 438, 470
Wijster, 169
Wiltingen, 242
Wintrange, 444
Wissembourg, 69, 80, 114, 283, 344, 348, 377, 491, 492
Wittersheim, 440
Wittring, 470
Woippy, 162, 222, 328, 336, 417
Wolfersheim, 440
Wolkrange, 454
Worms, 146, 173, 317, 336, 345, 387, 396, 404, 442
Wörschweiler, 440
Wuisse, 72, 463

X

Xanrey, 62, 140, 430, 431, 464, 480
Xanten, 26, 39, 113
Xivry, 447
Xouaxange, 102, 195, 330, 433, 453

Y

Yutz, 146, 150, 157, 161, 162, 195, 200, 216, 222, 223, 227, 328, 337, 348, 359, 423, 424, 497
Yvois, 43, 173, 325, 411, 441, 445, 448, 458, 459

Z

Zarbeling, 101
Zermat, 94
Zewen, 242
Zilling, 330, 433
Zinzing, 437
Zommange, 432
Zoufftgen, 497
Zülpich, 16, 37, 49, 163, 178, 228, 281, 282, 312, 333
Zurich, 38
Zweibrücken, 439

****